Digitized by Google

201
34 F
34

Digitized by Google

Digitized by Google

DE.

L'AGONIE DE LA FRANCE.

TOME TROISIÈME.

Digitized by Google

PARIS. — IMPRIMERIE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N° 8.

Digitized by Google

DE

L'AGONIE DE LA FRANCE.

EXAMEN DE LA SITUATION

MORALE, — MATÉRIELLE, — POLITIQUE,

DE LA MONARCHIE FRANÇAISE. (1835 — 1838.)

PAR M. LE MARQUIS DE VILLENEUVE,

Ancien préfet des départemens de Tarn-et-Garonne, Hautes-Pyrénées, Cher, Creuse, Corrèze;
Ancien administrateur-général du midi du royaume sous les ordres de monsieur le Dauphin;
Ancien Conseiller-d'Etat;
Membre de l'Académie des Jeux-Floraux et de l'Académie des Sciences, de Toulouse.

DEUXIÈME ÉDITION,
Revue, complétée, et augmentée d'un *volume*.

Scribantur hæc ad generationem alteram.
PS. 181.

ÉDITEURS :

PÉRISSE FRÈRES,
PARIS : rue du Pat-de-Fer-Saint-Sulpice, n° 8.
LYON : Grande rue Mercière, n° 33.

DELLOYE,
PARIS : rue des Filles-Saint-Thomas, place de la Bourse, n° 15.

1839.

Digitized by Google

Digitized by Google

DE

L'AGONIE

DE LA FRANCE.

LIVRE VIII.

Du Système politique de la Restauration.

CHAPITRE Ier.

DE DIVERS ACTES DE LOUIS XVIII.

Jusqu'à la révolution de 1789, l'Histoire de France, ainsi que nous l'avons montré par toutes nos prémisses, peut s'écrire en ces trois lignes :

MONARCHIE ;
Faite par la science du clergé ;
Cimentée par le sang de la noblesse ;
Consommée par la persévérance de la royauté.

Digitized by Google

La révolution l'avait renversée; la Restauration était appelée à la rétablir.— Voyons comment celle-ci opéra pour étayer l'édifice dont elle occupait le faîte.

Des trois Ordres qui formaient la constitution essentielle du royaume, en supprimer deux fut, on l'a vu, le premier acte de la restauration de la maison royale en 1814.

Grandir démesurément le troisième fut, non pas l'intention immédiate du gouvernement royal, mais le résultat infaillible de la série de ses actes.

Autant la témérité du premier acte fut grande, autant furent imprudens et aveugles les actes qui, de chute en chute, ont abouti à une autre et soudaine catastrophe.

Nous avons examiné la situation où le roi Louis XVIII a poussé les deux premiers Ordres. Maintenant il faut considérer l'ascension progressive du troisième Ordre avant 1830 et sa domination exclusive depuis 1830.

J'ai indiqué les deux faux principes qui avaient égaré Louis XVIII : ce mot de *légitimité* qu'il avait concentré en lui; ce *manichéisme* (ou l'indifférentisme appliqué à l'État) qu'il s'était cru permis.

Le voilà qui, armé de ces deux erreurs, multiplie les décombres, nettoie l'antique sol, et y élève un temple à une erreur bien plus formidable, à la MAJORITÉ DES NOMBRES.

En 1789 le tiers-état l'avait proclamée en maxime, et en 1814 Louis XVIII l'établit en fait : alors le

secret de l'État fut non-seulement *divulgué;* il fut consacré.

Une *chambre* érigée en sénat dictatorial, investie du droit de composer son propre système électoral, du droit de voter ou de refuser seule l'impôt, du droit plus exorbitant encore de le voter tous les ans, sans laisser à l'autorité royale d'autre issue, en cas de lutte, qu'un article de loi écrit dans les termes les plus obscurs et les plus ambigus où les mots du langage français aient pu s'enfoncer, cette Chambre, ce Sénat légal, fut le souverain.

Napoléon avait au contraire altéré de tout son poids la puissance numérique; de réduction en réduction, il l'avait concentrée en son unité : et l'État qui avait été à peu près Louis XIV fut plus complétement Napoléon.

Autour de la nation française, agglomérée en un seul troupeau, le terrible guerrier avait établi une ceinture de feu, une fournaise ardente; on y étouffait; on y séchait; ni jour ni air. Rendre peu à peu l'air aux poumons, la clarté aux yeux, était l'œuvre de la prudence. Le roi Louis XVIII se précipita; il voulut vite jouir de grands avantages; il inonda, il satura, l'œil et la poitrine. Il brusqua la convalescence; et du marasme le malade tomba dans la réplétion; des ténèbres, il passa à l'éblouissement.

L'on s'écria : « Point de conscription, point de contributions indirectes ! liberté d'imprimer; liberté de parler; aux corps, liberté d'agir; aux imagina-

tions, liberté de prendre tout essor; liberté aux anciens, aux nouveaux, à tous, de prétendre à tout, de tout espérer, de tout vouloir. »

Le premier maire que la révolution intronisa dans Paris, Bailly avait dit dans un de ses ouvrages : « *On n'opère le bien que goutte à goutte.* » Il fut le premier à oublier cette maxime de la sagesse; il paya de sa vie l'oubli de sa phrase, et Louis XVIII l'a payé d'une série de bouleversemens.

On a dit et on dit encore que *le peuple français est ingouvernable*. Ressuscitez Éole; placez-le sous le plus doux climat du globe; remettez en sa main tous les vents. Qu'il l'ouvre, qu'il les déchaîne; et le doux climat ne sera plus qu'une arène de ravages.

Quand la faute a été faite, on s'étonne des dévastations; il fallait l'éviter. Non, en 1814, la nation n'était pas rétive. Bonaparte l'avait assouplie de manière à lui rendre agréable la transition de son aigu despotisme à un régime graduellement tempéré.

Dans le génie du peuple français, tel qu'il est distribué sur le sol du royaume, sont des nuances sensibles : l'inertie est au centre; la force lente, à l'ouest; la douceur froide, au nord; l'indifférence, à l'est; la vivacité, dans une large zone au midi. Celle-ci paraît la plus tranchante. On la croyait difficile; et j'ai la conviction du contraire pour en avoir fait personnellement l'épreuve en 1814 et en 1815 : peuple inflammable, léger, qui s'emporte ou se rebute aisément, à qui sans cesse il faut que la main de l'écuyer

rende ou arrête les rênes : au fond, maniable, et plus enclin au bien qu'au mal. La Restauration le trouva tout disposé pour elle ; il hennissait, il bondissait, à son aspect.

C'était Paris qu'il fallait museler ; les grandes villes dont il fallait se garder ; les campagnes seules à qui aussitôt il fallait verser le bien et la liberté d'abord goutte à goutte, puis à flots, puis à torrens.

Telle était la tâche du système administratif.

Et quant au système politique de l'intérieur, j'ai assez dit comme il eût été convenable d'établir le clergé, la noblesse, la bourgeoisie, dans leurs situations respectives ; élémens substantiels de l'État, juxtaposés par la nature comme ils l'étaient par l'ancienne constitution, et non pas hostiles et acharnés l'un à l'autre comme on les fit aussitôt.

Vous avez vu à Paris, sur un arc de triomphe (il y était encore en 1814), ce char d'airain venu de Corinthe à Rome, de Rome à Constantinople, de Constantinople à Venise, de Venise à Paris. Quatre magnifiques chevaux d'airain s'y attelaient de front : et le quadrige semblait voler dans l'espace ; et les révolutions qu'il avait subies de lieu en lieu, de siècle en siècle, n'avaient pas ralenti son essor, n'avaient pas délustré le chef-d'œuvre. Qu'auriez-vous dit si quelque maître fondeur, appliquant à l'œuvre du génie une *main téméraire*, eût dételé ces coursiers, les eût placés en face l'un de l'autre, les eût fait ruer l'un contre l'autre ? Quelle durée au-

riez-vous présagée, sinon au char métaphorique, du moins à celui dont il offrait l'emblème?

Les fondeurs de 1814 firent plus que dételer et déplacer les moteurs de l'État. Ils voulurent les briser, substituer l'argile au bronze, régir le char tout autrement.

Innover tout à coup et la constitution politique et le régime administratif de l'antique monarchie, ce fut trop. Innover la constitution n'était pas licite; bouleverser le régime fut imprudent.

Des États-généraux habilement préparés, habilement conduits, éloignés de Paris, à session courte et rapide, auraient retrempé en bronze d'un seul coup le monarque et les Ordres de la monarchie.

Quel contraste fut-ce au contraire que l'aspect vénérable des Bourbons tournant le dos à l'antiquité, adoptant de prime abord le Corps-Législatif, les lois, les formes, les hommes, nés de la révolution! Le roi sembla ne pas remonter sur le trône de ses pères. Il s'y glissait. Le clergé et la noblesse ne levèrent un moment les yeux que pour les rebaisser vite à terre. Tout droit fut livré en proie au scepticisme. La Restauration, doutant d'elle-même, fit douter de tout; et la Révolution, pressentant son nouvel empire, songea plus à saluer dans Louis XVIII un libérateur qu'à redouter un vainqueur. Comme elle fut loin surtout de redouter un oppresseur!

Il y eut cette différence entre Napoléon et

Louis XVIII, que le premier tout en proclamant le principe révolutionnaire, en avait repoussé les conséquences, tandis que Louis XVIII réalisa les conséquences en ne désavouant que le principe spéculatif.

Et non-seulement l'idée abstraite du gouvernement fut intervertie. Mais son système nerveux, son moteur, fut déplacé..... je m'explique.

Les gouvernemens en leurs réalités, se meuvent par deux puissances : la pensée et l'action.

A côté d'elles et en dehors, est la parole, ou (expression plus exacte) le *parlage :* puissance du gouvernement représentatif.

Le parlage n'est pas en soi chose nécessaire : car un ministre de génie n'a qu'à penser et agir.

Mais dans le gouvernement représentatif, la grande pensée et la grande action importent moins que le parlage abondant et facile. Parler c'est là le point capital. Sully, Colbert, Turenne, dans les temps anciens ; Bonaparte, Fouché, M. de Talleyrand, de nos jours ; auraient été dans l'opinion et même dans le fait en ce gouvernement des hommes incapables.

Réunir les trois facultés, c'est l'accomplissement de l'homme d'État : mais c'est l'exception : et la voie où marchent les peuples ne se trace point par effort, par prodiges exceptionnels, mais par moyens naturels et presque vulgaires : et ces prodiges mêmes, quand les peuples en obtiennent un par intervalles,

quelle en est la durée? le cardinal de Richelieu pensa, parla, agit : il ne dépassa point l'âge viril. Pitt en Angleterre a su sous nos yeux aussi bien parler que penser et qu'agir ; il est mort jeune et physiquement usé.

Pour l'avocat, parler c'est agir : car son succès dépend de sa parole.

Pour le Ministre d'un État sans Chambres publiques, il suffit de proportionner ses moyens d'action avec les conceptions de son génie. La parole exprimée par la voix ne lui sert au plus que dans les délibérations, secrètes, lentes, modestes, d'un Conseil intérieur.

L'habitude de placer dans une parole vocale la force active et le mérite éminent de l'intelligence, fait en général (et combien peu d'exceptions!) de l'avocat un personnage incapable de gouverner. Son génie, c'est de parler. Dire et bien dire, c'est son triomphe. Il court en avant de la réflexion. S'il sent une lacune dans son passage rapide, il y place des mots ; il s'agit d'improviser n'importe quoi ni comment, à chaud ou à froid : et l'effort fini, c'est un but atteint : le repos suit ; l'esprit tombe en stérilité ; qu'a-t-il de plus à produire en actions ou en réflexions?

Peu d'hommes ont porté plus loin que M. de Bonald le génie méditatif : et ses improvisations n'ont point ébranlé la tribune. Peu d'avocats ont mieux que M. Lainé porté à la tribune des Chambres ainsi

qu'au Barreau le talent de parler, le secret même d'émouvoir ; aussi fut-il un des ministres de la Restauration : en fut-il un plus vide en ses pensées, plus inefficace en ses actes ?

Distinguer le mérite ainsi, c'est, je le sens, heurter en ses affections un public avide d'entendre les belles paroles : lequel s'écrie en ébahissement : Comme il a bien parlé! quel talent! une heure, deux heures, trois heures !

Et d'ordinaire c'est ou de la dialectique sans âme, ou du pathétique sans substance, ou des développemens sans conclusion.

Autres furent les grands orateurs aux États-généraux de 1789 : et moi aussi je tressaillais en mon adolescence à écouter nos vrais orateurs, Cazalès, Mirabeau, Maury : mais ils ne s'étaient point formés à la parole dans la perplexité du barreau ! mais leurs paroles étaient des actions, alors qu'à leur voix se suspendaient dans l'auditoire éperdu ou passionné la mort ou la vie, le désespoir ou le charme de toutes les illusions ! parler était leur moyen, non leur but. Leur discours était une action bonne ou mauvaise, une passion agissante.

Napoléon et Louis XVIII jugèrent bien diversement l'effet ou l'importance de la parole : ils y approprièrent leurs gouvernemens successifs.

Napoléon connut assez l'esprit français pour interdire le parlage. Un des premiers actes de Louis XVIII fut de rouvrir une large arène aux

parleurs, sans barrière qui réprimât leur vagabondage. Comme il s'était approprié le corps législatif de l'empire, la plupart de ces orateurs et de leurs auditeurs étaient fils de la Révolution. Il n'y prit garde : car il s'agissait surtout de mettre en jeu sa machine nouvelle du gouvernement représentatif.

Quand Napoléon avait enchaîné la parole, l'esprit de tyrannie ne l'avait pas seul guidé. Il avait considéré le caractère français et ne s'y était pas mépris. Louis XVIII s'y trompa tout à fait, en méconnaissant la mobilité indomptable des langues françaises : tant il est vrai que les formes constitutionnelles d'un peuple doivent être assimilées au caractère dont l'imprégna la nature.

Un peuple à qui on donne la parole doit savoir écouter. L'Anglais patient écoute et attend l'orateur. Pendant que l'orateur pèse ses mots, l'auditeur pèse ses idées : et si, par exemple, Lord Wellington combine mal ses périodes, on sait qu'il combine bien ses batailles ; on veut étudier et non pas deviner l'expression qu'un grand homme donne à son grand sens. Le manufacturier obtiendra le même silence que le guerrier. S'il se trouble, il jouira de la même patience. C'est en Angleterre et en Germanie qu'ont pris naissance les sectes religieuses où chacun assiste à l'Office, attendant l'*esprit*, écoutant sans lassitude le frère à qui l'*esprit* est venu, réfléchissant sur les effusions de cet *esprit* qui déraisonne à volonté. L'audition patiente, lente, taciturne, n'est pas en

France un objet spécial de prétentions. C'est la faculté prompte d'imaginer et de sentir, qui domine dans le génie du Français. Souvent sa parole devance la pensée et est déjà bien loin quand la circonspection voudrait sonder les entours. En divers pays on peut dire : autant d'hommes, autant d'avis : *quot capita, tot sensus.* En France, il faut ajouter : autant d'hommes, autant de parleurs. Que le roi Louis XVIII n'a-t-il pu assister de sa personne à un salon de Paris ! s'il y avait rencontré une réunion de vingt hommes, il aurait compté aussitôt dix dialogues et bientôt vingt monologues. Oh ! voici, aurait-il pu se dire, mon gouvernement représentatif pris sur le fait. Si de vingt hommes de bon accord, de bonne compagnie, de bon ton, pas un ne peut se faire auditeur, qu'arrivera-t-il d'une assemblée de quatre cents hommes en désaccord obligé, de divers pays, d'habitudes diverses? et si je tiens cette assemblée réunie six mois de suite chaque année, tantôt dans une lice ouverte à tout vent où elle bronchera de pas en pas sur dix systèmes qui, depuis que le monde est monde, tiraillent les opinions indifféremment vers le oui ou vers le non, tantôt dans un four embrasé par des passions qui incendieraient jusqu'à des Allemands et jusqu'à des Scandinaves... bon Dieu ! que vais-je faire ! En ces assemblées quel torrent de vaines paroles ! Quel brouhaha ! quel chaos ! Sous ma restauration, sous mon trône, quelle effroyable mine ! Non, non, il faut à l'esprit

français des académies à brillans discours et des tribunaux à plaidoyers splendides ; il ne faut point à son caractère ce qu'on m'a dit d'appeler gouvernement représentatif. Le droit du verbiage n'est pas dans sa nature : lui donner le droit de mettre annuellement à pair ou non l'impôt, la religion, l'armée, la marine, l'administration, la diplomatie, n'est pas trop non plus dans ma sagesse. Soyons moins applaudi, moins bel-esprit, petite perte : mais soyons plus habile.

De tous les monologues brillans ou divertissans ou insipides que Louis XVIII eût pu entendre en ce salon parisien honoré une fois de sa présence, entre les jugemens sur l'Institut et sur Rossini, entre l'opéra et la brochure et le cours des rentes, de la chute de l'empire ottoman à un tilbury ou au Louqsor, de tout ce conflit de paroles si suaves à la langue qui les débite et si âpres à l'oreille de l'auditeur qui attend l'intervalle pour placer les siennes ou qui se répond à lui-même, je doute que le monarque eût recueilli rien de plus sage que sa propre prosopopée.

L'œuvre de la Nature, l'œuvre du Temps : ce sont là *l'arche sainte* du législateur. Du moment où l'une et l'autre furent reniées, le schisme entre le positif de l'expérience et la vague des nouveautés commença.

Les bannières ne se déployèrent pas toutes à l'instant. Il n'y eut de bien patente que celle du bonapartisme, arborée sous un vernis de couleur blanche, et bariolée d'absurdes sermens par les larges

consciences des officiers de l'empire. « Brûlez ce que vous adoriez; adorez ce que vous brûliez », leur disait-on. — Oui, oui, nous brûlons; nous adorons, répondaient-ils avec une impassibilité égale à la bonhomie de leurs crédules convertisseurs : et ils attendirent. Si longtemps repoussée, timide et modeste encore, la démocratie n'avait pas encore préparé ses thèmes. Elle ne fit que préluder en lançant quelques brûlots de la presse. On vit déjà le ministre du roi réduit à soutenir sophistiquement qu'en bon langage *réprimer* le mal fait, voulait dire: *prévenir* le mal à faire : de manière qu'aux premiers brûlots de l'imprimerie le gouvernement royal n'opposait dès son début que des jeux de mots qui n'étaient pas même subtils. Oh! d'ailleurs partout des feux de joie; partout des harangues; et la dernière fut celle où M. Lainé, président des députés, « vit les flammes de Moscou réfléchies sur les murs des Tuileries », signifiant par cette métaphore tardive le retour de l'indomptable dévastateur à qui les portes étaient restées si bien ouvertes.

Laissons à l'histoire sa dure tâche. Elle dira comment les puissances étrangères établirent Napoléon précisément entre l'Italie et la France, dans une attitude dont la perfidie et l'impéritie peuvent se disputer l'invention; comment nulle vedette, placée par les ministres à l'île d'Elbe, ne rendait compte de ses mouvemens; comment nul vaisseau de la marine française ne surprit son convoi entre Elbe

et Cannes; comment des corps militaires se trouvaient tout échelonnés sur sa route; comment au milieu d'eux son drapeau vola, sans métaphore, de clocher en clocher jusqu'à Paris; comment le roi Louis XVIII partit une nuit après avoir dit la veille au Corps législatif « qu'il défendrait son trône » : chose à ne pas dire ou à faire.

L'invasion de Bonaparte fut merveilleuse par sa rapidité; la défense du gouvernement royal fut merveilleuse par la nullité, ou, plus encore, par l'absurdité. Un exemple de celle-ci n'empiétera pas trop sur les réserves de l'histoire : d'où le conquérant tirait-il sa force morale et physique? il devait l'attendre surtout de cette foule d'officiers, œuvres de ses mains, par lui longtemps menés à la victoire, assouvis par lui de biens ou d'espérances, et puis rejetés par la Restauration dans la paix fastidieuse, dans les conditions du bon ordre, dans les demi-soldes, dans une sorte d'humiliation générale qui, au terme de tant de guerres injustes, pouvait n'être pas une injustice. Il était leur général-né; ils étaient ses soldats-nés. Briser leur agrégation était la loi du moment; la resserrer, au contraire, fut la loi des ministres du roi. A ce moment où Bonaparte remit le pied sur le sol, dans le plus fort de la crise, une ordonnance éclata comme une bombe ennemie qui prescrivit aux préfets de réunir en leur chef-lieu tous les officiers en demi-solde, lesquels, il est vrai, on décorait

habilement et solidement du titre officiel de *gardes du roi :* titre dont la magie devait à l'instant toucher leur cœur et l'embraser d'amour. Ainsi voyait Paris : la méprise était rude. J'avoue qu'à deux cents lieues de Paris je fis l'inverse : je pris pour mon devoir le soin de tenir ces fidèles *gardes*, bien isolés, chacun dans son village et sous peine d'une amende. Deux mois après, rendant compte à M. le Dauphin, à Puycerda, frontière espagnole, d'une aussi étonnante mystification et de ma résistance : « Eh quoi ? » me dit le prince avec la surprise de la docilité que Louis XVIII inspirait plus dans sa royale famille qu'il ne l'imposait dans sa charte constitutive. « Quoi? vous avez désobéi! » Je répondis : « Le bon sens avant tout : et malheur à tout homme public qui, dans les cas décisifs, ne fait pas le contraire d'un contre-sens. » L'ordre de métamorphoser les officiers de Bonaparte en *gardes du roi* présageait la main qui allait bientôt amnistier au nom du roi les compagnons de l'exil du roi.

Waterloo décida une dernière fois du sort du conquérant; mais l'épreuve et la leçon n'avaient mûri ni les actes ni les opinions du monarque. Il rentre en France; et deux proclamations tout à fait contradictoires émanent de sa plume, une de Cateau-Cambrésis dans le sens de la sévérité, l'autre de Cambray dans le sens d'une complète indulgence. Ses opinions ne s'étaient pas mûries davantage :

gouverner par le *nombre* et enfreindre les lois anciennes ne furent pas l'objet d'un doute nouveau. On renversait l'empire de Bonaparte fondé sur la force, et l'on persistait à donner pour mobile au gouvernement royal les convenances du nombre, en d'autres termes le droit de la force, essence de la démocratie.

Droit de la justice, droit de la morale, droit du passé : *nugæ sonoræ!* et c'est alors que fut mis en monnaie et en circulation le mot « légitimité! »

Deux actes suffiront pour caractériser à son début la seconde Restauration, comme ils suffirent pour en préparer les résultats : actes monstrueux, il est vrai.

M. Fouché (mon ancien professeur) avait voté la mort du roi Louis XVI; et le roi restauré, frère du roi immolé, prend le régicide pour son ministre! et il lui confie la police de son royaume! et lord Wellington, qui pousse à cet abîme, nomme un tel choix une *frivolité!* et Paris tout entier et le faubourg Saint-Germain surtout battent des mains à l'aspect de M. Fouché, l'homme unique, l'incomparable libérateur!

Le roi restauré revenait de Gand, lieu de son refuge : et le voici qui au retour use de ses pouvoirs pour prononcer une *amnistie* en faveur des militaires qui l'ont suivi à Gand : et comme son frère, ses neveux, ses cousins, sont tous militaires, qu'ils l'ont accompagné en Belgique, qu'il est lui-même chef des

armées, il amnistie ses propres défenseurs, il amnistie sa famille, il s'amnistie lui-même!

Des deux bizarreries citées pour exemple, l'une, l'appel de Fouché, fait violence au cœur: l'autre, l'amnistie pour Gand, fait violence à la raison. L'histoire ne va pas au delà.

Évidemment il y avait à la dernière un motif occulte. Les révolutionnaires avaient dit: la patrie, c'est le sol; et déserter le sol c'est trahir la patrie; c'est avoir besoin de pardon. Mais les révolutionnaires avaient ou raison ou tort. Si raison, pourquoi s'intituler à Londres Roi depuis vingt ans? Si tort, pourquoi se pardonner d'avoir porté à Gand les pénates de la patrie?

Le Roi s'amnistiant de son exil, ce fut donner, tort à soi, gain de cause aux révolutionnaires: et les inspirateurs d'un tel acte l'entendirent bien ainsi.

Les exemples ou faits isolés que je cite en passant ne sont pas, ce me semble, hors de place en un tableau général des temps actuels et prochains. C'est dans leur incohérence, dans leur *étrangeté*, et non dans l'opinion publique, qu'on peut apercevoir l'explication de l'immobilité qui a caractérisé la catastrophe dernière.

Il arriva donc en 1815 que la seconde Restauration fut le triomphe et non le tombeau de la démocratie. M. de Talleyrand présentait celle-ci au roi comme unique refuge; les étrangers la lui imposaient ou par erreur ou par calcul; l'erreur de son propre

jugement l'y précipitait. Seulement il crut héroïque de n'en pas arborer le drapeau apparent. Pour cette fois, l'étendard Tricolore se reploya vers des temps plus propices. Là s'arrêta l'héroïsme du monarque victorieux.

La famille royale ne partageait point la conviction de son chef. Excepté son deuxième neveu, le duc de Berry, esprit plein de séve et de verve, mais alors, comme je l'ai déjà peint, jeté par les théories anglaises hors du droit commun, le frère du roi, sa nièce, son autre neveu, devinaient l'avenir avec plus de tact : car ce tact partait du cœur ; et le cœur qui inspire la vraie éloquence dicte aussi parfois la vraie politique. Dans le seul fait de Fouché ministre, quelle révélation pour le second frère de Louis XVI, pour sa magnanime fille, pour son gendre !

Alors ce gendre valeureux portait avec éclat le titre de *héros du midi* ; et le Midi tout entier, unanime dans ses résolutions comme en ses sacrifices, entrait dans la résistance au double triomphe et des étrangers et de la démocratie. A la tête de cette judicieuse et patriotique opposition fut monsieur le Dauphin.

La résistance du Midi, en juillet et août 1815, fut trop courte et trop peu efficace pour mériter d'être mémorable. Toutefois, il n'est pas sans intérêt de montrer que le bon sens eut quelque part un lieu d'asile, comme jadis ces victimes dévouées, qui, poursuivies par la fatalité, se réfugiaient quelques

jours parmi une tribu hospitalière ou dans un temple lointain. Esquissons-en le bref épisode.

Louis XVIII était à la vérité revenu à Paris, et reconnu de nouveau pour roi, mais roi nominal. En quelle attitude était-il dans ses Tuileries? Du Languedoc nos yeux voyaient le monarque captif; les canons étrangers, jour et nuit braqués sur le pont Royal, en face de sa demeure; d'innombrables armées étrangères s'agglomérant autour de lui, aucune pour lui: le commandement exercé par d'autres rois; la révolution introduite officiellement dans le conseil des Bourbons; ce conseil livré à la fluctuation de ses élémens hétérogènes; les salons de Paris délirant et s'échauffant à admirer dans M. Fouché le sauveur officiel des Bourbons.

Au sud de la Loire, dans les plaines du Berry, campait l'armée qui, battue à Waterloo et repoussée de Paris, s'excitait à la vengeance par le désespoir. Déjà renforcée d'autres troupes, elle présentait, disait-on, quatre-vingt mille soldats. Ces vaillantes cohortes, ces habiles capitaines, cette magnifique artillerie, offraient encore assurément de redoutables leviers ou d'attaque ou de résistance. L'armée de la Loire avoit eu foi naguère en Napoléon: son idole était brisée; maintenant un sentiment dominait tous les autres; c'était l'émotion de ses désastres, portée jusqu'à une sorte de fanatisme contre les étrangers.

En cette complication violente de choses et d'hom-

mes, si un prince guerrier, héritier éventuel du trône, investi par lettres patentes d'un pouvoir souverain sur un tiers du royaume, disputant ce pouvoir aux étrangers entre les Alpes et le Rhône, mais l'exerçant dans sa plénitude du Rhône à l'Océan, des Cévennes aux Pyrénées, et ayant le droit légal de l'étendre à sa volonté jusqu'à la Loire et au delà; sûr en même temps que l'homogénéité des opinions et l'énergie des affections populaires doublait et triplait l'action d'un tel pouvoir entre ses mains; si, dis-je, M. le Dauphin eût conçu le dessein de former rapidement un corps d'armée essentiellement royaliste, de s'avancer à sa tête vers le Berry, d'évoquer sur sa gauche les corps vendéens encore fervens de la guerre civile, et là de dire à l'armée de la Loire : « Je vous reçois sous mes bannières; quelques généraux seulement vont s'éloigner et plus tard reviendront; à tout le reste, salut, amnistie et fraternité d'armes au nom du roi et de l'État », qu'eût répondu l'armée de la Loire? Barrée au nord et à l'est du fleuve par les troupes étrangères, serrée à l'ouest par le royalisme, pressée au midi par le prince et par son corps militaire qu'auraient protégés les montagnes du Limousin, enveloppée de toutes parts, acculée, sans issue, sans avenir, elle se serait précipitée dans la voie de salut et d'honneur ouverte au nom du roi. Française et royaliste elle n'aurait écouté que sa passion contre l'étranger; et, par ce mobile, assuré d'elle, assez habile d'ailleurs pour

émousser par la prudence un des deux tranchans de ce glaive équivoque et trop récemment hostile, M. le Dauphin aurait pu couvrir de tentes royalistes la rive gauche de la Loire, s'y présenter neutre, et écrire au roi son oncle : « Voici une bonne armée; traitez maintenant. » Ah! dans cette position Louis XVIII aurait-il négocié et signé l'accablant traité du 20 novembre 1815? Aurait-on vu le premier règne depuis Hugues Capet où le territoire européen de la France ait été rétréci? Huningue eût-il été démoli? Landau, cédé? Et le gouvernement actuel en serait-il à disputer gravement si Marienbourg et Philippeville, possessions désormais étrangères, seront ou ne seront pas, en face de leurs fondateurs, de menaçantes citadelles? Enfin plus d'un milliard eût-il été le contingent pécuniaire du roi de France dans une guerre où l'on vit d'abord en lui un confédéré, non pas un ennemi? Et une partie de ce milliard eût-elle été officiellement destinée à hérisser de forts la frontière opposée à celle dont la surface bien aplanie allait s'ouvrir aux attaques futures? Et le poids des rentes créées par l'invasion appesantirait-il le fardeau intolérable de nos budgets?

De la pensée à l'exécution; de l'espérance, et même des vraisemblances, à la réalité, il y a loin sans contredit : mais, quoi qu'il en ait pu être de ce dessein, j'en peux donner pour certains ces deux points-ci : l'un, qu'en trois semaines M. le Dauphin avait levé et armé vingt-sept bataillons royalistes;

l'autre que j'avais pris des mesures pour faire arriver chaque mois quatre millions dans la caisse militaire, somme qu'auraient grossie bientôt les fonds alors interceptés de la Provence et du Dauphiné, et déjà suffisante pour opérer contre tout oppresseur quelconque du sol français des démonstrations imposantes.

Avec ces moyens en argent et en hommes, avec ses goûts militaires, pourquoi, dira-t-on, M. le Dauphin n'a-t-il pas en effet mis le royaume à l'abri de ces ruineuses négociations?

Oh! pourquoi! ce n'est pas à lui de répondre : mais c'est à lui de demander pourquoi le ministère du temps ne vit qu'un objet d'ombrage, là où s'offrait un appui? Pourquoi de ce ministère aucune relation ne s'ouvrit avec nous? pourquoi l'un de ses membres, M. Fouché, frémissait à la pensée du gendre de Louis XVI? Pourquoi, plus clairvoyant, mais trop timide, le chef de ce conseil, M. de Talleyrand, se bornait à dire : « *Mais peut-être qu'ils font mieux que nous là-bas* (1)! » Pourquoi enfin, cédant aux instigations anglaises et russes, exprimées avec hauteur par M. le duc de Wellington et par M. le comte Pozzo di Borgo, le conseil du roi crut faire un acte politique en désarmant au midi la force propre et personnelle du monarque, en révoquant

(1) Paroles rapportées textuellement par un autre membre du conseil.

soudain les pouvoirs de M. le Dauphin, en abrogeant ses actes, en immolant le prince lui-même dans ma personne par les réprobations iniques et bruyantes dont alors je fus l'objet?

La réponse à ces questions ne peut qu'inspirer de vains regrets. Toutefois cette réponse existe en faits. Il y eut de l'énergie patriotique, et ce fut dans les provinces; il y eut prévoyance, action, nerf, fermeté, et ce fut dans les desseins qu'accomplit ou prépara si vite M. le Dauphin.

Il y eut même, en ce qui touche à la politique civile, manifestation de penchant vers les idées qui forment l'ancien et vrai droit public des Français et qui, illusion étrange! paraissent neuves aujourd'hui. La proclamation dernière du prince gouverneur général s'adressait « *aux habitans des provinces de Béarn, Guyenne, Languedoc, Roussillon, Provence.* » Déjà il voyait qu'il y aurait eu injustice, faiblesse et périls de tout genre à concentrer dans une ville la vie d'un royaume : et quand je soumis à ses méditations un plan qui, sans détraquer brusquement la vigoureuse mais oppressive organisation fondée par Napoléon, tendait à reconstituer graduellement les provinces, à restaurer en assemblées périodiques de trois ou de cinq ans les États provinciaux ou généraux; à rattacher sur la déclaration de Louis XVI, en juin 1789, la chaîne de l'avenir; à rendre un facile essor aux libertés locales et aux jouissances locales (si je peux m'exprimer ainsi), à cicatriser enfin la plaie pro-

fonde et non incurable d'une révolution démocratique par la réconciliation de la classe noble et de la classe moyenne, sans dégrader l'une, sans humilier l'autre, tout en soulageant de grands fardeaux la classe inférieure; M. le Dauphin dut sans doute remettre à des temps plus libres l'examen sérieux de si graves questions : mais la substance de ces idées salutaires et bienfaisantes s'imprégnait, comme en un sol fécond, dans son esprit et dans son cœur.

Que plus tard les innovations exotiques et factices de Louis XVIII lui aient paru préférables à notre droit ancien et à ses formes consacrées, doit-on s'en étonner, ou du moins en garder un trop inflexible ressouvenir? L'esprit respectueux de M. le Dauphin, plié par une longue habitude, s'inclinait sous l'ascendant de Louis XVIII. Sa candeur militaire put glisser dans les piéges de l'intrigue aussi diversifiée que souple et adulatrice. D'autres cieux, d'autres terres, d'autres hommes, offusquèrent ses yeux. Il put voir de l'impartialité à combattre ses vrais amis, de la générosité à céder aux contradictions, de la docilité à subordonner les impressions positives de la province agricole aux théories spécieuses de Paris raisonneur; il put ne pas résister aux prestiges de Paris : qui donc alors y résista?

M. le Dauphin désarmé, la famille royale effacée, les vues nettes de la province obscurcies par l'esprit nuageux de Paris, qu'advint-il de cette Restauration deuxième? le gouvernement se replia tout en-

tier dans la voie des discours et des écritures. Sa couleur se dessina ; il se donna pour agens les hommes blafards ou mi-partis de bonapartisme et de royalisme; il prit pour unique affaire dans l'intérieur les élections. Telle était la justesse des notions parisiennes, qu'on y ressentait la crainte de voir surgir des corps électoraux une Convention. L'étonnement fut grand: ils produisirent une grande majorité de royalistes et de propriétaires. Ils formèrent cette chambre pour laquelle Louis XVIII composa d'abord le mot nouveau : *introuvable;* et ensuite le système nouveau de dissoudre le bien qu'on redoute pour retrouver le pis qu'on cherche.

L'arrivée à Paris de cette foule de propriétaires, amis chauds du roi et du bon ordre, mais plus énergiques dans le sentiment que dans l'action, ne fit pas rebrousser le gouvernement à son entrée dans la démocratie. Elle fit seulement et péniblement sortir, des conseils de Louis XVIII le juge de Louis XVI. Mais n'aurait-on pas cru que ce prince n'eût que le choix des fautes et le goût des erreurs extrêmes? Des mains d'un régicide il tomba en celles d'un Russe. M. le duc de Richelieu, qui fut donné par la Russie, n'était au fond qu'un général russe, et, qui pis est, n'avait que des notions russes. On ne pouvait mieux ignorer l'état de la France et les ressorts secrets de la révolution. « C'est, dit M. de Talleyrand, l'homme de France qui connaît le mieux la Crimée. » Vrai ou non, le mot est fort juste. Peu

s'en fallut encore qu'on ne renforçât le conseil du roi de France par un autre ministre russe. Je lus une liste d'hommes proposés au Roi pour le ministère de l'intérieur : le nom de M. le comte Pozzo figurait en tête, et la combinaison ne paraissait pas bouffonne. C'est à l'autre bord que se portait l'incompréhensibilité. Des Français pour ministres dirigeant les conseils du roi de France! ah! voilà bien la plus étonnante, la plus inadmissible, bizarrerie : non, pas possible! et c'était là véritablement la maxime des beaux diseurs : tant on était convaincu à Paris que royalisme et imbécillité étaient synonymes! A la vérité Paris et la cour abondaient en stupides trembleurs : qui ne s'en souvient comme d'un mauvais rêve?

M. de Richelieu, né Français, devenu Russe et voulant demeurer Russe, fut donc le seul Russe appelé à diriger les conseils de France. Or le constitutionnalisme était à la mode : il en prit sur-le-champ une teinte vague. Petit-neveu en ligne féminine du cardinal de Richelieu, il crut aussi qu'orné de son nom il fallait prendre un lambeau de sa robe; or le cardinal ne fut ni constitutionnel ni bénin. Être ceci, être cela, fut une triste bigarrure. Le malencontreux directeur montra le lambeau rouge parfois aux bonapartistes, plus souvent aux royalistes; bon homme au fond, mais devenu très-mauvais par la peur de paraître bon.

On se souvient qu'à l'ouverture de la chambre

introuvable, les nouveaux ministres jugèrent d'abord parfaitement juste d'obliger les députés à jurer la Charte. Prêter serment à une chose non encore éprouvée ou fort mal éprouvée en 1814! Que pouvait un tel serment! Imposé, il devenait l'œuvre de la force et s'annulait; s'il était refusé, il n'invalidait pas le mandat du député : de quel droit aurait-on méconnu ou brisé un mandat librement donné, librement accepté? Eh quoi! d'ailleurs, des sermens encore, quand tout à l'heure on les avait tous enfreints d'un bout de la France à l'autre! En cette grave solennité, un jeu, une scène de théâtre, semblaient préoccuper le goût des esprits. Il n'y eut de sérieux que le symptôme de la révolution encore victorieuse quand elle venait d'être vaincue : et M. de Richelieu commença sa carrière constitutionnelle en imposant violemment silence au député montalbanais dont la bouche hésitait à jurer le serment.

Un autre fait violent fut le second pas : le jugement du maréchal Ney. Que ce grand guerrier eût strictement mérité la mort, les faits sont patens; mais tant d'autres l'avaient méritée! et la suite a fait voir entre les bras du roi tant de favoris égaux au maréchal Ney en félonie et peut-être mieux fondés que lui en droits à l'échafaud?

L'exécution de Ney et l'amnistie pour Gand, rapprochées l'une de l'autre, ne peuvent mutuellement s'absoudre ou d'atrocité ou de ridicule : pronostic peu clair pour la sagesse de l'admi-

Digitized by Google

nistration dont M. le duc de Richelieu prenait les rênes!

Qui d'ailleurs en cet amas de fautes ou de méfaits méritait mieux la mort, ou du guerrier entraîné par la voix si longtemps dominatrice de son ancien chef, ou des ministres du roi qui n'avaient su placer un espion à l'île d'Elbe, une escadrille sur la côte, un général assuré en Provence?

Il est vrai : ce moment peint par Tacite *où il est dangereux de tout pardonner et de tout punir*, se représentait. Tout punir n'était pas possible ; mieux valait alors tout pardonner : car l'incohérence dans les actes souverains est comme un appendice de l'iniquité; elle fausse la droiture. Fusiller le maréchal Ney, puis appeler d'autres maréchaux à présenter physiquement la couronne au sacre de Charles X, sont deux faits que nous avons vus. Où se trouve en leur parallèle la part du bon sens?

Pardonner la félonie passée s'alliait parfaitement avec la résolution franche de comprimer les félons futurs. Mais à peine le maréchal Ney eut-il rougi de son valeureux sang les murs du Luxembourg, la bienveillance s'adressa aux inimitiés anciennes et la compression s'exerça envers les loyaux et fidèles dévouemens. Ce fut une réaction soudaine et inverse.

La différence entre les opinions fermes et les opinions flottantes, la voici : c'est qu'en général les premières sont moins cruelles : car elles n'ont pas besoin

Digitized by Google

de marquer leur empreinte. Elles régnaient au midi sous l'administration de M. le Dauphin, tandis que Paris et le roi flottaient au gré des vains systèmes. De part et d'autre, l'arbre porta son fruit. Dans le midi, avant même qu'à Paris on fusillât Ney, dans la première ferveur du triomphe, quels furent les faits de M. le Dauphin? Le maréchal Soult, tout à l'heure major-général de Napoléon, fut surpris et arrêté dans la Lozère; sa tête aurait subi le sort de celle de Ney : M. le Dauphin me donna l'ordre de lui faire rendre la liberté et un courrier extraordinaire la lui apporta sur-le-champ. Si le maréchal Brune périt à Avignon, c'est qu'il s'obstina à vouloir périr; car il avait reçu de M. le Dauphin et de tous ses agens un passe-port avec les instructions les plus précises et presque la supplication de prendre un autre itinéraire qu'Avignon. Le général Clausel fut menacé par le peuple et sauvé par une indulgente connivence. M. Boyer-Fonfrède qui, pendant les Cent-Jours, promenait dans Toulouse, matériellement, sans métaphore, le drapeau noir en menace de mort, fut arrêté par le peuple et sa perte était inévitable; trois heures après, nous surprîmes le moment propice à sa délivrance et il fut sauvé. Un soulèvement causa la mort du général Ramel à Toulouse; mais il y avait trois jours que les ordres imprudens de Paris avaient rompu la digue qui contenait ou détournait dans le midi le torrent populaire; ils avaient substitué à la digue homogène

un faix de broussailles; à l'administration du Dauphin, qui? un chef du palais de Napoléon, M. de Rémusat; discernement qui serait plaisant, si l'on plaisantait de fautes salies par l'effusion du sang humain. J'ai conservé la lettre de M. le Dauphin où, au sujet de la fin tragique de Ramel, il m'écrivait : « C'est ma consolation de penser que ces déplorables excès n'ont pas eu lieu sous mon gouvernement et que vous n'étiez plus en mesure de les réprimer. »

Nous professions alors pourtant, nous, dans le midi du royaume, des sentimens très-prononcés contre les félons des Cent-Jours et contre les fermens de la révolution. Mais c'étaient des principes et non des hommes qu'il s'agissait d'immoler. Sacrifier les maréchaux Soult, Ney, Brune, féroces et mesquines mesures! elles ne convenaient qu'au gouvernement mixte et manichéen qui se jouait de la Restauration; et telle alors fut pourtant la confusion des idées et des faits et des hommes, qu'au moment même où ils immolaient Ney, les gouvernemens de Paris représentaient l'administration paternelle du midi comme une sorte de fantôme atrabilaire! et leurs fauteurs affectaient d'en avoir eu grand'peur! et ils commençaient à affubler les hommes claivoyans du sobriquet infiniment spirituel d'*ultras!* tant l'absurdité est la compagne, sinon inséparable, du moins habituelle, des jugemens politiques, surtout quand les juges inspirateurs sont une capitale, une cour, une coterie!

Le ministère Richelieu fut presqu'au même temps mis à une autre épreuve : il ne put la surmonter. Le traité du 20 novembre 1815 se trouvait imposé par les étrangers à la France comme une rançon. D'abord alliés de la vraie France, ils s'accoutumaient complaisamment à se considérer et à agir comme ses vainqueurs. Ils se lassaient et de la délivrer et de ne pas se venger. Présenter la nation et son gouvernement comme innocens des dernières convulsions de Bonaparte n'eût pas été juste ; l'un et l'autre étaient coupables de mollesse. Mais les étrangers se jugeaient-ils innocens d'avoir si bien casé Napoléon, empereur, dans l'île d'Elbe, un pied sur la France, un pied sur l'Italie? et ne fallait-il pas, étrangers et Français, également inhabiles ou abusés, se dire après ce pénible rêve des Cent-Jours :

Veniam petimusque damusque vicissim?

L'oubli de cette maxime a laissé dans l'esprit français un long et lumineux sillon de ressentiment contre l'intervention étrangère; et puis, au gré même des intérêts étrangers bien compris, la prévoyance méditative ne réprouvait-elle pas de leur part la tentation d'une machiavélique vengeance? Se venger de la France entière, c'était fomenter la révolution ; et la révolution est de tous les pays; c'est le Génie de l'enfer armé contre rois et peuples, contre tous les trônes et toutes les propriétés.

Deux caractères hostiles dominaient en ce traité : on exigeait de la France une rançon en or d'environ mille millions ; somme inouïe : et, autre chose inouïe jusqu'alors dans son histoire, on l'obligeait à faire rétrograder la ligne de ses frontières.

D'autre part aussi, plus d'habileté aurait préparé à Louis XVIII et à son ministère deux moyens de faire face au traité proposé ou imposé.

Si M. le Dauphin eût campé sur la Loire à la tête de cent mille hommes, Louis XVIII aurait pu appuyer de très-bonnes raisons par de très-bons soldats.

Si la *chambre* eût été rassemblée hors de Paris et plus ou moins rapprochée en ses élémens des anciens États-généraux, le roi aurait pu dire : Je n'ai pas le droit d'aliéner seul le territoire français.

Ni l'un ni l'autre.

On s'était plu à n'avoir pas un soldat, et à dissoudre les efforts ébauchés par M. le Dauphin pour former en état compacte un corps d'armée et un corps de provinces monarchiques.

En donnant à Paris le spectacle d'une chambre *introuvable*, on s'était occupé à lui arracher d'abusifs serments et on avait comprimé sa vigueur native. Protester contre l'empiétement du roi sur le droit dévolu à la nation seule de consentir à des cessions territoriales, eût été acte de vigueur ; cette protestation eût pu être la ressource du ministère, son bouclier contre les puissances ; mais il y aurait

vu un acte factieux. Il était pressé par les constitutionnels de mettre au grand jour la charte et les rhéteurs; c'était là l'essentiel. Peut-être imaginait-il lui-même que la cession du territoire français était dans les droits du monarque. On se tut donc de part et d'autre; le traité fut signé, communiqué, renfermé: tout fut dit. Il n'y eut plus qu'à inventer les millions et à déserter Landau.

Il est en France pourtant un principe qui dérive de la loi salique : c'est que le Roi n'est qu'usufruitier. Il ne peut donc aliéner. Aussi la loi traditionnelle n'attribue qu'aux États-généraux le droit de démembrer la monarchie. En leur absence, le parlement de Paris exerçait le droit d'annuler toute cession de territoire. On le vit sous Louis XI, quand ce monarque donnait pour épouse au Dauphin Marguerite d'Autriche; et encore n'accordait-il à la souveraineté autrichienne qu'une aliénation éventuelle. Le parlement de Paris reçut le traité, mais après avoir enregistré d'avance la déclaration qu'en aucun cas le pacte nouveau « ne pourrait préjudicier aux droits de la couronne. » Au fait, malgré les vicissitudes du territoire, sans cesse en France la couronne, emblème de la domination suprême, restait une. Que telle province passât d'un vassal à un autre, elle demeurait province française. Dans tout l'éclat de sa puissance, la maison de Bourgogne ne put soustraire la Belgique à la juridiction du parlement de Paris. Il n'y avait point de démembre-

ment effectif; et c'est quand il s'est agi d'une scission précise en faveur d'une couronne étrangère que les corps français prononcèrent souverainement la négative, ainsi qu'il arriva sous l'empereur Maximilien et sous son petit-fils Charles-Quint.

Il va sans dire que le temps était condition essentielle de l'incorporation d'un pays à la monarchie. Le fruit d'une victoire, d'une guerre, d'un règne même, n'était qu'une conquête passagère; le roi en disposait sans contredit. Ainsi Louis XV rendit les Pays-Bas, et Louis XVIII pouvait rendre la Savoie. Mais la frontière flamande faisait corps avec la France : un siècle avait scellé du sceau français les cinq villes abandonnées en 1815. L'abandon excéda le pouvoir légitime du roi. Ailleurs qu'à Paris, il eût excité un cri public; et le silence imprudemment contraint à Paris n'a fait qu'y déposer un germe de guerre et compromettre au tribunal de la postérité le ministre qui l'osa consacrer de son nom.

Certainement M. de Richelieu répugnait à de telles transactions. Mais désarmé, isolé, aveuglé, il ne connaissait qu'une arme, qu'un moyen de résistance; il offrait sa retraite : et tel fut l'ensemble extraordinaire des conjonctures, qu'aux yeux ébahis et des Français et des étrangers la retraite du faible ministre prenait une teinte de calamité publique.

Étrangers ni Français ne pouvaient choisir, il

est vrai, d'instrument plus commode. Par Français j'entends les Parisiens; le reste s'annulait. D'un côté donc, Paris et, dans Paris, une coterie bigarrée de constitutionnalisme et de bonapartisme; d'autre côté, la Russie et son fin ambassadeur le comte Pozzo faisaient du duc de Richelieu leur utile jouet. Tantôt ils usaient de ses vertus privées qui n'étaient pas sans charme. Que n'y sut-il borner son rôle en cette vie? il y aurait goûté le bonheur; il n'aurait pas préparé le malheur de son pays : présomption fatale à lui et à ses successeurs; présomption qui a légué la ruine, la destruction peut-être, à un bien bel empire!

Ce fut dans un de ces jeux cruels qu'après un an de lutte entre le principe du bien et le principe du mal, M. de Richelieu, poussé par l'ambassadeur russe, coupable de subir une telle impulsion, fasciné d'ailleurs par on ne sait quel vertige, provoqua l'ordonnance fameuse du 5 septembre 1816. La chambre « *introuvable* » fut dissoute : on jeta le dé dans de nouvelles élections.

Observer les fautes de la Restauration n'est pas assurément absoudre la révolution; c'est un terrible fléau que la peste. On appelle un médecin; il passera pour incapable, s'il ne sait pas la guérir : il sera criminel, s'il la propage.

La révolution reprit son mouvement de recrudescence à l'ordonnance du cinq septembre. Il fut rapidement développé par M. Decazes, nouveau mi-

nistre, qui, furtivement élevé par le duc de Richelieu, renversa son maître et poussa l'œuvre à l'excès.

Quand l'inavisé Richelieu succomba sous le faix qu'il avait cru pouvoir porter, il ne fallut pas creuser bien profondément pour découvrir la situation exacte de la France au dedans et au dehors. Peu de mots l'exprimaient : au dehors, pas un soldat; au dedans, pas un écu ni pas un ami. Les écus s'en allaient à la bourse payer l'étranger et créer l'agiotage : des amis ! Les vrais s'évanouirent par l'ordonnance du cinq septembre; les faux commencèrent ou continuèrent leur « *comédie de quinze ans.* »

Alors, et sous les auspices de M. Decazes, aristocrate par goût, mais par situation sociale ardent apôtre de la démocratie, alors, dis-je, fut proclamée la maxime absolue : « On ne doit pas être plus royaliste que le roi » : maxime turque que les Français, que les gentilshommes français surtout, ne sauraient admettre. Le gentilhomme, l'homme de la nation, est dévoué au roi membre et chef de la nation. Mais sa foi politique n'a pas en France pour patron la volonté royale, volonté mobile d'un monarque à l'autre. Il n'est pas en lui de se faire, comme le noble anglais, protestant avec Henri VIII, re-catholique avec Marie, re-protestant avec Élisabeth. Le patron de sa doctrine, la mesure de ses actions, c'est la foi de ses pères : c'est ce grand mot si décisif, si tranché, si sacré pour les Romains : *more majorum :* l'usage de nos ancêtres. Il n'est pas servile, ce mot

qui rend ou qui doit rendre la noblesse française aussi impassible à travers les fascinations de la jeune France qu'elle le fut sous la révolution, sous l'empire, et enfin dans les disgrâces dont la frappa Louis XVIII.

Aucun noble dans les emplois publics; plus de nobles même dans la chambre des députés; plus de *royalistes purs* dans la bourgeoisie, dans le peuple, nulle part. Ce sont des *ultras :* il faut qu'ils soient *en deçà* de leur conscience, de leur honneur, de leurs convictions : sinon ils sont *au delà* du roi, grief irrémissible. Vendéen ou Conventionnel, pour nous c'est tout un : le roi! le roi!

Tel fut le système, tel fut le cri de guerre du principal ministre M. Decazes, jeune et fervent promoteur en chef de la démocratie royale identifiée avec le roi démocratique. Hommes et choses tombèrent sous ses coups redoublés.

Entre les hommes, n'échappèrent à la ruine que les caractères infiniment dociles ou complaisamment pervertis. Quelques-uns subirent des procédés indignes. On vit alors les ignobles bancs de la police correctionnelle recevoir et M. Fiévée, sans égard pour ses talens ni pour ses services; et M. de La Mennais, sans respect ni pour sa renommée littéraire ni pour son caractère sacerdotal : contre-sens qui, tels que les miroirs ardens, ont consumé au foyer d'un dépit vengeur, ces deux hommes insignes. M. Fiévée, royaliste-accusé, fut mis aux prises

avec M. de Marchangy, royaliste-accusateur, comme pour donner au royalisme attéré le spectacle insultant de ses propres guerriers tombant dans les ténèbres sous le glaive l'un de l'autre! Le général Canuel languit dans les prisons; le général Donnadieu fut rassasié d'outrages; tous deux rejetés hors des emplois militaires, à peine tolérés dans les cadres, et tous deux généraux de la révolution, presque les seuls militaires franchement convertis aux Bourbons; bel exemple pour les généraux incorrigibles! Bientôt même tombèrent les hommes en quelque sorte mixtes, M. Lainé, par exemple, esprit qui paraissait assez léger en essence monarchique pour voguer sur le flot de la démocratie. Il s'y enfonça. M. Decazes, beaucoup plus habile, prit de lui le ministère de l'intérieur, se fit président du Conseil; et de toutes ces hauteurs il précipita les vagues.

Entre les choses, une surtout fut un point de mire : les élections. Comme un général qui, en un jour de bataille, pointe son artillerie sur la clef des redoutes, M. Decazes tendit à dominer les deux chambres. Il subjugua la chambre des pairs par une *fournée* de son choix; ce fut le mot reçu. Il donna l'autre chambre à la démocratie par une loi électorale qui conférait à la bourgeoisie le choix des députés; c'est-à-dire qui adjugeait aux contribuables de trois cents francs la tutelle de la richesse territoriale. L'impôt direct de trois cents francs devint

par ce mode l'égal de l'impôt de trois mille ou de trente mille francs. En bonne justice il aurait dû être à son tour égalé par l'impôt de trente francs ou de trois francs, le plus modeste de tous ces degrés. Mais non : conférer la puissance à l'état moyen pour opérer le nivellement de l'étage supérieur et la compression de l'étage inférieur, fut l'objet du monarque et de son ministre favorisé. On crut pouvoir embrasser ou repousser à sa fantaisie la force du nombre. Il fallait un glaive qui frappât d'estoc au-dessus, de taille au-dessous. On le fit.

Le succès de la combinaison électorale ne fut pas facile ; et Louis XVIII (écoutez bien l'histoire au front sévère qui raconte), Louis XVIII y aida d'un cœur merveilleux. Sa main avait pris la plume pour nommer pairs tous les fauteurs de Napoléon. Sa main ! ce ne fut pas assez. Toute sa personne se mit en mouvement pour asservir le choix futur des députés à la loi électorale. On la discutait, cette loi, à la chambre des pairs. Le jour était venu de voter pour ou contre : les voix semblaient se balancer. Il faisait ce jour-là un temps affreux, un vent épouvantable ; des toits de Paris pleuvaient les tuiles. Louis XVIII (je l'ai vu) se donna le plaisir d'une longue promenade, chargea sa voiture de trois ou quatre pairs qu'il ravissait à l'opposition, et les mena et promena et ramena jusqu'à l'heure du repas du soir ; moyen en vérité aussi magnanime qu'habile.

Servis à souhait, le roi et son ministre firent aus-

sitôt mouvoir le chef-d'œuvre nouveau. Son jeu fut bon. Paris élut pour députés les coryphées de la révolution ; M. de Lafayette fut nommé dans le Maine, pays de Chouans ; et la Vendée, la fidèle Vendée, se fit *représenter* (si bien le gouvernement représentatif accomplissait son nom !), la Vendée, dis-je, fut, en un seul tour de scrutin, représentée par l'avocat Manuel, fameux Provençal, dénué d'un pouce de terre en Vendée, ancien secrétaire de Fouché, et l'orateur favori et puissant de la chambre antilégitime des Cent-Jours.

Il n'était pas très-difficile d'entrevoir où la monarchie allait cheminer en deux ou trois années d'un jeu si parfait. Les pressentimens prophétiques jaillirent de plusieurs bouches. Qu'on me permette de citer le mien : il fut imprimé ; il a aussi une date certaine, et il ne fut que trop précis. C'était en automne 1818 (1).

« Le livre de l'avenir est ouvert devant nous », disais-je. « Il se pourrait que la royauté légitime pas-« sât d'une sécurité profonde à un réveil pénible. Il « se pourrait que *dix-huit cent vingt* donnât au monde « une copie trop fidèle de 1792 ou de 1688. Hélas ! le « château des Tuileries touche à la place Louis XV. « L'intervalle n'est qu'un jardin, lieu d'enchante-« ment, qu'on parcourt en un quart d'heure à tra-

(1) *Observations sur les élections et sur le ministère.* Chez Le Normant, rue de Seine, n° 8. — Page 15.

« vers les jeux de l'enfance et les promenades de « l'homme mûr, tristement pensif entre cette place « et ce palais. »

1820! Et à peine elle commençait, cette année indiquée par le sinistre présage, que le poignard de Louvel abattait M. le duc de Berry, convoitant l'ineffable office de tarir à sa source le sang des Bourbons.

1688! Autre année significative de la chute d'une dynastie ; et le signe est devenu, en douze ans, une réalité; la commémoration, une répétition.

Et en même temps la place Louis XV, si près des *jeux* constitutionnels, a vu, sinon établir l'échafaud de Louis XVI, du moins démolir la pierre expiatoire ; et, par ce sacrilége, elle a vu rejaillir encore des entrailles du sol le sang du roi martyr; elle a vu de nouveau ainsi inaugurer le régicide!

Étonnantes conséquences de la vérité que Dieu a mise dans ses faits, et de la fausseté que l'homme ose mettre dans ses théories, dans ses sentimens, dans ses actes privés ou publics!

Je dois dire à l'honneur de l'infortuné duc de Berry que ses yeux s'étaient dessillés, tandis que ceux du roi son oncle s'obscurcissaient de plus en plus. En 1815, je l'ai peint infatué des innovations; il me repoussait alors. En 1820, et le jour même de son assassinat, quelques heures auparavant, à midi, il daignait m'exprimer la sympathie et de ses affections et de ses opinions. Dieu! quel souvenir se retrace à moi! Le lendemain autre midi, autre as-

pect. Il me fut donné de contempler cette victime immolée, inanimée, étendue sur une table dans une salle basse du Louvre, les traits encore tordus par les convulsions de la douleur, réduite au cortége de trois prêtres récitant l'office des morts, et de quatre ou cinq amis frappés de stupeur ou enfoncés dans la méditation des fautes et de leurs fruits mortels.

A ce coup de tonnerre, une grande énergie et une grande habileté auraient porté au pinacle le parti royaliste : il pleura. Une sensibilité vulgaire et le simple bon sens auraient reporté soudain le roi dans la ligne droite; il persista dans les voies obliques.

Sous ces craintifs auspices, le ministre favori expédia autant de courriers qu'il en fallait pour promulguer *l'isolement* du crime. Vain appel à la crédulité! le Roi se fit d'autres ministres; mais la langueur, l'irrésolution, le manichéisme, continuèrent de régner un an encore après le nouveau régicide.

Tout ceci est invraisemblable, mais est vrai; quels yeux ne l'ont vu? quels écrits le nient? quels esprits attentifs n'en furent stupéfaits?

Il fallut un acte de violence démocratique pour ramener ou entraîner le roi Louis XVIII dans les bras monarchiques des royalistes. Ce fut la chambre des députés qui lui arracha ses ministres mitoyens et qui lui imposa des hommes nouveaux, choisis

entre les conducteurs royalistes des deux chambres. Le coup fut sensible à Louis XVIII. Quelque temps ensuite il disait à l'un des membres du nouveau ministère, Mathieu de Montmorency qui me répéta aussitôt ces paroles : « Je suis content de mes ministres : mais je n'oublierai jamais comment ils m'ont été donnés. » Être envers les royalistes, Roi absolu ; être avec leurs adversaires Roi constitutionnel, eût été vraiment une situation commode. Les choses ne se comportent pas en telle sorte. De part ou d'autre il y avait trop ou trop peu. Les royalistes, las enfin, repoussèrent de la main ce breuvage aigri d'absolutisme infusé dans le démocratisme. Au vrai, le roi s'était fait par la Charte le serviteur des Chambres. Il était, non de saine politique, mais de saine logique, qu'il reçût d'elles ses ministres ; car sans elles ses ministres ne pouvaient rien. La Charte avait ainsi transposé dans les chambres la souveraineté. Ce fut le secret d'État, *l'arcanum imperii ;* dont Louis XVIII sentit alors le goût fort constitutionnel, mais fort amer. D'un mauvais principe sortit pour la première fois un fruit qui parut bon et qui, néanmoins, par l'efficacité de son origine dépravée, ne tarda pas à se corrompre. Une seconde fois, en 1830, le germe a produit son grain. Ce dernier est tout à fait conforme au principe constitutionnel et tout à fait adverse à l'ancienne monarchie.

L'administration royaliste qui a tenu pendant six ans les rênes de l'État forme en ces conjonctures un

épisode assez remarquable par sa marche et assez important en ses conséquences pour mériter un chapitre particulier... Une crise de santé qui se termine à l'agonie!!

Digitized by Google

CHAPITRE II.

DU MINISTÈRE DIT ROYALISTE.

Longtemps chef du *côté droit*, calme, habile et subtil en toute discussion et même en ses entretiens privés, M. de Villèle fut accepté par Louis XVIII en 1821 pour être l'arbitre du nouveau ministère. Le député donna *l'intérieur* à son ami M. Corbière, qui de sa vie n'avait gouverné un village; *les sceaux*, à l'infortuné Peyronnet moins grand alors qu'aujourd'hui; le *dehors* au vertueux mais léger duc de Montmorency; il s'attribua les finances. Plus tard, il se donna la Présidence du conseil; il fut premier ministre; il fut roi de fait sous le règne nominal de deux monarques.

On a donné à cette administration l'épithète spéciale de « *ministère royaliste.* » Elle y a droit comparativement à celles qui précédèrent, à celles qui suivirent. Dans le sens absolu, pesée et mesurée à ces poids et mesures qui trouvent légères les intentions, qui donnent au mal et au bien leur valeur nette et précise, hélas! non, elle n'y a pas droit.

De ces nouveaux guides de l'État, tous, à l'excep-

tion de M. de Corbière, m'étaient familièrement connus. M. de Villèle était mon compatriote, mon allié, j'ai presque dit mon émule avant sa haute renommée; car aux élections faites à Toulouse en 1815, tous deux concurrens aux mêmes suffrages, nous en obtinmes l'un et l'autre un nombre égal. Une intime amitié m'unissait au duc Mathieu de Montmorency. J'avais reçu littéralement, physiquement, entre mes mains à Bourges le serment de M. de Peyronnet, la première fois qu'il fut nommé procureur général. J'avais été le collègue dans le Midi de M. de Damas appelé vers cette époque au ministère de la guerre. Sous l'empire de tant de rapports séducteurs, parler, sentir, juger, comme si l'on ne connaissait « *ni Othon, ni Vitellius* », quelle tâche! elle est difficile. Mais l'engagement a été pris: il sera tenu.

Un mot va d'abord suffire à exprimer mon opinion finale: *corruptio optimi pessima.* « Rien de pis que la corruption du mieux » : déplorable épigraphe du ministère qui régna de 1821 à 1828.

Issu de la démocratie, le ministère fut constamment démocratique : rien ne domina sa vicieuse origine.

Définir les mots qu'on emploie est la première loi du discours. Mais tout ce qui précède explique suffisamment le sens de mon langage. Attribuant au chef des Bourbons un système de démocratie, l'on comprendra sans peine que je peux imputer des

idées et des actes démocratiques à des ministres d'ailleurs affectionnés à la personne des Bourbons. Omettons les velléités des personnes : ne considérons que les faits, la tendance, les résultats.

Ces faits, observons-les d'abord dans l'action du nouveau ministère sur les corps monarchiques et sur les hommes de la monarchie.

On a vu dans les livres antérieurs comme elle fut nulle et souvent hostile envers le clergé et la noblesse. Abattus par les révolutions, inspirés d'un nouveau et léger souffle de vie par Napoléon, variant de la vie à la mort ou de la mort à la vie suivant les phases de l'une et de l'autre Restauration, ces corps périrent comme ils peuvent périr, sous le ministère appelé royaliste. Les idées du ministère à leur égard furent singulièrement étroites. Son système était de les laisser mourir; la noblesse, par la chambre des pairs qui fut sans cesse à ses yeux la noblesse unique; le clergé, par l'isolement où il ne cessa d'en retenir les chefs, à l'imitation traditionnelle de ses prédécesseurs. Mais ceux-ci étaient d'une race ennemie. Lui, se donnait pour être membre de la famille : et la société vit en ces corps sacrés l'image du père que l'abandon d'un fils, son dernier espoir, livre à la consomption lente d'une existence qui se dissout.

L'action du ministère envers les serviteurs des Bourbons fut moins souillée d'indifférence : car il y allait de sa vie. Les persécutions insensées du roi Louis XVIII et de son ministre M. Decazes contre

les royalistes cessèrent. Une sorte d'équilibre se rétablit dans les bassins de la faveur : mais il n'y eut qu'équilibre, et encore il fut lent; il fut comme furtif.

Un contraste invariable se peut remarquer dans les vicissitudes de la révolution et explique en partie ses presque invariables succès : c'est la manière dont ses fauteurs ou ses ennemis usent de la victoire. Ses fauteurs tranchent, vont par masses, nettoient le champ de bataille; telle on la vit aux Cent-Jours de 1815 : telle en 1830. Au contraire ses adversaires victorieux tâtonnent, opèrent un à un, semblent rougir de leurs camarades, renier leur uniforme, adopter l'habit et l'arme du vaincu.

J'ignore si le mot prêté à Monsieur (depuis Charles X) à son premier retour dans le royaume en 1814, est exact : « Rien n'est changé : il n'y a qu'un Français de plus. » Dit ou inventé, ce compliment qui traduit un vainqueur en déserteur, sembla devenir la maxime du ministère Villèle et Corbière. Ils héritèrent sans façon des hommes et du mécanisme du temps antérieur, et dirent : rien ne sera changé : nous voici : tout est là.

Bien des emplois publics sans contredit acquirent des titulaires nouveaux. Mais dans la dispensation de ces emplois, dans le choix de ces titulaires, on sentit aussitôt le vide moral et la négation des principes.

Deux voies effectivement s'ouvrirent vers les em-

plois : l'une, fut la recommandation d'anciens services; l'autre, la qualification de député.

La première fut à peu près nulle. Où en était le juge? le roi! il subissait, plus qu'il ne choyait, ses défenseurs. Les ministres nouveaux! ils ignoraient tout, hommes et choses. La chambre où le roi les prit était leur berceau; la tribune, leur horizon. Par delà, services militaires ou diplomatiques, administrateurs, magistrats, tout s'évaporait, tout se rapetissait à leurs yeux dans un vague lointain, comme du haut d'un monticule aride il semble que dans la plaine les arbres et les herbes soient à l'unisson. C'est pourtant bien dans la plaine que croissent les ombrages, que mûrissent les récoltes; et le chêne y étend mieux ses branches que le buisson. Mais qu'apercevait-on du roc sec qu'on atteignait haletant? il circonscrivait tout le royaume; il y bornait toute vue. Rien ailleurs qu'aux chambres; point d'autres services; point de plus anciens services : nul n'avait de droits; tout commençait.

La seconde voie au contraire devint peu à peu exclusive. Ce fut le type du droit, que le choix d'un tel *banc* à la chambre des députés. Engager sa voix au ministère fut beau; lui procurer dix voix fut superbe. Le dispensateur de dix voix, même de quatre, fut apte à tout. Si n'était lui-même, c'était un frère, un neveu, un cousin. L'empire des services uniquement relatifs à la législature acquit un tel ascendant que bientôt le grand mérite ou le grand

démérite des préfets fut exclusivement déterminé par le succès ou par l'échec dans les arènes électorales. Il faut rendre à M. Decazes cette justice : rarement son administration considéra le gouvernement civil des provinces sous ce mesquin et insipide aspect. Il ne mit pas tout l'État dans les Chambres. Je doute qu'en dehors de ses intérêts personnels il eût fait dans ses opinions une part si large à la démocratie.

Du point de vue où le ministère éclos des chambres se plaça, deux effets prompts résultèrent : tous deux en sens inverse de la monarchie.

Le pouvoir effectif du monarque, son action exécutive ou préventive sur ses provinces, déclina. Napoléon avait divisé son vaste empire en parcelles monarchiques : à chacune, on le sait, présidait son lieutenant qui, sous le titre de préfet, maintenait sur chaque point la force du chef suprême, apportant la soumission des sujets à ce chef, devant rapporter les bienfaits du chef aux sujets. Ce fut comme un fanal lumineux de puissance exécutrice allumé en chaque lieu éminent. Ainsi Napoléon tempérait les dangers de la centralisation parisienne. Il voyait tout : il était vu de tout. Çà et là, il se ménageait des lieux d'appui, de résistance, même de retraite. Ces foyers qui durent entretenir de toutes parts la chaleur de la force, il n'y préposa que bien rarement des mains novices ou débiles. En général les préfets de son choix furent, autant que le permettait sa

position extraordinaire, des hommes de cœur ou des hommes d'esprit. Le malheur de son système était le caractère guerrier dont il imprégnait toutes les émanations de sa tête formidable. J'ai déjà remarqué qu'il fit trop de ses préfets d'impitoyables recruteurs, comme le ministère Villèle-Corbière en fit d'insipides électeurs. De part et d'autre il y eut un abus fatal : mais le premier ne signala que la dureté qu'on hait; le second fut un signe et une cause de déconsidération qui use et dissout. Le dernier est pire envers l'ordre général.

C'est entre deux excès que le créateur de l'homme combina les élémens de notre vie. L'air pèse et il faut qu'il pèse pour que l'homme respire. Mais aggravez sa pesanteur : il oppresse alors, il étouffe. D'autre part, trop subtil, trop raréfié, il cesse d'être respirable : il fait jaillir le sang des veines ; il tue. Effet semblable des deux extrêmes.... Oh ! comme en toute chose les ouvrages divins se rient de la facture humaine !

L'institution des préfectures, instrument de despotisme ou puissant moteur de bien public, suivant la main qui faisait mouvoir ses ressorts, ne fut pas comprise du ministère royaliste. Il la démonta ; il transposa dans les corps délibérans la cheville ouvrière de l'administration. Alors la force exécutrice s'atténua de jour en jour dans les provinces. Chargé de l'y entretenir, M. de Corbière, il faut le redire, n'y vit et n'y fit que des brouillards. Jurisconsulte

savant et spirituel, il éclaircissait les points litigieux : esprit apte au conseil, inepte à agir (concours qui n'est pas rare parmi les hommes); administrateur insouciant et tour à tour brusque ou passif; il semblait né pour l'inertie; et on le fit chef d'hommes nécessairement actifs, d'hommes préposés pour mettre en branle tout le mécanisme du royaume!

Non-seulement il ignorait et voulait ignorer les intérêts locaux; mais il n'imaginait point que la mission précise des préfets du roi dût consister à féconder au nom du roi la prospérité de chaque lieu; qu'en conséquence chaque préfet, préposé à l'une des parcelles du royaume, devait avoir le temps d'en étudier les intérêts positifs, les besoins, les mœurs, les habitans et leurs classes diverses; qu'ils devaient donc séjourner longtemps dans le pays où ils arrivaient de la part du roi, s'y incorporer et mutuellement incorporer le pays en eux, afin de rapporter à la dynastie régnante, type et gage du salut commun, un tout homogène, une masse d'affections et de bienfaits réciproques.

Sous Napoléon, les mutations étaient rares : aux yeux d'un tel guerrier, pourtant, il pouvait y avoir de l'analogie entre les généraux de l'ordre militaire et les généraux de l'ordre civil. Mais ses yeux étaient plus perçans; autre à ses regards fut le Commandant militaire ordonnant, tantôt au nord, tantôt au sud, un mouvement par le flanc gauche à ses soldats partout automates; autre le Préfet maniant des

esprits bretons, flamands ou provençaux. Si partout l'artillerie opère de même, les pays agricoles, maritimes, manufacturiers, offrent à l'administrateur des intérêts fort divers. Partout le régime du soldat est à peu près semblable : partout, au contraire, varient les degrés du bien-être pour les hôpitaux, pour l'instruction, pour les communications, etc., et les degrés de ressources ou de prévoyance qu'exigent les uns ou les autres. Qu'ont de semblable les ressources locales qui entretiennent ou créent des établissemens, soit à Lyon, soit à Quimper-Corentin, cités passablement différentes? Qu'à ces notions détaillées on ajoute celles qu'en fait de révolutions passées et futures il importait d'obtenir, en quelque sorte une à une, sur les passions et sur les hommes notables dans les divers partis politiques ; on évaluera la durée du séjour nécessaire au préfet pour connaître à fond le territoire qu'il venait gouverner. Je mets en fait que trois ans ne suffisaient pas au préfet le plus appliqué.

Ces différences entre les offices militaires ou civils, Napoléon les vit ou les devina. Le ministère royaliste ne sut ni les voir ni les deviner. Les préfets n'étaient plus que la *matière électorale*; leurs mutations ne furent plus que des calculs électoraux. On les donna en spectacle entre deux jeux fort peu graves : le jeu de barres, par lequel ils couraient l'un sur l'autre ; le jeu de colin-maillard, par lequel ils ne voyaient clair nulle part. Non moins aveugle, leur

ministre en sa cécité appelait le vagabondage qu'il ordonnait, *faire un mouvement.*

Deux faits vont me suffire pour caractériser le train du ministère de l'intérieur où proprement résidait le gouvernement tout entier, l'avenir tout entier de la France.

En cinq ans de relations hiérarchiques entre M. de Corbière et moi, pas une ligne de sa main; pas un mot. De loin en loin, sa signature. Or je ne sache pas avoir joui d'un privilége exclusif. Nous écrivions à je ne sais quel être abstrait, appelé « *ministère de l'intérieur.* » L'être abstrait datait ses réponses du même titre. Tout donc devenait à la fois impalpable et matériel; de l'âme, de la correspondance entre les idées et les vues, de l'instruction réciproque, nul vestige. Au contraire, dix ans plus tôt, parmi les agitations de 1814, pas un mois ne s'écoulait sans que du cabinet de M. l'abbé de Montesquiou, faible ministre, mais esprit délicat et attentif, des lettres autographes ne me parvinssent sans intermédiaire, où se peignaient en relief sa pensée intime, ses vues parfois contradictoires, réfléchies pourtant, son âme expansive, son jugement sur nos actes, son blâme ou son suffrage. L'impression en était autre que le style inanimé de sous-ordres inconnus, gens de mérite sans doute, mais en général dédaignés des hommes investis d'un caractère public. On a donné, et avec raison, à cette administration sourde, aveugle et muette, le nom de « *bureaucratie.* » Que fai-

saient son suffrage et son blâme à l'accomplissement de devoirs variés et pénibles? Quelle émulation excitaient ces fantômes taciturnes? et vraiment, comme, à la perspective des révolutions imminentes, l'esprit de dévouement a dû s'échauffer, se sublimer dans ce phosphore éteint?

Voici l'autre trait caractéristique. Dans la monarchie le passage d'un règne à un autre est une crise. A la mort de Louis XVIII, devait s'ouvrir une crise plus ou moins périlleuse: car, depuis cinquante ans, c'était la première transition de ce genre; depuis la Restauration, tous les yeux s'étaient souvent fixés sur l'opposition réelle ou présumée entre le roi Louis XVIII et son successeur naturel. Dès lors rivalité active entre les partisans de l'un et de l'autre. Dès lors conflit probable; choc périlleux au nouveau trône; occasion, propice aux révolutionnaires; intervention soudaine de leur part, possible. Ces idées étaient fort simples.

Vers 1817, Louis XVIII essuya une maladie qu'on dérobait au public. J'occupais la préfecture de Bourges, centre du royaume. Trois routes du nord au midi traversent ce pays. Au premier indice d'un danger éventuel que le ministère ne pouvait ni ne voulait révéler, je m'assurai de ces routes; je dépêchai un homme de confiance à M. le marquis de Vaulchier, alors préfet de Mâcon, pour l'engager à couper la ligne télégraphique de Paris à Lyon; et un autre de mes collègues, le comte du Hamel, préfet de

Poitiers, dut intercepter aussi la route de Paris à Bordeaux. Ainsi, le cas fatal échéant, le midi aurait pu être préservé des secousses du nord. De menus frais résultèrent de ces précautions spontanées : M. Decazes, alors ministre de la police, en ordonna, sans la moindre façon, sans connaître même leur objet, le remboursement sur les fonds spéciaux de son ministère. Vint 1824 ; impossible de voiler la sérieuse et lente agonie du roi Louis XVIII. Je reçus à Tulle l'ordre d'assister à des prières publiques. Nulle autre prévision de cas fortuits ne me fut prescrite. Agissant dans ma sphère alors plus restreinte, je n'eus à transmettre au ministre qu'une note exiguë de menus frais consommés pour le service éventuel de l'État. En 1817, la dépense irrégulière n'avait pas été repoussée ; en 1824, elle était irrégulière encore. Il était clair qu'on n'avait pas fait un devis estimatif des chances d'ordre ou de trouble ; ce devis n'avait pas été envoyé au ministère ; les bureaux du ministère ne s'étaient pas donné plusieurs mois pour l'examiner, pour l'approuver, pour ordonner les fonds. Que d'omissions ! A la vérité, entre l'annonce de l'agonie et l'annonce de la mort, il ne s'était écoulé que cinq jours : c'était égal ; la légalité avait été un peu enfreinte : et puis tout semblait fini ; la succession avait coulé sans encombre ; Charles X était proclamé. *Passato il pericolo, gabbato il santo.* Bref, plus épineux que l'illégitimiste M. de Decazes, le légitimiste M. de

Corbière dénia le minime remboursement. Je lui fis à Paris, sur ce déni étrange, mes observations de vive voix. « Eh! mais, aucun autre préfet n'a « songé à tout cela », me dit-il brusquement. J'arrêtai sur mes lèvres la seule réponse à faire : « Tant « pis pour eux, tant pis pour vous. » Il ajouta : « Voyez comme tout s'est passé à souhait. » Je repris : « Le trône de Paris était-il plus solide que celui de Pétersbourg? et voyez à quel fil a tenu, dans le même temps, sur la place d'Isaac, l'héritage de l'empereur Alexandre, recueilli à travers les boulets par l'empereur Nicolas? » — « Il n'y avait nulle apparence de danger », continua-t-il. — « Il n'y a nulle apparence », poursuivis-je aussi, « que Stras- « bourg soit surpris la nuit prochaine : ses rem- « parts en seront-ils moins, ce soir, garnis de « sentinelles? »

Transportons-nous d'avance à six années plus tard que ce dialogue : nous voyons en 1824 le trône du roi Charles X joué à pair ou non et se maintenir; nous allons le voir, en 1830, joué à un autre pair ou non et succomber. Sont-ils innocens de la chute les ministres qui en 1824 donnèrent le premier exemple? et dans leur temps ont-ils, plus que leurs prédécesseurs, imaginé que le royaume était ou devait être composé de provinces?

Mais pourquoi donc, avec l'aptitude au conseil et l'incapacité d'agir, M. de Corbière, investi par un coup de dé, de l'administration intérieure, ne s'y

donna-t-il pas, comme il advient en Angleterre, un auxiliaire habile qu'on appelle sous-secrétaire d'État?

C'était, disait-on, parce qu'un ministre, exposé sans cesse à des interpellations minutieuses de la part des députés, doit sans cesse être prêt à la riposte sur tous les faits impugnés. En d'autres termes, c'était reconnaître le vasselage des ministres du roi envers la législature; c'était professer l'adhésion au déplacement de l'action monarchique.

Un autre motif plus réel expliquait l'isolement et la léthargie du jurisconsulte savant, intelligent, parfait en probité, mais mal à propos transmué en ministre de l'intérieur. Le gouvernement représentatif avait posé ce problème: aplanir une plaine entrecoupée de collines en laissant sur pied ces mêmes collines. Résoudre le problème n'était pas chose aisée. Ces incommodes monticules, c'étaient les volontés multipliformes qui hérissaient le conseil du roi, la chambre des députés, la chambre des pairs. M. de Villèle prétendit tout aplatir sans rien démolir. Il aplanit les pairs récalcitrans par des pairs de sa façon; les députés, par la séduction d'abord et puis par la corruption; le conseil des ministres, en y assurant tout empire à sa volonté. L'administration intérieure en d'autres mains qu'en celles d'un collègue, intime, docile et endormi, aurait produit des heurts et gênes fréquens. Ces trois qualités s'unissaient dans M. de Corbière: son ami livra à ses in-

Digitized by Google

habiles mains la manutention intérieure du royaume. Alors donc la volonté du premier ministre put rouler comme une boule sur une surface plane où les collines n'étaient plus qu'une illusion de l'œil. Mais quelle responsabilité a suivi la boule sitôt qu'on a pu discerner quel contraste entre la main directrice et le but atteint ?

J'ai dit que deux effets antimonarchiques résultèrent d'abord du point de vue où se plaça le ministère de 1822. Nous venons de voir se détendre entre les mains des préfets l'action exécutrice du monarque. En sens inverse, et avec rapidité, s'éleva entre les mains des députés l'action démocratique. Non-seulement leur assemblée dominait par ses lois : ce pouvoir, ils le tenaient de la Charte ; mais chaque député dominait ou tendait à dominer dans sa province : ce fut l'esprit du ministère dit royaliste ; il fallut que l'homme du roi ou subît les vœux personnels du député, ou engageât une lutte personnelle. Dans le premier cas, il était fêté et prôné pendant qu'il abaissait l'autorité royale ; dans le second, il ne pouvait pas plus déplaire, pas plus mal faire sa cour au ministère. « Le meilleur préfet, » disait textuellement M. de Corbière, « est celui de qui on parle le moins. » Tout céder fut donc merveille ; chicaner le terrain où débordait la démocratie fut un tort immense. Ce fut au gré de chaque député que se distribuaient sur chaque lieu le crédit, l'influence, les préférences, ces moyens moraux que Napoléon avait confiés aux

préfets, ses lieutenans. Jusqu'alors on marchait sous leur bannière; vite la foule se porta vers l'autre étendard levé et grandissant. Qui de nous n'a vu au loin la force royale s'abaisser à mesure que s'affaiblissait le caractère imprimé par Napoléon aux préfets de son empire; à mesure, au contraire, que s'exhaussait l'ascendant des députés jadis déprimés par l'Empire et maintenant exaltés par la Restauration ?

Cette menaçante oscillation fut, pour le ministère de 1822, le moindre des soucis. Il agit envers les préfets comme envers les nobles. Ces deux mots étaient devenus, aux oreilles des députés, synonymes d'ennemis; car tous deux signifiaient : défenseurs du pouvoir monarchique. Le ministère, ne voyant plus que Paris et députés, sacrifia les réalités aux ombres : et, sous ses auspices, à son exemple, l'assemblée législative, royaliste en parole et usurpatrice de fait, humble envers la personne du roi, hostile envers ses organes, peu à peu même hautaine envers les ministres donnés par la démocratie au trône, s'en alla minant, démolissant, renversant enfin et nobles et préfets et ministres et trône.

Le pouvoir dont se jouaient les ministres pivotait sur les élections; ils le savaient; ils exigeaient que l'influence des préfets leur envoyât des députés exquis : c'est-à-dire excessivement dociles. De là dans l'usage ou l'abus du pouvoir royal, cette contradiction continue dont le moindre tort était de fa-

tiguer le bon sens : agréer aux députés en minant l'influence des préfets, exiger l'influence des préfets pour obtenir des députés agréables.

De tels rouages, forgés d'ailleurs en plomb et fer creux, ne pouvaient fournir une longue route : il y fallut d'autres artifices.

Les élections, qui paraissaient tout aux yeux du ministère, étaient pour les chefs des départemens le plus insipide travail. Pour mon compte, je ne voulus qu'une fois y prendre une part incisive : il en résulta un fait minime qui ne fut pourtant pas en fin de compte sans graves conséquences. C'était dans le département de la Creuse, en 1824. Le candidat déplaisant s'appelait M. Rochon, président à la Cour royale de Limoges, magistrat instruit, singulièrement bizarre. Muni néanmoins d'une lettre favorable et directe de M. de Villèle, il la portait étalée sur son dos et attachée par deux rubans verts. Sa douce couleur était celle de l'espérance ; et avec raison. Son titre était là, bien réel pour les électeurs assouplis. Il parlait à leurs yeux. Ainsi patemment le ministère m'opposait un titre : secrètement il entendait que le porteur du titre fût éconduit. Brider d'une main, aiguillonner de l'autre, c'était de l'habileté ! il fallut un effort ! Le président et ses rubans furent repoussés. Il m'attaqua devant la Chambre en homme expert, en plaideur nourri des grands auteurs. Ce fut un procès fastidieux. Il fut gagné, grâce à la dialectique de deux dignes députés,

MM. du Hamel et de Chifflet. Mais, dans la lutte, pas un ministre n'ouvrit la bouche; il leur semblait que m'immoler au libéralisme c'était lui faire un sacrifice d'agréable odeur; c'était en même temps couvrir leur naïve innocence. La leçon dut me suffire : si j'avais eu le moindre attrait pour cette plate guerre, j'en eusse été guéri. Toutefois l'exemple fut par malheur aperçu aussi de mes collègues; et cet incident, si exigu, si menu, s'envenimant par les collisions du trouble général, concourut avec d'autres causes à ulcérer une plaie qui fut mortelle. Car vint la résolution téméraire de casser une chambre à majorité sûre. Vinrent les élections décisives de 1827. Les préfets se rappelèrent celles de 1824. Allaient-ils combattre, incertains de l'appui des ministres?..... Zèle et mémoire sympathisèrent mal. Plusieurs y mirent de la mollesse : elles furent manquées : une chambre surgit qui renversa le ministère, mina la monarchie, opéra la catastrophe de 1830. Hélas! on ne peut pas toujours dire : *ex nihilo nihil*. Le mol abandon d'un petit poste a causé plus d'une fois la déroute d'une armée.

Mais, en 1824, voir 1827, prévoir 1830! l'avenir était trop loin. Pour le moment tout fut à souhait. Des élections de 1824 était sortie une chambre éminemment docile. Une longue durée s'ouvrait devant elle; et M. de Villèle, arbitre de la confiance royale, président des ministres et de fait ministre unique,

n'eut plus qu'à méditer ce terrible vers inspiré par le sort de Fouquet :

> Le plus sage s'endort sur la foi des zéphirs.

Son malheur fut de croire à la corruption, et, le dirai-je? de ne croire qu'à elle; il espéra par elle remonter et retremper les lourds ressorts de son gouvernement : triste espoir! ce fut de la boue qui engorgea les tuyaux de plomb!

Non qu'à cet égard je sache rien de plus que les faits patens. Mais tel fait on l'ignore et on l'affirme. Qui de nous n'affirme à midi que les antipodes sont dans une nuit profonde?

Au vrai, les chefs du gouvernement représentatif ne peuvent en assurer la marche sans la corruption. Or, la corruption, qu'est-ce? c'est, au moral comme au physique, c'est chose essentiellement dissolvante, radicalement négative, privative de l'être: et, d'autre part, la corruption vend au poids de l'or l'existence même du gouvernement. Elle lui vend l'être et elle dissout l'être; en sorte que de part et d'autre, sous les deux faces, mû ou moteur, le gouvernement représentatif, entendu comme il l'est depuis l'adoption d'un faux anglicisme ou des théories modernes, est essentiellement impossible.

Considérant d'abord la seconde de ces deux thèses comme la plus générale en son application, savoir, que sous un tel gouvernement la patrie doit tôt ou

Digitized by Google

tard être à prix d'or, je m'arrêterai à un calcul court et simple. Un impôt de mille francs en terre constituait le tarif d'éligibilité; un impôt de cinq cents francs suffit aujourd'hui. Payer cinq cents francs d'impôt c'est posséder en terre un revenu de deux mille francs. Hors des professions lucratives de banquier, d'avocat, de négociant, la plupart des députés n'ont d'autre revenu que celui de leur terre. Un député de Toulon, de Brest, de Strasbourg arrive à Paris et en revient. Son voyage absorbe au moins le quart de son revenu: quatre mois de séjour absorbent les trois autres quarts. Comment vivre le reste de l'année? comment sustenter sa famille? il y réfléchit, quand se présente à lui un diplomate étranger qui lui dit : Voici trois mille francs, en voici quatre, en voici dix. Le négociateur tient le même langage à cent députés. Que coûte cette masse à dix mille francs par tête? un million. Qu'est-ce qu'un million dans le budget britannique ou même autrichien ou prussien? Dix mille francs ne suffisent pas: donnez vingt mille: que sont deux millions en Europe, à la manière dont les finances sont partout largement menées? une goutte d'eau. Sur quatre cents députés, cent réduits à l'aumône pour une bonne partie de l'année, résisteraient à la douceur de se métamorphoser par une boule blanche ou noire, en matadors à vingt mille francs de rente! Quoi! cent Aristides grecs, cent Fabricius romains, en France! à Paris! au XIXe siècle! non, non. La

goutte d'eau fera verser le verre : c'est infaillible. Or, avoir cent voix mobiles à volonté dans une session, c'est aujourd'hui posséder l'État. Nul marché n'est plus sûr ni plus commode à la diplomatie étrangère : et le gouvernement représentatif ouvre ainsi à la corruption cent fois, mille fois plus de chances mortelles pour la monarchie française que les mulets de Philippe de Macédoine ne lui en donnaient sur les orateurs vénaux de la Grèce pervertie, et que les généraux russes n'en découvraient dans les diètes polonaises où la corruption toutefois ne fut pas moins mortelle que la violence.

Deux ou quatre millions le plus haut prix de la France! et cette fière monarchie s'est livrée à un tel péril! et elle sommeille au bord de ce putride abîme!

On peut diviser en trois âges ou en trois modes le progrès de la corruption dans les gouvernemens dits représentatifs.

Le premier est ancien : l'Angleterre l'a inventé. Là, un électeur de dix louis de rente, arrive et vend sa voix. Le candidat qui l'achète, lui dit : Aujourd'hui vous boirez et mangerez à mes dépens. L'électeur réplique : Demain vous boirez et mangerez aux dépens du public ; et le marché est conclu.

Le second âge s'est développé en France. Une foule d'emplois publics en sont la monnaie. Son principe, c'est de ménager l'orgueil. Le négociateur se cache : c'est sa famille qui s'enrichit ; et c'est uniquement sa *bonté* qui spécule.

Le troisième mode a le mérite des deux autres : bref comme le premier, imperceptible comme le second. L'agiotage en est le but ; une confidence en est le moyen. Quel merveilleux ressort que la rente ! un mouvement de fonds publics associe à un lucre certain, mais invisible, électeurs et ministres, législature et même diplomatie.

Regarder la diplomatie comme incorruptible et comme incorruptrice serait un beau rêve. L'Angleterre, par exemple, sait partout à peu près *ce que vaut un homme*. Il est permis de croire au don annuel que recevait de sa libéralité, Dubois, le fameux ministre du Régent. Quarante mille livres sterling, de pension ! le don amical chaque année d'un million de francs ! la somme est tentante : et, s'il est vrai qu'aujourd'hui l'Europe soit à vendre, en faudrait-il beaucoup plus pour, et encore mieux qu'en 1715, se faire jour à travers et bien des législatures et bien des cabinets (1) ?

La corruption poussée à ce point d'effronterie qui signala le cabinet de Dubois, les diètes de Varsovie, les Conseils mêmes du Divan, ne fut certainement, sous la Restauration, qu'une hypothèse. Je la présente ici seulement comme émanation plus ou moins tardive, mais naturelle, mais certaine, d'une vicieuse

(1) Autre pronostic qui a précédé de loin Maroto, et qu'en ce moment (septembre 1839) Maroto et Londres n'ont voulu que trop tôt accomplir.

organisation. Sous le ministère de 1822 son action fut plus voilée, mieux drapée. Hâtons-nous de reconnaître d'abord qu'elle n'eut point de contact sordide avec les diplomates étrangers, sauf le tort de prêter une oreille trop attentive aux paroles erronées ou fallacieuses des deux ministres anglais et russe : tort qui datait du duc de Richelieu. Ensuite, dans les rapports ouverts entre les ministres et les députés, elle ne fut que progressive. Un délicat honneur s'imprégna dès longtemps sur la nation française : il dérivait du caractère propre à la noblesse et de sa longue influence sur les mœurs générales. La république, l'empire même, ne l'avaient point flétrie. Telle en était la pudeur, à l'avénement de la Restauration, que le candidat le plus avide des suffrages électoraux n'osait s'y présenter que de profil. Élue encore sous cette influence, la chambre de 1815 fut sondée par le ministère Fouché : elle fut pure, et ce ministère fut dissous. M. Decazes entama l'intégrité publique, en l'attaquant toutefois plus de front que par ruse. Mais l'artifice fut l'arme tranchante de M. de Villèle. Il débuta par une sage et saine opération. Les metteurs en œuvre de la Charte avaient divisé la France en cinq fractions dont une élisait chaque année un cinquième des députés. Rien de mieux que ce damier électoral pour inoculer à la France la fièvre continue. C'était donner à la peste un brevet de constance. En faisant élire une bonne fois les députés pour sept ans de suite, M. de Villèle

renvoya ou crut renvoyer au loin les époques du paroxysme. Alors s'ouvrit entre la chambre enchantée d'avance de sa longue vie, et le ministère non moins charmé de son propre avenir, un marché avantageux pour l'un et pour l'autre. Acheter pour si longtemps une puissance qui puisse tout, quelle tentation! on y succomba : les ministres du roi donnèrent aux moindres députés, même en style épistolaire, la qualification de *collègues*. Il semblait qu'ils missent le pouvoir royal en communauté. Aux complimens se joignit l'appât des emplois, soit honorifiques, soit pécuniaires. Bientôt les députés y débordèrent. Bientôt l'impulsion fut effrénée. Chacun courut pour soi; et, tout en s'efforçant de courir par une voie oblique, on ne put tromper que les aveugles. Enhardis par la fortune, les vendeurs en vinrent à poser en doctrine que tout député employé par l'État, fût-il employé à gagner des victoires, eût-il payé les lauriers de son sang, devait encore les payer de sa boule.

Elle n'était pas familière avec cette impudicité, la monarchie française; et son gouvernement représentatif la présentait alors aux yeux dans une étrange allure.

La monarchie anglaise, type de ce gouvernement, était bien loin aussi de cette publique flétrissure. On a dit que le ministre Walpole prétendait avoir en son portefeuille le tarif des consciences, et l'on a comparé M. de Villèle à Walpole : la différence est im-

mense. Au fond la chambre des communes n'a été jusqu'à sa réforme récente, n'est même encore peut-être, qu'un prolongement de la chambre des pairs. C'est l'aristocratie, non la démagogie, qui l'anime, la soutient, la guide au salut commun. On y pénètre en sacrifiant cinquante ou cent mille francs de sa propre bourse en frais d'élection, et l'on y demeure en possédant cinquante ou cent mille francs de revenu. Envers de tels personnages, la corruption se limite elle-même : son tarif est trop haut pour être général; les mœurs publiques peuvent n'en pas être violées. Mais, entre un revenu de deux à quatre mille francs et la corruption qui l'enlace, quelle chétive résistance d'un côté! quel mince effort de l'autre! le vaincu devient un exemple; la mode se fait. Si l'on répugne aux deniers comptans, l'on aime à choir en d'autres piéges. La morale, aliment de l'honneur public, s'efface; et la Société dépravée s'accroupit dans l'attente du fruit de son désordre immonde.

Ajoutons que le progrès de la corruption corrompit même le gouvernement corrupteur. La résistance d'abord, puis la simple hésitation, parurent, même dans les rangs amis, un tort irrémissible. On ne demanda plus seulement la même couleur; on exigea la même nuance; les caractères forts furent brisés; les talens indociles, écartés; les conseils mêmes furent importuns; et, par le déclin du penchant où se précipitent les passions humaines, on vit la démocratie

ministérielle prétendre entraîner au fond d'un despotisme insipide, non-seulement les actes, mais les opinions, mais les volontés.

De là vint cette scission déplorable et fameuse sous le nom de *défection*. Le premier tort appartint au ministère. En désertant ses propres maximes et ses partisans naturels, il donna l'exemple d'une désertion fatale. De ceux qui l'abandonnèrent, les uns avaient dédaigné la corruption ; quelques autres subirent en leurs cœurs l'influence de l'envie, de l'acrimonie, de l'ambition frustrée ; mais, de l'autre part, que de fautes et de griefs provoquèrent ces fermens hostiles ! Aliéner l'énergique La Bourdonnaye, l'éloquent Delalot, etc., s'efforcer à leur interdire même le théâtre de leurs talens, se désarmer de leur appui en face de la révolution ravivée, c'était assumer sur soi le formidable avenir ; et quand cet avenir survint plus tôt qu'on ne l'avait aperçu, lorsque le jeu se rengagea par les élections de 1827, et qu'on vit tous les coryphées du libéralisme rentrer en scène à Paris, à Meaux, à Versailles, en vain on revira de bord ; on dépêcha vite aux préfets des courriers ; on voulut, par des instructions bénignes, confondre dans la même faveur les nuances du royalisme : il ne fut plus temps : la bataille était livrée, mal menée, et perdue.

Une faute grave est imputable à ceux qu'un ressentiment fougueux emporta jusque dans les rangs ennemis. Coriolan, le connétable de Bourbon, furent

coupables : mais, je le répète, le premier tort fut aux ministres qui, à l'aspect des bataillons ennemis, osèrent rallumer ou ne surent pas éteindre les flambeaux d'une guerre intestine.

Ainsi, en première ligne des maux causés à l'État par le ministère historiquement signalé sous les noms de Villèle et Corbière, fut, nous l'avons primitivement remarqué, l'absence des principes constitutifs qui, dans la magnifique situation de 1822 à 1826, auraient pu restituer la monarchie sur sa base antique.

En seconde ligne, il convient de placer et le système corrupteur qui a énervé les serviteurs de la monarchie et ce système exclusif et rapetissé qui a scindé et annulé leur résistance à la révolution.

Notons, en troisième lieu, l'attitude qu'il a donnée à l'ordre judiciaire. Sous l'ancien régime, ces corps de juges, ces fiers parlemens dont les Capétiens usèrent avec habileté pour tout abattre aux pieds du trône, avaient poussé leur ambition jusqu'à la pensée de former un quatrième Ordre aux États-généraux : pensée naturellement fausse; car la magistrature, office public, est ou doit être incorporée dans l'Ordre des gentilshommes; elle en est portion essentielle; l'en distraire est schisme. La pensée de s'ériger en quatrième Ordre était, d'ailleurs, contraire à toutes nos lois constitutives; elle s'évanouit. Mais l'ambitieuse ardeur qui l'inspira avait élevé et cimenté, dans les parlemens judiciaires, une grande puissance

politique qui se tint debout jusqu'à la révolution. Maintenant rien ne restait. Dans l'esprit même de la royauté, au souvenir de leurs anciens services avait succédé la rancune envers leurs méfaits récens. S'ils avaient autrefois exhaussé le trône, souvent ils l'avaient ébranlé; à la fin, ils avaient concouru à l'abattre. Bannir du système politique les dépositaires de la justice, ce fut, depuis les États-généraux, la loi de tous les gouvernans : Assemblée constituante, République, Napoléon, tous maintinrent les magistrats dans la fonction isolée de juges civils.

Leur position ne fut point changée par la Charte de 1814; et, au contraire, en statuant dans son obscur langage, que « *la justice* émane du monarque » (mieux valait dire : la magistrature) : elle observait enfin l'ordre naturel; elle donnait au monarque dans les juges, non des rivaux, mais des appuis. Le ministère royaliste survint qui, fort mal à propos, se piqua de générosité; il rendit à la presse tous les droits qu'elle invoquait : elle en fit de la licence : c'est sa vie. Des procès politiques pullulèrent : on crut la désarmer admirablement en décernant la connaissance de ces délits aux juges et aux jurys. Les jurés et les juges rentrèrent avec solennité sur le théâtre des affaires publiques; la presse disant tout, ils se mêlèrent de tout; ils s'investirent surtout du droit de déterminer les limites entre la couronne et les sujets. Ce fut une énorme lice ouverte aux avocats, au public, aux débats les plus

scabreux. Exclu par les élections des corps législatifs, le libéralisme trompeur se précipita dans l'arène que l'imprudence lui rouvrait. Encore, dans les assemblées législatives, quelques obstacles, des murmures, le président, un fonds de pudeur imposé par le caractère public, pouvaient réfréner les orateurs. Dans l'arène judiciaire, nul encombre : bien loin de là; plus l'avocat fut effréné, plus il accrut sa renommée, sa fortune pécuniaire, sa prépondérance politique. Revêtu d'un habit qu'il déclare affranchi de toute contrainte, il se permit toute attaque contre les principes sociaux, contre la Restauration déjà frappée de langueur, contre Dieu même : car le dogme nouveau que « la loi doit être athée », date de cette licence. Puis, les journaux répétaient le plaidoyer incendiaire; et le bouclier impénétrable de l'ordre judiciaire couvrait ces journaux; et cent mille lecteurs de journaux apprenaient, par eux, jusqu'aux chansons de Bérenger, alors qu'un poëte blasphémateur prostitua aux moqueurs jusqu'à l'inauguration sainte de la puissance royale, osa profaner l'onction de Charles X en vaudeville de rue, souiller la Majesté à sa source, et dire au peuple français qui l'écouta sans rougir :

Ostendo-que tuum, generose Britannice, ventrem.

Le peuple français écouta sans rougir!... oh! qu'un heureux coup de baguette magique ne por-

tât-il ce peuple dans les rangs de son rival le peuple anglais, au lendemain du couronnement de la reine Vittoria! comme il n'aurait aperçu dans les rangs ni des Torys ni des Whigs ni même des Radicaux un chansonnier digne du moment, il aurait fourni son Bérenger. L'occasion prêtait; une fille de dix-huit ans, préposée à une Monarchie qui enveloppe le globe, couronnée et ointe et accolée suivant les rites les plus vieux, suivant les us les plus scrupuleux et assez bizarres, rien de plus récréatif. Au moins était-ce plus jovial que le spectacle de la cathédrale de Rheims où apparaissait le frère de Louis XVI après cinquante ans : deux Martyrs prédestinés à en sortir, l'un pour l'échafaud, l'autre pour l'exil! En Angleterre pourtant, la chanson n'eût pas fait fortune; Botany-Bay aurait reçu le chansonnier. Tel fut en France le délire des esprits que Bérenger effleuré à peine par la magistrature, eut pour hérauts de ses vers les rues, les journaux, et même les salons. Qu'on cède à l'Angleterre l'Empire des eaux; soit: mais qui donc lui céda aussi le sceptre des bienséances?

A l'incendie nouveau dont les tribunaux propageaient par mille voies les brandons, le choix des hommes qui composaient la magistrature n'opposait pas un point d'arrêt. On a vu comment diverses origines donnaient de diverses nuances à ce corps redoutable. Les gages de fortune, de naissance, de dévouement antérieur, n'y abondaient pas. Rien d'ail-

leurs de plus prestigieux que l'esprit de corps. Il se convertit vite en esprit d'usurpation: et telle ambition que l'individu n'aurait pas, le corps s'en saisit et la propage et la pousse à l'extrême. Un goût de l'ancien parlement se réveilla même dans la Cour royale de Paris, insigne théâtre des procès politiques. A la tête de cette Cour était M. Séguier, porteur d'un des beaux noms de la magistrature antique. Deux autres membres du parlement de Paris, MM. Pasquier et Sémonville, tous deux fort remarquables par la finesse de l'esprit et par la ductilité des opinions, tous deux lancés en d'autres sphères que la magistrature, mais ramenés vers elle par les combats de leur premier âge, tendaient à en refaire un corps politique. Des fantômes de pairs-juges ne leur suffisaient pas; il fallait que des illusions de parlement vinssent joindre leur ombre au tableau. Que le tableau devint un chaos; ce fut en vérité le moindre souci de ces deux zélés personnages: et le chancelier Dambray aussi, également issu d'origine parlementaire, homme d'une vertu admirable, meilleur royaliste que M. de Sémonville, mais moins clairvoyant que M. de Maupeou, fomentait de bonne foi la résurrection de l'ordre judiciaire à la vie politique. Il semblait qu'il n'y eût point de milieu entre l'arbitraire dont personne ne veut et le scandale dont personne n'aurait dû vouloir. Qu'un jury spécial, institué d'avance, présidé par le chancelier en personne et composé d'hommes consciencieux, mais

à haute stature et de professions différentes, délibérant à huis clos, sur défense prompte et sommaire, eût jugé les délits de la presse, qui aurait pu s'en plaindre? et qui n'eût trouvé bon que les tribunaux ordinaires ne fussent pas changés en antres de propagandisme salarié, déclamatoire, objet privilégié de toute la protection publique?

L'on vit donc surgir une force excentrique, nouvel élément de discorde. En vain on espéra la guider ou la captiver par la violence des procureurs-généraux; les talens et le dévouement de ceux-ci ne pouvaient tenir tête aux passions soulevées. De plus en plus, le public se fascina : et dans la plupart des procès suscités à la *tendance*, malgré les velléités du gouvernement,

« Tout Paris pour Chimène eut les yeux de Rodrigue. »

Ensuite, on attribua encore à la magistrature la décision des doutes en matière électorale; c'était l'introduire jusque dans le sanctuaire des pouvoirs politiques; c'était la rendre arbitre du sort même de de ces députés arbitres de la France. Pour tous les partis, c'était hasarder beaucoup. Nul parti en France n'est immortel; et, dans les balances du juge, l'équité politique est ou paraît toujours plus glissante que l'équité civile.

Au souvenir des procès politiques, survenus depuis 1830, décidez si l'infusion de la magistrature

dans la politique fut l'effet d'une vue sage ou téméraire.

Voici, en définitive, quelles furent les phases de cet ordre judiciaire, toujours si redoutable et par ses fonctions et par son vaste cortége. Napoléon avait laissé aux Bourbons des jugeurs. Les ministres de la Restauration firent des magistrats, et ils eurent raison; et de ces magistrats ils firent des maîtres, des potentats, et ils eurent grand tort. Je viens de mentionner le cortége qui est inhérent à la magistrature. En connaît-on la force numérique? la dirai-je? avant le Code civil, il fut de *deux cent mille* personnes. L'uniformité de la jurisprudence en a dû atténuer le nombre. Mais le chiffre est bien haut encore: et quelle imprudence donc de rouvrir à ces foules subtiles et plus ou moins lettrées, marchant sous un drapeau souvent hostile, la lice des discussions révolutionnaires?

Un ouvrage laborieusement fait et défait pendant soixante ans, la circonscription morale de l'ordre judiciaire, ouvrage commencé avec éclat par le chancelier Maupeou, défait par Louis XVI, refait par la Révolution et habilement maintenu par l'Empire, fut donc itérativement renversé par le ministère de M. de Villèle. La magistrature sortit de sa sphère, redevint un corps politique; mais déjà tant d'autres corps pressaient et dévoraient la France! tant d'autres rouages obstruaient le mécanisme du bon ordre!

D'ailleurs, la législation, ou trop souvent fut muette sur les intérêts sociaux, ou porta l'empreinte tantôt de l'hésitation, tantôt de l'imprévoyance. Dans cette dernière catégorie furent les lois ou projets de lois relatifs à la primogéniture, au partage des terres, aux céréales. Dans la catégorie du silence fut, au milieu de bien d'autres objets, la puissance paternelle, image du pouvoir monarchique, et comme lui déchue à la suite des révolutions, comme lui maintenant livrée à l'anarchie.

Il n'y eut pas même une loi nette et forte pour réprimer ou prévenir les ravages de la presse. Un chétif et triste obstacle, la censure, existait d'abord. Le premier acte du règne de Charles X fut d'en faire le sacrifice à l'idole de la popularité : et, l'écluse levée, le flot déborda.

Une autre omission, étonnante au point d'être incroyable, fut celle d'une loi électorale. Il faut même ici reporter la surprise bien loin : car, étourderie ineffable! les faiseurs de la charte en 1814 l'avaient oubliée, cette loi fondamentale! ils avaient placé la machine sociale tout entière sur le pivot de l'élection; et ils avaient omis la base du pivot, le mode d'élire! Alexandre, l'empereur de Russie, était si pressé de repartir! sa jussion d'en finir était si positive! pour lors ce fut un malheur. Car l'élément Monarchique prévalait sensiblement dans le système électif qu'avait institué le régime impérial. En

ces premiers instans, la charte aurait conservé ou amélioré ce mode. Plus tard la révolution reprit son cours, et refit à sa guise la loi électorale. M. Decazes y avait mis de l'art ; Louis XVIII, du dévouement. Or cet art et ce dévouement avaient porté des fruits de mort : l'extirpation du mal était donc urgente.

Prenant ici les choses comme elles allaient, la souveraineté de fait attribuée à la législature, la législature subjuguée par l'élection, je m'arrête un instant à l'erreur première qui égara le ministère et plusieurs publicistes de cette époque en vain accordée au salut commun.

Pour tous, l'élection parut une proie offerte à l'adresse ; elle devait n'être qu'un résultat.

Pour tous le droit de voter fut un problème; il devait n'être qu'un effet.

Substituer une idée à une autre, un mot à un autre, résolvait ce problème.

S'agissait-il en effet, oui ou non, d'armer le Nombre agresseur contre la Propriété conservatrice ? Non.

La négative admise, formulons ainsi deux axiomes:

Donner le droit électoral à la *personne*, c'est Agression ;

Le donner à l'*Arpent*, c'est conservation.

Je m'explique :

Et d'abord traduisons le mot *arpent* par : impôt territorial ;

Puis prenons mille francs de cet impôt, pour

l'*unité* (chiffre au surplus susceptible de plus ou de moins suivant son efficacité) :

Et enfin distribuons le vote électoral par unités ainsi comprises.

Cent contribuables de dix francs, auraient composé un vote ;

Dix contribuables de cent francs, auraient eu un vote aussi ;

Un contribuable de dix mille francs aurait émis dix votes.

Pas une parcelle de propriété qui n'ait ainsi son action personnelle. Mais l'ascendant s'assure à la propriété absolue. Pauvre et riche, chacun opère ainsi que les chars de l'antiquité lancés à la course : *pro suis quisque viribus.*

Le droit électoral est mesuré comme, en toute association de commerce, de banque, d'industrie, l'influence de l'*actionnaire* est proportionnée au nombre des *actions.*

Ainsi du Nombre à la Propriété, la proportion s'observe. Le nombre perd la force qui renverse ; la propriété s'affermit dans la force qui maintient.

Ainsi le dogme de la *pluralité* s'atténue en son empire; et cet *arcane* de l'État, bien que divulgué, est effectivement ramené d'une publicité funeste à une obscurité salutaire.

Il n'y a point exclusion ; mais il y a droit rigide.

Est-ce là un système nouveau? Nullement.

C'est par un tel procédé que Servius-Tullius, sub-

stituant les Centuries aux Curies, l'importance de la propriété à la pluralité des voix, consolida en ses élémens la puissance romaine.

C'est dans le même esprit, dans la même équité, que la Diète germanique, composée de princes inégaux, forme un ensemble de suffrages où l'énumération des voix se règle en raison plus ou moins stricte de la puissance relative, de l'intérêt proportionnel.

Combien plus encore la constitution vraie de la monarchie française avait simplifié ce mode ! L'expression en était en quelque sorte merveilleuse. La monarchie délibérante en ses grands États ne connaissait que trois *personnes* élémentaires, ne recueillait que *trois voix* substantielles ; et de ces trois suffrages, deux étaient, pour ainsi dire, imperturbablement posés en barrière contre les perturbations essentielles ! admirable équilibre que rompirent et Louis XVIII en sa jeunesse par son fameux vote à l'assemblée des notables, et Louis XVI par le fatal édit que lui dicta son présomptueux et aveugle guide, M. Necker.

Louis XVIII répudiant le vote par trois Ordres en 1787; l'invoquant en 1795; oubliant tout vote en 1814: instituant un vote subversif en 1818 : voilà, il faut le reconnaitre, un long cours ou d'imprudences ou de contradictions : et qui osera donc accuser ensuite la fatalité ?

Proposer à ce monarque en 1822 une marche

rétrograde jusqu'aux *trois voix* élémentaires, n'était pas un de ces partis mixtes si chers aux volontés du jour. Mais de manière ou d'autre il fallait bien déserter un système où chaque vote était l'unité. Un fleuve, une goutte d'eau, avaient été réputés semblables. Le fleuve abandonné ne portait pas la nacelle; des gouttes d'eau amoncelées à l'aventure, tourbillonnant sans règle, allaient la jeter à sec sur la grève.

L'on tâta des moyens termes; on institua de *grands* et de *petits* colléges. C'était toujours le système de la pluralité des nombres : qu'est-ce en soi que la pluralité? c'est l'Envie à mille bras : et l'Envie armée des lois et des impôts, où borne-t-elle son triomphe?

Quò non mortalia pectora cogit?

Les circonstances s'usèrent, les années s'écoulèrent, sans qu'on sût donner positivement l'arrêt au nombre, l'empire à la propriété, la base à la stabilité. Dominer dans les députations, fut le droit de la classe moyenne; dominer dans la législature, fut l'usage de ce droit. Un trait de lumière manqua en ces ténèbres; une loi entre dix mille fut oubliée, fut omise; et tel est dans le bizarre enchaînement de nos malheurs, tel est le mince et fragile anneau de la chaîne qui a serré et étouffé la royauté de Charles X! Mais le péril était pressenti quand Louis XVIII finissait; il était palpable quand à son

exemple son royal frère abandonna sa confiance au ministère *Royaliste*.

Eh quoi! durer six ans au ministère; et ne pas détrôner la loi qui indisposait toutes les classes de la société, effaçait la classe populaire, donnait un monopole fictif à la classe élevée, investissait réellement la classe moyenne du pouvoir d'opprimer peuple et nobles et riches, d'écraser le travail et la propriété, et d'arriver par des progrès sûrs à l'usurpation de l'autorité royale!

On a allégué que la chambre des Pairs eût repoussé par son vote une loi meilleure. Oh! des Pairs! un vote!.... en vérité, les *Cinq cents*, les *Anciens*, les *Tribuns*, toutes ces chambres délibérantes et souveraines et essentiellement dominatrices, présentaient d'autres obstacles à Bonaparte, alors qu'il se présenta devant elles, général il est vrai, mais général déserteur, mais arrivant du bout du monde. Il osa; il souffla; elles se soumirent ou s'évanouirent.

Sous le ministère royaliste, la famille ne fut pas mieux protégée contre la conscription, que la propriété contre l'invasion. A la vérité le temps n'était plus où on calculait à *deux années* la vie moyenne du soldat, et où chaque année engloutissait *trois cent mille* soldats : chiffres qui pourraient former un ossuaire monumental parallèlement à la colonne de la place Vendôme (1)! Avec la soif des conquêtes,

(1) Voir au sujet de ces chiffres ainsi que d'autres faits

s'amortit la consommation monstrueuse des êtres humains. Néanmoins le droit complet surtout adolescent devint loi constante. On continua de dire en style antique comme à Lacédémone : Tout Français est soldat ; tout citoyen doit son corps à sa patrie. L'*impôt du sang* fut maintenu. La Raison ne disputa point à l'esprit brutal une conscription générale. La Politique ne vit point dans l'égalité physique l'inique inégalité dont elle troublait l'État, le foyer, l'intelligence : et se bornant à modifier dans quelques applications le niveau de mort que le conquérant Napoléon allongeait sur toute la jeunesse ; l'administration royaliste, dont la *famille* aurait dû être le pivot comme *l'individualisme* est le principe révolutionnaire, n'osa pas ou ne voulut pas, ou ne sut pas, conserver la famille en consacrant à sa durée le fils unique. Cependant, ravir le fils unique, c'est absorber la race elle-même. Si la société a droit de mutiler les rameaux, qui lui confère celui d'extirper le tronc? elle existe par et pour les familles. Détruire la famille, c'est attenter à elle-même; et il faut des cas extrêmes pour assurer la conservation par la destruction. Quand le ministère se décida à recruter l'armée par la conscription napoléonienne, des voix s'élevèrent dans la discussion pour demander grâce en faveur du fils unique. Soit ignorance des dogmes

cités *passim* un ouvrage moderne et remarquable : *les Mémoires d'un homme d'Etat*.

naturels, soit dure habitude des formes impériales, le ministère hésita, se troubla, promit enfin, du bout des lèvres, le respect envers les races : mais il en refusa ou éluda l'insertion précise dans le code conscriptionnel. Pour moi, je l'avoue, j'eus foi à sa parole ; et depuis lors, quand j'intervins dans l'application, nul conscrit, fils unique, ne m'a trouvé impitoyable à une égratignure.

L'enfance non plus ne fut pas mieux protégée que la jeunesse, que la famille, que la propriété. Comment, en six années de puissance, n'arracha-t-on pas l'enfance à l'esprit toujours vivace de l'université impériale ! Le colosse érigé avec art par Napoléon n'avait pourtant que des pieds d'argile. Un seul mot, un mot résonnant bien à toute oreille, *liberté*, ce mot eût suffi pour renverser ou redresser le système exclusif à qui Napoléon confia ses plus sûres espérances. Le mot ne fut pas dit ; l'abus de l'enfance fut maintenu. Çà et là à peine la Paternité put-elle s'ouvrir quelques refuges : elle s'abritait péniblement en ses colléges classiques ainsi que la propriété se défendait mal dans ses colléges électoraux. Les *tolérer* fut la mesure où s'arrêta l'administration royaliste.

En ce temps dont je retrace avec un profond regret l'action débile ou négative, deux fractions de l'administration publique méritèrent la louange : ce furent l'ordre matériel des finan-

ces, et un certain aplomb donné aux relations extérieures.

Encore, quant aux finances régies avec autant de clarté que de probité, hélas! encore, la force de la vérité impose deux observations restrictives.

L'une est l'exiguïté des dégrèvemens. On a vanté l'allégement de l'impôt; à mon avis, c'est une erreur grave, et je l'ai déjà remarqué. Une longue paix donnait à la France le droit d'attendre mieux. Son budget annuel n'a guère été inférieur au budget de Napoléon. Il est vrai que Napoléon ne payait à la Bourse que soixante à quatre-vingts millions, et qu'il a légué au budget royal, par ses cruelles extravagances, une dette annuelle de plus de deux cents millions. Ainsi, balance faite, une charge annuelle de cent cinquante millions pèse sur la France, en mémoire de cet homme et en expiation de sa vaine gloire. Mais, dans ses dernières années, il faisait dévorer par la guerre plus de huit cents millions, tandis qu'en quinze ans les rois Bourbons n'ont supporté en expéditions guerrière que les campagnes naines de Grèce et d'Espagne. Dès lors, est-ce que l'équilibre ne devait pas remonter rapidement et hautement vers l'épargne? Moins de dépense, plus de recettes, tels étaient les fruits spontanés du bien-être européen. Ils naissaient en dehors de l'œuvre de l'homme. Ainsi que le soleil de juin mûrit le grain de l'épi, la douce haleine de la paix mûrissait l'olive de ses oliviers. Comment

donc les dégrèvemens ne furent-ils pas immenses? Y eut-il à les opérer cette vigueur qui, au temps propice, va dans le fond des abus, les extirpe et refait le sol à neuf! Et (le dirai-je encore, malgré l'ennui des répétitions?) n'y eut-il rien d'étrange dans la continuité des décimes ou centimes de guerre; rien de trop lourd dans les droits sur les boissons, sur le tabac, sur le sel; rien d'excessif dans les fonds d'amortissement; rien de faux dans le système antiterritorial, et d'absurde dans l'opression du sol; rien d'inique dans la soustraction de la rente à tout impôt; rien d'excessivement débonnaire dans les deux cent vingt mille pensions militaires, léguées par Napoléon à ses camarades, et payables par les rois Bourbons, etc.?

Une seule opération fut tentée en grand : la conversion des rentes de 5 en 3 pour 100. Au premier coup d'œil j'ai cru y voir plus de prestige que de réalité; son avortement m'a dispensé d'une étude propre à former un jugement : à cet égard je ne puis être ni approbateur ni adversaire.

L'autre observation qui atténue le mérite financier de M. de Villèle, c'est l'importance inouïe donnée par lui-même à la Bourse de Paris. Il scella d'un caractère public les jeux de l'agiotage. Les chefs de la Bourse acquirent un volume qui dénatura les idées, l'opinion, l'habitude; et la Bourse elle-même reçut du ministère la communication des nouvelles d'État, le droit de les afficher, conséquemment

le droit de blâme ou d'éloge. Elle fut érigée et reconnue en Puissance. Or, rien, on le sait, de plus léthargique, de plus fatal à la vie morale des monarchies, que cet ascendant des hommes spécialement voués aux spéculations financières.

J'hésite à grever le ministère dit Royaliste d'un fait qui participe du désordre financier et du désordre politique : fait prodigieux et qui pourtant a glissé comme insaisissable. Personne que je sache n'en a fait un objet de remarque, moins encore de censure. Quoi ! le budget de la France fléchissait sous le poids de la dette imposée par les Libérateurs étrangers; quoi ! la monarchie allait fléchir et crouler sous le poids de la classe moyenne exaltée en prétentions comme en richesses : et voici que d'un trait de plume, imperceptiblement, gratuitement, on attribue à la bourgeoisie, en propriété héréditaire, au moins cinq cents millions ! agens de change et notaires, avoués et huissiers, une foule de commis ou commissaires qui extraient le suc des emplois répartis dans le corps social, tous possesseurs passagers de leur titre, en devinrent par une loi de 1816 propriétaires assurés. J'appelle propriété le droit de transmettre à ses fils ou de vendre à autrui. Quelques restrictions fictives ont en vain tempéré l'usage du droit; elles sont par le fait inappliquées et inapplicables. Or unissez en un corps les trois mille notaires qui manient les affaires domestiques de tout Français : et demandez à ce corps s'il évalue

le capital de ses charges à moins de cent millions. Demandez-lui quel prix ont soldé ses heureux premiers-nés, les titulaires de 1816, pour acquérir en propre ce chiffre assez sonore. A la première question, sa réponse sera : *Non ;* à la seconde; *rien :* réponses brèves que rediront en échos joyeux la plupart des agens inscrits dans les longs cadres de la magistrature et de la finance.

« Plusieurs de nous », diront-ils, « ont fourni des *cautionnemens*, et les fonds versés au trésor ont allégé en ces temps critiques le fardeau de l'État. » Il y aurait donc eu un emprunt déguisé. Or à quel intérêt? les prêteurs recevraient cent et peut-être mille pour cent de leur capital. L'emprunteur aurait aliéné pour un cautionnement et les offices publics sans en recevoir un juste prix et sa propre sécurité en créant ou renforçant une classe hostile. En finance, en politique, ce fut un désarroi complet.

Nous savons bien qu'en d'autres temps mauvais et stériles de la monarchie, on vendait les charges héréditaires; et cette vénalité était un triste expédient. Mais le don gratuit est pire encore. Il y a pis surtout en une générosité qui d'une main jette un demi-milliard, tandis que l'autre main desséchée, égarée, recherche au fond d'impôts caverneux et déprédateurs un ou deux milliards que lui commande la force majeure. Pesez d'abord cette considération financière. Puis, regardez les lieux d'où allait mugir le vent des séditions contre la monarchie.

Et maintenant appréciez la connexion des causes et des effets.

A l'époque d'une telle pauvreté prodiguer un tel trésor; à l'époque d'un orgueil déréglé constituer une telle aristocratie; jeter sans mesure et sans bénéfice les monnaies d'or et d'honneur; ne rien voir en un tel acte : je l'avoue, ces choses m'ont paru inexplicables.

Et il serait vain de dire qu'en échange on a rendu un milliard aux familles de l'émigration. Tout diffère aux deux bassins de cette balance : ici dette et là don; ici dette qui n'aurait pas dû être onéreuse à tous; là don qui aurait pu, sous l'empire de la nécessité, alléger le mal de tous; là enfin, réorganisation d'une force monarchique; ici, institution d'une force hostile à la monarchie.

Une excuse plus spécieuse, c'est que l'œuvre monstrueuse dont j'ai cité la date appartient à l'assemblée royaliste de 1816 et non au ministère royaliste qui fleurissait dix ans plus tard. Soit : il y aurait anachronisme en fait de dates; mais il n'y aurait point méprise en fait de personnes. Le chef du ministère royaliste fut l'auteur du budget de 1816 et n'en fut pas le réparateur en 1826.... Mon observation n'est que trop légitime en ses réalités!

Quant à l'aplomb donné par le ministère royaliste à la diplomatie française, force est de reconnaître d'abord qu'il fut dû à la lassitude momentanée de toutes les monarchies. Néanmoins, l'Europe entière

Digitized by Google

était en garde contre la France; il convenait donc au dehors de la faire aussi garder contre ses voisins par des hommes d'un insigne talent. Ces hommes furent rares sous Napoléon; il se passait volontiers de diplomatie. Sous les ministres semi-libéraux à qui Louis XVIII se confia jusqu'en 1822, les ambassadeurs furent moins choisis au poids du talent qu'au léger poids du constitutionnalisme. L'habitude ou la faveur dictèrent aussi des choix; la plupart furent ternes : ils suffirent aux premiers temps où l'Europe semblait se réveiller d'un long sommeil. Mais, à mesure que les désastres napoléoniens s'éloignaient, et que les négociations reprenaient leur ancien cours, nécessité était de se défendre contre la politique étrangère; et le combat devait se livrer plus à la plume qu'à l'épée. Trois cours surtout exigeaient des hommes d'une habileté imposante : Pétersbourg, Madrid et Londres. On préféra aux insignes talens les affections législatives, les convenances personnelles, les bonnes manières, l'inexpérience. Il fallait surtout connaître la révolution et ses dogmes et ses prestiges : science qui ne vient à maturité qu'en France. Pétersbourg reçut M. de La Ferronays avant qu'il eût payé cher dans un funeste ministère cette science tardive. Londres vit M. de Polignac; Madrid, M. le duc de Laval. Que dirai-je des deux derniers? D'anciennes liaisons saisissent et suspendent ma plume. Mais l'aspect poignant des calamités publiques aiguillonne la censure. Bon Dieu! Voyez au-

jourd'hui Madrid et Londres. Voyez quel a été depuis quinze ans le travail intérieur de ces deux États, quelle en est la réaction envers et contre la France? l'esprit fin et la douce aménité de M. de Laval étaient-ils en rapport avec la brusque et sauvage révolution d'Espagne que préparaient ses *martilleros* (assommeurs à coups de *marteau*)? Le caractère affectueux de M. de Polignac offrait-il assez d'entregent pour disputer le terrain à la diplomatie anglaise? Convenait-il que Londres (Londres!) fût tour à tour livré à MM. Decazes et de Polignac, précisément, uniquement, parce que le premier était dans la disgrâce, le second dans la faveur?

Si la multiplicité des rapports où je m'engage tolérait les développemens, j'examinerais avec sévérité quelle fut la conduite du ministère dit royaliste envers don Miguel. Deux mots seulement à cet égard. Une occasion inopinée et merveilleuse se présentait d'entraver à la fois et la révolution et l'Angleterre : c'était l'appel subit de don Miguel au trône de Lisbonne. Quel moment pour rompre la trame étendue par l'Angleterre sur la Péninsule dont l'état fort ou faible fait notre force ou notre faiblesse! là pour nous sont ou des ailes ou des entraves. Qu'alors il y ait en France ou timidité ou inhabileté, les résultats de l'un ou de l'autre sont déplorables.... Mais omettons don Miguel : laissons ce problème à l'histoire.

Dans leur action sur la diplomatie, la cour et le gouvernement parurent se balancer en deux bas-

sins adverses. Mais au vrai l'un et l'autre ne subissaient qu'un poids, celui du premier ministre. Il y eut pourtant cette diversité dans les actes : c'est que la cour donnait trop à la représentation; et l'insuffisance du corps diplomatique provint de ce principe : et l'on fut surpris en 1822 à Madrid, en 1830 à Londres. Le ministère et son chef donnaient trop à la démocratie; et la révolution se réchauffa tant au dehors qu'au dedans, sous les auspices mêmes du ministère appelé royaliste qui, se fiant aux apparences, la croyait glacée du froid de la mort.

Comme un serpent immense, qui tantôt de sa torpeur feinte surprend le voyageur présomptueux, tantôt, roulant sur les vagues ses anneaux onduleux et furtifs, ose bientôt avec éclat frapper au sein des grandeurs Laocoon et ses fils,

Et miseros morsu depascitur artus,

ainsi, la révolution, assoupie en France dans le sang de l'infortuné duc de Berry, s'était roulée tacitement en Italie, en Espagne, en Allemagne. On sait comme alors le jeu des sociétés secrètes fut actif dans ces contrées. Le carbonarisme vint d'Italie et s'unit en France à l'illuminisme germanique; le Piémont se souleva; l'Espagne éclata et marcha droit au régicide. A peine si en France les yeux des ministres purent s'ouvrir. Ils crurent n'avoir qu'à effacer des empreintes peu profondes : ils y parvinrent

sans grand effort : et même encore Andujar sembla moins attentif à cicatriser qu'à ulcérer les morsures. Mais en France était le repaire du monstre et l'aliment de ses venins. Qui des ministres de 1822 l'attaqua résolument? atteints de l'engourdissement, le plus subtil de ses poisons, ils ne surent ni ne voulurent l'étouffer. C'est dans le mécanisme représentatif que le ministère concentrait ses efforts. Naissant, il s'était vu possesseur de toutes les forces monarchiques : triomphant, il avait divisé et scindé ces forces ; il avait négligé ou déprisé les forts ; il avait manifesté des haines intestines, des principes débilitans, des actes indécis ; pendant qu'à l'abri de la Charte l'ennemi circulait dans tout le royaume, empoisonnait les générations et inspirait à toutes les classes le vertige qui renverse les empires. Parvenu à son déclin, le ministère enfin aperçut les symptômes du poison mortel, et M. de Villèle s'écria dans son intimité : « Mais la révolution est là! » comme, une année ensuite, son successeur Martignac, plus lent encore à se désabuser, s'écria aussi en pleine chambre : « Mais nous marchons à l'anarchie! »

L'année 1828 s'ouvrit par la chute de ce long ministère à qui la courtoisie donna le surnom de royaliste ainsi que l'impatience dit au sombre crépuscule du premier matin : Voici le jour. Le ministère de M. de Villèle tomba sous la double atteinte de ses propres erreurs et de la révolution apprivoisée par

lui, apprivoisée en effet ainsi que s'apprivoisent les tigres. Peu s'en fallut que le premier bond révolutionnaire ne fût une accusation capitale intentée à M. de Villèle. Oh! était-ce aux libéraux d'être ses accusateurs?

Cependant, grâce à une fatalité propice et payée trop chèrement, ce ministère a grandi par l'explosion même de la révolution qu'il laissa croître, mais dont par sa chute même il éluda l'atteinte : et son chef a bien plus encore grandi par le parallèle de ses actes avec ceux de ses infirmes successeurs.

M. de Villèle a pu compter beaucoup d'amis, beaucoup d'ennemis. Ses ennemis n'ont guère été moins nombreux dans le parti monarchique que dans la faction adverse. D'autre part il y eut plus que des amis : il eut encore des admirateurs exclusifs. Les uns dénient ses services ou ses facultés. Les autres voudraient le placer à la suite de Mazarin : excès de part et d'autre.

Mazarin! non. Quel contraste! A la mort de Mazarin, la Fronde était abattue; et Louis XIV n'était plus fugitif; et sa jeunesse resplendissait des prémices de la gloire. A la chute de M. de Villèle, la Démocratie était relevée; et Charles X ployait sous elle sa majesté affaissée; et l'imprévoyance ou l'insuffisance lui avait frayé de nouveau le rôle de fugitif.

L'excès contraire qui dénie ses facultés n'est pas moins inique. Ce n'est pas un homme ordinaire ce-

lui qui si longtemps domina les assemblées par la parole, les conseils du roi par l'autorité, les pesantes finances par la régularité, les vanités individuelles par la finesse. Il est juste encore de féliciter un ministre qui, en de pareils orages, sait de vingt-quatre heures par jour en faire trente-six dont il prodigue, sans dommage sensible, une bonne partie à des chambres, à des députés, aux solliciteurs. Mais, près de ces dons précieux, que de lacunes! Deux entre autres, et celles-ci étaient graves dans les conjonctures : absence d'instruction classique; car l'esprit, beaucoup d'esprit, ne supplée pas à la science des faits : et ignorance personnelle de la révolution ; car c'est en France et non dans l'Inde que la révolution s'apprend à fond; et quelle étude infinie que la révolution pratique! Les émigrés n'y ont rien compris; les diplomates y ont compris peu de chose, et n'ont en général deviné sa marche qu'à la lueur de ses progrès : illusion plus complète aujourd'hui que jamais.

Doué de l'art de voir beaucoup à la fois, M. de Villèle n'a pas eu l'étendue qui prévoit. Il démêle bien; il aperçoit mal et tard : car c'est à la science d'éclairer au loin le terrain qu'on va parcourir.

Quelques passions louches et mesquines aidèrent à lui dérober la notion des hommes et des moyens.

Tour à tour ou l'inquiète jalousie, ou le dédain sujet à erreur, ou la rancune frivole, vinrent beaucoup trop complaisamment étendre le voile. De là

un coup d'œil restreint; de là, constante aversion contre le concours des royalistes plus propres à la force qu'aptes à la soumission : hélas! système qui annule un pays et un parti : système d'ailleurs qui n'est pas un symptôme de grandeur. Le chêne élancé ne craint pas les chênes : ensemble, ils font la forêt. C'est l'arbrisseau qui craint de pâlir sous l'ombrage.

La crainte de l'étouffement, ou la foi présomptueuse qu'un seul peut suffire à tout, se révèlent dans quelques noms de ses collègues. Il en est qui donnent plutôt l'idée d'un jeu que d'un choix. J'ai cité M. de Corbière. Je n'excepterai pas mon illustre ami, Mathieu de Montmorency, caractère si beau d'ailleurs, mais esprit trop disproportionné au faix du ministère de l'extérieur.

Ce qui manqua essentiellement à M. de Villèle, c'est la foi sans laquelle « les œuvres sont mortes. » Par foi, j'entends la conviction du rôle qu'on remplit et des maximes qu'on professe. La Convention puisa une fanatique énergie dans sa foi républicaine. César et Bonaparte eurent foi en leur fortune. Vacillant et scindé en ses systèmes, le royalisme de la Restauration sembla ne recevoir qu'une foi molle et tiède. Ailleurs j'ai marqué cet étonnant scepticisme qui a paru s'emparer de la puissance légitime. Louis XVIII doutait de son trône. Le propriétaire a douté et doute encore de son héritage. Le ministère de M. de Villèle douta des forces que lui donnait

la vraie France pour étouffer la révolution. Il l'attaqua de biais; par moment il la courtisa; il crut mieux faire de la flatter ou de la ménager que de la terrasser.

Et de là autre erreur de jugement. Il crut que le temps était à lui. Erreur fatale! Le temps opérait contre la monarchie. Des vapeurs du sang français, qui avaient obscurci le nom de Napoléon, semblait déjà ne plus jaillir qu'un rayon de gloire; et la splendeur pure et universelle qui avait relui sur l'avénement des Bourbons s'éclipsait à son déclin dans des nuages de poussière. Une génération neuve s'était formée. L'esprit novateur se l'appropriait; et la révolution saisissait le temps au vol pour lui jeter les déceptions.

Énoncerai-je des fautes de détail? Elles sont nombreuses les fautes et surtout les omissions, où faillirent le chef et les membres du Ministère dit Royaliste.

Pourquoi n'avoir pas convoqué des sessions hors de Paris? On aurait ménagé bien des heures, dissipé bien des méprises; on aurait éclairé la cour et détrôné la turbulente capitale.

Pourquoi n'avoir pas encore, en quelque sorte, prodigué aux yeux des Français la personne aimable et attrayante du roi Charles X? Il n'a visité le Nord et l'Alsace que sous le ministère ultérieur. Que n'a-t-il été vu dans le midi, vu surtout dans la spartiate Vendée? Aller voir la Vendée, pour lui

c'était payer une dette. Le montrer partout, c'était pour les ministres un moyen de gouvernement. De ses regards et de ses paroles sortait un charme impérieux que le matérialisme des ministres constitutionnels ne comprend pas, et que la révolution de 1830 aurait pu rencontrer comme un ferme obstacle en son trop libre essor. Ces voyages coûtaient cher, objecteront-ils peut-être. Que ne savait-on faire voyager le roi à bon marché? Ou bien, que n'osait-on retrancher quelques ballets à l'Opéra parisien pour donner du lustre à des voyages moins affectueux que majestueux, moins efficaces suivant moi, propres toutefois à rallier des cœurs et des bras autour de la majesté?

Noterai-je entre les fautes du ministère royaliste l'appui donné à la branche royale d'Orléans? Loin de ma pensée assurément le retour à ces jalousies inopportunes, renouvelées des temps féodaux, qui, tenant les princes du sang en dehors de l'État, n'aboutissaient plus qu'à isoler et qu'à énerver la famille royale. Qu'en nos jours les princes du sang royal fussent à la fois chefs opulens de la propriété et laborieux serviteurs de la Monarchie, tel était l'ordre des conjonctures : leur patrie et leur famille invoquaient leur concours actif. Mais qui ne sent combien le droit de l'exception pesait, s'aggravait, sur la branche solitaire d'Orléans? C'est pourtant par la faveur du ministère royaliste qu'elle reprit un ascendant prodigieux. C'est par lui qu'elle refit un de ces

vastes et dangereux apanages contre lesquels s'était souvent heurtée et à demi brisée la couronne des Valois. La Révolution y avait pourvu en atténuant beaucoup l'apanage d'Orléans. En outre il était dans l'efficacité, funeste en général, utile ici, du code civil qui maintenant régit les Français, de subdiviser, de fractionner, une grande agglomération de propriétés territoriales. Au contraire, les reconstituer en apanage indivisible, donner à cet apanage un caractère légal, était le vœu du chef de la maison d'Orléans; et ce vœu accompli fut l'œuvre, fut la faute, du ministère royaliste. On vit une complaisance extrême dans les deux rois Louis XVIII et Charles X; on vit une imprudence extrême dans leurs imprévoyans ministres. Chef de leurs conseils et spécialement chargé des finances, M. de Villèle se demanda-t-il une fois : quel rôle jouerait dans l'État un Prince investi de propriétés immenses, trop puissant pour être inactif, trop suspect pour être appelé à un rôle activement salutaire? Pouvait-il ce prince être toujours désœuvré, être aveugle, être insensible et immobile? Le ministère à qui les deux rois confiaient le sort de leur race, ne songea point qu'il donnait un pivot ferme aux factions actuelles ou futures. Mais que d'illusions, que de bonnes grâces agréablement décevantes, ont dû s'interposer entre la demande et les souvenirs si récens! Avant d'y succomber, avant de rétablir ou de compléter une situation si forte en faveur d'un chef

naturellement adversaire, ne fallait-il pas interroger au moins le cœur humain? hélas! le cœur humain aurait répondu : *Quò non ascendam*?

Il faut s'arrêter : mon investigation sincère envers tous et envers tout paraîtra surabondante dans le fond, et, ce qu'avant tout redoute la mollesse du temps, acerbe dans la forme. Je l'ai senti d'abord. Ma plume a langui. Une voix puissante et triste l'a ranimée; j'ai entendu ma patrie pleurant sur le trône en débris. « Frappe! » m'a-t-elle dit et me dit-elle encore. « Un roi né roi est comme obligé d'être roi. « Mais qui donc oblige l'homme privé à être mi- « nistre? Libre d'accepter le faix, il en répond. »

C'est à cette voix que, surmontant mes répugnances, je vais par un dernier effort résumer dans un fait le ministère présidé par M. de Villèle, poursuivre ensuite l'inspection des ruines des ministères successivement guidés par MM. de Martignac et de Polignac.

Le fait qui résume l'administration de M. de Villèle aux yeux de ses amis ainsi que de ses ennemis est patent.

A l'avénement du ministère royaliste, le sang du duc de Berry avait crié, avait été entendu, et la France était aux Bourbons. Coup sur coup les élections le prouvèrent.

A la chute du ministère royaliste, la France était à la révolution, et les élections en portèrent aussi le témoignage.

Eh! certes, dans l'intervalle, la durée, le nombre, l'énergie des moyens pour l'accroissement progressif et invincible de l'ordre monarchique, n'avaient pas manqué. Deux rois avaient livré leur confiance absolue; six ans avaient fourni un long période; des milliards avaient circulé sans murmure; les Chambres souveraines avaient prodigué leurs votes dociles.

Et au lieu de progrès, au lieu de l'invincibilité, on trouve au terme fatal le déclin, la défaite, la catastrophe immense!

Ici donc se présente un résultat terrible et trop clair. L'amitié se voile; la prévention se tait; et des voûtes du Hradschine sort une autre voix qui redit ces accens désolés d'Auguste, lorsque, apprenant l'extermination des valeureuses légions commises au trop confiant Varus et les sanglans trophées des Germains vainqueurs, il fit retentir son palais de ces cris vainement répétés : « Varus, Varus, rends-moi mes légions! »

Elles ne furent point rendues!.....

Digitized by Google

CHAPITRE III.

DU GOUVERNEMENT ROYAL APRÈS LE MINISTÈRE DIT ROYALISTE JUSQU'A LA RÉVOLUTION DE 1830.

Ainsi qu'Arminius avait exterminé les légions d'Auguste et armé de leurs armes la Germanie ranimée, ainsi la révolution avait ressaisi sous le ministère royaliste le terrain où la Restauration n'avait su profiter des conjonctures pour se donner des corps de réserve et d'imprenables citadelles.

La Providence mesure ses dons. Elle laisse son cours au mouvement des choses humaines ; et cette mobilité que les anciens déifiaient sous le nom de Fortune emporte des circonstances nécessairement fugitives. L'accord extraordinaire de celles qui avaient favorisé le ministère de 1822 à 1828 s'évanouit sans retour comme sans succès. Ni Sully, ni Richelieu, ni Mazarin, ni Colbert et Louvois, ni Fleury, n'avaient réuni en leurs mains, comme M. de Villèle, un tel faisceau d'avantages. Ils usèrent des leurs et laissèrent la monarchie triomphante. Le ministère dit royaliste ne sut ou ne put développer les siens ; et à sa chute la monarchie, prête

à choir aussi, ne put s'arrêter au penchant de l'abime.

La faute d'un tel contraste est-elle imputable à la différence des hommes ou à la différence des temps? Le gouvernement représentatif est de nature, il faut le reconnaître, à dévorer bien des talens. Il décuple, il centuple, le nombre des affaires; et en même temps il s'arroge et les facultés et les journées des ministres préposés à ses affaires. Aussi environ soixante ministres s'y sont usés sous la Restauration. La nature en avait doué plusieurs de talens signalés : deux seuls noms ont surnagé dans le souvenir, M. de Villèle comme ordonnateur habile et probe des finances, M. de Bourmont comme vainqueur d'Alger; et le dernier qu'autrefois la France aurait surnommé son *Africain*, poursuivi par elle, réduit par elle au sort de Bélisaire, poignardé enfin par la douane française qui osa scruter la tombe où reposait son héroïque fils, le voilà aussi dévoré, non pas en sa gloire, mais en sa personne, par le monstrueux Léviathan.

N'importent l'exigence et les formes d'un tel gouvernement : il est fait ainsi, vous le savez; ou refusez le gouvernail si vos forces n'y suffisent pas ; ou bien, si elles suffisent, usez-en bien vite pour écarter le navire loin de ces brisans sans cesse écumeux où vous et lui périrez ensemble, sans que votre perte excuse et encore moins compense la sienne.

Un homme de génie, Mirabeau, avait jeté ce navire dans des parages inconnus; un autre homme de génie, Napoléon, s'était creusé une rade et l'y avait poussé de gré ou de force pour se l'y approprier. Entre tous les dons que la Providence fit à la Restauration, elle omit celui de l'homme de génie propre à ramener la monarchie dans le port que lui fit la nature.

Or l'insuffisance dans l'homme spontanément public est un tort bien grave, loin d'être une raison : et comme il pèse et sur M. de Martignac et sur M. de Polignac!

Sous l'administration du premier, en 1828, la démocratie, triomphant du ministère royaliste, se hâta de poursuivre ses succès. Toujours elle eut, plus que ses adversaires, le discernement qui connaît le prix du temps et qui use de la puissance actuelle. Sa puissance était en ce moment dans une alliance funeste et fausse entre deux opinions contraires. Sous ce voile, enveloppant d'hommages M. de Martignac, le nouveau Conseil, la Cour flottante, elle exigea, elle obtint, le sacrifice des positions dominantes que la royauté n'avait su s'approprier. Doux, poli, suave, éloquemment pacifique, M. de Martignac fut d'un caractère à ne mettre de force que dans le dernier acte qui a illustré sa vie et avancé sa mort. Homme privé, sa générosité envers le malheur fut grande. Homme public, sa prévoyance à la tête du royaume s'évanouit en illusions.

Il se laissa prendre à ces déceptions perpétuelles où la révolution, un poignard caché sous l'habit, dit à ses victimes : « Donnez votre or, votre sang, votre vie, et je vous embrasserai..... pour vous étouffer ensuite. » Lui et ses collègues donnèrent dès l'abord ce qu'on voulut, et surtout ils se hâtèrent de résigner deux abris encore étroits qu'ils auraient dû convertir en citadelles de la monarchie, savoir : les Élections et l'Éducation. La loi électorale fut d'un commun accord accélérée dans sa tendance révolutionnaire. L'éducation fut, avec une docilité incroyable, inhibée aux corps religieux. En ce deuxième méfait, droit de la famille, droit de la charte, on brisa tout sans ombre de scrupule; on y appliqua au mal la violence qu'on refusait au bien : le chef-d'œuvre de la révolution fut de faire savourer un tel sacrifice à un évêque et au monarque.

Pourtant, par les élections on livrait le présent : par l'éducation, on livrait l'avenir. Que restait-il?

Le ministère Royaliste n'avait pas fait le bien; son successeur était pire : il faisait le mal. Où allait-on?

La rapidité du déclin réveilla le roi; il tressaillit comme en sursaut; il répudia soudain un ministère qui, en partie composé de légistes, apportait aux affaires d'État l'inexpérience, la phrasomanie et les vagues doctrines, propres à cette profession. Mais puis, que faire? Déjà l'on était bien descendu;

on apercevait le fond de l'abîme. Une aveugle confiance en des talens incomplets y avait poussé. En quelles mains sûres et fortes trouver le levier capable de remonter le char à demi brisé? Il vit la sûreté dans M. de Polignac, la force dans M. de La Bourdonnaye. Tous deux portaient en leurs personnes les stigmates d'un royalisme plus tranchant, non-seulement que celui du ministère Martignac, mais même que celui de l'administration de M. de Villèle. Ils composèrent le ministère nouveau.

Un premier tort commun à ces deux personnages fut d'accepter le gouvernail sans avoir auparavant déterminé entre eux avec fixité le point de départ, le but où serait le port, le choix des hommes qui devaient concourir à la manœuvre dans la prochaine tempête.

L'un arrivait de Londres, l'autre du Maine : l'un et l'autre mus par des opinions dissemblables et par des caractères opposés. Le préalable manqué dut amortir aussitôt cette première impulsion dont le branle est le gage, non pas infaillible, mais nécessaire, d'un long succès. A l'apparition du *Moniteur* illuminé de ces noms significatifs, la révolution avait frémi; ses adversaires avaient souri. Un moment chacun fut dans l'attente; et de telles conjonctures ne sont point celles où l'homme d'État s'applique ce vers du poëte :

Sa muse en arrivant ne met pas tout en feu.

Il me souvient, à cet égard, de deux dates de l'ère républicaine. Le 18 *vendémiaire*, je rencontrai, pour ainsi dire tête à tête, à une montagne, près de Lyon, Napoléon arrivant d'Égypte avec un imperceptible cortége de quatre soldats; le 18 *brumaire*, un mois juste ensuite, il était maître de la France.

Un second tort propre à M. de La Bourdonnaye fut son début, comme ministre de l'intérieur, envers les préfets du royaume. Sa circulaire de joyeux avénement les menaçait tous indistinctement de révocation, c'était dire de mort administrative, s'ils se permettaient la moindre absence. L'insulte et la menace d'un chef qui débute à son corps qui l'observe ne sont pas de l'adresse. Appliquer à ses amis la force destinée aux ennemis, c'est plus faiblesse que force; c'est une montre vaine; au fond, c'est la mutinerie de la faiblesse. Enfin, d'un état civil monter au généralat sans nul degré hiérarchique, ce n'est guère être en mesure de colleter en arrivant tous les vieux officiers : et combien moins la veille d'une bataille, d'une bataille décisive! En voyant ainsi la force dévier de son but et s'évaporer en essai futile, je me rappelle avoir tiré de ma lecture un triste présage.

De ces fautes commises en ce premier moment où chacun comprenait les maux et les remèdes, le second ne fut qu'un symptôme d'inexpérience; mais le premier fut un mal profond et bientôt mortel; il emporta comme une ombre M. de La Bourdonnaye. Une incroyable incapacité de combiner, de résoudre,

d'agir, avait signalé l'athlète de la tribune, le héros de l'opinion. Objet d'un préjugé moins propice, M. de Polignac demeura seul, brillant seulement de tout le décorum de la fidélité, et il se mit hardiment seul à la tête ou à la suite de la crise.

Des mois se passent : nul plan ne se dessine ; et le temps perdu emportait le terrain où la royauté libre et dégagée pouvait agir sans être serrée par la pression du budget.

Enfin voici venir les députés : ils s'étaient renforcés par les concessions du ministère Martignac ; ils étaient furieux du ministère Polignac. Autour d'eux, la révolution fit enfler tous ses flots. Ils franchirent l'écueil ; ils se mirent la couronne sur la tête ; ils osèrent déclarer au roi de France qu'ils lui refusaient *leur concours*. Dès lors, plus d'impôt : partant, point d'armée ni de marine ; point de police ni de justice. Ou vous, monarque, vous subirez des ministres de notre bon plaisir ; ou nous, chambre souveraine, nous vous dénierons jusqu'à l'existence. L'État périra par nous, soit ; ou vous ne gouvernerez qu'avec nous et les nôtres.

Certes à ce langage les esprits les plus tard-voyans durent s'écrier : *arcanum imperii revelatum*. La transposition de la souveraineté fut palpable. Bien des yeux s'ébahissaient devant cette conséquence de la Charte ; elle était pourtant dans la Charte de Louis XVIII comme la troupe armée se cachait dans le fameux cheval qui prit Troie. Il est vrai, ce prince

ne l'y avait point aperçue; le ministère royaliste des six années n'avait pas eu de meilleurs yeux pour voir l'abus et le danger du glaive incessamment suspendu. Au contraire, loin d'en émousser la pointe, il en avait usé une fois pour s'ouvrir à lui-même un accès au trône. Il y avait trouvé cette fois un instrument de salut. Maintenant la chambre souveraine en faisait son instrument de conquête ou de mort.

Ce fut, pour un monarque affectueux comme Charles X, une situation bien dure que celle où il se trouva soudainement jeté entre les fautes du roi son frère et l'insuffisance de son loyal favori.

Un événement, qui rappelait le ministère du cardinal de Fleury, put faire luire à ses yeux un rayon d'espérance à travers une auréole de gloire. Nous avons déjà remarqué qu'à ce cardinal, plus utile à l'État que de bruyans ministres, était due l'incorporation de la Lorraine à la monarchie française. Alger ne valait pas la Lorraine; mais quel lustre, et pour un règne, et pour le ministère auteur, exécuteur, triomphateur, que le succès d'une expédition maritime, que la destruction soudaine de la puissance barbaresque, que l'ouverture du continent africain à la France et à la civilisation; et si peu de temps! et un si complet triomphe! vraiment il est dommage que Napoléon n'ait pas conçu et réalisé cette expédition! vous auriez vu cent poëmes rimer Numidie avec Génie, plage avec Carthage, Massinissa avec Jugurtha, Charles-Quint avec les requins amorcés,

exterminés, anéantis. Alcide aurait déplacé ses colonnes; Colomb découvert un autre monde... O fanatisme moderne! O souillure empreinte sur le faux patriotisme! de Paris se liaient des intelligences criminelles avec le Dey menacé; des journaux de Paris éclataient les applaudissemens à la tempête, les malédictions au vent propice, les vœux inexprimables en faveur de la mort ou de l'amaigrissement des bœufs embarqués pour l'aliment du soldat; et quand l'Europe commerçante, hors l'Angleterre, applaudit à la chute d'Alger, Paris resta morne; et le *libéralisme* ne donna pas un sourire à la *liberté* des esclaves; et le monarque, s'en allant remercier de la victoire le Dieu des armées, ne rencontra du palais au temple que le silence ou même la solitude.

L'admirable expédition d'Alger n'exerça donc pas sur l'intérieur une réaction avantageuse pour le roi et pour son ministère. Tel était déjà l'ascendant du libéralisme qu'impuissant à en délustrer la gloire, il en paralysa l'impression. Le souvenir d'un tel succès n'a pas été même ensuite compté à M. de Polignac. A son nom s'attache la fatale catastrophe: pourquoi donc détacher du même nom l'expédition glorieuse? S'il fut chef de l'une, il fut chef de l'autre. C'est avec justice qu'en tête du ministère il dut s'en attribuer en partie l'honneur. Adoucissant, mais insuffisant épisode! il dut justement aussi apprécier, au cynisme d'un fanatisme hideux, la force de l'ennemi, le péril de la monarchie.

Digitized by Google

Il n'apercevait point l'intensité de ce péril. Casser la Chambre récalcitrante, invoquer d'autres élections, fut sa chétive ressource. Mais les mêmes électeurs, les mêmes formes, les mêmes moyens, durent renvoyer les mêmes députés. Le souverain de fait et le souverain de droit se trouvèrent de nouveau face à face. Un succès de plus seulement enhardissait les adversaires et éclipsait plus complétement le triomphe africain.

Toutefois que d'énergiques moyens restaient au souverain de droit, au monarque! armée, trésor, administration, foyer actuel de toute-puissance, prestiges de tout genre prêts à s'évanouir, mais spécieux encore, le roi avait tous ces moteurs entre ses mains. Son adversaire ne lui opposait qu'une arme éventuelle, le refus de budget; arme formidable, il est vrai : car employée elle fixait au 31 décembre 1830 un terme à la perception légale des impôts.

Cette arme, la faction hostile l'aiguisait habilement par toutes les plumes et par toutes les langues. Aux tribunes des chambres répondaient les tribunes des journaux; les plaidoiries des tribunaux y mêlaient leurs amplifications doctrinales; en sorte que réprimer la presse n'était plus possible, ses scandales s'aggravant par l'interposition récente et inexcusable de l'ordre judiciaire dans les scènes de la politique. D'habiles meneurs, opposés à d'inhabiles défenseurs, se firent de toutes les billevesées popu-

laires et bourgeoises une forge en ébullition. L'industrialisme passionné par ses propres sucès y soufflait la fureur, et plus que jamais ses commis-voyageurs éparpillaient çà et là les matières inflammables. Un peuple d'anges aurait eu de la peine à discerner tant de déceptions. Paris ne renfermait point un peuple d'anges. Les mieux disposés refusaient leur foi à M. de Polignac. M. de Polignac semblait ne voir que des lueurs, ne saisir que des fantômes, n'avoir confiance qu'en lui-même. Cette confiance enivrante et fallacieuse eut la force inouïe de concentrer en de trop faibles mains la présidence des ministres, le ministère de la diplomatie, le ministère de la guerre; et en effet, pendant que le maréchal de Bourmont plantait en Afrique la bannière de France, son siége au ministère de la guerre demeura vide, même en subissant les visites de M. de Polignac : *inde mali labes.*

Mieux eût valu que le maréchal de Bourmont eût franchement résigné le portefeuille de la guerre. En échange de l'autorité, il allait chercher la gloire ; il la trouva ; il gagna au change. Mais vouloir simultanément l'une et l'autre fut une faute grave dans l'illustre capitaine qui en eut la pensée, dans le ministère qui l'accepta, dans le roi lui-même dont la bonté y souscrivit.

Tout donc était vide ou incomplet. Comme un médecin calculant au pouls les derniers momens d'un malade, chacun pouvait supputer la durée

d'une telle situation. On était au mois de juillet. Ne restaient que cinq mois; et, ce terme atteint, la vie s'éteignait partout : car royalistes comme libéraux, fatigués, blasés, eussent saisi avec empressement le charme inconnu de ne pas avoir d'impôts.

Deux palliatifs se présentaient :

Ou aborder la chambre nouvelle, lui soumettre le budget; et au cas où elle aurait osé franchir l'épreuve du refus, crier sur les toits : « Français, nous voulons vous rendre la vie ; elle vous apporte la mort. Elle est dans le délire et nous dans le droit. Elle a mille fois tort; nous avons mille fois raison. Je suis votre roi : voilà l'ennemi; marchons ! » Cri de vérité, sans contredit. Il eût été, en pareille circonstance, cri de salut probablement, soit en Allemagne, soit en Espagne, chez ces peuples réfléchis, circonspects, indolens et tenaces. En France, au contraire, vain appel ! Il était tardif; il eût été vite étouffé par les furieuses et inverses clameurs des voix diverses que j'ai tout à l'heure indiquées. A tort ou à raison, mais à coup sûr, le trésor royal n'eût plus compté ses recettes par millions.

L'autre expédient, c'était d'attaquer la révolution face à face, en gens de cœur, et d'en finir; parti qui fut résolu au 25 juillet.

Peut-être y avait-il un parti moyen, et je me permis de le présenter au roi dans un mémoire spécial. Mon point de départ était que le roi ne devait pas se

commettre avec la perception de l'impôt sans budget : sûr que le plaisir d'être exempt d'impôts dominerait l'honneur de lui être fidèle.

Pour obtenir à la fois l'impôt et le temps, voici les gradations qui me semblaient possibles.

En octobre, convocation à Toulouse de la Chambre, soit conservée, soit encore renouvelée. Là l'esprit agricole aurait prévalu sur l'esprit financier ou industriel; la vérité de la vie provinciale sur la vie factice de Paris; les affaires sur les amusemens; l'urgence sur les tentations dilatoires; l'emploi du temps sur la perte du temps. Peu de solliciteurs, peu d'orateurs, peu de banquiers. A huit heures de séance chaque jour, le budget, affaire unique, eût été en quinze jours assuré à l'année 1831.

En novembre, session close jusqu'au 1er janvier : et intervalle rempli par les visites royales à Bordeaux, au pied des Pyrénées, au littoral de la Méditerranée : contrées fidèles et aguerries, religieuses et inflammables.

En janvier 1831, nouvelle session, au même lieu; nouveau budget voté pour 1832.

Alors ainsi deux ans devant soi pour mûrir et réaliser les moyens d'une véritable Restauration.

Des États-généraux, indiqués au nombre de ces moyens, mais de loin et comme en un nuage qu'épaississait trop encore la crainte d'offusquer l'anglicisme constitutionnel dont M. de Polignac était personnellement bien loin d'être guéri.

Durant ces trois ou quatre mois, ou plus s'il fallait, Paris assuré par Vincennes, par Montmartre, par les routes de terre ou d'eau qui voiturent les blés; et non en vérité par des camps placés à quatre-vingts lieues; assuré, dirai-je encore, par des généraux cuirassés de dévouement, et non par des flatteurs coulans en fait de désertion; non par des bâtons flottans, y eût-il entre eux un bâton de maréchal.

Enfin, après la deuxième session, visite à fond de la Vendée et de la Bretagne.

Puis, station longue ou à Tours ou à Lyon.

En tout, deux années à remplir solidement non par des chasses à cor et à cris, mais par les institutions de la monarchie rajeunie : et en politique le souverain bien naît parfois du souverain mal, ainsi qu'une maladie grave est parfois dans les corps bien sains le principe ou l'occasion d'une robuste santé.

Deux ans! diront-ils peut-être : et que seraient devenues et la cour et la diplomatie? mieux vaudrait demander ce que seraient devenues les biches de Fontainebleau et de Compiègne. Car celles-ci n'auraient pas pu suivre : un rare et doux répit eût été leur sort. Libre eût été aux autres, aux ambassadeurs surtout, d'assister aux sessions, sous la loi pourtant ferme et sévère imposée à ceux-ci de ne pas prostituer leur caractère, comme on l'a trop souvent toléré, à des intrigues transversales : ou bien, libre à leur gré de se donner du répit aussi.

Est-ce qu'on a chaque jour à faire un traité de Vienne? est-ce qu'il n'en est pas souvent des diplomates comme des anciens augures? la machine européenne eût tourbillonné moins vite. Mais la paix du dedans eût affermi le calme au dehors : on aurait régné ; probablement on régnerait... *Dis aliter visum!!*

Le roi me fit l'honneur de me répondre que «dans la lutte où son trône et son pays étaient engagés, il ne reculerait pas.» Infortuné monarque, où plaçait-il ses points d'appui? Il comptait sur les pairs ; il comptait sur l'armée.

J'ai exposé ma conviction à l'égard des pairs : leur assistance ne la démentit point en ces conjonctures.

L'armée, quoique soumise à des règlemens pernicieux, bien qu'il y eût des corps où la gangrène eût pénétré, aurait été en partie fidèle, en partie obéissante. La garde royale surtout brillait de ces deux qualités. Mais toute armée suppose et un ministre de la guerre qui mûrisse un plan de campagne, et un général décidé qui l'exécute. On sait trop, mille fois trop, qu'il n'y eut ni l'un ni l'autre.

Repousser sur la brèche la révolution assaillante fut donc le parti pris. Mais sur quel dessein? par quel ensemble de moyens, prêts ou prévus? Les ordonnances du 25 juillet furent lancées en ballon perdu, sans que même les préfets de la Seine et de la Police en eussent reçu le moindre avis; sans qu'environ quarante préfets des départemens fussent

à leur poste et en gardassent les avenues; sans que les généraux divisionnaires en connussent une virgule de plus que les administrateurs civils; sans que princes et princesses fussent répartis dans le royaume pour en garantir les points décisifs; enfin, sans garnison à Paris, s'il est vrai que l'effectif se bornât à six ou sept mille hommes; et ces hommes sans pain, sans vin, et sans point de ralliement; la poudrière sans gardiens; les postes éminens sans défense; les princes enfin sans ombre de souci.

Soudain, le mardi 27 juillet se fit entendre la première fusillade: j'assistai à la seconde. Si l'artillerie n'était jamais plus meurtrière, on pourrait la ranger au nombre des joujoux d'enfant. J'entendis et je répétai l'expression de; « émeute à l'eau de rose. » De part ni d'autre on ne se fit mal. Non-seulement, les balles, s'il y en avait, furent innocentes; mais les barricades se formaient littéralement sous les yeux de la Garde qui reculait à mesure, pas à pas, égarée et comme abandonnée dans les sables du désert. Le mercredi fut plus animé sans être mieux ordonné. Je les voyais ces magnifiques hommes, tels que les soldats de Crassus, engagés sans méthode, mis çà et là en travers des rues, haletant de soif, expirant de faim, la tête penchée sur l'épaule, le visage allumé par l'insomnie et par un soleil élevé à trente degrés; circonvenus de Parthes qui, fuyards ou cachés, décochaient des traits mortels; étonnés et non consternés; affaiblis et non énervés; ne pou-

vant ni céder au nombre, ni résister sans ordre. Tels ils me parurent du Palais-Royal jusqu'à l'hôtel de M. de Polignac.

Ces inimaginables fautes; cette absence de plan; cette bataille jetée dans Paris avant qu'on y eût rappelé les régimens de la Garde épars dans les autres stations, les deux camps qui manœuvraient dans le nord, et l'artillerie qui sommeillait à Vincennes; cette dislocation générale et extravagante; ces Tuileries forcées; ce palais de Saint-Cloud déserté; Rambouillet enfin, nom qui rappelle les plus informes spectacles des révolutions : toutes ces scènes inintelligibles qu'il faut bien croire, les ayant vues de nos yeux et touchées de nos mains, peuvent n'être ici qu'effleurées; et, grâces infinies au Dieu de vérité! mon objet ne m'oblige point à les décrire, à les colorier, à en exprimer longuement mon impression personnelle; d'autres que moi subiront la nécessité de répondre aux interrogations de l'austère histoire ces lugubres paroles :

Infandum, regina, jubes renovare dolorem!

Qu'il suffise ici d'en suivre la trace pour marcher des faits passés aux temps futurs.

Toutefois un moment d'arrêt est dû aux Princes qui furent acteurs et martyrs en cette péripétie.

L'offense à l'adversité est un sacrilége. *Res est sacra miser :* maxime qui fut comme révélée à l'an-

tiquité profane, et qui touche au fond même du christianisme.

Aux infracteurs de cette loi appliquons la *haine parfaite* dont l'Écriture frappe les pervers. *Odio perfecto oderam illos :* haine d'autant plus motivée qu'ordinairement elle rencontre à la fois dans les mêmes hommes et le détracteur de l'infortune actuelle et le flatteur de l'ancienne fortune. Ce sont les mêmes fronts qui s'inclinent dans une double bassesse.

Non que la Vérité perde ses droits ; ceux-ci dominent tous les autres. La vérité voit, juge, mais plaint.

Et encore y a-t-il des degrés dans les jugemens que la vérité exprime, comme il en est dans les situations où l'adversité entraîne ses victimes. Tout à l'heure au nom de M. de Polignac l'amitié n'a pas dû s'égarer en excuse. Qu'il réponde des faits patens, soit. Quand un soldat romain lança malgré les ordres de Titus un tison dans le temple de Jérusalem, il fut, disent les historiens, comme poussé par un *mouvement surnaturel ;* n'admettons pas cette fatalité ; soit, dis-je ; que M. de Polignac ait été coupable d'avoir jeté, comme en se jouant et les yeux fermés, entre les mains de son roi, une feuille de papier qui dût embraser la France, l'Europe, le monde moral : qui le peut nier ? il ne s'est point connu. Ses mains trop vacillantes ont soulevé un roc qu'il n'a pu retenir. Il s'en est écrasé ; il nous en écrase ; et la pa-

trie éplorée doit bien plus hautement articuler ces mots déjà rudement adressés à MM. de Villèle et de Corbière : « Qui donc oblige un homme à être ministre ? ..... » C'est assez pourtant..... Près de torts si graves, quelle souffrance ! quel tourment d'âme et de corps ! et se peut-il qu'entre ceux à qui ces mêmes torts ont élevé un pavois, et, chose plus étrange ! frayé la route à des imitations bien autrement déréglées, se peut-il qu'entre ces hommes des persécuteurs aient surgi qui, durant six années consécutives, aient ravivé envers lui et ses trois associés d'infortune le supplice de la mort à petit feu ? respect envers le malheur, respect envers la logique, quoi ! tout enfreint à la fois !

Mais du second rang je monte au premier et je dis : Combien plus de respect est dû à l'extrême abaissement de l'extrême grandeur ! « Un roi nait roi. » Ne cessons de rappeler ces arrêts absolus de la Monarchie. Il ne choisit donc pas son sort ! et il demeure roi à tout âge, en toute conjoncture, en toute circonstance. Cependant l'homme reste aussi, et l'humanité a ses impérieuses conditions. Il arrive que l'âge appesantit les forces ; que des conjonctures soudaines déconcertent la sagesse ; que des circonstances irrésistibles détendent tous les ressorts. Soixante-treize ans, quel poids ! Un ministre d'une loyauté certaine : quel motif de sécurité ! « Je ne reculerai point », avait dit le confiant Monarque à ce Ministre bien-aimé et tout-puissant. N'était-ce pas

assez que de lui notifier ses intentions énergiques? non ; je l'avouerai : pas assez : et pourtant était-il aisé de suivre les détails d'un dessein compliqué, de régler en tous les points son exécution précise? Louis XIV aux abois alla-t-il montrer aux combats son front sillonné par les ans? il choisit les combattans; il remit ses armées, tantôt à Villars, tantôt à Villeroi. Villars et Denain le firent heureux et triomphant; Ramillies accabla, non son cœur, mais sa puissance. Il avait mal choisi. En fut-il irresponsable? admettons ici la rigueur. Oui, son amitié avait mal vu en Villeroi, et son choix fut une erreur. Mais enfin aux yeux de tout historien jusqu'à ce jour, Ramillies, Hochstet, sont réputés pour Louis XIV des malheurs plutôt que des torts : et Charles X atteint du même âge, essuiera-t-il un jugement plus inexorable en des conjonctures bien plus fatales? quoi! il aurait dû maîtriser d'un coup d'œil des accidens si nombreux et si brusques! il aurait subi imperturbablement tant de circonstances oppressives, une explosion subite qu'assourdissait le calme trompeur de Saint-Cloud, l'éloignement du foyer brûlant, l'incertitude des faits, les inepties conjurées du militaire et du ministère, les faiblesses des entours, une évasion nocturne, une canicule effroyable, trois jours et trois nuits sans sommeil et presque sans asile, un désordre tel que les membres de la famille régnante étaient même surpris dans le dénûment complet de ressources pécuniaires. Oh! que chacun mesure ses

forces physiques, ses forces morales, et qu'il juge!

Que les généraux de l'empire eux-mêmes jugent, en se rappelant leur Napoléon à son début, alors ardent de jeunesse et chargé de lauriers, néanmoins pâlissant, déconcerté, fugitif, vaincu enfin, oui vaincu par les anxiétés de l'intelligence en son dix-huit brumaire de Saint-Cloud, si son frère ne l'eût fait vainqueur; et puis, à la fin de sa course encore, ce même triomphateur de l'Europe put-il ne pas compromettre par l'effet d'un rhume le sort de l'effrayante bataille de la Moskowa? et Napoléon manquait-il d'hommes supérieurs pour l'éclairer, l'inciter, le suppléer?

A Rambouillet, près du roi qu'enlacent tous les obstacles, pas un auxiliaire. Il avait renié ses anciens ministres; il en demandait d'autres à Paris en armes; et cependant, pas une tête, pas un conseil clair, net, résolu.

Un fils lui reste, plus accoutumé que lui aux évolutions guerrières. Mais ce Prince ne reçoit le commandement que le jeudi 29 juillet, et alors déjà Paris est subjugué et les régimens ont subi une déroute! Indigné, il arrache l'épée du maréchal vaincu; et l'on blâme l'énergie de son mouvement! il veut défendre Saint-Cloud, et l'artillerie méconnaît son ordre! et on lui annonce que la grosse cavalerie stationnée à Versailles vient de passer à l'ennemi! Il protége la retraite jusqu'à Rambouillet : et d'heure en heure sa volonté se brise par la trahison de ceux

à qui trop de confiance avait livré son cœur, s'enveloppe de ces doutes cruels qui glacent toute résolution, se résigne au simple rôle de docilité filiale. La docilité, l'abnégation, la soumission absolue du fils aîné envers le père-roi, sont, surtout depuis Anne d'Autriche, une des traditions les plus strictement observées à la cour de France. Elle y dégénère en excès, j'ai presque dit en abus. Du moins, en nos mœurs actuelles dont le propre est d'insubordonner la famille, nulle autre famille n'en donne de tels exemples. Qualité ou défaut, cela fut extrême en M. le Dauphin. Parvenu à Rambouillet, ce Prince ne s'y vit que général attendant les ordres du chef suprême.

Et ce chef auguste, ce père en qui tout repose, qu'attend-il? Des bouches amiès lui font ces mensonges. — « Voici Paris en masse », lui dit l'un. — « Voici périr deux princesses et deux enfans, tout l'avenir de votre famille », dit un autre *passant par son cœur* à l'imitation de M. de Sémonville. — « Voici venir, dit un troisième, votre négociateur, M. de Mortemart; il vient de Paris : il y aura tout pacifié. Le voici; le voilà; demain; aujourd'hui; et en attendant gardons-nous bien d'attenter à la foi publique! » —Et en attendant, les dépêches de la révolution aux provinces traversent le camp sous la garantie des trois couleurs; et le camp se rétrécit par des désertions progressives; et l'insurrection éclate dans les villages circonvoisins; et la dernière heure sonne; et la plus

triste issue est ouverte en ce dernier moment comme ressource dernière par des hommes d'autant plus coupables que leur bonne foi est plus séduisante.

Non, non; ces scènes, vues de loin, ne paraissent pas l'accomplissement parfait des devoirs royaux. La perfection du devoir aurait consisté, ce semble, à faire saisir aussitôt les trois commissaires qui, s'ils agirent plus tard en gens d'honneur, furent alors sujets inexcusables; à repousser, à la tête des dix mille soldats qui, déduction faite des lâches et des traîtres, entouraient le Monarque, à pulvériser, dis-je, une attaque vagabonde, aussi nulle en fait qu'en droit. Mais vues de près, ces mêmes scènes prêtent moins à la censure amère. L'humanité s'y reconnaît, et elle a quelque droit de jeter ses ombres sur la politique. Elle admet les doutes de l'homme d'État, les frémissemens du chef de famille, les anxiétés du pilote que la tempête prend au dépourvu. Absoudra-t-elle aussi dans le monarque, alors saisissant une ombre et croyant tenir un débris de salut public, absoudra-t-elle, dis-je, une de ces fautes qui méconnaissent les lois substantielles de la Monarchie? Le gouvernail que le roi n'a pas le droit de céder, il le cède; il le transmet par un ordre isolé; il oublie qu'il est de l'essence des actes de la royauté de n'être valides qu'après *le Conseil entendu.* Or qui dit Conseil, dit droit d'examiner, de délibérer, de résoudre. Omettre ces appuis et franchir seul un pas si profond qui recèle un abîme,

quelle faute, il est vrai! la frêle humanité pourtant se donnera-t-elle ici l'orgueil du blâme? elle qu'on a vue tant de fois soumise à des illusions incompréhensibles! J'ai rappelé, il y a quelques lignes, le *mouvement surnaturel* qui incendia le temple de Jérusalem : et cette fatalité dont nous refusons l'excuse aux ministres qui de leur plein gré se chargent de gouverner les empires, ne peut-elle pas couvrir les princes que ces ministres ont entraînés loin du but, loin des voies frayées, là enfin où le salut tient à des inspirations soudaines et presque surhumaines?... hélas! tout approuver n'est pas dans ma conscience. Tout blâmer serait hors de la plus stricte équité.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

DES SUITES IMMÉDIATES DE LA RÉVOLUTION DE 1830 ET DE L'ABDICATION DU ROI CHARLES X.

Tel que ces hardis astronomes qui s'en allèrent jusqu'en Laponie pour mesurer la terre, cheminant toujours, ne voyant que le but, indifférens au sol ami ou ennemi, arrivant enfin près du pôle et y écrivant en témoignage de surprise, de tristesse, de témérité peut-être, cette inscription dont l'âme et l'esprit sont émus :

Sistimus hic tandem nobis ubi defuit orbis;

de même et moi aussi, poursuivant d'anciens faits afin de mesurer l'avenir, j'atteins à la révolution de 1830 : sol étranger, ennemi, extrême, d'où mon regard déjà n'aperçoit plus que des glaciers incommensurables.

Puisque le cours des faits m'a traîné aux régions hyperboréennes, il est dans mon plan de demander aux arbitres de ces frimas : Périt-on ici? ou bien peut-on revenir en arrière? ils touchent au bout de notre monde, à cet avenir de dissolution dont je

Digitized by Google

scrute l'étendue; mes pronostics ne peuvent les omettre, pas plus que les calculs de Cook et de Maupertuis n'omirent les pôles glacés vers où, de l'équateur même, la boussole appelle les regards du navigateur.

Plaçons-nous donc à cette limite du passé au futur. Que la raison s'y essaye à palper des ombres; qu'elle y suive avec mesure comme avec indépendance l'investigation de nos destins.

Ce fut donc à Rambouillet, face à face des trois commissaires présumés organes du peuple souverain, que la Restauration, partie de Bordeaux en mars 1814 aux acclamations de la France entière et garantie en avril par un million de baïonnettes, renforcée après une défaite par le concours d'un deuxième million d'autres baïonnettes; mais toujours et tristement escortée par les méprises de Louis XVIII, par une Charte prématurément immortelle, et par le gouvernement représentatif à l'anglaise, ce fut, dis-je, dans les solitudes de Rambouillet, qu'elle se trouvait de gré ou de force amenée le 1er août 1830.

Ainsi qu'un coup de vent ensevelit dans les sables de la Libye Cambyse et son armée; ainsi trône et famille de Louis XVIII et Restauration et Monarchie française tombèrent en ce jour-là!

Où fut de part et d'autre la sagesse qui avise? deux inouïs conseils signalèrent les parties contendantes.

L'un fut celui qui proposait au roi Charles X d'a-

bandonner son jeune petit-fils à la ligue victorieuse. Il fut suivi ; l'offre, faite ; l'holocauste, refusé.

L'autre engagea M. le Duc d'Orléans à refuser la tutelle et à prendre la couronne.

Si je connaissais les noms des deux conseillers, je les produirais en regard : ils se balanceraient.

Dans l'un de ces avis, celui qui fut adopté par la famille royale, étaient inscrites la captivité, la dépravation, probablement la mort précoce, de l'infortunée victime. En vain l'exemple magnanime du premier Régent aurait protégé sa tête dévouée. Les temps du jeune Louis XV étaient bien changés. Cinquante années de meurtres ou de collisions avaient ouvert au torrent du crime une large voie. L'une de ces époques de pleine licence était survenue où dans les factions tout soldat se fait chef, où la voix du chef n'est plus entendue, où sa personne même est exposée à mille atteintes. Que d'attentats ont déjà atteint la personne de Louis-Philippe Ier ! dans les rangs obscurs des fanatiques subalternes, plus d'un regard aurait discerné le seul obstacle gênant d'une position équivoque. Les intentions, les vœux, les ordres mêmes, auraient été violés. Huit ans déjà passés, que serait aujourd'hui l'héritier direct de Louis XV ? mânes d'Édouard, mânes d'Ivan, ah ! déjà vous accouriez au-devant du lamentable spectre !

Grâces au génie de la France, les mœurs publiques prévalurent encore sur la politique cruelle ; la loyauté du refus, sur la témérité de l'offre.

Cependant quelle autre face encore plus funeste offre l'avis donné et reçu du côté vainqueur!

L'un a joué une vie d'un bien grand prix; l'autre a joué sa patrie même. Quel fut donc ce conseiller qui dit de passer toutes les bornes, de monter le dernier degré? ainsi qu'une célébrité spéciale a été le prix dévolu à l'incendiaire du temple d'Éphèse, qu'à jamais dure la livide renommée de celui qui le premier opina de mettre le feu à la France, à l'Espagne, au Portugal, à l'Italie, à la Flandre, à la Pologne, et éventuellement à l'Europe!

Aujourd'hui combien d'élémens d'une combustion presque irrémédiable! certes les fermens de dissolution que j'ai dû signaler dans l'ordre moral et dans l'ordre matériel ne perdent point leur intensité dans l'ordre politique.

Amenée à ce point, la question actuelle est d'apprécier l'action des fermens destructeurs et sur la famille royale et sur la branche royale d'Orléans, conséquemment sur l'application extérieure de la souveraineté à la conservation de la propriété, des familles, des personnes, des libertés publiques et individuelles, du territoire français, en un mot de tous les dogmes sociaux que le titre juste ou altéré du souverain maintient ou altère, conserve ou renverse.

La révolution de Juillet a mis en présence, quant à l'exercice du pouvoir suprême, deux principes con-

stitutifs : le principe de l'hérédité, le principe de l'élection.

Observons tour à tour l'un et l'autre en leurs développemens hypothétiques.

Ce fut le 7 août 1830 que la transition s'opéra. Le principe héréditaire fléchit, et son dernier fait fut l'acte auquel on a donné le nom d'*abdication* de Charles X.

Y eut-il une abdication? pouvait-il y en avoir?

La première de ces questions a soulevé des idées fausses qu'appuyait une polémique acrimonieuse. La deuxième importe à notre avenir. Il importe à mon objet de les examiner l'une et l'autre.

Qu'a-t-on appelé l'*abdication* du roi Charles X?

De Rambouillet Charles X adresse à M. le duc d'Orléans une lettre où il le nomme son Lieutenant, lui ordonne de faire proclamer roi M. le duc de Bordeaux, lui annonce l'adhésion de M. le Dauphin, se réserve de statuer sur des dispositions ultérieures.

Une lettre!

Ainsi ne s'énonce pas la Majesté qui du haut des États régit le sort des peuples.

Ici je vois une relation d'homme privé à homme privé. Où est un statut royal? où sont le Conseil, la délibération, la décision, ses motifs, l'ordonnance qui promulgue, le contre-seing qui garantit et vivifie?

Le Dauphin seul a signé et il signe : Louis-Antoine : dénominations caractéristiques du fils aîné du Roi,

et nullement propres à un roi sur le front de qui la couronne (dépôt fugitif mais substantiel) imprime sa trace et son chiffre de XIX, avant d'en déchoir.

Nulle en elle-même, la lettre au moins est-elle agréée de la partie adverse? Cette partie contendante a deux organes : une *Chambre* législative, et le Prince appelé à la Lieutenance.

Quelle est cette Chambre? de qui est-elle issue? de Charles X? Il l'avait dissoute. La ressusciter ensuite excédait sa puissance. Dans la rigueur de l'ancienne loi, elle n'existait plus. Mais elle avait dit d'elle comme l'Être des êtres a dit de soi : Je suis celui qui suis : et par une conséquence identique, elle s'était attribué, non-seulement l'existence, mais la toute-puissance.

Fille de ses œuvres, investie spontanément d'une souveraineté soudaine et absolue, elle n'entend point traiter avec le roi qui lui a donné la mort; elle entend lui donner la mort morale aussi, en prononçant, non pas l'acceptation de sa lettre, mais la déchéance de son trône.

Ainsi Charles X avait répudié la Chambre : la Chambre répudiait l'abdication. En ce conflit de nullités, quelle réalité saisir?

Quant au Prince appelé par le vent de la fortune au premier rang, quel accueil fait-il à la lettre du Monarque? Trois paroles de l'épître funèbre en forment la substance : c'est l'appel à la Lieutenance; c'est la proclamation d'un jeune roi; c'est le règle-

ment de dispositions propres au roi déchu. Ces trois paroles sont de la vapeur qui s'exhale. On ne répond point à la dignité de Lieutenant. Au lieu de proclamer la royauté d'un enfant, on assume sur soi le titre royal. Au lieu de laisser au Monarque le droit de régler son propre sort, on l'oblige à quitter en hâte le sol même de son royaume.

Ainsi de toutes parts repoussée par les parties adverses, l'abdication eût-elle été légale et même légitime, s'est anéantie. Quel est entre les actes civils, si modeste, si infime qu'il soit, celui qui s'établirait dans le désaccord de tous les contractans? Tout acte entre plusieurs a ses conditions : elles en sont le corps et l'âme. Les conditions retranchées, où se place la vie de l'acte? Quel acte inouï, celui surtout où la condition onéreuse serait valide et la compensation nulle? Ici de trois contractans, un est mineur : l'on joue son existence et il ignore. L'autre est tuteur ; on lui présente son pupille et il repousse. Le troisième est donateur ; il donne à des conditions qu'on rejette ; et il serait engagé ! Les fractions d'un tout sont arrachées, et le tout subsisterait ! D'un triangle, on formerait un point unilatéral !

Et je présente ici la royauté transmise ainsi qu'un pré vendu. En quelle étrange abjection est-elle donc descendue? Vous dont l'intelligence n'a pas fléchi sous le prestige des erreurs et des faits, ah ! levez les yeux et voyez au faite de la société le chef du royaume privé de ses facultés libres par des conjonc-

tures qui annuleraient les actes du moindre testateur : concevez-vous qu'en une telle oppression, il puisse abjurer toutes les lois de son existence, rompre avec son peuple, lui donner arbitrairement un autre chef, bouleverser l'État et sa famille, manifester de telles velléités sur une feuille volante dont pas le plus chétif tribunal n'oserait induire l'adhésion valide au débit d'un arpent de terre?

Mais quand Charles X aurait ainsi exprimé volontairement ses libres pensées, la nullité la plus complète n'en eût pas moins atteint cette expression de volonté mobile et de liberté feinte. Royalistes et Libéraux, faut-il vous rappeler que les rois de France ont porté le Libéralisme jusqu'à inhiber l'obéissance aux ordres signés de leurs mains et non ratifiés dans les formes établies?

Plutôt que de violer cette maxime (et dira-t-on que c'est là un des dogmes de l'absolutisme?) ils se sont désobéi à eux-mêmes. Louis XVIII qui aima son pouvoir tout en ayant l'air de le distribuer, qui l'aima surtout dans les actes personnels; Louis XVIII ne sut pas regimber contre les lois formelles qui le dominaient. Par exemple, il nomma des Pairs; il en signa les ordonnances enluminées. Inutiles parchemins! Point de contre-seing ministériel; partant, point de Pairs (1); partant, évaporation entière de la signature royale.

(1) Entre autres MM. de Montcalm et Beugnot, présentés

« Quoi ! » direz-vous en disputant en vain votre foi, « Louis XVIII souffrit que ses propres ordonnances « fussent simultanément royales et caduques ! » Si vous doutez cherchez leurs vestiges dans le tombeau des portefeuilles ou des archives privées.

« Mais c'est dans les archives publiques qu'a été « déposée l'abdication du roi Charles X ! » — Sans doute : aux sépulcres de Saint-Denis sont portés les avortons comme les héros.

« Mais la loyauté du roi ! la parole d'un roi loyal, « d'un honnête homme ! »—Étonnante rigidité des casuistes parisiens ! elle excède assurément celle des Popes russes. Quand la fatale cravate serrait le cou de l'Empereur Paul, l'infortuné monarque râla, dit-on, le mot : abdication. Si à ce mot l'étreinte régicide se fût relâchée, il est probable que le successeur aurait cru à la loyauté de la Sibérie. Mais nul Pope en vérité n'eût fait à Paul une loi du sanglot de l'étranglement.

« Mais est-il certain que Charles X se soit vu dans « la nécessité d'écrire à son cousin ? » — Oui, par trois motifs : violence, fraude, contrainte.

Violence ! elle est la gloire et la joie des Parisiens, l'objet de leur solennité annuelle.

Fraude ! A Rambouillet, M. le maréchal Maison annonce au roi l'arrivée et l'assaut d'*innombrables* Parisiens.

par le Ministère Richelieu, annulés par le ministère subséquent sans autre motif que l'absence du contre-seing.

Contrainte! Du haut de la tribune victorieuse, M. le duc de Broglie, ministre de la révolution, en raconte l'histoire en ces mots: « Il fut résolu « d'expulser de France Charles X de gré ou de « force. »

Peut-on mieux que le premier de ces personnages caractériser la déception? mieux que l'autre, constater la contrainte?

La résistance du roi à main armée ouvrait une chance différente. Mais nous argumentons ici dans le sens qui fut adopté et qui s'opposait à l'effusion du sang des insurgés.

La violence physique abattit le trône à Paris. La violence morale subjugua le roi à Rambouillet: et celle-ci, je ne l'aperçois pas seulement dans l'incitation des ennemis: quel poids plus grave encore lui imposa l'abandon où se précipitèrent tant de faux amis comblés d'honneurs et de grades! Le roi chancela dans la compression entre l'une et l'autre violence. Quelle place y restait-il au mouvement du libre arbitre? quelle position pour réfléchir sur l'abandon d'une couronne, pour en valider la cession! fût, cette couronne, une propriété personnelle: ce qui n'est pas.

« Mais alors pourquoi n'avoir pas désavoué la let- « tre, publié un manifeste, notifié la vérité aux puis- « sances étrangères? » Je ne sais: et qu'importe? des omissions ne déplacent point les trônes et les lois. Et quant aux étrangers, singulier blasphème!

Il n'appartient qu'à la nation de consommer ses affaires, de les résoudre en famille. Nation! être complexe qui comprend peuple et monarque! Quand une nation offense les principes respectifs des sociétés humaines, les droits inter-nationaux; quand de son foyer elle fait un incendie; alors qu'elle soit justiciable d'autrui : c'est une règle équitable. Mais faut-il que prince ou peuple en appelle aux étrangers de ses droits privés? Là est une confusion de mots qui est devenue trop commune. A quel titre un tel appel? et que fait à la forme intime du royaume de France réglé par des lois fixes, l'aveu ou le désaveu des étrangers? sont-ils arbitres? Non; amis? non; et le corps diplomatique en 1830 l'a trop bien démontré. Solidaires? non; les illusions chevaleresques, un moment réelles, sont aujourd'hui usées; et le principe de garantie, proclamé par la peur, s'est abrogé de fait par le succès. Les étrangers qu'on réclame envers et contre Charles X sont et furent ou ennemis ou rivaux ou indifférens : faibles motifs pour obtenir ou pour consacrer la manifestation des pensées du roi qu'ils délaissèrent!

« Mais enfin réfugiés en Angleterre, loin de pro-
« tester contre la violence, le Roi et son fils ont re-
« nouvelé librement leurs abdications » : non, et l'on donne pour simple un fait qui ne l'est pas. Il est vrai qu'un acte fut proposé. M. le Dauphin y refusa sa signature; Charles X le signa sous des conditions éventuelles qui ne furent point accom-

plies : autre acte atteint conséquemment de nullité radicale. Aussi quelle application a-t-il reçue? Plus tard, je demandai au palais des rois de Bohême celui qui s'intitulait roi de France. Je n'y trouvai ni Louis XIX ni Henri V. Je trouvai Charles X.

Ainsi donc jamais l'abdication du roi Charles X ne fut un fait accompli, et il ne cessa d'être entre ses fils salué seul Roi, même par les satellites de Juillet, alors qu'en sa marche funéraire il s'avançait de Rambouillet à Cherbourg, de Cherbourg au sépulcre de Gorice.

Jamais non plus, son père vivant, Louis-Antoine ne souscrivit un acte intitulé : « Nous Louis, XIXe du nom, roi de France et de Navarre. » Or pour cesser d'être roi, il faut l'être; ou bien, pour qu'un Dauphin disparaisse, son tour advenu, de la liste des Rois de France, il faut refaire à neuf et en l'air une histoire de France.

Ces faits déjà sont loin de l'horizon qui luit. Je m'y arrête néanmoins et parce qu'ils offriraient à l'avenir la vérité sous des traits mensongers, et parce qu'ils entrent dans la balance où j'essaie de peser nos forces vitales.

C'est ici en effet qu'il faut remarquer le déclin des meilleurs esprits, l'obscurcissement de la foi qui vivifie, l'instabilité des hommes et de leurs doctrines.

La première loi de la Logique est de nier la conséquence d'un principe qu'on nie. Or les défenseurs

du principe héréditaire repoussaient le dogme de l'insurrection populaire; et ils adoptaient la lettre abdicatoire qui en est la conséquence!

Et non-seulement ils l'ont adoptée; ils l'ont proclamée; ils l'ont imposée.

Là on entendit des hommes de cœur et de génie, un Kergorlay, un Chateaubriand, s'écrier systématiquement: *Cet enfant est mon roi.* Ici on lut dans les journaux les plus insignes de l'antique monarchie ces paroles inconcevables;

« DONNONS *aux générations nouvelles une royauté*
« CONTEMPORAINE, *une royauté libre de souvenirs.* »

Comme si, dans les doctrines du principe héréditaire, on *donnait* les couronnes;

Comme s'il était facile de façonner une royauté simultanément contemporaine de l'âge enfantin, adolescent, viril, caduc;

Comme encore si les *souvenirs* (en d'autres termes, l'expérience) n'étaient pas le plus précieux héritage de la royauté!

Tous prenaient le roi de leur choix : et ils reprochaient au parti adverse d'avoir élu un roi! Ils réprouvaient la souveraineté populaire : et ils glissaient comme à leur insu dans l'application de la souveraineté élisante!

Il est vrai que deux circonstances ont pu engager des hommes fort honorables à se laisser flotter en ce moment dans le vague d'opinions décevantes.

Digitized by Google

L'une, et ils s'en glorifiaient avec hauteur, c'était l'assentiment tacite des royalistes.

Si le silence vaut en faveur de qui parle, Louis XVIII eut tout droit de bouleverser la monarchie française. Devant son œuvre, on se tut quinze ans.

Si les avis tranchans et positifs ont droit de s'attribuer les opinions tacites et négatives, les gouvernemens de fait ont beau jeu pour s'attribuer à peu près l'unanimité. Napoléon a joui d'un bien beau silence.

Il est une autre circonstance qui explique mieux et le silence des masses et l'hostilité plus versatile que logique des hommes politiques. L'indiquer coûte à ma plume. Mais il le faut. Accusateur, peut-il me convenir de supprimer l'excuse?

Pourquoi donc tant de regards ont-ils délaissé l'aïeul et l'oncle pour n'apercevoir que le petit-fils, un jeune enfant dont nul encore ne pouvait entrevoir les destins? pourquoi dans l'abandon proclamé par plusieurs, cet éclat, cette animosité, cette persévérance? avouons-en le motif : la majorité des royalistes subissait le poids de la lassitude.

Quelle série de revers les adversaires de la révolution n'avaient-ils point parcourue! les plus amers leur furent infligés par le bon sens, depuis que 1814 avait dû terrasser la révolution. Improbateurs de Louis XVIII, ils furent attérés par ce Monarque. Enclins vers Charles X, ils s'étonnèrent en le voyant

succomber sans résistance et non sans fautes. Poussés par le droit vers M. le Dauphin, ils détournèrent les yeux au souvenir des amis trompeurs qui depuis quinze ans livraient ce Prince au charlatanisme des novateurs. En ces premiers instans un dépit cruel passionna les têtes. La subversion de 1830 fut si soudaine! elle eut pour effet immédiat de bouleverser si cruellement les situations ou les espérances! d'annuler tant de services! d'abroger tant de droits! « Que n'avons-nous pas fait pour nos chefs! » s'écriaient les vaincus. « Que n'ont pas fait nos chefs « et contre nous et contre eux-mêmes! lamentable faisceau de journées désastreuses! — ce 2 août de Charles X! — ce 20 mars de Louis XVIII! — ce 6 octobre de Louis XVI! — trois frères! trois rois! trois fatales catastrophes! »

Il y eut ainsi un moment de réaction terrible contre ces récidives meurtrières d'irrésolutions, d'imprudences, de calamités. La plus intrépide armée se lasse d'échecs perpétuels; le plus ferme parti impute à ses chefs de perpétuelles disgrâces: et, je le dirai avec franchise, le tort n'est pas toujours dans le parti ni dans l'armée.

Toutefois la réflexion survient. Elle écarte de l'homme politique le sombre voile qui offusque sa raison. Il pèse alors; il discute; il approfondit les maximes qu'il a jugées d'avance imprescriptibles. Céder aux passions un point dans la sphère des principes, c'est leur tout céder. Une ligne droite

qu'on courbe de dix ou de vingt degrés est bientôt courbée de cent ou de mille par des mains plus fortes : et rien ne demeure ; rien ne résiste aux assaillans contraires. C'est dans son inflexible droiture qu'est la force de la ligne droite. Sitôt qu'en cette épineuse question de royauté transmissible on s'adjuge la spontanéité des suffrages, on la concède au parti opposé. La transmission du diadème n'est plus l'œuvre des lois fondamentales ; elle passe au peuple, aux convenances, à l'opinion, à l'élection. Là Henri V, ici Philippe Ier, deviennent au même titre rois élus.

Eh bien ! et par cette observation-ci je rentre immédiatement dans mon sujet : telle est ou telle fut la débilité de la foi politique, que l'animosité fascina le jugement des plus graves publicistes. A peine un, non pas sur cent, mais sur mille, y sut résister. Armés en apparence contre le principe générateur de 1830, les plus fidèles crurent pouvoir et braver ses rigueurs et adopter ses œuvres. A leurs yeux simultanément Louis-Philippe usurpa ; Charles X abdiqua. Ou l'un ou l'autre, leur disait le bon sens. Ni l'un ni l'autre, répliquait leur passion ; et le droit du plus fort, nul pour élever celui-là, fut valide pour renverser celui-ci. En ces contradictions, trouvez-vous symptôme de maturité ou d'affaissement ?

Maintenant élevons-nous au-dessus des considérations transitoires ; voyons plus loin ; et après

avoir dit : Charles X n'a point abdiqué, abordons la deuxième question : A-t-il pu abdiquer ?

Quoi qu'il advienne en réalité de ma patrie, je suis bien aise, l'occasion s'offrant, de placer devant elle un jalon de salut, ou du moins d'écarter d'elle un principe additionnel de subversions éventuelles.

C'est de ma patrie, c'est de la France que je traite. Ma thèse n'est donc point d'examiner si l'abdication du trône appartient de fait à la jurisprudence d'autres États.

Qu'au XVIe siècle, Charles-Quint ait frayé par un solennel exemple la voie à ces *pré-suc*-cessions (mot barbare où la contradiction est dans les termes) ; qu'au XVIIIe, Philippe V ait cédé le trône à son fils pour le reprendre ensuite et succéder lui-même à son propre successeur ; que de nos jours et l'Espagne encore et la Sardaigne et la Russie aient vu l'échéance de la couronne prévenir le cours de la nature par des abdications spontanées ; tous ces faits exotiques sont hors de ma patrie.

Ce n'est pas qu'ils soient tous incontestables. Voici par exemple un trait peu connu : Eh ! connaissons-nous mieux l'histoire de notre temps que la jurisprudence française des temps anciens ? On a cité la Sardaigne à l'appui des actes de Rambouillet. Allons en Sardaigne : qu'y rencontrons-nous sous la date bien récente de 1798 ? Les généraux français exigent l'abdication de Charles-Emmanuel IV ; il y consent ; des plénipotentiaires sont nommés de part et d'autre ;

un acte en forme est dressé, est signé des deux parts; et le roi complaisant le souscrit en ces termes : « Con-« senti et ordonné par moi, Charles-Emmanuel (1). » Son frère, le Duc d'Aoste, prince doué d'un caractère enclin et apte à la résistance, approuve, ratifie. Qu'advient-il de toutes ces signatures? Transporté en Sardaigne, le Roi proteste et abroge l'abdication; demeurés à Turin, les généraux en violent les conditions. De part et d'autre, l'acte abdicatoire n'avait paru qu'un moyen instantané d'atteindre, pour le monarque, à la liberté; pour les généraux, à l'invasion.

Autre fait encore plus récent; autre abdication étrangère, frappée, en effet comme en principe, de nullité. Les Anglais et leur agent Lord Bentinck jugent à propos de révoquer en doute la fidélité de leur plus fidèle allié le roi de Naples Ferdinand IV. Ils exigent son abdication; ils emprisonnent, ils déportent, sa femme et son fils. Jamais Libéral ne régna plus arbitrairement et par les tribunaux subjugués et par les commissions militaires qu'alors Bentinck en Sicile. 1814 survint, et l'abdication de Ferdinand IV s'évanouit et son fils attendit respectueusement sa mort. L'infortunée reine de Naples, la sœur de notre Marie-Antoinette, mourut seule sous le poids de l'abdication fictive, mais mourut du moins à Vienne, au foyer et au tombeau de ses ancêtres.

(1) *Mémoires d'un homme d'État*, tom VII. p 121.

Je le répète : des faits de ce genre ne sont point une autorité en France. Que les exemples cités soient donc seulement une ombre légère offerte aux yeux que blesse un jour trop vif. Mais enfin abordons la lumière ; et loin d'invoquer l'appui de l'étranger, félicitons la France qui montre aux nations dans ses fastes le droit politique invariablement fondé sur le droit naturel.

Dans le droit naturel, effectivement, qu'est-ce que la Royauté ?

Deux opinions adverses me répondent.

Suivant l'une, la royauté résulte d'un *contrat social*.

Suivant l'autre, c'est la *paternité* qui, au gré de Dieu et des hommes, a passé avec ses droits et ses devoirs de la société domestique à la société publique.

Or dans l'une et l'autre de ces définitions une abdication unilatérale est inadmissible.

S'il y a eu *contrat*, il y a eu réciprocité d'engagemens ; et il n'appartient pas à l'une des deux parties de se résoudre seule à abjurer son fardeau.

Si la Royauté n'est que l'extension et l'image de la *Paternité*, il lui appartient de s'en attribuer les droits, mais aussi d'en réfléchir les devoirs. Or envers des enfans mineurs (et la minorité est l'état permanent de tout peuple) ; ces enfans fussent-ils mutins, revêches, insupportables (et tous ne le sont pas) ; envers, dirai-je, la famille que Dieu lui confia,

quel père s'attribuera le droit d'abdiquer son devoir?

J'ai montré ailleurs que la royauté était le *prolongement de la noblesse :* vérité qui n'exclut ni d'un côté le contrat, ni d'autre côté la connexion liée à l'image du père primitif. Car ce père eut plusieurs fils. L'un des frères prit le gouvernail, et les autres se dévouèrent aux autres fonctions que nécessitaient les subdivisions progressives de la famille. Aussi noblesse et royauté sont de même nature. *Noblesse oblige :* sacré et antique axiome de nos pères! La royauté conséquemment oblige aussi : *ob-ligatur*. Elle est liée, elle est étreinte du même principe. L'une et l'autre sont moins, beaucoup moins, un droit qu'un devoir, qu'une sujétion, qu'une charge onéreuse et parfois accablante. Par quel fatal paralogisme la doctrine excessive du droit divin aurait-elle égaré à la fois le Royalisme et le Jacobinisme? Pour le Jacobinisme, c'est un sujet de triomphe ou de calomnie que le prétendu droit de tout faire dont il prétend qu'au nom de Dieu la royauté est investie par ses défenseurs : et voyez, quand on presse la vérité intime des choses, à quels résultats l'Équité nous amène ou nous traîne ; le Jacobin n'hésite pas à reconnaître dans le monarque un droit d'abdiquer, de rompre son contrat, droit que dénie l'homme Monarchique. Tout pesé c'est le Jacobin qui se trouve absolutiste; c'est le royaliste qui se trouve Libéral, indépendant, restrictif des droits royaux!

Jamais les défenseurs de la monarchie n'ont pu séparer droits et devoirs. Les rois règnent de *droit divin;* sans doute; car Dieu s'exprime par l'ordre; et, auteur de la société humaine, il en exclut le désordre qui en est la mort. Mais les Rois règnent plus encore de *devoir divin;* et quand Bossuet, placé en face du grand Roi dont le seul aspect semblait tout agrandir, prononça en son magnifique langage le mot de *seconde majesté*, certes il n'entendait pas environner seulement Louis XIV d'une vaine splendeur. Il le rapprochait de la majesté divine ainsi qu'une émanation est ramenée vers sa source et une copie vers son modèle. Mais cette Majesté première, la suprême, l'infinie, elle a eu deux termes. *Dieu dit : que la lumière soit : et la lumière fut;* voilà la puissance. *Le Christ fut obéissant jusqu'à la mort, jusqu'à la mort de la croix;* voilà le sacrifice. C'est par le sacrifice volontaire de la vie que l'auteur de la vie s'est révélé au genre humain. Il est vrai qu'il n'accomplissait pas un devoir; il apportait un don. Mais le don gratuit du créateur est le type des devoirs imposés à la créature; et plus toute majesté humaine se rapproche de la source première, plus elle en doit reproduire le type sacré.

Ainsi fit Louis XIV. Nul mieux que lui n'a fait resplendir le commandement; mais il sut accomplir aussi le devoir du sacrifice : et alors que tous les revers s'appesantirent sur sa vieillesse sans la

courber, alors que sa puissance vaincue se vit réduite aux abois, il n'eut pas la pensée d'une abdication. Dédaigner le faix des ans et du malheur, monter à cheval, entraîner à la frontière les débris de sa nation, y vaincre ou y périr, telle fut sa résolution dernière. Sans Denain, elle s'effectuait; sans cette victoire inopinée, le monde aurait vu la *seconde majesté* se conformant à la première, dans le sacrifice spontané de sa propre immolation.

C'est ainsi qu'il y a en la royauté et droits et devoirs envers la communauté : devoirs rigides! droits salutaires! et les uns et les autres d'origine à la fois divine et humaine.

Dire en théorie que « les rois règnent et ne gouvernent pas », est une des extravagances constitutionnelles placées à l'extrême des erreurs. Ravir en fait aux rois le pouvoir de régner et de gouverner est l'autre extrême. Ces extrêmes se touchent.

D'autre part, les nations ont aussi leur droit essentiel : celui d'être gouvernées par leur chef au gré de leurs lois. Elles lui décernent des honneurs; il leur dévoue sa personne. Tel est le pacte providentiel à l'abri duquel les peuples qui n'ont pu ou voulu se gouverner eux-mêmes, dorment ou agissent livrés en paix, sous la sainte égide de leur chef vénéré, aux jouissances et aux travaux des œuvres privées. Si le pacte n'est pas

écrit, il n'en est pas moins inviolable, pas moins synallagmatique. D'aucune part le rompre n'est acte accessible au libre arbitre.

Qu'il y ait donc eu, à l'origine des diadèmes, élection ou paternité; qu'il y ait eu contrat accidentel ou contrat héréditaire, l'obligation n'est pas moins imposée à celui dont le front a subi la couronne. Ses mains ne peuvent la déposer. Dieu a scellé le fardeau. Le devoir de régner, le droit d'être gouverné, constituent dans un rapport constant l'état respectif du roi et du peuple.

Ira-t-on, surpris d'un attentat nocturne, d'une maladie inflammatoire, d'un tapage de rue, d'une catastrophe quelconque, se reposer du poids des événemens dans le sein d'une abdication? Ira-t-on dormir au lieu de combattre, obéir aux factions au lieu de les vaincre, et, en des jours de danger, y risquer au lieu de soi un fils ou un frère?

Ainsi ne va pas la société humaine. Ainsi n'est point ou acceptée ou refusée ou éludée la terrible et auguste mission de régir les peuples : et si la translation du diadème français était chose si banale, si en dépit du droit naturel le droit politique permettait d'accepter ou de rejeter d'un trait de plume le titre royal, la monarchie française n'aurait pas atteint le XIVe siècle de sa durée.

Ici je me retrouve dans l'examen de la jurisprudence française au sujet de la royauté. Par les deux voies, j'arrive au même but; et, je l'avouerai, c'est

avec une vive satisfaction qu'en creusant la législation fondamentale de ma patrie, j'y trouve, observées mieux que dans les empires collatéraux, les Théories de la raison naturelle.

La jurisprudence, c'est la loi vivante; c'est l'ordre en action. Qu'elle soit ou ne soit pas insérée méthodiquement dans des recueils paraphés, il n'importe en rien. Tout écrire est l'un des travers de ce siècle : travers dangereux. Comme il est impossible de tout dire, on se dépouille en ce mode de tout ce qui n'est pas dit; au lieu de s'éclairer, on s'obscurcit; au lieu de s'enrichir, on s'appauvrit. Après l'article 100, manque l'article 101, faute duquel le fil est rompu; la tradition, méconnue; la politique, déroutée; la raison, rejetée hors des règles et dans le vague des aperçus.

C'est dans leur histoire qu'est la jurisprudence des nations.

Vous qui réfléchissez ici, je vous adjure d'invoquer votre mémoire : cherchez bien dans l'histoire de France sur quel fait l'on motiverait à vos yeux le droit facultatif d'abdication dans un monarque français.

Abdiquer la couronne! Eh! dans tout le cours de la dynastie Capétienne (il y a neuf cents ans qu'elle règne!) l'histoire n'en présente pas un seul exemple; et en ces neuf siècles, les Rois capétiens ont-ils été à l'abri de ces rudes crises qui mettent en jeu tous les ressorts de la machine politique!

Victime d'une témérité guerrière, le Roi Jean II est pris sur le champ de bataille, est emmené captif à Londres. L'anarchie se déclare à Paris et partout. Son fils est un Prince d'âge mûr; il est *le sage* par excellence. Que de motifs pour le royal prisonnier de rendre d'un mot, d'un coup de plume, l'ordre et la force à son royaume! comment n'a-t-il pas fait sa propre autopsie? comment l'abdication de son titre n'a-t-elle point placé entre les mains des Anglais, au lieu d'un Roi, un simple guerrier; au lieu d'une éclatante couronne, un débris cadavérique? dès lors plus d'obstacles pour sa mince rançon, pour sa grossière liberté; dès lors plus de traité de Bretigny. Ah! tout au contraire; Bretigny vit son fatal traité signé par le roi toujours Roi.

Quel autre désastre et quel autre exemple ont marqué le règne du petit-fils de Jean! ce Charles VI trahi par sa raison, par la victoire, par sa propre mère, retient pourtant sur le trône un souffle de vie physique et morale. Il n'accorde au victorieux Henri V d'Angleterre que sa fille et l'expectative de sa couronne. Pourquoi Henri s'abstint-il de dicter à l'insensé une abdication immédiate? ne voyait-il pas qu'il était urgent de cimenter par un titre réel l'usurpation anglaise? et qu'avait-il à faire ou à dire pour détrôner le fantôme, pour briser l'avenir de Charles VII? faire un geste, dire un mot.... Qui osa y songer?

Arrivons à François Ier. Ce monarque *abdiqua*,

dira-t-on. Son exemple est unique ; mais il est positif — ... Voyons.

Victime aussi d'imprudentes prouesses, François Ier *perd tout, hors l'honneur.* Pris, les armes à la main, il est embarqué pour Madrid. Son artificieux vainqueur ne se refuse aucun abus de la victoire. Le roi de France est littéralement traité en prisonnier. Renfermé dans une tour, il y est dénué d'appuis, seul, malade, mourant. En cette extrémité que fera-t-il pour soustraire son royaume à Charles-Quint? il rêve une nouveauté. « Qu'on s'empresse », écrit-il, « *de couronner* et *d'oindre mon fils né* et ASSU-« JETTI (mot sublime!) *à la couronne.* » — Toutefois, ajoute-t-il « après *l'avis et le consentement* des États-généraux » ; toutefois en réservant « la continuation « de mon règne, si Dieu délivre ma personne. » Charles-Quint n'entend point ce langage. Il ne connaît de roi de France que François. Il lui vend la paix. François rentre, assemble les notables des trois Ordres, et leur demande : Qu'ai-je à faire? — « Nous « vous offrons or et argent pour acquitter votre ran-« çon », dit le clergé. — « Voici notre sang et la « moitié de nos biens », dit encore mieux la Noblesse par l'organe du Duc de Vendôme, aïeul d'Henri IV : « et si la moitié des biens ne suffit pas, « nous donnons tout (1). » Restait le tiers-État. Dans

(1) Le duc de Vendôme ajouta : « Toutefois je n'engage « que les nobles ici présens. Il faut le consentement libre

ses rangs se voient tout l'échevinage de Paris et les députés de toute la magistrature du royaume. Organe suprême de ce troisième Ordre, le premier Président du parlement de Paris, Antoine de Selve, adresse au Roi ces mémorables paroles : « Sire, « vous avez excédé votre pouvoir; car vous nous « appartenez comme nous vous appartenons; et « vous n'avez pas eu le droit de disposer de vous « sans notre aveu. » — *Vous avez excédé votre pouvoir!* mots tranchans : ils repoussaient du peuple français l'image d'un troupeau qu'on livre : ils le ramenaient à l'idée de la famille possédant son chef ainsi qu'elle en est possédée. Et bref, sans discussion, sans amphibologie, l'innovation provenue du sol étranger ne put s'infiltrer un seul jour dans les usages français; et d'un commun accord, l'abdication de Madrid tomba en poudre; et François Ier ne termina son règne qu'en terminant sa vie.

C'est par les faits que s'est manifestée à l'égard du titre royal la foi constante de la nation française dans son unité formée du chef et des membres. D'une part se trouvent et des précautions indéfectibles et des succès invariables pour discerner

« des autres. Mais, Sire, qu'on assemble la noblesse en cha- « que district, et il ne sera pas un gentilhomme qui ne pense « comme nous. »

Il est fort douteux que sous Louis XVIII un président de Chambre des Pairs eût pu répondre de la noblesse et que la noblesse eût pensé comme la Chambre des Pairs.

l'homme à qui est commis un si grand fardeau en échange de si frêles honneurs. D'autre part, voit-on une seule fois le personnage royal et national déposer le fardeau qu'il soutient pour le soulagement de la nation entière? De part ou d'autre, pense-t-on qu'un procédé qui grève autrui soit licite? Non, jamais. François Ier l'essaie et se rétracte.

Eh! devant la faculté d'abdiquer, quelle arène s'ouvrirait aux petits comme aux grands événemens, aux scènes occultes ainsi qu'aux drames publics! car où serait la nuance entre les abdications spontanées et les démissions contraintes? Placez en regard le cardinal de Richelieu et le roi Louis XIII. Roi et Ministre subirent la mort à la fleur de leur âge. Mais dans l'hypothèse de la longévité accordée d'ordinaire à la nature humaine, supposez que le Ministre, fatigué d'intrigues de cour, ballotté sans cesse entre le génie qui le fait régner et l'aversion du roi qui peut se lasser d'une couronne subalterne, un jour se fût dit : « J'ai vaincu le frère de ce roi, chassé sa mère, subjugué sa femme. Aujourd'hui je suis l'arbitre du royaume;..... demain pourtant que serai-je? Un enfant royal est là; que mes mains le portent du berceau au trône. Saisissons le moment de proclamer un Louis XIV et de nous assurer sous ce nom dix ans de régence. » Le mot : abdication : résolvait le problème; un moment de hardiesse dans le ministre, de faiblesse dans le monarque, en proclamait la solution.

La mort précoce eût-elle ménagé Louis XIII et Richelieu, non, ce mot en aucune hypothèse n'eût pu être prononcé ni trouvé. Il était si loin de nos idées et de nos mœurs, que, même à la récente époque où idées, mœurs, lois, s'ensevelissaient dans un même naufrage, quand le torrent des innovations rompit ses digues, il échappa aux funestes génies qui déchaînaient tous les mobiles de la révolution. Par quel hasard des hommes tels que Mirabeau, Syeyes, Talleyrand, oublièrent-ils d'engager Louis XVI à poser sa couronne sur le front de son jeune fils? Comme une abdication aurait ouvert à leurs desseins une voie large et sûre! Quel heureux à-propos pour façonner un roi CONTEMPORAIN *de la nation nouvelle,* de la génération révolutionnée! Ils l'omirent parce qu'ils avaient lu dans plusieurs pages de notre histoire: *Insurrection :* nulle part: *Abdication.* Ils avaient à deviner, à créer Louis XVII; et en cette nouveauté, leurs génies faillirent.

Ce fut jusqu'en 1814, jusqu'à Fontainebleau, qu'il fallut descendre avant de rencontrer un mode autre que la mort pour abjurer le pouvoir suprême. Napoléon en fut l'inventeur. Né du principe électif, aspirant au principe héréditaire, il crut pouvoir ressaisir par l'esprit de famille le sceptre nouveau, jadis obtenu par la victoire, actuellement arraché par l'adversité. Mais qui connaissait sa famille? Qui croyait à son droit transmissible? Ses prosélytes n'avaient eu foi qu'en lui; et lorsqu'il feignit de n'a-

voir que dénoué le nœud, le nœud fut tranché. Au fond il savait qu'abdiquant il ne déposait rien. *Si j'étais mon petit-fils!* s'écriait-il : lui-même ne croyait pas à ses propres actes. Voyez-le aventurer encore sa fortune de l'île d'Elbe à Waterloo. A-t-il un simple souvenir de son abdication? Est-ce au nom de Napoléon I ou II que ses bataillons retombent sur les champs de carnage? et ce drapeau qu'il lançait, disait-il, de *clocher en clocher,* n'avait-il pas assez vite, assez loin, assez éloquemment, apporté sa protestation sanglante?

Chose assurément digne d'un temps réprobateur du passé, usurpateur de l'avenir, digne des brouillards dont tous les yeux sont offusqués, que le droit d'abdiquer attribué aux Bourbons sur l'exemple unique tenté par Napoléon, renié par Napoléon !

S'il faut des exemples, j'aimerais mieux citer dans un sens inverse les procédés pieux dont naguère alors la Grande-Bretagne avait usé envers son auguste et déplorable Monarque. Frappé en son intelligence, Georges III n'avait plus que ses appartemens pour États. Son ombre y régnait pourtant ; la couronne y posait sur sa tête caduque ; elle illuminait d'un pâle et triste rayon ses facultés éteintes. Nul alors ne chercha un prétexte pour troubler le trône en son inamovibilité. Peuple, parlement, famille royale se maintinrent cette fois dans la ligne droite. On ne connut qu'un *Régent ;* et les derniers regards du Monarque révéré purent tomber sur son

successeur sans y rencontrer d'avance Georges IV : fait qu'il m'est doux de rappeler, nullement pour appuyer d'une autorité étrangère la jurisprudence française, mais pour honorer en Georges IV un prince qui fut l'un des plus aimables rois de nos jours, pour reconnaître aussi dans la nation anglaise l'art de pratiquer chez elle les doctrines qu'ailleurs elle a trop dépravées.

La loi de l'inamovibilité du trône est si grave en ses relations politiques et civiles, est d'une telle étendue, qu'à la moindre oscillation s'attache la plus grande perturbation. Voyez même en notre histoire quelle perturbation sous les régences les plus habiles et quelle paix sous les plus faibles rois ! telle fut l'action magique du titre royal !

Qu'une infortune, pareille à celle dont Georges III fut frappé, eût atteint en France un monarque régnant, sans doute il eût bien fallu tracer une ligne entre la possession et l'exercice de la royauté. J'admettrais même, s'il le faut, quelques éventualités prodigieuses où il y aurait nécessité absolue et évidente de séparer de l'exercice actuel le titre inamovible. En ces extrémités qu'il n'est pas facile ni peut-être licite de prévoir, à qui appartiendrait le devoir de statuer ? à des gazettes, à des oracles fortuits? non, véritablement. Dénouer le lien, n'est pas le rompre. Point de précipitation ; examen calme, réfléchi, réciproque; et le dernier mot serait prononcé, par qui? par les États-généraux. Aux tu-

teurs-nés du royaume appartiendrait d'examiner si le père de la société française veut librement ou peut équitablement résigner ses droits et ses devoirs. De vrais et complets États où les Évêques et les chapitres, où les grands contribuables, la noblesse et la magistrature et les chefs de l'armée et de la marine, où les guides de la Bourgeoisie, où les villes et les campagnes, légalement réunis, solennellement interrogés, apparaîtraient dans tout leur volume, ces antiques États, dis-je, auraient seuls titre et qualité pour trancher les dissidences, pourvoir aux convenances, affermir le grand pivot du salut commun, régler en un mot l'ordre de succession, comme ils le réglèrent après Louis X et après Philippe-le-Long ; comme ils l'auraient réglé peut-être encore, sans l'intervention *du canon*, dans la question éventuelle entre la branche espagnole et la branche orléanaise de la dynastie capétienne.

Les doctrines ont leur symbole. En sondant le symbole du principe héréditaire, j'y ai cherché en vain le droit d'abdiquer. Il en est repoussé et par la Théorie et par notre Histoire.

Si dans l'opinion politique où domine le principe héréditaire se glisse l'hérésie qui tolère un choix entre des Princes d'âges divers, aussitôt cette opinion déchoit de la légitimité dans l'usurpation, de l'usurpation dans la souveraineté numérique qui élit son chef.

En fait d'erreurs, la plus insupportable est celle

où s'égarent les défenseurs du vrai et du droit : car elle fait mentir la vérité, déraisonner la raison.

C'est en rapprochant des faits anciens les fautes où tombèrent à la suite de 1830 les plus rudes adversaires du principe électif, que je me suis demandé avec effroi : N'y a-t-il plus en ma patrie de vérité, de droiture, de raison ?

J'ai vu de mâles esprits que subjuguaient des ressentimens passagers et qui érigeaient une violence en doctrine.

J'ai vu d'éloquens journaux, les caractères fatigués, la jeunesse impétueuse, tous enclins à proclamer qu'un acte écrit à la dérobée, sans témoin, sans examen, sans même une salle silencieuse où pût délibérer la majesté royale, allait fonder une loi par un exemple.

En voyant ainsi la lumière s'obscurcir, la raideur fléchir, le sel s'affadir, j'ai dû reconnaître et noter et déplorer la trace de l'anarchie intellectuelle qui dissout en ses élémens la société française.

J'ai vu aussi la plupart des gouvernemens Européens, n'importe quelle fût leur jurisprudence privée, contempler d'un œil morne le nouveau précipice creusé en France par le système facultatif des abdications !

Toute opinion qui croît sur le sol français est féconde en rejetons. Que l'abdication volontaire ou contrainte se propage, s'enracine ; et le divorce entre prince et peuple sera aussi fréquent, aussi

destructeur des empires, qu'il l'est dans les familles aux époques où elles se dissolvent.

Tuer les rois, épouvante; les déposer, embarrasse; leur faire signer une abdication au bout d'une table, est si commode!

Mais sans digues où irait le torrent? Trônes et peuples, où tomberez-vous à travers ce chaos de volontés et ce choc d'attentats? des rois sans durée, des révolutions sans terme, une destruction progressive et irrémédiable, tel serait le destin commun aux peuples et aux trônes.

A l'aspect de cette effrayante nouveauté, j'ai senti le besoin d'une discussion immédiate. Les royalistes de 1830 n'ont saisi la plupart que le fait actuel. Ils en ont formé une question inopportune; ils y ont enchevêtré leurs velléités incohérentes. Mais qu'elle a été fausse la situation où ils se sont mis, entre le principe héréditaire et le principe électif! et une telle aberration sera-t-elle consacrée par le silence? non. Un acte essentiellement nul ne sera point une loi d'État : la postérité ne s'arrêtera ni devant l'infraction d'un jour ni devant la corruption d'une maxime : et si l'on se prévalait envers elle du silence de tous, alors cette voix qui essaie ici de se faire entendre, ces pages, ce livre, subsisteront peut-être pour protester contre une fausse unanimité, contre l'apathie qui en offre l'image, contre l'animosité qui la voile de périlleux sophismes.

Un dernier mot sur un sujet où l'esprit du siècle

semble ne voir qu'un jeu du sort. L'inamovibilité du titre royal, essentielle au système héréditaire, importe aussi au système électif. D'abord tout monarque élu aspire à l'hérédité : l'intérêt dans l'une et dans l'autre situation est donc identique. Et puis, dans toute l'activité des monarchies électives, n'y a-t-il pas çà et là des éclats inopinés de factions hostiles? un compétiteur vaincu à la pluralité des voix ne peut-il pas vouloir encore vaincre son rival couronné? et la sourde intrigue, la persécution fatigante, l'abdication enfin, ne lui seront-elles pas des armes plus faciles et plus sûres que la bruyante artillerie? ou bien l'élection est-elle en ces monarchies un paratonnerre contre les événemens majeurs? Sobiesky élu roi mourut roi. Mais Poniatowski élu aussi roi de Pologne n'a-t-il point, par l'abdication de son titre, facilité le coup mortel qui a mis un dernier terme aux agitations électorales de la monarchie polonaise?

Désormais donc, soit qu'en France l'exercice de la royauté rentre dans le régime héréditaire, soit qu'il s'adapte au régime électif, soit qu'on parvienne à enter l'hérédité sur l'élection, il faut qu'en cette mobilité d'essais l'immobilité du titre royal demeure du moins consacrée par la jurisprudence nationale. Assez de débats, assez de luttes, assez de renversemens, se préparent. Que le système des abdications ne soit pas un moyen ajouté à tant d'autres de disputer à la France les chances de la durée.

CHAPITRE V.

DE LA ROYAUTÉ APRÈS LA RÉVOLUTION DE 1830.

Le régime Héréditaire, le régime Électif, sont en présence. Il s'agit maintenant de les poursuivre tous les deux en leurs contingences lointaines : et tout en déniant d'une part la validité aux actes de Rambouillet; tout en admettant d'autre part, comme accomplis de fait, les actes de l'Hôtel-de-Ville parisien; observant l'âge où sont parvenus les ascendans de part et d'autre, c'est au loin que nous placerons le conflit entre l'Hérédité qui jusqu'en 1830 avait décidé de la transmission du trône, et l'Élection qui renversa l'hérédité dans une subite catastrophe. Les ténèbres m'enveloppent. C'est bien à tâtons que je vais chercher notre sort futur. Je crois apercevoir dans cette obscure nuit deux ombres qui un jour revêtiront un corps; je crois y distinguer un prince qui s'appellera Henri V, un autre qui se nommera Philippe II. Portons-y les balances pour y peser, d'abord d'après le principe Héréditaire, puis suivant le principe Électif, les destinées de la monarchie française.

Mais faut-il auparavant rappeler les limites de la

Digitized by Google

sphère où nous devons nous mouvoir? les tracer fut en cet ouvrage l'objet du premier coup d'œil. Nous avons dit : « *Le passé, à l'histoire; le présent, à la réserve; l'avenir, à la philosophie.* »

Et encore ces limites ont leurs nuances en deçà desquelles le langage doit agrandir plutôt que restreindre le cercle des bienséances.

Quand l'éloquent historien de la nature physique, Buffon arrive à traiter *de l'homme*, il ne détourne pas ses regards ni ses pinceaux. Mais (il en avertit) à la nudité des tableaux sa chaste main donne pour voile la théorie du philosophe appelé à connaître, à discuter, à formuler ses scrutations. Dans un autre ordre d'idées et de faits, sous une autre perspective, l'universelle Nature montre à nu l'homme social comme elle a mis à nu l'homme physique; et moi aussi, son interprète actuel en ces obscures prévisions, scrutant l'avenir au fil de théories tissues par l'histoire, j'ai pris pour sujet l'observation précise; pour nécessité, l'expression sincère; pour voile immédiat dans l'une et dans l'autre, le manteau philosophique. Il appartient à la morale de s'effaroucher; et néanmoins Buffon fut absous par elle. Il appartient à la politique d'avoir aussi ses alarmes; et néanmoins alors qu'elle s'irrite des actions, elle affranchit l'Esprit qui, tel que l'hôte des airs, part du passé, glisse sur le présent, et ne se pose que sur le roc sourcilleux d'où il considère et atteint l'horizon.

Exaspérée par des actes criminels, la politique a réagi par des lois limitatives où furent interdits en termes spéciaux : « La haine, le mépris, la menace, « le vœu, l'espoir. » Que de sollicitudes! Serrées en un tube de fer, pressurées là par l'interprétation oppressive et maligne, jusqu'où ne pourraient-elles pas rejaillir? Et alors quel abus fatal et de la force et de la crainte! L'usage du sel conserve; son abus corrode. Prohiber les mouvemens de l'âme, les vues de l'intelligence! Une loi qui abuserait de ses termes en ce sens corrosif, s'affadirait et s'effacerait dans l'impression plus douce des mœurs publiques. Hors des mœurs que sont les lois? et que l'action des lois est émoussée, quand elles sont moins sages que les mœurs!

Eh bien! me restreindre au sens âcre des limitations énoncées, est pourtant mon intention. Plutôt moins que plus sera ici le langage de la raison philosophique.

Et au fond, qu'ai-je à voir en ces restrictions impératives et intempestives?

La haine, disent-ils. — Autres sont l'antipathie aux choses et la haine aux personnes. Entraînée par d'anciens rapports, par d'anciens et précieux souvenirs, la propension aurait à divers égards incliné la pensée vers les personnes qui sont : et, quant à celles qui seront, d'autres hommes que nous, d'autres temps que les nôtres, en décideront.

Le mépris! — Mot qui n'a point sa place dans le

dictionnaire de l'honnête homme. Comment a-t-il souillé une loi? qui se l'appliquerait en serait digne. Qui l'exprimerait s'en ferait digne aussi. Le raisonnement a une autre force; la décence, une autre forme. J'aperçois, des actes; un Pouvoir; entre eux, un Conseil. Aux actes, l'estime ou la mésestime, suivant leur portée; au Pouvoir personnifié, l'éloge en certains cas, en tous le respect; aux Conseils, approbation ou réprobation, selon leur mérite. Le mépris! à personne. Mépris ou gloire : jugemens en dernier ressort et attributs exclusifs de la Postérité.

La menace! — Effet d'ordre physique : la répression va de soi.

Le vœu! — Tacite, implicite, c'est le domaine du cœur : et le cœur a ses droits inexpugnables. Exprimé et formulé et provocateur, il serait insensé, d'un côté; intolérable, de l'autre. La loi française ne saurait imposer l'aplatissement; les lois de tous les pays commandent la discrétion.

L'espoir! — Hélas! et pour et contre tous, le mot de l'énigme que nous cherchons à débrouiller ici, quel est-il?.... l'inespérance.

Nous le savons pourtant. Dans ces crises d'État où la terre tremble et où la secousse agite jusqu'au temple des justices humaines, il arrive que les lois, que les jurys, que les magistrats, s'arrogent parfois une sorte d'*élasticité;* il arrive qu'il s'en font même un point d'appui. Erreur et crime! Erreur :

car la réaction s'opère tôt ou tard et accroît le péril. Crime : car la justice, unique refuge au temps des révolutions, est sainte par essence ; et une atteinte portée à la sainteté de la justice par la passion mécontente ou par le calcul à froid ou par le caprice de l'arbitraire travesti en droit légal, est le plus criminel des actes politiques : c'est un sacrilége.

On a vu ces choses. On les verrait encore sitôt que l'interprétation de la loi excéderait la sphère circonscrite par les paroles des législateurs eux-mêmes.

Remémorer ces paroles n'est pas un vain souvenir (1).

(1) En faveur de ceux qui ont pu ignorer ou oublier les discussions provoquées par la fameuse loi de septembre 1835, citons seulement quelques paroles de ses défenseurs.

Chambre des Députés.

M. de Broglie, président du ministère :

« Il ne s'agit pas de restreindre en rien la théorie d'ordre « social, la recherche sur le droit constitutionnel, les élucu- « brations du savant, les méditations du sage. »

M. de Salvandy, membre du ministère subséquent :

« Le juge verra que *discuter* n'est pas *attaquer*, et que la « discussion reste permise. »

M. Duvergier de Hauranne, membre de la majorité :

« On n'interdit pas une discussion philosophique, théo- « rique, qui n'a pas le caractère de provocation. »

Chambre des Pairs.

M. de Barante, *rapporteur* de la commission nommée pour l'examen de la loi proposée :

« Si des discussions abstraites ou philosophiques qui n'ont

En suspecter l'efficacité serait supposer l'alliance d'une loi à un guet-apens : accouplement monstrueux dont la supposition seule serait un outrage.

Les auteurs des lois en ont marqué les bornes. S'y retenir, s'y resserrer même, telle est la règle à s'imposer dans l'examen qui se présente : examen qui n'est d'ailleurs ici qu'un objet accessoire. Car, assez on l'a dit : il s'agit en tous ses rapports de ce problème : la France doit-elle périr ou survivre? Voilà la tige : les questions successives n'en sont que les branches.

Poussé donc par mon sujet à la discussion des deux Principes qui doivent concourir au jugement définitif, voulant toutefois m'y circonscrire, j'ai senti que seul je pourrais me tromper de limites : et pour tracer aux inhibitions une large enceinte, la prudence, la complaisance, l'intolérance même, ont été scrupuleusement obéies. Quatre insignes jurisconsultes ont à Paris, et isolément, soumis à leur censure les chapitres qui suivent. En tout, sur tout, sans l'exception d'une virgule, leur avis a été règle. Non le droit seul, le tact aussi, a été leur indicateur. Ce mot tranchant, on l'a déco-

« pas un caractère d'excitation pouvaient être poursuivies, ce « serait une extension *erronée* et *vexatoire* qui n'est pas dans « l'intention de la loi. »

Tels furent le sens et le langage du législateur. Tel est donc le sens de la loi. Telle elle sortit de l'ébullition suscitée par le crime inopiné de Fieschi.

loré; ce passage équivoque, on l'a éclairci. Ce paragraphe entier, ces feuilles entières, on les a supprimés. Il est vrai : l'obscurité s'étendra sur des conjectures; et l'obscurité sied mal au *siècle des lumières*. Mais la délicatesse des formes sied à tous les siècles, à tous les pays, à tous les sentimens. Il n'est pas toujours raisonnable d'avoir trop raison; et il est toujours conforme à la raison, qui met son courage à heurter les passions, de mettre sa retenue à ne pas les briser.

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

DU PRINCIPE HÉRÉDITAIRE RELATIVEMENT A LA BRANCHE AINÉE DE LA MAISON DE BOURBON.

Que d'hypothèses se présentent dans les contingences des événemens! et combien peu de propices au principe héréditaire!

Naguère encore Charles X vivait. En lui se personnifiait sous des traits palpables l'hérédité qui l'avait placé sur un trône réel. Nestor des rois de l'Europe il reflétait de son trône renversé quelques rayons qui éclairaient et réchauffaient sa cause. Hélas! ces rayons de l'occident je les vis briller encore à Prague; je les vis se voiler à Kirchberg; je les vis éteints à Gorice. En affaiblir l'impression avec des chicanes aussi erronées que désolantes fut une faute et un tort auxquels il m'est doux de n'avoir point participé. Il savait beaucoup, ce roi affectueux; il avait beaucoup vu, beaucoup deviné, beaucoup réfléchi. Qu'il y a loin de l'assemblée des Notables où, seul entre les trois frères appelés tour à tour au *malheur d'être roi*, il se tint sur la ligne droite, jusqu'au lieu fatal où l'attendait sans miséricorde le fléau sombre et sourd que la chute de son trône a

introduit en Europe ! L'exil a consommé sans fruit la bienveillance de son cœur, les trésors de son expérience ; et sur le sommet d'une aride colline, en l'étroit caveau d'un humble monastère, reposent scellés par un mur les restes sacrés de celui qui le dernier tint entre ses mains la couronne héréditaire.

Rétrogradant ici vers une époque passée, et raisonnant d'après les doctrines qu'on appelle *légitimistes*, je demande :

A-t-il pu la transmettre ? et comment ? et à qui ?

Entre ceux qui ont accompagné son cercueil, un seul a hésité sur le fait de la transmission. Tous ont obtempéré aux lois anciennes de la Monarchie : un seul, dis-je, a redouté l'héritage du titre royal..... qui ? son fils unique !

Au dehors le doute a dégénéré en dissensions.

Et de là, parmi les prosélytes de l'hérédité surgissait une difficulté première.

Du doute pourtant ou de l'abandon des antiques lois résultait une difficulté plus grave encore en son application immédiate. Près du fils unique de Charles X, croissait son unique neveu, un jeune enfant, brillant des dons de la nature, mais trop faible pilote d'un navire envahi par tant de vagues.

Qu'obtenaient les partisans du principe héréditaire en défaillant d'abord à ce principe ? ils livraient et la vie et la gloire du jeune infortuné en qui seul ils voyaient un dernier appui contre un dernier naufrage.

Sa vie!... n'était-ce pas dire aux ennemis : Tout est là ; frappez là !

Sa gloire!... car apparemment ce n'est pas une scène vaporeuse de roman qu'ils imaginaient. C'est un drame réel qu'ils voulaient ouvrir. Quels en eussent été les acteurs? l'infortune actuelle a son avenir ; elle a donc ses spéculateurs : et démêler le fil des intrigans n'est pas le fait de mains novices. La prospérité aurait amené bien d'autres épreuves, et le front juvénile aurait été bientôt écrasé sous le bloc de plomb ensanglanté qu'on appelle couronne de France.

Ici un public hommage est dû à une sagesse anticipée. C'est comme témoin que je dépose. Non, un titre, vain, il est vrai, mais spécieux et toujours tentateur, n'a pas même chatouillé les vœux d'une vive et brillante adolescence. Plus circonspecte que d'aventureux amis, elle a pressenti jusqu'aux périls ultérieurs de l'exemple.

Un autre hommage, qu'avec réserve d'explications je dirai moins complet, est dû au Prince dont la main repoussait jusqu'au dépôt de l'effigie royale. En vain son ancêtre saint Louis l'invitait à s'intituler le dix-neuvième héritier d'un nom baptismal où brillaient les chiffres XII, XIV et XVI. Le dix-neuvième de ces Louis de France n'accepta point d'abord le titre incommutable. Ses yeux, moins fascinés que ceux de Britannicus, discernaient dans la coupe d'or les dons de Locuste. Se croyant quitte

envers un palais trop mobile, un trône trop glissant, un monde trop hostile, il ne se reconnaissait débiteur qu'envers les deux formidables créanciers de tout mortel, Dieu et l'Éternité.

Modestie absolue et rare, il en faut convenir! ce prince à qui ce livre a justement rendu plus d'un témoignage, est encore méconnu. Bien de ses vertus n'appartiennent pas à son siècle; et les qualités appréciées par le siècle ne sont pas toutes en son partage. Défiance envers autrui, confiance en soi, ostentation, présomption, ces attributs qui parfois dans la vie active sont des avantages, qui parfois même induisent à des qualités éminentes, il les répudia. Sa vie et ses fautes ont été l'expression de son cœur. Confiant en des dehors perfides, il fut trahi. Défiant de lui-même, il délaissa et de vrais amis et de saines opinions. Fils de roi, il ne voulut pas présumer, même dans l'instant décisif, les ordres qu'humble sujet il attendait de son père. Guerrier et historien, voici comme il se prête à l'ostentation. Après avoir guerroyé par toute l'Europe sous divers uniformes depuis celui de volontaire jusqu'à celui de général en chef, il avait écrit ses campagnes. Écrire une histoire, c'est juger les acteurs. Le juge équitable est quelquefois sévère. Mais ici la sévérité déconcertait la modestie; et pour les concilier, le Prince historien et guerrier a brûlé ses écrits!

Y a-t-il en Europe beaucoup d'écrivains qui brûlent leurs œuvres? est-il beaucoup de militaires qui

oublient et font oublier leurs guerres? y a-t-il eu beaucoup de Princes qui aient dédaigné la gloire de leurs œuvres? est-il aussi beaucoup de Princes qui, chefs de maison royale, se font violence pour n'en pas délaisser le titre? l'Europe et l'histoire ont-ils beaucoup de ces Princes qui, trompés et expulsés, ne permettent pas à une expression de ressentiment d'effleurer leurs lèvres (1)? est-il enfin beaucoup d'hommes entre les plus modestes qui, faisant toutes ces choses, croient ne faire que les choses les plus simples?

Cependant, ai-je dit, l'hommage sera incomplet. Tout principe a ses conséquences. Subir les unes est la loi imposée à qui professe l'autre. Or, en déduisant toujours les doctrines du principe héréditaire, à qui ce principe devait-il être plus inviolable

(1) Je citerai un seul trait. M. de Talleyrand est l'un des hommes qui ont le plus servi à la révolution de 1789 et à la catastrophe de 1830. J'étais à Gorice quand on y apprit sa mort. Le cercle de l'adversité y était, suivant l'usage, bien restreint. Mon témoignage doit attester et le calme réservé et la magnanimité des paroles compatissantes qui accueillirent la fin de cet insigne personnage. Il y eut un regard sur le bon côté; le mauvais fut laissé dans l'ombre et dans l'oubli du tombeau... . Hélas! et comme témoin aussi, comme témoin oculaire et auriculaire, en remontant quelques années, je pourrais déposer en sens bien contraire des dispositions personnelles de M. de Talleyrand envers le prince auguste dont il est question ici. En cette balance, de quel noble poids a prévalu Gorice?

qu'à l'héritier de tant de rois ? donc les conséquences de l'hérédité n'étaient point à ses yeux l'objet d'un choix. Il était, suivant la belle expression de François Ier, *assujetti* à la couronne : et n'avons-nous pas surabondamment établi qu'en général la couronne imposait encore plus de devoirs que de droits ?

Ajoutons : ces deux devoirs étaient-ils compatibles avec le silence, avec le dégoût, avec la retraite profonde qui éloigne du monde et d'où le monde s'éloigne ?

Non que l'intrigue ou que la témérité, habituelles et dangereuses compagnes de l'exil, soient l'expression de ces grands devoirs. Louis XVIII usa de l'une sans fruit ; Charles-Édouard, de l'autre sans succès. Mais enfin l'on croyait au principe de qui l'on est la vivante image. Ce principe est en lutte constante avec le parti adverse. Là où il y a lutte et combat, il y a chance éventuelle. Surveiller ces chances, les accroître, les multiplier, était le fait et le labeur du chef qu'elles concernaient : labeur propre à consumer les jours et les heures ; fastidieux labeur et qui pourtant appelait à lui les ressources quelconques dont la Providence, imperceptible en ses conseils, avait laissé l'usage.

Que si les souvenirs altéraient la volonté, si le fardeau pesait au cœur flétri par l'iniquité des hommes, si d'autre part aussi l'on redoutait les dissidences, l'histoire peut-être un jour demandera :

Pourquoi n'a-t-on pas épuisé les moyens répressifs des dissensions et toutefois conservateurs des anciens droits?

Par exemple, en ce gouffre d'éventualités que je sonde, j'ai observé le principe héréditaire énervé simultanément par les dégoûts du fils aîné de Charles X et par la prédilection élective qui poursuivait de son choix M. le duc de Bordeaux. Eh bien! un moyen de conciliation s'offrait entre le droit et le fait : moyen puisé dans notre antique histoire, légitimé par nos ancêtres : c'était l'association d'un jeune neveu au fardeau commun par la volonté de l'oncle investi seul jusqu'alors du titre royal. Envers l'ascendant, ce titre était infranchissable ; envers le descendant, il n'était pas incommunicable. Une source d'eau vive jaillit d'un rocher. L'eau ne reflue pas contre sa source ; mais la source élargit le bassin d'où ses eaux vont féconder les pentes. Par l'association, le fil des transmissions immédiates se renouait au gré de la jurisprudence française. Ainsi agirent les six premiers rois capétiens ; ainsi ils affermirent dans les siècles anciens leur dynastie naissante : et leur trône au déclin n'est-il pas plus ébranlé qu'au début?

Par ce moyen ni les lois anciennes ni l'hérédité qu'elles prescrivent n'auraient fléchi. Dans l'unité de la *nature* royale, deux *personnes* se seraient confondues. L'homme a été *fait à l'image de Dieu;* et ici, sans rapprocher des distances infinies, la Dualité

royale eût pris aussi la trinité divine pour modèle. Une seule tige aurait au loin servi d'emblème au principe héréditaire. Là, maturité; ici, verdeur; et là encore cette séve vivifiante qu'aurait dispensée de l'une à l'autre la fille de Louis XVI imprimant à la tige entière le sacré caractère d'une destinée dont l'histoire moderne ne présente point une autre empreinte.

L'on imagine aisément les dispositions de détail qui auraient coordonné l'ordre lui-même.

En un mot et pour mieux peindre cette idée fugitive (qui toutefois avant la catastrophe de juillet aurait pu revêtir ses réalités), une tête et un bras et un cœur, tous ces élémens de la force inspirés simultanément du souffle de vie, sous l'influence pure du principe héréditaire, auraient pu ranimer le corps épuisé de l'antique monarchie.

Le temps vole : il a volé. Qui l'a prévenu ou suivi ? « Il n'y a rien à faire », n'ont cessé de dire les défenseurs, aussi dévoués sans doute mais aussi peu féconds qu'Abner,

..... De ce tremblant État.

Ils ont usé et abusé d'une épreuve inexcusable ; et effectivement la hasardeuse expédition de 1831 n'avait causé que trop de mal. Une Princesse avait paru, mère d'Henri, étonnante par ses éclairs subits de résolution et de force, hardie jusqu'à l'hé-

roïsme, héroïque jusqu'à la témérité. La tentative où elle se précipita ne fut pourtant nuisible qu'aux amis de son fils; ne fut utile qu'à ses ennemis. Elle échoua, et tout mouvement se figea. Le vent du désert poussa l'aridité jusqu'aux terres les plus fécondes. Il est des temps et des partis, des vallées et des monts, où la stérilité naturelle ne fait qu'irriter les forces du travail. Quelquefois la nature s'y plaît aux surprises. C'est d'un sol aride que la spirituelle Attique exprimait et l'huile et le miel. Là, le Génie crée la Hollande; ici, le Nil déborde. Voyez par delà le fleuve, ces sables mouvans et brûlans qui dévorent la vie, loin de la produire. Que le Nil les atteigne : ils deviennent féconds.

Le Nil n'atteignit point aux Conseils qui des divers points de l'Europe ont reçu ou ont pris mission de combattre les conséquences de 1830 : tâche, il est vrai, bien difficile! ainsi, après les aventures de 1831, des années stériles en résolutions comme en événemens ont disparu : et, durant leur cours rapide, le premier plan de l'avenir s'est effacé, a fait place au présent; et le présent donne aux premiers symboles du principe héréditaire une autre attitude, une autre physionomie.

Face à face de lui, sous les auspices d'un Prince expérimenté s'est développée et affermie l'œuvre de l'élection.

D'autre part et près de lui s'est élevé par delà l'adolescence le faible enfant qu'à son aurore la di-

plomatie européenne alors bien inspirée, salua en corps du nom : D'*Enfant de l'Europe*. Je ne voudrais pas ouvrir à l'imagination le champ libre des prodiges ; et pourtant, est-il possible de contester jusqu'à ce jour à cette destinée encore inconnue des singularités imposantes? Échappé à la mort de son père, aux troubles de sa mère, au délaissement trop confiant de son aïeul, aux calculs infernaux d'une ligue à tout prix hostile, le rejeton unique de tant de meurtres a fleuri sous le souffle des tempêtes. Les monts de l'Écosse, de la Bohême, de l'Illyrie, ont tour à tour développé sa croissance. On vanta dans les temps reculés les écoles de Pythagore, d'Aristote, de Zénon : quelle école est égale à celle de la royale adversité! quelle université en France, à Oxford, à Gœttingue, aurait été aussi apte que l'humble hôtel de Strasoldo, que l'âpre solitude de Gorice, à former ensemble et l'esprit et la volonté et les forces physiques? plus de fixité en quelques parties dans le choix de ses maîtres insignes aurait peut-être porté plus vite et plus loin ses progrès. Mais l'adversité a été immobile, et c'est elle qui est le grand maître.

Ce personnage extraordinaire, il m'a été donné de le voir de près, enfant et adolescent, dans les asiles lointains que lui fit l'exil. Ses leçons, ses œuvres, sa bienveillante société, m'ont été en quelque sorte familiers. C'est en spectateur, non indifférent, mais vrai, que j'exprime ici des impressions trop graves en leur objet pour s'évanouir, trop ressemblantes à

cet objet pour ne pas former une image attendrissante.

Dans l'ordre intellectuel, j'ai vu se développant en une sage étendue : la religion, par l'instruction positive; le goût, par une saine littérature; l'art du gouvernement, par l'histoire sa vivante école; l'administration fructifiante, par l'économie politique; la science militaire, par les mathématiques et par l'examen complet des campagnes de Turenne et de Condé, de Frédéric II et de Napoléon.

Ce caractère ardent, je l'ai vu se plier à la douceur et conserver l'énergie; conserver la franchise et pratiquer la réserve : délicate réserve qui n'est point la fausseté des cours et de la diplomatie, qui est un fruit du malheur, un gage de prudence, un germe de succès.

Dans l'ordre physique, que d'autres dons lui a départis la nature! ce visage régulier et fait pour être un jour majestueux, c'est une ébauche de Louis XIV; cet incarnat, c'est la santé; ces yeux d'azur, c'est la bonté; cette voix sonore et mordante, c'est le commandement; cette agilité, c'est la guerre; cette activité, c'est la vie qui déborde.

Il a donc grandi dans l'ombre; il va bientôt luire sur la scène du monde, ce jeune homme qui atteint l'âge où Charles XII gagna sa première victoire, qui touche à celui où le grand Condé anéantit pour son coup d'essai l'infanterie Espagnole. Périlleux modèles pourtant! spécieuse, mais périlleuse, imita-

tion ! omettons dans notre obscure perspective les génies précoces. Laissons à la nature physique le temps de brunir ces traits, de raidir ces muscles. Laissons à la nature morale le soin de grossir les trésors de l'expérience en réfléchissant au loin le spectacle des révolutions dont les violences funèbres ont commencé par un grand-oncle, ont fini.... (fini !) par un père; et ne considérons que sur un plan reculé de plusieurs années la lice où pourraient virilement lutter les deux jeunes symboles du principe héréditaire et du principe électif.

Le moment arrive : elle s'ouvre cette lice dont le trône de France serait l'objet, je n'ose dire le prix : prix incertain ! prix terrible!

Quatre voies pourraient ramener sous le nom d'Henri V au trône de ses ancêtres le fils unique de celui qui, tombant sous le poignard de Louvel, pardonna et mourut.

L'appui étranger; la force intérieure; l'appel national; une pacifique transaction. — Reprenons.

Le souvenir des étrangers en 1792 et en 1815 pèse sur la mémoire de la nation en général, quelles qu'en soient les subdivisions. A l'une de ces époques, là ils prenaient pour eux les citadelles françaises, et là ils se laissaient corrompre par des millions, par des diamans : à quels sales récits n'a pas donné jour en 92 l'énigme du duc de Brunswick et de sa retraite? Sous l'autre date, celle de 1815, les étrangers ont pris l'argent de la France, et beaucoup d'argent, et

des citadelles encore. Le triomphe était commun avec le roi de France ; société vaine aux yeux du lion. Plus envieux de la France qu'effrayés de la révolution, les alliés ont naguère épuisé la première, ravivé la seconde : et c'est là pour tous un fardeau lourd à la mémoire !

En telle conjoncture donnée, y aurait-il donc en France sympathie avec leurs efforts ? elle est difficile. Le Nord et l'Est y répugneraient par suite de ressentimens locaux, nés alors que d'allié on s'érigea trop vite en vainqueur. Le Midi du royaume en serait plus susceptible peut-être. Là en 1815 leur conduite fut plus intègre : et encore avec quelle difficulté, l'artillerie de Lyon échappa-t-elle aux convoitises des Autrichiens, en serrant la rive gauche du Rhône ? Avec quel regret un loyal et illustre amiral, Lord Exmouth, céda-t-il la flotte de Toulon aux réclamations d'un homme dont les vertus admirablement chevaleresques eurent plus de charme encore que la froide équité ? Peu s'en fallut que et l'artillerie et la flotte ne fussent saisies. La prudence fut le salut de l'une ; la pudeur, de l'autre. Enfin elles furent sauvées ; le midi du royaume ne vit point de tels scandales (1). Libre de ressentimens personnels, c'est

(1) Chargé alors un moment de cette partie du royaume, j'envoyais de Toulouse chaque jour une estafette pour veiller sur le fort convoi d'artillerie qui descendait le Rhône ; et une autre à Toulon pour préserver des Anglais la flotte compromise par l'obstination du maréchal Brune. Ces deux ob-

seulement par des motifs inhérens aux opinions diverses qu'en un choc des étrangers la sympathie agissante serait modifiée.

Mais si là même une cohésion soudaine unissait passagèrement les opinions divergentes! si l'antipathie contre les armées étrangères éclatait du nord au midi, quel serait le premier effet d'un choc armé? Autre problème : et toutefois en supposant même que la résistance des Français fût vive, qu'elle ne fût point atténuée par des dissentimens, obtiendrait-elle un succès définitif? Ici les probabilités sont contraires. Deux invasions consécutives ont désigné quel était le point à la fois décisif et faible. Une victoire et quelques semaines ont amené dans Paris les drapeaux étrangers. Mais y paraîtraient-ils en auxiliaires ou en conquérans? Telle est la question actuelle.

La solution serait prompte, si l'on contemplait l'esprit des étrangers dans ses œuvres présentes. Les faits patens attribueront-ils à l'antique trône de France des amis bien actifs parmi les puissances principales? Quels sont-ils? — L'Angleterre? La réponse

jets furent atteints : mais loin de moi d'y rien prétendre. L'honneur du second est dû au caractère personnel de mon noble ami le duc de Rivière. L'honneur du premier appartient au commandant de l'important convoi. Ma mémoire n'a pas conservé son nom, et j'en ai un vif regret. Le service qu'il rendit et aux intérêts de la France et, disons-le, à la délicatesse des Autrichiens, lui donnent droit à un glorieux souvenir.

est inutile. — La Russie? Il semble qu'une intime union aurait pu changer la face des choses en dedans et en dehors, qu'elle aurait pu même satisfaire aux intérêts bien compris de l'Europe entière, l'Angleterre excepté. En traitant de la puissance fédérative des Français, je serai ramené à la question d'une fédération entre la France et la Russie. Mais l'objet que je considère en ce moment, s'évanouit déjà. Où et quand retrouver l'occasion d'une alliance domestique, indice et gage d'une alliance politique? — Sera-ce la Prusse? le Rhin et Luther nous disent: Non. — Sera-ce l'Autriche? Ah! peut-être les intérêts moraux ne lui seraient pas indifférens. Peut-être aussi elle souhaiterait trouver dans une France forte un appui éventuel contre une Russie agressive: et quel appui est-ce qu'un pays remué par un principe essentiellement convulsif? Mais ces convulsions mêmes sont, ou du moins jusqu'à ce jour ont été, la jouissance des cabinets anglais de toute nuance. Or à l'Autriche en conflit présumé contre la Russie, l'aide britannique ne parait pas moins nécessaire que l'appui français. Il lui serait plus assuré; il serait plus énergique. Si donc survenait en France un conflit réel entre les deux principes, l'Angleterre élevant son drapeau affectionné au système révolutionnaire, cet équivoque drapeau, quels que fussent les vœux intimes et discrets de l'Autriche, serait de bonne ou de mauvaise grâce salué et peut-être arboré par elle.

Eh vraiment, est-ce bien le temps de prêter aux

puissances étrangères une impulsion chevaleresque? Ce mouvement intellectuel qui les précipita jadis en Palestine trouve-t-il quelque aliment, quelque assimilation, dans l'atmosphère épaisse où nous vivons, Rois et peuples? Se préserver de l'islamisme fut le but ancien : se préserver de l'athéisme ne serait-ce pas l'objet actuel? On s'occupa autrefois de sauver les autels. Sauver les autels et les trônes ne pourrait-ce pas aujourd'hui occuper les nations chancelantes dans l'ordre politique ainsi que dans l'ordre moral? Il n'en est pas ainsi. A l'époque récente où le cri des peuples plus encore que la voix de leurs graves conseils confédéra les Monarques contre Napoléon, ils inscrivaient sur leurs étendards leurs intentions libératrices. Ils s'intitulaient *l'alliance-sainte* : titre essentiellement faux, nous l'avons déjà dit, puisqu'il entraînait à l'indifférence entre les doctrines vraies ou fausses; titre au surplus aussi fugitif que l'est la lumière du jour parmi les frimas d'hiver sous les pôles du globe. Demandez donc où il reluit encore cet astre de salut? Du fond de leurs tombeaux, et l'Espagne et le Portugal se lèvent enveloppés dans leurs sanglans linceuls, et crient : Anathème au mensonge!

Merveille remarquable entre tant d'autres, que la seule puissance, l'Angleterre, qui s'est refusée à ce vain appareil de sainte-alliance, soit la seule qui paraisse officiellement ressentir quelque impression des meurtres où ne peut s'assouvir ce qu'il y a au

monde de plus cruel, de plus abject, et de plus insipide, le Jacobinisme espagnol! L'Angleterre a allumé la torche; elle a soufflé l'incendie: mais enfin elle qui n'a rien garanti aux souverains de droit, elle tâche de mettre quelque ordre dans les flammes qu'elle attise. Au feu! s'est-elle écriée alors que, pour en tempérer les destructions, elle a tenté officiellement en Navarre un moyen terme, un essai de droit humain: pour cela honneur à elle! honneur au nom d'Elliot! En ces désolations de toute la Péninsule ibérique, à l'aspect de ces peuples qui littéralement s'entr'égorgent, en contemplation du silence où la sainte-alliance a enseveli ses sermens, c'est quelque chose à travers l'horreur des autres procédés britanniques qu'un mensonge de moins.

Quel motif inclinerait aujourd'hui l'étranger à seconder en France le symbole vivant du principe héréditaire? — La générosité? Les cabinets étrangers ont adopté d'autres mobiles. — L'intérêt particulier? la solidarité des souverains? L'ordre moral s'est à leurs yeux séparé maintenant de l'ordre politique. Dans l'ordre politique même, l'intérêt matériel et présent domine tout à fait l'intérêt monarchique et futur. Celui-ci est comme oblitéré. Si le principe héréditaire fut admis d'un commun accord sous le titre de: *Légitimité*, au congrès de Vienne, le principe adverse paraît admis maintenant d'un assentiment commun aussi ou d'une commune tolérance. Cette limite est, sinon effacée, du

moins dépassée. On est rentré dans la recherche des équilibres, dans la voie des conquêtes. S'élever, s'agrandir, s'enrichir, en s'efforçant d'abaisser, d'amoindrir, d'appauvrir, les autres États, c'est l'histoire de tous les siècles. Les monarques du jour n'en cherchent pas d'autres; ils n'aperçoivent point au revers de la page, le *droit du plus fort* érigé en précepte et offert au bon vouloir des peuples qui lisent. « Une révolution populaire ! péril lointain », disent-ils malgré l'exemple de Louis XVI qui de 1788 (époque de splendeur incomparable) marcha vite à 1793. « Mais, ajouteront-ils, la France rendue « à ses élémens primitifs! voilà le danger immi- « nent. Qu'elle se batte; qu'elle se déchire; qu'elle « s'anéantisse. » Et dans ce brillant système, qu'ont-ils à souhaiter de mieux en France que le spectacle si bénévolement donné à ses ennemis par la France elle-même? Une perspective de *rose rouge* et de *rose blanche*, appliquée à la France, n'est-ce pas délicieux?

A défaut d'appui extérieur, le principe héréditaire parviendra-t-il à s'appuyer sur une force intérieure?

Quelle force?

Civile? Elle est nulle et le sera long-temps. Dissensions, partout; unité, nulle part.

Militaire? Distinguons l'armée régulière et la milice qui spontanément peut surgir du sein des masses.

Dans l'abâtardissement de nos mœurs publiques,

l'armée, dépourvue du nerf des officiers-nés, accomplit à la lettre une ancienne définition; elle fait le *métier des armes*. Elle va où vient la solde. La solde a sa source dans l'impôt; son réservoir, dans le centre des gouvernemens. Et d'ailleurs a-t-on vu souvent une armée régulière s'engager avant d'être vaincue, sous un chef non éprouvé, quel qu'en fût le brillant cortége? L'ornière commune est maintenant la ligne où marchent les troupes soldées. Une crise anarchique les en pourrait seulement dévoyer; et alors l'élan des sous-officiers, la soif des grades, la soif des mois de solde, ne les ramèneraient qu'aux perturbations prétoriennes.

Que dirai-je d'une milice en ses phases diverses, depuis l'émeute jusqu'à une armée de recrues volontaires? L'histoire de la France moderne n'a pas en faveur de pareilles troupes un exemple de succès durable. Serait-ce Henri IV qu'on citerait? Mais avant d'être Henri IV, il était roi effectif de Navarre et il avait ses troupes; il combattait auprès et au nom de Henri III, chef du gouvernement français. L'appel successif au titre royal de France le trouva au sein de la France chef d'armée régulière.

Et puis encore, quel temps divers! Alors par une capitale occupée, un royaume n'était pas gagné ou perdu. Henri IV put des rives de l'Adour s'armer, vaincre, régner; il put conquérir en détail ses provinces; il put finir par le Leviathan parisien au lieu de commencer par lui.

En ce temps-là dix mille Français venaient d'un lieu quelconque attaquer sur un autre lieu quelconque dix mille autres Français. Chevalerie, armes, argent, habitudes, châteaux-forts, dévouement; il y avait parité de part et d'autre. De véritables guerres entre deux forces sinon égales, du moins semblables, s'engageaient, se prolongeaient, balançaient les résultats.

Aujourd'hui guerre civile et vain fantôme sont synonymes. Hors le cas de suicide, deux grandes choses, l'artillerie et le budget, décident la querelle. Dominateurs suprêmes, ils veillent du lieu où siége tout gouvernement établi, n'importe que son origine soit du droit ou du fait. Quand ce gouvernement sait et veut à tout prix s'y défendre, il y est comme invincible par la force. Ses deux satellites s'y rient de toute résistance active et lointaine. D'avance ils disent : là, le vaincu; ici, le vainqueur. La tentative même est à l'instant déconcertée. Au moindre indice le télégraphe bat l'air; la gendarmerie va au *trot* (mot technique, non moins fatal aux rivaux politiques qu'aux assassins de métier) : et ce réseau effrayant, imaginé et tendu par Napoléon; qui de Ministre à Préfet, sous-préfets et maires, atteint le plus mince hameau; cette organisation si puissante pour l'ordre, trop commode pour l'oppression, enveloppe et étouffe d'abord toutes les velléités.

Aujourd'hui donc honneur et respect au salpêtre, au soldat de ligne, à la Bourse. Où sont ces choses,

là est le trône. Qu'est-ce que le Trône? un point physique. En ce point, tout; hors de lui, rien. Lorsqu'en 1814 les alliés eurent touché les boulevards de Paris, Napoléon et son trône s'évanouirent.

Et pourtant, le gouvernement Royal occupait ce point et ces ressorts de la suprématie, lorsqu'il a péri en juillet 1789, lorsqu'il a péri derechef en juillet 1830. Pourquoi? l'histoire répliquera : Ce fut apparemment qu'il a voulu périr. La santé n'exclut point le suicide.

De nos jours, il est vrai, la Vendée primitive improvisa une résistance forte, magnifique, prolongée. Quel en fut le succès définitif? elle avait saisi le moment où l'armée de ligne était toute aux frontières; et quand l'étranger fit la faute ou le crime de méconnaître une si grande alliance, quand il n'excepta point la Vendée des lieux amis où les prisonniers rendus ne pourraient reporter leurs armes, la garnison française de Mayence, usant de la faculté permise, accourut sur les champs Vendéens. Elle y laissa ses ossemens; mais la Vendée périt.

Qu'à l'avenir la Vendée militaire ressuscite en opposition au gouvernement de fait; c'est un problème dont la solution tient à l'une ou à l'autre de ces deux questions : qu'est-ce que le gouvernement moderne saura le mieux infuser dans la Vendée, la corruption ou l'aversion? il y creuse des routes; il y introduit les goûts modernes; il y sème à pleines mains l'ivraie dans le froment; il opère de son mieux sur

la génération nouvelle; et là sont les douces chances ou d'une corruption dissolvante, ou d'une mollesse qui calculerait les sacrifices. D'autre part, il y transforme les gendarmes en *procureurs du Roi :* et cette invention merveilleuse, dont nul gouvernement que je sache n'avait conçu l'idée; ce prodigieux concert de l'habit de guerre et de la toge; ce glaive à deux tranchans aiguisés l'un par Thémis, l'autre par Mars, deux déités moins rapprochées d'ordinaire que Mars et Vénus, doivent en définitive avoir un tout autre effet que celui de désarmer les cœurs d'abord et ensuite les bras. Quelle haine vigoureuse peut s'allumer du brasier du sens commun à l'aspect de sabres noircis d'encre et de carabines chargées de ballots de procédures!

Dégénération ou détestation : entre ces deux moteurs, la première guerre européenne décidera pour la Vendée et pour ailleurs du calme ou de la tempête. Mais la Bourse décidera du résultat final.

Il faut considérer encore et comparer la topographie des contrées diverses d'où ont pu éclater d'actives résistances aux gouvernemens organisés. Ce fut ou du fond des cavernes ou sous l'abri de hautes montagnes, que les explosions s'élancèrent. Gustave Vasa partit des antres de la Dalécarlie. Plus tard, nos pères ont vu le dernier Stuart s'adosser aux Montagnes d'Écosse, lorsqu'il parvint seulement à troubler un trône nouveau; et nos yeux voient Charles V appuyer longtemps sur les inaccessibles

Pyrénées ses constans efforts pour reconquérir pied à pied les débris de sa Monarchie. Mais en France une boule lancée du foyer où s'assied le pouvoir réel atteint en ses ricochets les bouts les plus distans. Quel antre est inconnu? quelle montagne n'est percée à jour? et pour citer la Vendée encore, ses formidables *bocages*, jadis boulevards de sa valeur ou de ses revers, maintenant ouverts aux voyageurs, au commerce, peut-être à des passions divergentes, seraient-ils de nouveau un point de départ ou un refuge?

Ainsi la topographie et la politique ont concouru en France aux mêmes fins : concentrer sur un lieu la vie de l'État. Chaque parti tour à tour a cru en cette simplicité assurer son salut : et chaque parti y trouve ou y peut trouver sa ruine.

Poudre et budget rayonnant d'un lieu unique, voilà toujours, quels qu'en soient les usufruitiers, les deux élémens de la vie physique du royaume. Par eux tout équilibre est rompu entre le droit ou le fait, ou entre les faits de tel ou tel système. Les sentimens moraux, exaltés jusqu'à l'héroïsme, s'évanouissent dans leur inefficacité. Il en a coûté cher récemment non à la Vendée seule, mais à Lyon, mais à Paris même, à Paris trop fasciné par la facile épreuve de 1830. La foi en leur force physique les déçut : foi alors prématurée. Mais qu'en d'autres conjonctures, par des moyens autres qu'un conflit téméraire, le fait républicain transpose à son bénéfice

les deux bases mobiles et matérielles de la domination : alors, même ascendant pour lui ; alors et ailleurs, mêmes entraves aux luttes efficaces ; et je ne sais si dans l'état présent de l'art de la guerre et du territoire morcelé, l'oppression républicaine, une fois investie du pouvoir et du meurtre, lançant à son tour sur le sol aplati la boule de la *terreur*, exciterait de la part de ses victimes une résistance préservatrice. Juste-milieu et Gauche et Droite, Négoce, Bourgeoisie, abondante Faconde, où serait votre asile ? vains gémissemens ! regrets tardifs ! les victimes de toute couleur tomberaient de la même impuissance. Désarmées et courbées, amenées au bercail commun, « Nous voilà ! » diraient-elles pour unique réplique au bronze impitoyable ou au sanguinaire Jury : « Nous voilà » : *Ecce homo !*

Le parti républicain qui ne manque ni de concert ni d'énergie a pu être comprimé par la force physique d'un gouvernement organisé. Mais dans l'hypothèse fatale où il dominât à son tour, il obtiendrait aussi par la puissance de l'organisation l'ascendant sur toute résistance ; et en ce cas, peut-on penser qu'un appel à la force intérieure, alors que celle-ci serait inorganique et relativement inoffensive, offrît de longtemps, avant de dures extrémités, hors d'incidens extraordinaires, offrît, dis-je, au rétablissement du principe héréditaire des chances propices ?

Vous attendez plus des délibérations *nationales*, d'un appel au *représentatif* (nom de ce fantôme).

Comment serait-il plus salutaire au principe d'hérédité?

Dans les théories constituantes, le peuple est souverain. Il rend ses oracles par des *chambres* délibératives; et les chambres rappelant le rejeton de la tige primitive ne feraient, dit-on, qu'exercer un acte légal de souveraineté. Elles avaient fait vivre Napoléon; elles l'ont fait mourir. Elles ont donné la vie au gouvernement actuel; elles peuvent, suivant les beaux livres, lui donner la mort, et porter ailleurs le droit du nombre et la vie du pouvoir.

Ainsi parle le papier: dans un langage plus net, les faits répondent.

Quant à Napoléon, combien de centaines de mille baïonnettes soutenaient la salle délibérative du fameux sénat, soit quand celui-ci fut électeur fictif, soit quand il fut destructeur non moins fictif, de son propre créateur!

Quant au fait de 1830, entre les baïonnettes non moins obéissantes qu'intelligentes, apparaît une autre réalité active et réactive qui joue ici un jeu parfait. A la Chambre souveraine est ou fut dévolue l'élection d'un titulaire royal. Or d'où provient cette chambre? du corps électoral. D'où provient le corps électoral? de la chambre. C'est un cercle fermé, complet, dirai-je vicieux? Il est d'autant mieux clos qu'une deuxième enceinte est élevée autour par les adversaires eux-mêmes. Sur l'enceinte intérieure, veille le serment; sur l'enceinte extérieure, veille

le scrupule. Aidé du serment, on forcerait quelques points accessibles du mur interne. Mais il faudrait que les assaillans y réunissent toutes leurs forces numériques. Loin de là. Faible en nombre, leur armée se désunit par le scrupule, se divise au pied du rempart antérieur.

Un serment d'où est rayé le nom de Dieu est-il autre chose qu'une parole humaine? et une parole, stigmatisée par la violence, susceptible de tant d'aspects divers, a-t-elle plus qu'un effet temporaire? Y enchaîner le salut public, est-ce acte de duperie ou de délicatesse? Tout cela ouvre une autre thèse. De part et d'autre l'ardeur, l'humeur, interviennent. Participer à la mêlée n'est pas mon objet. J'observe seulement la désunion qu'elle suscite. Il en résulte que la propriété territoriale est encore plus désarmée; sa force d'opposition, encore plus paralysée: force inerte, taciturne, malhabile, toutefois force dont l'absence use à la longue tout gouvernement, attendu que tout gouvernement a pour principe social le salut et l'honneur de la propriété.

Ainsi l'effet du double cercle établi récemment par le système électif, c'est de retenir en dehors la propriété hostile et de préserver au dedans le trône de juillet. Atteindre ce trône au milieu du cercle, ou l'y défendre par de vives sorties, est le point de mire quotidien des gazettes belligérantes. Elles y font des tours de force. Elles y rompent chaque jour des lances qui se reproduisent chaque jour avec une

étonnante dextérité. Mais circonscrite ainsi, l'enceinte, où se retrancherait le sort de l'avenir, serait longtemps impénétrable.

En cette lente et sourde guerre, énumérez en effet les évolutions constitutionnelles. Il faudrait renverser le système électif. Il faudrait extraire d'un système nouveau une assemblée accessible aux raisons d'État plus qu'aux intérêts et qu'aux passions. Il faudrait enfin saisir ou créer des conjonctures décisives au travers desquelles un homme de génie découvrirait et montrerait aux plus tard-voyans pour issue unique le principe héréditaire. Oh! le génie qui renverse et qui crée!... vînt-il à apparaître dans la deuxième période demi-séculaire qui va commencer, parvînt-il à traverser l'issue et à y traîner sa suite, quel étendard y placerait-il? Un génie éminent saurait croire à ce qui fut; et sous ses auspices la durée de l'empire pourrait continuer son cours. Un génie inférieur se jouera encore dans les conditions, restrictions, innovations: il imaginera: il *fera:* et livré de nouveau aux alternatives du jacobinisme et du despotisme, le principe héréditaire retombera dans les angoisses et dans les ruines qu'ont subies tous les rois investis du sceptre représentatif depuis Louis XVI jusqu'à Louis-Philippe Ier. Même cause et même effet; même vipère et même poison mortel.

Le plus doux et le plus heureux des moyens éventuels en faveur du jeune Henri serait une transaction

entre les personnes. Si l'expression d'*intérêt privé* pouvait s'adapter à une conciliation d'une telle nature, la prévoyance en pourrait manifester l'impérieuse loi. Nous apprécierons tout à l'heure les effets de l'intérêt bien ou mal entendu. Mais supposons qu'en ce moment la patrie française n'exprimât que ses propres sollicitudes ; qu'elle évoquât son salut des mains qui depuis 1830 en sont dépositaires ; qu'en son propre nom elle fit briller un trait de lumière à des yeux obscurcis de chagrins ou d'illusions : il se pourrait que ce trait lumineux, jeté au milieu de tant de ténèbres, éclaircît pourtant l'électrique horizon qui enveloppe Rois et Royauté. Quant aux choses, des pactes sont possibles. La vraie France y applaudirait ; une partie de l'Europe y aiderait. Quant aux personnes, à leurs volontés, à leurs chimères !.... un bon et un mauvais ange se disputent le cœur humain. C'est à l'histoire de pressentir auquel des deux en cette combinaison appartiendrait l'ascendant décisif.

On le voit : de quatre routes, les trois premières sont ardues et présentent peu de chances. En est-il dans la dernière ?

L'histoire encore peut admettre au nombre des voies éventuelles qui se découvriraient devant l'héritier de Louis XIV un cinquième incident. Considérons-en les phases diverses : elles fourniraient de terribles épisodes à nos nébuleuses destinées.

S'il est vrai que la guerre est interdite à un gou-

vernement issu de conjonctures irrégulières, à moins que son chef titulaire ne soit lui-même, tel que Napoléon, un grand guerrier, ou ne se trouve ainsi que Cromwel dans une position insulaire et exceptionnelle, il est encore plus vrai que la guerre est parfois inévitable. « Préparez la guerre et vous aurez la paix », dit l'ancien axiome. Un axiome contraire n'est pas moins certain. « Cherchez la paix et vous trouverez la guerre. » S'il paraît constant aussi que l'isolement et l'appauvrissement de la France doivent lui présager l'infériorité dans de vastes conflits sur les champs de bataille, il n'est pas moins sensible qu'elle pourrait contre dix-neuf chances opposées obtenir une chance prospère, gagner un quine à la loterie, remporter de grandes victoires sous les auspices d'un grand homme de guerre.

Quand les Empires se dissolvent, s'il apparaît un général de premier ordre, il associe rarement la modestie à ses triomphes : je dis : modestie, dans son acception latine : Modération. Où Cincinnatus et Camille avaient accepté, l'un, la charrue ; l'autre, l'exil, César défié vint fouler aux pieds cette Rome abattue par les élémens corrupteurs avant de l'être par son propre général. Lorsqu'en France la gloire des armes s'épurait au filtre des vertus, un Guesclin, un Bayard, s'élevèrent modestement ; et pourtant, dès le temps de Bayard, le connétable de Bourbon affecta l'indépendance. Plus tard le grand Condé

s'en laissa un moment séduire ; et de nos jours, quand la victoire eut illustré les armes de la révolution, Dumourier à petit bruit, Napoléon avec autant d'éclat que de succès, ont appuyé sur le glaive leurs prétentions personnelles.

Dans l'état présent ou futur des mœurs publiques, séduit par les leçons du passé, par des passions, par les souffrances mêmes de la société, que ferait le grand et victorieux guerrier? deux sortes de rôles pourront charmer son esprit. D'une part, il verra César, Guise, Napoléon ; peut-être Attila. De l'autre, il apercevra sous un voile plus doux et plus souple, la figure de Monck.

Le premier de ces rôles, inefficace pour le principe héréditaire, serait bien attrayant pour le glorieux capitaine dont l'épée aurait terrassé les factions de France et les armées d'Europe. Il en coûte aujourd'hui si peu de s'approprier une couronne ! tous les partis, tous les pays, vous y convient. De Brunswick, de Stockholm à Lisbonne, partout surgit l'exemple !

A l'aspect de ce désordre qui mine en sa base dans tous les royaumes européens le système héréditaire, une réflexion, un retour fugitif vers les événemens accomplis sous nos yeux, détournent un instant ma vue des considérations sur l'avenir. Je me replie sur l'époque décisive de 1814, et je me demande : Contre qui s'étaient armés tant de souverains accourus de tous les bouts de l'Europe et concentrés à

Paris ? attaquaient-ils la France conquérante ou la France révolutionnée? ne voyaient-ils qu'un homme ou poursuivaient-ils un principe ?—Ils poursuivaient l'un et l'autre, répondent les négociateurs du temps. — Ils n'ont détruit ni l'un ni l'autre, répliquera la vérité historique; et loin de raffermir la morale qui veille autour des trônes, ils l'ont énervée; ils n'ont point compris leur conquête. En Napoléon vaincu se trouvait uni au conquérant qui avait démembré leurs provinces le principe des révolutions qui d'un sceptre font à leur gré une proie au plus fort. Que faire de lui ? Avant les capitulations, ils le tenaient entre leurs mains, *l'homme du destin*, ce génie tour à tour destructeur et réparateur, admirable à divers égards, mais qui au fait personnifiait en lui l'anarchie des trônes. De son exemple germaient des calamités incalculables. Qu'une leçon égale au péril eût été donnée; que pour épargner des fléaux sans terme au genre humain, l'on eût atteint le fléau qui leur servira de modèle; que la victoire eût moins parlé, mais eût agi en souveraine; qu'elle eût accompli sa mission suprême..... Expliquons ma pensée. Elle hésite en face d'un siècle fasciné, de volontés énervées, de préjugés enracinés, de cours à demi complices, dirai-je même en face de répugnances dont mon cœur sait moins que mon esprit se défendre! et pourtant ici l'esprit d'observation doit tout vaincre et tout dire. Je dirai donc : Si au lieu de parader sur les boulevards parisiens, les guerriers de l'o-

rient, du nord, du sud, avaient élevé sur les rives de la Seine un échafaud dominateur; si là où la royauté avait péri en Louis XVI, là même sous les yeux et par l'unanime arrêt des souverains légitimes, le principe des révolutions eût été immolé dans Bonaparte en leçon aux siècles futurs, l'idée, l'image, l'avis, auraient au loin relui en proportion avec les troubles actuels du monde social. Un acte de cette solennité se plaçait au niveau d'une confédération de rois et de peuples, de droits et de devoirs. De ces motifs, j'exclus la pitié pour les pleurs d'un million de mères; j'en exclus la pensée de venger ou de punir. C'était de cimenter les bases ébranlées du droit public qu'il s'agissait. Désormais et Princes et novateurs auraient moins joué à un jeu plus périlleux qu'attrayant. A l'aspect de l'immense victime, le flot des coupables désirs eût rebroussé vers sa source; et ces redoutables griefs appelés jadis : crime d'État; crime de majesté; anarchie de généraux; usurpation de couronne, n'auraient plus été en Europe de vains mots que l'écho général traduit par un son unique : au plus habile.

De quoi ont servi au monde l'inclusion ultérieure du géant à Sainte-Hélène, et cette mort lente, effrayante, versée goutte à goutte, manifestant la barbarie d'un acte et non l'efficacité d'un exemple? A ce dernier sort, Napoléon lui-même aurait préféré l'autre : « Que ne se défaisaient-il de moi! il y aurait

« eu du moins de l'énergie », s'écriait-il même aux premières angoisses de son exil (1).

Comme on s'éloigna, comme on s'éloigne encore, d'un arrêt raisonné sur un homme et sur un destin extraordinaires! L'insipidité s'égala presqu'à la hauteur où s'élevait la fortune. A la période qui ouvrit la Restauration, on vit, de la part des rois légitimes, paix, trésors, souveraineté, titre impérial, hommages envers sa famille, tout enfin accordé au grand capitaine qui s'était fait souverain. A la période qui l'a close en sens inverse, on a vu encore une statue non moins pompeusement, non moins unanimement, érigée au même homme par toute opinion adverse à l'opinion légitimiste; et comme aux honneurs accordés en 1814 avaient concouru tous les Rois, de même à la cérémonie qu'enfanta 1830 ont accouru; et la République que le héros renversa; et le Patriotisme conquérant qui, subjugué par les prestiges d'étonnantes victoires, semble oublier la monstrueuse vente de la Louisiane ainsi que la perte napoléonienne des dix-huit départemens conquis par la République; et enfin le Monarque de 1830 proscrit autrefois par Napoléon dans sa personne, dans sa race, dans ses propriétés, et exposé aux étranges rivalités des neveux et des fils adoptifs de Bonaparte : concert étrange de tous les partis et de tous les pays, oublieux, en-

(1) Voir *le Mémorial de Sainte-Hélène* : octobre 1815.

thousiastes, ralliés autour de ce mobile entraînant! union ineffable! mais monument d'un doux attrait, offert aux capitaines qui savent par cœur ce vers cyniquement faux :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.

Imaginez donc, après cette unanime impunité, l'avénement d'un vainqueur assez fort pour arranger ses lauriers en couronne. Qu'excités à son tour par la tentation et par le souvenir, cet Attila, ce Jules-César, ce Guise, remontent sur la scène du monde. Ils n'y ramèneraient pas le jeune Henri; mais rappelant à leurs drapeaux toute la population mâle, ils disputeraient quelque temps en d'effroyables combats le sol de France aux coalitions attirées par l'appât du démembrement. Calculateur assis déjà sur des ruines, et qui en ce conflit hypothétique voulez encore percer l'avenir, dites-nous, quel résultat découvrez-vous en faveur de la monarchie française au milieu du choc acharné de toutes les violences? La durée? non. L'extermination? probablement.

Passez au rôle d'un vainqueur plus modeste. C'est Monck qui renaît pour la France et pour Henri. Il commence un spectacle à scènes plus calmes, à desseins plus harmonieux, plus rassurans. La troupe soldée connaît sa voix; elle peut demeurer docile

à sa main. Il s'achemine obliquement vers le but : quand y pourra-t-il atteindre?

Le nouveau Monck sera ou homme de génie ou homme médiocre. S'il a du génie, oubliera-t-il longtemps qu'il vit en un siècle où l'on ne se contente guère du second rang lorsqu'on est ou qu'on se croit digne du premier! médiocre, il est aperçu et surpris en route.

D'ailleurs la moindre difficulté peut-être en ce rôle, c'est la capacité du chef. Il faudrait consumer bien des hommes, bien des millions, bien des faveurs de la fortune, avant d'avoir gagné le point où s'affaissèrent les trônes de Rambouillet : et combien loin de ce point était, combien plus loin serait, le dénoûment propre à satisfaire la raison, à reposer l'esprit dans les présages de la durée!

Pénétrons plus loin encore en ces présages. Le rappel du prince de l'exil au trône de ses pères par l'une des voies qui viennent d'être effleurées serait-il le terme des anxiétés qui ballottent la monarchie entre mille écueils? J'entre en ce moment dans un autre ordre d'hypothèses.

Supposez l'avénement du Prince réalisé à une époque où il serait encore *contemporain* de la jeunesse *pensante*, *réfléchissante*, régnante. C'est beaucoup d'honneur : est-ce beaucoup de force?

Voici l'histoire qui, un flambeau à la main, vient nous montrer les actes récens de nos jeunes Monarques. Je ne remonte qu'à Louis XI par qui la

royauté fut, disait-il, mise *hors de page*. — Son fils Charles VIII règne à vingt-trois ans, et son premier acte est de délaisser les provinces acquises par un père plus adroit que tendre, afin de s'élancer après les fantômes de Naples et de Constantinople. — François Ier, dans sa jeunesse, poursuit en Italie la guerre qui se termine à sa captivité. — François II et son frère Charles IX ne règnent que pour attiser l'incendie des guerres civiles.—Qu'eût fait Louis XIII à son début, sans Richelieu? — Louis XIV prend, il est vrai, d'une main ferme les rênes à vingt-deux ans : mais il eut Mazarin pour maître! Mais le souffle léger de la Fronde n'avait pas balayé le fond des mers! et il était Louis XIV! — Ce n'est ni l'aurore ni le couchant de Louis XV qu'il faut considérer : c'est le midi où auprès de lui veillait le sage Fleury. — A vingt ans Louis XVI règne; et il perd la monarchie par le choix d'un seul homme; il se livre à M. de Maurepas.

Exemples qui signifient, non que les rois jeunes fassent toujours des fautes et que les rois âgés n'en aient jamais faites; mais seulement, qu'un jeune monarque, enté sur la révolution, y trouverait d'abord plus de chances de perte que de salut. En retenant le jeune Henri à distance, en le trempant dans le Styx du malheur, la Providence a mieux compris les vœux de ses amis qu'eux-mêmes.

Et ces considérations me ramènent un moment sur le dangereux système dont s'armaient les roya-

listes de Paris après les actes de Rambouillet. C'était, disaient-ils à voix bien haute, un roi jeune, un roi *contemporain*, qu'exigeait le salut de leur cause. En cette position anticipée, le nouveau Joad eût été comme Charles VIII, d'abord mineur et puis bien jeune.

Dans sa minorité successivement légale ou effective, qui aurait contenu la lave révolutionnaire incessamment bouillonnante? une Régente; or il existait et une tante et une mère; entre l'une et l'autre, d'après quel principe opter?

Observons en passant qu'au sujet de la Régence le mot même en a été omis dans les deux chartes par trop expéditives de 1814 et de 1830; ni la mère ni la fille constitutionnelles n'ont eu bonne mémoire.

Observons par une autre digression un contraste remarquable du premier frère de Louis XVI avec l'épouse et la fille unique de l'infortuné monarque. C'est un appendice au caractère du roi constitutionnel Louis XVIII : caractère un peu trop léger en scrupules; qui, faible au dehors, enclin à envahir au dedans, infracteur des droits de sa famille comme des droits politiques inhérens aux Ordres de l'État, a de loin entraîné la perte et de sa famille et de sa patrie. La légitimité fut son mot. Mais, dès qu'il y vit jour, l'envahissement fut son acte. Pendant que son neveu Louis XVII agonisait sous les ignobles atteintes du criminel Simon, il s'attribuait la régence que n'osa pas s'arroger en semblables circonstances le

fameux *Monsieur*, tant célébré par la Fronde. Tous deux furent oncles de Rois mineurs; tous deux, placés en face de reines-mères. Louis XIV, Louis XVII; Anne d'Autriche, Antoinette d'Autriche: il n'y avait de différence, en faveur de l'époque dernière, que l'excès du malheur. Alors le sort fatal de l'auguste Antoinette paraissait encore l'objet d'un problème entre la révolution et la libération. Une lueur d'espoir rayonnait au loin sur sa tête flétrie. Loin de restreindre son droit, le malheur lui donnait un caractère plus sacré. Du moins, il ne tranchait par le litige; du moins il ne dispensait pas d'un doute respectueux; il n'offrait qu'un mauvais titre pour intervertir les situations respectives d'Anne et d'Antoinette d'Autriche. On passa outre : plus intrépide que son prédécesseur *Monsieur* de la Fronde, le frère de Louis XVI se proclama Régent : premier grief de frère à belle-sœur.

Le deuxième établit le contraste de l'oncle à la nièce. Plus tard, et passant du droit au fait, Louis XVIII se vit roi effectif de France; mais il s'intitula aussi comme Louis XVI, Roi de Navarre. Il s'attribua ce trône accidentel. S'il eût fait valider l'acquisition par une renonciation officielle et précise de celle à qui la primauté l'avait dévolue, il serait rentré dans la ligne des principes héréditaires. Non; il affronta le droit positif; il franchit le principe de légitimité: et toutefois, puisqu'il ressaisissait le trône de France en vertu de son droit légitime, comment

pouvait-il contester à l'orpheline du Temple le droit au même titre de ressaisir la Navarre française? L'héritière de Louis XVI était *suo jure* reine de Navarre; car la Navarre, y compris le Béarn, était un fief féminin. Ainsi le frère de Louis X, en prenant après ce monarque la couronne de France, laissa la Navarre à Jeanne fille de Louis X. Dans la suite une autre Jeanne la transféra par le même droit dans la maison de Bourbon; et quand Louis XIII voulut effacer de la Navarre ce caractère mobile en l'incorporant à la monarchie, il n'y mit point l'absolutisme du XIXe siècle, où la *liberté* enfreint tous les droits, et où l'*égalité* les nivelle. Plus légal en ses actes, Louis XIII fit recueillir les suffrages des États du pays. Les voix se partagèrent; rien ne fut consommé; et le droit féminin dut ainsi se perpétuer jusqu'à la fille unique, à l'héritière légale du roi-martyr.

Tels sont du moins les faits demeurés en ma mémoire. Qu'aux yeux des gens du jour ils paraissent bien surannés, ainsi pourtant va le monde; ainsi se transmet de droit en droit l'héritage des trônes et l'héritage des chaumières. La fantaisie, la convenance, ne sont pas en tout lieu, en tout temps, des maximes dominantes. Qui sait les vicissitudes de l'avenir? Qui devine les prétextes des victorieux? L'inscription (déjà rappelée) de Frédéric II sur ses poteaux en Pologne : *suum cuique;* se motivait-elle sur des titres aussi plausibles?..... Et si l'Espagne

abjurait ainsi que la loi salique sa dynastie actuelle !!... Mais qu'après tout la disjonction éventuelle de la Navarre ne paraisse à personne un objet de sollicitude, encore ai-je droit d'observer dans le fait que je remémore quatre rôles fort divergens : c'est Louis XVIII dépossédant sa nièce sans forme patente ; c'est la série de ses soixante ministres dont pas un ne songe à la succession féminine de la Navarre et des régions béarnaises ; c'est l'apathie des Français qui, soit par ignorance soit par légèreté, n'ont tenu à l'héritière dépossédée aucun compte de la magnanimité du sacrifice ; c'est enfin le silence de l'auguste héritière qui n'a ni proféré un murmure ni sans aucun doute éprouvé un regret.

En des temps plus voisins et dans l'hypothèse admise, si, au gré de divers royalistes, l'exercice d'une régence eût été nécessaire, entre qui opter de Marie-Thérèse ou de Marie-Caroline ? Laquelle aurait tenu son droit de nos lois anciennes ? Il faut le reconnaître : l'une ne pouvait plus, l'autre n'aurait longtemps voulu, prêter assistance au trône érigé prématurément par l'hérésie parisienne. L'une, Marie-Caroline, aurait subi le sort réglé par ces anciennes lois, plus fixes, plus *naturelles*, que les lois et que les mœurs de l'Allemagne et de l'Angleterre où la femme remariée conserve sa condition qu'elle perd en France : la France n'admettant dans l'état social qu'un mariage, qu'un mari, qu'une position. En quelle attitude indéfinissable eût été placée

l'autre, la fille auguste de Louis XVI, alors Régente sans avoir été Reine, accoutumée en son nom au dédain des couronnes, exposée au sort que Charles VIII majeur et oublieux fit à son habile sœur, Anne de Beaujeu !

C'est, on le voit, avec scrupule que j'affermis en passant nos maximes nationales. Plus elles sont dénuées d'application immédiate, plus il est facile d'en maintenir les jalons sur la ligne des temps futurs. Comment s'expliquer que les Chartes modernes aient commis envers le droit de Régence l'attentat le plus étrange, l'oubli ? y songer quand le moment arrive, c'est trop tard. Alors éclaterait une tempête de discussions, d'agitations, de guerres peut-être; et à quelque régime, à quelque dynastie, que la France soit destinée, assurer un gouvernail à ses minorités éventuelles en confirmant l'ancien droit fondé sur des exemples, c'est l'aider à franchir l'un des écueils les plus périlleux où se heurtent les monarchies.

Mais, à l'aspect de l'avenir plus rapproché, continuons de raisonner d'après les contingences attribuées au principe héréditaire. Plus de Régence, plus de minorité ni légale ni physique. La jeunesse se dilate : la prospérité luit : soit; et maintenant que les ans vont se précipiter, admettant d'hypothèse en hypothèse que les événemens se précipitassent du même cours et qu'ils déférassent le triomphe aux défenseurs du principe héréditaire : quelle serait à

l'avénement d'un Prince d'âge mûr son attitude sur le trône d'Henri IV et de Louis XIV, aujourd'hui si profondément ébranlé en ses bases, non par une Ligue, par une Fronde, mais par une Révolution radicale?

En dehors de son palais, je vois s'ouvrir une longue arène de périls variés, depuis ceux où tombèrent les deux derniers Henri et celui où lentement s'éteignit Charles-le-Sage, jusqu'aux nobles hasards où s'ensevelit dès son début le jeune et brillant Nemours.

Dans son palais, siégeront assurément un grave Conseil, un Ministère. Mais sous un Roi isolé, encore neuf pour lui-même ainsi que pour autrui, les sables du désert sont-ils plus mobiles que les conseillers et ministres entre lesquels erre une indécise confiance? sont-ils plus mobiles, dis-je, que les intrigues masculines ou féminines dont le tourbillon enveloppe et aveugle sa faveur?

Et même au point supposé où la jeunesse épanouirait ses fleurs et où l'été commencerait d'en mûrir les fruits, de quels forts esprits la couronne restaurée formerait-elle son Conseil dirigeant? regardez, cherchez des yeux. Les anciens sont usés; le moyen-âge est ou sera inexpérimenté; les jeunes seront trop jeunes bien longtemps.

Çà et là d'ailleurs, quels moteurs essentiels et déterminans se produisent! comme ils sont flottans et ténébreux!

Ces hommes officiellement rassemblés autour d'un monarque nouveau, voudraient-ils reproduire les principes qu'imposa la Restauration de 1814? oh! dans ce cas, inutile est de recommencer un essai d'anglicisme, un cours de manichéisme, une nouvelle série d'irrémédiables désordres. Seraient-ils enclins à adopter les principes conformes au droit public des Français, réglant l'administration par la propriété agricole; l'ordre moral, par la religion; l'ordre civil, par la famille; le système politique de l'intérieur, par l'ordre civil? Voyez d'avance, en cette autre hypothèse, que d'hésitations prêtes à dégénérer en faiblesses; ou que de répugnances avant de proclamer, même sous le bouclier de la prudence, le seul droit absolu qui soit possible et efficace, celui de la vérité et de l'équité, l'axiome de Frédéric II, interprété dans son vrai sens et en d'équitables limites: *Suum cuique!.... Suum!* Et ce mot va de l'étole du prêtre aux capitulations qui ont incorporé des provinces en un royaume et qu'ont signées tous les rois antérieurs.

Marchant ainsi de ce côté, je parcours avec effroi les années d'autorité flottante. Je cherche en vain dans leur horizon où serait cette tête dirigeante, où serait ce Conseil fort, où serait le système rénovateur indiqué dans le paragraphe qui précède.

Que si l'âge viril est enfin advenu, effacera-t-il tous les pressentimens sinistres? et verrait-on à

cet apogée d'un règne, verrait-on un phénomène assez puissant pour reverdir la corruption du chêne séculaire, pour rajeunir la décrépitude d'une nation parvenue au XVe siècle de son âge, usée de ses langueurs, lasse de sa propre existence? les conditions d'une telle merveille sont difficiles. J'appelle phénomène nécessaire l'infusion en un seul prince d'Henri IV et de ce duc de Bourgogne que forma et pleura Fénelon. Un autre phénomène exigé par les temps, c'est l'agglomération en un seul ministre des dons qui ont fait surgir Sully, Richelieu, Mazarin? économie de l'un; énergie intellectuelle de l'autre; ductilité du troisième : tel est le faisceau indispensable. Sans doute et la Révolution et la Restauration ont été fécondes en talens divers. Mais voyez ces types, et comparez; voyez les Alpes, et dites si Montmartre et Saint-Germain, qualifiées de montagnes par les Parisiens, méritent à peine le nom de collines.

Entre les hommes de nos jours que tant de commotions avaient dû grandir, en est-il un qui convienne au moule d'un seul de ces ministres tout à l'heure agglomérés en groupe imaginaire? en vain même la nature en aurait prédisposé la stature en ses germes d'élite : l'État social est devenu tel en passions grandes et petites, en envies, en furies, en inepties, qu'il rapetisserait dans son moule rétréci toutes les grandeurs de la nature.

Imaginer, c'est le lot de la Poésie. Espérer contre les apparences, c'est le baume des cœurs. Mais juger, c'est l'œuvre de la Raison : austère Raison ! comme elle est dans ses jugemens impitoyable pour les situations les plus touchantes, pour les besoins les plus généraux, pour les opinions les plus salutaires !

Non vraiment (et notre âge en a fait plus d'une épreuve), non qu'il ne puisse advenir de ces chances soudaines, de ces faits à demi surnaturels, où en un clin d'œil la Providence *perd et ressuscite*. En 1814, telle qu'autrefois l'île de Delos avait jailli du sein des flots, telle apparut soudain la Restauration au milieu des tempêtes. Ni étrangers ni royalistes ne l'avaient préméditée. Mais voilà qu'il plaît à la Providence d'unir en un faisceau Pétersbourg, Hartwel, Paris : et les volontés les plus divergentes conviennent ; et d'un matin à un soir, le monument s'élève. En 1830, elle dit à un autre vent de souffler sur ce magnifique édifice, et dans trois jours l'édifice est en poussière. En trois jours, en trois ans, une force contraire, suscitée tout exprès, le peut reconstruire. Au fait, il semble que Paris était plus loin d'Hartwel que de Gorice. Mais une fois pour toutes encore, délaissons et l'exception dans l'ordre des personnes et le prodige dans l'ordre des conjectures : appuis aventureux des esprits flottans et des cœurs défaillans.

Telles donc à nos yeux sont dans la catégorie

des choses et des personnes, les difficultés graves que la France, aspirant à la durée, peut entrevoir dans l'application du principe héréditaire.

Passons aux chances du principe Électif.

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

DU PRINCIPE ÉLECTIF, RELATIVEMENT A LA BRANCHE CADETTE DE LA MAISON DE BOURBON.

La flatterie, l'affection, n'ont point défiguré le chapitre qui précède. Que l'opposition aveugle, que l'amère censure, n'altèrent point le chapitre qui commence.

Vaincu ou du moins surmonté en Juillet 1830, le principe de souveraineté Héréditaire a cédé sa prépondérance au principe d'Élection.

Il est bien entendu que mon sujet n'est pas de discuter la validité de ce principe en lui-même, moins encore la justesse de son application aux circonstances qui firent son triomphe. C'est dans la durée de ses effets que je dois circonscrire mes regards.

Maintenant donc reportant mes pas vers le côté opposé aux considérations précédentes, j'arrive à la branche royale d'Orléans; je la prends à son début, et je lui adresse ces fermes paroles qui dominent ma plume : *nec beneficio nec injuriâ.* « Ni faveur ni injustice. »

Si en 1830, M. le Duc d'Orléans n'eût saisi les rênes délaissées, l'État et par conséquent les propriétés et les propriétaires tombaient en butin à l'anarchie triomphante. C'est un service qu'on ne peut méconnaître; la propriété se rassit sous l'égide du plus grand propriétaire du royaume.

Que d'autres maux il aurait épargnés s'il eût accepté du Roi Charles X l'emploi de Lieutenant-général; s'il eût recommencé envers le jeune Lis transplanté sur un nouveau sol, arrosé de ses paternelles mains, croissant sous les rayons de sa culture franche et vivifiante, le rôle admirable de son trisaïeul envers Louis XV! Il était digne et capable d'apprécier cette grandeur : j'ai recueilli plus d'une fois de sa bouche les paroles de reconnaissance dont le roi Louis XV honorait la mémoire du Régent et que Louis XVIII avait ouïes de Louis XV lui-même.

L'équité conviendra qu'au moment où tout menace d'une dissolution sociale, un tel rôle eût été bien délicat, bien difficile, exposé au conflit intérieur de principes bien contraires. Mais l'union des forces vitales était déjà une salutaire puissance; mais les principes conservateurs étaient conservés. La plupart des hommes de tête, opinion que j'ai déjà exprimée, auraient accouru, surmontant répugnance ou préjugés. Ils auraient encore le 6 août franchi le seuil qu'ils ont fui le 7, jour où s'est tranchée la scission des deux lignes. Combien auraient

pensé que le penchant n'est pas la règle du devoir! Combien auraient vu qu'une armée surprise ne gagne pas de force à se débander, à s'abandonner elle-même! Combien auraient dit : Le suicide du malade ne lui donne pas la vie! Une sorte de trève aurait pu se maintenir. Auteur et garant de l'ordre, le Prince n'y aurait pas perdu la tranquillité de chaque jour, le repos de chaque nuit. A défaut de la sérénité, des éclaircies du moins auraient interrompu le sombre horizon. Tout enfin, tout, principes, actes, situations, ne souffriraient pas la violence que tout souffre aujourd'hui.

C'est assez d'avoir une fois caractérisé l'auteur d'un tel conseil. Mais qu'il appartienne soit à la classe des flatteurs, fléau des princes secondaires non moins que des monarques dominans, soit à la profession des *causidiseurs* qui chicanent un trône comme un mur mitoyen, il n'a pas atteint son but, celui de donner à la maison d'Orléans plus qu'elle n'a perdu.

La position de la branche royale d'Orléans était remarquable en France. Depuis plus d'un siècle, elle marchait parallèle à la branche régnante; elle semblait plus la côtoyer que la suivre. La révolution avait abattu l'une et l'autre. En se relevant, l'aînée fut imprudente envers la cadette. Elle se trompa et sur les qualités du chef, et sur la force de son assiette. Méconnaitre l'habileté du chef fut à la cour une sorte de mode aveugle. Il la prouve as-

surément par neuf années déjà écoulées en ce violent équilibre où la tenue exige des tours de force dont les deux rois Louis et Charles furent commodément dispensés. Il l'avait prouvée jadis en remontant de l'abjection de 1794 au titre de premier Prince du sang, à la main d'une Princesse de Naples, à la première fortune territoriale du royaume. Ce haut titre, il le fit exhausser par la qualification d'altesse royale, que Louis XVIII avait déniée ; que Charles X, à peine Roi, se hâta de donner avec moins de réflexion que de grâce : « *ne voulant pas* », me disait à Prague en 1835 ce noble et généreux Roi, et je rapporte ses termes, « *qu'un si grand Prince fût placé dans un rang inférieur aux Princes de Wurtemberg et de Bavière.* » Cette haute fortune, il la consolida par la loi des apanages ; il l'accrut par la loi des indemnités : deux lois émanées du ministère dit royaliste et jetées sur la scène du monde avec une inadvertance qui en des hommes d'État aurait pu passer pour un crime d'État. Aux fautes de ses surveillans naturels, il ajouta le talent de féconder l'opulence par une administration lucide et attentive. Son esprit était fort cultivé; son instruction vaste en histoire surtout; et j'avoue (cet aveu n'est inconvenant envers personne) que j'ai parfois été surpris du positif de ses connaissances historiques. Ajoutons que sa vie était modeste, attachante, quasi-patriarcale, supérieure aux outrages dont la calomnie cherche à la décolorer.

Digitized by Google

Fort de tels avantages, un Prince si rapproché du trône ne devait pas être considéré en personnage neutre.

Et déjà il dessinait une attitude particulière, soit par l'éducation des colléges publics donnée à ses nombreux fils, soit par sa bienveillance ostensible envers les adversaires de la Restauration : deux des moyens palpables qui rétablissaient de lui à la révolution une force fédérative. Non sans doute qu'il nourrît alors des desseins agressifs. Mais lié au sol par tant d'intérêts domestiques, heureux d'avoir échappé à la catastrophe commune des cent-jours, il étendait ses racines et ses branches en opposition aux coups d'une autre tempête. Pour ne pas voir l'attitude que l'isolement rendait menaçante, il a fallu les yeux du gouvernement représentatif, ces yeux qui voyaient la *paille* des phrases de tribune et qui ne voyaient pas en des ennemis encore dénués d'un chef la *poutre* des chances lointaines.

La neutralité même n'était pas tolérable. En de telles conjonctures un Prince, appui-né de la royauté, qui n'était pas pour elle, était contre elle. Combien plus intolérable était l'apparence de l'hostilité!

Des yeux clairvoyans auraient lu mieux encore dans le cœur humain à la naissance de monsieur le Duc de Bordeaux. Loin d'y voir un gage de paix, c'était là un germe de troubles. Tant que la branche régnante manquait d'héritiers directs, le Prince appelé, par courtoisie, *premier* prince du sang, aper-

cevait assez clairement dans la série des faits naturels le destin de sa famille. Qu'il affectât la popularité, ce pouvait ne paraître qu'un souvenir de sa jeunesse, qu'un système personnel, ou mieux une réserve politique, une amorce éventuellement jetée aux hommes de la révolution. Dès qu'un fils fut né près du trône, l'espoir s'évanouissait; on ne venait plus immédiatement; on était rejeté à côté, loin peut-être, pour jamais peut-être; et ce coup de fatalité se reproduisait après le fils unique de Louis XIV, après le fils unique de Louis XV! quelle réaction dans tout cœur d'homme, de père, de Prince! et il s'agissait de la couronne de France! et elle échappait à un prince, heureux et soigneux père de cinq fils, *sa superbe espérance!*

A cet aspect évident quoique invisible, qu'eût fait, je ne dis pas le duc, mais le cardinal de Richelieu? outre une active et ferme vigilance, j'imagine qu'il eût multiplié désormais les obstacles, élargi le terrain entre la race frustrée et le berceau autour duquel devaient s'amonceler les nuages des sinistres regrets. Plus on agrandissait l'intervalle, moins les atteintes devenaient redoutables. L'Espagne, Naples, Lucques, abondaient en rejetons plus rapprochés de la tige royale. Appeler plusieurs de ces jeunes Princes; leur donner en France, instruction, faveur, régimens, consistance, c'était placer autant de remparts entre le berceau odieux et l'inimitié impuissante. C'était rappeler aux Français eux-mêmes

que dans l'application du principe de primogéniture, le sang de Louis XIV devançait vers le trône le sang de Louis XIII.

Je l'avouerai : entre tant de surprises, il me parut toujours fort surprenant, que ni rois ni ministres de la Restauration n'aient songé à résoudre la question éventuelle de la succession au trône de France, suivant ou malgré la renonciation de Philippe V : question que Philippe V lui-même, aussitôt après la mort de Louis XIV son aïeul, souleva contre le fameux Régent duc d'Orléans, et qui décida ce Duc d'Orléans à s'appuyer alors, ainsi que les Conseils actuels de son descendant, sur l'aide antinational de l'alliance anglaise; question qui depuis, même en cette assemblée constituante où le nom d'Orléans exerçait une si forte influence, parut, y disait-on, ne pouvoir *se résoudre qu'à coups de canon!* Il semblait qu'en nos jours elle pouvait se décider à meilleur compte. Un seul point y intéressait les étrangers et dominait les anciens pactes, c'était la disjonction permanente des royaumes de France et d'Espagne. Ce point solidement raffermi, libre eût été au chef des Bourbons d'opérer par une loi précise en l'un ou l'autre de ces modes : soit de rappeler en France, si la branche ainée s'éteignait, les ainés d'Espagne que les puinés de Philippe V auraient remplacés sur les trônes Espagnols; soit de laisser l'aîné à l'Espagne et de ramener dans la mère-patrie les cadets pareillement issus de Louis XIV. Ainsi la

postérité de Louis XIV aurait conservé dans tous les cas sa prééminence sur l'autre rameau sorti de Louis XIII. L'ancienne loi fondamentale de la successibilité au trône de France eût été entière ou n'eût été enfreinte que le moins possible. La chance des *canons* eût été prévenue; la branche inférieure d'Orléans remise et retenue à son rang dans l'arbre dynastique. Probablement la catastrophe de 1830 eût été évitée, du moins différée, du moins privée de son redoutable drapeau.

Nous aurons à examiner tout à l'heure ce côté noir du temps futur. Mais au temps passé il était noir déjà, et l'on pouvait en faire un côté lumineux. Pourquoi les yeux des pilotes ne l'ont-ils point aperçu? vraiment! tant d'autres choses importantes occupaient les *représentans* de la nation française et ses impassibles Ministres! là, ce point; ici, cette virgule! combien de lois sur la presse par exemple! qui se charge d'en supputer le nombre? la question d'Espagne et d'Orléans, imperceptible objet, fut ajournée aux calendes grecques. Disons mieux, et affirmons sans rien savoir, mais sans crainte de nous tromper. — Nul n'y pensa!

Est donc survenu le fait de 1830; monsieur le Duc d'Orléans a été induit, par un concours d'inouïes conjonctures, à trancher le nœud; et au lieu d'attendre les chances des événemens; au lieu de continuer à les grandir lentement par la faveur aveugle de ses aînés, par la perspective d'une alliance entre

son fils et la sœur de son rival, par l'oubli où la nation française était du sang de Philippe V; au lieu enfin de recevoir sous sa garde le précieux otage qu'on osait lui abandonner; de le façonner à son pli; de se souvenir que Charles Martel, que Robert-le-Fort, établirent leur race en régnant sans être rois, tandis que Childéric III, que Louis V, étaient Rois sans régner; au lieu surtout, magnanime dessein! d'imiter son trisaïeul, le Prince reçut du conseiller tentateur ou de la contrainte des temps la pomme de discorde, y goûta, et rouvrit une de ces scènes de l'histoire qui se terminent au loin par un déluge de sang et de calamités.

L'effet définitif du fatal conseil, ai-je dit, a été d'ôter plus qu'il n'a donné à la maison d'Orléans. Établir sa race est le but légitime de tout chef de famille. Admettons que régner en France soit un bonheur et que l'habile chef de la branche d'Orléans dût tendre à ce but, l'a-t-il atteint en s'y laissant précipiter? ou s'en est-il éloigné?

Per me reges regnant, proclame l'Écriture: maxime qui est un axiome non de servilisme, mais de droits respectifs. La loi d'hérédité établie en France en était l'application. Ce n'est donc pas de *l'ordre divin*, c'est de l'ordre numérique, c'est de la république spontanément née, que Louis-Philippe Ier reçut une couronne. Une insurrection populaire proclame la souveraineté du peuple; la république apparaît un instant; elle saisit ce principe; elle le

transmet à une assemblée qui délibère, compte les voix, préfère à l'établissement républicain la forme monarchique, élit un Monarque, lui dicte des conditions. M. le Duc d'Orléans est élu *quoique* ou *comme* Bourbon, peu importe. Il sort de la souveraineté populaire ; il règne.

Ces faits ont éclaté à la face des cieux. Il ne s'agit point ici d'en peser le fort ou le faible : on raconte : qu'a pu servir d'opposer à l'origine historique du pouvoir les baïonnettes, les réquisitoires, les sophismes ?

Voilà une étoffe bleue — non ; elle est devenue rouge ; *je requiers* en conséquence. — Ah ! rouge, soit. — Mais elle est bleue.

De l'application d'un principe nouveau à l'exercice de la souveraineté, a dû nécessairement ressortir une situation nouvelle pour la propriété, les familles, les libertés communes ou privées, même pour le territoire. Qu'il y ait plus ou moins de sécurité, le temps va l'apprendre ; mais il y a certainement diversité.

Le principe Électif ayant conquis l'empire et déféré le trône, s'est divisé en trois sections.

L'une et la plus prévoyante tend de son mieux, (sous la bannière dite : *quasi-légitimité*) à rétrécir la divergence entre les deux principes, et à retordre obliquement l'élection vers l'hérédité ; elle déclare n'avoir vu dans le chef de la branche d'Orléans que l'héritier le plus proche du trône des Bourbons.

L'autre adopte en son intégrité le principe Électif. En choisissant Louis-Philippe Ier, ce n'est pas, dit-elle, un prince qu'elle a élu : c'est un grand propriétaire. Elle l'a élu *quoique* Prince.... verbiage qui ne paraît pas mériter une minute d'examen sérieux! dans le fait, il est faux ; dans le droit il remet en question tout l'établissement de Juillet.

Surgit enfin la troisième section, la plus ardente, la plus impérieuse, la plus téméraire. Ses prosélytes sont la plupart jeunes. Ils veulent la richesse et le pouvoir. A ce prix la vie ne leur est rien ; le crime, peu de chose ; car au bout du crime châtié ne sont à leurs yeux que la mort, que le néant. Fermes sur le principe électif, ils entendent l'appliquer, le reproduire, le réitérer sans cesse à leur gré, jusqu'à satiété d'insatiables désirs. Leurs associations ont créé une force nouvelle. De royaume en royaume elles serpentent sous terre. Elles sont secrètes comme l'abîme et ténébreuses comme la nuit palpable de Milton. En leurs antres occultes, en leurs bras nerveux, repose le terrible dogme de la souveraineté populaire. Formidables à tous, abhorrés de presque tous, et non toutefois dépourvus de plusieurs chances, ces inconnus dévorent l'avenir ; ils palpent ses lambeaux de leurs mains délirantes ; ils sollicitent de leurs victimes, au moins pour quelques mois, je ne sais quel cadavre républicain pétri de boue et d'or, de larmes et de sang.

Entre ces trois sections d'un principe originaire-

ment similaire, palpite et s'agite la royauté nouvelle.

Ses regards de faveur se portent vers la première: et voici que là, en arrière, elle aperçoit le principe collatéral, l'axiome de successibilité directe : glaive acéré que l'imagination tourne au fond des entrailles frappées d'un mal plus fort que les vains efforts de la puissance humaine.

Alors elle revient vers son point de départ; elle y retrouve sa dernière section; et aussitôt le dogme originel fait sentir de plus près de plus dangereuses atteintes à la monarchie engendrée de ses reins maudits. Dragon indomptable, il la serre de ses replis; il l'assourdit de ses cris; il la consume de ses morsures. Tantôt il emprunte au grand proclamateur de l'élection, Jean-Jacques Rousseau, ces mots formidables : « Le peuple est toujours maître de défaire ce qu'il a fait. » Tantôt c'est du grand directeur de juillet, Lafayette, qu'il prend ces autres paroles : « L'insurrection est le plus saint des devoirs »; et gonflé, tuméfié de ces homogènes doctrines, il mord, il ronge, il torture, son premier-né!

Ainsi le nouveau trône est assailli par deux partis adverses entre eux, mais adverses contre lui : l'un, propice au principe héréditaire, est inerte, mais imposant et paraît progressif; l'autre, étayé du principe électif, a subi un affreux déchirement. La guerre civile est dans son propre camp; et de la première à la troisième section, des vrais appuis de la maison

d'Orléans aux républicains, il y a guerre à mort dans la plénitude du mot terrible : mort!

En toutes ces divisions, en ce désordre de tant d'esprits, observateur qui les jugez de loin, que direz-vous? Y a-t-il assez de causes de ruine?

Contre la furie ou l'opposition de ces partis hostiles, quels sont les étais de la nouvelle royauté? Elle possède la force légale, la force financière, la force militaire.

Par force légale, je suis loin d'entendre les *lois* prises dans le sens exact et vénéré que j'ai exprimé ailleurs. Je parle de *statuts* législatifs, de règlemens administratifs. Dans le fait, et la justice étant fort iniquement redevenue sous la Restauration un instrument de la politique, ces règlemens ou statuts ont pour exécuteurs les organes des *lois*; leurs infracteurs sont punis comme les infracteurs *des lois*. Voilà quel est ou sera le fait. Mais auprès du fait veille le droit. Où l'abus se pose, le droit naturel se lève. Qu'on abuse de la force légale; et de deux effets, l'un; ou le germe du mal réagira par sa nature en des résistances qui tiendraient le trône en convulsions; ou un nouvel ulcère adhérant tacitement aux sources mêmes de la vie précipitera la dissolution sociale. C'est ainsi que les lois de septembre 1835, conçues dans un premier choc, ont pu offrir un palliatif et contenir un poison mortel. Justice et magistrature cesseraient d'être identiques : et quelle société peut vivre sans une administration vraie d'une vraie jus-

tice? Donner des yeux à Thémis, transposer entre ses mains le glaive du gendarme, transformer un corps de magistrats et de jurés en troupe d'assassins politiques, oh! que serait tout cela sinon la dissolution prochaine de la société, sinon l'abomination dans le saint-des-saints?

Disons donc que, si *l'usage* de la force légale est salutaire à la nouvelle royauté, *l'abus* peut lui être mortel : et de l'usage à l'abus que les conseils sont glissans!

En traitant de la force financière, j'ai énoncé que, moyen actuel de puissance passagère, elle était une des causes les plus efficaces de la débilité future. Son emploi le plus immédiat, c'est la corruption essentielle aux gouvernemens représentatifs. Or dans l'ordre moral, non moins que dans l'ordre physique, la corruption est-elle autre chose que la dissolution?

La force physique des soldats armés est énorme; mais elle est à condition de ne pas être. Resserrée perpétuellement dans l'intérieur, elle y déborderait; elle y engloutirait amis et ennemis. L'essence de la force militante est d'agir à l'extérieur. Or qu'une guerre éclate; et là se reprodnisent les faits militaires dont nous avons indiqué plus haut la série probable. Malheureuse, elle n'est plus qu'une cause de faiblesse. Heureuse, elle acquiert et s'adjuge trop de puissance. A la mémoire du général enorgueilli apparaissent bientôt, Napoléon comme exemple; la Chambre, comme moyen; le trône, comme but. Il marche.

Vainqueur, il s'arroge le principe. Vaincu, il n'entraine pas en sa ruine le cœur humain : et d'autres diront : Il fut maladroit. S'il y a lutte, la France est jetée sous la roue qui broya l'empire romain à l'extinction des Césars directs.

Ni la cupidité du soldat ni l'ambition du général ne trouveront un point d'arrêt dans le corps des officiers : nous l'avons déjà remarqué en traitant de la noblesse héréditaire.

De là impossibilité de suivre un vaste plan par la même armée, par le même général, sur le même terrain. Avec cette mobilité nécessaire en toute chose, impossibilité de préparer des batailles décisives : hasardeux fruit désormais, non de l'art, mais d'accidens. Enfin impossibilité, par l'armée même non moins que par les finances, de faire la guerre. De là, paix à tout prix. Mais une telle paix n'est, comme l'armée, qu'à condition de ne pas être. On a beau la subir, la quêter, l'acheter. En écartant la guerre, on la ramène. En ce cercle vicieux, paix et guerre, fléaux mortels !

Quel état ! et lorsque la monarchie nouvelle s'y place ou y est entraînée, peut-elle se dire : Après tout et quant à l'intérieur du moins, je dominerai les deux partis qui me sont plus ou moins adverses, en contenant les républicains par la *terreur*, les légitimistes par la *stricte équité*.

Sont-ce là deux expédiens salutaires ou deux périls de plus ?..... Voyons encore :

La terreur réagit par la terreur. Le jacobinisme ne sait-il donc pas aussi terrifier? Et le ressort trop tendu n'éclaterait-il pas au péril de ses téméraires conducteurs?

Si d'autre part on a pris à tâche de *rétrécir l'équité*, on ne saurait mieux disposer ses moyens. Mais pour quel but? Gouverner sans doute. Y atteindra-t-on par l'hostilité? A ce point-ci donnons-nous un temps d'arrêt : car il convient d'observer un remarquable spectacle.

Du côté donc contre qui le pouvoir braque hostilement sa *stricte équité*, survit ce monument dont j'ai tracé l'origine, la force, la durée, le déclin. Tout affaissé qu'il est, il est de nécessité colonne de toute monarchie. Tout délustré qu'il est, seul encore il réfléchit l'éclat, même au sein des ombres qui l'enveloppent. Y établir sa force c'est fonder sur le roc; le délaisser ou qui pis est, l'attaquer et s'étayer en dehors, c'est bâtir sur le sable. Or soit inhabileté en ses manœuvres soit cécité en ses passions ou en ses systèmes, le gouvernement nouveau n'y a point pénétré. Il a ébréché les répugnances du clergé; il n'a pu entamer les souvenirs de la noblesse faite ou de la noblesse à faire : classes identiques : car il ne manque à la dernière aujourd'hui comme autrefois, que le sceau légal d'un régime régulier : en sorte que Noblesse de sang ou Noblesse apte à tirer soit de sa propriété soit de ses mérites la haute investiture, ici dans mon

idée et sous ma plume c'est tout un : définition que j'exprime en ce lieu pour ne plus la réitérer.

En quelle disposition est cette classe considérée soit comme puissance territoriale, soit comme levier spirituel de l'État et lustre de la cour élective? C'est le spectacle que j'invite à remarquer.

Et d'abord, voyez la puissance territoriale.

J'ai peint ailleurs les angoisses où la propriété se consume. Plus elle est insigne, plus elle est opprimée ou suspectée. Plus elle est honorable, plus elle subit jusqu'au fond d'obscurs villages de ces hideux et petits affronts qui usent la plus longue patience. Conseils administratifs, Élections, Jurys, on l'exclut. A-t-elle un procès? vous savez que le plaidoyer adverse a vaincu d'avance. A-t-elle envers une *commune* un droit plus ou moins douteux? nous l'avons observé aussi : la *commune* décide tout d'abord le doute par la force. Soit qu'elle vive avec splendeur, soit qu'elle se tapisse dans l'obscurité rurale, elle ne peut éviter les atteintes ni des agens principaux ou chétifs de l'État nouveau qui croient ainsi servir l'État et ne servent qu'à l'énerver; ni des affamés que la démocratie théoricienne pousse à se faire en effet les robustes adversaires et des agens et des victimes. Éclatante, elle subit l'interposition de l'envie et de la calomnie qui finissent par la haine et inspirent la haine. Obscure, elle éprouve vite que sa modestie est prise au comptant : en prix de ses soumissions, on lui renvoie ou l'omission af-

fectée, ou l'injustice patente, ou de plus infimes ténèbres. Quelle est en France la portion du sol où, près du manoir jadis honoré, le renard n'ait fait sa tanière et le tigre son antre, où la proie qu'ils convoitent trouve un gardien assuré?

Mais à son tour, la contemplez-vous cette éminente fraction de l'ordre social, en son action réciproque sur le trône qui la subjugue, la comprime et la livre? En vain le nouveau trône a fait de l'Ilote grec un type du noble français. Loin de fléchir ou de s'approcher, le noble se redresse et s'écarte. Ni pour les jeunes gens, le sentiment de leurs forces et le poids de leur oisiveté; ni pour les femmes elles-mêmes, la frivolité puissante qui les convie aux fêtes, à l'éclat : rien ne parle aux yeux; rien n'émeut les désirs. L'Égoïsme, cette catapulte du siècle, s'aplatit contre un mur de résistance. Quoi? dans l'aridité du désert, s'élève cet édifice de majesté, plus altier que l'artifice des vanités d'accident, plus fort que les chocs violens ou honteux dont il est noirci et non ébranlé? Que s'y passe-t-il? qu'y veut-on? il n'est point habité par l'animosité expansive, par le sourd complot, par la conspiration farouche, par l'association guerrière, pas même par le dédain fils de l'humeur et frère de l'insulte. Non, c'est seulement le temple du silence. L'un des premiers ministres de Juillet, M. Perrier, trouvait du *mystérieux* dans cette aversion taciturne. Le deviner, ce mystère; le sentir; l'appré-

cier; n'appartenait pas à l'inventeur de la *stricte équité*. Mais en réalité, il y a du mystère dans la constance d'une abnégation si complète et si patiente. Nul ne l'impose; et pourtant le moindre écart n'a pas assez des ténèbres de la nuit pour déguiser un pas oblique. Les noms des tranfuges se savent, se comptent, se pèsent. Oui, assurément; c'est un spectacle insigne pour la France et pour l'Europe entière, qu'en un royaume si vaste et à demi dissous, ce corps de noblesse, toujours mourant et toujours vivant, mécontent de la branche aînée, récalcitrant à la branche cadette, actif en son inertie, énergique en sa léthargie, divisé et non désuni, à la fois indiscipliné et uniforme, obéissant presque comme un seul homme à je ne sais quel moteur ineffable qui lui interdit grades et emplois, tout travail public, l'or public, la gloire publique, mais qui lui façonne avec un frêle point d'honneur un appui raide et hautain; c'est, dis-je, une merveille dans un pareil siècle que l'inexplicable noblesse de France se maintienne en cette droite attitude, sans ressentiment contre les anciens maîtres qui l'on dégradée ou paralysée, sans faiblesse envers les nouveaux arbitres de son sort politique.

Demanderez-vous à la Noblesse anglaise si telle fut, après 1688, sa résistance aux prétextes (qui ne manquent jamais) d'accepter la fortune? Aujourd'hui encore demanderez-vous à la Noblesse

espagnole l'unanimité d'action ou d'inaction, en ce pays fatal où les deux classes, la supérieure, l'inférieure, ont respectivement renversé leurs rôles?

Et ne dites point : ici, c'est la souveraine des Français, c'est la *mode*, qui a fait le concert; c'est la frivolité de la mode qui a entretenu l'inimitié apparente. Reculer la difficulté n'est pas la résoudre. Chicaner l'admiration n'est pas en effacer les titres. L'arbuste qui avec si peu de culture produirait des jets si forts, posséderait de profondes racines. Magnanimité dans le bien, impassibilité dans le mal, immobilité dans la doctrine, si en effet tels sont encore les fruits de cet arbre mutilé, ses fruits sont beaux; la mode qui leur donnerait la séve ne serait pas une futile puissance; et la classe sociale où ruine et affront sont préférés à fortune vile et à faux éclat, posséderait un reste actif de séve de vie, de cette vie méconnue, dévoyée, presque épuisée par la Restauration.

D'autre part le divorce de la noblesse faite ou à faire est-il propice au lustre qui signale la dignité, même la solidité, d'un trône? Explique qui pourra *la considération :* sentiment qui participe à l'instinct. Incommunicable il ne se commande pas; il s'inspire. Il ne se fait pas; il est. Il a ses conditions; et le temps en est une; la force n'en est pas une. On a beau dorer le cuivre : son aspect ne produit aux yeux de nul homme la magie de l'or pur. Que sera donc en réalité pour le public et pour l'Europe un trône

délaissé par qui a reçu du temps, porte en soi, et répand au dehors, les impressions intimes de l'ineffable considération?

De part et d'autre, la situation est violente; elle est fatale à tous deux: peut-elle durer?

Dans l'ordre domestique, les chefs de famille ne peuvent toujours livrer leurs jeunes rejetons au fatalisme du désœuvrement.

Dans l'ordre social, un roi isolé, un territoire hostile, sont deux élémens contraires.

Dans l'ordre politique, tel même que *juillet* l'a fait, il est contre la raison que le monarque élu se refuse le concours des familles qui associent à la royauté élective la force héréditaire de leur propre consistance.

La nature donc, expression des lois que le créateur a données à toute chose, la nature interdit qu'en une société agricole et antique le trône se perpétue ou que la société dure, tant que les anciens du royaume et ses grands propriétaires demeurent séparés du roi titulaire; la propriété, de sa clef de voûte; la monarchie, du Monarque; l'ordre civil et domestique, de l'ordre politique; les réalités, de leur substance. Déplacer les idées n'est pas déplacer les centres d'action. En vain le gouvernement actuel s'y obstine et s'y mutine; en vain la grande propriété s'y résigne et s'immobilise. En tout ceci, la nature opère même au sein de l'inertie humaine. Soit qu'elle ajuste soit qu'elle dissolve, elle opère.

Que son opération soit lente ou hâtive, une durée de cinq, ou dix, ou quinze, ans ne change rien aux résultats. Un royaume compte autrement que la vie individuelle. Il faut qu'il soit mourant pour ne compter que par années. Il n'est que trop infirme quand dix ou quinze ans sont pour lui un terme.

Regarder ces faits et ces observations comme étrangers aux méditations de Louis-Philippe Ier, ce serait méconnaître la portée de son expérience. Plus il est docte, expert, adroit, plus il verra de près le terme fatal d'un conflit surhumain avec la nature des choses. Prolonger un tel choc, c'est aboutir à l'un ou à l'autre de ces deux précipices qui le circonviennent : la République ennemie ou l'antique Hérédité. Malheur donc à sa position ou à sa race si, continûment hostile envers la propriété inerte ou irritée dont il est pourtant le bouclier contre l'ennemi commun ; si, dis-je, il ne pouvait ou s'il n'osait se réconcilier avec elle qu'en des temps encore lointains! Malheur si, contre son gré, des ressentimens qui, sans éclater, s'accumulent, ne trouvaient bientôt une issue *large* et naturelle! Or *strict* veut dire : étroit : c'est l'étymologie ; et l'*étroite équité*, synonyme équivalent d'iniquité, n'est pas le nœud d'un raccommodement entre l'ordre naturel et l'ordre politique.

Napoléon avait fait autrement et plus et mieux, et pourtant ses racines ne purent pénétrer le sol d'où la propriété le repoussait : il n'y put rien fon-

der. Dans la sourde aversion des propriétaires, il aperçut le sort de sa race. Il invoqua son petit-fils; vain appel! et lui, ce puissant météore, s'évanouit comme un éclair, et son fils se dissipa comme une ombre.

Laissons néanmoins la durée et le *statu quo* au premier chef de la royauté nouvelle. Et en effet, déjà il a surmonté bien des dangers et bien des obstacles.

Au dehors, il a paralysé d'abord la réaction des autres monarchies; et son attitude n'a pas été seulement salutaire à son propre pouvoir. Il a épargné à sa patrie les conséquences extérieures de la tragédie qui s'intitula de son nom. Car était-ce la magnanimité envers la branche légitime, n'aurait-ce pas été plus probablement l'envie contre le territoire français, qui alors aurait inspiré de nouveau une invasion vengeresse?

Ensuite il a divisé l'opposition sourde des puissances étrangères en y introduisant ou fomentant des semences de discorde qui ont déplacé la question de légitimité, lui ont substitué la question des territoires. Nous aurons à revenir sur cet objet, en examinant plus tard notre situation fédérative.

Non qu'il appartienne à la prudence absolue de justifier toutes les actions ni toutes les paroles. La *nationalité* polonaise a été solennellement proclamée; et entre la Russie et l'occident il n'est plus de Pologne. La chute des forteresses hostiles du Nord

a été solennellement promise, et les citadelles sont debout. L'intérêt de la France à *révolutionner* le Portugal et l'Espagne a été affirmé ; et l'Angleterre use en conquête au moins momentanée de l'Espagne et du Portugal.

En opposition à la prudence absolue certes est la prudence relative qui explique, non les vaines annonces de Pologne et de Belgique, mais la CESSION (ma plume tombe!....) de la Péninsule aux Anglais. En donnant à sa diplomatie extérieure l'Angleterre pour régime, est-ce à la santé robuste qu'a prétendu le chef de la monarchie adolescente? nulle apparence. Mais il a dû s'assurer la vie du moment. C'est qu'en ces grandes crises de l'État comme en celles du corps humain, force est de se livrer aux hasards de l'empirisme plutôt que de confier son salut aux lois de l'hygiène. Le corps social s'endolorit, souffre, meurt avant son terme : eh! sans doute. Mais longévité et révolution! étrange amalgame!

Dans l'intérieur, Philippe Ier a souvent changé de ministres et les a tous dominés : laissant au bavardage polémique à discuter si, mettant sur table un si fort enjeu, il devait abandonner les dés à d'autres joueurs.

Les Insurgens qui l'avaient choisi pour drapeau de l'insurrection, ont voulu s'insurger contre lui : il les a vaincus et abattus.

L'Anarchie qui avait menacé et menaçait encore d'envahir toutes les fortunes publiques et privées, il

l'a fortement comprimée : et la gratitude privée et publique lui en est due.

Assassiné trois fois, il a trois fois évité le meurtre imminent. Placé moi-même alors près des balles de Fieschi, j'ai vu le lieu du crime, le péril du Prince : et, il est juste de le dire, la pâleur du front n'a point révélé le trouble de l'âme. Deux autres furieux l'ont tiré à bout portant. L'impression décisive, la première, a été nette d'effroi : et pourtant, quelle pitié expansive, quelle horreur sensible, sont naturelles en tout homme que l'assassin attaque, une fois entre son épouse et sa sœur, une autre fois entre ses trois fils !

En définitive, de si vils forfaits, loin de le renverser, l'ont affermi. Le meurtre a été châtié par la rigueur, désarmé par l'indulgence ; et les spectateurs ont passé de l'aversion pour les meurtriers à une appréciation compatissante envers leur victime et leur vainqueur.

De trop âcres mesures ont pu d'abord tromper ses intentions. Trop de désolations et surtout trop de sang (sang héroïque) ont souillé l'Ouest ; qui a oublié le martyre de Segondi ? qui ne palpita d'horreur plus que de terreur aux tortures de sa mort ! mais enfin d'autres chancelleries ont imprimé une autre direction, et les jurys ont appris à absoudre.

Trop d'autels et de croix abattus avaient enivré au verjus d'une impiété brutale les premières joies de juillet. Son chef plus habile a offert à l'expiation

quelques tributs qui entre lui et l'outrage ont élevé le signe du désaveu.

En ses procédés religieux, deux lignes scabreuses s'ouvraient devant ses pas : l'orthodoxie qui pouvait lui être contraire, l'hétérodoxie qui semblait devoir lui être propice. Il a renforcé l'action de celle-ci par des mariages. Il a infusé dans l'autre ses évêques pieux, mais simples, débonnaires; et d'une main à la fois adroite et ferme, il l'a fait glisser sur une superficie d'ordre et de liberté.

Rome elle-même, aux yeux de qui la France est tour à tour ou port ou écueil, Rome a dû retirer ses signaux de détresse, alors qu'elle a vu l'esquif allégé voguer en silence sur la mer immobile.

Là où l'élection tend ou paraît tendre tous les ressorts du pouvoir, le système électoral est un levier profond d'instabilité ou de durée. Un système d'illusions existe en France : il place les réalités dans un Milieu, faux, mais inoffensif. La dextérité du Prince a su en maintenir, malgré des maximes vieilles et nouvelles, le jeu illusoire, mais commode ; tandis qu'après des siècles de persévérance, l'Angleterre a été réduite à mutiler le sien.

De l'ensemble du système électoral s'exhalait, ainsi que d'un réceptacle immense, une active corruption. Tombant d'en haut, de degré en degré, elle infectait toute voie. On entendait de toutes parts ces cris d'opprobre : A la fétidité! à la putridité! mais c'était là le camp de Bedriac; près de là, le cadavre

d'Othon : et, sinon Vitellius, du moins ses officiers, ont pu dire : *Benè olet.*

Les provinces étiolées, Paris exubérant : voilà un contraste où l'équité n'est point. Mais la force actuelle est dans Paris, et le salut actuel y est aussi : de là, deux procédés érigés par les ministres du gouvernement nouveau en maximes d'État :

A Paris qui vend son silence, un don gratuit de cinq cents millions par an !

Aux provinces qui achètent d'assoupissantes espérances, d'innombrables tributs à solder sans mesure et sans terme! payer est pour elles une distraction : « Vous aurez », leur ont dit les agens du pouvoir public, « vous aurez, là des canaux et des chemins de fer, ici mille et mille chemins intérieurs. »

Et la parole dite s'élabore en deux manières.

Aux railways, aux longs canaux, Paris jette ses capitalistes. Dans le succès, ils fécondent leurs capitaux. Dans le revers, ils en appellent au trésor public ; et le trésor inépuisable les féconde encore ; et les capitalistes de s'éjouir à la corne d'abondance.

Aux routes provinciales, par quelle abondante rosée subvenir? par le trésor commun? il appartient à Paris. C'est, nous l'avons exposé, par l'aggravation des charges locales imposées au territoire. Loin du grand trésor, on en forme un autre par d'autres impôts ; aux corvées on donne un autre nom. Tout possesseur du sol, riche ou pauvre, livre au Pouvoir et tributs et bras et terrains. En

donnant jusqu'au sol, il donne jusqu'à son capital. Rien ne lui répugne; il paie et il espère. Il paie à peu près le double de ses impôts primitifs, et il espère encore. Assigner enfin le grand trésor de Paris, si bien empli par les impôts de Province, en payement de ces tardives espérances! à quoi bon? à quoi nuisent ces murmures dispersés, lointains, vagues et sans mordant, qui caractérisent la propriété territoriale? Si elle fait plus que contempler les œuvres qu'elle paie, c'est pour se quereller sur les lignes de passage : heureux débats qui la préoccupent, qui la divisent! Or diviser c'est régner.

Les étrangers n'ont pas l'idée de ces combinaisons financières, administratives, politiques. Sur elles a tourné le pivot de la tranquillité commune : mécanisme ingénieux, mais bien mobile.

Qu'il y ait en elles tort de quelque part, ce n'est pas de la part du Pouvoir gouvernant. Il fait bonne guerre; il en profite. Pourquoi s'abstiendrait-il d'emmieller les bords de la coupe? et pourquoi prendrait-il au mot un peuple qui se dit le plus spirituel de l'univers?

La presse périodique cependant a engagé un combat acharné. Mais les lois Tibériennes, les lois *de Majestate*, ont suivi l'attentat de Fieschi. Elles ont sommeillé, elles ont veillé, suivant que la gazette prudente ou téméraire a émoussé ou aiguisé son glaive à double tranchant : et, en définitive, l'ingé-

nieux journalisme est rentré dans les bornes d'une inimitié plus insidieuse qu'acrimonieuse.

L'armée de ligne était faible en nombre et en affection. A l'abri des terreurs que faisaient et qu'éprouvaient réciproquement les étrangers, on a renforcé le nombre. Catalogue en main, on a épuré ou retrempé les épées fidèles, neutralisé ou cassé sans miséricorde les épées suspectes.

Une famille aussi, qui ne formait autour du nouveau trône qu'un groupe d'espérances, a reçu libéralement de la nature ses réalités. Elle s'est élevée comme un rempart. De jeunes Princes ont parcouru l'Europe ou les mers lointaines. Le génie éminemment guerrier, l'*atrox animus* d'Utique, l'effervescence triomphale de Rocroy, n'ont pas, il est vrai, paru en ces douces et nobles physionomies. Mais le soldat a connu leurs traits, et le champ de bataille a connu leurs voix. Si rien n'y a été donné à la fougue qui acquiert, rien aussi n'a été dénié à la bienséance qui possède. Les flatteurs n'ont pu dire : C'est trop. En dépit des sarcasmes, l'on ne saurait dire : Ce n'est pas assez.

D'autres sarcasmes ont assailli et n'ont pu ébranler en ses procédés domestiques, la prévoyance du Prince régnant. Que signifient ces assauts contre l'économie ? Est-ce qu'en une position ordinaire, un Prince régnant est susceptible d'une économie outrée ? Qu'en ferait-il ?

Outrée, dit-on. — Qui le sait ? Et puis, le père qui

a livré sa vie et un beau sort aux mers orageuses, doit-il aussi abandonner sa famille aux ruineux tourbillons des tempêtes? Il est remarquable sans doute qu'arrivé au trône à travers une catastrophe politique, le Prince ait acquis plus de trésors par cette voie oblique qu'il n'en aurait conservés par la voie directe. Dans l'hypothèse d'une succession directe, assurément ses opulens apanages auraient subi l'antique loi et grossi par leur union le domaine public: ainsi furent incorporées dans la Monarchie générale les riches et vastes États du chef de toutes les branches de Bourbon, alors qu'Henri IV fut appelé au trône de si loin et malgré tant d'obstacles. Autre temps, autre soin. La fortune patrimoniale du rameau d'Orléans a été légalement laissée en dehors du domaine commun; et la fortune royale, sans s'y agglomérer, a fructifié dans les mains du même dépositaire. Une régie attentive a fertilisé l'une et l'autre. Qu'en arguer? Que le conseil du Prince a su lui approprier les deux régimes, le neuf et l'ancien? c'est le bonheur des circonstances. Que le monarque investi d'une puissance soudaine a douté lui-même d'une incertaine perpétuité, a prévu le naufrage et muni un autre navire? c'est le droit de la sagesse. Si tout navigateur croyait aux flots, y aurait-il des assurances maritimes? Ainsi la richesse, la sagesse, ont marché de conserve: l'une et l'autre, abri contre l'adversité; l'une et l'autre aussi, il faut le reconnaître, moyen et garantie d'une plus longue prospérité.

Enfin le temps, qui élève comme il abat, est un des moteurs de la puissance. Voici la neuvième année de possession qui a commencé son cours. La place est dégagée. On s'est assis; on a pris et donné l'habitude du titre Royal : et le temps qui n'a pas fondé la base, a pu durcir le ciment des surfaces.

Ainsi, que la prospérité ne cesse de mêler ses fausses fleurs aux cheveux blanchissans de Louis-Philippe, comme l'adversité enfonça jusqu'à la fin sa couronne d'épines sur le magnanime front de Charles X, telle est, ce semble, la phase actuelle de nos années transitoires.

La nature toutefois ne suspend point ses lois. Le soleil cède aux ombres, et les années resserrent rapidement leur cercle déjà si étroit. Hélas! l'âge de celui qui dévoue ici un testament à sa patrie suit de près l'âge du prince qui du haut d'un char doré en tient les rênes hautes. Mais déjà le premier entrevoit la borne de l'arène. Que sert d'y fermer les yeux? borne fatale que nul ne tourne! Le quadrige royal pas plus que le char modeste ne saurait la raser pour recommencer la course. Là se brisent roues et conducteurs; et à l'autre bout, la lice se rouvre à d'autres chars royaux ou vulgaires.

Détournez donc vos regards du point qui finit, et portez-les vers le nouveau point de départ. Car, ainsi que nous l'avons déjà présumé, c'est entre deux autres concurrens que la Providence a probablement marqué l'arène où apparaitront le fils du

principe électif et le fils du principe héréditaire.

Philippe premier aurait donc pour successeur Philippe deuxième ; mais l'éclat du legs n'en change point la nature. Que sera-ce? un trône permanent ou fragile?

Hors de la succession évidemment est la longue et forte expérience du père. Il y avait loin des coteaux de Valmy aux grilles des Tuileries ; par combien de circuits raboteux le destin a rempli cet intervalle où il a guidé le premier des Philippes ? toutes les infériorités de la vie commune, Philippe Ier les a connues ; toutes les angoisses, il les a souffertes. La Suisse, l'Amérique, n'ont vu en un voyageur pseudonyme qu'un obscur citoyen : et même un moment l'ombre de Tell, les mânes de Penn, ont cru saluer un prosélyte adoptif. En des situations si diverses, si riches en leçons, force a été au caractère de s'assouplir ; à l'imagination, de concevoir les réalités des choses ; à la réflexion, d'opérer en tous les sens ; à l'étude, de consoler les ennuis et de combler les vides. L'enfance avait subi aux pieds de Louis XVI et d'Antoinette les prestiges de la royauté; la jeunesse en avait coloré les illusions; l'âge viril en avait peut-être inspiré les regrets ; la vieillesse en avait senti les rudes épines. De toutes ces vicissitudes s'était formé un prince qui, appelé par la fortune à un rôle extraordinaire, était lui-même sorti du rang des Princes ordinaires. En lui et par lui à la longue, les forces actives et réactives s'étaient

mises de niveau. Aux assauts directs, la fermeté; aux obstacles, la sape; aux menaces, la prudence; aux complications, la sagacité; aux guerres, une paix quelconque : étais mobiles qui ont pu maintenir en équilibre un trône accidentel et lui donner la durée si brève de la fugitive existence de l'homme.

Mais, l'heure sonnée, le suprême moment accompli, les hommes changés, qu'aperçoit-on? n'y a-t-il autre variante que celle de Philippe Ier à Philippe II?

Une discussion dont l'objet se perd dans la nuit des futurs nécessite ici les formes dubitatives, les hypothèses, l'application des théories aux probabilités. Nous ne faisons que suivre la progression philosophique, en laissant d'ailleurs (ainsi qu'on l'a expliqué) à la *contingence* la large voie qu'elle se réserve en toute chose.

Et d'abord que signifient ces numéros un et deux, annexés au nom de Philippe? déjà l'histoire de France avait compté sept Philippes entre ses rois héréditaires; d'où résultent ces alternatives : ou le nouveau Philippe II régnera sur un autre pays que la France; ou de lui-même il se mettra en dehors de la ligne héréditaire et rentrera dans la ligne élective.

Qu'est-ce à dire, *une autre France?* y voit-on un autre sol, d'autres fleuves, d'autres cités, une autre nation? et s'il s'agit d'une autre nation que la nation française, toute la jurisprudence ancienne, toute l'ancienne diplomatie, ses droits intérieurs, ses

pactes extérieurs, ses alliés, ses colonies, tout cela est évanoui ; tout est à refaire. C'est le Turcoman, c'est l'Arabe, qui ont expulsé le Français et qui vont façonner à leur guise une société nouvelle. L'histoire de Pharamond ou de Hugues Capet est finie ; car j'y connais Philippe VII. Une histoire toute neuve débute ; elle commence par Philippe Ier suivi d'un autre Philippe II, lequel correspond au vainqueur de Bouvines, à Philippe-Auguste qui dans son temps, chez l'ancien peuple, eut aussi le numéro deux maintenant oblitéré par je ne sais quel peuple éclos sous je ne sais quel climat.

De ces aberrations insensées, la conscience exprimera un doute. Bien qu'on succède, on ne se croit donc pas héréditaire : car on se nommerait Philippe IX et l'on rendrait le numéro VIII à l'héritier des anciens Rois. Le rang qu'on se donne à soi-même établit et conserve la primitive origine.

On se remettra donc sur la ligne élective. Mais dès lors qui garantit la succession ? et si le principe électif a le droit de réitérer le fait de 1830, envers qui exercera-t-il sa toute-puissance? s'il a droit de faire, n'aurait-il pas droit de défaire? et l'entrave légale qu'on lui a mise, n'aura-t-il point qualité pour la rompre, s'il a des bras et des têtes en état d'effectuer ce qu'on a nommé ses choix, ses ordres, ses volontés?

Ce n'est là que de la Logique, répondra-t-on : et les raisonnemens *rationnels* ne sont pas toujours en

France ni en politique la raison. Il y a une autre raison à qui La Fontaine a donné un nom et un rang : le nom, c'est : *la raison du plus fort ;* le rang, c'est le *meilleur*, le premier.

J'entends : il y aura droit électif, contre le principe héréditaire ; droit héréditaire, contre le principe électif : et la double opposition offrira des deux parts au téméraire le bronze et le boulet, le coursier et le cavalier.

La cavalerie et le bronze ne sont pas toujours des armes victorieuses de la logique. Dans la logique est un ressort inexplicable qu'on appelle assez vaguement la *force des choses*, comme on appelle *attraction* le principe physique qui meut l'univers. Qu'est-ce que l'attraction ? Newton qui l'a imaginée, l'a-t-il comprise ? Elle existe néanmoins ; car elle explique le monde matériel. La force morale qu'on appelle *logique*, *raison*, qu'on pourrait appeler l'expression des rapports établis entre les choses crées par la sagesse incréée, elle existe et agit aussi. Sans montrer ses voies, à travers souvent mille tours et détours, elle régit le monde social : et toujours, après la chute d'un trône, après la dissolution d'un empire, quand le temps a de sa main de fer déblayé du sol les fragmens usés, on reconnait les voies sûres par où la logique, la *force des choses*, ont amené le trône ou l'empire, en dépit des résistances physiques, à leur ruine dernière.

Or la force des choses dans l'ordre politique veut

qu'on ne puisse pas longtemps déraisonner, en alléguant à la fois et le pour et le contre, fût-on protégé par un vaste développement de force physique. Car la force physique elle-même, les armées, leurs chefs et leurs soldats, sont entraînés par le jeu des conjonctures à replacer leurs glaives sous l'ascendant de la raison.

Nous revenons ainsi aux conjonctures. Que signifient-elles? le hasard? Non. — La fortune? autre vain mot. — La Providence? Oui. Suivant sa volonté naissent les conjonctures, les accidens, les hommes; et comme elle est la raison substantielle, la logique, *le Verbe* ou expression extérieure de la vérité essentielle, c'est elle qui établit à la longue entre les événemens un rapport naturel, comme entre l'arbre et le fruit, comme entre un principe et sa conséquence.

Admettez-vous en tête des États le principe électif? La conséquence rationnelle est, théoriquement, qu'à l'extinction du titulaire, un choix libre puisse appeler tout élu.

Dans l'application, on connaît la valeur exacte du mot *choix libre :* n'importe : alors le principe devient prétexte, et le fait appuyé par la force n'en est pas moins redoutable.

Un exemple étrange se présente en ce moment. Qu'a montré en France la famille de Bonaparte? un grand guerrier. Il joua aussi au Principe Électif; il se fit, de ce principe un droit; du sabre, un droit

plus sûr, un fait. Il régna, brilla, disparut. Mais ne dit-on pas qu'aujourd'hui un jeune homme de sa famille appelle à lui le principe Électif qui en fit régner le victorieux chef, y convie les triomphes et les amis de son oncle, s'investit de titres usurpés, anticipe un rôle de rival qui entend opposer en France, ainsi qu'on faisait jadis en Pologne, Élection à Élection?

Et ce champ d'élection sera-t-il fermé aux Beauharnais, aux Oscar, à leurs ayant-cause, que sais-je? à quiconque voudra franchir une si humble barrière?

Il est vrai que le principe Électif n'est pas de soi contraire aux anciennes lois de la monarchie française. Naguère même, Louis XV en reconnut le droit. Puisqu'enfin tout finit, Louis XV avait prévu l'extinction éventuelle de sa nombreuse race : et en « ce cas, la nation », dit-il, « élira son royal chef » : droit antique à exercer alors dans les antiques formes: mais, ni autrement, quant au droit; ni autrement, quant au mode. Or ici où est l'événement privé? où est le mode ancien et consacré ?

L'Édit de Louis XV n'est donc pas une autorité. Mais le fait de 1830 est à la fois exemple et prétexte.

Au lieu du principe électif, admettez-vous sur le trône le principe héréditaire? la théorie raisonneuse ici n'admettrait que deux mots : si l'hérédité peut dater d'hier, elle datera d'avant-hier.

Le principe héréditaire aura donc deux représentans : un ancien, un nouveau. Qu'entre eux éclate

le conflit. Voyez ; à l'appui de l'ancien, la raison publique exprimant d'un principe sa conséquence ; contre le nouveau, sa nouveauté même qui l'a énervé aux sources de sa vie. C'est le fait d'une date qui le rendrait incapable de lutter corps à corps. Désarmé du premier choc, il se rejetterait sur le principe Électif où la raison privée le circonviendrait à son tour par d'autres étreintes.

Finissons-en avec le raisonnement. Le poste n'est pas tenable pour les contradicteurs. Mais abordons l'examen intrinsèque des retranchemens factices qui protégeront le trône nouveau. Y découvrirons-nous les signes de la durée et pour la branche orléanaise et, sous son abri, pour la nation française ?

J'ai exposé quelles seraient dans la lutte éventuelle les chances ouvertes au jeune Henri, au principe héréditaire dont il est le premier symbole : et l'on a vu combien ses ressources étaient disproportionnées; ses moyens, fragiles ; sa destinée, mystérieuse.

Avec la même sincérité, pesons les chances de l'héritier de Philippe Ier.

Cet héritier n'est pas en mon esprit tel ou tel personnage. De nombreux et beaux rejetons entourent la branche cadette. Une arrière-génération commence même à poindre. Qu'à défaut de l'un, l'autre s'élève et devienne tige, il n'y a de diversité que dans la personne. L'un ou l'autre sont ici pour moi Philippe II ; et c'est dans la situation identique, non dans les qualités ou défauts de l'individu, que

je cherche à pénétrer la destinée du successeur, fût-il aîné ou puîné, petit-fils ou neveu.

Eh bien! la situation du successeur quelconque s'empreint de trois caractères : la faiblesse, l'incapacité, la cruauté.

Sa faiblesse aura plusieurs causes.

Une cause dérivera des dissensions domestiques. Les calamités qui ont ensanglanté les règnes des derniers Valois, amené leur ruine et compromis de bien près la dynastie capétienne, n'eurent point d'autre cause première que la surabondance des talens et la multiplicité des Princes qui aspiraient à l'exercice du pouvoir. Un moment approche où cinq jeunes Princes, où leurs fils plus tard, surgiront à la fois sur la scène politique. C'est beaucoup de force et c'est beaucoup de faiblesse. La renommée ne donne encore à aucun d'eux cet air dominateur que la nature imprima de bonne heure dans la famille de Bonaparte sur le front du deuxième fils. Égaux en force, voudront-ils ne pas l'être en action? La Ligue vaincue, vint la Fronde. Vainqueur de la Ligue, Henri IV (qui fut Henri-le-Grand) légua-t-il à son fils la tranquillité domestique, à son petit-fils la soumission des autres princes? Et pourtant depuis que la royauté avait effacé la hiérarchie féodale, depuis qu'elle apparaissait seule sur l'horizon, et alors que Louis XIV allait prendre pour emblème le soleil, pour épigraphe sa fameuse devise : *Nec pluribus impar;* alors,

dis-je, la foi des sujets et la puissance du sceptre avaient formé un vaste intervalle entre le fils aîné et les fils puînés du Monarque. A l'avénement des Bourbons, la nouveauté ne s'était pas départie encore de la fragilité qui lui est propre. C'était au Temps d'élever et d'affermir la barrière entre le roi régnant et ses fils ou frères. Sous Louis XIV seulement, le Temps finit son œuvre (malgré le préjugé contraire, qu'on a voulu ranimer sous Louis XVIII); la tradition était consommée en ces deux derniers siècles parmi les rejetons de la branche ainée. Un concours de leur part n'était plus à craindre. Il est de même sans péril, il ne produit que les plus nobles effets, dans la maison d'Autriche, parmi ces nombreux et insignes archiducs qui, pénétrés du principe héréditaire, sont tous individuellement dignes de la royauté, sont appelés par leur chef à gouverner chacun un royaume à part, et n'y affectent que la primauté de la soumission de leur haut rang au rang suprême, que la solidité des talens unis à la modestie des vertus. Là est la prérogative des Monarchies faites, non de celles qui se font encore, bien moins de celles qui ne sont complètes qu'en imperfections. Je viens de nommer les derniers Valois et les premiers Bourbons. Entre ceux-ci, quel Prince moins propre à l'audace, que le Duc d'Orléans frère de Louis XIII? Entre les ministres quel caractère plus vigoureux contre la déloyauté, que le tout-puissant Ministre

de Louis XIII, l'inflexible Richelieu! Le Prince néanmoins tenta d'oser; il osa mal et peu, suivant sa portée. Il ne renversa pas, mais il agita, le trône de son frère et la minorité de son neveu. Lui, le plus indécis des Princes, il osait agiter un arbre enraciné dans un ferme terrain. Et ici, à nos côtés, ce frêle arbuste que nos yeux ont vu paraitre à fleur de terre, transplanté de loin sur un sol mouvant, attaché au sol encore par une racine unique, ne serait pas secoué par des mains jalouses et moins débiles! Il ne saurait être abattu par un de ces tourbillons fréquens dans les jeunes cours, où chaque chef a ses amis; les amis, une opinion; les opinions, une ambition plus ou moins colorée, mais divergente; l'ambition, un but immense et d'heureux exemples! Si les talens s'entre-choquent à forces égales, il en jaillira des factions misérables que renversera simultanément une force extérieure. A supériorité de talens d'une ou d'autre part, le talent supérieur ne ménagera pas une autorité sans prestige et appellera la force matérielle à l'appui de la force intellectuelle. De là, turbulence insipide; désordres impunis; débilitation de tout ressort; de là enfin, sinon chute, du moins faiblesse énervante.

En ces deux situations, l'anarchie est le terme de l'une; le despotisme, le terme de l'autre : deux écueils où se brisent, non-seulement les nouveaux trônes, mais les vieux empires.

Que si la paix dure au sein de la famille alors régnante, l'union se maintiendra-t-elle entre un roi et le royaume?.... L'union! avec un tel État, avec un tel peuple! l'accord général entre de telles lois, entre de telles mœurs! Lisez-vous ces incriminations viles ou criminelles qu'à la face d'Israël se renvoient, de l'un à l'autre, les triomphateurs de 1830? La presse les publie, et chaque journal devient une page de Pétrone. Ces actes privés signalent et font les mœurs publiques. Ils ne sont point des exceptions. Le scandale est à plusieurs; la doctrine est à tous. Cette doctrine est pourtant variée; mais ses variantes ne sont que celles du mal au pire. Quelle confusion entre les hommes accrédités qui édifient la tour de Babel et s'efforcent d'y placer sur un pavois le principe électif! en politique, du jacobinisme à l'absolutisme; en Religion, de l'Athéisme au fanatisme, ils appellent à eux tous les moteurs de la force : font et défont; et puis s'arrêtent épuisés, surpris, pâlis et par la fatigue vaine et par la mutuelle envie; invoquant le génie qui crée, achève et consolide!

Il s'élèvera, ce génie! dira-t-on. — S'il s'élève, il n'édifiera point; il abattra pour s'élever lui-même; il se placera sur le pavois branlant; et ici la perspective reproduit le cercle déjà dessiné.

Voilà les chefs. Du même œil qui observe et qui juge, suivez les masses. Notez-en les classes diverses. A un haut degré est parvenue la classe autrefois in-

termédiaire; et c'est d'elle que sont issus la plupart de ces hommes éminens. Alors tout entière elle voudra atteindre la même éminence. Ainsi le présagent, non l'équité, mais le sens commun, le cœur humain, l'histoire de tous les temps et de tous les pays qu'a envahis l'élément populaire. Qu'elle atteigne donc et bouleverse tout ce qui la domine; et le conflit ascendant se presse; et derrière elle à l'instant monte à son tour la classe inférieure. A son tour, celle-ci devient classe moyenne. Investie du titre, elle en dispute la dépouille opime; elle gravit pour l'arracher; tandis que la classe infime s'accumule, se débat, se pousse aussi, et soit gré ou force pénètre enfin dans la moyenne région pour continuer éternellement d'assaillir en haut, d'être assaillie en bas. Quel obstacle arrêtera cette tourbe, ces fourmilières inépuisables? la religion? ils la blasphèment. La conscience? ils la renient. La crainte? ils l'inspirent. La satiété? l'or irrite et ne rassasie pas. La guerre? ils s'y précipitent en aveugles, la font en furieux, la subissent en désespérés, la terminent par d'impuissantes convulsions, entraînant dans une ruine commune la France éperdue, ensanglantant ses débris par leur mort qu'ils appelleront patriotique ainsi que les gazettes de chaque jour nous montrent ces couples effrénés qui s'attendrissent en s'égorgeant l'un l'autre.

Ajoutez au tumulte des passions humaines le désordre des finances, les misères de la culture,

les secousses de l'industrie, le relâchement ou, pour mieux dire, la nullité des fédérations étrangères.

Ajoutez encore cette exubérance de Paris où soixante ou quatre-vingt mille prolétaires de jour en jour plus hardis, mieux assimilés aux doctrines de l'anarchie, vous demanderont chaque jour ou du pain ou le trône. Le trône à la merci du pain quotidien! et le pain que la terre épuisée par l'impôt, délaissée par l'ignorance, trahie par l'imprévoyance, refusera plus d'une fois, ou qui circulera péniblement des provinces mécontentes au gouffre parisien! Calculez les angoisses d'une semaine souffreteuse, les périls certains d'une saison ingrate.

Ajoutez ces générations qui, dans tous les systèmes universitaires et primaires, pétries au levain du crime, se préparent dès l'enfance aux scandales ou aux forfaits de la puberté.

Ajoutez de ce côté, l'anéantissement des classes et des opinions où se fait la force morale; de cet autre côté, l'instabilité des bataillons où se fait la *dernière raison* de la force physique.

Ajoutez enfin, le dirai-je? une cause occulte et qui n'en est pas moins active; une cause souveraine aux yeux de la foule, et souvent même efficace aux yeux de l'intelligence, alors qu'elle signale au monde la disproportion, l'incohérence, le désaccord, des parties avec le tout, des moyens avec la fin, des hommes et des choses avec leur objet vrai ou simulé :

et cette cause incisive, comment la nommer?..... Le Ridicule. Divers emblèmes figurent son action sourde et meurtrière. C'est la flèche acérée; c'est le glaive effilé; c'est le serpent sous l'herbe; c'est le venin dans l'aliment: c'est tout ce qu'on voudra. Mais de manière ou d'autre, placé en face d'un système défectueux, il le pénètre, il le déchire. Ainsi que ses attributs figuratifs, ses ressorts sont divers: c'est la presse; c'est le pinceau; c'est le chant: puis, la parole qui irrite la pensée; et enfin, en arrière-ligne, c'est le bon sens général qui, réveillé, entraîné, juge, prononce et tue. La grâce peut-elle s'imiter? le ridicule peut-il s'éviter? un glaive oppresseur le comprime. Mais sitôt que la force fléchit, il réagit et renverse. La *Ligue* finit ses destins sous le fouet de la *satyre ménippée;* la Convention et ses formidables argumens, sous la comédie représentative des *comités révolutionnaires.* Napoléon lui-même (et son règne était pourtant sérieux, mais son œil en aperçut le terme), Napoléon vit de loin la flèche qui apportait le coup mortel. Revenu de Moscou à Varsovie, il se trouvait à quatre cents lieues encore par delà la frontière française; il était encore l'arbitre de bien des États et de bien des hommes; il était adossé à l'occident européen; il était de fait, roi à Varsovie, là où maintenant une armée française n'apercevrait d'accès possible qu'à travers les airs. C'est là qu'assis au large foyer qui réchauffait ses membres glacés par l'aquilon son vainqueur, méditatif, humilié,

Digitized by Google

clairvoyant, « Je vois », dit-il à l'archevêque de Malines, « je vois que du sublime au ridicule, il n'y a qu'un pas » ;

Et ce pas est la chute.

Le ridicule saisit les hommes et les choses par tous les points vulnérables : et franchement, de ces hommes, de ces choses, où se joue la morsure, en manque-t-il aujourd'hui ? en manquera-t-il demain ? Sous le rapport des bienséances, quel aspect que la France vue de haut !

Si Paris est le centre du pouvoir, des trésors, des mœurs publiques, il est aussi l'arsenal du ridicule : et lorsqu'un jour la vérité en viendra sérieusement aux prises avec le mensonge, quand l'aquilon ou tout autre phénomène aura pétrifié la résistance, croit-on que le ridicule se refuse à achever la victime ?

En un mot tous les symptômes de débilité qui depuis cinquante ans entretiennent la France en état d'agonie s'aggraveront sous le règne de Philippe II, quel qu'il soit.

A sa faiblesse inévitable se joindra son incapacité : expression où je n'entends pas mesurer la sphère absolue des facultés intellectuelles. J'entends déterminer par comparaison celle que les circonstances auront limitée : et certes à cet égard il n'y a nulle comparaison possible entre Philippe Ier et son successeur, n'importe à qui de ses fils ou petits-fils la couronne adviendrait. En un tel siècle, en

France, être né Prince ne suffira nullement. C'est l'homme qui fera ou défera la succession du père. Né Prince, Philippe Ier a été homme et s'est développé par les traverses dont on a vu l'esquisse. Placé dans une situation unique au monde, invisible à tous, proscrit partout, il a dû chercher ou créer en lui-même une force expansive. Le malheur a donné l'essor, ainsi que la pompe élève l'eau qui fertilise. Mais ses fils n'ont pas manié de leurs mains le mécanisme de l'adversité. L'eau est venue terre à terre, quasi souterraine. Au lieu des monts Helvétiques, Paris; au lieu d'une école de professeur, des Palais; au lieu de l'égalité américaine, les soumissions de la diplomatie, des Pairs et Députés; Saint-Omer et Lunéville, pour Jemmapes; des bals pour livres d'histoire; des flatteurs domestiques ou d'incultes militaires, au lieu des leçons plus subtiles qu'avait ébauchées Mme de Genlis et qu'imprima dans un esprit fin l'infortune amie de la souplesse et de la constance. Enfin l'un a vécu à une époque où des scènes grandioses ont grandi tous les contemporains. Une époque au contraire de menus faits, de menus esprits, de petits discours, de petites intrigues au dedans et au dehors, de diplomatie sourde, de prostration inexprimable en tous les mobiles de la force sociale, devra donner ses dimensions aux successeurs éventuels. La vertu a baissé sa ligne; le vice lui-même s'est abaissé encore; et de même que l'oreille s'accorde à la note tonique, ainsi le diapazon

des éminens personnages devra prendre le ton de l'infime époque.

Quand Napoléon s'éleva, il n'eut pas à se baisser trop à terre pour relever avec lui les principes sociaux. C'étaient des hommes atroces, mais tous n'étaient pas de petits hommes, ces fameux Conventionnels : et si le César moderne vainquit facilement le Directoire, il fut à demi vaincu par les deux-Conseils :

Et quand il voulut restaurer les dogmes sociaux et entre autres les dogmes de la *Religion* et de la *Noblesse*, il eut plutôt à vaincre des préjugés ardens qu'à remettre en pied des esprits abattus, des âmes flétries et terrassées ;

Et ces esprits, subjugués par son ascendant, eurent assez de force et de hauteur pour se redresser jusqu'à lui ;

Et il tomba pourtant !

Et c'était Napoléon !

Or ce Philippe II dont je crayonne le lointain fantôme, aurait-il la même volonté, la même puissance, le même succès : ces trois signes d'une capacité suffisante, moule vivant où se retremperaient encore peut-être sa dynastie naissante et sa *nation nouvelle ?*

C'est aux faits passés à présenter en reflet les faits contingens.

Ma conviction a tout à l'heure caractérisé les deux bases de toute Monarchie par l'expression de DOGMES :

à combien d'auditeurs elle est dure à ouïr! et combien peu d'années faudra-t-il pour la rendre inintelligible! Napoléon lui-même eut d'abord quelque peine à la comprendre; il la comprit par sa force intime; et rassemblant aussitôt à sa manière les deux élémens substantiellement monarchiques, il refit la Monarchie qu'ensuite ses passions défirent.

Dans l'hypothèse que j'examine, s'aperçoit plutôt la dissolution que la recomposition d'élémens semblables. Les faits patens leur sont opposés.

Quant à la religion d'abord, nous voyons Luther; nous voyons Moïse; et nous avons même entrevu Mahomet.

Au dernier de ces noms, se réveille un sinistre souvenir: car il annonce à la fois, du moins comme acte public, et la nullité de la croyance et la déviation de l'intelligence. Entre les fils du chef de l'État, s'est trouvé un jeune Prince qui, envoyé en Afrique pour y apprendre la guerre, a subi de ses entours le singulier conseil d'apprendre aux Musulmans l'indifférentisme religieux. L'Afrique et l'Islamisme n'en sont point là. Leur enfance dure encore; ils peuvent parvenir à la jeunesse. Mais passer les mers pour leur annoncer et pour leur imposer la caducité! à cet acte inouï l'Arabe a dû se dire: Est-ce à Jésus-Christ, est-ce à Mahomet, que ce jeune homme a foi? S'il est musulman, pourquoi fuit-il nos mosquées? s'il est chrétien, pourquoi vient-il nous en faire une? que lui et son peuple nous laissent en paix

écouter l'Alcoran. Mais qu'il s'incline au nom de l'un ou de l'autre prophète; qu'il adore Dieu : ou qu'il soit maudit de Dieu.

On sait en Europe, on sent et on devine en Afrique, que l'indifférence en religion n'est autre chose que l'Athéisme en action. Gazer cette nullité sous le mot de *Tolérance* peut paraître en France une merveille; c'est en Afrique une impossibilité. L'Arabe admettra qu'on extermine celui qui diffère en croyance. Mais concourir à un culte sans y croire, c'est à ses yeux renier le Dieu de l'univers. Il ne connaît de tolérance que la paix. Il désire la paix, l'accorde, la reçoit. Quant aux actes musulmans, sans la croyance en Mahomet, il les dédaigne; quant à l'absence de tout signe religieux en un chrétien, il l'abhorre. J'ai su d'un illustre Polonais poussé en Afrique par les malheurs de sa patrie que c'est en faisant chaque jour ses prières domestiques à la vue des Arabes, qu'il obtint d'eux, estime, confiance, sécurité. On a vu aussi, je crois, un envoyé français dans l'empire de Maroc contraint d'opter entre la notoriété de la prière ou le danger mortel d'un soudain renvoi. Eh! vraiment que serait donc au milieu des peuples du monde, ce peuple isolé qui se donnerait pour mission de propager ailleurs le reni public de Dieu! il ne l'a que trop poursuivi, ce cruel dessein de substituer les ombres de la mort à la clarté qui donne la vie. D'insignes fragmens de l'islamisme ont déjà ailleurs qu'en

Algérie, ressenti le fléau; et j'en ai remarqué en Italie la funeste empreinte sur quelques-uns de ces jeunes Mahométans que la Turquie envoie à nos écoles d'artillerie pour y apprendre l'art matériel des guerres modernes. Avec nos arts, ils ont appris les vices. Désabusés de Mahomet, ils n'ont point acquis le christianisme. Abattant la Mosquée, n'édifiant point l'Église, où sera leur refuge? et si les murs de Constantinople trouvent en ces prémices de l'athéisme, des pointeurs plus habiles, l'Empire Ottoman ne recevra-t-il pas d'eux les germes d'une dissolution plus rapide?

Hâtons-nous de reconnaître et d'honorer un fait opposé. Que la politique ou que la conscience ait inspiré l'établissement d'un apostolat légitime et régulier dont Alger sera le siége, peu importe le motif : le fait subsiste : et le gouvernement de Juillet n'en a produit aucun de plus propre à lui réconcilier la vieille Europe, à féconder la jeune Afrique : acte générateur : daigne le Tout-Puissant en bénir l'efficacité par ces paroles de la création : « *Que la lumière soit faite, et la lumière se fit!* » Et en effet peu à peu la lumière rallumée éclairerait de nouveaux feux ce midi et cet orient du globe, jadis si resplendissant aux flambeaux associés du génie et du christianisme! et la France serait un moment remontée au zénith de son histoire, alors qu'elle fut le foyer de cette *lumière!*

Mais du dernier fait même, de son contraste

avec le fait antérieur, résulte une présomption contraire à la longévité de la Monarchie nouvelle qui régit la France. Là, j'ai vu lésion; ici, réparation. Là, faute inexcusable; ici, habileté prévoyante. Or c'est le père qui a réparé, qui a prévu; c'est le fils qui en son apparition sur la scène active, a failli de la chute la plus grave et (*qui pis est*, dirait une politique même athée) la plus inhabile.

Elle sera inhabile en effets, cette postérité, parce qu'elle sera débile en croyances. Il faut convenir qu'il y a eu déjà trop d'exemples en faveur et de Moïse et de Luther et de l'indifférence déiste. Néanmoins un début de dynastie explique ce qu'il n'autorise point. C'est quand on s'éloigne du début que les explications ne sont plus admises. Alors la tendance est une doctrine; les faits sont une proclamation. Il arrive ainsi qu'au milieu de la tempête les vents déchaînés répandent sur les champs de détestables semences. Mais, à mesure que la moisson verdoie, on remarque le soin du cultivateur attentif à distinguer et à extirper l'ivraie. A cet effet, des yeux pour voir, des mains pour agir, l'ardeur du travail, l'appréciation de l'expérience, sont d'indispensables moyens. Où en est en perspective l'indice?

Et pour appliquer ce langage figuré, pour tirer de l'ensemble des exemples une induction générale, y a-t-il et dans la vie privée et dans la vie publique de la postérité masculine qui entoure le trône de

Juillet, y a-t-il de bonne foi en elle un symptôme des doctrines qui ont fondé le royaume français sur l'Église romaine? n'est-elle pas épuisée à ses yeux la source où de Charlemagne à Charles X la France a puisé la séve de sa longue vie? une mère pieuse et des sœurs formées sur son modèle auront fréquenté nos temples; un père se sera enorgueilli en recevant de Rome le titre de Roi très-chrétien. Là, tout finira. Le fleuve des nouveautés dissolvantes coulera en sens inverse. On l'aura sous les yeux; on ne verra pas que l'océan est ailleurs. On le craindra, on le suivra. Contraindre ses flots déviés à rebrousser leur cours, exigerait force et bon sens. La force sera infirme; le sens sera dépravé ou énervé. Il y aura donc faiblesse; il y aura donc incapacité.

L'un des signes de l'incapacité des esprits et de l'infirmité des cœurs, c'est l'inconséquence. Il n'y a point inconséquence, il y a progrès, à tendre du pis au mieux. Quand le principe Électif des trônes aspire à s'enter sur le principe héréditaire après l'avoir d'abord répudié et brisé, il suit la pente vraie; c'est le vice originel qui se dépure; c'est l'eau qui dépose ou la vapeur qui monte aux nues. Telle est l'image des conversions religieuses ou politiques: telle est la ligne où reviennent, sans se démentir, les esprits droits. Mais être inconséquent avec ses propres doctrines pour flétrir la vérité, c'est doubler les symptômes de la faiblesse. Quelle est la doctrine fondamentale de la dynastie de Juillet? le mot: majorité.

Quelle est en France la religion de la majorité? Le catholicisme. A quel appui, à quelle force logique, se rapportent donc l'aversion ou l'abandon manifestés envers le catholicisme par la génération royale qui s'élève loin de ses temples? Délaisser sans conviction la foi de ses pères, est un acte débile. Renier sur un point vivace la maxime du *nombre* qui a donné un trône à son père immédiat, est une autre infirmité. L'inconséquence du moins n'a pas signalé cette jeune Reine d'Angleterre que les lois de sa patrie ont portée à la tête de cent cinquante millions de sujets. En ce nombre, huit millions seulement professent la religion catholique. Docile à l'axiome de la pluralité, elle a pu solennellement lancer ses blasphèmes contre la foi de la minorité. Elle a pu outrager mille ans de vie de la vieille Angleterre; elle a pu profaner en leurs tombeaux les mânes de la maison d'Este où fut sa tige et qui ne trouvait pas l'Italie elle-même assez catholique, assez pontificale. Elles en ont tressailli ces ombres chevaleresques; et certes aussi l'Europe catholique a tressailli de scandales royaux qui auraient dû paraître moins assortis aux rives de la Tamise qu'aux plages de Kamtchatka. Tel fut l'âpre accent des derniers Tudor; tel n'était plus le mesuré langage des Princes hanovriens. Mais enfin en Angleterre on compte les voix; on croit ou l'on feint de croire à la *majorité;* et la reine Victoria n'aurait pu se montrer plus conséquente aux maximes d'État de sa patrie qu'en pro-

clamant à la face de l'Église anglicane un culte bien plus fort en nombre d'hommes et de siècles, le culte de Brama. Sauf cette mémorable inconséquence, combien la jeune reine d'Angleterre est meilleure logicienne que les fils de la tige Orléanaise ! Et s'il advient que ceux-ci, entraînés par la fatalité dont nous voyons percer les indices, essayent de substituer Genève à Rome, d'introniser Luther et Calvin, de transformer les autels ou d'en déférer la subversion à la hache du matérialisme, sera-ce un signe de soumission à la doctrine de *majorité* générale? sera-ce autre chose qu'un hommage rendu par la faiblesse à la pluralité des passions? Car là où les dissidens n'auront pas la majorité de nombre, ils se donneront la supériorité d'audace; c'est une progression connue; et où surgira la capacité de la résistance? l'incapacité se manifestera dans l'esprit, dans le cœur, dans la situation : esprits, trop circonscrits pour embrasser les vastes maximes de la durée des Empires; cœurs, où s'éteindra de jour en jour toute analogie avec les sentimens conservateurs; situation essentiellement perplexe et continûment agitée, comme le roseau de la plaine, par la pression convergente de toutes les circonstances.

Énonçons d'avance un jugement aussi sûr que la définition du triangle : tout Prince, possesseur ou ambitieux du trône français, qui comprendrait la France autrement que sous la forme d'un État éminemment catholique, pourrait être un guerrier ha-

bile ou un convive aimable. Mais, telle est ma conviction profonde, à sa capacité politique aura été imposée une borne étroite. La Presse et Paris auront bientôt fait de son trône et de sa personne un fragile jouet; et pourtant, n'est-ce pas là qu'on voudrait placer une illusion de stabilité?

C'est, avons-nous dit, l'Épiscopat qui a construit la France; c'est la Noblesse qui l'a cimentée de son sang; c'est la Royauté qui en a posé la voûte. En ces trois mots se résout l'histoire de la France. Ils constituent ses trois *dogmes*.

Le premier sera probablement délaissé par la postérité masculine du chef de la branche Orléanaise.

Le second ne fut-il pas d'avance abjuré? J'omets ces sacrifices d'apparat, ces affronts commandés, tel que l'abandon subit d'écussons ou d'autres signes extérieurs qui suivit à l'instant l'explosion de Juillet. Ainsi que la populace démolissait l'Église, la Bourgeoisie dégradait la famille. L'attaque fut une double furie; la condescendance, une double faiblesse soit qu'elle fût imputable à la volonté ou à l'impuissance. En crise pareille, on ne calcule pas assez ou l'on calcule trop. Mais les premiers mouvemens peuvent n'être pas l'expression de la pensée intime. L'idolâtre malade brise ses idoles; et sain il revient à leur culte. Eu et Versailles ont manifesté d'autres tendances. Mis en face de l'Europe, on n'a point accepté la dégradation; et la Bourgeoisie victorieuse,

aujourd'hui elle-même circule, tâtonne, soupire, autour de l'enceinte murée où elle croit voir la séduisante vanité, où elle ne voit pas l'austère devoir.

Cette superficie de symptômes, écartons-la de la perspective que l'avenir présente à nos regards. Allons au fond, et reconnaissons la Noblesse à des caractères plus tranchans que ses insignes et fragiles emblèmes.

La Noblesse, nous l'avons suffisamment définie : c'est la propriété territoriale (*propriété substantielle*), en fonction; c'est l'honneur, en exercice; c'est la constance, en pratique.

Nous avons montré aussi en quels rapports se maintiennent jusqu'aujourd'hui la propriété territoriale et la Monarchie de Juillet. L'une et l'autre sont adverses. Pour se rapprocher, il faudra de part ou d'autre un changement de front. Qui s'y résoudra? Le Temps pourra l'obtenir de la noblesse si les fils sont plus flexibles que les pères. D'autre part, l'aiguillon de la nécessité pourra l'arracher un jour à la branche régnante. Mais aussitôt et à moins d'une habileté extrême, entre les parties prêtes à se rejoindre, la bourgeoisie interposera sa jalousie; la populace, sa rapacité. Type essentiel de Juillet, la bourgeoisie étalera ses droits acquis, son titre primitif, sa force physique et morale. Pour résister à ses suppliques, à ses chocs, où sera la vigueur? où, la capacité? Nous avons présagé tout à l'heure et l'incapacité et la faiblesse.

Napoléon en ses essais pour entourer la monarchie d'appuis sociaux, ne fut surmonté que par les répugnances de la noblesse. Peuple et bourgeoisie lui avaient cédé, il est vrai ; et avec quel artifice il s'y était pris! et répétons-le, c'était Napoléon! ici tout répugne aux chances d'un accord, dynastie, bourgeoisie, noblesse.

Rien ne se prédispose pour écarter, la dynastie Orléanaise de ses défiances motivées; la bourgeoisie, de ses prétentions exclusives; la noblesse, de sa raideur antipathique.

Bannie des fonctions publiques où elle apportait la vie de l'honneur, à qui la Noblesse déléguera-t-elle l'exercice de cet honneur dont Montesquieu a fait le principe de toute Monarchie? à l'intérêt, à la cupidité, aux rouleaux d'or? tentez donc d'associer ces mots avec l'honneur; et si vous y parvenez, allez vite offrir en pur hommage à la muse de l'histoire une découverte qu'aucun siècle et aucun État ne connurent. Incompatibles qu'ils sont, sur qui s'arrêtera la foi du Prince et du public? l'honneur écarté, ne reste en support que la cupidité. Eh! ne voyez-vous pas que celle-ci est incompatible avec la durée? ne voyez-vous pas qu'elle se dévore elle-même, qu'elle se transforme en impossibilité? insatiable en ses vœux, innombrable en ses mains, de quoi l'assouvir? impôts, budgets, pillage et gaspillage, tout a sa limite. Reste la trahison qui vend à l'étranger. Mais l'étranger achète pour affaiblir,

énerver, spolier, qui se vend. Reste, en fin de compte, l'anarchie : est-ce de la durée?

Non que l'honneur ne conservât quelque obscur refuge dans l'armée, dans la magistrature, dans quelque heureuse conscience. Réunir ces exceptions en faisceau, avait été, sous un rapport, la puissante idée de Napoléon, quand il institua sa *Légion-d'honneur*. En examiner la réalité actuelle est un soin superflu. Le faisceau n'a jamais pu se bien unir, même entre les mains vigoureuses qui en rapprochèrent les fragmens : et aujourd'hui, au sujet de l'honneur qui vivifie les États, se rappeler la Légion-d'honneur qui décore tant d'habits, n'est-ce pas voir le clocher dans les nuages et l'obstacle au flot dans le grain de sable?

Si, réduite à l'ilotisme politique ; si, dépossédée de son principe générateur, le désintéressement, par le principe absolument destructeur, l'insatiable intérêt; si, dis-je, la classe insigne en propriétés et en traditions n'est plus que la spectatrice oiseuse de l'affaissement général, comment lui demanderez-vous un gage de stabilité? entre ses vertus primordiales, est la constance sans doute. Au milieu des vagues, est le roc qui demeure immobile entre l'onde et le rivage. Il contient l'une et maintient l'autre. Adhérer à lui est un moyen de salut. Vous, traîné à la dérive, vous cherchez loin d'elle un port à votre nef fragile. Fils de la tempête, vous avez invoqué la tempête, et elle vous répondra par l'abîme.

Et quand des scories du roc se déplaceraient pour vous suivre, elles perdraient leur intensité en se transposant comme en se décomposant.

Ainsi que la nature a façonné la roche inébranlable, ainsi elle doit maintenir au sein de la France un corps de noblesse qu'elle saura perpétuer, tant que la violence ou l'ineptie ne s'y opposeront point, par des moyens continûment réparateurs. On l'a vu : la propriété progressive en est la source principale. Ce corps a sa valeur absolue et relative ; il a sa mission précise, sa vocation conservatrice. Là où il apparaît dans l'éclat ou même dans l'ombre, là est votre durée ; tâchez d'y trouver accès. Effort nécessaire, mais improbable ! son inclination n'est pas de votre côté. Vous aussi, vous suivez votre pente au côté contraire. La rencontre est donc difficile. L'union est donc comme impossible : ou du moins avant que vous demandiez et prêtiez sincèrement à la noblesse agglomérée et renforcée un ferme appui ; avant que vous professiez le second des dogmes sociaux, le tourbillon populaire n'aura-t-il pas emporté le dogme et le culte, la noblesse antique et nouvelle, le trône ancien et nouveau ?

Gardez-vous de voir en ces pronostics un indice d'amertume. Il n'y en a point : c'est l'histoire qui dicte. C'est, non pas l'impassibilité, mais la vérité, qui écoute l'histoire et écrit ses leçons.

Et maintenant résumant les signes de capacité que je cherche au nom de la dynastie Orléanaise et de la

nation qu'elle organise, après avoir interrogé le fantôme éventuellement appelé du nom de Philippe II et lui avoir demandé s'il aurait la volonté, le pouvoir, le succès, que Napoléon premier et dernier de sa race, ne put réaliser, je recueille des faits comparés et des raisonnemens déduits ces révélations définitives :

La volonté! elle sera moindre;

Le pouvoir! infiniment moindre;

Le succès! Napoléon ne l'obtint pas....

Et encore, observez bien que pour fonder sa monarchie viagère, Napoléon sut non-seulement restaurer les appuis, mais écarter les obstacles. Quel fut son revirement soudain contre les formes du représentatif! ces Tribuns qui lui avaient *voté* la couronne, comme il les *élimina!* mot poli qui se traduisit en arrêt de mort. Les luttes de poumons cessèrent : et son gouvernement fut moins énervé au dedans, prit plus de dignité au dehors. Autre temps, autre fortune. Voici les tribunes et les tribuns ravivés. Une chambre souveraine a défait un monarque ; sa doctrine est qu'elle en a fait un autre. Lutter de force avec elle n'est point aisé. Des subdivisions la morcellent : en combien de parcelles, de nuances, qui le sait? il faut les opposer l'une à l'autre. Des ministres ont ou n'ont pas son suffrage; il faut ou casser les ministres ou casser la chambre suprême; et dans le tumulte de ces fragilités, Louis-Philippe a pu se maintenir. Son art et son âge, la

variété immense de ses moyens, ont pu prolonger une lutte essentiellement inégale. Vienne le successeur jeune, inexpérimenté, vain, téméraire. S'abandonnera-t-il aux flots désordonnés? c'est Louis XVI: il disparaît. Leur opposera-t-il une digue? c'est Charles X : il disparait encore.

Quoi! le torrent a emporté la tige-mère aux profondes racines : il est plus débordé aujourd'hui : et l'on voudrait qu'il laissât le rameau né de son limon verdir longtemps sur la rive inondée!

Puisqu'il y aura *faiblesse*, puisqu'il y aura *incapacité*, hélas! il y aura *cruauté :* troisième et dur résultat d'une situation qui fera de la cruauté une nécessité déplorable, un vil et fragile ressort.

La cruauté sera-t-elle un des vices de la nature? non;

Ses sombres inspirations viendront-elles déteindre sur des physionomies farouches? non.

Non, le naturel sera doux; le visage, calme; la politesse, exquise.

C'est de la situation elle-même qu'on sortira cruel et méthodiquement sanguinaire.

Entre les mutations caractéristiques que produit sur les hommes leur position relative, je ne citerai point Sylla et Néron : Sylla si barbare en sa dictature et modéré en sa vie privée; Néron, bénin en son enfance et n'atteignant la jeunesse que pour s'y montrer l'hyène de l'humanité. Ces exemples ne seraient point exacts; car la nature primordiale, si

j'ose ainsi dire, avait empreint dans l'âme de Sylla la magnanimité; dans celle de Néron, la férocité.

C'est parmi nous et près de nous que je vais prendre deux exemples sans doute étranges. Qu'on pardonne un parallèle : au premier coup d'œil c'est un paradoxe. Mais les faits subsistent. Oui, comparons un instant les procédés de Napoléon et ceux de Louis XVIII contre les partis qui leur furent hostiles. Mon texte est : que la situation politique épure ou altère le naturel des hommes investis du pouvoir suprême. Quel fut le naturel de Napoléon? Ses admirateurs ne le nieront point : ce fut l'insensibilité sur l'effusion du sang humain. Quel fut le naturel du roi Louis XVIII? La mansuétude, l'empire sur soi, l'horreur du sang.

Eh bien! après les meurtres exécrables de M. le Duc d'Enghien, du généreux Pichegru, d'autres Martyrs tels que MM. Wrigt, de Frotté, Georges Cadoudal, etc.; après, dis-je, ces premiers momens d'usurpation flagrante et criminelle; quand le nouveau trône eut prit quelque équilibre, Napoléon crut à la force, et cessa l'appel à la cruauté. Il ne rappela la cruauté qu'à la fin de sa course et au retour de la faiblesse. Louis XVIII au contraire, étayé d'abord des forces de toute l'Europe, poussa les amnisties jusqu'à l'abus. Bientôt dans les rangs opposés on sentit la légèreté d'un sceptre neuf et nu, la main infirme qui soutenait ce sceptre; et alors d'un côté les factions, de se ranimer; de-

l'autre côté si enclin à la douceur, les échafauds, de se dresser; et le sang, de couler.

Certes, je vais rendre un ferme témoignage à l'impartialité qui conduit ma plume, en répétant une observation bien délicate : et pourtant j'osai la faire entendre au magnanime frère à qui Louis XVIII légua son trône affaissé : ce fut que « prenant huit « années de la domination de Napoléon et huit an- « nées du règne de Louis XVIII, plus de sang « avait coulé pour fait politique dans la dernière « période que dans la première. »

Que Napoléon ait versé le sang innocent, nul doute; et Louis XVIII le sang coupable, en général nul doute non plus. La question ne porte pas sur le mérite ou démérite des victimes. La question n'est pas davantage dans l'aversion ou dans l'affection dues aux deux gouvernemens qui successivement régirent la France. Toute ma proposition et toute ma conclusion se résolvent en ces deux conséquences :

1° A la situation politique plus qu'au naturel primitif s'adaptent les actions judiciaires des Princes;

2° La force du Prince né cruel peut se relâcher jusqu'à la clémence;

La faiblesse du Prince né débonnaire peut se tendre jusqu'à la violence.

Et partout en effet que de fois la faiblesse est synonyme de cruauté! Et à quels yeux les spectacles cruels offrirent-ils plus d'attrait qu'aux regards de

la femme et de l'enfant! Cette femme qui dispute en Espagne la couronne à la loi salique, cette Princesse au sourire magique, n'a pas quitté les eaux de Sicile avec la disposition à les échanger contre une mer de sang. Mais comme femme, mais comme envahissant un trône à titre contesté, elle est faible; et sa faible main a laissé tremper le sceptre impuissant dans le sang du prêtre et du paysan, du citadin et du guerrier, du guerrier pris au champ d'honneur et prisonnier sur parole d'honneur. Quel esprit n'est frappé, quel cœur n'est soulevé à l'image de ce sceptre rongé, imbibé, hideux; aussi débile qu'atroce; et atroce parce qu'il est débile; et débile parce qu'il est contesté!

La faiblesse, par situation; la cruauté, par faiblesse: telle est l'histoire du passé, et du futur.

Appliquons ces réflexions et ce contraste à Philippe II (quel qu'il soit). Je dis que probablement la cruauté deviendra le mobile réfléchi et habituel de son administration.

Vous avez vu de quels concurrens serait, en des circonstances éventuelles, assailli le trône élevé par les doctrines de 1830. C'est le principe Électif, c'est le principe Héréditaire, qui s'insurgent d'une et d'autre part. Sans autre lien entre eux que la logique, ils pressent tous deux ce trône qui répudie le premier, que repousse le dernier. Qu'opposerait sur ces deux flancs le possesseur à qui tout manquerait, hors la puissance du glaive?

Si le Jacobinisme entre le premier dans la lice ouverte; s'il y déploie l'étendard de la république, il prendra du sang; il en rendra : et dans l'effusion alternative, à quel être à forme humaine restera le dernier cadavre? L'Espagne qui en est là peut-elle nous répondre?

Que le délire républicain se taise ou s'apaise, le principe électif appellera sous un autre drapeau d'autres champions. Nous avons indiqué ceux qui déjà sont en ligne. La caserne ou la tribune en pourront susciter bien d'autres. Vit-on jamais le forum ou le Capitole manquer de tribuns? Vit-on surtout l'empire romain manquer d'Empereurs quand l'élection échut aux soldats? L'empereur défaillant essayait de combattre; on combattra aussi : mais avec quelles armes? des discours? Leurs vains mots ne composeront plus que des amplifications funèbres. Dans les luttes civiles, rhéteur et bourreau c'est tout un. Parallèlement s'avancent le jury et le conseil de guerre, noms qui en de telles crises sont identiques : c'est, sous l'ombre d'un privilége légal et quotidien, c'est l'assassinat.

Sur le flanc opposé, se présentera n'importe à quel âge, le Prince en qui la Logique saluera le symbole du principe héréditaire.

Repoussé, il laisse à ses partisans les douleurs que les Hanovriens infligèrent aux amis du dernier Stuart après Culloden.

Si le sort des armes se balance, c'est alors que

sous les couleurs du titulaire en alarmes, la cruauté raisonneuse et exaspérée tend tous ses sanglans ressorts. Point de prisonniers; des victimes! point de neutres : des suspects! tout est suspect : tout est pris et tout meurt; et la torche en une main, le fer de l'autre, le soldat démuselé et la sanguinaire tribune appellent à l'envi la fureur impitoyable au secours du désespoir.

O Conradin! *si quæ fata vocant*..... que la victoire soit ta vie; ou le champ de bataille, ton sépulcre. Naples ne connut qu'un effroyable milieu.

Toutefois en France et sous l'application des plus tragiques rigueurs, quand même le ciel aurait encore à se voiler au lamentable aspect d'un deuxième Conradin, quand la supériorité numérique arracherait la victoire à un principe armé et que la victoire oserait immoler le vaincu, dans la violence la plus sanguinaire enfin, là ne serait point l'extinction du principe héréditaire. A ses racines adhèrent tant de rejetons en Espagne et en Italie! Tant de conjonctures surgiraient où l'hérédité sous d'autres chefs ressaisirait les armes tandis que d'autre part l'Élection aiguiserait derechef le glaive des scrutins! Que faire contre deux? il leur faudra, apprentis Nérons,

« ..... Courir de crime en crime,
« Soutenir leurs rigueurs par d'autres cruautés
« Et laver dans le sang leurs bras ensanglantés. »

Et à quelle fin? avec quelle espérance? Et pensez-vous qu'au terme d'Élections renversées et réitérées, de chocs obstinés contre des prétendans perpétuels, de carnages innombrables enfin, pensez-vous qu'entre tous ces lambeaux d'une double agression, la fureur, travestie en ministre du gouvernement, eût affermi le trône vacillant, au lieu d'en inspirer l'horreur, au lieu d'en nécessiter tôt ou tard la ruine au sein de l'épouvante, des représailles, d'effrénées vengeances?

Non; la cruauté ne sauve pas, comme l'incapacité n'affermit pas, comme la faiblesse ne fonde pas. Tout cela ne consiste qu'en négations. Il y a là négation de force, négation d'esprit, négation de cœur. Or l'homme isolé vit de ces élémens; et la société politique, plus encore. Au corps humain, au corps social, la négation, le néant, ne sauraient imprimer le sentiment, le mouvement, la durée.

Pour l'avenir déjà, il y aura phénomène à voir l'avénement de Philippe II parmi tant de contradictions, d'erreurs, d'obstacles. Mais la prolongation de son règne, au travers et des Roses-blanches et des Napoléon et des Cromwel et des Robespierre que le temps recèle, dépasserait les phénomènes: et si ses contemporains se reposent sous son sceptre, s'ils voient tant de flots qui les poussent rois et peuples au tombeau de l'Océan remonter vers le front des collines, ils auront découvert un commode moyen d'abréger la longueur des études; qu'ils

absolvent Omar; qu'ils brûlent tous nos livres.

Oh! les bibliothèques survivront. C'est le fait contraire qui cumule toutes les vraisemblances. Entre l'ordre et le désordre, un point mathématique n'est pas. Ou la branche Orléanaise se portera d'elle-même à redresser vers l'ordre absolu soit les doctrines de Juillet soit sa propre attitude; ou elle penchera et tombera dans le désordre non moins absolu, terme irréméable des familles et des nations.

Et quand la maison d'Orléans, naguère si florissante, si opulente, la plus heureuse famille de l'univers, succombera sous le choc de la conquête, de la rivalité, de l'usurpation, de l'insurrection, n'importe lequel de ces périlleux leviers, aura-t-elle accompli son objet, celui d'atteindre (ce qui veut dire en fait de race, de *conserver*) le trône de France?

C'est encore ici le contraire qui est vrai..... Mémorable enchainement des combinaisons qui lient l'homme aux principes par l'intérêt! En ce livre-ci, plus d'une fois, j'ai mentionné la *force des choses*, comme un ressort intime et réel qui élève ou qui renverse, qui récompense ou qui punit. Or à cette question dernière, la maison d'Orléans s'est-elle assuré le trône nouveau, ne peut-on pas opposer la question inverse : n'a-t-elle pas compromis le problème de ses droits éventuels au trône ancien?

Le mot *droits :* je ne le considère en cette discussion qu'au gré de notre antique jurisprudence. Elle avait fondé un droit positif de succession à la con-

ronne; et l'application de ce principe paraissait devenue à travers un siècle d'oubli, problématique entre les branches royales d'Espagne et d'Orléans.

Maintenant interrogez l'avenir dans la supposition où, le principe primordial de la successibilité légitime étant demeuré intact tel qu'il fut reconnu de tous avant 1830, le jeune rejeton de la tige aînée tombât desséché sans descendance sous le vent de l'adversité : de l'adversité jusqu'à ce jour tant impitoyable envers cette tige incessamment mutilée! Avant 1830, la route était frayée. Une sorte d'assentiment irréfléchi s'était formé dans les esprits; et le roi Charles X lui-même répondait un jour galamment aux félicitations de Louis-Philippe sur la santé du jeune Henri : « Eh! ne vous avons-nous pas! » Mais la révolution de 1830 a coupé la route par bien d'autres barricades que celles des rues de Paris. Bien des esprits ont changé leurs points de vue; et dans l'aigreur des partis, bien des voix puissantes feraient retentir les échos qui ne seraient plus taciturnes. D'abord nulle apparence vraiment que les ainés usassent leur puissance expirante à rapprocher la branche latérale qu'auparavant ils auraient en cas pareil appelée et comme intronisée par l'effort de cette même puissance. Dans la situation actuelle, une ligne profonde a dû se tracer; elle est dans la nature, dans le droit du cœur humain, dans l'ordre domestique et politique. Puis, quelle autre ligne

serait creusée entre les fractions vraiment notables de l'État et une dynastie qui se hasarderait à gouverner constamment l'État sans elles, malgré elles, contre elles? leurs organes diraient : « Que nous fait à nous la renonciation de Philippe V à son rang natif et indéfectible? Indéfectible : car ce rang n'est qu'un poste. Est-ce qu'une nation est un mobilier? est-ce que les hommes du sang royal de France ne naissent pas, suivant l'expression appliquée par François Ier à son propre fils, *assujettis à la couronne?* la couronne ne leur appartient pas : ils appartiennent à la couronne; et cet *assujettissement*, où l'État trouve sa garantie contre le fléau des guerres intestines, est le prix des honneurs décernés à leur race. Renoncer, non pas à un droit, mais à un devoir, put être en d'impérieuses conjonctures le fait individuel de Philippe V. Mais nous, nation française, nous n'avons pas renoncé à la loi salique. La vertu de cette loi est que la France a pour Roi le rejeton le plus rapproché de la tige dynastique. Suivons-la cette tige et ses rameaux, numéro par numéro. Le premier ne veut pas user de son droit, accomplir son devoir, observer notre loi? Passons au deuxième, au troisième. Que l'Europe se rassure : nous tenons comme elle aux traités de Londres et d'Utrecht; nous maudirions l'union des couronnes : nous ne cherchons que le personnage né pour venir à tour de rôle ceindre la nôtre : et si Philippe V a entendu lui ravir ce tour, nous entendons, nous, que Philippe V

ni le grand roi son aïeul n'ont pu ravir à la nation française l'une de ses lois fondamentales. »

Au fait, le grand Roi ne l'avait pas ainsi pensé. En acceptant pour son petit-fils la succession d'Espagne, il ne déshérita ni lui ni sa race; et par ses lettres patentes du 3 février 1701, il conserva expressément « au nouveau Roi d'Espagne, et à ses enfans mâles le droit de succéder à la couronne de France. » Telle était la loi française. Louis XIV n'y put et n'y voulut déroger. Forcé par les malheurs de la guerre et par l'ascendant des étrangers, il subit ensuite la loi du plus fort. Mais que vaudrait la force contre le droit intrinsèque? Que vaut en France la volonté des étrangers? En la repoussant, rappelons les *Libéraux* eux-mêmes à l'orgueilleuse expression qu'ils ont inventée et prodiguée : *Ce n'est pas français*, disent-ils.

Montrer en outre dans les prompts démêlés de Philippe V avec le régent, Duc d'Orléans, que le jeune roi d'Espagne lui-même ne se crut point asservi dès l'abord à la vertu de la renonciation, serait chose superflue. Il est bien plus libéral, bien plus *national*, de considérer la nation s'appuyant sur sa ferme loi que flottant dans le doute au gré des sentimens viagers d'un prince isolé. Si donc l'ancienne jurisprudence était consultée et affranchie du joug de la force, deux grands mots du jour, la loi nationale, l'esprit libéral, écarteraient du trône vacant la branche issue de Louis XIII.

Et si les États-généraux intervenaient dans la décision, les classes supérieures d'une part, les maximes libérales de l'autre, c'est-à-dire, côté droit, côté gauche, livrés à leur libre arbitre, supposés ici sous l'empire exclusif d'opinions rationnelles, seraient entraînés à la même conclusion, à la même exclusion.

Émettons en passant un nouveau motif de surprise et de doute. Par quelle obstriction en des vues bornées aux faits du jour, le cabinet de Paris s'est-il obstiné à repousser Don Carlos du trône de Madrid? choyer une subversion à Madrid n'est pas un sûr moyen d'étouffer la république à Paris; et écarter Charles V du Trône espagnol, n'est-ce pas, dans la stricte rigueur des anciennes lois, le rapprocher du Trône de France? Avec l'hypothèse posée que la branche aînée fût défaillante, que le Trône d'Espagne fût vide de Bourbons, que le principe de successibilité directe reprît vigueur, quelle induction rationnelle serait possible, sinon l'appel régulier de Don Carlos à la tête de la Monarchie française? Restauré sur le Trône d'Espagne, il n'aurait été qu'affamé d'ordre et de paix. Sa part se trouvait faite; l'assurer, suffisait au labeur d'un règne : et, lui restant immobile, il aurait frappé d'immobilité tous ses inférieurs dans l'ordre dynastique. La situation contraire ouvre un jeu contraire... O confusion des desseins humains! comme ils se croisent et se renversent! *contraria contrariis.*

Il est, je le sens, des hypothèses qui ressemblent à l'impossibilité. Restreignons les chances les plus lointaines et ne demandons à l'avenir que ses probabilités usuelles en telle ou telle conjoncture. Si donc la postérité française de Louis XIV touchait à son terme, si *le flambeau de David éteint* ne s'était rallumé que pour s'éteindre sans retour, entrevoyons la vraisemblance que, pressée alors entre des nécessités aventureuses, la prudence ferait reculer l'ancien droit devant l'opinion; et l'opinion, devant l'horreur des dissensions civiles. Mais alors même, à travers les incidens les plus propices à la descendance secondaire de Louis XIII, s'insinuera une cause de débilité constante. Demandons-le aux leçons de l'histoire : un ferment de désordre ne sera-t-il point fixé dans la moelle de l'État? de longues terreurs, fantastiques ou réelles, en poursuivront-elles moins sur le pavois la dynastie triomphante? On a vu en Angleterre où les lois de successibilité étaient moins certaines, la dynastie de Hanovre préoccupée encore d'alarmes envers le dernier Stuart, lorsque quatre-vingts ans avaient consommé l'envahissement d'une ligne collatérale, et lorsque le dernier rejeton direct languissait tout seul à quatre et cinq cents lieues de Londres : alarmes non dénuées de motif : et en effet Napoléon, survenu vingt ans trop tard, exprima le regret de n'avoir plus un Stuart à lancer sur Londres : tant les atteintes à l'ordre des successions royales

sont naturellement profondes et comme incurables !

Je dis, naturellement : car il n'est point d'administration qui n'inspire des inimitiés. Il est naturel que les inimitiés privées cherchent à se rallier sous un drapeau public : et en est-il de plus spécieux, de plus entraînant, qu'un titre quelconque au trône où tout mécontent chercherait un refuge et verrait un appui?

Je dis aussi qu'en ces lésions profondes la politique étrangère s'insinue tôt ou tard comme un coin destructeur. Citons pour exemple l'hypothèse même, exposée tout à l'heure, d'une éventualité où la race française de Louis XIII n'aurait plus d'autre rivale aux yeux des Français que la race espagnole de Louis XIV. Soit; les voilà, ces rejetons directs du grand Roi, exclus de la loi Salique, exclus du sol façonné lentement par leurs ancêtres, disséminés en Europe, mais nombreux en rameaux. Admettons la chute absolue du rameau qui couvrait de son ombre les Espagnes et les Amériques. Deux règnent encore; leurs possessions excitent des convoitises. Aux seules utopies de l'abbé de Saint-Pierre appartient la paix sempiternelle. Un moment arrive où, comme un tonnerre éloigné, gronde un symptôme de guerre entre les puissances maritimes ou continentales. C'est aussi le moment où la diplomatie transcendante établit ses convenances. Elle apprécie les infirmités du trône français et veut profiter du côté le plus faible.

Enthousiasmée du nord de l'Italie, l'Autriche se présente donc et dit au prince de Parme : Échangeons vos États contre le trône de Louis XIV ; et voilà une armée. L'Angleterre, qui ne cessera pas exprès d'être progressive, impulsive, exclusive, arrive d'autre part auprès du roi Bourbon des Deux-Siciles, et lui dit : Nous avons ruiné votre branche d'Espagne ; nous avons reçu en prix et le Passage à l'Ouest et les Baléares à l'Est. C'est un tort dont nous allons être les réparateurs. Ne nous abandonnez que votre île ; cédez votre continent à l'Autriche ; et à vous, issu de la branche aînée, Paris et son royaume ; et voilà une flotte ; et vous aurez pour appui invincible, les Allemands sur terre, les Anglais sur mer.

Que serait-il de tels desseins ? tentés, ils pourraient n'être pas illusoires ; ils se combineraient avec une disette de grains, une crise de finance, une minorité, une émeute, avec les mécontentemens quelconques dont les révolutions déjà accomplies feront longtemps fructifier les germes. Admettons pourtant qu'ils soient prévenus, conjurés, dissipés. Ils n'en seront pas moins le sujet de perplexités douloureuses. Ainsi que les ombres des Stuart passaient les mers, ainsi apparaîtraient sur la Seine d'autres ombres et plus hardies et plus nombreuses : et n'en résultât-il que des rêves pénibles, l'appréhension des réalités aggraverait ou maintiendrait la débilité de la monarchie et dans son action intérieure et dans ses relations extérieures.

Or avant 1830 nulle éventualité de ce genre n'aurait soutenu de tels desseins. Nulle apparence ne les eût inspirés. Car alors les aînés de France donnaient exclusivement la main à la branche cadette, et la nation française ignorait les aînés d'Espagne.

Ainsi définitivement, cette question-ci : la maison d'Orléans s'est-elle plus rapprochée qu'éloignée du but où elle aspirait en 1789, un établissement régulier et ferme sur le trône de France; n'est-elle pas décidée par la négative? les événemens ou les conseils l'ont conduite à brusquer son propre avenir. Mais ils l'ont placée entre deux précipices; et l'avenir général l'entraîne vers l'un ou vers l'autre. Sur sa gauche, est le principe insurrecteur qu'elle n'a pas désavoué et qui maintenant répond à sa voix par la malédiction de son œuvre. Sur sa droite est le principe héréditaire qui, respecté, ne lui opposait qu'un seul obstacle; qui, réveillé en sursaut par de violentes secousses, pourrait, aidé de circonstances propices, armer contre elle et tant de ressentimens soulevés en France et tant de droits antérieurs jaillissant de ce principe : droits ensevelis ou du moins assoupis auparavant à l'Escurial, à Naples, à Parme ou à Lucques.

Voilà donc où de phase en phase nous conduit, à travers les régions du temps futur, la considération de la Monarchie Élective. Est-ce assez d'instabilité et de calamités pour les générations françaises? est-ce assez de douleurs pour les fils de l'Élection qui,

abusés ou entraînés à la lueur de ce phosphore décevant, peuvent être surpris dans un labyrinthe clos par les ruines de leur famille et de leur patrie?

Hélas! j'avais dessiné d'un pinceau tremblant les réalités qui attendent le jeune et auguste symbole du principe Héréditaire. J'ai dû être exact, mais je n'ai dû être que sincère et non pas faible ou flatteur, dans la peinture anticipée des désastres qui (sauf toujours l'exception des miracles) s'amoncellent de loin sur les rejetons du principe Électif?

N'y aurait-il donc point chance à un accord préventif entre ces conflits d'infortunes? En terminant le premier des deux sinistres tableaux, j'ai énoncé plutôt la difficulté extrême que l'impossibilité d'un tel accord. L'impossibilité est dans les doctrines. Il y a possibilité, quant aux choses; difficulté, quant aux personnes. Des esprits bien faits manieraient encore ces cordes bien délicates. Là et là sont des fibres qui pourraient vibrer; là et là sont l'intérêt réciproque, la réflexion conservatrice, la nécessité enfin; et en Europe aussi sont des hommes d'État qui sous le mot de France pourraient s'habituer à comprendre l'État même (fût-il à cinq cents lieues), l'État, dis-je, l'Empire, dont la garde leur est confiée. Où est le point décisif d'une telle transaction? l'imagination l'indique; le cœur humain l'efface. Roman et histoire! rare concert! et pourtant, s'ils ne concilient le désaccord actuel du droit primitif et de la force numérique, le droit s'usera: la force s'épuisera; la nation

française, en tant que nation, après des convulsions intermittentes, périra; et avec elle et avant elle périra une race antique de rois, jadis objet universel d'honneur ou d'envie; aujourd'hui en proie à des dissensions qui, mêlées au fracas général, frappent soudain mon esprit et lui commandent, au nom même de cette auguste, nombreuse et malheureuse famille, une courte suspension dans la course où tant d'objets le pressent, le précipitent.

CHAPITRE VIII.

CONSIDÉRATIONS SUR LA FAMILLE CAPÉTIENNE.

En gémissant sur ma patrie, je me sens porté à déplorer les divisions intestines de la famille extraordinaire que la Providence investit, durant tant de siècles, de tant de puissance sur tant de régions. Hugues Capet a couvert de ses branches l'un et l'autre hémisphère. Considérons l'ensemble de sa race au milieu du siècle dernier.

Déjà, il est vrai, on avait vu le *soleil ne pas se coucher* dans les États des fils de Rodolphe de Hapsbourg. Mais sa famille fut moins ancienne; son origine, moins mystérieuse; son berceau, plus étroit; et elle s'éteignait en ce même siècle où la famille rivale était si florissante.

Remplacée par la maison de Lorraine, elle ne lui a transmis qu'une partie de ses couronnes; et les Princes lorrains nés aussi dans la nuit des temps féodaux, maintenant si grands et si nombreux, ne régnaient récemment que sur une des provinces de France.

La Saxe, où Charlemagne rencontra un héroïque adversaire, vit avec orgueil la famille de Misnie se

décorer des lambeaux les plus éclatans de l'Empire carlovingien. Mais les siècles suivans virent le déclin ; le nôtre a vu la chute; et il n'est pas du tout sûr que la branche Ernestine se relève en une longue descendance par le rameau de Saxe-Cobourg appelé naguère à figurer sur les deux trônes de Belgique et de Portugal : l'un imperceptible et casuel, l'autre petit et sanglant.

Aujourd'hui la fille des Guelphes, la jeune et brillante Victoria, voit aussi le soleil continûment luire sur quelques fragmens de la domination Britannique. Mais il y avait plus d'un siècle que les capétiens occupaient un trône (et le Trône de France!), quand le Marquis d'Este recueillit en Allemagne des possessions territoriales. Que sa postérité allemande ait illustré les palais de Brunswick et de Hanovre; que sa postérité italienne ait donné son propre nom aux défenseurs des Papes et de la foi catholique, tant elle y mit d'ardeur! on le sait. Honneur aux Électeurs germains; honneur aux catholiques Guelphes; honneur à l'humble ville d'Este dont Padoue m'a récemment indiqué l'étroite enceinte. Elle eut d'abord un vif éclat et toujours un grand lustre, toujours un rôle imposant, cette race antique. Mais à la seule poésie du Tasse appartient l'essai d'un parallèle.

Aujourd'hui encore s'élève dans le nord du globe une imposante race qui régit une partie de l'ancien monde et effleure le nouveau par delà le Kamtchat-

ka, par delà le détroit de Béring. Ce n'est plus Marguerite de Valdemar s'enorgueillissant de réunir en un seul faisceau les trônes de Danemarck, Norvége et Suède : c'est la maison de Holstein devenue tout à coup immense. Des bouches de l'Elbe, elle étend ses sceptres divers jusqu'aux sources de l'Euphrate ; et de l'empire du cercle polaire elle aspire à celui de l'Indus : qu'en cette immensité, la Suède reprenne son rameau de Holstein ou accepte indéfiniment une tige béarnaise ; il importe peu à l'étendue magique du coup d'œil. Mais quand à la fois et le cercle arctique et le centre de l'Asie seraient assujettis à la domination d'une race unique, sans examiner si un tel fardeau est ou n'est pas supportable, sans comparer les régions hyperboréennes à nos contrées bénies du ciel, deux questions abrégent tout parallèle avec les Capétiens : quel est le berceau ? une humble cité de la presqu'île Danoise : quel âge a la couronne impériale des Holstein ? moins d'un siècle.

Les Capétiens, après leurs luttes séculaires ; soit avec leurs grands vassaux, dans l'intérieur ; soit avec les Plantagenets, les Bourguignons, les Autrichiens, à l'extérieur ; en définitive vainqueurs et ascendans, étendaient comme un chêne aux vastes branches, sur les plus importantes portions du monde, une ombre ou dominatrice ou tutélaire. Reportez-vous à l'époque qui a coupé en deux parts, l'une de progrès, l'autre de décadence, le règne de Louis XV.

Personnifiez leurs monarchies et suivez ces rois collatéraux en leur vaste essor. Ils pouvaient, partant de Ténériffe, se dirigeant sur Janeiro, là régnant des deux côtés du tropique, dictant des lois à toute l'Amérique méridionale et en partie à la septentrionale (car l'une et l'autre part du nouvel hémisphère semblaient érigées d'abord en patrimoine exclusif pour leur race), ils pouvaient, disons-nous, voyager en rois, tantôt, sur terre, des Patagons aux sources du Mississipi, aux Esquimaux, d'un pôle à l'autre; tantôt, sur l'océan Pacifique, de la Californie au Chili; puis tourner le globe; se reposer aux Philippines, à Chandernagor, à Goa; traverser cet empire turc où depuis trois cents ans leurs désirs étaient des lois et des bienfaits; s'arrêter avec complaisance dans ce magnifique port de la chrétienté, à Malte où régnaient ordinairement leurs sujets; séjourner à Palerme, à Naples, à Parme acquis par tant de combats; d'Italie passer aux îles Baléares; franchir le détroit d'Alcide en saluant du flambeau de la civilisation chrétienne l'immobile et déserte Afrique qu'ils embrassaient déjà à l'ouest par les côtes de Guinée, au nord par les Présides, et qu'ils ébranleraient par Alger si un tort de plus ne flétrit de récens lauriers; résider en leurs palais à Lisbonne comme à Lima; voir s'abaisser devant eux les Pyrénées comme les Cordillères; et du Tage arriver à la Meuse; et là s'asseoir sur ce trône insigne entre tous les trônes, que leurs ancêtres avaient exhaussé pendant neuf cents ans à force et

de bienveillance et de talens. Dans un tel amas de régions diverses n'étaient pas même une Sibérie, un Groenland : car Québec a son charme; Tornéo n'a que son horreur; et dans le reste, comme le soleil fécondait de tous ses feux, comme les cieux et la terre embellissaient et enrichissaient de tous leurs dons, cette immense ceinture du globe terrestre! Cinq têtes couronnées y exerçaient, non pas un pouvoir absolu, mais le droit paternel de combiner et d'ordonner, en de certaines limites, des règlemens absolus. Un pacte de famille indissoluble aurait dû les unir; il ne fut qu'ébauché; et ce fut une omission : mais encore il suffisait pour garantir et la conservation de leurs empires et la sécurité des autres États du monde. Quelle grandeur alors! quels abaissemens aujourd'hui! Quoi! partout le sol béant! Quoi! la solidité seulement dans l'étroit espace des Deux-Siciles! Et encore, là déjà fermentent les dissensions domestiques; et là aussi fument d'un côté le Vésuve; de l'autre, l'Etna! Mais la France et le Brésil transformés déjà par des schismes de famille en d'autres volcans, intarissables en feux et en laves! Mais les vallées de l'Illyrie et les rocs de la Navarre pour unique asile aux droits primitifs! On ne sait quel esprit de discorde a soufflé entre ces têtes chargées de couronnes. Plus encore que le droit politique, la nature a frémi. Don Pedro, au mépris des lois portugaises et de ses propres actes, tantôt attaque son père, tantôt renverse son frère; et il meurt à la peine. Ferdinand VII

meurt en exhalant pour dernier soupir la proscription de son frère. Des deux branches françaises, l'aînée succombe dans l'exil et dans l'abandon, sous l'ascendant subit de la cadette. Maintenant celle-ci, portée au pavois par la souveraineté populaire, obéit en aveugle à son principe générateur, quand d'une main elle aide à déchirer les empires espagnols et portugais; quand de l'autre, elle creuse autour du trône qu'elle occupe un gouffre où elle jette l'ancienne monarchie : gouffre indéfinissable; objet tantôt de terreur, tantôt de sombre joie, pour les Princes étrangers, selon ou qu'ils redoutent la contagion des flammes, ou qu'ils se flattent de les étouffer avec les cendres mêmes des Monarchies capétiennes; et ils les contemplent brûler! et tous les contemporains comptent silencieusement les explosions successives! Spectacle de douleur et de trouble, s'il en fut jamais! comme si les familles avaient ainsi que les peuples leurs vicissitudes obligées, et que la Providence du haut de son immobilité ait voulu dire aux hommes : Dieu seul est grand! Dieu seul est!.....

Toutefois, Dieu en ses décrets laisse agir les causes secondes; et l'ébranlement, la chute d'une si vaste puissance, n'ont pas lieu sans fautes graves.

Si l'apogée de la puissance des Capétiens est fixée par l'histoire au règne de Louis XV, dira-t-on que là aussi fut l'apogée de la sagesse, de la prévoyance, des mœurs publiques? Au déclin de ce monarque commença la décadence sociale, et lui-même en fut

un des plus funestes mobiles. Fallait-il que par le seul fait de sa mort, son impulsion cessât? fallait-il que sa postérité n'en subît point la peine? Ainsi Dieu n'a pas réglé le monde moral. C'est en vain que la Philosophie moderne veut proclamer en dogme : les fautes sont personnelles. La Providence a dans l'histoire un organe plus véridique; et l'histoire dit : Les fautes sont reversibles du père au fils, de la génération coupable à la génération suivante qui devient elle-même et coupable par soi et responsable pour sa devancière. Entre les familles il y a communauté de peines ainsi qu'il y eut communauté dans l'espèce humaine tout entière à l'origine du monde. Louis XV a ouvert par son exemple ou laissé s'ouvrir par sa nonchalance, les cataractes du désordre moral ou intellectuel; et le flot a emporté sa postérité; maintenant le flot vengeur poursuit de contrée en contrée, de couronne en couronne, la race auguste dont il fut le chef.

Et observez toutefois que les branches capétiennes n'ont pas à supporter seulement le faix dont les greva Louis XV leur père ou leur premier-né. Eh quoi! elles-mêmes, leurs princes postérieurs à ce monarque, sont-ils sans redevance envers la justice suprême? Non : car en transmettant les peines du père aux fils ou aux proches, la Providence ne rencontra point l'innocence; et la peine due au coupable père, ne s'égara pas en frappant sa consanguinité.

Et en effet, quel fut un des buts principaux où,

pour renverser les autels et les trônes, tendirent les chefs du philosophisme du XVIIIe siècle? Ce fut l'empire sur l'éducation. Leur prévoyance y apercevait avec toute raison la séduction de l'avenir, la destruction de la société par sa base. Ce plan était réfléchi en eux; leurs livres en font foi. Il se poursuit de nos jours, sous tous les régimes et sous toutes les faces.

Qui d'abord bouleversa avec le plus d'imprudence les asiles religieux et littéraires à l'abri desquels s'élevait la génération ultérieure? Louis XV et l'un de ses plus habiles ministres, le duc de Choiseul?

Mais le même ébranlement ne fut-il pas donné au même instant, à l'Espagne par le duc d'Aranda; au Portugal, par le Marquis de Pombal? Charles III, Joseph Ier opposèrent-ils à leurs ministres plus de résistance? et du moins, en concertant leurs idées subversives avec celles de la France, eurent-ils la sagesse de calculer qu'à la Monarchie française étaient donnés d'autres points d'appui; qu'au contraire, les monarchies d'Espagne et de Portugal ne tournaient que sur un solide, mais unique pivot? Ces réflexions omises, cette subversion résolue et exécutée, exécutée impitoyablement envers des hommes vénérables, est-il extraordinaire que la secousse ait produit la chute? est-il hors des vues du souverain juge qu'en ce moment, aux lamentables noms de Portugal et d'Espagne, se réveille en tous les cœurs l'image de tous les désastres qui peuvent accabler

des nations vouées, chefs et membres, à des fléaux vengeurs?

Moins isolés en leurs expédiens, moins dénués de contre-poids, les rois de France successeurs de Louis XV, ont eu besoin de fautes plus nombreuses et plus graves. O sévérité de la franchise! eux pleins de vertus ou de divers mérites, ils ont associé des erreurs coupables à l'héritage de leur aïeul, et ont amené la justice divine à consommer son œuvre. Ils ont fléchi, ont failli, ont péri. Et ces torts, ces griefs, n'est-ce pas assez pour en établir la gravité que de rappeler deux grands traits des derniers règnes?

Le premier de ces faits immenses, c'est la révolution de 1789; elle pèse à la mémoire du roi Louis XVI. Car à quel vertige fut dévolu l'incompréhensible appel du guide immédiat de cette révolution, M. Necker : appel et choix qui, la veille du combat, déposaient le sceptre entre les mains d'un premier-ministre marqué au front de ces trois caractères évidemment hostiles au royaume de saint Louis : 1° étranger; 2° protestant; 3° républicain?

Le deuxième de ces griefs à résultats incalculables, c'est la révolution de 1830, fille de la première et mère peut-être de la dernière. Quel poids aussi elle inflige au nom de Louis XVIII qui la prépara? et le plus clairvoyant des petits-fils de Louis XV, le plus aimable des hommes, Charles X qui la laissa venir et s'accomplir, en peut-il être absous?

Qu'ensuite la Providence ait donné pour contrepoids aux fautes personnelles des monarques le martyre où Louis XVI laissa douter s'il appartenait encore à la terre ou déjà aux cieux, les longues et douloureuses langueurs de Louis XVIII, la désolante fin de Charles X, ah! sans doute ses justices envers ces infortunés rois ont été vaincues par ses miséricordes. Mais les œuvres subsistent; et en elles est implicitement comprise l'humiliation, sinon permanente, du moins actuelle, de la grande race qui, embrassant le globe, dominait d'un front élevé toutes les races royales.

Dirons-nous qu'aux yeux de ces familles privilégiées qu'honore un titre semblable et non égal, la catastrophe de 1830 ait uni à l'inimitié contre la Monarchie française l'envie contre la postérité de Louis XIV? qui le sait? et les plus nobles cœurs n'ont-ils point des replis que la sonde doit fuir? toujours est-il que le délaissement a été absolu. Nul appui vrai et ferme n'a soutenu du dehors les dynasties capétiennes. On leur a dit: C'est entre vous d'opter sur votre perte ou sur votre salut; et jusqu'à ce jour l'option pour le salut n'a pu prévaloir. Les temps pressent pourtant. Malheur, si en Portugal une guerre intestine anéantit la loi de Lamégo! malheur si en Espagne la loi de masculinité, constante en Aragon, moins ancienne, mais non moins authentique en Castille, consacrée pour toute la monarchie dans toutes les formes depuis un siècle par le droit pu-

blic espagnol et européen, ne se hâte de fermer l'arène où se massacreront des dynasties concurrentes! malheur, si en France la loi Salique, abattue sous le bélier de l'insurrection, ne se relève en une pacification salutaire à la monarchie et aux monarques de toute origine!

Pourquoi, en agglomérant mes convictions, m'abstiendrais-je ici de les exprimer en formules précises? les voici :

Il y a une société intellectuelle; et la Papauté en est la clef;

Il y a une société européenne; et la France en est la clef;

Il y a une société dynastique; et la race Capétienne en est la clef.

Hors de la première est l'anarchie des intelligences;

Hors de la deuxième, est l'anarchie de l'ancienne Europe;

Hors de la troisième enfin, est l'anarchie des dynasties royales.

La première est inébranlable. De Néron à Attila, d'Attila à Napoléon, elle a dominé les plus périlleuses tempêtes. Dans Rome, hors de Rome, n'importe où, sa perpétuité est certaine : et effectivement qu'adviendrait-il de l'esprit humain sans l'autorité surnaturelle qui, telle qu'une ancre d'airain, la fixe à travers les flots d'opinions si tumultueuses?

Mais si la France s'obstine à dissoudre ses élé-

mens constitutifs, en disparaissant il faudra donc qu'elle abandonne l'ancre de salut à un peuple nouveau;

Et si la Race capétienne, en proie à l'irritation de ses rameaux secondaires, s'affaisse en ses propres ruines, il faudra donc aussi qu'elle cède à une autre race la dignité en quelque sorte patriarcale dont elle soutenait le corps des dynasties qu'elle avait vu naître ou grandir.

Deux nécessités qui surgiraient de deux défaillances! derrière elles est la Russie : sujet auquel nous allons arriver, entraînés de l'examen des causes à la prévision des effets.

En ce moment, nous avons considéré les calamités communes à toute la postérité de Hugues Capet. Amérique et Indostan, Espagne et Portugal et France, tant de dominations perdues ou compromises, tant de dommages, devraient-ils ne pas mettre un terme à tant de dissensions? Que si tel était l'ordre des temps qui s'avancent, les trois grandes Monarchies capétiennes, déjà si déchues en territoire, si dégradées en forces relatives, tomberaient simultanément renversées par d'autres familles, par d'autres États, par d'autres principes; entraînant sous leurs vastes débris les rameaux de Naples et de Parme, d'Orléans et du Brésil? plus de Capétiens alors, comme autrefois plus de Mérovingiens, comme récemment plus de Stuart. Mais quel fracas! que de ruines particulières en ces vastes ruines de souverainetés!

Dans l'état présent, récupérer pour la monarchie Espagnole les régions américaines que conquirent et Colomb et Cortez et Pizarre, n'est plus dans le cercle des probabilités. Qu'elles pèsent à jamais sur la mémoire de M. Canning ces terribles et horribles paroles prononcées, dit-on, en plein parlement Britannique : « J'ai fait à la France tout le mal que « j'ai pu ; et pour me venger de son opposition à la « Révolution espagnole, j'ai développé et consolidé « les révolutions américaines » : paroles qui mériteraient de servir d'épigraphe à la triple alliance naguère contractée sous de tels auspices entre l'Espagne, l'Angleterre et la France.

Tout ce qui peut rester à l'Amérique du Sud, après qu'elle aura trop savouré l'amer breuvage où l'Angleterre a plongé ses lèvres, c'est, non plus la perspective d'un empire unique et absolu, mais la chance d'une subdivision en quatre ou cinq trônes qui, régis par des Princes capétiens, offriraient et un refuge aux membres de cette auguste race et une ressource à l'ordre général.

En même temps, Naples agité peut s'affermir ; Parme encore incertain peut s'assurer. Des voies assez larges pour le redressement sont ouvertes en Espagne, sont tentées en Portugal. Mais autour du trône français est le nœud de la question : question de vie ou de mort ! Il faudrait qu'elle y fût tranchée ou déliée. La trancher est hors des chances vulgaires : nous l'avons vu.

Le dénoûment paisible et spontané est-il présumable?

Et en me faisant cette interrogation, je me vois ramené par l'intérêt personnel des dynasties capétiennes au problème qui a terminé le chapitre précédent où je n'avais à considérer que l'intérêt national de leurs Monarchies. C'est le point de partage, ou peut-être le point d'union, entre le roman et l'histoire.

Délier une question au lieu de la trancher est le labeur et serait la gloire de la diplomatie continentale, qui, laissant à part l'Angleterre, s'associerait dans une tendance positive à un but salutaire et universel. Réconciliation domestique et sécurité générale seraient un prix que n'obtiendra point le rôle de spectateur ou d'adversaire. Que de combinaisons s'offriraient à la diplomatie prévoyante et agissante! Hélas! elle excelle à voir ce qu'elle voit. Mais prévoir et prévenir! mais agir à temps! mais s'arracher résolument, comme elle fit en 1813, des antiques ornières et des minces calculs et des froides envies! mais croire aux points de contact qui joignent l'honnête et l'utile! Que nous a-t-elle montré depuis cinquante ans? Quel fut son rôle en 1792, et en 1814 après son triomphe, et en 1830 après la chute du trône qui appuie tous les trônes? Fut-il un sol plus mouvant, et çà et là plus entrecoupé d'embûches subversives?

Entre ces subversions, il faut observer celle où il

plairait à la diplomatie dominante d'entraîner, non-seulement la race capétienne, mais la monarchie française.

C'est un point de vue plus étendu qui se présente à nos regards. J'en recule l'objet par delà la carrière fixée à Philippe Ier. Que sa main expérimentée applique aux ulcères de l'État des palliatifs viagers comme sa propre existence : j'en suis convenu ; j'ai admis l'heure suspensive. C'est vers l'époque où la France sera en proie aux deux principes contraires : l'insurrection : l'hérédité ; vers cette époque où elle sera dévorée par l'une, où sous l'autre même elle sera peut-être insensible à la vertu du remède tardif; c'est là qu'il faut aussi porter la sonde. Des guerres éclateront, nul doute. Étouffée un moment sous la cendre, l'étincelle en rejaillira, nul doute. Y aura-t-il contre la France accord ou désaccord dans l'Europe hostile? S'il y avait concert, l'État français périrait : car sa force intrinsèque n'aurait plus de proportion avec l'attaque. Démembrer l'attaque sera sa nécessité. Il faudra bien ramener vers ce but le jeu de la diplomatie, y rallier au dehors les intérêts similaires ou les antiques habitudes. Mais où la France attachera-t-elle les signes du ralliement? Où forgera-t-elle des boucliers contre tant d'ennemis anciens et nouveaux, soulevés par la haine, l'animosité, l'envie, le ressentiment, l'intérêt, la cupidité, peut-être aussi par la nécessité sociale qui est résultée des théories dont la France a été l'arsenal?

En un mot, où serait, où est déjà, la force fédérative de la monarchie française, quelle que soit la phase de son gouvernement intérieur? dernière question dont l'examen m'amène à parcourir la situation où se tiennent respectivement et la France et les autres États.

LIVRE IX.

DE LA FORCE EXTÉRIEURE ET FÉDÉRATIVE DE LA FRANCE.

CHAPITRE Ier.

DES ALLIANCES CONTINENTALES.

Il y a déjà longtemps que l'Europe cherche à *pondérer* les pouvoirs. La Politique a voulu s'attribuer le mécanisme pur : force aveugle qui se déduit de la matière. Dans tous les sens s'est propagée la foi aux forces mécaniques. Elle est sœur du matérialisme. Comme on a fait des poulies on a fait des automates; et Vaucanson s'est flatté peut-être de donner la pensée à son joueur de flûte; et Volta, de rendre la vie à ses cadavres; et Gall, de calculer, de mesurer, de *pondérer,* les protubérances de ses crânes.

Le mécanisme politique s'est proposé deux objets, l'extérieur général de l'Europe, l'intérieur de chaque État.

Pondérer les élémens d'un État, a été le labeur des législations modernes; et de là ces constitutions écrites où les *pouvoirs* se balancent l'un l'autre si parfaitement!

Pondérer les puissances de l'Europe dans un vaste équilibre fut le long œuvre de la Diplomatie : œuvre vain dont, aujourd'hui plus que jamais, les événemens ont dérangé les ressorts.

Chose remarquable qu'en leurs efforts simultanés pour établir des contre-poids fixes, la Diplomatie a échoué comme la Législation. La faiblesse humaine s'est vue au dehors comme au dedans des empires. A tout moment des poids nouveaux ont rompu l'équilibre; et vainement les guerres à l'extérieur, les troubles à l'intérieur, ont tenté d'attribuer la force aux jeux de l'imagination; il n'y a eu d'équilibre nulle part. Dieu a donné à l'homme le libre arbitre qui, en grand comme en petit, place ou déplace sans cesse, tend ou relâche à son gré, les forces motrices : c'est aux globes des cieux qu'il ordonna de rouler sans choc, sans écart, dans les espaces de l'infini. La liberté pour les êtres intelligens, la fixité pour les créatures inanimées, furent également son ouvrage. Seul entre les intelligences libres, Dieu est immuable.

Les sociétés humaines, qu'il a distribuées sur le globe terrestre, n'ont pas moins que l'homme individuel leur liberté et leurs passions, leur force ou leur faiblesse relatives.

Les fixer longtemps dans une même orbite n'est pas possible : car les passions des empires ne sont pas moins exorbitantes que celles des individus. Mais, soit pour sortir de sa position, soit pour y demeurer, chaque nation observe ses alliés naturels, et songe à accroître sa force ou à protéger sa faiblesse par une puissance fédérative.

Il n'y a que la Chine qui vive de sa propre vie. Garantie par les distances, riche par son territoire, elle ne connaît ni les invasions européennes, ni les armées surabondantes, ni le crédit public né de ces deux fléaux. Sans alliances, elle se maintient au dehors; sans systèmes novateurs, elle n'éprouve au dedans que des ondulations passagères; sans parcourir le globe, elle absorbe en elle l'or des deux hémisphères. Jusqu'à ce jour il semble qu'elle participe à l'immobilité des êtres inanimés. Mais la navigation aidée de la vapeur accourt et se développe, effaçant les distances : l'or sera l'appât. L'isolement sera la faiblesse. Et après l'empire Ottoman, après l'Indostan, la Chine atteinte sera entraînée dans le mouvement général.

Combien moins la France pourrait-elle supporter l'isolement, placée au foyer même de l'Europe où les passions et les arts modernes mettent sans cesse chaque empire en fusion! et pourtant quelle n'est pas sa solitude! rappelez le passé; voyez le présent.

Dans le tumulte où tourbillonne l'Europe, l'his-

toire enfin avait montré à la France ou façonné pour elle ses alliances naturelles.

Les alliés naturels sont ou le faible qui s'appuie au puissant pour n'être pas la proie d'une puissance plus menaçante, ou le puissant qui rallie à lui les faibles pour opposer une masse aux événemens prévus ou fortuits.

Dans la première catégorie est depuis un siècle l'empire Ottoman; il a dû à ses alliés d'Occident la prolongation de sa durée.

La France traversait les siècles dans la catégorie contraire. Elle paraissait le pivot de la république chrétienne; elle avait sa grandeur propre; et, en outre de ses forces personnelles, beaucoup d'États s'adossaient à elle ou lui prêtaient leur appui pour repousser ses adversaires.

Sa grandeur morale n'était pas même contestée de ses ennemis. Dans les formes de la diplomatie, son ambassadeur avait le pas; son nom était le premier inscrit. Si elle accordait la préséance au titre d'Empereur romain, c'est qu'il émanait de ses propres monarques. Ce titre s'était rendu, par le fait, autrichien; mais, de droit, il pouvait à chaque vacance redevenir bavarois, saxon, français même: il ne classait point les empires; la France demeurait en tête. C'est la révolution et ses suites qui ont dégradé la France. Vous l'avez vue, en 1814, se perdre dans la foule au gré du principe révolutionnaire de l'égalité, que pourtant les souverains réprouvent;

vous l'avez vue alors n'occuper dans les transactions européennes que le rang tracé par les lettres de l'alphabet. Je ne me souviens pas si à ce titre la Bavière l'a précédée : alphabétiquement, c'est convenable.

Son rang physique entre les puissances européennes s'est bien plus dégradé encore que sa grandeur morale. Elle a subi tout à la fois : absolument, d'immenses pertes; relativement, une immense détérioration.

En causant la perte de Saint-Domingue, de la Louisiane, de l'île Maurice, la Révolution a coupé les principaux nerfs de sa puissance maritime, comme en nécessitant le sacrifice des villes de Flandre elle a énervé sa force continentale.

Combien plus encore est palpable sa détérioration relative! Pendant que la France s'amaigrissait sur mer et sur terre, l'Angleterre se donnait dans les deux hémisphères cent millions de nouveaux sujets. La Russie prenait des formes colossales. L'Autriche y tendait; le bonheur de ses mariages (FELIX NUBE!) ne lui suffisait plus : les sécularisations, les réunions, l'occupation de Venise, moyens inventés par la Révolution française, élargissaient son volume. Les mêmes expédiens grandissaient la Prusse. Il est vrai que la République avait conquis dix-huit départemens et Napoléon vingt-six. Un moment la partie fut brillante. Mais c'est à la fin du jeu que les gains et pertes se balancent. Alors Avignon, ancienne

enclave de la France, mais triste dépouille arrachée à la faiblesse physique, est resté seul. Napoléon a perdu et ses rapides conquêtes et tous les triomphes de la République. Mesurée maintenant avec l'Angleterre, avec la Russie, avec l'Autriche, avec la Prusse, la France peut juger au doigt et à l'œil si la révolution lui a laissé, en définitive, sa gigantesque stature, sa supériorité relative.

Enfin considérez la monarchie française sous le rapport de la force fédérale.

Avant que la révolution de 1789 lui fit tenter son premier suicide avec tant de vertige, elle possédait un vaste système fédératif déterminé par la nature, cimenté par le temps, amené par la constance à une perfection qu'enviaient ses ennemis, que nul n'égalait.

Quatre groupes se dessinaient hors d'elle en Europe : le Nord, le Midi, le Centre germanique, les États maritimes.

Dans le Nord s'amoncelait la puissance moscovite. Vers ce côté la France étayait sa résistance, au flanc gauche par la Suède; au milieu, par la longue ligne que décrivait la Pologne encore puissante; au flanc droit, par l'empire Ottoman, commode instrument de la répulsion française.

Dans le Midi, le pacte de famille n'attendait que son extension pour composer de l'Espagne et de l'Italie une masse homogène à laquelle s'unissait la maison de Savoie, longtemps flottante, toujours

féconde en grands hommes, et récemment unie au sang français par de fréquens mariages.

Dans le Centre germanique, deux États se disputaient la prépondérance. Longtemps alliée du plus faible, la France avait cru, en s'alliant au plus fort par le traité incomplet de 1756, tarir la source des flots de sang que lui coûtaient depuis trois cents ans les fautes de Louis XI au sujet de la succession de Bourgogne. Cette nouveauté ne fut pas la solution du problème; on le vit à l'impuissante guerre de *sept ans*. Mais qu'après tout, la France eût pour alliés soit la Prusse, soit l'Autriche, la sécurité de son territoire n'en était pas moins inaltérable.

Du côté des mers sa puissance s'était relevée; elle croissait même; on creusait Cherbourg; les plus nobles familles se portaient dans cette voie de périls; et les officiers de sa marine militaire, bien plus instruits qu'en aucun autre temps, bien plus exercés, auraient pu trouver dans les combats sur l'Océan des émules, non des maitres. Là néanmoins était son plus dangereux ennemi. Sans doute, seule, elle n'aurait pu que soutenir une lutte inégale. Mais quelle allait être sa puissance maritime sitôt que le pacte de famille aurait confédéré indissolublement les pavillons d'Espagne et des Siciles avec son pavillon; sitôt que le progrès général des sociétés européennes aurait développé dans les trois monarchies consanguines la navigation militaire par l'ex-

tension du commerce, par l'application des sciences, par l'invention de la vapeur, etc.; sitôt enfin que l'Union américaine du Nord aurait créé, sur l'immensité des côtes d'un monde nouveau, une nouvelle marine! Et de plus, n'eût-elle pas entretenu l'alliance hollandaise? n'eût-elle pas su arracher le Portugal au rôle mortel de colonie britannique? Tout conspire à faire penser que, protectrice et non dominatrice des mers, assez puissante pour rendre à toutes la liberté en faveur de tous, elle aurait aujourd'hui cimenté aussi fortement sur l'Océan que sur la terre-ferme sa force fédérative. Des Anglais, en goûtant du doigt l'eau salée d'un étang italien, n'auraient pu dire une seconde fois : « Nous sommes chez nous! »

Même en Asie, en ce vaste Indostan dont le délire français a fait une province anglaise et presque un levier du monde, alors Tippoo-Saëb invoquait un pacte avec la France des Dupleix et des Suffren. Raisonnable et habile, cette France aurait pu trouver et dans ces Marattes encore indomptés, et dans le fantôme encore apparent du Mogol, et dans ses propres débris, quelques moyens pour rendre à son infériorité au moins la décence.

Maintenant cherchez, comparez.

Où est au Nord sa barrière contre la formidable Russie?

Son antique et valeureuse alliée, la Suède, n'est plus la grande Suède de Gustave-Adolphe et de Gus-

tave III, qui par ses navires maintenait l'équilibre sur la Baltique, et par ses guerriers portait l'épouvante, en peu d'heures, de sa frontière aux portes de Saint-Pétersbourg. La Suède est beaucoup encore pour la Russie, beaucoup pour l'Angleterre. Entre les deux rivales, elle tient en l'air les clefs de la Baltique : soit. Mais la France en est-elle aperçue ? et puis, tombée sous le sceptre d'un chef français, est-elle quitte envers les révolutions?

L'autre alliée des rois de France, la Pologne, faisant du nord au sud front aux Russes, la voilà, de révolutions en révolutions, transformée, sans métaphore, en province moscovite. Il est vrai : le scandale de son premier partage illustra les derniers ans, consomma les derniers exploits, de l'insouciant Louis XV. Mais elle demeurait encore vaste, dévouée à l'occident, dépositaire des anciennes doctrines. C'est depuis 1789 qu'elle a été, et pour toujours probablement, conquise, démembrée, anéantie. Qu'y a pu Kosciusko ? qu'y pourrait maintenant l'illustre et malheureux Czartorinsky?

L'empire turc n'attend que le dernier coup ; et, en l'attendant, c'est de la Russie qui tient sur lui la massue haute, et non de la France, son infirme alliée, qu'il aspire en sa défaillance un dernier souffle de vie.

Ainsi au Nord s'est anéanti pour la France son puissant faisceau de forces fédératives; et il y a plus: les membres arrachés aux États amis se sont incor-

porés aux puissances ennemies ou rivales. La perte a été double, étant absolue et relative.

Que fera la Russie? Cette demande est désormais au nombre des questions de vie ou de mort que la France peut s'adresser. Elle est trop complexe pour n'apparaître ici qu'en incident. Elle exige un épisode : et j'y reviendrai de l'autre bout du cercle que je parcours.

Toujours est-il qu'en ce vaste hémicycle du Nord et de l'Est, le système fédératif de la France, établi sur la Suède, sur la Pologne et sur la Turquie, est dissous.

Le groupe d'alliés allemands s'est-il mieux maintenu?

Durant nos longues guerres en Allemagne, nos principaux et naturels alliés dans l'ordre secondaire étaient les Électorats ecclésiastiques, la Saxe, la Bavière.

Au nombre des vastes services qu'a rendus le philosophisme français à sa patrie, il faut compter d'abord la destruction des Électorats du Rhin, et puis leur scission de la France, alors que par l'effet des fautes et de la chute de Napoléon, ils ont été arrachés de la France pour être entés sur la Monarchie prussienne, pour être métamorphosés d'alliés anciens en ennemis futurs.

L'alliance avec la révolution française a coûté à la Saxe la moitié de son territoire; l'autre moitié sera dévorée par la Prusse à la première rencontre.

Et quant à la Bavière qui de tout temps s'appuyait sur nous comme nous sur elle, la Bavière, dis-je, ne s'est soustraite aux conséquences de la politique française qu'en se précipitant dans les bras de l'Autriche et de la Russie.

En général, le corps germanique n'a plus de prise sur les longues et savantes combinaisons du traité de Westphalie. Le Hanovre ne se départira pas aisément du domaine anglais. Brunswick y tient de gré ou de force; Nassau est circonvenu ; Hesse et Mecklembourg y inclinent ou s'appuient à la Prusse. Anhalt et les principautés saxonnes n'ont guère plus d'action extérieure que Reuss ou Hohenzollern. Wurtemberg et Bade auraient plus d'affinité avec la France : mais, dans la répulsion générale qui est imprimée au corps germanique, quel effet attendre de leur imperceptible penchant ?

Quant aux puissances majeures, la Prusse et l'Autriche, elles ne songent plus à se disputer la préséance dans notre sphère fédérative.

Le temps n'est plus où l'électeur de Brandebourg, écrivant à Louis XIV, l'appelait « Monseigneur. » Une série de princes habiles, soit électeurs, soit rois, ont tout à coup dégagé et exhaussé la maison de Brandebourg. Son héros, Frédéric II, lui donna une large base par l'occupation de la Silésie et par le premier démembrement de la Pologne. La Silésie fut conquise : on admit le droit de conquête ; et la France, en y applaudissant, ne fit peut-être pas une

faute, mais sanctionna un tort. C'est un fait d'autre genre que le partage de la Pologne. Il a ébranlé toutes les bornes du droit public. Frédéric II passe pour en avoir le premier conçu la pensée. Suivie de l'effet et du succès, elle est le germe du cataclysme politique qui menace l'Europe : et, s'il est juste d'imputer à Frédéric un tel grief, il serait conséquemment juste de le considérer comme un des fléaux du genre humain. Cette politique qui met le droit dans la convenance, que les Romains professèrent, que le christianisme modifia, que Napoléon proclama de nouveau avec une imprudente jactance, dont l'Angleterre se fait un jeu en Asie, a retrempé dans le premier démembrement de la Pologne ses indignes et périlleux ressorts.

En ces élans de la monarchie prussienne, la France aperçut longtemps un allié plus qu'un ennemi. Aujourd'hui le caractère hostile n'est guère équivoque. La Prusse a l'air de camper sur la frontière française. On aurait cru que l'empire russe serrait la Prusse à l'Est, de manière à lui donner des craintes : mais non, de ce côté aucune sollicitude ; au contraire, elle est comme un satellite de la Russie ; elle se place à son avant-garde. L'Autriche, si longtemps chef ou rivale de la Prusse, n'excite pas mieux ses sollicitudes ; au contraire encore : toutes deux partagent paisiblement la direction des restes du corps germanique. La Prusse opère sur la Nord-Allemagne, dérive vers elle par l'essai de

ses douanes les canaux de la richesse, et prépare peut-être une scission en grand de la Germanie. Son premier coup d'œil est là; puis un regard d'envie se porte sur le nord-est de la France. C'est, en un mot, par son occident que la Prusse espère arrondir cette longue liste de régions désordonnées et ouvertes qui s'étendent efflanquées de Memel à Landau.

Si toutes ces apparences sont des réalités, comment la monarchie française, soit élective, soit héréditaire, y trouvera-t-elle l'apparence d'un allié solide?

Est-ce de l'Autriche que la France recevra une force fédérative? Observons leurs dispositions similaires ou contraires.

L'Autriche a ce grand trait éminemment remarquable; c'est qu'elle a tiré sa force des points les plus opposés à ceux où la France révolutionnée a voulu fonder la sienne. D'abord en Autriche aversion, en France inclination, pour la démagogie; en France, système manufacturier; en Autriche, système territorial; en France, capitale où tout se centralise et s'absorbe; en Autriche, une ville principale, équivalente seulement au quart de Paris, et assez tolérante pour laisser à d'autres cités leurs sphères respectives; en France, une nation homogène qui se lève ou qui tombe comme un seul homme; en Autriche, divers peuples de mœurs hétérogènes, presque antipathiques; c'est, près de l'Allemand

au flegme impassible, le Hongrois inflammable tantôt s'écriant, dans son enthousiasme dévoué : *Moriamur pro rege nostro Mariâ Theresiâ*, tantôt venant arracher la couronne matérielle de Hongrie au chevet de Joseph II expirant; c'est en outre le Bohême, le Tyrolien, le Croate : tous peuples fort divers, tous vivant de leurs vie et ne mourant pas tous à la fois d'une seule et même atteinte; dans ces contrastes, l'Autriche abattue et relevée à plusieurs reprises, triomphant enfin; la France abattue d'un coup, relevée par un fait, succombant enfin.

Constamment opposées et par leur caractère et par leurs possessions limitrophes, la France et l'Autriche ont dû bien longtemps chercher plutôt à se combattre, à s'entre-déchirer l'une l'autre, qu'à s'allier l'une à l'autre. Il est douteux que le mariage de la belle et héroïque Antoinette eût pu être le gage d'une longue alliance. Mais naguère l'Autriche a pris une direction nouvelle. Hardi violateur de tout droit politique, zélé disciple à cet égard de Frédéric II, Napoléon saisit la république de Venise, en fit don à l'Autriche, et crut résoudre, par cette indemnité de la Belgique, le problème qui établissait la Belgique entre la France et l'Autriche comme un éternel champ de carnage : problème si bien rembrouillé depuis par le traité de Vienne! Morale à part, la combinaison a été bonne envers l'Autriche. Désintéressé sur nos frontières, le gouvernement de Vienne a porté ses pas fermes et prudens

vers deux carrières nouvelles, les régions ottomanes et la belle Italie. Qu'à la chute de l'empire Ottoman la Russie paye à l'Autriche le prix de la tolérance par une vaste part au butin, on ne pourra ni s'en étonner, ni en blâmer l'Autriche. Irait-elle seule aventurer ses forces contre un des arrêts du sort? et, seule impassible à l'aspect des usurpations passées de fait en droit par la Russie, par la Prusse, par l'Angleterre, doit-elle se vouer résolument à une infériorité relative? Quant à l'Italie, actuellement l'Autriche y domine. Le don des États vénitiens, précieux lien du Milanais avec la monarchie allemande, forme un tout invulnérable. Il se fortifie à travers l'Italie par les possessions des autres princes d'Autriche; et une influence active et salutaire y a presque incorporé aussi la monarchie napolitaine. Ainsi l'Autriche a recueilli l'Italie en héritage de la révolution française. Faudrait-il tendre à la lui arracher, en recommençant l'effroyable lutte des maisons d'Anjou et d'Aragon, et ces autres violences qui, depuis la fatale dot de Valentine de Milan, jusqu'à la vice-royauté italienne d'Eugène de Beauharnais, ont coûté à la France tant de douleurs, tant d'inutile héroïsme? non; par delà les Alpes, comme au delà du Rhin, ne sont, pour la monarchie française, que d'onéreuses excroissances; loin de la fortifier, elles l'énervent; loin d'ajouter à sa défense, elles en rompent la ligne. A cet égard donc, l'Autriche peut rentrer dans l'or-

bite de nos alliances. Qu'elle dominât sans aucune alarme sur les provinces d'Italie où elle règne; que le sud, où règnent les Bourbons, pût se mouvoir dans la vaste sphère de protectorat décrite par le pacte de famille au nom commun des Bourbons; que les deux empires honorassent avec reconnaissance dans le royaume intermédiaire, assuré à la maison de Savoie, leur bouclier réciproque; que tous deux couvrissent de leur douce et paisible égide la Papauté, qui, désormais affranchie de sollicitude sur ses domaines temporels, ne s'attacherait plus qu'à serrer dans sa paternité spirituelle, d'abord la chrétienté européenne, et peu à peu le monde tout entier : alors l'Italie retrouverait des jours plus fortunés que ceux où elle-même gouverna le monde profane; alors la France et l'Autriche ne se regarderaient plus d'un œil jaloux ou furieux; alors l'Autriche, écartée de notre nord, paisible au sud, lancée vers l'orient turc et grec, inquiète sur ses vastes fragmens de la Pologne démembrée, serait, au moment des conjonctures graves, reconquise à notre système fédératif. Mais.....!

..... Mais oublié-je que j'écris sous l'empire du nouveau triomphe obtenu en 1830 par la révolution? Est-ce d'un tel point de vue que, victorieuse en France, la révolution dogmatique a considéré l'Italie?

Son premier dessein fut l'action de la propagande au delà des Alpes : et il y eut une *jeune Ita-*

lie, parce qu'il y a une *jeune France*; et l'Italie entière sembla tressaillir sous le volcan ravivé.

Son premier acte fut une insulte extraordinaire au plus faible des États, à l'État romain dont l'Autriche tentait la défense.

La propagande fut désarmée. Mais l'insulte a duré huit ans. Il est vrai que les formes s'émoussèrent. Peu à peu l'attentat devint moins aigu. Néanmoins n'importe au droit public; et ce fait est notoire : c'est qu'il a existé dans l'intérieur de l'État pontifical, non loin du lieu où retentissent les paroles *urbi et orbi*, à l'opposite des mers de France, un point, un port, où le drapeau de la révolution française a flotté en souverain : pendant qu'au nord et sur le territoire du même État, le principe contraire a déployé l'étendard autrichien : double atteinte simultanément subie en sens inverse par la Papauté qu'aurait dû protéger mieux le simple droit des peuples chrétiens. De la part de l'Autriche, il y eut une excuse, un motif même. Où fut l'excuse du gouvernement de Juillet? et même eût-ce été à ses yeux un moyen de salut pour Rome, quel moyen! quel outrage! quel avilissement sordide du fort envers le faible!

Un fruit amer a pu seul naître d'un tel acte. En soi il renfermait le double caractère de révolutionnaire et d'irréligieux. L'Autriche ne se maintient que par les deux principes opposés. Dès lors plus de lien commun entre la nouvelle France et la véné-

rable Autriche. L'équilibre qu'une autre monarchie, étayée d'autres principes, rétablirait encore en Italie, perd ses chances. Aux deux principes contraires correspondent deux faisceaux opposés. Le jacobinisme italien, en ses nuances diverses, salue de loin la France; les anciens États, Naples, Rome elle-même, se serrent autour de la monarchie sympathique et devenue compatriote. Ce dernier faisceau est le mieux étreint : il assure à l'Autriche la prépondérance ; il promet à l'Italie l'ordre intérieur; il assoupit les fermens révolutionnaires : toutes choses qui tendent plus à dissoudre qu'à créer les élémens d'une confédération entre l'Autriche et la France.

Ainsi dans l'état présent des choses, étrangère au corps germanique, simultanément hostile et à la Prusse et à l'Autriche, la France libérale ne conserve d'alliés au centre de l'Europe continentale que la Suisse. Est-ce un appui? la révolution française et son fameux directoire l'ont démoli en 1798. Quelle joie leur donna pour lors l'invasion soudaine et subreptice de l'Helvétie par leurs agens Brune et Mengaud! Quelle allégresse à la vue du trésor de Berne surpris en très-bon état! Quel lustre acquis au nom du commissaire *Rapina*, nom et chose qui semblaient venus, l'un de l'antre de Mandrin, l'autre d'un théâtre de boulevard! puis, quel empressement, quelle persévérance, à armer la démocratie dans les cantons aristocratiques, pour répandre la *philosophie* dans les cantons républicains et

catholiques! puis, quelle habileté sous le belliqueux Empire à transformer la Suisse en poste avancé contre l'Allemagne! Toutes ces fautes ont porté leurs fruits. Une condition de rigueur y était sous-entendue: c'était de vaincre et de toujours vaincre. La fortune des armes défaillit. Arrivèrent en 1814 les étrangers sur la frontière orientale de la France. Du rempart démoli, ils se firent une brèche ouverte: du fait à leur tour ils se firent un droit: le droit de la force: doctrine odieuse, mais désormais constituée en Europe. Devant elle, que fut et que serait la neutralité? l'exemple est donné. Salutaire à l'Europe en 1814, il lui sera longuement funeste. Entre la France envahissante ou envahie, la Suisse, encore pleine d'une séve héroïque, n'est pourtant plus qu'un débris des anciens temps. Vermoulue par ses propres dissensions, plus menacée qu'étayée des puissances germaniques, plus envieuse maintenant qu'amie de son antique alliée, elle expose à tous les coups de l'avenir le flanc le plus vulnérable de la France en sa périlleuse nudité.

Est-ce donc au midi de l'Europe que la monarchie française reprendra sa force fédérale? tout l'y convie; tout convie surtout les États de la péninsule hispanique à former sous les auspices de la France une confédération puissante et homogène. La parité des doctrines, des climats, des formes essentiellement constitutives; l'assimilation des intérêts; l'analogie même des idiomes; ramènent ces États à la

France comme à leur pivot. Ainsi l'ordonnait la nature; la politique ancienne y concordait en partie. Suivons maintenant la politique récente ou actuelle.

Des deux péninsules qui forment le midi de l'Europe, nous venons de voir en Italie les États propres à l'alliance française détachés de cet abri par la tendance intrinsèque de la monarchie de Juillet. L'élément populaire de celle-ci est antipathique à l'esprit de la monarchie sarde et de la monarchie sicilienne. Contre un danger de mort, que vaut un péril lointain? que valent l'inclination naturelle et même le cri du sang? Donner à la bourgeoisie souveraine le droit de briser et d'élever des trônes en France, c'est merveilleux; mais n'appelez plus à votre aide les affections de Turin et de Naples. Un trône immobile s'élève en Autriche sur d'antiques et larges bases, dont l'ombrage salutaire, s'allongeant vers Milan, vers Modène, vers Florence, offre un abri plus sûr à vos alliés naturels que vos bouffées alternativement violentes de monarchie et de démocratie.

Reste la péninsule hispanique.

De ses deux royaumes, l'un, le Portugal, au penchant de sa ruine, se ranimait. Tendre à le dégager de la domination de nos ennemis naturels pour le rappeler au nombre de nos naturels et constans alliés, c'était chose de droit et de devoir. La fortune en offrait l'occasion. Elle ne fut point saisie par la Restauration; et la monarchie de Juillet a fait bien pis: elle a eu l'aveuglement ou la pusillanimité de

s'acharner, le malheur de réussir, à la dissoudre.

Mais quelle autre scène de misère se présente à l'aspect de l'Espagne! je laisse au loin ses langueurs sous le triste gouvernement de Charles IV et du prince de la Paix. J'omettrai même l'invasion dont elle fut la proie sous les aigles voraces et sanglantes de Napoléon : et pourtant, plus judicieux en ce fragment de ses trop vastes desseins, Napoléon cherchait moins dans sa guerre frauduleuse et cruelle à briser qu'à serrer le lien fédéral. C'était son frère qu'il voulait placer de force sur le trône espagnol, comme il avait cru établir son beau-frère sur le trône de Naples, un autre beau-frère en Toscane, un beau-fils à Milan. Tout fort qu'il était, tout dédaigneux qu'il se montrait de la Diplomatie et de ses pactes, il voulait circonvenir sa postérité par une force fédérative; il y prodiguait son génie, son astuce, ses armées. Renversé en Espagne comme en France, l'ouvrage en ruines n'aurait-il pas dû indiquer du moins un but fixe à ses successeurs?

Inopinément et ensemble ramenés du fond des abîmes par un coup de la Providence, les deux trônes de France et d'Espagne auraient dû s'adosser l'un à l'autre avec autant d'énergie que Louis XIV et Philippe V étreignaient leurs fortunes diverses.

L'un des premiers intérêts politiques, fédératifs, moraux, des deux trônes fraternels, c'était la pacification de l'Amérique espagnole, ainsi que sa perturbation avait été l'une des plus hideuses fautes de

Napoléon. Ce magnifique hémisphère, quasi tout espagnol, il avait dormi jusqu'alors, ignorant son propre génie, subordonnant tout essor aux ordres de la métropole européenne : il avait lentement grandi, enveloppé de langes; dépassant l'enfance, il n'avait pas atteint la jeunesse. Dans la crise de la vie où les forces vont se développer et où leur usage est encore incertain, il fut soudainement arraché au repos, provoqué, tiraillé en deux sens contraire: c'était Joseph Bonaparte; c'étaient les Cortès qui elles-mêmes obéissaient à deux mobiles : l'antipathie pour les Bonaparte, la sympathie pour les révolutions. — Vous êtes mon sujet, lui cria Joseph. — Venez avec nous à la liberté, lui écrivaient les Cortès espagnoles. — Et l'Angleterre survenant armée du patelinage constitutionnel, lui disait : La liberté! gardez-la pour vous; vivez en vous; *constituez-vous.* — Cette émancipation décevante, l'invasion des Bonaparte en Espagne en donna donc le signal; en sorte qu'à Napoléon est imputable comme cause première, la scission de l'hémisphère espagnol au bénéfice de l'Angleterre, au préjudice d'une partie de l'Europe, au grand dommage de la France, aux grandes douleurs de la métropole, et jusqu'aujourd'hui de ces colonies inutilement bouleversées. Chaos ineffable! et Napoléon ouvrit ce nouveau monde aux Anglais alors même qu'il affichait l'intention d'appauvrir et d'anéantir l'Angleterre! jamais chef d'État ne prit mieux l'inverse de

sa route. Jamais on ne fit mieux pour l'Angleterre et pis pour la France. Jamais le libéralisme n'accumula plus grossièrement les délires successifs de la Démocratie française.

Néanmoins à l'époque de la Restauration, l'émancipation provoquée par la faute inouïe, incalculable, de Napoléon, n'était pas consommée. C'est bien plus tard que Bolivar en trancha le nœud, que M. Canning en proclama la reconnaissance officielle. Unis dans un même conseil ainsi que dans un seul intérêt, les deux trônes Bourbons auraient pu, ce semble encore, réparer l'inconséquence de Napoléon, paralyser le machiavélisme anglais. Tous les principes de la Sainte-Alliance étaient pour eux. Mais l'action était en eux : de part et d'autre, il fallait du concert, de l'habileté, de la résolution ; de la part du trône espagnol, déférence ; de la part du trône français, impulsion, appui d'hommes et d'argent. Brusquer la fin de cette lutte outre-mer était la nécessité du moment. Elle ne fut point comprise. L'Espagne épuisée agit tard et mal ; la France abusée dévia en ce point comme en tout autre ; et les deux rameaux dont Louis XIV avait ombragé le monde ne s'unirent point par une séve commune.

Parmi les spectacles que la décadence de la France lègue à l'histoire, l'un des plus tristes est le tableau de ses relations avec cette Espagne qui aurait dû être le plus ferme de ses alliés. Louis XVIII n'y sut point porter une intime ardeur ; la démo-

cratie monarchique de Juillet y a porté son délire hostile; et tour à tour l'esprit faux, l'imprévoyance, la violence, la frénésie enfin, ont signalé les phases.

Il y eut quatre de ces évolutions à contre-sens.

Le constitutionnalisme ordonna la première; ce fut de 1816 à 1822. Comme on vit au Nord les trois puissances alliées se condenser dans une animadversion commune contre la France livrée à la Charte qu'elles-mêmes avaient imposée, on imagina de façonner en contre-poids dans le Midi une masse d'États constitutionnels. Le ministère du temps, formé d'hommes à bascule, s'éblouissait de cette grande idée. L'Angleterre en rayonna. Féconde en chartes, elle en avait de bonnes pour tous les pays. En ses mains une charte est un coin à fendre les trônes ennemis ou même amis. A coup sûr elle en tient une déjà prête pour Constantinople, une autre pour le Caire : singulière découverte, bonne aux théoriciens, bonne aux parleurs, excellente pour les inventeurs. Déjà la Corse, la Sicile, en avaient chacune reçu de l'obligeance britannique une jetée au moule commun. L'un de ses ambassadeurs traversait les mers pour en remettre de la main à la main une encore au Brésil; une autre était destinée par elle au Portugal; et auparavant, tandis que ses drapeaux confédérés avec la bannière espagnole avaient repoussé d'un commun effort l'invasion bonapartiste, elle n'avait pas omis l'occasion de propager en Espagne

les semences libérales alors identifiées par l'esprit de résistance avec l'affection pour la monarchie. La perspective d'une charte de plus en faveur de l'Espagne, ennemie-née de l'Angleterre, amie-née de la France, fut pour le cabinet britannique comme pour le cabinet français un trait de lumière. A peine l'Espagnol respirait, accablé de son propre héroïsme; à peine il avait recouvré son faible Ferdinand; et déjà le ministère français y favorisait, dans un esprit d'intime alliance, la propagation incendiaire des théories françaises. L'Italie entrait aussi dans sa combinaison. Jamais rêve si vain; jamais réalité si dénuée de sens. Joindre du feu à du feu pour éteindre un embrasement! rassembler les cendres de trois ou quatre édifices pour leur donner d'un souffle une forme nouvelle et une longue durée! c'est la manière dont fut conçue l'opposition fédérale du Midi de l'Europe aux forces invasives du Nord..... *velut ægri somnia.*

On sait comme en Italie, et surtout en Espagne, les flammes ainsi attisées se nourrirent de ces matières combustibles, poussèrent en Piémont le roi de Sardaigne hors du trône, amenèrent dans Cadix le roi d'Espagne aux derniers abois.

Un bouleversement dans le ministère français n'avait bouleversé qu'à demi dans les Tuileries l'influence de l'esprit faux. Au constitutionnalisme systématique avait succédé un royalisme bâtard. Il ne sut pas goûter ces larges et belles maximes qui

lient les sociétés humaines par le droit des gens, par le bon voisinage, par la créance du faible sur le fort. Il ne vit pas mieux qu'en ce moment-là générosité et utilité c'était même chose. Considérant l'incendie avec effroi, mais se livrant beaucoup trop à l'espoir irréfléchi qu'inondé de sang, opprimé sous les ruines, cantonné en Espagne, intercepté aux Pyrénées, l'incendie se consumerait et s'étoufferait de lui-même, le Ministère dit royaliste laissa se déployer l'œuvre de ses prédécesseurs. Il adoptait, non leurs principes, mais leur conduite. C'était, disait-il, un égard dû aux étrangers. Pas assez de périls n'étaient patens; pas assez de millions n'étaient nécessaires. De toutes parts cependant les étincelles jaillissaient. On y prit garde enfin; la France accourut au secours; elle triompha; elle affranchit son alliée: grand et trop vain service! Ses effets s'évanouirent assez vite; on ne resserra pas l'alliance; de part et d'autre elle parut frappée d'insouciance et de langueur.

Aussi la troisième évolution envers l'Espagne a fait surgir un effet mortel de ces contagieux symptômes. Ce fut l'ère de l'imprévoyance, de la mollesse. Quoi! Ferdinand VII a pu, sous les yeux des Bourbons français, être amené par des intrigues diplomatiques et domestiques à briser la loi qui assurait à sa race masculine le trône d'Espagne! Quoi! la France avait d'un trait de plume perdu le prix de tant de sang et des trésors prodigués par Louis XIV!

Par un seul acte de la volonté d'un homme faible ou mourant, *les Pyrénées se relevaient!* le droit public de l'Europe s'effaçait! un si brusque et si rude changement signale quelles furent les langueurs de la politique française envers l'Espagne.

Eh quels furent alors les directeurs de la diplomatie française et espagnole? Française? M. de Polignac. Espagnole? M. Calomarde : deux hommes à qui les révolutions pourtant n'ont fait ni plaisir ni grâce.

M. de Polignac s'absorbait en ce moment dans les conséquences aventureuses de l'expédition d'Alger : comme si éteindre un incendie sur une aile de l'édifice empêchait la prudence d'étouffer la flamme attisée sur une autre aile !

M. Calomarde !... ministre inexcusable! flatter au prix d'un tel sacrifice l'ambition d'une jeune reine et les faiblesses d'une jeune mère; et pourquoi? pour ressaisir un pouvoir en déclin... Juste ciel! faudra-t-il toujours et partout dire : *Corruptio optimi, pessima?*

Là s'offrait pour l'ambassadeur de France un rôle qui pouvait être décisif, mais qui était délicat et hardi. Du premier jet des intrigues de cour il avait pu apercevoir la résurrection des Pyrénées. Il voyait, par delà ces monts, l'indifférence, la distraction, l'insuffisance : en deçà, sous ses propres yeux, il distinguait des projets effrénés. Aurait-il dû, en une de ces crises qui saisissent, de ces heures qui volent, de ces distances où le regard immédiat do-

mine forcément l'aperçu éloigné, de ces conjonctures enfin où l'occasion fuit comme une ombre, aurait-il dû obéir plutôt à l'esprit qu'à la lettre de son rôle habituel? la rigidité diplomatique est moins inflexible que la rigidité militaire. Rien d'ailleurs ne tient contre l'évidence du danger commun; et la maison du citoyen, sacrée aux yeux des lois, est violée aux approches de l'incendie. Se hâter et, au besoin, marcher seul, était la loi du jour : loi excentrique, rôle absolu : il est vrai. Mais par eux, deux nations revivaient. Que d'une part, quarante mille hommes eussent été d'avance et face à face annoncés à l'héritier légitime du trône espagnol; que de l'autre les principaux organes de la monarchie espagnole eussent été, par cet exemple, entraînés à des symptômes de résistance; certes, il le semble, une initiative aussi ferme aurait, mieux que les courriers lents et que les pâles dépêches, paralysé des velléités mourantes et des astuces féminines.

On se tint dans l'attitude diplomatique. L'ambassadeur français protesta. Les cabinets de tous les princes Bourbons protestèrent. Protester, c'est en appeler à un tribunal supérieur. Quel est-il entre États? la guerre. Sinon, qu'est-ce entre eux qu'un diplôme de plus? pour le présent, c'est une nullité; c'est rien. Pour l'avenir, c'est une menace. Mais d'autre part, l'avenir n'aura-t-il pas fait de l'agression une œuvre accom-

plie, du nain un géant, de l'embryon le fort-armé? et vous cependant, aurez-vous grandi en force ou décliné en faiblesse? — *Principiis obsta.*

Nulle apparence qu'à une démonstration plus expressive que les protestations en style de diplomatie, Ferdinand VII eût dévoué à ses princesses le superbe langage de son aïeul Louis XIV : « J'ai été toujours maître chez moi; quelquefois chez les autres. » Plus de modestie aurait signalé son langage; de la peur à la raison la pente était faite : et, grâces à l'une et à l'autre, l'audace et la débilité conjurées autour d'un roi moribond n'auraient pas laissé à l'histoire un spectacle où l'exiguïté des causes et l'immensité des effets se disputent la surprise.

Spectacle aussi puéril, aussi *illibéral* qu'atroce! on vit donc la Monarchie et la loi espagnoles transformées en un petit joyau légué d'un mot par un père à sa fille au berceau. Ferdinand céda, rétracta, confirma; et enfin il rendit le dernier souffle de sa vie: souffle mortel pour sa patrie. De ce va-et-vient de viles intrigues, sortit un fait inouï : Christine accomplit son dessein téméraire, et exposa sa tête aux arrêts du successeur légitime : cette tête belle, dit-on, mais hideusement tachée du sang qui déborde en Navarre.

On ne sait comment sur de tels faits ont pu surgir des sophistes pour excuser Christine et pour abuser

l'Europe. Au XVIIIe siècle, le sophisme fut l'arme de l'irréligion ; au XIXe il est l'arme des révolutions ; et les hommes d'État ne s'en dénient pas plus l'usage que les plus vulgaires clubistes. « La loi salique, ont-ils dit, était l'œuvre de Philippe V. Ce qu'il a fait, ses fils ont pu le défaire. » Nullement. La loi salique ne fut point une fantaisie de Philippe V: En l'instituant en Espagne, il ne fut, lui, que l'organe de l'Europe. Assez de sang avait d'abord coulé pour empêcher l'accomplissement du mot de Louis XIV : Il n'y a plus de Pyrénées. Unir les deux monarchies non sous le même sceptre, mais sous la même race, fut la transaction qui scella la paix européenne. Alors était-ce donc pour une seule génération qu'on fermait la sanglante arène? pour la clore à jamais le droit de la masculinité fut fondé ; ce fut le droit public. Ce fut la loi de l'Europe : et elle devint loi fondamentale de l'Espagne par l'acceptation solennelle des Cortès espagnoles. Un ordre nouveau cimenté par l'intérêt général commence de cette époque; tout s'y lia. A un tel monument que veulent-ils opposer? une surprise d'un moment faite en 1789 à Charles IV et désavouée par lui? un testament de Ferdinand VII en 1832 ! autre surprise faite au libre arbitre d'un mourant. Ce n'est pas là un sophisme; c'est une folie cruelle : et la surprendre en un ministre espagnol qui n'est point un jacobin, M. Zea ; en un ministre anglais qui n'est point un radical, lord Palmerston ; c'est avoir trop à gémir ou sur des pas-

sions forcenées, ou sur une politique frauduleuse, ou sur l'Europe bien dégradée.

Ils coulent pourtant ces flots de sang en Espagne : et leur effusion consomme les relations actuelles de la France avec sa naturelle alliée. Le gouvernement de juillet contemple l'informe et long spectacle des calamités espagnoles ; et il s'y prête, y applaudit, y aide ; et pourquoi ? Que le frère de Ferdinand soit exclu du trône d'Espagne : il se rapproche en ce cas, je l'ai expliqué, du trône de France. Qu'au contraire Charles V eût de plein droit succédé à Ferdinand VII : il n'aurait pas été probablement plus sévère que le roi Bourbon de Naples, que le puissant autocrate de Russie. Comme eux, comme tous les souverains de l'Europe si empressés naguère à proclamer bonne la monarchie élective de 1830, il aurait salué le roi des Français ; il lui aurait épargné bien des anxiétés d'esprit, bien des colonnes de budget : deux articles qui n'avaient nul besoin de surcroît. L'intérêt personnel du monarque français n'explique donc point son union avec Christine. Serait-ce, en répétant l'essai du système constitutionnel, le dessein d'entourer la royauté flottante en France d'autres appuis également flottans dans le même vide de maximes ou de doutes ? Mais énerver l'Espagne, c'est assurément servir l'Angleterre ; ce n'est en aucun cas, sous aucun régime, fortifier un gouvernement français. Ouvrir à un étranger quelconque l'accès vers le trône d'Espagne, c'est

ouvrir sous les Pyrénées un gouffre où s'ensevelirait le dernier débris de la force fédérative dont autrefois la monarchie française étaya sa puissance ou sa sécurité.

CHAPITRE II.

DES ALLIANCES MARITIMES.

Que si des alliances continentales nous passons aux alliances maritimes, nous parcourons une autre carrière, plus courte mais non moins stérile en espérances.

Dans l'orbite de la Méditerranée, la mer Noire n'est plus qu'une enclave russe; l'appui de Malte est échu aux Anglais; l'appui des forces navales, soumises dans les deux péninsules aux princes du sang capétien, est encore plus annulé sur mer que sur terre.

Dans l'Océan européen est la Hollande; mais, aujourd'hui plus que jamais, l'ancien nerf de sa puissance, le commerce maritime, se détend par la complication de ses intérêts territoriaux. L'Angleterre lui a ravi plusieurs de ses colonies et lui a procuré en échange la Belgique. Mais Belgique et Hollande, c'est Polynice avec Étéocle; ce sont contraires et contraires, le catholicisme et le protestantisme, l'intérêt territorial et l'intérêt commercial, l'idiome français et l'idiome batave. Un accident, comme il en surviendrait mille, a rompu des nœuds si mal

assortis : et néanmoins la Belgique isolée ne peut en sa débilité affermir l'indépendance de ses ports et de ses fleuves; ni la Hollande ne peut demeurer gisante entre ses colonies prises et son indemnité perdue. Il faut qu'elle se relève l'épée à la main. Telle n'est pas l'attitude du commerce; et plus la Hollande se rejette dans les intérêts continentaux, plus elle affaiblit sa puissance navale; en même temps, plus elle s'éloigne d'une confédération avec la France : la France, qui fut l'objet de ses anxiétés sous Louis XIV, qui est aujourd'hui l'instrument ou le prétexte de ses nouvelles angoisses.

Dans la Baltique, tout a changé au détriment de la monarchie française. Autrefois la Pologne, la Suède, la Courlande même, lui présentaient ou des flottes alliées, ou des ports amis, ou des avantages commerciaux; elle en usait peu et rarement : c'était là pourtant un point vulnérable de l'Angleterre et de la Russie. Maintenant l'exclusion est absolue; la révolution a livré le littoral aux Russes et aux Prussiens, la mer aux Anglais qui, tant qu'ils demeurent alliés de la Russie, sont les vrais dominateurs de la Baltique où prospère leur marine marchande, où s'alimente et se fortifie leur marine militaire. Là, qui peut songer à l'alliance française? le Danemark a péri pour elle : et s'il survenait une conjoncture où cet ancien royaume, relevé de ses blessures, s'associant à la Suède sous la protection de la Russie, prétendit transformer la Baltique en lac clos, ce

ne serait qu'une manœuvre habile de la Russie contre l'Angleterre. Le pavillon français n'en serait pas moins exclu : ou bien son admission serait aussi passagère que sa confédération.

Par delà l'Océan s'élève lentement, mais sur de fortes bases, la marine militaire de l'Union américaine. L'alliance entre elle et la marine française est indiquée comme une nécessité commune, par l'état présent des divers pavillons disséminés sur le globe. On aurait dit en 1782 que les deux peuples, l'un libéré, l'autre libérateur, allaient être à jamais unis. Reconnaissance, intérêt mutuel, appréhension de la supériorité britannique, ces motifs devaient être les nœuds de l'alliance. Voyez quelle en est l'étreinte : voyez le débat survenu au sujet d'antiques dettes plus ou moins fictives ; et, bien que la monarchie de juillet ait fait, ce semble, en bonne partie, l'énergie du président Jackson, concevez que la France, amoindrie, usée, livrée à tous ces agens de dissolution sociale qui sont le spectacle et l'effroi du monde, ne saurait guère mieux trouver, dans l'égoïsme américain que dans l'héroïsme espagnol, les gages d'une fédération puissante à l'appui de ses forces maritimes.

Est-ce donc l'Angleterre qui l'aidera sur mer, ou qui du moins, lui tendant les bras, l'enlaçant de sa vive affection, la dispensera du soin d'entretenir ses arsenaux, de lever ses matelots, de tenter les hasards du redoutable Océan ? La monarchie de juil-

let a entrevu son salut en cette issue extraordinaire. Un homme né, avec le génie bien ou mal employé des combinaisons diplomatiques, a imaginé, exécuté, soutenu, la confédération de la France et de l'Angleterre. Ce n'est pas depuis 1830 seulement que M. de Talleyrand l'avait conçue. Dès 1792, il avait offert sous main à l'Angleterre la cession de nos possessions indiennes et la démolition de Cherbourg : générosité par trop forte! Plus tard, et s'effrayant à l'aspect du progrès des Russes en notre continent, il crut pouvoir appuyer la France contre elle en s'étayant de l'Angleterre, puissance insulaire, et, me disait-il un jour, *puissance établie tandis que la Russie tend à s'établir*. A cet égard et à beaucoup d'autres M. de Talleyrand eut des aperçus ingénieux, mais incomplets. Il apercevait en Europe deux catégories de souverains, l'une conservatrice, l'autre subversive; et il interposait dans le premier cadre la Grande-Bretagne : grave et double méprise! Quelle est en Europe celle des grandes puissances qu'on peut dire établie? Aucune : l'Espagne elle-même aspire à Gibraltar; la France à sa ligne du Nord. On ne peut assurément regarder comme établies ni la Prusse ni la Russie : mais combien plus mobile et agressive est l'Angleterre qui voudrait dépecer la France et s'approprier le globe! C'est à ce point là que le *constitutionnalisme*, cette grande duperie du XIXe siècle, avait faussé les facultés insignes de M. de Talleyrand. Son esprit n'é-

tait pas vaste; son instruction n'était pas profonde. Mais il suppléait aux défauts par la sagacité. Astucieux, souple, docile même aux contradicteurs dont il pénétrait vite ou le fort ou le faible, il brillait par des éclairs de mots heureux et atteignait ses fins par la multiplicité de ses voies, par la fécondité de ses ressources. Placé dans une situation vraie, rien peut-être en lui n'eût été faux. J'ai eu l'honneur de connaître cet homme d'État, et la douleur de pressentir que la Restauration le plaçait dans une situation fausse, où, n'étant aux yeux ni ami ni ennemi, il inclinerait, par le funeste penchant des grandeurs abaissées et des talens méconnus, à devenir ennemi dangereux. On entourait son nom d'or et d'ornemens; on frappait son génie de nullité; et des ministres furent assez présomptueux pour le croire annulé en effet, tout engourdi, presque hébété (1). Mis au rebut, il recevait trop; compté pour appui, il ne reçut pas assez. De tels hommes doivent être effacés ou en relief. J'aurais pensé qu'inhérent par le fond de son être aux formes et aux souvenirs de la Restauration, il la pouvait servir, toutefois sous un bras assez ferme pour réprimer jusqu'aux chances de ses écarts. Comblé d'inutiles faveurs, il s'en est fait une arme acérée. S'il est vrai qu'il en a blessé presqu'à mort et la France et l'Espagne, quelle fin d'un homme

(1) Je pourrais citer à cet égard de bizarres anecdotes

fait pour mieux faire! Ancienne préoccupation de son esprit, l'union de la France et de l'Angleterre est le nœud qu'il a cru pouvoir serrer à ce double objet : maintenir le trône de juillet, et rendre à la France un système fédératif. Le succès a justifié la première vue; l'autre est essentiellement vaine.

Si comme individus sociaux, l'Anglais, le Français, se cherchent partout, se rapprochent, s'honorent; oh! comme peuples quels peuples se portent mutuellement une haine plus vive! il paraît que l'Angleterre y excelle. En 1830 à Paris je vis la joie pétiller dans les yeux d'enfans anglais au bruit de l'artillerie qui faisait couler le sang français. D'autre part, en 1838, dans le port de Toulon, j'ai vu le pilote, le matelot français, n'appliquer qu'à la marine anglaise leurs parallèles, leurs jugemens, leurs élans belliqueux. Fils de la franchise et du courage, ces marins de France n'imaginaient de combats possibles qu'avec des marins d'Angleterre.

Rappelez-vous les paroles de lord Bolinbroke et de M. Canning : plus d'un siècle sépare ces deux ministres britanniques; et leurs sentimens sont semblables! au souvenir de leurs anathèmes, vous éviterez les déceptions où tomba M. de Talleyrand, où il entraîna et laissa sa patrie.

Non, la nature ne cèdera pas. Il n'appartient pas plus à la diplomatie qu'à la législation de forcer ses penchans, on pourrait dire ses lois. L'eau et le feu ne sont pas naturellement plus distincts que l'An-

gleterre et la France. Qu'on les unisse par momens; que le feu mette l'eau en ébullition ou que l'eau tempère les ardeurs du feu trop vif; ces accidens passés, l'un des élémens triomphe; l'autre disparaît. Une fédération passagère entre la France et l'Angleterre sera oppressive et même tyrannique pour divers États. Jamais la France n'y trouvera le supplément de ses anciens alliés naturels; jamais, un moyen de prospérité ni de sécurité; jamais, de la force, moins encore une voie de conservation. Elle verra un second Gibraltar s'élever près de Bayonne; Tunis ou Maroc, se dresser contre Alger : silence! elle verra au loin et la mer d'Arabie et le golfe Persique entrer à bon marché dans la domination britannique : silence encore! elle ne verra rien; elle se fermera les yeux pour ne rien voir de ce côté. La paix, la marine, l'alliance, sont à ce prix!

La Restauration aurait pu concevoir un moyen plus nerveux de resserrer les nœuds d'une paix commune. Il y fallait songer en 1814. M. de Talleyrand négociait alors; et ses efforts souvent habiles, s'éclipsèrent devant les desseins de l'Angleterre. On accepta trop en faveur des Anglais le rôle de faiblesse maritime. Ce gouvernement-là ne ménage point la faiblesse. Il aurait pu respecter la force; la force seule aurait cimenté l'union. Que le cap de Bonne-Espérance et l'île Maurice eussent été refusés aux négociateurs anglais; que la Hollande eût entretenu sur le premier point, la France sur l'autre,

des navires prêts à barrer ou entraver le passage de l'Europe aux Indes; que l'Espagne eût formé aux Philippines (point décisif et comme omis sur le globe) le centre d'une marine formidable, interposée entre la Chine et l'Amérique du Sud; que les États-Unis eussent protégé le golfe du Mexique; qu'enfin la France eût veillé, de Toulon sur la Méditerranée, et de Brest sur la défense de ses alliés lointains; alors, et sans efforts gigantesques, la liberté des mers eût été affermie. Alors la paix réelle eût été possible entre l'Angleterre et la France; et, nulle des deux ne cherchant à opprimer l'autre, l'une et l'autre auraient pu trouver dans leur pacifique alliance le gage et le moyen de leur prospérité matérielle, même de leur sécurité intérieure.

Vaines idées, vaines comme toutes les idées de salut! Sur ce point et sur d'autres, le congrès de Vienne fut aveugle. C'est par les bouleversemens actuels que les directeurs de la France et de l'Angleterre ont d'abord cherché à s'unir. Au lieu de couper l'incendie chez eux, ils l'ont propagé au dehors; ils ont d'un commun accord répudié les idées morales, enfreint chez autrui les droits qu'ils proclamaient chez eux, brisé les droits des peuples comme les droits des monarques. Sous les pas de leur ligue éphémère, les destructions se sont amoncelées fumantes ou sanglantes; un commissaire anglais a assisté aux subversions d'Anvers; un autre, aux exploits des christinos en Navarre; et l'abus de

deux langues s'est tordu jusqu'à proclamer les crimes de deux peuples contre deux peuples : *la quadruple alliance!* D'Irun ou de Lisbonne, les nations religieuses du midi de l'Europe, surprises au dépourvu, violentées en toutes leurs affections, se sont débattues entre des sophismes et des bourreaux. Elles ont demandé au Dieu vengeur : D'où nous vient ce double fléau? Et maintenant, fatigués de leurs crimes communs, tourmentés de leur propre avenir, les deux peuples oppresseurs, unis contre nature, se contemplent l'un l'autre, calculant les plaies l'un de l'autre, se sentant tous deux déchirés par des dissensions intestines. Chacun dit de l'autre :

> ..... *Jam proximus ardet*
> *Ucalegon!*

Là et là c'est Troie en cendres, où Grecs et Troyens combattent pêle-mêle, confondus, acharnés, se disputant les ruines brûlantes que la fureur des uns a faites; que l'imprudence des autres a laissé faire.

Encore l'Angleterre, après avoir depuis deux siècles troublé le monde politique par ses cupidités, perverti le monde moral par ses doctrines et par ses exemples, s'est ménagé des moyens conservateurs. Elle a déployé, dans l'action de l'homme sur les élémens physiques, un génie dont le monde

admire les effets et dont l'absence laisserait sur le globe une lacune difficilement réparable. Sur ce point beaucoup d'intérêts étrangers s'unissent à son sort.

Dans son mécanisme intérieur, elle maintient une régularité qui du moins a respecté la propriété et la famille. Elle maintient la propriété par l'indivisibilité des héritages ; la famille, par le droit de primogéniture. Là ne sont pas en chaque bourg ou village, comme en France, dix maisons liguées contre un débris de château, cent jalousies armées contre un droit. Jusqu'à ce jour propriétaire et fermier ont été unis par un principe commun, l'immutabilité. Voilà le fond d'une nation : la terre, la famille. Deux lois ont consolidé l'une et l'autre. Derrière ces deux remparts le parti Conservateur se défend avec fermeté, avec assez d'accord. Il ne cède à peu près rien. De son côté le parti Radical s'attache à démolir l'ancien système électoral des parlemens aristocratiques pour bouleverser les terres et les familles. Entre ces deux partis flotte à l'ordinaire un tiers-parti de théoriciens-sophistes ou d'aveugles modérés. Tantôt il penche vers la *réforme parlementaire :* car la machine ne va que par des abus ; il n'en veut point ; par des fictions ; il n'y croit point : et pourtant sans abus, sans fictions, tout ce vieux mécanisme se détraquera. Comment fera donc ce tiers-parti ? Tour à tour il grossit ou s'atténue, s'obstine ou s'effraie. Il veut céder ; il

veut retenir. Comme il arrive aussi d'ordinaire, il est peu à peu broyé entre les forces agressives et défensives; il s'efface; il va disparaître. C'est alors que face à face de son antique adversaire, tout habile, tout fort que soit celui-ci, le radicalisme victorieux envahissant les deux boulevards par le droit du nombre, par le système des majorités, saura bien aussi infliger à l'Angleterre par la spoliation et par le massacre les désastres qui ont désorganisé l'univers. Eh! où le crime organisé trouvera-t-il pour auxiliaires une corruption plus étendue, des prolétaires plus avides, un paupérisme plus rongeur? Notre Convention ressuscitera sa *fille sanglante*. Il y aura pourtant cette nuance historique. C'est qu'au moins d'abord en Angleterre à la violence de l'attaque se sera proportionnée la vigueur de la défense. Mais la France a d'abord accompli ses bouleversemens; puis, elle les a réitérés. Son aristocratie, sa propriété foncière, les deux élémens qui sont l'essence de toute monarchie et qui auraient pu relever la monarchie française, ni Louis XVIII ni ses ministres ne les ont appréciés, ni ménagés, ni peut-être aperçus : comment les auraient-ils restaurés? ainsi va-t-on de ruines en ruines. Cette nation les perpétue; elle s'y complaît; elle s'y admire presque sans contradiction; et, à toute pierre de l'ancien édifice qu'elle arrache, elle s'écrie d'aise : Voici pour dégager l'édifice nouveau! et elle s'avance toujours chancelante dans ce chaos où principes,

mœurs, personnages, peuples et princes, s'entrechoquent et se disputent quelques dépouilles pour courir ensemble à l'abîme entr'ouvert qui aspire à les dévorer ensemble.

LIVRE X.

DES LEVIERS ACTUELS DE L'EUROPE.

CHAPITRE Ier.

DE LA SITUATION DES PRINCIPAUX ÉTATS EUROPÉENS.

Montrer quel a été le déclin de la France en sa puissance fédérative ne suffit pas. Avant d'émettre une conclusion, il faut considérer en eux-mêmes les principaux États que l'avenir peut appeler à lui rendre la vie ou à lui porter le coup mortel.

Et d'abord je le demande : y a-t-il entre les monarchies étrangères un lien commun, un principe général, un moteur précis, une âme enfin, une âme unique qui détermine tous ces corps vers un but identique ?

La négative est évidente.

Quand Napoléon attaqua tout le monde, tout le monde s'unit contre lui : tous, et Russes et Turcs et Anglais et Espagnols. Alors il y avait unité. Mais quand le colosse fut brisé, l'unité se brisa aussi.

Dès lors un double mouvement a agité l'Europe. Le mouvement moral a uni encore les rois contre la démagogie. Mais le mouvement politique a divisé les rois; et l'on a vu, d'une part la démagogie tendre le niveau de l'oppression morale; d'autre part, l'Angleterre et la Russie presser, l'une la mer, l'autre la terre, sous le niveau de l'oppression politique. De là deux causes de luttes, de destruction; causes déchaînées sur l'univers comme le vent des tempêtes, sans frein dominateur qui pût les comprimer. Le frein de la peur s'était rompu avec Napoléon : heureuse l'Europe si le XIXe siècle avait hérité du XIIe, ce frein de l'intelligence qui, confié à la suprématie des Papes, aurait rallié toutes les résistances contre la double invasion des fureurs populaires et des usurpations politiques, ainsi qu'autrefois elle résista sous leurs auspices et aux mœurs des rois d'origine barbare et à l'invasion des Musulmans!

Prenons la chrétienté telle qu'elle s'est faite; mais scrutons et disséquons ses élémens, pour ramener notre examen sur sa plus noble partie, sur cette France aujourd'hui tant déchue.

Aujourd'hui donc quatre leviers ébranlent l'Eu-

rope en sens divers; et le malheur de l'Europe est dans cette diversité qui énerve la force physique et trouble l'ordre intellectuel.

Voyez le levier religieux : il soulève la catholicité contre la Prusse, même contre la Russie : et l'univers moral gémit en apercevant rouverte une des sources des calamités humaines.

Voyez le levier politique : il soulève l'Autriche, la France, l'Angleterre, contre la Russie.

Le levier commercial : il remue la France et l'Allemagne contre l'Angleterre.

Le levier dynastique : et l'Angleterre exceptée, il écarte de la nouvelle France, il associe contre elle, les royaumes soumis au principe héréditaire.

Pour quiconque monte au sommet de l'Europe et aux yeux de qui se confondent alors les vallons et les collines, il n'y a qu'une longue plaine coupée par deux points éminens : l'un est la Pyramide; l'autre, le Volcan.

Sur la Pyramide, la Hiérarchie; sur le Volcan, l'Anarchie.

Tel est le coup d'œil Philosophique ; tel devrait être pour tous l'aspect Politique.

Il n'est pas ainsi ; et chacun erre dans la vallée, se heurtant à travers les petits coteaux qui hérissent le niveau de sa surface. Est-ce le droit qui sert de guide? Non, c'est l'intérêt au regard louche, à l'allure tortueuse, aux périlleux conseils.

Des quatre leviers qui font trébucher en sens op-

posés les antiques Monarchies, commençons par le premier. Jetons nos premiers regards sur le symbole de l'ordre divin.

CHAPITRE II.

DU LEVIER RELIGIEUX : PAPAUTÉ.

Les Monarchies, plus puissantes en domaines terrestres, ne dénient pas à la Papauté le respect de la prééminence. Elles cèdent le rang au chef spirituel des hommes. Le corps cède à l'âme; et l'hommage rendu à un État physiquement infirme serait rassurant, s'il était général, s'il était sincère.

Ah! du moins la sincérité animera celui qu'en un trop court pèlerinage j'adressai naguère à la capitale de la chrétienté. Combien Rome chrétienne (et j'ajouterai incidemment la France monarchique) m'a paru supérieure aux impressions réfléchies que laissent les débris de Rome païenne! Ce Capitole, ce Forum, ce Champ de Mars, ces petits temples à colonnes serrées, tous ces objets agrandis en notre imagination par nos primitives études, n'occupèrent réellement qu'un espace bien étroit. De ces merveilles considérées au temps de leur splendeur, il y avait loin au palais de Versailles, aux forteresses que prodigua Louis XIV, et surtout à la basilique de Saint-Pierre. Il est vrai que la citadelle actuelle de

Rome ne fut autrefois que le tombeau d'un Empereur; mais il est vrai aussi que Saint-Pierre et son Vatican couvrent une superficie égale à celle de la capitale du Piémont : et en ces sublimes monumens, quels noms Rome antique, si même elle ressuscitait telle que Néron la brûla ou que Genseric la dévasta, oserait-elle associer au nom de Raphaël, au nom colossal de Michel-Ange?

Nulle part plus que là, le christianisme n'a mieux combattu et la souffrance et l'ignorance. A la première correspondent des hospices sans nombre. A la seconde (et Paris accuse l'ignorance romaine!) à l'ignorance, dis-je, s'opposent une foule d'Écoles gratuites où, sous des noms divers, plus de quatorze mille enfans des deux sexes et de tout état aspirent la civilisation. C'est, suivant leur choix, ou le métier vulgaire, ou les arts libéraux, ou la science progressive. Sur les jeunes ateliers veillent de vénérables cardinaux. Près des études supérieures accourent d'autres cardinaux, d'autres congrégations, d'autres soins paternels. Le feu sacré s'allume; il est vivifié, mais dirigé; et de tous ces foyers épurés, tout talent et toute vertu peuvent franchir tous les degrés de l'ordre social, depuis le point infime où le pic brise la pierre jusqu'au comble d'où la tiare régit le monde spirituel.

Là les subsides sont légers; et les denrées de l'Amérique, dont ailleurs le peuple connaît à peine le nom et ignore la saveur, sont laissées, par le bas

prix qu'aucun impôt ne rehausse, à portée des mains que la bêche a durcies;

Là peu ou point de garnisons, sans toutefois que la force manque à l'ordre;

Là peu ou point de châtimens, sans toutefois que les lois soient méprisées.

A ces deux derniers égards peut-être, un degré de plus serait conforme aux vœux de l'observateur: mais voyez pourtant à quels excès, de degré en degré, sont parvenues chez les autres peuples et l'armée permanente et l'inquiète police : la Police transformée aujourd'hui partout en inquisition fatigante et parfois oppressive, tandis qu'à Rome l'Inquisition n'est qu'un mot et la Police qu'une ombre.

Là enfin point d'étrangers. Quiconque aborde à Rome est dans son pays. Il le sent; il participe aux bienfaits communs, aux prodiges des arts, au culte divin et à ses pompes, comme à choses qui lui appartiennent; et à l'aspect du souverain, il s'incline sans effort; il se sent compatriote et doucement sujet.

Quel est ce souverain? toujours un vieillard, toujours un homme orné de science et de vertus. Sur ce front chenu, s'élèvent à la fois la couronne du Roi et la tiare du Pontife. En vain l'hétérodoxe grossier (et à ce mot, que d'Anglais et d'Anglaises doivent rougir!); en vain le jeune ou incorrigible Libéral (et à ce mot aussi que de jeunes élèves des Écoles fondées par la France à Rome en honneur des beaux-arts,

doivent sentir aussi la rougeur sur leurs fronts!), l'un et l'autre ingrats envers une hospitalité généreuse, essayeraient de lui lancer l'irrévérence, la dérision, ou la calomnie. Les saletés abjectes n'atteignent plus ces hauteurs; le népotisme même, ancien abus quoique formé du noble esprit de famille, s'est aujourd'hui détaché de la paternité universelle; et le chef des hommes, le vicaire du Médiateur entre l'homme et Dieu, plane à son divin exemple sans aucune ombre entre le ciel et la terre.

Sur la terre, à la vérité, son rôle n'est pas éclatant. Ses États sont petits; son peuple, peu nombreux. Peut-être que ses arsenaux sont peu garnis; peut-être que ses finances sont obérées; peut-être que son administration n'est pas à l'abri d'erreurs ou d'omissions.

Mais à sa vue, la terre s'abîme. Le Pontife reste seul; et l'œil ne voit plus que le premier personnage de l'univers, un être surhumain qui compte à travers tous les peuples et tous les pays cent cinquante millions de sujets soumis à sa loi, cent cinquante autres millions de déserteurs qui de loin le combattent et qui de près le révèrent encore.

Je l'avouerai : deux objets ont fait à Rome palpiter mon cœur : l'approche du lieu où fut le Capitole, et ce lieu si peu élevé et si peu superbe déçut mon attente : l'approche du cabinet Pontifical, et l'aspect de Grégoire XVI, la bienveillance spéciale dont il daigna honorer un lointain voyageur, ses discours

empreints de bonté et de science, de sollicitude et de grandeur, agitèrent plus profondément en moi les facultés qui nous font penser et sentir, réfléchir et aimer.

Près du vieillard souverain, se pressent d'autres vieillards dont chacun a ses attributions, dont nul n'est dénué de mérite; et il en est d'un mérite insigne. Jamais le mot *sénat* n'a mieux justifié son étymologie. Quel cortége que ces hommes consommés et blanchis soit sous la pourpre du cardinal soit sous l'humble froc de général d'Ordre! quelle prudence! quelle mesure! quelle sagacité! quelle expérience des hommes et des choses! A l'aspect de ministres tels que les Bernetti, les Lambruschini, les Justiniani, les Pacca, etc., on reconnaît d'abord la politique qui est la protection du droit et non la protection du mensonge, l'habileté qui n'est point l'astuce, la finesse qui n'est point la duplicité, la bonté qui n'est point la faiblesse, la mansuétude qui n'est point l'abjection, la fermeté qui n'est point la violence. Quand leur souverain invoque la raison; ce n'est pas cette *dernière raison* que proclament bruyamment les autres monarchies. Ils triomphent néanmoins; et par exemple, en ce moment même, suivez l'affaire de Cologne; suivez la discussion survenue entre les cours de Rome et de Berlin, entre le cardinal Lambruschini et M. de Bumsen: chacun vous présente ses actes officiels; et à cette lecture, quel membre du corps diplomatique ou de la reli-

gion protestante, ne baisse les yeux de honte et de pitié! inspirer des réflexions à Berlin et de la mesure à Pétersbourg; recevoir au Vatican l'hommage de Ministres turcs et de républiques américaines; créer des siéges dans les déserts du Mississipi; exprimer de la monarchie de Juillet un évêque d'Afrique; se retrouver en une seule génération si loin du fauteuil mortuaire de Pie VI à Valence et du fastueux *département du Tibre*..... O vous qui lisez et qui savez, convenez qu'il y a là une puissance.

Toutefois, si les prodiges de salut ont leur temps, les merveilles du désordre ont leur époque, et c'est en celle-ci que l'Europe, à demi restaurée et trop tôt divisée, s'est engagée de nouveau.

Aux yeux de plusieurs Monarchies, les États temporels du saint-siége sont un objet de convoitise; son ascendant moral, un sujet d'envie.

Quant aux États temporels, j'ai nommé, il y a peu de pages, Ancône et la Romagne. Cette plaie va cesser. Mais la cicatrice reste.

Loin de moi la pensée de creuser indiscrètement, d'inculper surtout, la politique équitable et bienveillante qui domine le cabinet de Vienne. Le cœur humain y agit pourtant comme il opère ailleurs: et l'homme isolé, l'homme public, connaissent-ils deux moteurs divers? Sans prétendre en deviner aucun secret, on jette les yeux sur la carte; le *roi des fleuves*, l'Éridan, borne au sud la Monarchie autrichienne; mais par delà s'aperçoivent les belles

provinces qui fleurissent sous le sceptre d'autres princes autrichiens. Entre ces deux sections l'on voit se développer du Pô à l'Apennin un magnifique tapis de végétation où s'accumulent le vin, la soie, l'olive, toutes les céréales. Fût-on sourd, on entend la voix du tentateur. Fût-on Huron, on comprend ce langage allemand ou italien, n'importe : et qui dit : Pourquoi la vallée du Pô ne serait-elle pas tout autrichienne : heureux et suave lien de Florence à Venise? Et pourquoi l'Apennin, cette barrière imposante, cette *frontière naturelle*, ne serait-il pas la frontière septentrionale des États pontificaux?

Vraiment ceci est dans les convenances; et la convenance territoriale a été inaugurée sur le trône du droit par de grands potentats, par Frédéric II, et par Catherine II. Napoléon n'en fut point l'inventeur.

Tout vassal de Rome qu'était et qu'est juridiquement le roi de Naples, faut-il descendre jusqu'à Murat pour retrouver la trace du vif penchant qui porte à Rome les rois napolitains?

Qu'Ancône soit restituée par la France de Juillet, l'exemple qu'elle a donné sera-t-il perdu pour la Russie ou pour l'Angleterre, si l'une ou l'autre ont besoin d'une station dans l'Adriatique? Sur l'autre rive Italique, Civita-Vecchia peut-il aussi n'être pas convoité ou par la France comme étape ou encore par l'Angleterre qui convoite tout et qui ne voit pas de motif à se priver de l'Italie?

L'Angleterre! un de ses principaux officiers me disait à Rome : « Cet État-ci est sans finances; chaque année augmente son déficit : *il ne peut pas durer.* » Je répliquai : « Est-ce au prix de deux sous que l'ouvrier anglais se procure à Londres une tasse de café? et si un léger tarif grevait dans l'État pontifical l'importation du café et du sucre, n'y aurait-il pas concours entre le commerce et le consommateur pour niveler le déficit? nous-mêmes aujourd'hui ne payerions-nous pas ainsi l'hospitalité gratuite qu'il nous accorde? » J'aurais pu ajouter : Et ces steppes immenses qui jetées des Apennins à la mer placent Rome au centre d'un désert apparent, bien qu'elles fructifient par le système pastoral, n'abonderaient-elles pas en *matière imposable* s'il convenait aux possesseurs d'y appliquer le régime des assolemens, d'ouvrir leur sein fertile au froment, à la vigne et à l'olivier, et peut-être au cotonnier?

Il me parut qu'alors l'esprit du général anglais, ramené à des réflexions plus justes, resta moins frappé de l'image effroyable du déficit. Mais le mien demeura saisi sans miséricorde de ces mots : « Cet État-ci ne peut pas durer. » L'esprit tentateur pouvait-il tenir un plus clair langage?

Si la catholique Autriche; si le cabinet dit *très-chrétien* des Français; si la Russie grecque; si la protestante Angleterre; s'accordent à placer entre les objets de leur convoitise le patrimoine commun de la chrétienté, qui donc sauvera la barque tempo

relle de saint Pierre, sinon cette puissance intellectuelle qui l'a déjà soustraite à tant de naufrages : puissance développée par sa faiblesse physique, forcément soutenue par l'émulation même des rivaux qui l'obsèdent?

Mais la barque spirituelle du saint-siége est agitée avec bien plus de violence. Des quatre grandes Monarchies continentales, pas une qui ne travaille à délier l'outre de la tourmente.

L'Autriche a ses traditions restrictives de Joseph II, et y a persisté jusqu'à nos jours. De là, occasions réitérées de démêlés sourds où se compliquent et s'usent sans fruit, comme en une guerre civile, les forces réciproques. Peut-être y aura-t-il retour vers un meilleur ordre, quand la *commission d'instruction* philosophiquement créée par Joseph pour propager ses idées à travers les âges suivans, perdra son influence exclusive. Il était temps d'appeler au secours de l'avenir l'habileté de l'Ordre des Jésuites. Un million leur a été légué par le sage empereur François II : la lutte s'engage, mais avec la prudence, dirai-je avec la timidité? propres à l'Autriche : et cependant le flot des contradictions et des générations s'écoule encore dans la voie frayée.

La France a tour à tour ses nouvelles éditions de Voltaire et ses anciennes éditions des *Libertés de l'Église gallicane.* Les premières, elle s'en fait un jeu perfide; les secondes, elle les amplifie, mutile, change, nie ou renie à son gré.

En Russie, d'autres vues : je n'omettrai pas ce grand objet tout à l'heure.

La Prusse enfin a été saisie d'une fièvre suscitée par une soudaine recrudescence du Protestantisme. Tout à coup, l'on y est retombé de la tolérance philosophique aux siècles persécuteurs, de la Sainte-Alliance à la violence impie. Après les déclamations philosophiques du XVIIIe siècle, après les immolations sanguinaires de la révolution française, l'Europe avait, du moins en espérance, gagné ce fait : c'est qu'à présent tout amateur *d'actes de martyrs* serait tenu de s'en aller un peu loin de l'Europe, par exemple en Chine ou en Cochinchine. Qui en 1814 pensait aux anciennes dissensions de Rome et de Genève? Au lieu de couleurs tranchantes, à peine observait-on des nuances. Presque partout la question d'ordre social confondait en son sein maternel et protestans et catholiques. Rappelés à la fraternité primitive, ils combattaient le Jacobinisme, mouraient ou triomphaient ensemble. Ils s'alliaient par des mariages; s'assemblaient sous le même toit; et le Pasteur local, le Pasteur suprême, voyaient sans peine le pacifique nœud qui rapprochait et unissait les familles dissidentes. Grâce au progrès de la concorde, Rome ne se réservait que la postérité. O surprise des contemporains! voici qu'au moment où la révolution française est ou paraît à son terme, voici que les rois de l'Europe oublient le point de départ et les aspérités de la route. On se partage des terri-

toires; on se divise leurs habitans. Au lieu de compter les portions par lieue de surface ou par million d'impôt, on se met à compter par *âmes*; et le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III, prend ce mot d'*âmes* au pied de la lettre. Investi par les nouveaux traités du titre de souverain sur de vastes régions catholiques, il se dit: « Souverain de ces *âmes*, je les donnerai au Protestantisme; et seulement j'y mettrai des formes et du temps. »

Mais qu'est-ce que le Protestantisme où deux doctrines disent d'un seul et même dogme : *cela est; cela n'est pas*, où chacun d'ailleurs peut juger de toute chose à son bon plaisir? Attirer des *âmes* en cette mer sans rives a des difficultés. — Qu'à cela ne tienne, réplique le Monarque prussien. J'y creuserai de mes mains un port à ma fantaisie; je ferai une religion; je la nommerai *évangélique*, et ce port ouvert à tous les vents sera l'abri commun où Catholiques, Luthériens, Calvinistes, associés par de libres mariages à l'ombre du rituel que j'ai façonné, entendront de ma bouche ces mots irrésistibles : *compello intrare*.

Eh! pourquoi donc ce zèle apostolique? Ici autre aspect. La religion s'écarte; la politique paraît. Tout lui est bon; et par elle, le Protestantisme est devenu l'étendard sous l'unité duquel il convient à la Monarchie prussienne de rallier le nord de la Germanie. Or le succès exige avant tout l'exemple. Comment les Protestans s'enfermeront-ils dans la sphère

de la Prusse, si la moitié des sujets prussiens sont catholiques? inconvénient pénible auquel ont voulu pourvoir deux procédés :

Le premier fut de réchauffer, par le nouveau terme d'*Évangélisme*, le protestantisme usé et contradictoire des Princes protestans.

Le second fut de considérer comme sujets rebelles à la loi de l'État les catholiques et leurs Évêques qui plaçaient des barrières à l'irruption subreptice du protestantisme dans les générations nouvelles : et de là, ce scandale envers l'archevêque de Cologne à Minden ; de là cette réponse de l'archevêque de Posen, belle comme les âges primitifs du christianisme : « Sire, prenez cette tête de vieillard ! »

Oh! si le prince à qui s'adressait un tel holocauste, entendait au loin les hommes les plus enclins à vénérer en lui la majesté du rang, de l'âge, et de précieuses qualités! Roi en effet né généreux et bon, nourri dans l'adversité, privé par elle de la radieuse épouse qui en éclaircissait les douleurs, sauvé de la ruine absolue par une série de prodiges, remonté par la constance à un rang bien plus élevé que celui du héros de sa race, entouré d'une florissante et magnifique famille! Quel aliment aux réflexions, dans la première période! dans la seconde, que de titres de bonheur et de gloire! Un seul y manque : eh! quel souffle ennemi ose le ravir? est-ce le fanatisme de la Politique? est-ce la politique du Fana-

tisme? L'un et l'autre. Le Fanatisme à Berlin! Berlin, cité hermaphrodite où d'habiles ministres s'égarent dans le dédale d'un autre siècle; où la politique est clairvoyante et aveugle, profonde et superficielle; où les doctrines sont saines et corrompues; où le droit est consacré et brisé; où l'esprit des révolutions est abhorré et choyé! où enfin en faisant du pur fanatisme à la guise de l'empereur Julien, on se permet d'en imputer le tort et le mot aux évêques qui se refusent de transgresser et leur conscience et les décisions du chef catholique, comme s'ils pouvaient abjurer le catholicisme, comme si la hiérarchie catholique était ignorée en Prusse où la moitié de la population appartient à la catholicité!

C'est par des traités que des peuples catholiques ont passé sous le sceptre de la Prusse et d'autres princes protestans. Reçus catholiques, leur droit est de rester catholiques. Or il est de l'essence du catholicisme d'être soumis dans l'ordre spirituel à une puissance spéciale et étrangère. Rome en est le siége. Les Protestans le savaient bien. Répudier cette autorité extrinsèque n'est pas en leur pouvoir. Car ils ont reçu leurs sujets nouveaux dans les conditions catholiques. En tête de ces conditions est que l'Évêque, institué par le chef de l'Église, n'est pas destituable par le chef de l'État comme un Intendant, un Juge, un Professeur. Il y a, et gouvernement spirituel, et gouvernement temporel : et sous la transaction qui a transmis d'un sceptre à un

autre le sujet catholique, sont accumulés comme bases le *contrat social* (nom cher à la philosophie et au protestantisme), le contrat international, le contrat synallagmatique qui d'une et d'autre part est inaltérable.

Et vous ébranlez ces bases!... aberrations inimaginables où s'accumulent les griefs du droit naturel, du droit politique, du droit religieux!

La religion provoquée a dû ressaisir son bouclier; Rome, défendre ses fidèles; l'union des sujets prussiens, se rescinder; l'État, relâcher ses ressorts qu'il croyait tendre. Sous Napoléon, Rome et Berlin ont subi la même oppression. L'âme d'aucun Monarque n'a été plus foulée au creuset des angoisses, que l'âme de Pie VII et celle de Frédéric-Guillaume III. Tous deux ensemble ont rompu leurs chaînes; ils ont respiré de concert. Quelle douleur de les voir ensuite, Roi et Pape, se dresser l'un contre l'autre! Et tout en glorifiant les triomphes de la Papauté dans ce combat de la raison contre la force, quel regret qu'un trône ait employé la force à s'énerver en face d'événemens hostiles à tous les trônes!

Le levier religieux qui devrait aujourd'hui pacifier le monde, faussé entre les mains de la Prusse, changé par elle en instrument de ruine, pousse et étend d'Allemagne en France un Protestantisme oblique et suborneur. L'Angleterre y sourit comme à un germe de schisme; la Prusse, comme à un

élément de sa puissance; la Révolution, comme à une catapulte de subversion générale.

Cruels présages! et maintenant dites-nous si l'histoire a été bien fidèle en représentant la puissance des Papes au moyen-âge comme un objet d'horreur et de deuil. Quand le balancier de l'Europe fut à Rome, il y eut en Europe unité d'action, simultanéité d'énergie. L'Europe alors put comme un seul homme, tantôt marcher contre l'islamisme; tantôt contenir les princes et les peuples, les idées et les mœurs, dans les limites du droit que méconnaissait la barbarie originaire; tantôt enfin appeler sous les auspices de Léon X les nations nouvelles aux lettres et aux arts qui avaient animé et grandi les antiques nations. Ce balancier de tous les intérêts et de tous les droits s'est rouillé. Plus de centre commun. Rome n'est plus pour les Rois d'Europe que le centre des arts et des souvenirs; et ils flottent sans boussole; et leurs pensées s'évaporent; et la révolution générale qui leur a donné des leçons si sévères s'anime en voyant rompu par eux le plus fort levier des résistances.

Puisse un trait de lumière éclairant à la fois tous les rois et tous les peuples de l'Europe, les résoudre à cimenter simultanément la puissance et temporelle et spirituelle de la Papauté!

Sa puissance temporelle : ils y ont tous un intérêt direct. Qu'une seule observation me suffise. Nul doute assurément, qu'aux yeux de tous les catho-

liques, même aux yeux de tous les chrétiens, le choix du souverain Pontife n'importe à toute la chrétienté. Le Pape, c'est l'Humanité en personne. A l'apparition d'un pape indigne, quel cœur européen ne sentirait en soi une blessure? quel front, un mouvement de pudeur? A l'aspect opposé de la tiare décernée à la Vertu que relèvent ou la science ou le génie, quel cœur et quel front ne se grandissent à la même hauteur? loin de l'Europe surtout, plus de préjugé. A mesure qu'on s'éloigne de ces brûlans foyers, se dissipe en fumée non-seulement la nuance des pays et des rangs, mais même la diversité des croyances. Le caractère d'européen et de chrétien reste seul. Allez, voyageur, parmi ces nations encore nombreuses qui demeurent *assises dans l'ombre de la mort*. Des rives du Kian aux forêts du Missouri, ils savent que vous êtes membres de la chrétienté. Ils peuvent savoir qu'elle a un chef. La renommée peut leur avoir appris que ce chef est un ange : ils vous le diront et vous en serez orgueilleux! Qu'au contraire, ils sachent qu'il est vicieux comme un homme; ils vous objecteront ces vices; et, fussiez-vous Voltaire, vous en rougirez.

C'est donc une question d'ordre général que le choix des Papes : mais l'ordre général exige aussi que le Pape élu par ses Pairs ne soit pas né sujet d'un roi étranger; et l'expérience a fait entrer insensiblement ce principe dans le droit commun des monarchies catholiques. Depuis des siècles, les Papes ap-

partiennent par leur naissance à des États populaires ou à l'État même pontifical. Plus donc vous amoindrissez ces États, plus vous rapetissez les facultés d'un choix insigne. En quelle étroite limite est maintenant circonscrit le lambeau d'Italie où doit croître dans l'ombre le chêne de la chrétienté? Florence a produit les Médicis; naguère Venise et Gênes pouvaient offrir au conclave d'illustres rejetons. Aujourd'hui, en ces royales cités, la jalousie, la prévoyance, n'apercevraient que les nouveaux souverains de Gênes, de Venise, de Milan, de Florence. On y redouterait des maîtres dangereux ou importans. Le cercle s'est donc resserré. Enlevez la Romagne, le littoral d'orient, le littoral d'occident: que restera-t-il? Rome seule; et certes si le chef visible du christianisme doit absolument être Romain, les colléges de Rome où se puise la science, les monastères romains où s'épure la vertu, auront acquis une merveilleuse prérogative! Certes, la noblesse romaine trop distraite aujourd'hui de fières pensées, trop envieuse parfois du sacerdoce, pourrait désormais du haut d'un autre Capitole dédaigner les humbles voies où se morfondent les restes de la Noblesse européenne! A voir errer sous la colonnade du palais, du collége, de l'église, un groupe d'enfans studieux, l'on pourrait se dire plus infailliblement qu'autrefois sous le portique des Césars: là est en germe le roi du monde spirituel..... Hélas! que serait un tel privilége? qu'est-ce que le titre? C'est

le mérite de l'homme titré qu'il faut au monde chrétien. Plus ce mérite sera plein, plus vous développerez les vraies destinées de l'espèce humaine ; et moins vous rétrécirez la sphère des régions où se concentre l'élection du pape, plus vous ouvrirez, dans l'élection, de chances à la plénitude du mérite.

Il convient aussi d'embrasser sérieusement l'idée que Rome est le pays, non pas d'une nation, mais de la chrétienté. Un mot nouveau a surgi de nos jours : *nationalité*. Or qui en Europe dirait : la nationalité romaine? elle n'existe point : *l'Église romaine;* c'est le seul nom connu. Si on entendait la comprendre sous le nom collectif de : *nationalité italienne*, ce serait réduire Rome à un canton italien. Elle y perdrait trop. Pour elle le mot propre ici, c'est : *l'universalité*. Mais quel poids matériel appesantit ce rôle sublime! le gouvernement romain s'y dévoue trop noblement ; il y épuise, il y excède, ses forces individuelles. Il y a abus contre lui. Ces basiliques de marbre et d'or où tous les peuples affluent, il les crée ou les répare ; ces pompes qui vous ravissent, il les défraie ; ces foules de chefs-d'œuvre antiques et nouveaux qu'il offre à votre goût ou à vos études, il les entretient; cette civilisation, l'idole feinte ou vraie de notre âge, il en est le plus sincère propagateur. Mais seul y doit-il et y peut-il suffire? En voyant cette administration obérée ouvrir un canal dans l'intérieur des Apennins, j'ai admiré l'utile usage

des contributions locales. En voyant ailleurs se relever la basilique de Saint-Paul en moins de mois que la France et son vampire Paris n'ont mis d'années à édifier la *Magdelaine*, j'ai admiré encore, mais déploré l'insuffisance et aperçu une injustice.

Rome est à tous; donc tous doivent aide à Rome. Qu'il ne s'agisse plus de denier de saint Pierre, de décimes, d'annates : c'est entendu; on peut seulement entrevoir ici que ces prétentions censurées jadis avec tant d'aigreur, n'étaient point dénuées de motifs plausibles, alors surtout que la force des choses faisait du Pape le suprême et indispensable arbitre entre les puissances laïques. Si aujourd'hui Rome attend moins d'autrui, moins est-il rien? Considérons à cet égard Rome sous ses deux faces.

Dès qu'humainement même l'existence de l'État pontifical est nécessaire à la chrétienté, il est dans l'ordre moral que le gouvernement de la Papauté soit le plus doux et le plus léger des gouvernemens humains. Qu'il soit fort par vous; que vous cessiez d'être alarmés par lui. Voir à perpétuité dans les papes actuels les Alexandre et les Jules du XVIe siècle, c'est ramper sans terme dans d'infimes souvenirs sans application, sans vérité. En vain l'École de Luther et celle de Voltaire tournent encore dans un cercle d'incriminations que le temps a clos. Les papes de nos jours sont autres, non par acci-

dent, par circonstance seulement; c'est par situation qu'ils sont forcés d'être autres que leurs guerriers prédécesseurs. Ceux-ci ont concouru à former autour du sanctuaire catholique un territoire indépendant de tout souverain laïque. Les rois de France en eurent le premier mérite, en formèrent la première base. Son accomplissement a entraîné de longs et douloureux efforts. Des moyens ont pu être profanes, excessifs, disons indignes, si l'on veut. Mais le but fut nécessaire. Comme un voyageur qui en gravissant élargit ses points de vue, le monde actuel aperçoit cette nécessité. D'un commun aveu, au saint-siége s'attachent deux idées indivisibles : puissance universelle, puissance indépendante. Ce fut en Napoléon un pur éblouissement, causé par le prestige des mots, que sa préfecture du Tibre et sa royauté de Rome. Dans le Tibre, petit fleuve, il crut voir l'Océan; dans le titre royal de Rome, l'Empire romain : et il arriva que la réalité fit le contraire. Loin d'agrandir les dimensions du titre et du fleuve, il les rapetissa; il les annula : et puis, il ne savait plus où placer le chef spirituel du catholicisme. Il ne pouvait ni le garder ni l'abroger. Son pouvoir opposé à un tel pouvoir flottait dans le vague où son imagination déçue l'avait jeté. Arrachés de cette tourmente, rendus à leur territoire, les Papes ont dû le replacer sous la bonne foi commune des puissances chrétiennes. Ils en sont les administrateurs;

mais là s'arrête leur action. Armée et impôt, imperceptibles : telle est leur situation obligée. L'esprit fiscal, l'esprit militaire, n'ont point de sympathie avec le principe de leur gouvernement. La cupidité de leur fisc se limite aux frais de la régie temporelle ; la violence de leurs soldats, à la protection du voyageur. Sitôt qu'il s'élève des besoins extraordinaires, c'est à d'autres trésors, c'est à d'autres armées, de suppléer à leur insuffisance militaire et financière. Soyez donc leur force et qu'ils soient faibles : tel est, redisons-le, quant au temporel de leur État, l'ordre moral.

Mais par delà encore sont l'ordre chrétien et ses sublimes besoins. L'ordre chrétien, complément ou substance de l'ordre moral, exige que le chef de la Chrétienté possède les facultés suffisantes pour le gouvernement des anciennes nations et pour l'enfantement des nouvelles. Vous, fils des anciens peuples, ne rencontrez-vous pas à Rome une patrie ? N'y jouissez-vous pas des merveilles de l'administration spirituelle ? Quel luxe elle déploie pour vous ! Mais quel fardeau pour elle ! et comment le soutenir, aujourd'hui que tous les subsides extérieurs sont taris en chaque royaume ! Comment surtout pourvoir à l'extension du principe chrétien qui, affranchissant le genre humain, fortifiant ses élémens les plus faibles, le pauvre, la femme et l'enfant, le ramène de l'état brutal à l'état civilisé et du matérialisme aveugle à l'intelligence réglée ? L'Évangile échauffe l'Amérique

du nord; il parcourt la haute Asie, la Chine, l'Égypte; il aspire à l'Afrique centrale. Son flambeau est le précurseur de la vie sociale; et, porté depuis deux siècles surtout çà et là dans ces contrées lointaines et ardues, tantôt il s'y éteint dans le sang des martyrs; tantôt il s'y allume, mais par feux clair-semés, aux ardeurs dont Rome est ou doit être le foyer. Est-il dans l'ordre général des puissances préposées au genre humain, que la navigation perfectionnée se dilate vers tous les points du globe et touche à tous les peuples, pour ne leur porter que des étoffes et des meubles? Rome du moins a pour mission spéciale de leur apporter plus et mieux :

Tu regere IMPERIO *populos, Romane, memento.*

Le destin de la moderne VILLE n'est pas moins IMPÉRIEUX que celui de l'ancienne; avec cette différence incommensurable que la *Ville* moderne doit fonder son empire sur l'ordre intellectuel. Son lot, c'est la dissémination de l'Évangile; et par lui, la civilisation du genre humain; et par celle-ci, la réintégration de tous les hommes et de chaque homme dans l'immortalité heureuse dont Dieu apanagea les intelligences. Suffit-il toutefois au trône pontifical de maintenir ce merveilleux collége de *sapience* où s'étudient tous les idiomes dont Babel a marqué les tribus humaines? et doit-il demander aux entrailles stériles des Apennins des ressources pécuniaires

pour répandre au loin et de toutes parts la lumineuse effervescence qui doit faire au sein de trop longues ténèbres jaillir et durer l'éternelle vérité? C'est par lui, et c'est réellement, qu'il faut pourvoir à l'un des grands besoins de l'univers : et il en est temps. La république française et ses conséquences ont comme dissous la république chrétienne. Depuis cinquante ans, les puissances catholiques sont abîmées de désastres. Que le développement moral de l'espèce humaine ait dû se ralentir au sein de tant de ruines, nul doute. Lui rendre de près, lui rendre au loin, son activité féconde, est l'un des devoirs des souverains catholiques. C'est leur propagande sacrée; c'est leur meilleur obstacle à la propagande profane. Y ont-ils songé? Accablés par les frais de leur établissement militaire, ne penseront-ils pas à une milice moins chère et non moins sûre? et même en dehors de l'inflexible catholicité, les souverains admis au partage de la doctrine et des bienfaits du christianisme, n'accorderont-ils pas une efficace assistance au régulateur suprême des cœurs et des esprits? Ne sauront-ils pas voir avec quelle usure ils sont payés dans le domaine du bon sens par qui s'acquitte avec usure envers tous, en retrempant au bénéfice commun des rois et des peuples le grand ressort de la paix et de l'ordre, en donnant pour moteur au mouvement intellectuel le levier religieux?

Hommage à lui! mais, je le répète, hommage sincère, hommage général! Double caractère dont

l'empreinte en ce moment est brisée par la Prusse et par la Russie; est effacée par l'Angleterre et par la France; est même altérée çà et là par l'Autriche; est divisée et ensanglantée dans la Péninsule espagnole; est presque partout scindée et déchirée par l'âcreté du scepticisme religieux et du jacobinisme politique.

CHAPITRE III.

DU LEVIER COMMERCIAL :

ANGLETERRE : HOLLANDE ; PRUSSE ; AUTRICHE.

Si l'Europe est agitée, au lieu d'être calmée, par le principe religieux, combien plus de prise encore a sur elle le levier *commercial !* Pour l'Angleterre, c'est là le nœud de la question; c'est la vie ; et là ses amis, ses alliés, lui sont adverses : la Prusse même, la Hollande même, la France elle-même.

Sous le nom de levier commercial, j'entends tout ce qui ressort des fabriques soit par l'industrie qui en crée les produits soit par le négoce qui en débite les œuvres.

Jamais plus qu'au sein des États britanniques l'industrie n'usa des ressources du Génie qui invente ; et sous ce rapport, le génie anglais qui a rangé sous ses lois toutes les passions et toutes les sciences, ne saurait céder la priorité à nul autre.

Jamais la richesse ne répondit plus abondamment aux appels de l'industrie : où est l'arithméticien calculateur des métaux qui dormaient ensevelis dans les mines du Pérou et du Mexique, au temps des Incas et de Montezuma ? celui-là peut dénombrer

les capitaux dont l'accumulation des richesses britanniques offrirait le chiffre en millions et en milliards. — Je n'en donnerai qu'un aperçu en disant par à peu près qu'annuellement la Grande-Bretagne exporte pour deux milliards, importe moins d'un milliard et demi, accumule ainsi cinq à six cents millions en métaux ou en valeurs, non dans son fisc, mais dans les coffres ou magasins de ses sujets. Que ces millions et milliards stationnent dans des mains anglaises, je me garderai de l'affirmer. Des capitalistes ont hasardé bon nombre de millions dans le Mexique et dans le Brésil. D'autres spéculateurs, moins patriotiques que progressifs, ont vivifié de leurs capitaux le Continent pauvre et l'industrie rivale. Il n'y a point de maisons riches sans dissipateur; point de régiment, si fidèle qu'il soit, sans déserteur. Mais le fonds de la puissance britannique en capitaux ou valeurs de toute espèce, est demeuré incalculable.

Jamais aussi le négoce ne multiplia plus ses voiles : est-il un coin ou recoin du globe que le trafic anglais n'ait scruté? est-il un caprice qu'il n'aperçoive, une fantaisie révolutionnaire qu'il néglige? et, par exemple, quand il a fallu des fusils à juillet de France, aux christinos d'Espagne, aux républiques de la Plata ou du Mexique, n'est-il pas accouru plus vite que le vent avec des cargaisons de fusils bons ou mauvais, aptes à tuer des rois ou des oiseaux : que lui importe? son action est partout; et l'or lui vient de tout.

Il y a sans doute un côté bien imposant dans ce spectacle des efforts et des effets du génie d'un peuple. L'Euphrate, le Gange, ces fleuves historiques dont notre imagination s'échauffe, il y voit des canaux pour ses denrées : il y appelle la vapeur et tente de les dompter. L'intervalle du Nil à la mer Rouge, autre monument des vieux âges, il veut y porter les routes et les rails en fer. Il veut voler de Londres au Caire, à Bombay, à Calcutta. De Calcutta même il pousse des routes de terre aux limites occidentales de la Chine. En l'un et l'autre hémisphère, à l'aide ou de la fonte ou de la fumée, il attaquera l'isthme de Panama comme l'isthme de Suez. Ces chaudières à vapeur, ces rails en fer, agens bruts de ses prodiges, il les reçoit aussitôt de sa Cyclopéenne cité, Manchester. Mais c'est par lui et pour lui, qu'il veut tout ; rien, par les autres. Fatigué de recourir à la Russie pour les câbles de ses navires, il allonge le fer en câbles plus solides et les reçoit de Manchester encore. Si là c'est le fer, ici c'est le lin, que tisse également son active habileté. Matière la plus forte ou la plus fragile, il manie l'une comme l'autre ; il les transforme l'une et l'autre en capitaux. Gros ou chétif objet, rien n'échappe à ses yeux dévorans. Tôt ou tard, il y atteint. La dentelle en tulle dont il s'interdisait la parure, qu'il ne recevait de la Belgique et de la Flandre que par contrebande, avec des frémissemens d'effroi ou d'envie, il se l'est appropriée maintenant ; c'est lui qui en façonne les dé-

licatesses; qui court en offrir les tissus au bout de la terre; qui, d'une main en décore l'Amérique; et de l'autre, l'Orient. De la matière première évaluée à quatre millions, il crée artistement une valeur de cinquante-quatre millions. Sa main-d'œuvre fait plus que duo-décupler les achats primitifs! et qui paie à ses ouvriers et à ses ouvrières un prix si haut de leurs ouvrages? ses consommateurs indigènes ne se chargent d'en solder que la moitié: elle suffit à leurs plaisirs. Restent vingt-sept millions à réaliser : et pour un si mince article, le peuple anglais extorque aujourd'hui un tribut de vingt-sept millions aux peuples étrangers!

J'ai choisi exprès ce qu'il y avait de plus futile, ce qui paraissait de plus exigu. Ainsi opère en toute chose l'art de ce peuple aussi industrieux en ses ouvrages qu'inflexible en ses vues. Va-t-il encore demander à Lyon ses soieries? au contraire; il appelle à travailler pour ses fabriques le ver de l'Orient ou de la Sicile; et en dépit de son dur climat, il s'adjuge la moitié du tribut que Lyon levait sur le luxe des soies. Il va aussi, en sa prospère antipathie pour la France, s'arroger les savons de Marseille : privé de l'olivier, il découvre en Afrique, il y exploite aussitôt, l'exubérante huile de Palmier; puis, il s'apprête à exploiter au nom des Ottomans les oliviers de l'Asie mineure : double opération non moins fructueuse à sa politique qu'à son négoce! car il frappe ses deux ennemis naturels : la

Russie, dont il annule les suifs ; la France, dont il mutile les oliviers.

Singulière faculté en ce peuple qui a inventé le mot : *comfort :* afin d'exprimer son avidité de vivre pour jouir de la vie, et à qui pourtant l'esprit de commerce impose l'abnégation la plus dure! S'interdire la dentelle et la soie, tant qu'il n'a pu les former de ses mains, c'était peu de chose. Il se privait d'huile et de vin : ces deux substances qui sont pour la vie matérielle au premier rang des bienfaits célestes, il les chargeait d'impôts excessifs, exclusifs : et pourquoi? l'or vaut-il plus que les premiers besoins de la vie? Non, peut-être. Mais, avant tout, ces denrées de premier ordre étaient à ses yeux françaises ou italiennes. Maintenant qu'il a l'espoir de fabriquer et de s'approprier l'huile de l'apathique Ottoman, il la dégrèvera; il en jouira comme le reste des humains. Par l'emploi de l'huile dans les arts, le suif russe qui la suppléait perdra de sa valeur. Or en Angleterre, un liard de moins par livre de suif (minuscule objet, ce semble!) c'est pour la Russie précisément un million de perdu : chiffre plus sonore. Appauvrir la Russie, ravir à la France le privilége de fournir des savons au monde, enrichir la Turquie pour qu'elle se défende, s'enrichir soi-même et mettre un terme à de longs jeûnes : et tout cela par une intelligence déliée, par une fermeté qui domine les sacrifices calculés, par une application qui dans des objets en quelque sorte microsco-

piques aperçoit plus de réalité que dans tous les phosphores des guerres inutiles ou des oiseux discours!..... *ab uno disce.*

Quel dommage serait-ce, si la dissolution de l'empire ottoman dérangeait ces nouvelles conquêtes!

Quel dommage n'est-ce point déjà que, par un coup inopiné de la Providence, la betterave, un végétal si grossier, si dédaigné, ait pu détraquer en toute l'Europe la combinaison qui réservait à l'Indostan le monopole du sucre, et aux Anglais le privilége d'en être seuls les producteurs, les seuls vendeurs, et au besoin les seuls consommateurs!

Analyser les traits saillans de la physionomie de l'Angleterre, c'est à divers égards lui rendre un juste hommage; c'est à beaucoup d'autres frapper l'idole à qui le dix-huitième siècle avait voué une sorte de fanatisme.

Le peuple anglais vit par et pour l'ordre matériel, tandis que Rome est inhérente à l'ordre spirituel. Aussi quel contraste entre les deux pays! il n'en fut nulle part un plus complet : et de quel côté penche la balance du bonheur?

A Manchester, ce temple de Vulcain, tout est mouvement, effort et apparente opulence. A Rome, asile de la paix, un premier coup d'œil aperçoit l'inertie, l'indigence. Mais à cette indigence, un manteau suffit pour vêtement; la sobriété, pour aliment; le climat, pour foyer du jour; le portique, pour refuge de nuit. Si l'urgente et dure Nécessité

fait sentir son aiguillon, l'indigence tend la main au détour d'une rue; l'obole y arrive aussitôt, et c'est assez pour elle. Si elle est infirme ou malade, dix hospices lui ouvrent leur sein. Elle échappe à la loi providentielle du travail; mais cette loi, ce travail, sont un châtiment : s'y soustraire, est-ce en soi un mal? et si le bonheur est la loi finale qui subjugue la nature humaine et accomplit le régime social, quel est le plus heureux ou du Romain qui a peu, mais désire peu, et avec peu de travail satisfait son étroit désir; ou de l'Anglais qui souvent (mais pas toujours!) mieux nourri, mieux vêtu, est insatiable en ses souhaits et exténué en ses travaux? Enfin, et sans prétendre ici être le patron de l'oisiveté, il y a un résultat général, palpable et certain : la Papauté a trouvé l'art de soulager les misères du Romain nécessiteux; l'Angleterre a trouvé le secret d'appauvrir l'opulent Indou. Madras, Calcutta, somptueux chefs-d'œuvre de commerce britannique, s'élèvent en reines de l'Asie. Mais des millions d'Indiens descendent souvent jusqu'aux désolations de la famine. L'Indostan! cette contrée où la nature accumulait les trésors les plus divers! Aujourd'hui, dit-on, dans ses provinces intérieures l'on voit crouler ses chaumières comme on a vu tomber ses palais. La terre conserve sa fécondité; le peuple, son industrie. Mais accourt l'insulaire d'Albion qui absorbe tous les fruits de la terre, qui arrache au cultivateur épuisé ce qu'il a et ce qu'il n'a pas. Ainsi

qu'autrefois les musulmans, l'Anglais exige en impôt de tout le sol indien la moitié des produits; cette moitié est pressurée et jaugée par la main du plus fort; sa quotité est arbitraire. Il semble donc qu'à la suite des agens anglais le feu ait consumé le sol. Et voilà que, un même esprit reproduisant aux deux bouts du monde un même état, la misère indienne reflète la sordidité irlandaise : état, où en Irlande l'homme et le pourceau partagent la hutte; où dans l'Inde la mère et l'enfant se disputent le chétif panier du riz que la pierre écrase sur le sol au jour le jour, jusqu'à l'once dernière, jusqu'au jour dernier où n'apparaît pas encore la récolte future. Et quelle est la cause de résultats si différens? Le principe essentiel de gouvernement à Rome, c'est la charité; à Londres, la cupidité. Or observez bien que la cupidité anglaise, en apportant la misère au cultivateur du sol indien, n'a pas opéré sur deux à trois millions d'habitans, mais sur plus de quatre-vingts millions (1).

Brillante sans doute en ses effets apparens, odieuse et même criminelle en plusieurs de ses moyens, la cupidité anglaise ne se borne pas à dévaster l'Indostan, ensanglanter l'Espagne, dépeupler l'Amé-

(1) Le nombre d'Indous transformés en sujets anglais est, dit-on, de 57 millions au Bengale; 15 à la présidence de de Madras; 8 à Decan; environ 3 à Bombay. Total 83 millions.

rique; elle atteint l'Anglais lui-même et réagit sur sa propre race.... je ne sais comment stigmatiser cette réaction intime et domestique. Elle est horrible! L'horreur s'attache surtout au sort des enfans que l'industrie exploite en guise de métiers. En vain les gémissemens de l'enfance ont pénétré jusqu'au Parlement britannique : est-il en lui de redresser la pente où lui-même est entraîné? Les enfans naissent donc d'accouplemens innombrables, fortuits ou légitimes, à Manchester, à Birmingham, à Liverpool, en toutes ces immenses fabriques de tissus, de métaux et de population. Ils demandent à la mère un lait qu'elle n'a point. A peine vêtus, pâles et défaits, ils gisent par les rues comme l'eau sale du ruisseau débordé. L'observateur anglais lui-même appelle ce spectacle *hideux*. Qu'il y a loin des enfans de l'industrie, de ces yeux éteints, de ces figures blêmes et effilées, à l'enfance fleurie où la peinture a trouvé l'image des anges et où la poésie latine aperçut un caractère *sacré!* Pour la plupart de ces êtres jetés aux portes de l'existence, six ans sont un terme fatal. Ceux qui passent au delà sont saisis par l'atelier; il exige d'eux l'immobilité, un travail de douze ou quinze heures par jour, et leur vend à ce prix la chétive subsistance qu'ils dévorent sur place. Cloués sur un métier ou près d'une forge, ils en enlèvent un à un les débris. Nul travail plus fastidieux, plus brutal, plus malsain. Leur poitrine s'y abreuve de filamens pulvérisés, de feux vapo-

risés, d'exhalaisons fétides. Jusqu'à leur pâleur en est décolorée! En ces antres de mort, ils poussent leur végétation à dix ans, à quinze ans. Ils meurent par tourbes alors. Ils meurent étiolés, sans avoir même imaginé la vie; sans que la jeunesse ait épanoui sur leur visage ses roses, en leurs âmes ses fermens. L'Anglais fabricant ou raisonneur ne s'en étonne pas. Il le dit lui-même; il l'écrit; il l'explique. C'est, dit-il, « que cette foule d'enfans doi-« vent leur vie à l'industrie: ils l'ont reçue d'elle; « ils la lui rendent »: monstrueux calcul! L'homme n'y est plus de l'espèce humaine: c'est la chenille qu'un vent chaud fait naître, que la végétation ne peut nourrir, qui en mourant avec d'autres monceaux semblables de matière animée accomplit le cercle des conditions de son existence accidentelle.

Et les femmes et les vieillards se décomposent dans la même dissolution;

Et les hommes d'âge mûr, ouvriers robustes, en sont atteints aussi quand la branche de fabrique à laquelle ils sont aptes est frappée de langueur, de stagnation. C'est un arithméticien précis que l'industriel anglais. Il congédie ses ouvriers; il se tient quitte avec un léger secours. En France et sur le continent, il faut le reconnaître, tantôt l'onction invisible du catholicisme, tantôt l'esprit naturellement généreux de la propriété foncière, détendent, ramollissent plus ou moins, les âpres ressorts de l'a-

vare industrie. Tout y protége l'enfance, et de loin retentissent encore ces mots pénétrans : *Sinite parvulos venire ad me.* L'ouvrier fait y est bien rarement livré à un délaissement absolu. Dans l'opulente et calculante Angleterre, hors la *taxe* immense, mais fixe, *des pauvres,* plus rien. Les ouvriers sans travail y entrent silencieusement dans la région de la souffrance. Les plus jeunes succombent d'abord. Les plus endurcis ne survivent point. Parmi nous, la misère supplie ; en Angleterre, disent les écrivains anglais, « elle est indifférente et comme préparée à son sort : on ne sait pas si elle souffre » : tant la désuétude de la compassion et de la charité engourdit des âmes qu'ailleurs, là où l'esprit industriel n'a pas converti en caillou le cœur humain, un doux et équitable regard vers la religion, vers la générosité chrétienne ou chevaleresque, relève encore (1) !

Il est évident toutefois qu'une telle destruction d'hommes, et qu'en ces victimes une telle patience, ne sauraient durer ni s'étendre sans ébranler et renverser toutes les bases de la nation britannique.

Pour désarmer la population fongueuse, et pour assouvir la bourgeoisie active qui tient autant à

(1) Ce n'est point l'imagination qui a créé ces pénibles tableaux. La substance en est exprimée de relations fidèles, et surtout des excellens recueils périodiques où les Anglais se plaisent à décrire les scènes et les objets qui intéressent l'Angleterre.

s'enrichir que l'autre à vivre, il faut les occuper l'un par l'autre.

Pour les occuper, il faut fabriquer;

Pour vider les fabriques, il faut le marché du monde;

Pour s'assurer le marché du monde, il faut la domination des mers.

Là tout est dit : sensibilité et cupidité, quel inadmissible amalgame de mots! Et sans la cupidité immense, insatiable, impitoyable, où sera le moteur qui poussera à la domination du monde commercial?

C'est en déduisant ces conséquences, qu'on s'explique l'aridité du caractère anglais. Pour fonds de patriotisme, il a l'exclusion; pour qualité typique, la sécheresse. Qui ne l'a éprouvé ou observé dans ses portions mêmes les plus *sublimées*, si j'ose employer ce mot physique; dans l'aristocratie; dans l'église; dans la science? Lisez, par exemple, l'excellent ouvrage d'*Abadie* sur la vérité de la religion chrétienne : c'est de la logique irréfragable, mais pétrifiée.

A l'esprit commercial se joint l'esprit protestant, qu'un reflux réel, mais lent, vers le catholicisme aspire, en vain encore, à ramollir. Reconnaissons-y les deux causes simultanées qui en Angleterre enlèvent au cœur et à l'imagination leurs facultés expansives. Aussi en général ces deux causes s'allient-elles. Où le protestantisme domine, le négoce se

développe; et réciproquement. Ainsi que le Protestantisme, les sectes ou doctrines qui participent de son esprit se dessèchent dans leur expression : voyez le jansénisme et lisez *Nicole*.

Suivre ces aperçus, serait s'engager en des digressions éloignées.

Observant ici seulement l'aridité singulière qui caractérise dans la société anglaise jusqu'à ses plus hautes classes où brillent d'ailleurs tant d'esprits grands et lumineux, je l'explique ainsi : plus elles sont élevées chez ce peuple réduit sous peine de la vie à tout envahir, plus elles concentrent sur le besoin de vivre la faculté de sentir. Qu'allez-vous dire du désintéressement, du droit, de la compassion? L'intérêt, c'est l'existence elle-même. De leur idiome politique, rayez donc le mot vague : humanité. L'appitoiement des Anglais sur l'esclavage des nègres fut une des mystifications exclusivement adaptées à la niaiserie feinte ou vraie des Libéraux français. La mission en Navarre de lord Elliot fut plus franche et a paru un phénomène : elle honore le cabinet qui ordonna cet éclair ; mais l'éclair s'éclipsa vite dans les massacres d'Irun : forfait inexcusable à tout autre esprit qu'à celui de l'Angleterre. Là on songe peu à être homme ; on est Anglais; on l'est *per fas et nefas*.

Singulier et déplorable rapprochement entre des excès dont le mode était si différent, bien qu'au fond le mobile fût semblable : la cupidité, toujours

l'inexorable cupidité! Sous Napoléon en France, qu'étaient les jeunes hommes? *De la chair à canon.* Dans les grands ateliers de l'Angleterre, que sont-ils? *De la chair à industrie.* Cette chair ou ses os, cela même ensuite devient pour des Anglais matière à fabrique. Point d'excès, point même de métaphore en ces expressions : car c'est d'Angleterre qu'on est venu fouiller les vieux champs des batailles de l'Empire, en rassembler les ossemens, charger un navire de ces débris humains, les pulvériser, en extraire une substance industrielle ou agricole!

Mais s'il faut qu'en Angleterre la fabrique vive de tout et aille partout, des nécessités autres ou contraires animent les autres nations. Ici donc loin d'unir les peuples d'Europe, l'esprit du commerce les divise; et son levier va se porter vers les mouvemens hostiles. Considérons à cet égard la France, la Hollande et surtout l'Allemagne.

Aux regards des Anglais, la France paraît la première, éternellement chargée de ses trois griefs: elle est voisine, puissante en hommes, bordée de mers. Si la stupidité convient à la France, elle ne sied point à son intelligente et égoïste rivale. Jamais l'Angleterre ne fut mieux servie qu'alors où, preuves sous les yeux, elle put dire aux Espagnols, aux Turcs, aux Russes, à tous les peuples maritimes qu'étourdissaient les bruyantes et vaines victoires des Français : « C'est la France qui veut vous détruire et c'est moi qui vous protége. Unissez donc au

pavillon anglais vos pavillons de toute couleur pour étouffer le pavillon français. » Exterminée alors, tolérée aujourd'hui, que peut contre son ennemie la marine française? Seule elle ne peut rien d'efficace; et néanmoins, hors des rangs où s'assoupissent les cultivateurs du sol et les poëtes de Paris, une classe nombreuse, industrieuse, active, entend donner l'essor à ses manufactures et à son commerce: illusion sans doute! mais prétention flagrante et occasion de conflit.

Autre rivale de l'Angleterre, non moins déchue que la France en son pouvoir maritime, la Hollande a pourtant reparu sur les mers et ressaisi le rôle de médiateur auxiliaire entre l'Inde et l'Allemagne. Ses capitaux sont forts; son caractère, patient et entreprenant; son esprit, admirablement tourné au négoce. A ce double égard, et malgré les anciennes confédérations, serait-elle vue par l'Angleterre d'un œil indifférent? Si elle fabrique peu, elle exporte, elle importe, çà et là, les fabrications d'autrui : et ses points de contact avec la marine britannique sont-ils donc bien rares?

Mais c'est l'Allemagne surtout et le nouveau système appliqué par la Prusse à l'industrie Allemande, qui provoquent les plus âcres scissions.

Nous avons considéré la Prusse dans son action religieuse; suivons-la dans la sphère de l'industrie.

Par l'Industrie comme par la Religion, la Prusse veut grandir et s'arrondir : tel est son mobile vital.

Dans le morcellement de ses provinces, est sa faiblesse. Y remédier par des conquêtes est son but. Provisoirement condenser ses forces par l'agglomération de celles de ses voisins, est sa ressource.

En comparant le point de départ et la marche de la Prusse et de la France dans les siècles derniers; en voyant la Prusse partir d'un point si faible, la France d'une force si compacte, et en considérant les effets réels qu'ont obtenus l'une et l'autre, on s'étonne avec plein droit de la dextérité de la Prusse, de la débilité de la France.

La Prusse a donné deux appuis au mécanisme qui supplée à sa puissance native par la puissance fédérative. De ces deux pivots, l'un est religieux; l'autre, industriel.

En personnifiant en elle le protestantisme, elle aspire à s'incorporer le nord de l'Allemagne.

En organisant un système fédératif de douanes, elle a formé un cercle dont le centre est à Berlin et dont la circonférence enveloppe tous les États affiliés. Ce n'est pas une agglomération débile : « Nous « voilà déjà vingt-cinq millions d'associés », me disait sur le Rhin un Allemand du nord enorgueilli d'un tel nombre.

L'idée d'appuyer sa Monarchie sur le Protestantisme est plus spécieuse que solide. Deux points surtout en sont défectueux.

Et d'abord que veut la Prusse? acquérir, car la

première loi de l'être, c'est d'être; et un corps dont tous les membres sont disjoints, n'est pas. La nature veut que le royaume prussien tende à acquérir les fragmens nécessaires à sa conformation. Refusera-t-il des fragmens catholiques? nulle apparence: car les deux bras qu'il appuie, l'un sur la Vistule, l'autre sur le Rhin, pèsent sur des peuples catholiques. Le gouvernement de Prusse ne voudrait-il enlever d'autres peuples à des sociétés catholiques que pour les vouer au Protestantisme? Il se fera donc pervertisseur au début; bientôt, persécuteur: deux caractères qu'il ne serait ni loyal ni bien sûr d'imprimer à cette jeune monarchie. Elle pourrait apprendre que les États comme les propriétés, abandonnés au jeu de la violence ou de la fraude, éprouvent la réaction de la force, et, j'ajoute hardiment, de l'équité, de la légitime défense.

L'autre rapport défectueux du système qui veut rendre l'Allemagne du nord aussi Prussienne que Protestante, c'est précisément de trop tendre à annuler l'Autriche. Pour l'Électeur de Brandebourg, il y a là un grand triomphe. Pour le Monarque de la Prusse, il y a danger. Le propagandisme serpente autant et plus dans le nord qu'au midi de l'Allemagne. Déshéritée de son influence, l'Autriche y est hors de combat. C'est à la Prusse de lutter seule. Elle se présente appuyée sur le despotisme militaire. Mais le Protestantisme Libéral s'avance en sens inverse. Il domine dans les

petits États par les petites législatures ; et en cette guerre intestine, le monarque protestant est, sinon surmonté, du moins neutralisé, par la démocratie protestante. Ainsi une politique spécieuse pousse la Prusse au Protestantisme exclusif. Mais le Protestantisme fortifié la repousse à son tour vers la Démagogie. Si elle plait aux démagogues par sa haine du Catholicisme, ils sauront bien lui demander un compte sévère des libertés en général, et surtout compte de la Pologne, compte de la Presse : objets sur lesquels les démagogues auxiliaires conserveront leur hypothèque.

Plus de justice et plus d'habileté, deux choses rarement incompatibles, caractérisent la fédération financière dont la Prusse a fait le supplément de sa faiblesse territoriale. L'idée de cette alliance est grande, adroite, raisonnable. Sans elle l'administration de l'Allemagne était comme impossible. Par elle, les droits du transit sont uniformes, et ses revenus se distribuent entre tous dans une équitable mesure.

Tel fut l'appât commun. A la Prusse ont échu en outre deux graves avantages : celui de combiner les droits sur une échelle utile à sa propre industrie ; celui d'acoutumer les États allemands à sa suprématie. Ils honorent en elle l'arbitre de leurs finances : méconnaitront-ils son influence dans les questions de guerre ou de paix, dans les alliances défeusives et même offensives ?

Enfermés dans le cercle tutélaire dont les produits anglais ne peuvent plus à leur gré forcer les portes; dégagés d'entraves respectives; membres d'un tout bien assorti; garantis enfin par des règlemens, et, au besoin, par des régimens; les États confédérés ont aventuré leurs capitaux, dérobé à l'Angleterre ses plus ingénieuses machines, et créé pour l'Allemagne des produits allemands. A cet aspect nouveau, à cette concurrence progressive, l'Angleterre aperçoit une batterie oblique, et elle s'irrite.

Que serait-ce, alors que l'Autriche oserait accéder à la ligue Allemande et en porter la force à cinquante millions d'habitans, même à soixante millions, si la Hongrie consentait à sortir de sa sphère exclusive et de sa longue routine? Assurément l'Autriche ne saurait accepter le protectorat commercial de la Prusse et les tribunaux de Berlin. Mais enfin aux yeux de la grande confédération-germanique, l'Autriche est en déclin, la Prusse est en progrès. Depuis que l'Autriche a laissé choir en Allemagne son vieux et sublime protectorat de la catholicité, elle y remplit presqu'en étrangère un rôle négatif. S'incorporer au système des douanes allemandes, ne serait-ce pas un moyen de relever son rôle et de neutraliser celui de sa rivale? ne serait-ce point prendre en main un puissant ressort, qui, dans l'intérêt général du Christianisme, briserait l'association du Protestantisme ou pour mieux dire, du Déisme fu-

tur ; et dans l'intérêt spécial de la Germanie, donnerait des ailes à l'industrie allemande ?

Oh ! c'est alors que l'irritation de la Grande-Bretagne réagirait contre les audacieux émules. Elle entraverait par intrigue ou par force la révolution commerciale. Mais la force rencontrerait des limites. Jusqu'à ce jour le grand négoce a opéré autour de l'Europe et à l'aide des mers. Désormais il agirait par la voie des fleuves et par l'intérieur des terres. C'est moins au Pô de l'Italie qu'au Danube de la Germanie qu'était dû par le doux poëte d'Auguste le titre de : *Roi des fleuves*. Les Romains ne l'avaient pas assez connu, ce grand fleuve qui d'Occident en Orient traverse par le milieu le continent entier, appelle de droite et de gauche une foule de tributaires, grandit sans terme, devient mer, et débouche par plusieurs issues dans une autre mer. On dirait qu'il donne ou qu'il promet l'unité à l'Europe. Il fut apprécié par Charlemagne : homme incomparable ! dès l'aurore des temps modernes, il devina l'importance du Danube et essaya de la consommer en l'unissant au Rhin qui l'aurait uni aux mers du Nord. L'idée de Charlemagne s'accomplit aujourd'hui par la Bavière. Non moins amie du commerce utile que des beaux-arts, cette puissance catholique s'occupe vers l'ouest à canaliser l'intervalle du Danube au Rhin, pendant qu'autre puissance catholique, l'Autriche, silencieusement active, résolument constante, entreprend à l'Est de soumettre le Danube à

l'action de la vapeur. Elle y réussit; et par cette voie, l'Europe va s'unir à l'Asie. De Presbourg du moins, jusqu'à la mer Noire, plus ou presque plus d'obstacle. Voyez ces denrées venues, par le Rhin et ses canaux, de Rotterdam, de Strasbourg, de Lyon et même de Nantes, voguer par l'Allemagne et la Hongrie et les anciens États des hospodars, traverser l'Euxin, atteindre ou Trébizonde ou Erzerum, affluer par terre vers l'Arménie, vers la Perse, vers la mer Caspienne. Tous ces noms que séparait un hémisphère s'étonnent de leur rencontre; tous ces lieux s'étonnent aussi à la vue d'objets fabriqués par les Germains ou Bataves ou Gaulois. Centre des mouvemens de l'Europe et de l'Asie, la mer Noire, ce *Pont-Euxin* longtemps si désert, appelle à elle une foule de ces navires qui s'en allaient péniblement doubler l'Afrique. Autrefois le *cap des Tourmentes* ruina Venise; désormais le Cap à son tour sera, sinon ruiné, du moins appauvri. La Hollande qui le conquit sur des ennemis et en fut spoliée par des amis, sera, sinon indemnisée, du moins à demi vengée; et elle aidera à la vengeance en ranimant l'Euxin. Le Cap ne sera plus la voie unique d'Europe aux Indes. Une voie parallèle à l'ancienne ligne de Suez, et plus utile aux consommations, se rouvrira entre les deux continens. Le monde actuel s'adjoindra au monde ancien. De l'un et de l'autre c'est un monde nouveau qui s'élève; ou plutôt c'est l'homme qui développe et assure son empire, alors toutefois qu'une autre vo-

lonté humaine ne viendra point intercepter son élan. Or, l'autre volonté est ou peut se placer au fond de ce magique tableau. Mais ce n'est plus Londres qui ferait mouvoir à son gré le ressort de l'opposition. Physiquement, il serait échappé à ses envieuses mains. Et en effet cette mer Noire, Trébizonde, l'Arménie, eh! n'est-ce point là le domaine actuel de la Russie? Dira-t-elle oui ou non à la liberté du passage? Suivant toute apparence, elle débutera par dire oui. Elle intéressera ainsi à ses vastes destins tous les intérêts commerciaux du continent de l'Europe; les Occidentaux la salueront de leurs vœux, peut-être l'appuieront de leurs bras; et plus elle jettera son poids énorme vers l'Orient, plus l'Occident devra s'unir à elle pour l'aider à abattre ou à affaiblir la concurrence de l'exclusive Angleterre.

Ensuite pourtant, et quand le triomphe Russe sera complet ou suffisant, alors que le Géant se retournera vers le continent d'Europe et voudra lui commander des sacrifices, il pourra sans doute altérer l'ensemble des bienfaits : il pourra dire à la mer Noire et même au Danube de n'apporter plus rien à l'Asie, sans son passeport. Dans ce dessein probable, avec quelle prévoyance, avec quel art, il s'est approprié le Delta que le Danube forme entre ses embouchures! D'abord trois de ces embouchures sont en sa possession immédiate; puis, à lui appartient la faculté de permettre ou d'interdire les approvisionnemens de charbon. Sans charbon, où sera

la vapeur? et sans la vapeur, que fera le Danube? et comme au besoin Odessa viendrait en vingt-quatre heures abréger les dissentimens, appuyer l'exaction par la force!

Un jour donc la liberté du Danube peut être une question litigieuse. Les Hospodorats, la Hongrie, toute l'Allemagne et même la France y seront intéressés. Un malaise, un trouble, des querelles, résulteront d'un conflit entre les prétentions. La Russie les dominera. Un arbitre nouveau pèsera sur l'industrie européenne. C'est en allégeant ou en aggravant le tarif de ses douanes qu'en définitive la Russie agrandira ou restreindra la navigation du Danube et de l'Euxin. Par la légèreté des tarifs, elle aura d'abord paralysé le négoce maritime des Anglais; par leur pesanteur, elle retiendra ou ramènera le commerce allemand au niveau qui laissera l'ascendant aux commerçans de Russie : et, il faut l'avouer, cette combinaison sera naturelle. Opposer successivement ainsi le Danube à l'Angleterre, un ukase au Danube! Si un tel plan est le fruit de la préméditation, quelle profondeur! s'il est dû à ce qu'on nomme le hasard, quel bonheur!

Mais ici je n'examine point quel est en soi le système progressif des Russes. C'est la décadence de l'Angleterre, ou, pour mieux dire, la lutte du commerce général avec l'Angleterre, dont je pèse les chances. Lier l'Europe aux Indes par le Danube en offre une dont le succès parait prochain. Le Danube

un jour payât-il aux Russes un tribut excessif, toujours est-il que leur suprématie serait lointaine, moins incommode, moins oppressive que l'Angleterre en ses détails. L'Europe intérieure aurait eu le loisir de perfectionner tous les mouvemens de son industrie. Fût-elle privée du marché de l'Asie, elle aurait le sien ; et une centaine de millions d'hommes pourrait jouir de ce genre de bien-être, également affranchis du joug russe et des exigences britanniques.

Or ces chances d'affranchissement échappent-elles aujourd'hui à la sagacité de la Grande-Bretagne ? Non sûrement. Au loin, elle abhorre la Russie ; de près, elle considère avec anxiété les développemens de ses voisins. Cette fédération prussienne lui fait ombrage et par sa grandeur actuelle et par son immensité éventuelle. « Là, dit-elle, et sous l'abri « d'une sorte nouvelle de forteresses, on fabriquera « comme nous ! aux deux bouts on exportera sans « nous ! »

A l'un de ces bouts est la Hollande, cette reine des eaux et qui se joue en leur empire. De quoi s'y étonne son ferme génie ? Il y a deux ans que voyageur au bord de la mer de *Harlem*, je demandais à des Hollandais des notions sur ce fragment de la grande mer. « Elle nous envahit », me répondit l'un d'eux, « et nous allons la dessécher. » Je m'étonnai du dessein ; il ne s'étonna que de mes doutes sur les merveilles dont est capable le génie maritime des

Hollandais. Avec quels puissans moyens ils imprimeront leur activité à tous les canaux naturels ou artificiels de la Germanie!

L'autre bout se bifurque en deux mers : l'Euxin, lac russe; l'Adriatique, lac autrichien. Au premier, la Russie veillera. Mais qui assure le second? En son dernier réduit, grandit rapidement l'admirable ville de Trieste qui dans bien peu d'années a porté sa population de quinze mille à cinquante mille habitans. Là, tout sourit aux sens; et le site et le climat et les édifices neufs et les mélodieux concerts; et le mélange des peuples; et pour tous, le charme de l'hospitalité. Là aussi la révolution française n'a-t-elle point laissé (où n'est-elle pas?) l'empreinte de ses impitoyables vicissitudes? Hélas! j'y ai vu et le lieu où furent ensevelies Mesdames de France, et l'autre lieu où la mort vint confondre en Fouché de Nantes les étranges grandeurs de la Convention, de l'Empire, de la Restauration: singulière rencontre au fond de l'Adriatique de ces ombres si diverses! Mais en s'élevant déjà sur la scène de l'histoire, en grandissant sur celle du commerce, en prenant dans ses mains la clef des produits de la Hongrie et des denrées américaines pour en opérer l'échange au bénéfice de tous et au sien surtout, Trieste si bien adossée aux Alpes s'est-elle fortifiée contre la mer? Qui de ce côté garantit suffisamment ses richesses? Qu'est-ce que son port? et quel obstacle opposerait-il à une escadre hostile? Autres sont Toulon, Brest, Mar-

seille même. Autre surtout est le port de Venise; et j'avouerai qu'en comparant Trieste et Venise, je n'ai pu me défendre d'un pressentiment douloureux et même d'un affectueux regret sur les conséquences éventuelles d'une faute échappée, non sans doute au gouvernement de l'Autriche, il n'en fait guère, mais au caprice ou même au besoin du commerce autrichien. Venise portait si bien la clef de l'Adriatique!

L'Angleterre apercevra dans Trieste un côté vulnérable pour tracasser en ses issues le commerce de l'Allemagne et de la Hongrie, pour désoler les finances de l'Autriche, pour anéantir la jeune marine qu'elle commence à montrer dans les mers de la Grèce: marine à laquelle un des héros autrichiens, l'archiduc Charles, confie un fils et a préparé un futur amiral.

De ces observations j'arrive aux conséquences.

Que le continent européen s'obstine à fabriquer, et à fabriquer par et pour lui-même, l'Angleterre peut-elle ne pas s'en émouvoir?

Le mal a pu d'abord lui être moins sensible. Au lieu de tissus de coton, elle a fourni aux fabriques allemandes le coton en fil, élément de leur industrie; une grande consommation a succédé à une autre; et peu importait aux douanes anglaises d'inscrire des recettes sur l'une ou sur l'autre colonne. Mais le moment approche où, par la Russie et par

la navigation fluviale, l'Asie versera directement ses cotons bruts en Allemagne. Or celle-ci a plus d'hommes que l'Angleterre; elle les nourrit à prix plus léger ; elle n'est pas moins habile ; et déjà des tissus faits en Saxe ont pénétré jusqu'à Calcutta, jusqu'en Chine même. Qu'opposera l'Angleterre à une concurrence si bien établie? de nouveaux efforts en mécanisme? ils ont leur limite dans le possible. Force donc sera de recourir au mécanisme animé, à l'homme, à l'ouvrier. Mais l'ouvrier anglais n'est pas sobre et ses vivres sont fort chers : et voilà que pour tenter l'équilibre, il faut remuer la question des céréales : et alors de deux choses l'une :

Ou la législation actuelle, propice à la cherté, sera maintenue : elle peut l'être par la ferme union des propriétaires et des fermiers et même par l'ascendant d'une sage politique : car un tel objet, à peine et stupidement aperçu en France, est apprécié en Angleterre; et l'on y sait calculer qu'une baisse, d'un cinquième par exemple, dans le prix du froment atténue le revenu territorial d'environ cinq cents millions : somme qui ne laisse pas d'attaquer en leur fortune assez de milliers d'hommes; somme qui ne laisse pas non plus d'être en sa circulation un assez puissant ressort de l'industrie;

Ou une loi nouvelle établira la tendance à la baisse des grains; et alors aussi baissera le revenu des ter-

res ; par suite, appauvrissement de l'aristocratie anglaise ; par suite de l'appauvrissement, débilitation dans les ressorts de la résistance à la démocratie et à ses révolutions.

Dans le premier cas, l'industrie britannique perpétue son infériorité de moyens envers le continent. Dans le second, elle compromet sa sécurité intérieure.

Dans l'un et dans l'autre, elle atténue ses consommations qui sont la base de ses finances ; ses finances sont la garantie de sa dette ; sa dette est énorme et ne peut être frappée, sans ébranler les fondemens mêmes de l'État.

C'est ainsi que d'échelon en échelon l'activité de l'industrie allemande peut causer à la Grande-Bretagne les plus sensibles dommages. Et ces points d'un contact funeste à la dernière se multiplient. Souvent ils semblent imperceptibles : en voici un autre exemple : l'Angleterre importe ses étoffes en Brésil, en exporte du sucre en échange, apporte ce sucre à l'Allemagne. Mais déjà le sol germanique sait demander à la betterave une partie du sucre nécessaire aux Allemands. Que ceux-ci parviennent à en niveler la culture avec la consommation. Que fera le Brésil de son sucre indigène ? et s'il n'y trouve plus un moyen de payer, que fera l'Angleterre de ses étoffes?

Ces nouveaux effets et d'autres semblables accumulent en Angleterre des ressentimens dont l'ex-

plosion est tôt ou tard inévitable. De là cette anxiété, cette hostilité, qu'elle promène sur tous les points du globe.

Il semble que la confédération prussienne ne serait accessible qu'aux intrigues anglaises. Car à cet égard elle a ses côtés faibles. Elle porte aussi dans son sein une cause habituelle de langueur : c'est la peur des guerres continentales. Que l'Angleterre réagisse vivement, adroitement, par ses moyens indirects, contre l'association rivale dont la Prusse a été le moteur habile, qui en pourrait douter? Mais la force lui ferait autrement raison et de la Hollande et de l'Autriche ; de la Hollande à Batavia ; de l'Autriche, à Trieste. Batavia n'est guère moins tentateur que le Cap ou Ceylan pour qui cède aisément aux tentations. Trieste serait moins engageante ; menacée, elle pourrait trouver un contre-poids salutaire vers la Russie ou vers la Turquie. N'importerait néanmoins : au-dessus de toutes les lois et de toutes les considérations est pour l'Angleterre la loi de vivre; et, nous l'avons dit, sa vie c'est l'inertie de tous. Si le travail fleurit ailleurs, ses ouvriers meurent. Si le négoce s'anime ailleurs, sa bourgeoisie se ruine. Si la classe ouvrière, si la classe manufacturière, se sentent frappées à la fois par la misère, aussitôt le sol tremble sous les pieds de l'aristocratie régnante. A celle-ci de toutes parts on reproche avec fracas son opulence entretenue par le haut prix où elle tient les céréales. Du volcan jaillissent et ban-

queroute et révolution, et spoliations sans mesure, et carnages sans terme.

Et à ce torrent ainsi contraint de jaillir au dehors, quelle digue opposer dans le monde?

L'imagination, qui ne craint point de descendre les âges ultérieurs, aperçoit un de ces moyens dont l'effet ne serait pas seulement de refouler le torrent, mais tendrait à le tarir en sa source. Quel est le véhicule de l'industrie anglaise? Sa marine. D'où cette marine reçoit-elle les grands bois qu'elle consomme en mâtures et même en douves! Il en existe trois réservoirs: le Canada, la Baltique, la Turquie. On sait quelle est la fragilité des nœuds qui attachent le Canada à la métropole. La Russie connaît le secret de la Baltique: et si la Turquie succombe en ses futurs conflits, les vastes et hautes forêts dont se couronnent soit la Macédoine soit l'Anatolie, passeront des mains d'un ami de l'Angleterre au pouvoir de ses ennemis. Que ces trois faits concordent, et la marine d'Angleterre, conséquemment sa puissance et son opulence, sont atteintes en leurs premiers élémens! L'Amérique du Sud, son dernier réservoir!

Là toutefois, et à des termes si restreints, si faciles, n'est pas encore advenue la question du commerce européen, de ses concurrences, de ses envieux oppresseurs. En attendant, opérer au dehors, est la loi de l'Angleterre; y opérer sans obstacle sérieux, est son privilége. La Russie à part, d'où lui viendrait le péril? de la marine américaine?

L'Amérique du nord est pour la Grande-Bretagne un objet de rivalité commerciale, mais non encore d'anxiété militaire. C'est en France et en Espagne qu'aurait été pour le continent européen l'appui tutélaire. De ce côté l'habileté britannique n'a pas été en défaut. Elle a fourni à l'Espagne une guerre civile; à la France une constitution pédantesque et stérile. L'Espagne expire dans la fureur; la France, meurt d'ennui : autre fléau qui d'origine anglaise ajoute le *spleen* aux maladies inoculées sur la Monarchie française et caractérisées en sa longue *agonie*.

Mon texte était : qu'aujourd'hui le levier commercial est plus disposé pour ébranler l'Europe que pour l'assurer. Considérez donc tous ces froissemens prochains de la cupidité poussée, sous le nom d'industrie, à sa plus haute puissance. Est-ce en ces secousses que dormira la paix fraternelle? et vous, fabricans français, comprenez-vous que l'Angleterre ne saurait vous aimer jusqu'à mourir pour vous de belle et héroïque mort? Qu'en d'autres temps elle eût pu être amenée et comme obligée à une étreinte amicale, sous la condition de bénéfices égaux; soit peut-être. Maintenant que vous êtes dans ses entraves, elle vous aimera, soumis; elle vous écrasera, rivaux. Vous invoquerez le continent! Comprenez-vous donc aussi qu'envers les monarchies continentales le triomphe de votre démocratie est une mauvaise recommandation pour le triomphe

de votre industrie? Tout avoir n'est pas possible. Par l'une, des phrases; par l'autre, des trésors. Optez.

Et nous arrivons ici à une autre cause de perturbation générale : le *levier dynastique*.

CHAPITRE IV.

DU LEVIER DYNASTIQUE : DU LEVIER POLITIQUE.

Leur action en Europe, Asie et Amérique.

Le conflit survenu entre les dynasties d'ancienne et de nouvelle origine, découvre un autre aspect. Sur ce point-ci, l'Angleterre se rapproche de la France, et lui offre son généreux concours. Les puissances du continent éprouvent plus d'embarras.

Combien de catégories opposées a fait surgir la révolution de Juillet? Pour me circonscrire au point de vue actuel, elle a opposé les Théoriciens aux Praticiens, les Constitutions ébauchées au midi avec les Monarchies fondées au nord.

Entre ces monarchies similaires, elle a encore créé des divergences. Aux unes, a apparu le spectre du principe révolutionnaire. Aux autres s'est montrée sous des formes attrayantes l'envie qui redoutait la France et qui jouirait de ses ruines.

De cette divergence ont résulté, d'abord la stupeur de la *Sainte-Alliance;* la défection à Paris de ses principaux ambassadeurs qu'excitait en vain la fidélité du nonce Apostolique (1); puis, leur attitude tour à tour révérencieuse ou hostile.

(1) Le cardinal Lambruschini.

Il est évident qu'à l'explosion de 1830, la Sainte-Alliance dont j'ai déjà signalé les aberrations religieuses, dévia spontanément de son but politique.

Elle fut surprise; elle fut troublée; mais on ne saurait dire qu'elle fut contrainte. Que serait devenue la monarchie subite de Juillet à l'aspect de cinq cent mille hommes fournis par contingent, et au bruit d'une réprobation générale? Il paraît qu'à ces deux démonstrations le principe insurrecteur eût fait silence. Nous avons entendu plus tard les chefs de Juillet: ils n'étaient point préparés. Sans autre effort qu'un signal commun et désintéressé, la société européenne aurait pu reprendre son *statu quo;* et la Sainte-Alliance qui avait si fièrement posé son bouclier au-devant des anciennes couronnes, cette association royale dont la branche aînée des Bourbons était part-prenante, aurait, ce semble, recueilli de son union réelle et non fictive d'assez amples bénéfices : et par exemple:

Économie d'argent: un pied de guerre en pleine paix coûte cher en huit ans!

Économie de sang humain : une fois la révolution repliée en ses étroites dimensions d'une révolte de Paris et de ses journaux, pas une goutte de sang n'eût coulé : des torrens ont inondé la Pologne, la Belgique, la Vendée, la Péninsule ibérique où la guerre et ses effets ont déjà dévoré trois cent mille habitans : et désormais qui tarira la source d'une telle effusion?

Économie de peste : le fait de Juillet en France a soulevé la Pologne ; le fait de la Pologne a ramené les Russes du Caucase ; les Russes ont amené le choléra qui de Varsovie à Paris, de Paris à Rome, se jouant et de la médecine et de l'espace, a dévoré cent mille victimes : eh ! qui sait où est son repaire, où sera son réveil ?

Économie de déceptions : elles ont comme inondé les gouvernemens et les peuples. Entre les gouvernemens, voyez l'Angleterre enivrée d'aise à l'aspect de l'événement qui énervait la France, il est vrai, mais qui renforçait la Russie par la conquête absolue de la Pologne. Quant aux peuples, entendez leurs frémissemens d'indignation ou au moins de surprise, à la vue, là de l'infidélité qui délaisse, et ici des hommages qui absolvent. Hélas ! n'était-ce pas assez pour les peuples contemporains d'ouïr le Libéralisme disant que vérité ou mensonge, vice ou vertu, honte ou honneur, droit ou contrainte, ne sont que des mots ?

Y a-t-il merveille qu'entre tous ces fantômes les nations engagées dans la lutte de l'ordre avec le désordre ne savent que croire, ni à qui croire ? Elles ont reçu de leurs chefs tant et de si belles leçons !

Non, les peuples, tout cruels et dépravés qu'ils sont, n'ont pas seuls été coupables. Qui en 1792, en Champagne, se montra plus avili ou des Conventionnels corrupteurs ou de la Coalition si vite

accessible à la corruption ? Qui en 1814 aida Louis XVIII à se dévoyer en ses nouveautés; en 1816 à se priver de sa plus fidèle assemblée? Il faut convenir aussi que seuls non plus les gouvernemens étrangers ne sont pas responsables des désastres français. En France et rois et ministres nationaux ont concouru à la ruine. Des torts réels ont blessé nos yeux et de près et au loin; et, dans le principe, dans la durée, dans les conséquences, des catastrophes consommées ou commencées, doit être permise à la sévère équité l'application de ce poétique jugement :

Iliacos intrà muros peccatur et extrà.

Vous direz : Pourquoi rouvrir ces plaies fermées? Réponse monotone : C'est que l'avenir a droit sur le passé : droit d'admiration ou de réprobation, on ne sait, mais droit certain d'étude.

Vous ajouterez : La politique positive et agissante est autre chose que la politique spéculative. Ma réponse à ceci n'énoncera qu'un fait, avoué maintenant de tous : C'est qu'en 1830 si l'esprit monarchique, dégagé patemment envers la France de l'esprit de jalousie et de conquête, eût passé résolument de la *spéculation* alarmée à *l'action* répressive, le combat à l'épée eût fini d'abord *faute de combattans*, et le combat à la plume n'exciterait plus l'univers social

à se diviser en deux camps : les agresseurs encouragés, les conservateurs déconcertés.

Sitôt que d'autres moteurs ont croisé l'action jadis prédominante du principe dynastique, il y a eu en celui-ci affaiblissement sensible; et non-seulement la France a pu s'écarter de lui sans obstacle; non-seulement la Péninsule ibérique a pu étaler devant lui ses sanglans conflits. Mais la féodale Germanie a vu contre lui plusieurs infractions; mais en Suède un trône exotique exposé à ses rudes coups a paru se raffermir; et à l'Est de la Suède, sur les bords mêmes de la Néva, il s'assouplit maintenant sous des combinaisons politiques d'autre nature. Inopinément la majesté du sceptre russe s'est comme séparée des espérances du jeune Vasa, s'est rapprochée sur un point par le jeune Beauharnais de ces dynasties artificielles que le glaive de Napoléon tenta d'élever en ses hardis prestiges.

Il y a donc eu atténuation dans le levier dynastique. L'atténuer, c'est, comme en tous les leviers, énerver sa puissance.

En commentant les chances que la restauration du principe héréditaire en France pourrait encore apercevoir, j'ai dû ne pas omettre l'assistance étrangère; je l'ai montrée décolorée, délustrée, équivoque. Eh bien! cette pâleur que le principe héréditaire a reflétée sur la France, elle épand ses teintes, comme un fléau des temps contagieux, sur les souverains régnans en vertu du même principe. Ils se sentent

menacés ; quelquefois ils tressaillent. Entre deux régimes contraires, ils hésitent. Des irritans! des calmans! Tantôt l'un ou l'autre régime, tantôt tous deux à la fois. Du haut de leurs trônes sourcilleux, ils veillent dans la sollicitude et s'égarent dans l'inconséquence. Ils professent la politique des principes; ils pratiquent la politique des intérêts. Ils ne croient qu'aux dynasties régulières et ils complimentent les familles où l'ordre s'est troublé. Ils refusent à l'Espagne ancienne leur efficace assistance; à la France nouvelle, leurs royales princesses. Ils aiment et négligent; ils honorent et humilient. Parfois même, à la révolution et à ses hommes et à ses principes, s'adresse de leur part la coquetterie; aux dynasties tombées et aux amis de l'infortune, se réservent ou l'insulte ou l'indifférence. L'Angleterre seule est franche autant qu'elle peut l'être avec la monarchie de Juillet. Ira-t-elle affecter au dehors des antipathies ou des sympathies qu'elle efface en sa propre histoire? Que lui importe le sang de Tudor ou de Stuart, de Hanovre ou de Saxe? A plus forte raison que lui fait en France un droit contesté par une branche ainée à une branche cadette? Elle n'y entrevoit qu'un germe de trouble; et c'est là son vœu, sa joie, son profit surtout. Sa dynastie à elle, c'est l'aristocratie : le moteur de cette aristocratie régnante, est au dehors comme au dedans la richesse. A ses yeux donc les objets s'offrent dans une autre perspective qu'aux regards des autres souverains. Elle est une

en ses vues; ils sont divers en leurs intérêts. Ces intérêts et les sentimens qui en dérivent, se succèdent, se pressent, se compliquent dans leurs plans. Si la perturbation du principe dynastique en France leur plaît sous une forme, elle éveille leurs alarmes sous une autre. Ils ont tant ouï dire que les trônes étaient solidaires! ils remarquent des relations si fréquentes entre les peuples, anciens sujets ou nouveaux souverains! Ces rapports multipliés leur apportent de l'industrie et de l'argent. Mais ils importent aussi des idées. Or parfois que de boulets dans une idée! Ces idées exotiques sont d'abord furtives et timides. Peu à peu elles se condensent et l'orage y couve; elles ont un lien attractif et sûr : la force physique. Quelle eût pu être leur contre-partie? L'unité morale des gouvernemens établis. C'était idée contre idée. L'idée de la Sainte-Alliance, quoique incomplète et erronée, avait néanmoins son rapport salutaire au temps actuel. Son élément, c'était l'unité morale. L'unité de support religieux en faveur des divers symboles en était la conséquence. Or on a vu comme a été vite brisé même ce support mutuellement utile au salut commun. L'on a vu qu'au lieu d'y chercher un obstacle aux agressions, plus d'un Roi d'Europe y a au contraire introduit le ferment du désordre et a prétendu témérairement armer de la force morale sa puissance physique. De cette inconséquence doivent résulter et la dissension et l'inertie. — Venez à l'appui de mes droits! dirait la Prusse au Rhin et à la

Vistule. — Quels droits? répondrait-on des rives de ces fleuves. — Ceux de la Royauté qui garantissent tous les autres, répliquerait Berlin.—Ceux de la Foi sont antérieurs; répondrait encore, non peut-être le catholique patient et désarmé, mais le Jacobinisme habile à prendre tous les tons et enchanté d'unir le catholicisme à la démocratie pour paralyser la défense des trônes.

Qu'à défaut d'appui religieux les monarques régnans se confient à la multiplicité des liens commerciaux dont les peuples modernes s'étreignent l'un l'autre et dont la paix générale est le nœud : comme moyen de répit, j'admettrais cette chance. Mais n'y placez pas l'énergie du salut en faveur du principe dynastique. Un dilemme bat en ruine votre espoir. Car le répit consommé, l'orage mûri, où éclaterait l'agression? c'est ou dans les masses ou dans la classe moyenne. Ame impétueuse des masses, le jacobinisme nécessiteux ne calculerait pas l'inconvénient, vain pour lui, de compromettre des intérêts industriels. Quant à la classe moyenne, elle a appris de la France à classer les révolutions en deux genres : nous connaissons aujourd'hui : révolution d'État, révolution de Palais : c'est de la méthode. Au premier genre, elle s'oppose; elle a trop mis son enjeu dans l'ordre. Mais en des secousses de palais s'abstiendra-t-elle? eh! pourquoi? elle y aidera au contraire; en transposant le trône, elle en occupera les entours; ses chefs obscurs s'éblouiront du titre

de chef de l'État; et les Almanachs n'auront plus qu'à changer des noms royaux, parmi des vicissitudes aussi rapides que celles où expira l'empire d'Occident alors que ses derniers catalogues intitulèrent pour empereurs, d'année en année, de diminutif en diminutif, et Olybrius et Glycère et Népos et enfin Augustule.

Les monarchies européennes ne sont pas toutes encore arrivées à ce point de décrépitude. Mais toutes sont affaiblies par la complication de leurs systèmes. Entre leurs divers ennemis, elles ont toutes un ennemi commun. Elles l'avaient connu, combattu et vaincu. Portant ailleurs leur vue et leur force désunie, elles ont rendu aussi à la victoire la liberté de se porter ailleurs.

Si, éveillés en sursaut au bruit du choc des dynasties anciennes et nouvelles, les monarques survivans avisaient à reprendre en sous-œuvre la monarchie française de Juillet ou ses héritières, en auraient-ils encore la puissance?

Ils diraient à leurs armées et à leurs peuples ce qu'ils n'ont pas voulu ou su ou osé dire en 1830 : La France est le foyer : c'est au foyer qu'il faut attaquer l'incendie : guerre à la France!

Je répondrai que les temps ne sont plus semblables. Si la France s'est énervée par la révolution en moyens militaires, eux aussi ont atténué leurs moyens de réaction ou d'agression contre le principe révolutionnaire. Mettre aux prises les armées des deux

parts n'était pas sans quelque péril moral en 1830. Huit ans sont passés, et le péril a bien grandi. Quelle illusion si l'on n'apercevait dans une guerre entre la France et l'Allemagne que des bataillons en présence? les idées y seraient aussi; l'affinité les rapprocherait. En Allemagne, les Écoles, la haute science, les armées, les magistratures, ont plus ou moins bu à la coupe enivrante. Le progrès du Christodéisme, substitué peu à peu au protestantisme, a propagé le poison par l'influence des Princes eux-mêmes; et le contre-poison catholique s'est affaibli en efficacité comme en étendue. Dans cette ivresse délirante, la Royauté en général retrouverait des chances funestes, serait-il sûr qu'une rencontre de baïonnettes fût un combat? les idées s'allieraient sous le drapeau des *droits de l'homme;* elles interviendraient à la traverse ainsi que les Sabines se jetèrent entre leurs pères et leurs époux; ces femmes fondèrent un empire; ces idées renverseraient l'Europe.

Peut-être un rude expédient pour rallier les idées subversives au drapeau des Rois tenterait ces monarques : c'est d'opposer passions à passions; c'est de subjuguer la cupidité par la cupidité même. Reine alors de l'ordre social, la cupidité ne ferait que changer son théâtre. Au lieu de se ruer sur leurs monarchies allemandes, les peuples allemands viendraient livrer la France au pillage, à la dévastation, au démembrement.

L'examen ultérieur reproduira probablement sous

nos yeux l'image de cette désolation. Mais pour clore ici le cercle des effets désordonnés que l'état présent du levier dynastique en Europe doit y produire, je m'arrête à ces trois inductions :

De la part de l'Angleterre, indifférence ;

De la part de la monarchie française de Juillet, action lente et continue contre les monarchies continentales ;

De la part des dynasties anciennes, réaction contre la France nouvelle sous la chance réciproque : pour elles, de rentrer dans la voie des catastrophes ; pour la France, de recevoir de mortelles atteintes.

Toutefois reste à considérer le jeu immense du *levier politique*. A ce point-ci la Russie entre sur la scène et la domine.

Non qu'il ne reste, en dehors des intérêts spéciaux de la Russie, divers points scabreux de contact politique entre les autres puissances des deux hémisphères.

Et d'abord le traité de Vienne aperçut moins les conditions d'une paix stable que les restes encore palpitans et abhorrés de l'empire napoléonien. Énerver la France au risque de la tuer, fut son objet. Asssouvir les autres États au risque de compromettre la durée de la paix, y fut une satisfaction mutuelle ; et des frontières et des âmes et des colonies furent jetées çà et là, bien souvent à l'aventure.

Quelle est, par exemple, la barrière élevée entre

l'Autriche et la France ? en Italie, c'est le Piémont : État puissant et bien gouverné : de ce côté le but est atteint. Mais vers l'Allemagne, entre Strasbourg et Lintz, où est l'arrêt? pas un État fort, pas une place forte. Ingolstadt est à gauche de la ligne. Ulm qui la barrait cette ligne droite, Ulm récemment trop fameux consent à tomber en ruines (1). Bade, Wurtemberg, Bavière, seraient, après une victoire ou sur un accord facile, traversés à la course par le torrent : et c'est au génie inventeur de l'Archiduc Maximilien que l'Autriche devrait le premier boulevard de sa frontière occidentale. Or pourtant Vienne en 1814 et 1815 était-il le sanctuaire des scrupules? n'y avait-il pas vingt ans qu'on opérait sur l'Allemagne en table rase? au fort immoler le faible n'était-ce pas la loi nouvelle? et sacrifier au fort ses propres compagnons de victoire, n'était-ce pas un droit récemment acquis par la *Raison-d'État?* Ces doutes ainsi résolus, voici une pensée que je hasarde en passant et sans la défendre : Ne convenait-il point à tous, hors aux hautes victimes, d'interposer en Germanie comme en Italie, une Monarchie moyenne entre ces deux grands orbites de France et d'Autriche? elle aurait aggloméré la

(1) On dit qu'on va relever les ruines d'Ulm. Mais la révolution française de 1830 avait eu déjà bien des années et bien des chances quand j'ai vu ces ruines, et je dis ce que j'ai vu, et je raisonne sur ce qui est.

Bavière et Wurtemberg et Bade. Affaiblies par la scission, ces belles contrées auraient ressaisi dans l'unité une force concentrique. Le sceptre bavarois aurait régné de l'Inn au Rhin, ses *frontières naturelles;* Bade aurait plié sous la Bavière ainsi que Furstemberg a plié sous Bade. Qui donc entre les Puissans actuels de l'Allemagne a droit de réclamer contre le principe Médiatisateur? éclos du tumulte des guerres, ce principe commode aurait profité à la stabilité de la paix européenne. Sous le ferme abri de la Bavière exhaussée, France et Autriche auraient respiré à l'aise; la France aurait pu se tourner à l'ouest et affranchir les mers; l'Autriche se retourner vers l'Est, et, constante héritière des fonctions de la Pologne, protéger notre occident contre la Russie. Dans l'ordre qui a prévalu, c'est à Lintz seul de protéger Vienne; c'est à Carlsruhe et Stutgard et Munich de subir le bon plaisir du vainqueur, quel qu'il soit.

Passez en Saxe: c'est pitié de voir comme a été traitée par nos révolutions récentes cette monarchie si antique et si nouvelle. Napoléon victorieux avait donné à son chef le titre de roi et les restes de la Pologne; Napoléon vaincu apprit qu'un traité occulte allait associer contre lui la Saxe à l'Autriche. S'emparer des forteresses et des troupes saxonnes fut son droit: il exigea les unes et les autres. Alors il y avait eu en Saxe une prudence infidèle; plus tard, il y eut fidélité inopportune: et froissée, brisée entre

des revers qui la frappaient de part et d'autre, la Saxe a vu l'Europe confédérée pour agrandir imprudemment de ses vastes lambeaux la Prusse envahissante. Autrefois Électeur en un puissant État, aujourd'hui Roi en une province, quelle force intrinsèque le roi de Saxe apporte-t-il dans la somme des forces respectives? qui garantit sûrement contre la Prusse ses déplorables débris? et l'époque est-elle éloignée où la Prusse campera sur le cadavre saxon aux limites de la Bohême; où les deux exclusives Monarchies qui scindent la Germanie s'y heurteront et diviseront la défense de l'Occident contre le Septentrion?

Soustrait au sceptre tutélaire du roi nominal de la Grande-Bretagne, le Hanovre est rentré de fait sous sa propre dynastie. Mais s'il était ramené par des alliances à une domination identique, échappera-t-il aux effets d'un conflit entre l'Allemagne et l'Angleterre? la Prusse en fit-elle au temps de Napoléon un objet de dédain?

Le Hanovre est un point fort saillant dans la Basse-Germanie; mais il n'est pas tout: promenons la vue au delà et en deçà. Du Mein à la Poméranie, où est le point fixe d'arrêt, soit des convenances pour la diplomatie, soit de la victoire pour la guerre?

Par une guerre heureuse, la Prusse exigera la monarchie du nord de l'Allemagne; et le talent, le mérite qui décide un succès, pas plus que l'esprit militaire, pas plus que d'autres dons insignes, ne

manquent au brillant héritier du trône de Berlin.

Par les mouvemens de la diplomatie, le Roi des Pays-Bas, l'auguste Guillaume, réclamera une indemnité de la Belgique perdue. Quel droit en effet l'Europe aurait-elle de ravir à la Hollande tout ensemble et ses colonies et la Belgique qui devait les compenser? L'équité sur ce point ne saurait avoir un défenseur plus intelligent et plus persévérant que le Roi Guillaume-Frédéric. « Nos guerres de « quatre-vingts ans contre l'Espagne ont prouvé que « nous savons attendre », m'a fait l'honneur de me dire à La Haye le Nestor des Rois d'Europe : et en citant ces belles paroles, c'est assurément un hommage, non une indiscrétion, que j'entends exprimer. L'équité des droits de la Hollande, où l'appliquer, sinon dans l'intervalle des mers du Nord aux bords du Mein? et comment l'appliquer sans résistance, sans lutte, sans combats?

Du Danemarck on a disjoint la Norvége pour l'adjoindre à la Suède : sont-ce là des nœuds irrévocablement rompus, indissolublement formés?

A l'autre bout de l'Europe, que l'Espagne s'arrache au droit salique : et la torche des guerres ne s'éteint plus entre les monarchies espagnole et française;

Que le Portugal renaisse et s'assure en sa propre indépendance : autre sujet d'hostilités entre ses alliés et la Grande-Bretagne dont il s'est fait pendant un siècle l'humble province;

Et cette Espagne et ce Portugal, autrefois réunis sous les Maures, réunis encore sous Philippe II, toujours néanmoins divisés par une de ces fortes haines qui déchirent les familles, ne seront-ils pas amenés de gré ou de force à une union salutaire et définitive? Tous deux régnaient immensément par delà l'Atlantique; tous deux sont détrônés. Désormais restreints, pauvres, débiles, éfflanqués; retrempés néanmoins dans le sang des guerres civiles, ne vont-ils pas tendre leurs bras l'un vers l'autre ou s'entre-dévorer en d'autres guerres intestines? De la première chance résulterait un poids nouveau à considérer dans la balance des guerres maritimes et même continentales. De l'autre chance, autres désastres à ces nations infortunées; autre occasion en Europe de froissemens généraux. Misérable ou fortunée Péninsule! elle attend son sort du premier roi belliqueux que Madrid fera naître.

Et ces vastes Amériques où la frénésie française a mis le feu, où l'envie anglaise a attisé les flammes, où les peuples et leurs milliers de héros obscurs ne savent plus ce qu'ils sont ni ce qu'ils veulent, pourront-elles au terme de si longues douleurs enfanter des Monarchies? Les demanderont-elles aux dynasties européennes? L'Europe aura-t-elle la sagesse de leur accorder des princes d'origine bourbonienne (fussent-ils issus de Louis XIII), seuls aptes à rattacher ce vaste continent à la famille européenne? L'Angleterre qui croit si peu aux dynas-

ties, croira-t-elle en cette conjoncture à la nécessité d'une résistance armée? Et dans ces complications, quelle main puissante étouffera les étincelles d'une autre conflagration?

Ainsi que l'Angleterre disjoint les États qui lui font ombrage, le Canada, né français et catholique, travaille à se disjoindre de l'union britannique. Est-il sûr que la confédération américaine se maintiendra neutre en cette lutte occulte ou patente, reniant sa bienveillance, abjurant le principe insurrectionnel dont elle émana elle-même? Qu'elle cède à sa naturelle tendance; que d'autres marines s'y rallient; et l'empire des mers est ramené au jeu de terribles conflits : jeu qui toutefois encore serait plus l'espoir que l'effroi de l'Angleterre.

C'est bien péniblement, bien maladroitement, que l'Algérie s'infiltre dans la domination française. La monarchie de Juillet y a prodigué à flots les hommes et l'argent, les calamités et les fautes. A quelles fins? Est-ce inhabileté? Est-ce au contraire un calcul trop habile, un dessein adapté à la destruction?

Si l'Algérie échappe à l'Angleterre et s'incorpore à la France, de cette aurore africaine jailliront bientôt des rayons brûlans. Aux ardeurs du sol naturel s'adjoindront l'activité du sang français, l'effervescence d'une tourbe d'aventuriers ou de pauvres de tous les pays. La cupidité, la renommée, des souvenirs historiques, un continent inconnu devant soi,

seront-ce là des garans de repos? Si près de Maroc, si près de Tunis, ne s'élèvera-t-il point quelque ministre ou quelque guerrier qui, à tort ou à raison, osera interpeller Maroc au nom de Sébastien, Tunis au nom de Carthage? Et l'Égypte est-elle bien loin d'Alger? Et la bataille des Pyramides est-elle bien vieille en notre mémoire? Mais d'autre part à tout ce mouvement l'Angleterre n'opposera-t-elle que l'immobilité? N'armera-t-elle point ses Abd-el-Kader? N'amènera-t-elle point des Arabes et même des Turcs et même des Anglais? On parle de ses desseins sur les îles Baléares; j'ai entrevu et mentionné le péril de Civita-Vecchia. De ces postes intermédiaires et de Gibraltar et de Malte, ne viendra-t-elle pas heurter violemment son affectueuse alliance avec la Monarchie française d'une date quelconque?

Un attrait bien plus vif encore fera naître et renaître des guerres en Belgique. Tout y conspire. La France y a plus qu'une prétention; elle y a droit sous peine et de déchoir et de succomber. Que la Belgique ait été jadis et récemment française, l'histoire ancienne et moderne le dit. Ne dit-elle pas aussi qu'il y a trente ans, Venise n'était point autrichienne; la Pologne, point russe; la Saxe, point prussienne? Si chaque monarchie a pu s'étendre, si la France n'a dû que s'étrécir, l'arrêt de celle-ci est porté : c'est un des symptômes de son agonie. L'irrégularité des parts est si flagrante, qu'au fait

plus d'une combinaison politique et pacifique rendrait à la France sa Belgique et même à peu près sa rive gauche du Rhin. Mais la rétrocession de tant de fleuves et de ports rencontre en Angleterre un obstacle au pied duquel la paix se présente en vain suppliante, et la ruse en vain astucieuse. Or l'Angleterre est la seule alliée de la Monarchie de Juillet. Lui arracher la Belgique c'est, pour le trône de Juillet, rompre avec elle et périr; abandonner la Belgique, c'est accepter l'infériorité, l'oppression, la ruine; et c'est périr encore. Dans l'un et l'autre cas, c'est la guerre.

Est-ce assez de troubles? y a-t-il en cet aspect un contraste assez douloureux avec celui qu'offrent au spectateur désillusionné ces pompes royales, ces couronnemens sans foi mutuelle, ces fêtes mobilisées, ces congrès inefficaces, qui depuis 1815 simulent le repos et remplissent l'heure donnée entre l'étincelle et les explosions?

Si effectivement telle est la situation respective des principaux membres qui composent la république chrétienne, le *levier politique* n'y saurait être immobile. Jamais république païenne ne recéla plus de vicissitudes. Et seulement ici l'échelle est plus grande : c'est la moderne Europe et la nouvelle Amérique; c'est l'occident.

Mais reste l'orient. Reste à peser le poids de la puissance russe qui seule ébranlerait le monde en appuyant à son choix les formidables leviers

de l'ordre social soit sur l'orient soit sur l'occident.

Seule elle voit à l'occident unies contre elle avec plus ou moins d'acrimonie et l'Angleterre soucieuse et la France en révolutions et la prudente Autriche. Seule aussi elle opère à son gré, contre les Monarchies qui gisent à son flanc occidental; elle opère, disons-nous,

Et par le levier religieux : car elle a son prosélytisme;

Et par le levier commercial; car ses rivaux ont chargé de droits ses produits naturels; et elle a répondu à l'oppression en manufacturant ces produits, en donnant à sa propre industrie un essor qui met ses douanes en état de lutter contre les douanes hostiles;

Et par le levier dynastique; car la monarchie française de Juillet n'a pas rencontré d'adversaire plus expansif, alors même que la Russie s'écarte par d'autres vues en Suède et en Bavière du principe où se circonscrivent les anciennes dynasties;

Et par le levier politique enfin : car si des Monarchies d'occident et d'orient se liguent sourdement pour imposer à sa fortune, elle affronte leur union sans crainte et même sans danger.

L'extension de la Russie est si exorbitante, sa position si vaste dans l'ancien hémisphère, sa direction future est si décisive pour le sort extérieur et intérieur de la France, qu'un épisode à son sujet est

trop peu : elle exigerait un volume. Bornons-nous pourtant à l'épisode qui en vérité n'est pas une digression.

CHAPITRE II.

DE LA RUSSIE :

NATURE ET OBJET DE SON PRINCIPE RELIGIEUX.

Il faut donc revenir à cette question déjà faite et laissée sans réponse : Que fera la Russie? elle équivaut pour nous au : *Que fera Philippe?* des Athéniens.

Considérons-la successivement dans son rapport avec l'esprit religieux, et dans son rapport avec l'esprit de conquête : deux moteurs qui pourtant paraissent se confondre en ses mouvemens.

La Russie, c'est un monde; c'est la septième partie du globe terrestre.

Pour le climat : d'une main, elle touche aux mers éternellement glacées; de l'autre, aux lieux où mûrissent l'olive et la canne.

Pour l'administration : elle a des Lapons; elle a des Persans; elle confine aux Chinois; elle s'approche des Indiens.

En moins d'un siècle, elle a dépassé de trois cents lieues les limites de Pierre-le-Grand : et ce n'est pas

un désert qu'elle a conquis. Naguère encore une population de vingt millions de Polonais s'élevait comme un mur épais entre la Russie et notre occident. Les voilà ses sujets, ses soldats; et placée à leur tête elle a franchi la Vistule, s'est rapprochée de l'Oder, a bien rapetissé la distance entre elle et Vienne ou Berlin.

Me successus alit, disent les conquérans. Ainsi parlèrent les Romains quand ils eurent peu à peu subjugué l'Italie. Les Italiens domptés, ils se débordèrent sur le monde connu; et, en moins d'années qu'ils n'en avaient mis à s'incorporer le Latium, ils soumirent ce monde. Le succès de même amplifie la Russie. Quel empire que celui où la politique la plus déliée s'unit à la barbarie la plus docile; où une cour brillante de savoir et absolue en ses volontés, commande aux soldats les plus malléables de la terre! Quelle vigueur en ces torrens disciplinés qui calculent leur impétuosité, ne s'avancent qu'après avoir empli les lieux de leur passage, ne font irruption contre les digues qu'après en avoir évalué la résistance! Ainsi encore agissait la politique romaine; or ici elle opère au gré d'un empire qui déjà fort de soixante millions d'habitans, en pourra aisément nourrir trois cents millions. Radieux avocats des Conseils de France, dites-nous quel plaidoyer fougueux vous préparez contre ces irruptions progressives? Quel *ordre du jour?*

Ajoutez à ces forces matérielles une étonnante in-

tensité de forces morales. A la Russie s'attachent et la vaste tribu des Slaves par l'identité d'origine, et toute l'Église grecque par une sorte de patriarcat.

On attribue soixante et dix millions d'âmes à la population des Slaves. De ce nombre près de cinquante millions obéissent déjà au sceptre du Czar. Le surplus s'étend de la Prusse à la Dalmatie et à la Romélie. Un tiers de la Monarchie prussienne, la moitié de la Monarchie autrichienne (1), sont issus de la race qui fait le fond de la population moscovite. Le Bohême est slave: le Hongrois est slave aussi; c'est-à-dire pour être exact, la Hongrie est scindée en ses Slaves primitifs et en ses victorieux Magyars qui ont subjugué les Slaves sans en effacer l'origine, sans en étouffer les ressentimens. Or la Hongrie, ainsi divisée, est-elle impassible? la Bohême est-elle invulnérable? Et dans ces élémens d'affinité, en cette similitude indélébile d'origine, d'idiomes, de coutumes, n'y a-t-il point au gré de la nation russe des alliances naturelles pour des temps propices à de plus vastes desseins?

Il est dans l'exactitude de reconnaître combien peu encore, malgré l'identité d'idiome et d'origine, s'est resserrée l'alliance des nations slaves. En Bohême, la majorité possédante aspire beaucoup moins à passer pour slave que pour allemande; en Pologne,

(1) Seize millions d'habitans sur trente-deux.

on ne veut qu'être Polonais : dispositions qui motivent la sécurité de l'Autriche.

Il est toutefois dans la sagesse d'apercevoir au loin les points de contact par où les peuples divers peuvent éprouver l'influence ou de l'affinité ou de la répulsion. Des conjonctures surviennent qui distendent ces points à peine aperçus, déconcertent les nouveaux rapports et raniment les anciens.

La Russie elle-même, au surplus, ne voit ou ne montre qu'obscurément encore sa puissante analogie avec l'ensemble des Tribus slaves. Mais elle est moins dissimulée dans ses prétentions au triomphe de l'Église grecque : incident qui, plus profondément que l'autre, attaque les intérêts, les mœurs, toutes les ressources de l'Europe : car c'est la Vérité qu'elle envahit ; c'est conséquemment le Christianisme qu'elle menacerait, non en ses formes, mais en son essence.

Il entra dans les vues de la Providence que la Russie reçût par une princesse grecque le Christianisme avec le schisme alors récent de Photius. Constantinople et Moscou furent donc soumis spirituellementau même patriarche.Pierre-le-Grand rompit cette hiérarchie. Sans toucher aux doctrines, il scinda les juridictions et il se fit chef de la sienne. A son exemple, le jeune roi de Grèce vient de se soustraire au patriarche établi sous le sceptre des sultans.

L'Église grecque a donc aujourd'hui trois chefs,

trois papes, et c'est beaucoup : ce serait trop pour durer en paix, si l'un n'associait une énorme couronne à sa tiare et ne protégeait de son ombre les deux autres tiares qui de fait révèrent en lui le chef suprême de l'association religieuse.

Aux yeux de l'Église grecque la différence du dogme qui nous divise est chose assez légère; et effectivement quelle imperceptible nuance en doctrine la sépare de l'unité catholique!

Mais les rites lui sont d'une haute importance; ces rites surchargés sont souvent incommodes; ils se lient à des usages souvent outrés; et néanmoins, comme ils se revêtent d'une ombre d'antiquité, c'est par eux que l'Église grecque s'estime; c'est pour eux qu'elle dédaigne la foi romaine.

Si l'Église grecque cédait sur le dogme, Rome abandonnerait au bon sens et au temps la réforme des rites; et l'unité catholique s'accomplirait en Orient.

Doué d'un coup d'œil souvent étendu et digne à bien des égards d'un sort meilleur, l'infortuné Paul Ier eut, à l'époque de sa splendeur, en 1799, une de ces idées lumineuses qui aurait pu sauver le monde actuel et cimenter mieux que le glaive la grandeur russe. Rallier à Rome tous les cultes chrétiens et y centraliser la résistance à l'invasion des doctrines qui brisent les trônes comme les autels, fut l'éclair dont s'illuminèrent son esprit orné et son cœur naturellement loyal. Le protes-

tantisme était négligé alors. Générateur de la révolution, il était à la fois complice et ennemi de sa fille. Aux princes protestans, tout étendard déployé contre le jacobinisme pouvait paraître celui de la vraie foi; et peut-être, au bruit des fanfares de Souvaroff, auraient-ils uni leurs armes en un seul faisceau pour abattre d'un commun accord les temples de la déesse Raison commencés par Luther et achevés par Robespierre. Du moins le levier religieux aurait imprimé un mouvement général vers la concorde. Dictateur de sa propre Église, Paul y aurait commandé et obtenu l'obéissance; et alors chef temporel de la catholicité, il aurait transporté à Pétersbourg le sceptre moral qu'avait porté Charlemagne, qu'avaient maintenu les rois de France, qui est échappé aux mains du dernier empereur d'Autriche.

Un objet moins profond, moins sûr et moins pacifique, a détourné loin de cette ligne ses augustes fils.

Jusqu'à quel point s'est portée la divergence? J'ai déjà esquissé les faits qu'ont proclamés les voix sinistres de la renommée : la renommée! rare interprète de la vérité, aujourd'hui plus que jamais organe impur de la calomnie envers les souverains.

Des résultats néanmoins, des faits précis, sont patemment affirmés; ils ne sont point, ou ne sont que négligemment, incomplétement, désavoués. Est-il vrai, est-il faux, qu'en Lithuanie six paroisses ca-

tholiques sur sept ne sont plus que des ruines ? serait-il qu'en ces contrées le gouvernement russe préférât l'athéisme pratique, c'est-à-dire l'impossibilité d'un culte, au culte catholique ? serait-il que pasteurs et troupeaux, surtout parmi les Grecs-unis, y fussent livrés à des vexations mesquines et continues : martyre quotidien où l'âme use ses ressorts comme le corps est brisé par le martyre sanglant ?

L'on ne peut dire que l'intolérance soit un des principes du gouvernement russe : la foi en Mahomet y jouit de toute liberté et n'est l'objet d'aucun prosélytisme.

L'ignorance non plus ne sourit point aux empereurs de Russie. Personnellement brillans d'instruction, ils ont multiplié les Écoles ; et si dans la novice monarchie du Péloponèse il n'y a, dit-on, sur mille prêtres que dix savans dont la littérature s'élève à l'art de signer leurs noms; si là, et sous la libre protection de l'Église grecque, sont naguère tombés la plupart des édifices chrétiens qu'entretenaient les Turcs (1), en Russie domine ou s'établit un autre ordre. Le culte chrétien y reluit dans ses temples, et le sacerdoce inférieur reçoit peu à peu

(1) Athènes avait, dit-on, sous les Turcs trois cent cinquante églises; aujourd'hui, dit-on aussi, il lui en reste six ! Je ne saurais affirmer, moins encore expliquer, une telle destruction : quoi? serait-ce ainsi que l'Europe occidentale imaginerait de restaurer la Grèce?

l'influence des lumières qui auparavant ne brillaient (et quelquefois ne brillaient que bien peu!) dans l'enceinte des cloîtres et dans les hauts rangs de la Hiérarchie.

D'où vient donc en Russie où règnent de magnanimes Princes et de flexibles doctrines cette agression constante dont la foi catholique est l'objet? de deux causes.

L'une est accidentelle et spécieuse; au fond, elle n'est point équitable. C'est le soulèvement des Polonais excités par la révolution française de 1830. Il est est vrai : tout y a conspiré d'un commun accord : noblesse, sacerdoce, jacobinisme. Mais du jacobinisme qui se repaît de révoltes, à une noblesse guerrière qui regrette sa patrie et à un sacerdoce catholique qui s'alarme pour sa foi, l'intervalle est immense. Aux yeux du vainqueur, Jacobins et Catholiques n'ont-ils donc pas été injustement confondus? Si le motif de soumission politique agissait seul, n'y aurait-il point eu excès dans ses mesures? et enfin est-ce à tort, est-ce à raison, que la Pologne et une partie de l'Europe accusent l'Empire russe de tendre à l'unité du sceptre monarchique par l'unité obligatoire de la foi grecque?

L'autre cause de l'antipathie manifestée en Russie contre la catholicité, s'allie à la première; mais est plus ancienne, plus intime, et développée sur un plan bien plus vaste. C'est qu'en Russie la foi chrétienne n'est pas exclusivement, il s'en faut, l'aliment

des intelligences : elle est au dedans un gage de soumission ; au dehors, un instrument de conquêtes.

Faut-il donc s'étonner que l'homme unique, obligé à planer de si haut sur un si grand nombre d'êtres humains, appelle aux secours de sa force physique (force, hélas! quoi qu'on fasse ou qu'on soit, toujours si fragile), la règle intellectuelle qui puise les devoirs à leur source suprême? que l'Empereur de Russie ait voulu en être le Pape universel ; au premier coup d'œil, cela s'explique. Les puissances de la terre aspirent toutes à cette confusion. La jeune Vittoria en hérite en Angleterre; en Prusse, Frédéric III y prétend; en Russie, le Czar en use : et véritablement il en excéderait la mesure, s'il est réel qu'un catéchisme soit imposé au clergé catholique de Pologne, où, parmi les demandes et réponses, on enseigne celles-ci :

D. Quel est le lieutenant de Dieu? — R. L'Empereur.

D. Quel est le châtiment de la désobéissance? — R. La peine éternelle.

D. Qui a donné l'exemple de cette doctrine? — R. Jésus-Christ qui vécut sujet de l'Empereur de Rome, et se soumit au décret qui le condamnait à mort.

Comme si le sauveur des hommes était mort par respect pour Tibère!

Comme si, en fait de blasphèmes et de sophismes dans ce grand genre, le catéchisme imposé au clergé

de France et d'Italie par Napoléon n'eût pas été un modèle indigne de copie!

Il y a bien dans la doctrine de la soumission aux princes hétérodoxes un fond de vérité catholique. Mais commandée par eux, elle paraît moins une vérité qu'un joug. Inspirée au contraire par l'autorité de l'Église universelle, elle en reçoit une force bien plus apte à dominer les esprits et les bras.

C'est dans l'Église grecque qu'est l'abus, et c'est dans l'abus qu'est la faiblesse. Tant que la Russie en est à ce crépuscule intermédiaire entre la barbarie et la civilisation, ses peuples vont tâtonnant; et tout appui leur est bon. Mais le temps, mais le gouvernement lui-même, travaillent à hâter l'heure du jour. Au jour venu, l'examen commence; l'Église russe n'est pas de force à le subir. Compte lui sera demandé des préceptes excessifs qu'elle a voulu introniser ou propager sous sa pieuse égide; et n'appuyant alors sa faiblesse que sur l'illusion, elle exposera et les autels et l'autorité impériale à une réaction périlleuse.

Qu'au contraire une voix sortie au loin de l'exactitude catholique eût commandé à tous par l'ordre divin l'ordre social; qu'elle eût appris aux peuples et aux rois à respecter leurs limites, sachant elle-même *sapere ad sobrietatem;* qu'enfin le dessein de Paul Ier eût été accompli; loin d'avoir à craindre l'éclat du jour, le trône de Russie eût resplendi de ses clartés. Il en aurait ressenti, comme la nature à

l'aspect du soleil, l'éclat vivifiant; et lumière, chaleur, vie morale, il en eût été, non le foyer, mais le réflecteur actif sur l'Orient encore obscurci : rôle (que sait-on?) destiné encore peut-être à cette colossale domination!

Des indices patens, il faut l'avouer, s'écartent maintenant de l'idée que la Russie songe à s'attribuer le rôle du salut général. Non-seulement sa conduite plus ou moins dure, mais certainement peu propice envers les catholiques, en est loin. Combien peu y prédisposent même les formes de son langage! Un mot révèle parfois le tic dominant d'un homme ou le principe actif d'un gouvernement. Par exemple en Russie maintenant il est convenu que, sur les territoires où les Grecs-unis capitulent en *masses* devant l'Église russe, les restes catholiques sont ou doivent être détachés d'une administration spéciale et protectrice. Car alors, disent les Russes, « pourquoi entretenir un SCHISME? » Nous savons parfaitement en France comment un pouvoir fabrique des *masses*. Mais cette expression n'est pas celle dont je suis frappé. J'en observe une autre, le mot SCHISME : il dit tout. Que de sophismes et que d'erreurs il enveloppe! Quoi! c'est de la Lithuanie à Pétersbourg, et non de Pétersbourg à Rome, que fut le schisme! L'effroyable retraite de Moscou en 1812 a glacé le pied de tel infortuné guerrier. Un doigt survit pourtant. Il faut l'abattre. Car ce ne sera pas un surcroît de mutilation; c'est uniquement la rejonction d'une

parcelle au membre dont elle fut un fragment!..... Un fils a abandonné sa mère, s'est retiré en un désert, y a emmené ses enfans. L'un de ceux-ci revient au foyer primitif de ses ancêtres. Il faut l'en arracher; il faut le ramener au désert: c'est un *schismatique* de sa famille!.....

Si effectivement aux yeux du gouvernement russe la réunion à Rome était le signe, au lieu d'être le terme, d'un schisme, le doute serait vain sur l'origine et sur l'équité des cris qui s'élèvent; l'oppression serait dans la théorie du pouvoir russe. Infliger au catholicisme des persécutions sourdes ou éclatantes a été et serait dans sa conscience: et lancé sur une telle pente, où s'arrêterait un si énergique pouvoir?

Les Turcs imputent un schisme aux Persans. Lequel des deux peuples a tort ou raison? et qui sait où de fait est la tige, où est le rameau brisé? Mais dans la chrétienté tout se sait. L'histoire a tout noté. Hier telle doctrine n'était pas. Il suffit qu'on nomme en France le *schisme* de Luther; il peut y avoir sous ce mot un regret, il n'y a pas de sophisme. Le fait est notoire et le mot l'exprime. Au contraire le mot est faussé quand il exprime l'union des Grecs avec Rome: Rome qui, avant Photius, fut patemment la métropole de l'Église grecque. Fausser le langage par des sophismes, c'est armer les passions par des principes; c'est préconiser un esprit persécuteur et ses actes ourdis avec plus ou moins d'art, plus ou

moins lents ou précipités, astucieux ou impératifs ; mais qui pour ce point de vue lointain d'où l'on observe, paraissent bientôt ou vainement déguisés ou vainement déniés.

Le déguisement perce à travers même des documens officiels. N'avons-nous pas, nous spectateurs des cours et scrutateurs des cœurs, vu plus d'une fois les partis conservateurs et religieux d'Espagne, de Portugal, de France même, désignés sous le sobriquet d'*Apostolique* (1). Au fond, et comme nom caractéristique, le mot est juste. L'Église apostolique est celle qui remonte aux apôtres, au divin fondateur du christianisme; c'est donc la vraie Église; l'Église grecque n'est donc pas la vraie. L'insulte fut un aveu; et le dédain, un hommage. Mais tel n'était point le sens des plumes graves qui voulurent officiellement exprimer une offense : et quel contresens, quel pronostic, résultent d'une injure adressée par les hommes de la Russie aux défenseurs des autels chrétiens et des vieilles couronnes!

Non; ou du moins nulle démonstration régulière ne soulage ici les regards; le système général de la Russie, plus doux aux Musulmans qu'aux catholiques, paraît, depuis la chute de Paul Ier, incliner en sens inverse d'une disposition même éloignée à réconcilier l'Église grecque avec sa métropole; et comme il use de l'Église grecque pour affermir sui-

(1) Je m'abstiens d'écrire les noms au bas de ces désignations inexcusables.

vant ses vues l'ordre intérieur, il se fait d'elle aussi un formidable moteur pour agrandir au dehors son influence et ses conquêtes.

« Gardez-vous » écrivait en 1833 le Ministre comte de Nesselrode aux généraux péloponésiens transformés en sujets d'une monarchie, « gardez-vous d'ou-« blier la fidélité due aux dogmes de vos pères : elle « est le plus sûr garant de votre prospérité natio-« nale » ;

Et quand cette nation péninsulaire, cette nation d'un jour, a osé dire en isolant son épiscopat : « C'est « nous qui sommes une Église patriarcale : car « c'est à Athènes qu'a paru saint Paul et non à Pé-« tersbourg », l'animadversion russe a, comme un éclair, sillonné la nue qui cache les ressentimens et les desseins.

C'est dans l'empire Ottoman surtout que l'Église grecque offre à la domination russe un puissant auxiliaire. Que peut cet empire, que peuvent pour lui les nations protecrices de l'occident, depuis qu'il est au dehors dominé par l'ascendant des armées russes, au dedans scindé par la population chrétienne aux yeux de qui et malgré les temps et les distances, d'un côté le Czar paraît en chef spirituel, en libérateur ; de l'autre le Sultan, en chef à peine temporel, en étranger, en usurpateur ?

La population chrétienne en Turquie est scindée en deux larges sections :

Dans la section européenne, la pluralité appar-

tient à l'Église purement grecque : et à celle-ci s'allie l'Église récente de Péloponèse, objet de surveillance et probablement de convoitise pour la Russie.

Dans la section asiatique domine l'Église arménienne. C'est une nation à part, et nation trop peu appréciée en notre occident, que la nation des Arméniens. Cinq millions d'âmes en sont le fond. Près de la moitié s'est réunie à la foi romaine; et j'ai eu à me féliciter d'une heureuse circonstance alors qu'auprès de Venise j'en ai admiré les établissemens, vénéré les bienveillans et savans directeurs. L'autre moitié emplit l'Asie de ses habiles spéculations. Éclairée, active, hardie, opulente, elle est comme le nœud des peuples musulmans qui occupent l'Asie mineure et l'Égyte et la Perse et l'Indostan. Les Juifs n'ont pas plus de ruse; les Chinois, pas plus de finesse. En Asie comme ici le commerce a son sceptre; il l'a remis à l'association des banquiers arméniens. Non moins que ce Roi de l'Asie, Assuérus, elle peut dire :

« De l'Inde à l'Hellespont mes esclaves coururent. »

Ces esclaves sont les mobiles décisifs des temps modernes, les capitaux. C'est par eux que se fait le commerce de l'Orient; c'est par eux que le Sultan lève ses tributs et apprécie ses Pachas. Tout Pacha répond des impôts annuels de son territoire. Il en reçoit l'avance par le banquier arménien; et si le banquier suspend son crédit, soudain l'impôt s'ar-

rête; le fisc du Sultan tarit, et le Pacha coupable tombe. Quel ressort étrange! et quelle puissance occulte et décisive aux mains de ces Banquiers chrétiens! La sagacité russe l'a aperçue. Dans la dernière extension du sol russe aux dépens de la Perse, la Russie a enveloppé le monastère où réside le chef spirituel des Arméniens non unis; et par ce médiateur inaperçu, le Czar plus invisible encore peut compromettre au besoin et les finances du Sultan et jusqu'à l'existence de ses Pachas les plus fidèles.

En outre, et toujours avec le même art, avec la même prévoyance, on a fondé à Moscou une école arménienne : pépinière d'interprètes, qui sucent les idées et les intérêts de la Russie; qui plus tard seront en Asie les auxiliaires actifs de la civilisation et du christianisme! Christianisme! lequel? Altéré ou pur, hétérodoxe ou orthodoxe? Pour l'avenir, Dieu le sait. Mais en ce moment, l'hétérodoxie est l'un des élémens politiques de la Russie.

Une animosité aussi implacable qu'injuste aigrit les Arméniens persévérans contre les Arméniens réunis à la foi catholique. En Russie la puissance civile et ecclésiastique ne manifeste pas moins d'aversion au catholicisme des Grecs-unis. Ainsi une semblable intolérance anime, dirige et l'Église grecque et l'Église arménienne : deux pivots où s'appuie le Czar; là, pour assurer la soumission des sujets; ici, pour comprimer les dernières velléités de la domination ottomane.

Motifs trop humains, sans doute! et périlleux soit pour l'Europe soit pour la Russie!

Trop pressés en Asie, ils y compromettraient le catholicisme ou le christianisme: noms synonymes: car, que sert de le nier? là où la civilisation propage le raisonnement, il n'y a pas de milieu entre le catholicisme qui subjugue et le scepticisme qui annule toute autre doctrine.

Trop pressés en Europe, ils y feraient obstacle à la puissance russe, loin de servir à son extension. Lorsqu'à la quinzième année de l'hégyre, le calife Omar entra victorieux à Jérusalem, l'alcoran dans la main : « Paix aux Chrétiens », s'écria-t-il pourtant. « Paix et liberté au clergé, aux églises; et qu'à leur « patriarche soit payé un tribut, même par tous les « vrais croyans des deux sexes qui visiteront le « saint sépulcre. » Ainsi parlait le chef de l'Islamisme en face du tombeau de Jésus-Christ. Ainsi n'ont point parlé ni procédé, en Irlande, le gouvernement anglais; à Paris, la République du philosophisme. Beaucoup de sang et peu de succès ont signalé et l'oppression de l'Irlande et l'ère républicaine des Français. Si la domination russe entendait réagir contre la chrétienté de l'Occident par l'intolérance grecque, il se pourrait qu'elle fût plus blessée qu'aidée par ce fatal ressort. En Occident, catholique, protestant, philosophe, qui est-ce qui songe au schisme de Photius? et de l'opposition contre la foi russe à la résistance unanime contre ses

armées ou même contre son ascendant, n'y aurait-il pas une chance égale à celle que Napoléon a rencontrée en sens inverses?

Mais cette perspective est trop loin; bornons-nous en deçà. Toujours est-il que le *levier religieux* n'est point dans les mains de la Russie un gage de concorde en Europe; qu'il est seulement pour elle un redoutable instrument de puissance à l'Orient et au Midi.

Où s'arrêtera, de quel côté tournera, cette étonnante domination? — Poursuivons.

CHAPITRE III.

DE LA RUSSIE (suite).

NATURE ET OBJET DE SON PRINCIPE CONQUÉRANT.

Inaccessible en son enceinte, la Russie a fait payer cher à Napoléon le dessein tardif et mal conduit de l'attaquer sur ses propres foyers. Mais ou elle se laissera emprisonner dans cette enceinte impénétrable, ou il est nécessaire qu'elle en ait en sa possession les portes naturelles.

Trois portes et trois clefs se montrent devant ses yeux.

C'est la Baltique; c'est le Bosphore; c'est le Caucase.

Sur les détroits qui obstruent l'entrée de la Baltique veillent deux petites puissances: le Danemarck et la Suède. Divers motifs et l'identité de famille associent le Danemarck à la Russie. La Suède est aujourd'hui liée par le double nœud de la crainte et de l'affection. Vaincu en adresse politique, Napoléon autorisa l'Empereur Alexandre à s'approprier la Finlande suédoise. Quels sont les fruits de cette faute? La Suède n'est pas riche. C'est par le fer

qu'en partie elle sustente ses finances : et en interposant le golfe de Bothnie comme limite entre la Suède et la Russie, on a violé la nature qui, pour unir les deux rives, a placé à l'ouest du golfe, le minerai; à l'est, les bois qu'il consomme. Maintenant à la Suède le minerai, à la Russie les bois : et c'est à la Russie qu'il appartient de permettre ou d'interdire à la Suède la confection du fer. Le conquérant français n'aperçut point ce pivot qui assujettissait la Suède à la Russie : autre aveuglement qui a placé Stockholm sous le joug de la Finlande! et en outre de ces deux moyens tranchans, en voici un plus pacifique; voici que pour s'assurer la Baltique sous les auspices de la Suède, Nicolas Ier scelle en son propre sang la nouvelle dynastie donnée à la Suède par les vicissitudes de la révolution française : genre de sceau dont l'Histoire, il est vrai, ne garantit pas l'inviolabilité, mais dont la Politique expectante use avec habileté. Retranché au fond de la Baltique, protégé au Sund et au Catégat par ses deux vedettes avancées, désormais donc Pétersbourg pourra, malgré Londres, ouvrir ou clore les portes de la Baltique : c'était là pour la ville de Pierre-le-Grand et pour l'honneur de l'Empire russe une condition de vie; et maintenant nous comprenons, nous expliquons, deux phénomènes d'abord inintelligibles, l'excursion de l'Empereur Nicolas en personne auprès de Charles-Jean, l'union de sa fille avec le beau-frère de l'ossianique Oscar.

Pendant qu'au nord la défensive acquiert la Baltique, c'est par le Bosphore et par le Caucase que l'offensive s'efforce obliquement, clandestinement, bruyamment, n'importe comment, de s'élancer vers le midi et vers l'orient.

J'ai vu à Sardam l'humble toit où Pierre-le-Grand maniait, il n'y a guère plus d'un siècle, la hache du charpentier ; d'autres voient ce rivage du Pruth où peu s'en fallut qu'en une nuit les Turcs ne saisissent à la fois le fondateur et l'avenir de l'Empire russe. Quel prodige que le contraste actuel ! et avec quelle célérité les flots du Pruth sont venus battre les rives du Bosphore !

N'y sont-ils venus que pour en grossir le canal, pour n'en pas franchir les issues (1) ?

Il est impossible de méconnaitre dans la Russie une invincible tendance qui la pousse à Constantinople. Deux voies l'y mènent. Laissons la voie de terre, bien que récemment on ait vu l'armée russe s'avancer jusqu'à Andrinople, non pas, il est vrai, sans périls, sans fautes ni sans graves dommages. Mais par la voie maritime, il n'y aura ni dangers ni obstacles. En deux jours ses flottes de Crimée par-

(1) Dois-je rappeler que les considérations suivantes, ayant été écrites à la fin de 1838, ont précédé la mort du sultan Mahmouth, et la crise imminente qu'a suscitée cet événement inopiné ? Rien n'étant résolu dans ce moment encore, je livre mon texte sans y changer une syllabe.

tiraient à l'insu de l'Europe; vogueraient au gré du courant rapide à travers le Bosphore; débarqueraient aux portes de Stamboul et sur ses grèves plates ses nouveaux conquérans. Resterait à occuper les Dardanelles. Les Anglais, au premier indice, y auraient accouru. Quand ils y devanceraient les Russes, n'auraient-ils pas, pour sauver Constantinople, à vaincre tout à la fois les vents et les courans qui se précipitent de la mer Noire, les escadres et les armées que la Russie alors décidée précipiterait aussi; l'incendie enfin dont les Turcs de Constantinople ont fait longtemps l'arme de la révolte, et qui sous les fusées des Russes irrités de la résistance, aurait bientôt de cette cité de bois fait un monceau de ruines fumantes?

Considérer comme un effet de vaine gloire l'impulsion qui jette la Russie vers cette large issue serait une vue incomplète, même un jugement injuste. La gloire et la renommée ne sont ici qu'en second rang. Au premier est la nécessité. La Russie a besoin du Bosphore : le point de la question est là. Assise maintenant en souveraine autour de la mer Noire, y recevant les eaux de ses vastes et nombreux fleuves, ainsi que celles du grand Danube, y rajeunissant la Tauride, y puisant des germes infinis de prospérité pour toutes les échelles du midi de son empire, ira-t-elle hésiter en s'adressant à elle-même ces trois questions :

La mer Noire est-elle à moi tant qu'on peut venir m'y surprendre par le Bosphore?

Serai-je à l'abri des surprises, tant que le Bosphore n'aura pour gardiens que la peur, la perfidie ou même l'amitié?

Enfin, si nul autre que moi-même ne peut m'assurer ma mer Noire, Constantinople étant la clef du Bosphore, les Dardanelles étant la clef de Constantinople, puis-je ne pas saisir cette métropole et ces formidables châteaux pour camper enfin à l'ouverture de la Méditerranée?

Abandonner ces questions à la morale universelle ou au cabinet de Pétersbourg, c'est chose différente. Pétersbourg, redisons-le, les reçoit de la nécessité : et cette loi de fer qu'on appelle nécessité, qui ne donne point de la flexibilité à la morale dans les intérêts privés, ne l'assouplit que trop au gré des États forts. Dirai-je que la morale elle-même, reportée à la perspective de Mahomet II et des Paléologue, y répugne moins, alors surtout que la progression de l'État vainqueur, c'est sa vie? Or, d'une part échauffer par l'industrie toute la Russie du sud, d'autre part obstruer le Bosphore, c'est souffler la vapeur dans la chaudière et fermer la soupape; c'est faire en grand la faute que font en leur sein presque tous les États européens.

Que le problème posé soit retardé ou modifié en sa solution par la concorde de l'occident: cela est dans la possibilité plus que dans la probabilité. Un

retard! Quand la fumée tourbillonne autour d'un amas de combustibles desséchés, l'étincelle qui fait jaillir la flamme est-elle loin? Un je ne sais quel différend survint en 1836 entre la France et Tunis : et aussitôt l'Europe crut voir Constantinople occupée par une garnison Moscovite. Sur quel motif ou sur quel prétexte? Ah! évidemment, le péril qu'aurait couru la capitale des Croyans en face de la marine française.

Quoi qu'il en soit au surplus de la date précise ou de l'occasion plus ou moins tentante ou de l'obstacle plus ou moins redoutable, la solution du problème au gré de l'affirmation est tranchée par la force irrésistible des hommes et des choses.

En dénier les conséquences est peu sage; les prévoir peut n'être pas inutile.

De la possession du Bosphore, la marine russe datera, sa force, comme militaire; son activité, comme marchande. En temps de guerre, concentrée dans la mer Noire, elle y sera invulnérable; en temps de paix, elle éblouira la Méditerranée; l'Égypte et la Syrie seront, sinon ses sujettes, du moins ses tributaires : et néanmoins, à croire aussitôt tout perdu pour l'occident, il y aurait frayeur excessive. Car quant au commerce, l'extrême développement des contrées rendues à la civilisation, réagirait sur l'industrie et sur l'opulence de l'occident tout entier; et quant à la guerre, un nœud nécessaire contracterait en un faisceau les marines

de France et d'Espagne, d'Italie, d'Autriche et de Grèce; elles auraient l'ascendant par l'étendue des côtes, par le nombre des navires : et alors loin de redouter entre les Bourbons un *pacte de famille*, loin d'envier à la France son port d'Alger, tout l'occident et l'Angleterre elle-même y trouveraient un boulevard contre la progression maritime des Russes, un appui sûr pour refouler leur flotte vers le Bosphore.

Sous le rapport moral, l'expulsion des Turcs hors de l'Europe comparée avec leurs invasions du moyen-âge serait plus qu'un spectacle historique. Ce peuple aujourd'hui paraît engourdi. Il a perdu ses janissaires. Il a acquis quelque art dans les manœuvres, quelques essais d'utile réforme. En une crise dernière, on retrouverait encore en lui son intrépidité native, sa générosité inflammable, et la double énergie du fanatisme et du fatalisme. La science prévaudra pourtant. Vaincu plus qu'abattu, il sera successivement rejeté vers la Tartarie ou vers l'Arabie; et à travers des conflits sanglans qui seront l'inverse de ceux du moyen-âge, recommencera une lutte propice entre le Christianisme progressif de l'Asie mineure et l'Islamisme défaillant vers les lieux qui furent son berceau.

Mais ces belles contrées qui de Constantinople s'allongent jusqu'au Danube, alors soustraites à la domination turque, dites-nous, suprêmes arbitres, à qui seront-elles livrées ou confiées? La Russie ne

saurait tout envahir. Il lui fallait un passage par le Bosphore et non un royaume de Macédoine. Les possessions européennes des sultans seront-elles donc une pomme de discorde jetée entre les puissances européennes? ou sera-ce un moyen de salut pour elles?... Avant de saisir ce point de vue, achevons d'examiner quelles chances a la Russie pour s'assurer la troisième et la plus importante clef de son empire, le Caucase.

S'il existe une frontière naturelle, c'est cette chaîne ardue de monts sourcilleux et adhérens dont la nature a lié la mer Caspienne à la mer Noire, qui délimite l'Europe et l'Asie, que vers son milieu ne traversent que deux étroits passages; l'un le Vlady, encore scabreux; l'autre un peu moins difficile, non encore subjugué. Les Pyrénées divisent ainsi la France et l'Espagne, lient ainsi la Méditerranée et l'Atlantique. Mais les passages n'y sont pas inextricables; mais aux deux extrémités elles s'affaissent et ouvrent leurs barrières, tandis qu'au littoral de la mer Caspienne, le Caucase ne laisse que sa *porte de fer* qui n'est pas la voie où volent les malles-postes de Bayonne; mais enfin l'Espagnol et le Français se rapprochent mieux que les nations si diverses de l'Europe et de l'Asie.

A l'époque des grandes invasions des peuples du Nord, l'Asie n'a subi que les Tartares de Gengis et de Tamerlan, que les Turcs des successeurs de Mahomet. Le Caucase rejeta les Barbares septen-

trionaux vers l'Europe; et la Perse ni l'Inde ne connurent point Attila.

Ces temps, ces obstacles, ne sont plus. La civilisation a donné ses ailes aux frères des Huns; et aujourd'hui le Caucase est dépassé avec autant d'habileté que de bonheur. La Russie déjà s'est faite héritière de la Géorgie : premier acte et chef-d'œuvre de cette insigne politique qui va ramener l'Orient sur la scène de l'histoire. C'est à la Géorgie d'être désormais le grenier des armées russes. Un pied du Colosse posé là; et en arrière, la mer Noire pour grande route; et le Turc battu sur le flanc droit; et le Persan battu en avant; et Tiflis pris et transformé en ville russe; ces choses accomplies sous nos yeux; le Colosse regarde au delà encore vers le Sud, vers le Paradis terrestre de l'Asie, cet Indostan, aujourd'hui encore centre du commerce universel, de tout temps but et tombeau des nations conquérantes.

Or comment entre les possessions d'Europe et ses fragmens d'Asie méridionale assurer la communication facile de ses ordres et de ses armées, si la mer Noire l'oblige à un détour de deux cents lieues, tandis que le Caucase lui ouvrirait un passage plus court et plus sûr?

Mais là demeure un peuple mahométan, nombreux, belliqueux. Son nombre s'élève à deux millions, disent les uns; à trois ou quatre millions, suivant d'autres. Cédé par le Sultan au Czar, il se refuse à se céder lui-même; il voit dans son nouveau suze-

rain, un ennemi. Sans alliés, sans ressources, sans munitions, il guette les agresseurs; il se bat; il fusille au passage; il tue ou est tué; il meurt et renaît sans cesse de ses ruines; et depuis quarante ans il use les armées et les finances de la Russie; lui coûtant déjà un demi-million de soldats, nombre que n'aurait pas coûté Constantinople.

Aussi beau que hardi et constant, ce peuple de Circassie qui ne cède ses monts et ses vallées que pied à pied aux légions russes, remplit de ses fils les conseils administratifs et militaires de l'Empire ottoman. Ses filles, il en peuple les harems; c'est par lui que se rajeunit la tige des Sultans; et les liens du sang non moins que ceux de la croyance et du patriotisme auraient dû donner la Turquie entière en appui à sa mâle résistance. Mais le destin de la Russie prévaut; la Turquie déconcertée se tait; les Tribus circassiennes se déchirent par des divisions; et c'est par les Polonais vaincus que s'est recrutée l'armée russe : en sorte que la Russie a envoyé la Pologne aplanir le Caucase! spectacle digne de pitié envers les Montagnards et envers les Polonais; d'admiration pour la dextérité des Russes; et de surprise, envers les États européens qui jusqu'à présent, hors en Angleterre, semblent ignorer cette guerre lointaine. Sur la carte, elle est loin; sur le tableau de l'avenir, elle est près. L'Angleterre et l'Occident n'ont pas ici un intérêt uniforme; et, si l'Angleterre redoute d'y jouer sa domination sur

l'Inde, est-ce une illusion, est-ce un paradoxe, que d'y entrevoir pour la France et le reste de l'Occident un éclair de salut?

Et comment?

Quand le Vésuve a lancé ses laves fluides, est-ce aux yeux du spectateur une grande infortune que de voir le torrent enflammé se diriger vers l'abîme des mers?

Nos considérations seraient trop incomplètes, si nous ne suivions en leurs conséquences l'occupation pacifique du Caucase par la puissance russe, et l'action des avant-postes qu'elle a établis dans la Perse.

C'est au mont Ararat que les commentateurs de la Bible ont marqué le repos de l'arche de Noé, alors que la cime des monts remontra un lambeau de la terre aux seuls humains épargnés par le déluge. Là aussi, aux sources du Tigre et de l'Euphrate, s'est placée la domination russe pour y recommencer l'Asie et peut-être pour sauver l'Europe. Adossée aux deux mers Noire et Caspienne, maîtresse de la Géorgie inculte encore mais essentiellement fertile, elle a choisi l'Ararat pour diviser les deux empires musulmans, la Perse et la Turquie. Le sort de la Turquie lui sera comme livré par ce flanc, quand le Caucase sera soumis. Elle a pris sur la Perse l'ascendant du puissant sur le faible. Ni la Turquie ni la Perse n'oseraient d'ailleurs s'engager les premières dans la lice du combat. C'est à la Russie de prendre

son temps. Qu'à l'aide de son dernier et fameux traité d'Unkiar-Skelessy, momentanément elle borne au seul fait l'Empire du Bosphore; qu'à l'aide du Caucase et du voisinage, elle intervienne dans les dissensions renaissantes qui divisent les nombreux princes de la Perse; qu'elle s'attache au plus fort en auxiliaire fidèle; qu'il reçoive de sa main des secours et des officiers; que par un habile alliage de la reconnaissance et de la crainte, elle ne laisse au titulaire de Téhéran que l'option entre les rôles de lieutenant ou de vaincu; en un mot que du mont Ararat, la Russie n'ait à voir sur les deux côtés que deux vice-rois : le Sultan et le Schah : c'est alors que se doit manifester, avec un éclat dont l'histoire n'offrit jamais si bien l'exemple, la progression inévitable des peuples du Nord vers les félicités du Midi.

Il est dans l'ordre que cette progression à travers la Perse ou à son flanc oriental, soit lente pour être sûre, circonspecte pour être durable. C'est la loi de la prudence qui mûrit le succès. La prudence, la persévérance, double attribut des peuples du Nord et du cabinet russe, verraient dans la Perse, non une conquête, mais un passage. Réduite à moins de sept millions d'habitans, indéliniment appauvrie par des pillages et gaspillages dont ses schahs ont fait un système, un droit administratif, une hiérarchie, quelle barrière efficace pourrait opposer la Perse ménagée à la Russie bienveillante? Il est vrai

que la puissance romaine se brisa sur ce point. Mais les Romains n'attaquaient le taureau qu'en face; la Russie est déjà sur ses flancs. Les Romains s'étaient donné pour général un Crassus : auraient-ils péri dans des sables sous César? Et quand César fut soudain immolé en son dessein de venger Crassus et de dompter la Perse, fut-ce à la flèche du Parthe ou au poignard des républicains que la république put attribuer la borne insurmontable alors mise à l'extension des Romains vers l'Orient? La Russie ne manque point de généraux indigènes; elle ne refuse point les généraux étrangers. Sa campagne de 1812 contre Napoléon fut conçue par un étranger, accomplie par un indigène. Ne lui opposez donc point la leçon donnée au financier romain. Et puis les kans divisés donnent prise à sa diplomatie; les provinces dévastées par les troubles domestiques, à ses consolations; les chrétiens, à son influence religieuse; les Arméniens, à leur patriarche dont elle s'est fait un sujet de plus! non : des Parthes vainqueurs ou rivaux de l'empire de Rome, il ne reste qu'une excellente cavalerie légère dont la Russie appuiera ses vaillantes légions; des anciens sages de la Chaldée, il ne reste à travers un peuple épuisé que des esprits encore vifs et souples, aptes à l'étude et plus enclins par cette disposition à s'entendre avec la science des Russes qu'à s'immoler à la défense d'une innombrable et équivoque dynastie.

Jamais, disent les Anglais, une expédition venue d'Occident n'a réussi dans l'Inde, hors celle d'Alexandre.

Comme si l'exemple même d'Alexandre accouru du fond de la Macédoine avec ses trente mille Grecs jusqu'aux rives de l'Indus, n'était pas un gage suffisant offert par l'histoire à la conquête;

Comme si les Califes de l'Arabie n'avaient pas fondé à Bagdad le siége d'un Empire qu'ils auraient à leur gré étendu sur l'Inde sans les débats domestiques qui ensanglantèrent la possession du Califat;

Comme si enfin, sous les yeux de nos pères, Thamas-Kouli-Kan, ou Nadir-Schah, un simple berger, n'avait su trouver la route d'Ispahan à Delhi, et rapporter de Delhi à Ispahan d'assez amples trésors!

Les Anglais insistent et ajoutent : De la Perse à l'Inde, il n'y a que deux voies : celle de mer, et nous y régnons; celle de terre, et une ceinture de sables garantit les rives de l'Indus à l'occident, tandis qu'au nord l'Himalaya protége l'Indostan de ses cimes inaccessibles.

Ne peut-on pas répondre?

D'abord au lieu de deux voies, il y a, dit-on, six routes, six moyens d'accès : que vos états-majors en décident. Il suffit qu'il y a doute; et le doute est ennemi de la sécurité. N'y eut-il point à Marengo, de la part des Autrichiens, trop de sécurité

et point assez de doute sur la puissance insurmontable du mont Saint-Bernard ?

Que l'agression par mer soit chimérique : nous le pensons ; la mer indienne est à vous : et s'élancer de la Mésopotamie, hasarder ses navires et ses troupes du golfe Persique à la côte de Malabar, n'était qu'un des romans qui tourbillonnaient dans la tête de Napoléon.

Mais sa vue était plus juste alors qu'uni à Paul Ier il traçait l'itinéraire par la mer Noire, le Volga, la mer Caspienne, la Perse, les sources de l'Indus. Paul Ier périt ; et pour l'Inde anglaise peut-être, il périt à propos.

La voie de terre en effet s'offre au raisonnement sous un autre aspect que la mer et ses mille hasards. De la Perse à l'Inde, un trajet impraticable ! Quoi ! les Macédoniens chargés de fer ont pu lourdement traverser ces sables sans sécher sur pied : et nos armées modernes si lestes, souvent si sobres, si riches en inventions, ne trouveraient pas d'expédient pour y étancher leur soif ? Les Tartares du centre n'y préteraient-ils point leur assistance aux Russes ? le nord de l'Inde ne contient-il pas des tribus aguerries qu'a excédées la domination anglaise ? Et soit d'Astrakan, soit d'Hérat, aux flots de l'Indus y a-t-il une distance incommensurable, infranchissable ?

En ce moment le point d'Hérat, d'où part, dit-on, la route la plus commode, semble être le nœud de

la question. Les Anglais et les Russes y commencent leurs escarmouches sous des noms empruntés. C'est au schah agresseur que la Russie prête appui; c'est au kan assiégé que subvient l'appui anglais. Le schah a reculé : mais de tels succès en si grand théâtre sont-ils plus que de vains accidens? .

Eh bien! ajoutent les Anglais, quand les Russes arriveraient au cœur de l'Indostan, n'y trouveraient-ils pas en front de bataille, au milieu d'une artillerie formidable, une armée régulière de trois cent mille hommes, dont quarante mille Européens, dont deux cent soixante mille Cipayes disciplinés à l'Européenne? — C'est un rempart sans doute : rempart digne de son objet : et un officier supérieur de cette armée qui allait et venait de Londres à Bombay comme un Français va et vient de Toulon à Paris, me donnait complaisamment dans un navire de France sur l'organisation de ces forces britanniques en Indostan des notions propres à motiver les espérances de sa patrie : et toutefois cette armée concentrée en face des Russes n'aura-t-elle pas à dos, sur un autre immense hémicycle, des Tartares, des Afgans, des Bengalis, une population métisse où s'est infiltré le sang européen, les souvenirs des Marattes et quelques tribus belliqueuses et même quelques Princes à qui la compagnie anglaise est un objet d'horreur et de terreur? J'ai ouï dire qu'à défaut même des Russes, la domination anglaise pourrait se briser dans l'Inde contre des révolutions in-

térieures. Combien plus cette opinion serait-elle fondée au moment où les Russes voudront signaler résolument leur connivence! vus de loin, les princes et peuples indiens nous sont tous des Pygmées. Sur les lieux, ils seraient aux Russes des points d'appui; à l'armée anglaise, de dangereux voisins. Cette armée aura-t-elle en ses propres Indiens, en ces Cipayes, tout disciplinés qu'ils soient, des sujets dévoués et des soldats bien austères? Que seront les Cipayes en face d'une véritable armée russe, si la Russie libre en Occident et maîtresse du Caucase peut déboucher en force sur l'Indus et s'y montrer comme elle a paru à la Seine? et serait-elle assez malhabile pour n'y lancer que des pelotons? et l'Angleterre sera-t-elle, elle-même, assez riche pour disputer du fond de l'Hybernie l'Inde orientale à une puissance qui s'en est faite voisine? L'Angleterre est assez riche pour payer dans l'Inde en appointemens, à ses simples capitaines douze mille francs, par année; à ses colonels, cinquante mille francs: et c'est beaucoup. Mais enfin cette opulente puissance sait compter avec elle-même. Ses armées ne lui sont pas légères: aussi entend-elle que ses armées lui rendent ses trésors avec usure: et tous les trésors de l'Orient s'évanouiraient entre ses mains dans une lutte un peu prolongée à une telle distance, par une armée si nombreuse, si équivoque, si difficilement recrutée, si chèrement entretenue. Trésors et soldats s'y épuiseraient les uns par les autres. Deux victoires sur les Russes ne

couperaient point le nœud du débat. Les Russes en deux vraies victoires posséderaient ou affranchiraient l'Indostan et le Bengale : car telle est la loi éternelle de ces contrées : y vaincre une ou deux fois, c'est y régner.

En résumant les chances de ce gigantesque combat, il semble que toutes les conditions du triomphe se résolvent en un mot : Célérité.

Pour la Russie, il s'agit de s'assurer vite le Caucase et la Perse et Hérat; ou bien, le sud de la mer Caspienne et ses Tartares et ses Afgans;

Pour l'Angleterre, de préoccuper la Perse et de rouvrir la mer Noire d'où, étendant la main sur le Caucase, elle y barrerait l'Asie par une vraie *porte d'Enfer :* en s'assurant d'ailleurs, à l'aide des Persans, le littoral méridional de la mer Caspienne.

La Célérité! courir avec des entraves! et chacune des deux puissances a les siennes; chacune s'occupe à multiplier et à river celles de sa rivale. En Circassie, au Bosphore et partout, se révèle avec l'inquiet génie du commerce, l'Angleterre; au Canada ou dans l'Inde, s'aperçoit, mais avec plus de réserve, la Russie; et attentif aux apprêts de la joute, l'Occident observe, attend, hésite.

Quand du sein de la plaine le spéculateur veut compter les arbres de la forêt qui couvre la montagne, il s'expose à bien des erreurs. Celui qui du pied des Pyrénées ose ici calculer les destinées politiques de l'Euxin et du Caucase, de la Perse et de

l'Inde, n'est-il pas aussi bien téméraire? Cette témérité, je me l'impute, et mon esprit hésite. Nous Français, casaniers par nature et attachés à un sol dont la révolution elle-même n'a pu désenchanter le charme, nous ne voyons la plupart que de loin les théâtres des intérêts généraux. Difficilement nos yeux y évitent les méprises. Sur la haute Asie, par exemple, et sur l'Indostan, d'où recueillerons-nous les détails infinis qui généralisés forment l'évidence? C'est la Russie, c'est l'Angleterre, que la lumière inonde; là sans cesse affluent des rapports certains; et la passion ou le calcul ne nous les transmettent qu'obscurcis ou altérés. Entre les aperçus qui précèdent, il en est donc d'inexacts, sans doute. Mais la masse des faits, l'ensemble des perspectives, ne sauraient être illusoires. Il est pour la simple raison une évidence immédiate : et puisqu'on avoue la suprématie permanente de l'Indostan, puisqu'à cette brillante région se rapportent dans l'ancien monde la source du commerce et l'élément de la domination, il est sensible qu'à forces égales la puissance la plus voisine doit tendre à l'arracher de la puissance la plus lointaine.

Ainsi des trois clefs nécessaires à la Russie pour ouvrir ou fermer son enceinte, elle s'est assuré la Baltique par sa prévoyance; elle s'assure le Bosphore par la patience; elle tend et doit mettre tous ses efforts à s'assurer la plus importante par la conquête du Caucase.

Il y a pour elle cette remarquable différence entre le Bosphore et l'Indostan, qu'en acquérant l'un elle irrite la jalousie commerciale de l'Occident; qu'en se jetant vers l'autre, elle satisfait cette jalousie.

L'Indostan est et doit être son but principal; l'Angleterre est et doit être son unique obstacle. Qu'entre ces rivaux, l'Occident respire, se rassoie et s'affermisse. L'empire des Anglais à l'orient de l'Afrique est exorbitant, et il est exclusif. Combien donc il importe à l'équilibre soit industriel soit politique, de favoriser l'oblique déviation de la Russie vers l'Indostan? Trois voies ouvrent l'Indostan aux Occidentaux : celle du Cap; et elle est assurée aux Anglais : l'antique route par l'Égypte et par la mer Rouge; et les Anglais l'enveloppent déjà; et s'ils parviennent à la frayer, permettraient-ils, par exemple, à l'Autriche d'y rechercher la trace de l'opulence jadis acquise par sa Venise aujourd'hui si terne et si indigente? enfin la route qui suivra le Danube, la mer Noire, Erzerum et l'Euphrate ou l'Indus; et c'est à la Russie de l'ouvrir. Ouverte, cette voie change l'Europe. En vérité l'Angleterre a trop abusé de son ascendant maritime et de l'Océan et de l'Indostan. Si la mer Noire se transforme en passage intérieur du Danube à l'Indus, la marine anglaise y sera secondaire en temps de paix; elle en sera exclue en temps de guerre. Pour tout Européen, c'est là déjà une nouveauté féconde. Substituée dans cette ligne à la domination anglaise, souveraine ef-

fectivement des contours presque entiers de la mer Noire, la Russie voudra, il est vrai, s'y montrer en souveraine d'un lac clos non moins qu'en gardienne d'une mer libre; la Russie se posera : *Sceptra tenens!* Quel autre pourrait tenir ou disputer un tel sceptre? Nous avons exposé qu'elle en usera pour grossir son fisc par les tarifs du transit. Nous avons pressenti même qu'elle en abuserait en interceptant au gré des caprices de paix ou de guerre cette nouvelle artère du commerce des hommes. Mais, redisons-le, de tels caprices ont leur arrêt dans les chiffres du fisc pour qui, répétons-le aussi, deux et deux trop pressurés ne font pas toujours quatre; et puis, le sang et la vie se reporteraient alors sur les deux autres voies de l'Égypte ou du Cap, sans y retrouver ou sans y redouter le Vampire britannique.

En un mot, de ses deux oppresseurs l'un actuel et l'autre éventuel, énerver l'un, écarter l'autre : tel est pour l'Occident le pivot d'une sécurité au moins passagère. Quand Tamerlan vint du bout de l'Asie attaquer et vaincre Bajazet qui pressait Constantinople, il donna un siècle de vie à l'Empire grec. Une lutte au bord du Gange entre l'éléphant ravivé de la Néva et le léopard d'Albion serait de même un temps de répit: et quel bienfait de la Providence que ce propice intervalle, si, plus sages que leurs devanciers du Bas-Empire, les peuples décrépits d'Europe, alors enfin moins ergoteurs et moins

rhéteurs, retrempaient les ressorts de leur force défensive en un système d'union où viendraient s'abriter sous les lois antiques du bon ordre, la France, l'Autriche, la Prusse et la Germanie et les deux Péninsules!

Dans le vaste périmètre qui enveloppe la Russie et dont elle veut pouvoir à son gré sortir par trois portes vainement disputées, il ne se présente que deux lacunes où son enceinte soit accessible.

L'un de ces côtés est bien loin et jusqu'à ce jour bien inoffensif : sa mention ici est presque superflue. C'est la Chine. Elle confine à la Russie par une assez longue frontière; elle manifeste à cette frontière par mille précautions sa frayeur habituelle et orgueilleuse. Mais la Russie a un orgueil plus positif et plus habile. Apparemment elle sait que la Chine a été, non la conquérante, mais la conquête, des Tartares. En attendant des conflits décisifs, elle a récemment frayé la route à son commerce par des caravanes régulières qui ont à Pékin des gardes, une maison, une Église. Au même temps, des arsenaux s'élèvent, dit-on, au Kamtchatka, munis de moyens agressifs au besoin soit contre le commerce anglais dans le sud de la Chine, soit contre la Chine elle-même : et en effet est-ce en respect des annales chinoises, est-ce exclusivement en honneur de l'arbre à thé, que la Russie s'est fait attribuer à Pékin, non-seulement le droit de caravanes, mais la possession exclusive d'un collége où de jeunes Russes ap-

prennent la langue de la Chine et familiarisent les Chinois avec l'idiome, les mœurs et l'aspect des Russes? Collége d'Arméniens à Moscou; collége de Moscovites à Pékin : ne semble-t-il point, à considérer cet ensemble du haut des airs, qu'on plane dans l'immensité?

Quoi qu'il en advienne, on voit qu'à l'extrémité du vieux continent la Russie n'est pas sans bouclier, ni, s'il le faut, sans glaive.

Mais c'est à son extrémité occidentale qu'à son tour elle aperçoit et glaive et bouclier tournés contre elle : là, est son seul côté vulnérable; là, son point d'option entre la marche à l'occident ou à l'orient.

Entre elle et l'occident, la Pologne subsistait. Bien que d'origine slave, elle protégeait la race Teutonique contre la tribu des Slaves qui s'étaient confondus avec les races Scythes. Unie aux monarchies occidentales par divers liens, elle pressait, elle barrait, la Moscovie sur ce côté en toute sa longitude; et probablement sans elle, ce n'est pas au fond de la Baltique que le czar Pierre eût établi son joug sur l'Europe. Ses destins paraissent finis; sa cause, déplorée. L'Empereur Nicolas a repoussé de lui jusqu'au titre de Roi de Pologne; il a voulu effacer d'elle jusqu'à une dignité historique, jusqu'à un souvenir. L'antique Monarchie n'est plus à ses yeux, de fait et de droit, qu'une province impériale. « Je « suis empereur de Russie et c'est à ce titre que

« vous êtes mes sujets », a-t-il dit lui-même dans Varsovie aux chefs polonais, alors même que le chef du gouvernement français disait publiquement et déplorablement : « Non, la nationalité polonaise « ne périra pas » : contradiction qui présente d'une part la réalité; de l'autre, le néant. Ce néant est un désastre : mais à qui la faute? à la fraction polonaise qui trop crédule a pris au sérieux les rêveries françaises.

Maintenant c'est aux Monarchies que la Pologne étayait, d'étayer l'occident. En héritant de ses lambeaux, la Prusse et l'Autriche ont hérité de son rôle périlleux.

Omettons la Prusse. Il semble, et nous l'avons remarqué ailleurs, qu'au lieu de redouter la Russie c'est sur la Russie qu'elle appuie elle-même de grands desseins. Loin de lui être obstacle, elle est prête à lui être moyen; et mutuellement la Russie est pour la Prusse un moyen propice.

Ces trois puissances, Prusse, Autriche, Russie, considérées en leurs dispositions respectives, présentent un concours digne de méditations :

La Prusse s'agrandissant en Allemagne par toute voie; et s'aplanissant, par l'union industrielle des Allemands, une transition à l'unité politique;

L'Autriche comprenant la Prusse, encline à s'y opposer, et contenue en cette opposition par la Russie;

La Russie comprenant l'Autriche et contenant

l'opposition de l'Autriche à la Prusse, afin de démolir en Allemagne le rempart autrichien, cet arrière-boulevard, le seul que l'agression des Russes puisse aujourd'hui trouver en sa tendance éventuelle vers l'occident.

A l'Autriche effectivement appartient le poids du rôle qu'a légué la Pologne à ses hasardeux héritiers : hélas! et, sous ce rapport, malheur aux invasions injustes que repoussa longtemps et qu'accepta enfin l'impératrice Marie-Thérèse! L'héritage est bien grevé; le rôle est bien pesant.

Serait-il avec succès ou fédératif, ou défensif, ou agressif?

A une confédération contre la Russie, l'Autriche ne peut appeler que deux États transcendans : l'Angleterre et la France. De quel aide serait l'Angleterre promenant ses batteries flottantes autour d'une circonférence inexpugnable? Et ses subsides quelconques formeraient-ils un contre-poids à son impuissance militaire?

Il en va autrement de la France. Elle s'allie de droit avec l'Autriche contre la Russie accidentellement menaçante; mais elle est aussi alliée de droit avec la Russie contre l'Angleterre essentiellement envahissante. D'autre part l'Autriche, invoquant contre la Russie la France militante, est l'alliée de la Russie contre la France révolutionnée et propagatrice. Pour la France au repos et guérie du délire, premier ennemi, l'Angleterre; deuxième,

la Russie. Mais la Russie est loin ; et au lieu d'être ennemie absolue, elle peut en de certaines positions offrir une alliance féconde en bénéfices présens, périlleuse seulement en contingences fort éloignées.

Est-ce là assez de nœuds gordiens? Qui les tranchera? Ils pourraient se délier dans la paix et le bonheur si la Russie est protégée dans sa marche vers la haute Asie; si l'Autriche s'abstient de harceler ses sollicitudes; si la France unie à l'Autriche et à la Russie obtient par son extension au nord le prix de sa paisible alliance; et si alors atténuant ses armées de terre, relevant au contraire sa force navale, appuyée d'un bras sur le port de Toulon, et de l'autre sur le port d'Alger, rempart de l'industrie commune sur les mers d'Europe; si, dis-je, la France ainsi déployée dans un appareil nouveau, protége tous les intérêts occidentaux contre l'Angleterre qui les attaque tous. Retourner la France en face de l'Angleterre est certainement l'une des évolutions les plus utiles que pourraient tenter les puissances continentales; et les deux clefs de cette manœuvre, c'est le Rhin; c'est l'Algérie : le Rhin qui dissoudrait nos armées exubérantes; l'Algérie, l'Afrique, qui appelleraient et absorberaient les hommes, les flottes, les millions. C'est ainsi qu'au VIe siècle la possession de l'Afrique transposa l'esprit des Vandales, et fit de ces terribles soldats des marins terribles encore, mais du moins cir-

conscrits en leurs débordemens ultérieurs par des navires ou par des rivages. C'est la terre et non la mer qui fait les conquérans. De la mer ne sortent que les millions, et ils s'épuisent! A la terre est échu l'enfantement inépuisable des guerriers. La puissance maritime ferait de la France un appui commun; sa puissance continentale en fit un objet d'effroi.

Mais laissons aux idées générales leur cours habituel. Supposons les hostilités et plaçons la Russie en face de l'Occident : comment l'Autriche d'abord accomplira-t-elle son rôle défensif ou agressif?

Elle aurait à défendre ou l'Allemagne ou l'Empire ottoman.

En faveur de l'Allemagne, elle sera seule; et seule, elle est impuissante. La Suède est asservie; la Prusse à l'écart; et sans l'aiguillon de la Prusse, l'Allemagne retombera dans l'ancienne immobilité ou dans l'ancienne inutilité, du corps germanique. Quant à la France raisonnable, elle sera plus encline à se rallier qu'à s'opposer à la Russie, au nom de leur commune et implacable ennemie, l'Angleterre. Est-ce donc à la Bavière que s'adressera l'Autriche? appui disproportionné d'abord; et puis, n'est-il pas en ce moment déjà miné par les combinaisons hardies et prévoyantes d'unions de famille entre la Russie et la Bavière? Vous voyez la Bavière placée par la nature entre la France et l'Autriche; vous la voyez plaçant par des mariages l'Au-

triche entre elle et la Russie. Des contrats matrimoniaux vous ont surpris : en saisissez-vous le secret ? et pensez-vous qu'en face de la Russie, l'Autriche eût désormais un soutien ou un adversaire dans cette armée bavaroise, agile et florissante jeunesse que j'ai pu naguère admirer ? Ce n'est pas à couvrir l'Allemagne, c'est à se protéger soi-même, que l'Autriche aurait à réduire son rôle péniblement défensif.

Devers la Turquie, son action serait plus formidable ; et là elle peut s'attribuer même le rôle agressif. Que les armées russes s'avancent au sud-ouest entre le Danube et le Balkan ; qu'elles y rencontrent comme en leurs dernières campagnes, la famine et les maladies dévorantes. Aidée de tels auxiliaires, une invasion soudaine de l'Autriche dans les hospodorats ou au midi du Danube pourrait faire à la puissance russe une blessure bien sanglante. Mais la Russie a plus d'une armée ; et l'Autriche aurait plus d'un calcul.

Le premier calcul c'est qu'en dépit des livres de poste, il y a beaucoup plus loin de Vienne à Moscou et à Pétersbourg, que de Pétersbourg ou de Moscou à Vienne. Serait-il vrai que de la frontière russe à Vienne ou à Berlin, il n'y eût aujourd'hui que huit marches ?

Un autre calcul qui serait naturel à l'Autriche, le voici. Ses chrétiens grecs ont en Russie leur métropole ; ses Slaves, dont j'ai décrit le nombre qui em-

plit l'Autriche, ils ont en Russie leur souche; ses Polonais démembrés, ils ont en Russie des domaines, des frères; et quoi qu'on fasse ou qu'on dise, ils y ont leur Pologne. Imaginez tous ces élémens mis en fermentation par le contact d'une guerre et par l'intrigue qui en temps de guerre se fait de tout un étendard. Pensez-vous que l'Autriche y trouvât en fin de compte un bien beau prix de son rôle agressif en faveur des Ottomans?

Moins belliqueux et plus sûr serait un calcul opposé. Chacun sait, même en Turquie, que non-seulement les hommes, mais leurs empires, sont mortels; et l'on a vu qu'à défaut du Balkan le Bosphore serait prêt à s'ouvrir devant l'invasion des Russes. Si donc la dernière heure des Mahométans en Europe est prête à sonner, n'y aurait-il pas à l'ouest du Bosphore assez de régions disponibles pour disposer l'Autriche à préférer une paix généreuse à une guerre douteuse? S'assurer le Danube et l'Adriatique; s'arrondir de la Dalmatie à la Transylvanie; n'est-ce point pour elle un suffisant appât? Et si même elle devait mettre un prix de plus au bienfait d'apaiser toutes les alarmes de l'Italie en arrondissant aussi le Piémont par le Milanais, sa paix et celle de l'Europe seraient-elles moins affermies?

Osons ajouter : L'Autriche et la Russie seraient-elles moins fortunées, si entre le Bosphore russe et la frontière autrichienne intervenait une monarchie

qui rendrait à la Thessalie ou à la Macédoine la vie, l'indépendance et un sceptre?

Ému du choc des États qui se heurtent ou se brisent, je m'arrête ici un moment à la vision ou au vœu d'une Monarchie spontanément placée entre les collisions du présent ou de l'avenir. Plus d'un royaume factice fut érigé sous nos yeux : essais informes : agglomérations fragiles. Des pensées restreintes, des intérêts secondaires, les ont délimités ; ils sont tombés ou ils chancellent. Plus d'ampleur dans les motifs et dans les territoires paraissent exiger qu'entre la puissance russe établie sur le Bosphore et la Monarchie autrichienne largement dilatée sur les débris ottomans, s'interpose une monarchie de Thessalie ou de Macédoine. Le profond Danube ou du moins le Balkan, l'antique Hémus, avec son épaisseur de neuf lieues qui ne s'ouvre qu'à cinq routes, en seraient au nord la frontière naturelle : frontière imposante et facilement défensive.

Quelle serait sa limite au midi? et faudrait-il fondre en son unité ce petit Péloponèse si récemment titré de Grèce et de Royaume? Là, on se le dissimule en vain, est une question grave de l'Europe actuelle. La Belgique au nord-ouest, la Grèce au sud-est : voilà, parmi des harmonies trompeuses, deux élémens fort discordans de la politique moderne. Peut-on prendre au sérieux de la part des Russes l'intronisation en Grèce d'un Prince bavarois? Aussi

la mince monarchie pousse difficilement de chétives racines. Où est l'appui extérieur de la Grèce? Qu'est-ce en soi que la Grèce? En ce pays comme ailleurs, des partis ardens pour ou contre les constitutionnels, pour la république, pour l'aristocratie, pour l'armée; comme ailleurs, des haines solides et héréditaires; comme partout, des exactions, des impôts démesurés et absurdes (1), des finances inextricables; et de plus qu'ailleurs, une Église ignorante et débile, des soldats nomades ou aussi homogènes que l'Arabe et le Lapon; des pirates indisciplinables; d'intrépides et sauvages Maïnotes. Nulle part ne se révèlent moins les symptômes de la stabilité. Il a pourtant sa valeur, ce petit royaume. Valeur morale, en électriques souvenirs; valeur matérielle, en productions savoureuses. Il a surtout son importance maritime. En se l'attribuant, l'Angleterre ou la Russie renforceraient leur marine de trente mille marins : et dès lors plus d'équilibre possible dans la Méditerranée. Est-il naturel que la France et l'Au-

(1) Interdire l'enlèvement des grains et des raisins avant que le collecteur de l'impôt en nature n'ait visité en personne les champs et les vendanges, en fait d'absurdité c'est quelque chose. La nature n'est pas plus aux ordres des éphores grecs qu'à ceux des financiers français. Mais la palme de l'absurde appartient à ceux-ci. En Grèce si la propriété perd, le fisc perd aussi. Ce n'est que dans l'heureuse France où le fisc a trouvé, comme on l'a vu, le secret de récolter sans perte sa part d'or sur des champs et des vignes dont la grêle ou d'autres fléaux ont dévoré les fruits.

triche abandonnent une telle domination, un tel surcroît de forces maritimes, à l'un ou à l'autre de ces deux agresseurs? Il faut donc que l'un et l'autre soient exclus du Péloponèse. Le Péloponèse doit donc se maintenir, vivre sans eux, hors d'eux : et pourtant il ne peut vivre seul! Seul, il n'est qu'une proie offerte à la force agressive! D'où puisera-t-il donc les moyens d'être et de vivre? En cette perplexité, en cette situation fausse et faible et désordonnée, qu'un État de même nature, un royaume de Macédoine, par exemple, s'élève à ses côtés; et l'option s'ouvre à lui vers deux modes d'existence : l'association ou l'incorporation. Par le premier il double ses forces, mais ne les unit pas, et ce n'est pas en fait les doubler. C'est par la fusion en une seule monarchie qu'il pourrait les concentrer, les unir, les doubler en réalité : boulevard efficace alors et réciproquement salutaire, d'une part contre l'Occident et sa turbulence habituelle ; de l'autre, contre les dominateurs futurs de Constantinople et leur tendance primitive à l'empire de la Méditerranée.

En ce concert nouveau, satisfaite au Bosphore, libre d'agir vers l'Indostan, attirée du pôle à l'Équateur et des bouleaux du Nord aux sources de la richesse, la Russie éprouverait-elle un bien vif regret à se détourner longtemps des luttes diplomatiques ou sanglantes de l'Occident pour goûter sans graves peines ni sans longs périls les joies de l'Orient?

Et encore... avançons : car pourquoi scinder les

œuvres de la Providence? pourquoi ne pas voir ou ne pas élargir les chances du salut commun? Dans l'hypothèse d'un royaume élevé comme une forteresse sur les ruines de la Grèce antique, l'Occident tout entier, la France en particulier, seraient-ils moins assurés d'un pacifique avenir, si!!... si, dis-je, la royauté de Macédoine ou de Thessalie était dévolue, en consolation, en apanage héréditaire, à un Prince d'Orléans? terme providentiel de nos catastrophes; terme inopiné sans doute. Étrange idée! dira-t-on... Et mes hésitations ne sont que trop palpables... Pourquoi néanmoins plus étrange, cette idée, que l'érection de la Belgique par une révolte au bénéfice d'un Saxon veuf d'une Anglaise; que le réveil du Péloponèse et sa métamorphose royale au profit d'un Bavarois adolescent? Ah! du moins ici l'ordre général gagnerait un gage de stabilité. C'est beaucoup pour l'ordre social que de légitimer la fille adultérine de la révolution française. C'est beaucoup pour l'ordre politique que l'inauguration d'une monarchie de classe moyenne, d'intensité ni trop forte ni trop faible, vedette avancée vers la nouvelle frontière de la Russie, complétant une ligne défensive à l'ouest du Bosphore ou de la Romélie.

C'est alors que Russie et Autriche et France pourraient n'avoir désormais qu'un vœu et qu'un esprit.

Pour la Russie, il y aurait bénéfice; pour l'An-

gleterre, dommage. Ainsi le veut le salut commun de la chrétienté. La Russie tournant vers l'orient et vers l'Inde et vers la Chine son expansive puissance; l'Angleterre énervée en son agression continue qui veut le globe et ne veut qu'entre ses mains des navires et de l'industrie : voilà deux élémens de cette paix réelle dont la fiction s'use en savans et pompeux congrès. Un troisième élément c'est la France !.... Que lui dirai-je de plus et que peut-elle comprendre ? N'ai-je pas assez développé ailleurs les chances des chocs qu'elle devra subir entre ses principes d'hérédité et d'élection ? Lui est-il donné de voir les voies où du moins quelques générations encore pourraient trouver un abri contre les révolutions d'armées, d'idées et de trônes ?

C'est la Providence qui sait convertir les chimères en faits, les illusions en réalités, les hommes et les congrès en agens passifs de ses ordres. Que d'exemples de la vérité contraire aux vraisemblances ! Quand le czar Pierre s'assit sur la Baltique, songeait-il qu'au bout d'un siècle ses successeurs auraient l'Indus pour point de mire ? et quand Vasco de Gama découvrit et franchit son cap, les Tudor, qui n'étaient ni riches ni guerriers, aperçurent-ils pour l'Angleterre au delà de ce cap des millions de sujets par centaine et des richesses par milliards ?

Laissons donc à la Providence l'admission ou le rejet de nos hypothèses ; laissons-la disposer à son gré ses décrets de vie ou de mort sur notre Occi-

dent. Mais que la Russie en doive être ou non l'instrument, que la France bien ou mal avisée resserre ou relâche ses liens avec elle, ne contestons pas à cette puissance un fait sensible : c'est qu'accessible uniquement par la frontière autrichienne, elle y doit moins éprouver qu'inspirer la crainte.

Dira-t-on que sa force extérieure et intérieure n'a sur divers points que des apparences trompeuses ?

Quels sont ces points ? l'armée ; les finances ; l'union intérieure ; la fidélité des nouvelles conquêtes ; l'action personnifiée de la Monarchie. Je ne saurais poursuivre avec assurance mon sujet sans examiner d'un rapide coup d'œil le degré d'énergie ou de faiblesse qu'ont en Russie maintenant ces principes vitaux des États modernes.

Je laisse à part le principe religieux : car peut-être aura-t-il sur les destinées de la Russie deux effets contraires. Comme on l'a vu, l'unité grecque est pour elle un moyen d'ordre intérieur et même d'assimilation, d'*intus-susception* (si j'ose ainsi m'exprimer), en Orient. En Occident c'est le contraire. L'Église grecque y sera un objet de répulsion. Déjà la façon d'agir en Pologne a disposé aux alarmes même les amis des Russes. A cette vue, les dissidences elles-mêmes s'apaisent. Si trop persévérante dans sa foi à Photius et dans son antipathie pour Rome, la Russie tend à se faire du grécisme un agent politique, elle réveillera la catholicité ; elle

irritera ces fibres qui même en de vieux organes sont encore sensibles.

Venons aux témoignages moins équivoques d'une force contestée mais réelle.

Les armées russes, a-t-on objecté, sont énervées par la différence qui existe entre les qualités inférieures de l'officier et les facultés incomparables du soldat. — Je réponds : Entre les soins qui ont fructifié en Russie sont ceux qu'on a donnés à l'éducation. Des écoles ont développé la science de l'officier, et l'infusion des gentilshommes polonais dans les rangs des soldats russes y a complété, par la valeur impulsive et entraînante, l'ensemble des qualités guerrières.

L'administration militaire, cet art que le maréchal de Saxe plaçait au premier rang des soins du général, paraissait défectueuse en Russie. Elle a causé récemment, dit-on, bien des désastres à l'armée qui a franchi le Danube et le Balkan. — C'est une leçon donnée ; elle servira.

On ajoute : Le chiffre réel des armées russes est fort enflé par le charlatanisme des revues et des journaux. Les Czars eux-mêmes y sont déçus. Quand la guerre éclata entre Alexandre et Napoléon, Alexandre croyait que le nombre de ses soldats égalait le double des armées françaises; et le contraire était vrai. Quand la Pologne a fait son dernier effort, Nicolas a dégarni le Caucase, épuisé ses garnisons : il succombait sous une lutte prolongée. — A

ces assertions opposer des vraisemblances négatives, serait engager une lutte vaine. Je m'arrêterai à deux réflexions :

S'il y avait cette disproportion entre les desseins et les armées de la Russie, la France tiendrait en ses mains le nœud de la question entre la Russie et l'Angleterre. A son alliance, elle pourrait mettre un grand prix. Or quel prix lui payerait l'Angleterre? le travestissement passager d'une haine en soi implacable. Pour l'Angleterre il y a indivisibilité en ses doubles vœux : ni l'Asie aux Russes ni le Rhin aux Français : c'est tout un : et sachez bien qu'elle dit : *Rhin*, voulant dire, si elle le pouvait, *Garonne* ou *Loire:* tel serait certainement le gage de son alliance. Et au contraire, de quelles concessions utiles à la France et même à tout l'Occident, la Russie n'achèterait-elle pas la liberté de ses allures en Orient?

Si d'ailleurs telle était aujourd'hui ou naguère l'insuffisance des armées russes, l'objection qu'on veut appuyer de cette hypothèse s'évanouirait de jour en jour, à mesure que la Russie avance en population et en conquêtes : et déjà, depuis Alexandre Ier, quels progrès évidens en forces numériques!

L'on continue : Le recrutement est difficile. Il se forme par les serfs que requiert l'Empereur. Les serfs sont pour la noblesse agricole un capital : c'est là comme en France sous un autre mode, l'*impôt du sang ;* c'est aussi un tribut d'argent; et il y a cette

différence importante, c'est qu'en France le tribut en hommes n'a point d'adversaires et qu'en Russie il irrite l'opposition de la noblesse en blessant ses intérêts immédiats. La blessure est bien vive s'il est vrai qu'on puisse imputer à cette cause la mort de Paul Ier. Toujours est-il que le souverain est tenu à des ménagemens; qu'il ne peut mettre, ainsi que faisaient Napoléon et son sénat, les jeunes générations en coupe réglée; qu'il est tenu tout en guerroyant de ménager le sang humain. Ainsi les armées russes ne sont pas inépuisables. — Mais le gouvernement russe a préparé à ses batailles plus d'un moyen réparateur. En temps de calme, il n'exige point de sa noblesse le tribut complet de miliciens; c'est comme un trésor de soldats que son économie prévoyante garde en réserve, sans outrer le formidable impôt. Sa réserve ne se composera que d'arrérages. Et puis, il a ses colonies militaires; il a ses tribus nomades; il a enfin les progrès rapides de sa population. Réparti d'abord sur vingt-cinq millions d'hommes, aujourd'hui sur soixante, bientôt sur cent et sur deux cents millions, le fardeau a pu ou pourra s'alléger et s'aggraver à la fois. Avec moins d'efforts la Russie enfantera plus de soldats. Enfin chez elle la guerre nourrit la guerre; ses conquêtes, elle en fait des pays russes; les peuples qu'elle acquiert, elle en fait des soldats russes; les plus timides, elle les enrégimente; les plus opposans, elle les discipline. N'a-t-elle pas ainsi donné des formes

régulières à une population de neuf cent mille Cosaques, race si indépendante, si brute, si étrange ? Ses moyens ne sont pas toujours tendres ; mais ses armées se grossissent de toute tribu, de toute nation : et c'est ainsi qu'on la voit aujourd'hui transformer des Persans en grenadiers, qu'on l'a vue en sa dernière attaque sur l'Asie turque battre les Ottomans par d'autres Mahométans.

Mais ses finances !....

Je réponds. Les finances ont trois modes : le métal, le crédit, la denrée.

Des métaux monnayés ! oui, la Russie n'en surabonde pas. Elle a pourtant découvert en Sibérie et en diverses chaînes de montagnes quelques mines d'où s'extraient l'or, l'argent, le cuivre. Ce n'est point le Potosi. Mais c'est une ressource.

Le crédit ! oui, elle inspire peu d'attrait aux capitalistes étrangers ; elle a peu de capitaux exubérans en son intérieur. Qu'en arrive-t-il ? c'est qu'au lieu d'aller s'ensevelir en un *grand-livre*, le superflu de ses revenus annuels vient féconder et sa culture et son industrie. Elle a l'agiotage en moins. Elle a en plus des terres nouvelles et de nouvelles fabriques ; des produits bruts et des produits industriels. Ces doubles produits s'accroissent simultanément. Qu'a fait l'Angleterre en repoussant les produits naturels du sol russe ? l'effet du jet d'eau. Resserrée en son canal extérieur, l'onde a jailli jusqu'à l'industrie : et l'industrie a créé les fabriques nationales qui, repoussées aussi

des autres marchés, ont empli les canaux du commerce intérieur en Russie, ont en outre obligé à son tour le commerce extérieur d'ouvrir ou d'élargir ses débouchés en Orient. Prenez pour exemple, envers la Russie comme envers l'Allemagne, les tissus de coton. Déjà la Russie touche au moment d'être assez habile pour en vêtir ses habitans. En matière de ces tissus, le coton brut ou filé lui manque encore. C'est l'Angleterre et la Hollande qui l'en approvisionnent. Bientôt elle n'acceptera l'intervention de personne; et elle saura l'exiger en tribut de la haute ou basse Asie, même de l'Indostan. Du malvouloir transitoire de ses ennemis, la Russie s'est fait une cause de prospérité constante.

Et à mesure que se développent ses produits naturels ou industriels, ils sont consommés par une population également progressive, laquelle aussitôt appelle et un surcroît de denrées et un surcroît de fabriques. Telles sont l'action et la réaction, non pas des peuples qui tombent, mais des nations qui s'accomplissent. Est-ce grand dommage que l'agiotage soit en Russie fort restreint? Est-ce une infirmité qu'une alarme de bourse ne fasse pas trembler Pétersbourg et Moscou? Qu'à cet égard elle bénisse le ciel; ni agiotage ni paupérisme! Hors de ces deux fléaux est la verdeur des États; en eux, leur faiblesse physique et politique. Dans l'agiotage, stérilité des terres; dans le paupérisme, instrument des révolutions.

Si donc la Russie est moins éblouissante que l'Angleterre et que la France en métaux et en crédit, elle pullule en denrées et en hommes : et maintenant que ses fleuves et leurs rives se couvrent de moissons, de cités et de bateaux; que les mers débouchent ses fleuves; ne saura-t-elle pas pomper du dehors les signes métalliques des vraies valeurs? Riche de son propre fonds, ne saura-t-elle aussi s'enrichir aux dépens d'autrui? Et déjà est-il un peuple agricole qui puisse soutenir la concurrence contre le flot de céréales qu'elle évacue par le Bosphore? Sa Crimée, par exemple, tout à l'heure ignorée, ne vient-elle pas abaisser d'un quart, d'un tiers, les valeurs territoriales du Languedoc et de la Bourgogne?

Observons au sujet de cette péninsule, de cette *Tauride* autrefois la terreur des étrangers, qu'aujourd'hui ses abords ne sont plus gardés par une Iphigénie formidable. Depuis 1814, en vingt-cinq années, l'Allemagne a versé dans la Crimée soixante mille colons. Un seul cours auparavant dirigeait le torrent des émigrations de la vieille Europe : c'était l'Amérique. Les conquêtes méridionales de la Russie ont formé un autre fleuve. Déjà par delà le Caucase arrivent des tribus d'Allemands, de Suisses, même de Français. On dit que des Suisses ont fondé une colonie près du mont Ararat, par précaution contre un nouveau déluge : c'est porter la prudence un peu loin. Mais n'importe le motif. Du sol et du

climat dont la nature a favorisé la Géorgie et les autres régions transcaucasiennes où la Russie allonge son sceptre, sort un aimant qui attire déjà et les infortunes et les arts et les cultures de notre Occident : en sorte qu'en conquérant des pays asiatiques la Russie acquiert des sujets européens; en sorte encore que sa population et son industrie devront leur essor progressif non seulement à des Russes, mais à des étrangers, mais même à ses propres ennemis. En ouvrant l'Algérie, la France donne des forces à l'Afrique; en ouvrant la Géorgie, la Russie ne s'attribue qu'à elle un accroissement de denrées et de bras, de soldats et de finances. Bientôt sans doute la vapeur qui fendra aisément le Danube et la mer Noire multipliera ces essaims de Germains et de Suisses qui cherchent d'autres cieux. Bientôt aussi l'Irlandais aimera mieux traverser le Phase que le Niagara ou que le Missouri; et il demandera à la haute Asie la chaleur, la fertilité, la liberté. Il lui apportera son catholicisme constant et ses bras robustes. Toutes ces races s'uniront; toutes ces contrées se féconderont; tous ces élémens de la civilisation chrétienne, de la richesse industrielle, de l'énergie européenne, fructifieront en cette portion de l'Asie. De Tiflis, heureux foyer d'un grand mouvement, le commerce ne demande que soixante jours pour déboucher le golfe Persique par Bassora; que douze jours pour se présenter sur la mer Caspienne où affluent en entrepôt les pro-

duits du Tibet, de l'Indus et du Gange. Là plus de mers blanche et glacée; là plus de Sibérie. C'est la prospérité atteinte en ses sources. Ces colonies deviendront des provinces; ces provinces deviendront les réservoirs de l'Empire; et c'est alors que la Russie abondera en trésors métalliques ainsi qu'en produits naturels, en crédit comme en denrées. Pour elle le crédit *crescit eundo.*

Sous l'expression collective d'*Orient*, ne comprenons pas les Indes seulement. Mais observons cette immensité de l'Asie centrale où ne peut atteindre le commerce maritime. Observons surtout la Chine où la Russie agrandit de plus en plus la brèche déjà faite en faveur de son commerce ou du transit des étrangers par ses terres. En vain le *céleste Empire* a tracé entre lui et l'empire russe une bande de quelques toises, étendue sur un développement immense et parcourue chaque jour par des cavaliers tartares plus minutieusement que nos routes ne le sont par nos gendarmes. Si la Chine échappe à la contrebande, si elle s'est murée pour se préserver de la conquête, elle n'est pas à l'abri des négociations. Un traité de 1828 ouvre Pékin aux marchands russes : et si Pékin a pu tour à tour s'ouvrir ou se fermer aux Jésuites, les Russes désormais seraient plus indociles à ses fantaisies capricieuses. Une fois ouverte à la Russie, cette issue peut lui procurer, malgré la distance énorme, d'inappréciables succès. Approvisionner par son industrie tout l'Est

du globe et en rapporter des métaux ou leurs équivalens, tel est le but auquel elle tendra en ouvrant et en dilatant pour elle les portes de l'empire chinois.

En un mot, c'est en marchant vers le sud et vers l'est de l'Asie, que la Russie liquide ses finances; et si elle a su prospérer par les lacs Ladoga et Onega, s'appauvrira-t-elle par l'Euxin et par la mer Caspienne? l'aspect de l'Indus mettra-t-il le comble à son indigence?

On insiste en ce sens que, si des révolutions en Russie ne trouvent point un instrument dans le Paupérisme, elles vont se préparer un moteur dans l'Industrialisme. Il est vrai qu'en cet empire nouveau, non moins que chez nos vieux peuples, l'ordre social amènera un jour des mêmes causes les mêmes effets. Dispersées dans les champs, les générations humaines s'écoulent en paix. Agglomérées dans les villes et enrichies par le lucre des professions sédentaires ou industrielles, elles se troublent : et peu à peu arrive au faite des cités une classe mitoyenne, riche et remuante. Elle se forme en Russie; elle commence à y être opulente et nombreuse. On évalue son nombre actuel au décuple de la Noblesse. Mais la Noblesse a dans le sol des racines bien profondes; c'est elle qu'en 1812 son empereur Alexandre invoqua dans ces termes : « *Noblesse russe, toi qui dans tous les temps as sauvé la patrie.* » C'est elle qui répondit fidèlement et vive-

ment à son chef. Les opinions divergentes ont bien peu d'échos; le bras du souverain est bien fort : et rien n'altère, rien ne meut par secousses, les oscillations naturelles de la balance sociale. C'est tout doucement que s'élève le bassin de la bourgeoisie : il est bien loin du point où est la domination, où sera le moteur des révolutions.

Poursuivez et demandez si en effet la Souveraineté possède en Russie réellement cette force invincible qui, bien dirigée, étouffe en un Empire jusqu'aux germes des désordres.

— Oui; elle tient cette force et des lois et des mœurs, ajoutons, et même de sa constitution topographique.

Remarquons d'abord les circonstances de sa topographie. Au terroir où germent, où croissent les révolutions politiques, il faut l'une ou l'autre de ces qualités, une capitale dominatrice ou des montagnes préservatrices. Rome et Paris ont pu abonder en révolutions; la Navarre, la Calabre, ont protégé leurs défenseurs. Le Caucase encore couvre les siens. Mais la Russie ne montre à la stratégie des révoltes que des combinaisons fort peu propices. Quant aux villes, c'est un grand corps à plus d'une tête. Quant au territoire, c'est une surface que la nature n'a point parsemée de ces chaînes de monts, formidables à l'attaque et faciles à la résistance. L'invasion du fort y est sans digue; la tanière du faible, sans refuge. Dans la plaine de trois cents lieues où

préside Moscou, quel abri l'été offrirait-il à un soulèvement armé? Et si la révolte invoquait les rigueurs de l'hiver, l'hiver et sa glace et ses traîneaux, apportant de toutes parts l'incendie aux meules de blé et de fourrage, l'anéantirait sans autre arme que la famine.

A cette situation, à cette force innée en quelque sorte dans le territoire, la souveraineté russe a joint peu à peu l'appui des lois et la constance des mœurs.

L'un des plus importans objets des lois politiques, la successibilité au trône, est réglé maintenant par des statuts fixes. En disposant jadis que tout Czar aurait le choix de son successeur, Pierre-le-Grand avait trop écouté les accidens de sa propre famille; son trône en a souffert, et de dures vicissitudes l'ont agité. A des lois plus stables il ne manque aujourd'hui que le sceau du temps; et en attendant, elles sont une barrière, sinon insurmontable, du moins haute et ardue.

Mais plus de stabilité encore est dans les mœurs russes d'où elle réagit sur le gouvernement. Longtemps il n'en sera point de la Russie comme de la France où le principe de la souveraineté se renverse avec le souverain. En Russie, quand la couronne fut mobile, la forme monarchique et l'action politique furent invariables. Il y eut toujours un Czar; et il n'y eut qu'un Czar; et aux yeux de la nation, ce Czar après Dieu fut tout. Ainsi s'écoulèrent des ré-

volutions de palais. La personne changea; l'État demeura. En France, quand la personne change, l'État croule.

Il faut convenir pourtant que la qualité personnelle du souverain est pour l'Empire russe comme pour toute monarchie une condition d'une extrême valeur : et comme elle a été accomplie cette condition dans l'empire moscovite depuis qu'il est apparu avec tout son volume sur le théâtre de l'Europe! n'ajouterai-je pas : comme elle est accomplie en ce moment!

Il y a un siècle et demi que la Russie a commencé un rôle réel d'éclat et de force : et en ce temps l'Europe a vu ce trône rempli par trois femmes supérieures et par trois hommes insignes.

C'est Catherine Ire qui arracha aux Turcs une armée russe et son empereur; c'est Élisabeth qui montra le Rhin aux Russes; c'est Catherine II qui leur donna la Pologne et inscrivit sur ses monumens : *Chemin de Byzance.*

Entre les grands empereurs, on reconnaît aussitôt Pierre à l'éblouissement que cause un tel prodige. Je m'abstiendrai de rappeler Paul Ier malgré ses deux grands titres : d'avoir le premier montré aux Russes l'Italie; d'avoir le premier tracé une des routes de l'Indostan. Mais Alexandre a joint la grandeur de l'adversité à la grandeur du triomphe. Des erreurs philosophiques avaient égaré son adolescence. Il a mal jugé et mal dirigé la France. Est-ce

avec ou sans dessein? Dieu le sait. Mais abattre Napoléon et introduire les Russes dans Paris, quoi de plus haut?

Le troisième de ces insignes princes, c'est le frère d'Alexandre; c'est Nicolas Ier. Qui dans le calme de l'étude et dans l'uniforme vie du foyer domestique, peut imaginer qu'un souverain ait le vouloir, qu'un seul homme ait le pouvoir, d'étreindre en ses bras et en ses regards tant de lieux et tant d'objets! Hier en Perse; aujourd'hui en Suède; demain en Bavière! le vol et les yeux de l'aigle! la beauté avec la capacité! la majesté avec la simplicité! la finesse avec la force! et avec l'énergie la patience! à la fois homme de guerre, de cabinet, de société! apte à parler tant de langues, à posséder en son esprit tant de peuples! enfin athlète de corps, de cœur, d'intelligence!

Faut-il donc absolument de si vastes dons pour animer un si vaste empire? à un tel doute l'observation s'arrête; et s'il était fondé, la prospérité de l'Empire russe pourrait n'être que l'effet d'un prodige passager, n'être qu'un accident. Mais la question n'est-elle pas complétement résolue par l'éclatant succès des trois impératrices? sans doute elles eurent des talens spéciaux : mais en général il semble qu'en ce peuple neuf et septentrional tout tende à raidir les caractères comme les muscles; et le sceptre n'y a point fléchi, même en des mains féminines ou vulgaires.

Puis, réagit sur les forces vitales de l'Empire cette *force des choses* qui est aux États ce qu'est l'adolescence au corps des êtres vivans : voile transparent dont se couvre la Providence pour régler successivement les destinées progressives ou décroissantes des tribus humaines. La méconnaissez-vous en Russie dans cette alternative insigne d'hommes et de femmes que je viens d'exposer? L'âge et le sexe n'y sont que des incidens; un prince débile, un cabinet vénal, n'y apporteraient que des retards. Les caractères, les goûts, les circonstances y peuvent varier sans diversifier l'ensemble; et tous entrainés par la loi de l'expansion obéissent avec un égal succès au moteur secret qui les pousse vers l'application de cette maxime unique : « De tous les peuples « conquis ou acquis faire une nation russe. »

Nier toutefois qu'entre ces agrégations récentes il ne puisse surgir de violentes et de périlleuses dissensions, serait donner aux causes morales une rigidité absolue qu'elles n'ont point. L'ordre physique lui-même n'y est point asservi. Des maladies altèrent la plus ferme santé. Qu'il survienne quelque crise dans le corps russe, et ses membres nouveaux seront disposés à se disjoindre. En attendant que l'action des siècles en ait opéré la parfaite suture, l'imperfection de l'œuvre humain les portera à se scinder, à se déchirer. La Pologne a subi cet instinct; la Circassie s'y obstine en ce moment. Mais pour dompter ces résistances naturelles et les crises

quelconques, le gouvernement russe a la possession exclusive d'un expédient formidable. Ce n'est point l'effusion du sang; c'est la séquestration en Sibérie. L'immensité et la singularité de cette prison sont mesurées sur les autres dimensions de cet empire. La Sibérie est l'*enfer de glace*. S'y exposer est chose à réfléchir; et l'ordre qui y jette les téméraires ne connaît ni lenteurs ni espaces ni pitié. Voici un exemple de cette action fulminante. Dans la guerre de 1828 qui mit encore la Russie aux prises avec la Turquie, des chefs géorgiens crurent apercevoir une occasion de secouer le joug des Russes. Ils s'adressèrent au Pacha d'Égypte qui en prévint Pétersbourg d'où partit l'ordre de saisir les Géorgiens et de les envoyer en Sibérie (1). Afrique, Europe, Asie; du pôle au Tropique, tout fut en peu de jours connu, communiqué, jugé et puni. Le vent eût-il été plus rapide? et la mort plus dure? Si violemment tendus en cette espèce d'univers, les ressorts font contre-poids aux causes de dislocation; ils tiennent tous ces peuples serrés de force à un nouveau chef, à une loi nouvelle; et ils ne se relâchent successivement qu'à mesure que le temps a amplifié dans une forme unique le grand peuple

(1) Je ne sais le livre ou la personne de qui je tiens ce fait. Mais il est resté en ma mémoire comme un témoignage de la célérité et de la vigilance que les Russes portent dans leur administration intérieure.

appelé à être, sinon le maître, du moins le nœud, de l'Europe et de l'Asie.

Il exécutera les desseins providentiels, quels qu'ils soient, ce peuple immense. Il les accomplira malgré lui peut-être, malgré ses fautes, ses tendances, ses doctrines, comme à son insu; et de ce point de vue n'aperçoit-on pas, le dirai-je? la première cause qui en des circonstances plus qu'humaines, endormit Napoléon à Moscou, glaça ses légions, et abattit subitement aux pieds de la Russie l'empire que la révolution française avait fondé?

En suivant cette vue, disons qu'à ce peuple extraordinaire appartiendront probablement ou l'honneur bienveillant ou la mission terrible de mettre un terme à l'anarchie intellectuelle qui est venue déchirer la famille sociale et la famille domestique; des peuples séparer les rois; détrôner l'expérience; introniser la révolte des esprits et des bras. Partout ailleurs des générations nouvelles s'élèvent dans la foi humaine qui croit tout permis et tout possible. Le Russe est pénétré d'un tout autre principe. L'obéissance est son attribut, sa foi, son glaive: et tels seront ses exemples ou ses dures leçons que l'empire de la *Majorité des nombres*, plaie actuelle de la raison et de l'ordre, renversé précisément par l'empire de l'Unité, s'évanouira à travers cette innombrable domination.

A lui, l'unité dans sa marche naturelle des ré-

gions polaires vers les contrées où la nature n'a plus ses *palais d'hiver*.

A lui, l'unité de langage, si, comme on l'assure, les dialectes divers usités parmi toutes les nations Slaves, sont dérivés du même idiome et seraient facilement confondus dans la langue russe : et cette langue est, dit-on encore, si douce, si harmonieuse ! Serait-elle destinée, par exemple, à remplacer en son universalité la langue française? Nous la voyons s'élever, s'épurer, s'illustrer. Elle aussi sera un levier de puissance, en attendant que, par ses chefs-d'œuvre elle devienne un organe général des communications humaines; ou que par son alliance religieuse, politique, territoriale, elle ne rappelle à la vie, elle ne rende à la société, la langue de Platon et de Périclès.

Au peuple russe, et surtout, l'unité monarchique : elle est sa force. Le secret en est une ramification féconde. Dans sa lutte éventuelle avec l'Angleterre, on connaitra quel est le plus fort d'un gouvernement mystérieux et simple, et de celui où la parole s'évapore, où l'unité se brise en des chocs contre des chambres. J'admets que dans la pratique habituelle le gouvernement constitutionnel ne donne point à l'Angleterre les inconvéniens de la verbosité double et triple dont retentissent les chambres françaises. Le fil des affaires s'y rompt aussi moins souvent qu'en France : un déplacement de ministres peut ne pas toujours déplacer un but, ne pas toujours tarir les ressources. Néanmoins à ces causes

dirimantes que porte en soi tout gouvernement représentatif, l'Anglais oppose en vain son patriotisme général qui rallie les cœurs, et sa taciturnité naturelle qui arrête les paroles. Il faut que lui aussi subisse les infirmités nées du système si cher aux théories modernes. Elles seront rudes, si comme il semble, la Russie leur devra son triomphe; elles seront utiles au continent, si la portion fascinée de l'Europe est ramenée par l'ascendant des Russes à chercher encore la durée dans la subordination et la force dans le silence.

Maintenant on peut apprécier l'effet actuel du *levier politique* qui, du côté de l'Angleterre et de la France révolutionnée et de l'Autriche alarmée, agit contre la Russie; qui du côté de la Russie élève contre tous et surtout contre l'Angleterre (à moins que la France ne s'interpose en victime privilégiée) une réaction dangereuse à celle-ci, éventuellement salutaire aux autres.

Hélas! faut-il pénétrer plus loin encore dans la dissection des Empires européens? faut-il se demander ce qu'à son tour deviendra le peuple colossal qui s'avance par bonds, et qui en si peu d'années a bondi de trois cents lieues vers son midi?

Ce n'est pas demain ni après-demain qu'il terminerait sa course vers l'Orient. Quelles que soient ses vastes enjambées, il y a loin de Tiflis à Calcutta: vingt degrés de latitude exigent, miracle à part, le laps d'un siècle.

S'il faut à la Russie du temps pour arriver au but, il en faut donner aussi à l'Inde britannique pour se dissoudre. Ce n'est pas assez de remarquer déjà en Angleterre plus d'humeur que de succès. En ses conflits souterrains, comme au temps de Napoléon en son énergie entraînante, est encore une force qui au loin multiplie les obstacles. Il faut atteindre le complément de l'époque où Londres subira la léthargie de l'excessive opulence et les secousses de l'excessive misère; où l'on y jouira négligemment du bien-être; où l'on raisonnera en paix sur la guerre; où la question presque exclusive sera de tenir tête aux troubles intérieurs, sous peine de succomber sous la ligue cimentée entre la classe ascendante et l'infime populace.

Mais tôt ou tard la lutte s'achèvera dans l'Inde entre la résistance vaine d'une nation fractionnée par ses propres doctrines et l'impulsion aiguë d'un peuple s'avançant à la pointe de l'unité. Ce grand peuple russe aura rempli sa mission et pour la restauration en Orient et peut-être pour la rigueur en Occident. Alors aussi il retombera dans les voies où s'écoulent tous les peuples et tous les fleuves. Torrent épuisé, il rentrera dans l'histoire vulgaire; et là s'évertueront des courtisans pour l'affadir, des rhéteurs pour le corrompre, des ergoteurs pour l'égarer, des princes pour le scinder; et son unité se rompra; et il se divisera en deux ou trois nouvelles nations. Quelle main humaine tiendrait lon-

guement unis en un seul faisceau, même au sein des prospérités, Pétersbourg et Constantinople, Moscou et Delhi?

La vigueur musculaire du Russe à Delhi s'y détendra d'abord dans la mollesse ainsi que s'y est assoupie l'effervescence du sang tartare. Mais une impulsion subsistera, profonde et vivifiante. Du Mogol rien ne reste; l'Anglais dans l'Inde ne fait qu'arriver, s'enrichir, repartir; et, au contraire, du Russe établi, de sa race énergique combinée avec le sang doux des Indiens, pourra se former à part un peuple mixte, accessible aux lumières et à la fermentation intellectuelle de la civilisation chrétienne.

Dans les longs espaces qui séparent l'Indostan de la Baltique et qu'un sceptre unique ne pourrait unir, n'aperçoit-on pas au loin deux Monarchies? A chacune, et sous peine de la vie, il faudra une mer. Pétersbourg conservera donc les clefs de la Baltique, en descendant peut-être de quelques degrés vers un climat moins âpre. A Moscou, subsisteront le trident de la mer Noire, et sans doute aussi la vive tentation de transporter ses dieux pénates vers la Crimée. Qu'il est puissant l'attrait qui pousse les peuples du nord au midi! Au Midi appartiennent le soleil et le vin, deux alimens substantiels de la vie humaine; et Moscou les connaît peu et Pétersbourg les ignore.

Souverains des rives de la mer Noire, les Mosco-

vites y pourront aller jouir des bienfaits du ciel; s'y former de Constantinople un rempart et un port commercial; donner pour théâtre à leur ambition l'Asie mineure. Mais Pétersbourg! l'Empire du nord, eût-il transposé son siége à Novogorod, à Mitau, à Varsovie, n'importe. Privé des deux grands biens de la terre, il recommencera à s'appesantir vers le sud ou vers le sud-ouest. Puissant en hommes, stimulé par l'âpre climat, dévoré de regrets et d'envie, où creusera-t-il son déversoir? Le Sud étant occupé déjà, de l'Indus au Bosphore, par les fils des communs ancêtres, c'est sur notre occident que pèsera tout le fardeau. Plus de moyen alors de dévier l'agression vers le Gange. Ce sera à l'Occident seul de lutter contre le Nord. S'il était partagé entre peu de puissances, si ces nations étaient enfin d'accord, l'Occident résistera : c'est la leçon donnée par la fable des faisceaux unis ou divisés. S'il s'amuse à se distribuer en peuples constitutionnels et inconstitutionnels, il succombera dans une ruine générale; et de nouveaux Huns, civilisés pourtant, non pas destructeurs, mais dépossesseurs, viendront d'un côté assujettir la race teutonique et la race romaine à la domination des Slaves, tandis qu'au côté opposé du globe une autre invasion de Slaves septentrionaux obéira à l'irrésistible attrait de cet or aimanté et accumulé qui d'Amérique et d'Europe, afflue en Chine et y attend son reflux vers l'Occident. Elle aussi, stimulée par la pauvreté et par la vigueur

physique, assujettira la Chine aux armes de la conquête, et peut-être à la conquête du christianisme. Vers l'Orient, vers l'Occident, autres batailles enfin, autres scènes; autres fracas de trônes tombés ou élevés; autres nations; et la face du monde moral ainsi que l'aspect du monde politique, renouvelés par le plus terrible et par le plus inévitable des moyens, par la guerre..... La guerre! état quasi-normal des hommes!

..... Revenons de ces distances à une perspective plus prochaine et à l'objet d'où une pente brusque nous a détournés.

CHAPITRE IV.

DES EFFETS DE LA FAIBLESSE FÉDÉRATIVE DE LA FRANCE.

N'est-il donné à l'homme de calculer que le mouvement des astres? Est-ce en lui un essor trop présomptueux que de tendre à prévoir l'élévation et le couchant des Empires, leurs affinités, leurs répulsions, le développement de leurs orbites, l'intervention soudaine des comètes menaçantes, irrégulières en apparence et pourtant réglées?

De ces comètes aux corps vastes et opaques, au choc irrésistible, il en est pour l'ordre politique ainsi que pour le monde matériel. Dans le système des cieux, elles briseraient le globe terrestre, si Dieu n'avait donné pour loi aux corps célestes la fixité des orbes qu'ils décrivent. Dans l'ensemble de l'ordre social, ces comètes, ces Empires qui apparaissent investis d'une force extraordinaire, accomplissent ses vues souveraines, puisqu'il condamne les Empires humains à la mobilité.

La mobilité est un effet. Ses causes déterminantes sont-elles au-dessus d'un examen sérieux? et du moins, si telles ne sont pas nos limites, si la *force des*

choses n'est pas impénétrable en ses moyens et en ses fins, qui peut s'assurer d'avoir bien démêlé au loin ces causes et ces effets? Qu'il y ait quelque témérité dans le tableau précédent des dernières phases de la Russie; je l'avouerai. Il peut ne paraitre ou même n'être que le roman de l'avenir. Liberté entière assurément à toute imagination lancée dans ces profondeurs d'y accorder ou d'y refuser sa foi. Mais l'histoire actuelle ou prochaine n'est pas si ténébreuse. Français, elle vous entoure de ses flambeaux. L'Europe est un fait : les nations qui vous attirent ou qui vous repoussent sont là; cherchez entre elles la place de vos alliés; et trop sûrs de votre faiblesse fédérative, appréciez-en les conséquences.

Où sont-ils donc les secours étrangers qui retiendront la France au bord de ses abîmes?

Une alliance durable avec l'Angleterre est une déception. D'autres confédérations avec les puissances maritimes d'ordre inférieur ont perdu leurs chances d'efficacité.

Même nullité dans les alliances du continent. Inimitié au Nord; inimitié ou indifférence au centre; nullité au Midi : voilà quels sont en Europe les élémens de la force extérieure ou fédérative qui reste au Royaume de France.

Tout à l'heure l'avenir de l'Empire russe s'est dévoilé à nos yeux, scindé en deux vastes périodes : dans la première, et si le cours naturel n'est pas dévoyé par la France, la scène se passe en Orient et

à pour acteurs éminens l'Angleterre en lutte avec la Russie. C'est dans la seconde seulement qu'on a vu un nouvel empire septentrional s'agglomérer et prendre pour déversoir l'occident de l'Europe. En cette dernière perspective, il y a du répit; il y a des temps d'arrêt; et la France y pourrait retrouver ses jours de sécurité si elle aidait maintenant la Russie à se détourner vers l'Orient. Mais à l'inclination contraire s'attache un contraire destin. Si la France veut périr et violemment et vite, il dépend d'elle.

Prenons la France comme elle est depuis 1830. Sa position envers les Czars russes est aussi insoutenable qu'acerbe. Elle ne saurait être ni contre eux ni avec eux.

Contre eux? Ses alliés du Nord ont disparu.

Avec eux? Le principe fondamental de chaque gouvernement est adverse à l'autre : là, autocratique; ici, démocratique. De part et d'autre, la répugnance et l'outrage percent à la moindre occasion ; et la plaie de la Pologne est trop fraîche pour être indifférente à Paris ou n'être pas suspecte à Pétersbourg.

La conciliation serait-elle plus admissible, si la Monarchie de juillet tombait vers l'un ou l'autre des deux périls qui la côtoient?

Nous avons déjà montré comme, en l'état où *Juillet* l'a mise, la France est pressée entre le principe électif du *Jacobinisme* et le principe héréditaire du *Royalisme* (noms primitifs : j'en use pour abréger les circonlocutions).

Dans l'appréciation des sympathies ou antipathies rationnelles entre la France et la Russie, il s'agit de peser quelle serait l'influence extérieure du triomphe hypothétique de l'un ou de l'autre principe.

Et déjà l'on a vu de quelles difficultés se hérisse la voie où serait le triomphe du principe héréditaire.

La question actuelle serait donc d'examiner en premier lieu si une alliance personnelle contractée avec la Russie par l'auguste et jeune symbole de ce principe aplanirait sa voie de retour; et ensuite, s'il en résulterait pour la Monarchie française une alliance politique et salutaire.

Le premier objet échappe à la vue. En respecter les voiles est de toute bienséance. N'est-ce pas trop déjà que cinq ou six journaux annonçant au monde depuis cinq ou six ans un mariage arrêté ou projeté dans des situations si diverses? De part ou d'autre l'idée seule en fut-elle sérieuse? et désormais à côté d'unions divergentes, ne s'est-elle pas entourée d'invraisemblances?

Toutefois, rentré ici dans le cercle tortueux des hypothèses générales, j'ai le droit d'effleurer un moment quels en seraient ou eussent été les obstacles, quels en seraient ou eussent été les avantages.

En soi, nul autre obstacle que la diversité de doctrine religieuse. Une hétérodoxie quelconque n'a jamais paru sur le trône de France. La foi catholi-

que est la ligne inflexible. Jusqu'à ce jour le trône des fils de saint Louis a été inflexible aussi; et la déviation de la branche cadette eût été pour la branche aînée un exemple à éviter, non à suivre; tels sont les premiers aperçus : telle est la rigueur des maximes. Elles ne sont point d'ailleurs spéciales à la France. L'uniformité de la foi est exigée en Russie; et l'Angleterre probablement ne permettrait pas à son Roi une épouse dissidente. Dans l'application néanmoins en France, la rigidité aurait pu s'assouplir. C'est au fond, on l'a déjà remarqué, une imperceptible nuance qui sépare de l'unité l'Église grecque. Le souverain chef de cette Église en Russie, aurait-il combattu par une volonté constante la réunion de sa fille à la foi qui fut celle de Constantinople avant que Moscou fût chrétienne?

Sans doute il n'aurait opposé à sa fille qu'une volonté passagère, calculée, limitée à des convenances en quelque sorte locales. Ce lien dénoué, une pente inverse aurait rapidement entraîné une jeune princesse. Quel effet soudain n'auraient pas produit sur son cœur et dans son esprit l'isolement et l'étrangeté de la foi grecque en Occident? A qui, à quel pays, aurait-elle demandé un chef de croyance? à l'Église grecque? cette Église n'a point de chef unique; et l'Empereur de Russie n'est chef que de la fraction russe. L'aurait-elle institué dans le petit clergé grec de sa chapelle? Un pape exprès pour elle! non, sans doute : hétérodoxe en deçà de ses

propres frontières, orthodoxe au delà, elle eût achevé en quelque sorte la route où entra son auguste mère alors que de Luther elle vint à Photius et atteignit presqu'à Rome. Saint Louis et Louis XVI et le père de Louis XVI auraient accueilli la Néophyte en leurs bras. De l'occident catholique elle aurait brillé au loin sur l'orient grec comme l'étoile du matin ; et la cour de Rome elle-même aurait vu dans un mariage mixte, non la crainte, mais l'espoir que ces unions souvent réprouvées motivent quelquefois : espoir qui du sein de la première famille de la chrétienté, allait former un premier nœud entre les deux plus grandes sections de l'Église universelle.

La politique aurait eu d'autres points de vue.

Et d'abord, est-il certain que la perspective du trône de France eût formé de part et d'autre une dot matrimoniale? Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'alors la tendance de la Russie eût été vivement reportée vers l'alliance française par deux motifs : l'analogie des théories monarchiques et la vivacité des affections domestiques. Or, de vœux semblables, d'intérêts communs, à un concours actif, y aurait-il eu un long intervalle? Ainsi donc la voie, d'ailleurs si difficultueuse, si hasardeuse, si douloureuse peut-être, où comme on l'a vu, paraissent s'arrêter les chances du principe héréditaire, eût pu être aplanie et abrégée.

Et pourtant, singulier jeu des monarchies mo-

dernes ! c'est de leur sein même, et c'est par la crainte d'un tel résultat, qu'on aurait vu ou qu'on verrait s'élever du dehors les obstacles à des nœuds plus sacrés que ceux de la Sainte-Alliance. Une restauration du principe héréditaire en France, opérée sons les auspices de la Russie! Ces deux empires serrés l'un à l'autre par les liens du sang ! A cette idée l'importance du principe s'évanouit aux yeux de deux autres monarchies. Elles ne voient que l'agglomération de forces hostiles : elles redoutent un péril plus imminent, ce leur semble, que le Jacobinisme : et la frayeur est inspirée, à l'une par trop de prudence, à l'autre par trop de raison.

Ces Monarchies d'opposition seraient l'Autriche et l'Angleterre.

L'union du sang français au sang russe eût été ou serait pour l'Autriche un légitime sujet d'alarmes si la raison d'État ne prévalait sur les relations de famille. N'avons-nous pas suffisamment exposé que la Monarchie française, absolument dégagée d'alliage impur, était tenue de mettre au premier rang de ses alliances d'État son union indéfectible avec l'Autriche : union absolue, désormais libre d'intérêts rivaux, et inhérente à tous les motifs religieux, politiques, sociaux ? Associer d'abord la France et l'Autriche, et puis les confédérer avec la Russie, pour rassurer l'Occident et affranchir l'Orient, voilà le but salutaire. Y aspirer se peut et se doit. Mais allier la France avec la Russie pour effacer l'Autriche

et pour les placer sur son cadavre en face l'une de l'autre! délire impossible.

C'est par l'appui de la France que l'Autriche peut affronter la Russie. C'est uniquement sur la France *dérévolutionnée* que l'Autriche peut s'appuyer. Un mariage propre à relever en France le principe contraire aux révolutions, aurait donc pu être conforme à l'intérêt spécial de l'Autriche, non moins qu'à l'intérêt général des Monarchies.

Pour l'Angleterre, la conséquence est contraire. L'équité justifierait son antipathie contre une liaison de famille entre les deux races suprêmes de France et de Russie. Voudrait-on qu'elle ne préférât point la division perpétuelle de ses deux adversaires à leur intime harmonie? Prélude et gage de l'alliance politique, l'union du sang aurait tranquillisé la Russie du côté de l'Occident, lui aurait donné vers l'Orient un cours rapide, aurait à la fois soustrait l'Europe et au joug maritime des Anglais et à l'appréhension actuelle du joug continental des Russes. En ce reflux tous les États trouveraient leur compte; tous, moins un. Car la Russie, contenue en Europe, se dilaterait dans ses triomphes d'Asie. L'unique État lésé par opposition à tous, eût été ou serait l'Angleterre. Se défendre est son droit. Elle y aurait mis, elle y mettrait, de son mieux, tout empêchement imaginable. Serait-ce un prodige? Non. Mais le prodige serait qu'identifiée de plus en plus avec le principe révolutionnaire, l'Angleterre pût trouver un écho à ses

volontés ou à ses répugnances parmi les monarchies continentales.

Concluons qu'en soi ni à côté l'insigne et singulière union de deux races séparées par tant de distances physiques n'aurait pu se dissoudre par l'unique effet de quelques obstacles. La religion y consent; la politique y tend : et la jalousie s'y brise impuissante.

Ce fut une anomalie qu'en 1815 Louis XVIII manifestât un jugement contraire, et suivît en ce point l'impulsion adverse de son ministre M. de Talleyrand, toujours préoccupé de sa confédération anglaise. Là fut une blessure faite au cœur d'Alexandre; là est ou fut une cicatrice peut-être permanente, peut-être difforme en ses effets : eh! quelle difformité infligerait, par exemple, à la politique un Beauharnais transformé en brandon de guerre civile!

Plus tard, en des temps bien moins propices, quels ont pu être de part et d'autre les vœux personnels, les volontés mutuelles?..... Ici le respect, non moins que l'ignorance, abaissent le rideau.

Une telle union serait-elle utile à la France? Voici l'autre face de la question, et l'évidence y est plus apparente.

N'écartons pas nos yeux de ces maximes : par l'Autriche, repos; par la Russie, force; par l'Angleterre, faiblesse et danger.

En suivant donc l'hypothèse (maintenant invraisemblable) que la restauration du principe héréditaire pût rouvrir avec la Russie des relations bien-

veillantes, on rencontre au terme de l'événement, il faut bien en convenir.... la force fédérative.

Quels en seraient les premiers fruits?

Omettons les avantages éventuels d'un traité de commerce qui aurait ouvert à l'industrie française un débouché soit pour la consommation, soit du moins pour le transit, dans l'immensité de l'Empire russe et de l'Asie centrale.

Omettons une foule de rapports utiles ou agréables qui auraient développé l'attrait mutuel qu'ont l'un pour l'autre le Français et le Russe, poli le Nord, stimulé le Midi; qui, assurant aux Français en Russie l'hospitalité dont le Russe a goûté le charme en France, auraient assuré les pas du naturaliste dans l'investigation du Nord, ceux du littérateur dans les lieux qu'ont chantés Homère et Ovide, ceux du chrétien dans la Palestine, du navigateur dans les mers du pôle, du voyageur curieux à travers toutes ces régions de l'Orient que l'antiquité semble toujours ouvrir pour la première fois aux regards de l'Europe.

Omettons même un intérêt plus grave : l'Algérie par le traité d'Unkiar-Skalessy (1833) (traité qui expire, il est vrai, juste en 1841 : tant le papier est chose docile!), par l'accord d'Unkiar-Skalessy, dis-je, la Russie et la Turquie sont réciproquement engagées dans une alliance défensive contre tout empiétement qui menace l'un ou l'autre souverain. Or le Sultan se dit souverain d'Alger. Il y confirmait ou

annulait l'Élection du *Régent ;* la régence n'était à ses yeux qu'un Pachalick et lui payait un tribut. Qu'excité par ces demi-droits, il eût invoqué la Russie et ses traités; que la Russie, lasse et inquiète des révolutions françaises, eût placé dans la ruine de la France son premier intérêt ; si pour prix d'un ajournement accordé aux Indes, elle eût supplié les généreux Anglais d'intervenir par leur irrésistible marine en faveur du Sultan, de lui rendre l'Algérie ou de la garder pour eux, en vérité la foi anglaise et sa quadruple alliance auraient été bien ébranlées ; l'Algérie, bien compromise. Au contraire : dans l'union de la France et de la Russie, le Sultan disparaît; sa souveraineté n'était qu'une suzeraineté vague, jadis offerte bénévolement par les Africains et non conquise par la Porte, aujourd'hui usée par le temps, dissoute par l'indifférence du Sultan ; il n'y avait plus qu'un dey d'Alger, un dey provocateur, insolent, frappé par les Français dans tout le droit d'une légitime défense. Unkiar-Skalessy est inapplicable; l'Algérie est bien dûment conquise ; incontestablement elle est province française !.....

Laissons ces considérations; négligeons mille autres avantages d'une alliance entre deux nations qui pourraient n'avoir rien à craindre et tout à espérer l'une de l'autre. Je m'arrête à un point spécial. Il existe en France une idée fixe dans tous les esprits de tous les partis : c'est la rejonction au corps français de la Belgique et même des provinces rhénanes, sauf à

indemniser la Prusse en basse Allemagne et la Hollande en rétrocession de colonies. Il semble à tous que ces régions du Rhin manquent pour compléter la France territoriale. Tous nos gouvernemens gravitent vers ce point. Les siècles se passent; et la monarchie ne cesse d'aspirer au Rhin qui délimita les Gaules : non que le Rhin devînt pour l'art de la guerre une barrière inexpugnable; non que la Belgique incorporée ne coûtât divers sacrifices à la France actuelle. Mais un fait est patent; et un grief domine, efface, toute contradiction. Chaque puissance s'est agrandie : pourquoi la France est-elle seule encore restreinte dans ses limites anciennes? De plus, sa vie nationale et la vie de ses voisins peuvent tenir au rétablissement approximatif de l'égalité proportionnelle. Cette belle compacité territoriale du Rhin aux Pyrénées comme de l'Océan aux Alpes, cette agglomération d'hommes portée bientôt jusqu'à quarante millions d'habitans et protégée par tous les moyens d'une formidable défense, soutiendraient les assauts futurs des peuples du Nord. Sous un tel abri, le Sud et l'Occident reposeraient. Dans le Sud sont comprises les deux Péninsules. Dans l'Occident se compte... qui? L'Angleterre elle-même. Aujourd'hui elle se complaît en soi; elle se dit : La mer est mon rempart et la mer est à moi. Que toutefois la France et ses quarante millions de soutiens disparussent de la carte; et telle époque adviendrait où la vapeur surmonterait le rempart, où de nou-

veaux Scandinaves retrouveraient la route qu'ont su franchir les anciens sur leurs barques légères. C'est chose étrange sans doute que l'Angleterre intéressée à renforcer la France, à la renforcer même par la Belgique. Mais tout paradoxe n'est pas une erreur. Mais tout lointain s'approche; et, loin de s'effrayer de son audace, la prévoyance en cet aspect peut généraliser son observation et dire à tous que la France affaiblie affaiblit tout.

Voilà donc en France une idée fixe et qui parait équitable : la récupération de la Belgique et de la Meuse et même du Rhin.

Ce fait exposé, il faut entendre certains Français raisonner.

Ils disent : Nous voulons les provinces rhénanes; or à aucun prix l'Angleterre ne nous permettra l'acquisition de ces provinces. Donc il faut nous confédérer avec l'Angleterre.

Ils disent encore : Le Rhin et ses provinces nous sont nécessaires. Or nous ne pouvons les obtenir durablement qu'avec l'aide de la Russie; la Russie reviendrait vraisemblablement à nous sous les auspices du principe héréditaire. Donc il a fallu et repousser ce principe et aigrir la Russie.

Des Anglais sont aussi parfois d'habiles raisonneurs. A plus d'un et à des homme de marque, j'ai ouï dire : « La France a été trop affaiblie par les suites de Waterloo, et nous avons besoin d'une France puissante pour contre-peser la Russie sur

le continent. » — « Jamais de notre aveu la France n'aura la Belgique. »

On le voit ; entre ces deux propositions, il ne manque que le signe de la justesse tel qu'il est tant usité dans les thèses des logiciens : le *Donc*, l'*Ergo*.

Des gens difficiles pourraient néanmoins trouver qu'en ceci la logique et la Belgique sont mieux traitées par la rime que par la raison. Mais à ceux-là, on pourrait expliquer et excuser la déraison, en ces mots : « Prenez garde aux interlocuteurs » ; dans le dernier de ces raisonnemens, c'est *la Fabrique* qui parle ; dans les autres c'est la *révolution de Juillet*. L'une et l'autre parlent juste, et les cercles vicieux n'ont pas tort.

Le tort indicible, l'erreur inexcusable de la logique, seraient en France de prétendre allier la restauration de la force fédérative avec la durée du principe électif ; la récupération de la Belgique avec l'opposition de la Russie ; ni, si les apparences n'abusent pas, la bienveillance de la Russie avec l'exclusion du principe héréditaire.

Ainsi dans l'hypothèse que le trône élevé en Juillet 1830 s'écroulât un jour sur la droite, il y aurait alors seulement chance logique pour les Français à réaliser leurs prétentions, à réorganiser par la Russie le systèmes de leurs alliances, à réunir dans les voies naturelles du salut commun les combinaisons des deux grands empires. La paix continentale en serait le fruit naturel. De l'armée de

terre immensément réduite, résulterait la réduction proportionnelle des impôts. Au dedans, au dehors, l'industrie productrice rencontrerait des peuples florissans et consommateurs. Le commerce français apprendrait la route du Danube, de l'Euxin, du Volga, de l'Euphrate ; et la démocratie elle-même contre-pèserait dans sa balance fatiguée les prestiges de ses systèmes contre les réalités du repos.

Passons à l'hypothèse opposée. Ce trône nouveau assailli et par les raisonnemens et par les passions, qu'au lieu de tomber à droite il croulât à gauche ; qu'il fût rejeté dans le précipice de la démocratie ; en ce cas, les prétentions de la France à des agrandissemens, à des alliances, à un concert avec les Czars de Russie, s'offrent-elles à l'imagination embellies par les couleurs de l'espérance ?

Non certainement. Continuons de lire l'avenir.

Supposez dans une explosion nouvelle la démocratie victorieuse rallumant à Paris son flambeau dévorant : la Pologne russe serait un des principaux foyers correspondans auxquels sa turbulence adresserait ses flammes. D'avance elle le dit; elle le proclame en ses tribunes, jusqu'en ses actes officiels. Dût-elle agraver le sort des Polonais vaincus, convertir en tourment pour eux les nécessités du vainqueur, elle n'a pas la force de voiler son but. Mais réciproquement, dans cette hypothèse, quel est le but où vont tendre les monarques de la Russie ? Ce

n'est plus l'Indostan : ils s'en détourneront momentanément. L'existence avant l'opulence; le nécessaire avant le superflu; tel est leur but obligé : au lieu de rompre avec l'Angleterre, ils lui achèteraient, n'importe à quel prix, le maintien de la Pologne. Leurs regards vengeurs se fixeraient sur la France.

Maitre de la Pologne, le Czar n'a plus vers l'ouest de barrière solide. Au contraire, il enrégimente ce peuple valeureux; il s'avance sur l'Oder; il rencontre la Prusse. Aujourd'hui, puissant et dévoué auxiliaire de la Russie, alors la Prusse ou devient ennemie ou demeure auxiliaire. Ennemie? à quoi bon ? Est-il en ses plans de servir d'avant-poste à la faible et démocratique France ? Où est d'ailleurs en elle la ressource propre à une résistance permanente ? Auxiliaire ? elle aperçoit l'horizon que cherchent ses yeux avides. Fallût-il céder ses fragmens de Pologne, elle sourit à la perspective qui lui montre en Germanie d'abord et puis outre-Rhin, d'opulentes indemnités.

Russes, Prussiens, autres Germains, se présentent donc sur notre frontière démantelée. Quelle y sera notre ressource fédérative? Tout las que sont les peuples catholiques des bords du Rhin et de la Belgique à qui des princes protestans furent donnés pour premiers pasteurs, la démocratie française n'offrira point à leurs sympathies religieuses un appât irrésistible. Sans contredit aux yeux de l'Autriche aussi, la démocratie a des inconvéniens;

et dans la balance entre une opposition débile à la Russie et une participation facile aux dépouilles de la France, l'équilibre de la balance autrichienne ne serait pas long. — Reste l'Angleterre et sa fidèle alliance. Mais l'idée d'attirer le flot russe en Occident pour le détourner de l'Orient est bien attrayante!... Eh! voici pour elle une autre tentation. C'est l'avantage, apparemment douloureux, d'appauvrir, d'amoindrir, d'anéantir au besoin, la France qui fut parfois bien téméraire; d'user ses ennemis l'un par l'autre; de s'attribuer en fin de compte quelques ports sur l'une et sur l'autre des mers françaises : est-il dans la nature qu'on résiste à de tels appâts?.... Son alliance est donc neutre, et la neutralité est donc hostile.

Maintenant considérez la France en cette attitude, sans vestige de ses alliances, sans ressource autre que sa puissance individuelle. Ce n'est point dans un état convulsif que je la suppose. Je la place en état régulier, mais soumis aux principes et aux conséquences de la démocratie. Tel homme qui sous nos yeux a été ministre ou est apte à l'être, suffit à développer cette fougueuse tendance. Eh bien! n'avons-nous pas assez et trop indiqué, dans les déductions antérieures, quelle est sous l'étroit abri du trône de juillet ou de ses analogues, l'inaptitude de la France à soutenir une guerre, soit par égard aux finances que dévore une paix *farouche* (PAX SÆVA!), soit par la méfiance en ses propres

armées et en leurs généraux : double rapport débilitant qui survivrait même à la monarchie de Juillet?

Les habitans de Paris, il est vrai, professent une grande sécurité. Leurs arts fleurissent; leurs théâtres sont pleins; leurs rues s'encombrent; leurs maisons se louent; leurs rentes s'élèvent. Aux pronostics, aux chiffres menaçans, ils sourient, ils s'écrient : Quelle prospérité! Et fussions-nous seuls, qu'y peuvent les armées du Nord!..... Ces propos se tiendraient à Paris, alors que Paris est le prix d'une unique bataille!

Il y a pour les peuples qui tendent à leur fin deux manières de mourir : ils meurent ou dans des songes de félicité comme aujourd'hui le voluptueux et fataliste Ottoman, ou dans des efforts tardifs et dans des convulsions violentes ainsi que naguère l'énergique et infortuné Polonais.

A ce dernier souvenir, j'entends d'autre part rugir des voix moins molles. Qu'importe l'isolement? s'écrie le jeune jacobin renforcé du vieux Bonapartiste. « La France est naturellement si belliqueuse! » Et je répondrai : Des peuples belliqueux par nature, sont pacifiques, sont timides, sont d'avance vaincus, par les vices de leur constitution.

« Que nous fait telle ou telle constitution théorique? » insistera l'énergie effrénée. « Nous proclamerons la république; nous nous élancerons hors de nos frontières; et, sinon les Rois, du moins les

peuples, viendront de nouveau confédérer avec notre bannière d'autres bannières républicaines. »

Illusion! répliquent les cabinets de l'Europe: les prodiges cesseraient d'être prodigieux s'ils devenaient vulgaires. On ne crée pas deux fois, et si près du prestige désenchanté, une planche d'assignats intarissable en milliards; un fanatisme ivre de fureurs; une France affermissant sa paix intérieure par la distribution de son peuple en deux bandes, celle des bourreaux et celle des victimes également inépuisables, l'une en férocité et l'autre en stupidité; une consommation incalculable de moyens militaires; enfin un homme tel que Napoléon, et des coalitions toujours *arriérées d'une armée, d'une année et d'une idée.*

Le dernier mot est de Rivarol. Il fut dit, il y a près de cinquante ans; il ne fut pas contredit, il y a huit ans. Mais à ce mot près, la réponse est exacte.

A la vérité d'autre part les moyens défensifs et agressifs de l'Europe ne seraient pas non plus si complets qu'à l'époque antérieure des irruptions du torrent révolutionnaire. L'on n'aperçoit plus une Angleterre prête à jeter aux coalitions les millions et les milliards. Avouons aussi que la démocratie, c'est-à-dire en adoptant la définition de Rivarol, *les passions armées de principes*, a fait brèche dans les États les mieux murés. Livrée à la conquête des passions, l'Europe morale n'est plus l'Europe géographique. La possibilité de la lutte à main armée

nous ramène à ce fait exposé déjà : c'est qu'en réalité l'Europe morale est partagée en deux grandes nations dont l'une croit à la Providence, subordonne les faits au droit, possède et stationne et met, comme disait le philosophe Montaigne, *la force dans l'arrêt;* dont l'autre mécroit la justice suprême et humaine, se passionne, ne possède pas, absorbe en idée l'avenir, y précipite sa fougue : en deux mots, là, les *conservateurs;* ici, les *destructeurs.*

Laquelle de ces deux nations en état de fièvre continue prévaudra, si le cours des conjonctures replace aux frontières françaises l'arène du débat?

Les rois ne sont point *arriérés en armées*, et s'y confient.

Le jacobin se fie à une progression qui peut soustraire les doctrines à l'artillerie, et donner aux doctrines la force de démonter l'artillerie elle-même.

En cette attitude réciproque, l'*arrérage des années* s'est grossi par l'indécision : et placé sur les confins des deux nations, dominant et déplorant la quiétude de l'une et l'impétuosité de l'autre, ami pur de l'ordre et des droits vrais, le *légitimiste* a en vain élevé la voix : Vos propres doctrines, a-t-il crié aux souverains, sont faibles, mobiles, inappliquées. Le bien, le mal ne vous émeuvent point. Vous-mêmes avez énervé en France la résistance monarchique. Ah! vous nous contemplez; vous jouissez peut-être

à l'aspect de nos douleurs : sachez pourtant qu'il n'y a plus en Europe d'infortune isolée : rois et peuples, tous se touchent. Les mers se franchissent; les îles et les pôles s'atteignent : oui, sachez bien que le principe énergique de la révolution qui nous consume, nous Français, c'est l'antipathie à la Royauté, au Sacerdoce, à la Propriété. Ce principe est inflammable; la société entière lui prodiguera des combustibles. Il atteindra le baril de poudre sur lequel nous sommes et sur lequel vous croyez à tort ne pas être. Comme nous, vous périrez. —

« Non, non », reprend alors la diplomatie qui s'est distribué des rôles. « Nos *idées* ne sont pas plus *arriérées* que nos *armées* : c'est un spectacle utile, suivant nous, à donner à nos peuples que celui de votre dernière révolution. Elle n'est pas si terrible et n'est pas moins instructive que la première; elle met à nu les folies de l'esprit humain. L'insipidité, la corruption, la débilité, sont les haillons qu'elle montre à nos jacobins nationaux. C'est ainsi que nous entendons les guérir; nous entendons vous châtier ensuite. Que parlez-vous de *deux* nations européennes? Il n'y en a qu'une odieuse à toutes, et c'est la vôtre. Quelquefois vos douleurs nous font pitié. Nous ne voudrions vous voir que souffreteux et pâtissans dans une certaine limite. Mais il nous convient que vous soyez affaiblis en attendant d'être anéantis. La France nous importune; elle a prévalu trop longtemps. Légitimiste,

Orléaniste, Républicaine, elle a causé à l'Europe trop de guerres et trop de troubles; il nous déplaît de discerner vos divers partis : qu'ils s'entre-déchirent avec mesure : tel est notre but : et nous, cependant, nous préparerons de loin nos nouveaux destins. Autriche, Prusse, Russie, nous concerterons nos partages. Seules et pendant que vos Chambres se débattront sur la démocratie pure ou mixte ou royale, nous déciderons entre nous le sort de l'Allemagne, de l'Adriatique, du Bosphore, de l'Asie. L'exactitude en portions de ce genre est difficile. La France complétera les parts inexactes; et c'est alors que mûrs, unis, résolus, de ses frontières ébréchées, à travers ses armées indécises ou indisciplinées, forts de nos chiffres en soldats et en officiers et en canons, nous visiterons Paris et y atteindrons l'hydre et toutes ses têtes, le volcan et son cratère, la monarchie et son hideux squelette. »

Le résultat de cette visite serait un vaste démembrement. Pourquoi pas le sort de la Pologne? elle a péri pour ne s'être pas comprise. La France au XIXe siècle se comprend bien moins encore. La Pologne n'avait que des passions; la France est pénétrée et de passions et d'erreurs. La Pologne se dévorait : la France dévore et soi et autrui. Ses lambeaux auraient plus de chair, et sa topographie donne au dépècement d'admirables facilités. Du Nord, le roi quelconque des Pays-Bas s'avance à la Somme : ce fut autrefois la frontière des ducs de

Bourgogne. A l'Est, le roi de Sardaigne pousse la Savoie jusqu'au Rhône : il y eut jadis un royaume d'Arles ; et naguère encore j'ai entendu des bateliers du Rhône appeler la rive gauche du fleuve : *terre d'Empire :* tant la mémoire du peuple est bonne à montrer l'avenir dans ses traditions ! jadis aussi il y eut un royaume d'Aquitaine : sa position est marquée par les Pyrénées et par la Dordogne. De la Somme à la Loire et à l'Océan se développe une belle enceinte : pour en composer un royaume, optez entre les noms d'Armorique ou de Neustrie ; vous avez le choix. Entre la Loire, la Dordogne et le Rhône, sont de larges plaines et des groupes de montagnes : un ou deux princes s'y trouveraient passablement à l'aise. Voilà de bon compte trois ou quatre royaumes tout neufs et vacans. L'Angleterre oublierait généreusement que son Édouard III prit le titre de Roi de France, et que son illustre prince Noir résidait à Bordeaux ; à elle seulement Calais, Dunkerque, Brest peut-être : c'est assez, surtout si bientôt le Portugal s'incorpore en bonne et due forme au *Royaume-uni.* Peut-être elle reprendrait ses velléités sur le royaume de Corse ; mais pas plus. Si elle liait Malte et Gibraltar par Alger, ce ne serait qu'une bienséance : et les Baléares ne seraient pour elle qu'un pivot d'où elle tournerait plus commodément entre les côtes d'Espagne et d'Italie, de France et d'Afrique. Pures convenances ! que sont ces misères comparées au Bosphore où sa libéralité souf-

frirait que la Russie dominât! En un mot, elle renoncerait à l'Aquitaine. Les quatre États méridionaux ou intérieurs de l'ancienne France iraient donc sans concours à autant de Rois fortunés. Ici branche aînée : là, branche cadette; et qui sait? là encore Don Carlos et ses ayant-cause. Tant d'âmes pour l'un, tant d'âmes pour l'autre; calcul exact et fusion de droits : c'est la double règle de la diplomatie moderne. A tous, observation stricte de la loi salique, afin que les mariages ne pussent jamais agglomérer les parts et recommencer l'œuvre séculaire des premiers Capétiens. D'ailleurs, paix jurée de gré ou de force; et, comme il y eut en Allemagne un corps germanique assujetti à des lois souveraines, il y aurait en faveur des Gaules modernes un droit commun placé quelque part, en Prusse par exemple, sous le haut et convenable protectorat des Hohenzollern.

Je ne sais quel fut le mode de démembrement imaginé par les puissances étrangères à leur première Coalition. Le plan qu'ici l'imagination dicte à la plume n'est pas si beau peut-être; il offre pourtant quelque analogie avec un discours prononcé il y a trente ans au sein du parlement anglais. Le nom du personnage n'est pas fixé en ma mémoire; je ne suis pas sûr de ne pas errer en le nommant Stanhope. Mais, plus fidèle au fond des choses, ma mémoire me rappelle les vœux de l'orateur pour voir la France de nouveau découpée en Aquitaine, Ar-

morique, etc. : et alors la république française, raidissant tous ses ressorts, envahissait tous ses voisins! Et pendant que la France, convulsive il est vrai, mais regorgeant d'une séve âcre et expansive, rêvait de la conquête du monde, on rêvait sur l'autre bord de la Manche des moyens de la ramener aux temps des Childéric et des Childebert! Qu'eût donc pensé un tel orateur, s'il eût vu cette même France, épuisée, blessée, haletante, maudissant tout ensemble et passé et présent et avenir? Alors il fut regardé comme un songe-creux; et pourtant ses idées ont pu fructifier. Non, il n'a pas épuisé l'affection tendre, la vive sollicitude de l'Angleterre envers la France. Qui ne se rappelle avoir lu naguère, comme extrait d'un des journaux britanniques, je ne sais quel autre plan d'une découpure de la France? cet aventurier fut tancé par ses confrères anglais : mais comme imprudent, comme indiscret : et avec quelle aménité dans le reproche! Lui-même imputa charitablement ses propres torts à la Russie. Quelle apparence! ni Pétersbourg ni Londres n'ont sûrement rien de mûr à cet égard. Mais ici, l'idée toute seule est remarquable. Qui à Londres ou à Paris songerait à dessiner en ce moment le partage de la Chine?

Au nombre de ces rêves qui se répandent sur notre avenir, attesterai-je une autorité plus grave, une volonté plus éminente? J'ai la certitude qu'il y a deux ans l'un des ministres actuels de la Grande-

Bretagne disait en son intimité : « Avant un siècle, la Normandie sera Anglaise. » Et en effet la raison juridique en est toute simple : c'est qu'il y a en Normandie de la bière et du cidre. Le ministre de ces convenances est Wihg : Torys ou Radicaux l'auraient-ils démenti?

C'est une chose déplorable à voir, mais réelle. A mesure que Dieu s'efface de la société politique, l'égoïsme se fait l'idole de tous et de chacun. Cette idole devient le Dieu des empires, ainsi que des familles, ainsi que des individus.

En cette fermentation intestine d'une époque où rien n'est plus sacré ; qui disjoint les peuples de leurs chefs et les provinces de leurs empires ; qui remue tout le fond du monde social ; quoi ! la France n'a de fait d'autre appui qu'elle seule ! Eh ! que dis-je? les idées de scission ne commencent-elles pas à se découvrir peu à peu, de bien plus près, d'un point de vue trop rarement considéré? Ce n'est plus exclusivement dans les ombres de la jalousie étrangère qu'on peut les apercevoir. Elles apparaissent aux yeux attentifs comme indices d'une plaie profonde et intime, comme messagères du désespoir. Nées de la première révolution sur les bords du Danube et de la Tamise, elles ont reçu de la seconde un mouvement parallèle à celui qui nous a porté le fléau asiatique du choléra ; et comme lui elles ont pénétré sourdement même en des cœurs français. On voit s'élever des symptômes de vo-

lontés locales; on entend des vœux d'isolement.

Entre le midi et le nord, entre l'ouest et l'est, circulent ces vœux obscurs, encore inarticulés, et qui pourtant ne sont ni nouveaux ni dénués d'allégations plausibles.

—Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous entendons scinder la France en *cercles fédératifs*, disent les protestans : lisez nos actes de 1628.

— Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'une association fédérale nous conviendrait plus qu'un régime central, dit une fraction révolutionnaire : souvenez-vous de notre Gironde et de nos infortunés Girondins.

—Est-ce aujourd'hui seulement que nous aspirons aux États fédératifs et partiels qui divisent la république modèle, l'Amérique du nord? disent les républicains théoristes.

—La scission et l'unité ne sont pas inconciliables, observent quelques publicistes. Voyez l'Autriche; elle a sa Hongrie comme sa Bohême. Un lien monarchique lie ses royaumes; mais c'est à la division que chacun doit sa prospérité, et que la Monarchie entière a dû sa conservation. Si l'unité eût été absolue, Vienne prise entraînait dans sa ruine la monarchie autrichienne.

— Des voix plus fermes, des raisons plus nettes, motivent les longs murmures des provinces réunies au royaume de France par des capitulations précises. « Nous faisons corps avec la Monarchie », s'é-

crient la Bretagne et le Languedoc; « mais à telle et telle condition, dont la première est celle d'exister par nous et non d'être dévorés par une métropole. Ou le droit public est une fiction, ou vous devez accomplir vos pactes. Observez-les : sinon..... » Et des gémissemens précèdent les rugissemens.

Et Paris, charmé de mélodieux concert, n'entend pas gémir au loin et se flatte de n'entendre jamais rugir. Paris qui se délecte et s'admire en pompant au loin la substance de la propriété pour n'en laisser au propriétaire que les sucs amers, ne voit pas qu'il abreuve de ses sucs, au midi surtout, le monstre grandissant d'une scission fatale à tous. Que la monarchie de Juillet en ait quelque éveil, nulle apparence. Ses discours comme ses actes aigrissent le mal, loin de l'adoucir : et en effet, sous ses yeux existe à Paris un monstre encore plus dangereux que la scission ; il est adulte ; il s'est appelé : l'insurrection. Apaiser celui-ci, le repaître d'or pour qu'il s'abstienne du sang, c'est à l'heure qui passe, pour un gouvernement issu d'un soulèvement, *le plus saint des devoirs.*

Merveilleuse cohésion sans doute que celle dont s'unissaient les provinces successivement réunies à la Monarchie française! elles avaient leur vie propre; elles vivaient aussi l'une par l'autre; et un monarque non absolu, mais père commun, les identifiait en un seul corps dont tous les membres satisfaits en leurs intérêts privés, conspiraient sans

s'exténuer à l'intérêt général. La grandeur et la simplicité harmonique d'un tel mécanisme furent le chef-d'œuvre des Capétiens : jamais dynastie royale ne fit tant, si bien, et si longtemps. Cinquante ans ont passé; la lime du système central a usé les ressorts de jonction. On a voulu tout briser pour tout fondre en un bloc. Mais les fragmens aspirent à leur forme originaire. N'écoutez-vous pas de loin ce craquement qui présage leur désunion? et si elle s'opère de force, quel sera leur nouvel état?

Sera-ce l'existence des provinces en leur sphère étroite, comme en Suisse, comme en Amérique? elle appelle la guerre et la conquête.

Sera-ce leur transfusion dans l'orbite d'autres grandes puissances? eh! c'est là le sort de la Pologne.

Il faut reconnaître qu'en une telle complication de causes et d'effets, l'isolement fédératif où est tombée la France présente aux puissances circonvoisines un attrait bien actif pour concentrer sur ce point les combinaisons de leurs ambitieux desseins. Si leur accord mutuel se conforme à leur haine commune, si jetée sur leur proie elles ne se divisent point entre elles avant d'en avoir divisé les membres, quelle efficace résistance, je le demande avec effroi, seul entre les glaives et entre les rets de tous, pourra longtemps opposer le Tigre jacobin ou même le Lion monarchique?

Tigre ou Lion, tous deux peut-être ensemble, se

défendraient avec fureur ; c'est dans leur nature. Un caractère qui en France a survécu à tant de destructions, c'est l'esprit belliqueux : ce sont et le prestige du point d'honneur militaire, et la science qui dans la guerre défensive ou offensive supplée par l'art au nombre. Il se pourrait même que le nombre atteignît un chiffre effrayant, et qu'il survînt telle convulsion, tel accès de désespoir, où la France opposerait un million d'hommes à des invasions non moins frénétiques.

L'imagination volerait trop vite, si elle n'apercevait qu'une ou deux ou dix campagnes, en ces luttes extrêmes de la France aux prises avec l'Europe coalisée. *Malheur*, dit le Talmud, *à qui supputé les années*. Il s'agit bien de chicaner sur tel ou tel délai ! c'est le terme fatal qu'il faut voir. Quel sera donc, demande l'imagination à la raison, le terme final d'un long conflit entre la France délaissée et une coalition acharnée ? et la raison répond avec amertume : le démembrement.

Entre tous ces membres palpitans d'un empire déchiré, Paris lui-même, Paris donc que deviendra-t-il ? et, s'il était possible de le personnifier, telle serait probablement la seule question qu'inspirerait à son égoïsme le spectacle de l'avenir. Son unique angoisse exprimerait ces mots : Que fera-t-on de Paris ? « Qui donc aura Constantinople ? » se disaient l'empereur Joseph II et l'impératrice Catherine, au moment où ils préparaient par une autre coalition

la chute et le partage d'un autre Empire. Paris embarrasserait moins. On a bien laissé en dehors de la Pologne démembrée, Cracovie, sa seconde capitale. On servirait Paris à son gré; on en formerait une république : elle serait l'Athènes moderne. Quel merveilleux sort pour la métropole des arts que de conserver en ce bouleversement terrible ses théâtres et ses monumens, ses bibliothèques et ses tableaux, ses modes et ses bijoux, ses rhéteurs et ses penseurs, sa civilisation et sa corruption ! Les heureux de l'Europe y afflueraient comme au centre commun. Là, quelque temps paix profonde, oisiveté douce, liberté pleine, atticisme délicieux : plus de rois d'une part, plus d'insurrection de l'autre. A la vérité, plus de rentes. Qui les payerait? Ceux qui les paient aujourd'hui en sont bien las, et ne versent aux Parisiens leurs sueurs et leur sang que sous la vis du pressoir. Une fois libres envers la république parisienne, ils l'admireraient beaucoup, l'enrichiraient peu. Bordeaux trafiquerait de ses vins, Toulouse de ses grains, Lyon de ses soies; Marseille s'épancherait en Afrique, Nantes en Amérique; les États de Languedoc et de Bretagne, soit rendus à leur indépendance, soit assujettis à un pouvoir local, auraient recouvré la puissance antique de se donner des routes et des canaux : les cités reprendraient leur cours naturel en progrès ou en déclin; et quand la simple équité aurait à chacun rendu ses droits naturels, à l'heure où les songes se dissipent, Paris,

borné à son petit fleuve et à son climat brumeux, morfondu en ses stériles beaux-arts, peu à peu délaissé, ruiné, dépeuplé, redeviendrait Lutèce ou deviendrait Babylone : et quel voyageur va égarer ses pas et ses regrets dans les huit lieues de ruines éparses sur la terre où fut Babylone?

De ces résultats, les derniers ne présentent pas sous tous les rapports un aspect sinistre; mais les premiers recommenceraient dans les Gaules une série inimaginable d'opprobres ou d'angoisses. Vous les payeriez cher, ô rois d'Europe! et avant qu'un accord certain eût fixé vos limites, eût mis en équilibre vos nouvelles associations, un siècle entier éclairerait vos massacres mutuels. Mais vous aussi, contre de si grands maux, faibles Français, que pouvez-vous pourtant? Vous avez perdu votre équilibre social au dedans, et vos passions continuent de vous battre de leur choc perpétuel. Vous avez non moins perdu au dehors votre équilibre politique, militaire, fédératif : et les nations étrangères, bien que troublées en elles-mêmes et harassées de leurs propres peines, se concertent de loin et de près pour vous faire expier vos fautes et leurs fautes. Unis et raisonnables, vous vivriez : désunis, insensés, passionnés, vous tomberez comme cet infortuné monarque d'Asie, qui vainement valeureux, énervé par l'âge, tomba presque sans coup férir sous le glaive du fils d'Achille : douloureuse image de ce magnanime et puissant royaume, si longtemps l'arbitre, le

balancier, le modèle de l'Europe, et aujourd'hui inspirant à l'observateur ces terribles paroles :

> ..... *Hic tulit exitus illum,*
> .... *Tot quondam terris populisque superbum,*
> *Regnatorem Asiæ!*

« Telle fut la fin de ce potentat, si fier de ses terres « et de ses peuples, ancien et superbe dominateur « de l'Asie. »

Digitized by Google

LIVRE XI.

CONCLUSION.

CHAPITRE Ier.

RAPPORT DES OBSERVATIONS ANTÉRIEURES AVEC L'OBJET DE L'OUVRAGE.

Nous voici donc parvenus au terme de ce long et déplorable examen. Le bien s'y montre en souvenir ou en illusion; le mal, en réalité présente ou en péril prochain. Avant toutefois de donner le dernier pronostic à l'espérance ou au désespoir, remémorons les objets tour à tour scrutés par la vérité austère, écrits par l'inflexible sincérité.

C'est d'abord l'ordre MORAL qui a présenté sa situation.

La religion! vous l'avez suivie dans les diverses tribus de la société; vous l'avez vue respirer encore

au sein des campagnes et en quelques régions, mais en général subir progressivement l'influence mortelle des villes et des classes aujourd'hui dominantes, et par elles se dissoudre dans un athéisme pratique, je dirais dans un *athéisme négatif*, s'il était permis grammaticalement d'exprimer par deux négations le complément du néant.

L'éducation ! elle vous a montré ses erreurs dans le but, ses erreurs dans les moyens : et vous avez vu cette jeune génération suscitée de positions inférieures, absorbée par les travaux de l'esprit au détriment des professions manuelles, parvenue à l'âge où la force s'applique, et alors cherchant de toutes parts à arracher de la société par la force même de l'intelligence les biens matériels dont la nature et la transmission héréditaire ont réglé autrement la dispensation.

L'instruction ! vous avez reconnu ses progrès dans les sciences physiques, son déclin dans les beaux-arts et surtout dans la science des faits qui, sous le nom d'expérience, règlent le monde social. Peu d'étude, peu de réflexion ; des lectures brèves et dénuées de suc ; des habitudes molles qui parcourent les surfaces sans y laisser d'empreinte. Divers symptômes enfin ont caractérisé l'affaiblissement des esprits alors même que l'homme avait cru donner à son esprit plus de vigueur par le libre essor des opinions fantastiques : dernière vanité qui est l'indice le plus sensible des empires arrivés à leur terme fatal.

Passant aux conditions MATÉRIELLES de la durée des États, vous avez considéré la fortune privée et la fortune publique.

L'agriculture, base des fortunes privées, sondée en ses profondeurs, a paru tellement minée par l'assaut perpétuel des faits, des lois, des opinions, qu'il a fallu proclamer ces trois conclusions subversives : propriété du sol, une fiction ! loi agraire, une réalité ! subsistances, un hasard !

L'industrie ! elle a fleuri sous la Restauration : aujourd'hui elle se raidit péniblement contre une tendance contraire où les causes de lucre s'affaissent, où se multiplient les causes de ruine.

Le commerce ! sa principale et abondante mine, c'est, lui avons-nous dit, le marché intérieur. Il s'en écarte et par l'influence de l'administration publique et par ses propres penchans, tandis que la décroissance de la domination française rétrécit son marché extérieur et le livre aux accidens de guerres calamiteuses.

Industrie ! commerce ! quelles autres plaies profondes sous le rapport moral nous a manifestées l'esprit qui anime en France ces professions vouées au lucre, et où pourtant la vanité balance et parfois étouffe jusqu'aux appétits si violens de la cupidité ! autre symptôme de cette déclivité rapide qui, jointe aux opinions vaines et négatives en morale, précipite la fin des empires.

Même conséquence, à l'inspection de la fortune

publique : nous avons questionné ses élémens, l'impôt et le crédit. Ils ont répondu : Épuisement du sol ! impossibilité d'une longue guerre ! inclinaison accélérée vers la banqueroute !

Un éclair, jaillissant sur le péril où une seule nuit de révolte heureuse jetterait à Paris les trésors d'or et d'argent matériels enfouis dans les caves de la Banque, suffit à faire voir l'inanité des richesses fictives, la fragilité du crédit public et privé, les rudes dangers des dogmes insurrectionnels.

Un autre éclair, apparaissant à un autre bout de l'horizon, un aperçu à longue portée, ont sillonné devant nous ces mots qui envahissent la France et l'Europe : Banque, Rente, Crédit. Ces mots et leur substance appartiennent à la famille judaïque. Par eux les Juifs, disséminés partout, correspondans et unis sur tous les points du globe, se sont rendus les puissans de la terre. Les révolutions les prennent pour entrepreneurs ; les monarchies, pour libérateurs ; en sorte que la question financière en toute l'Europe, et surtout en France, se pourrait un jour résoudre en joug oppresseur imposé par le peuple juif sur les peuples chrétiens, en moyens destructeurs du culte chrétien par l'ascendant des juifs : ineffable connexion !

Enfin s'est produit l'examen de la situation POLITIQUE. Qu'est devenue, a demandé la Vérité sévère, la constitution essentielle de la monarchie française, ce *tempérament* spécial que Dieu, par la main du

temps et non par l'artifice de l'homme, façonne à chaque nation ? autre réponse désolante. La Restauration, appelée pour guérir les maux de quarante ans, n'eut aucun égard au tempérament naturel. Avec la réprobation du clergé s'est tarie l'infusion du principe divin dans le système social. Avec la dérision prodiguée à la noblesse, s'est desséché le principe domestique qui lie les individus à la famille et les familles à l'État : et qu'est-ce que l'État séparé de l'esprit de famille ? là aussi un corps sans âme. Avec la perturbation excitée entre tous les rangs du tiers-ordre, s'est dissipé le principe conservateur qui tendait à ennoblir la richesse, à l'introduire dans la hiérarchie sociale, à l'épurer en la transformant en intérêt public par l'esprit désintéressé propre aux professions publiques. L'individualisme est devenu la règle absolue, arbitre du bien et du vrai, arbitre du mal et du faux. Point de classes ; des Évêques sans épiscopat ; des nobles sans noblesse ; des bourgeois sans bourgeoisie progressive ; des mâles et des femelles sans famille ; des unités sans agglomération ni gradation ; des pierres sans édifice ; des lignes sans espace ; des heures sans durée ; société, en globules ; littérature, en vapeurs ; prisme universel où se jouent toute opinion ainsi que toute couleur ; nulle réalité ; rien au fond des choses : est-ce là exister plus qu'une ombre et qu'un songe ? est-ce là un avenir ? Tel a jailli de la décomposition du tempérament primitif le principe nouveau con-

fessé et proclamé comme type universel, comme régime impérissable, LA MAJORITÉ DES NOMBRES : synonyme du droit du plus fort, lequel est synonyme de la barbarie érigée dans ce chaos de paralogismes, en principe de civilisation.

Et tandis que d'insensés opérateurs ont ainsi voulu transvaser le sang d'un corps à un autre ou manipuler à leur manière les principes de l'existence, quelle position ont prise ou acceptée les anciens débris des ordres sociaux?

Le clergé! orné de vertus, il s'est effacé; resplendissant de ses malheurs, il s'est politiquement dégradé : supérieur encore, je crois, à tout autre clergé, conséquemment à toute autre association qui existe sur le globe terrestre, il s'en va néanmoins dans des voies où la hiérarchie ecclésiastique n'est peut-être pas plus affermie que la hiérarchie politique. Et quant à celle-ci, dirai-je qu'aux yeux du clergé actuel la force et le droit sont déjà près de se confondre soit dans la Commune soit dans l'État? dirai-je qu'en général issu de la démocratie, il est enclin à flatter sa mère?

La noblesse! elle s'est ignorée, divisée, affaissée, décomposée elle-même. Elle aurait pu épandre et communiquer sa féconde vie. Immolée par le monarque, trahie par des enfans coupables du crime d'usurpation sur leurs propres frères, elle semble attendre la mort, elle à qui pourtant la monarchie tient par le fond de son être, comme elle-même tient

au fond de la nature humaine par le besoin inné de l'immortalité. Confusion de choses inextricable! elle ne justifie que trop ce fatal arrêt de M. de Maistre : « *Si la noblesse abjure les dogmes nationaux, l'État est perdu.* »

La bourgeoisie, ce troisième de nos élémens! elle n'était point la démocratie : elle y fut, au contraire, ainsi que les deux Ordres confraternels, obstacle préservateur. Noblesse et Bourgeoisie, divisées par la vanité, se touchaient par la propriété territoriale. Or le territoire, c'est l'État. Elles vivaient donc ensemble au sein de l'État sous l'abri d'un intérêt commun, réglé, universel, d'où émanent toutes les sources de la richesse. Un vertige, l'*égalité*, a jeté la Bourgeoisie dans la démagogie. Elle s'y est confondue et comme éperdue. Elle pouvait *égaler* en montant les degrés : elle a voulu *égaler* en dégradant et nivelant les degrés qui la dépassaient. Qu'il en résultât la *bassesse* générale, bassesse dans l'ascendant de l'or, dans les mœurs, dans les idées, même dans les manières, même dans les personnages, même dans l'allure politique, peu importait au vertige dominateur. Mû par des milliers de bras, le niveau a opéré les destructions de 1830 et improvisé à la hauteur de la bourgeoisie une monarchie illusoirement similaire.

Mais ce niveau jaloux qu'elle promène sur les positions supérieures, elle le refuse aux inférieures; dès lors scission entre la bourgeoisie et la démocratie.

Celle-ci, forte des principes proclamés et mis en œuvre par la bourgeoisie confédérée tout à l'heure avec elle, réagit contre elle, la bat, la creuse, la mine, l'ébranle au sein des plus éclatans triomphes.

C'est une erreur capitale en la classe moyenne de se croire, au milieu du conflit général, un point d'arrêt, un centre de bataille. Ses chefs et sa première ligne, Paris surtout, le voudraient en vain ainsi. Ses arrière-lignes vont au delà. En masse, elle n'est que l'avant-garde de l'anarchie, comme l'anarchie n'est que l'avant-garde de la barbarie.

Et la lutte entre les *nombres*, entre les plus ou moins forts, est maintenant le spectacle que le monde contemple, dont la France est la proie, où la soudaine monarchie hasarde çà et là tour à tour les divers fragmens de sa nouvelle armure. Nous avons sondé les forces qui peuvent protéger à l'intérieur la monarchie recomposée dans le moule de 1830 : forces qui consistent dans les systèmes financier, militaire, fédératif.

Force financière, illusoire;

Force militaire, périlleuse;

Force fédérative!... immense objet qui a fait passer sous vos yeux l'ordre présent et futur de l'Europe.

Vous avez observé d'abord en quel état de ruine sont déchus les États qui formaient sur le continent les alliances naturelles de la France : cette Suède, cette Pologne, cette Turquie.

Les alliances maritimes vous ont présenté un contre-sens non moins désastreux : l'hostilité contre l'Espagne notre alliée constante et nécessaire : la confédération avec l'Angleterre notre ennemie héréditaire.

Dénuée d'appuis sur mer comme sur terre, en cet isolement la France peut-elle affronter les autres puissances qui régissent les sociétés humaines? Sinon, pourrait-elle découvrir quelques points où se renoueraient des liens plus ou moins durables avec une de ses formidables rivales?

De ces questions est sortie la nécessité d'examiner ces grandes puissances, non-seulement sous le rapport de leurs dispositions envers l'État français, mais dans leur force intrinsèque et dans leurs inclinations respectives.

L'Europe s'est donc montrée à vos yeux, mue et ébranlée çà et là par quatre leviers souvent contraires : religieux ; commercial ; dynastique ; politique.

Vous avez vu le levier religieux, arraché par la Prusse à un heureux repos, battant de nouveau la catholicité, luttant avec désavantage mais avec obstination contre l'éminente et divine monarchie des intelligences, cette Rome, ce Pape, à qui nous avons ensemble rendu un hommage aussi rationnel qu'affectueux.

Sous l'action du levier commercial, vous avez vu l'Allemagne et tout l'Orient agités par la tendance qui les porte à ébranler l'Angleterre ;

Dans l'opposition des principes dynastiques, vous avez considéré l'esprit essentiel d'inimitié dont tous les États d'Europe, hors l'Angleterre, sont plus ou moins sourdement animés contre la France actuelle.

Le levier politique agit de la Russie contre l'Asie et contre l'Europe; et il réagit de la France, de l'Autriche, de l'Angleterre surtout, contre la Russie.

Quelle situation! vous êtes-vous écrié. Quelles convulsions se préparent! Et quand le catholicisme triompherait en Europe dans sa sphère, quel sceptre humain dominera les révolutions dans la sphère politique?

La Russie les dominera peut-être, vous a-t-on répondu : et en effet le salut de l'Occident européen a paru dépendre du cours résolu que la domination russe prendrait vers l'Orient asiatique.

Nous avons mesuré les dimensions de la Russie : elles sont colossales.

Nous avons considéré ce géant déjà prêt à s'asseoir aux trois portes de son enceinte, la Baltique, le Bosphore, le Caucase, pour les ouvrir ou les clore à son gré.

Seule, avons-nous dit, la Russie peut nous braver tous. Elle a contre nos cultes son prosélytisme grec; contre nos nations, la nation slave; contre notre commerce, sa mer Noire et sa part de la haute Asie; contre nos armées, l'inviolabilité de ses frontières; contre la suprématie anglaise, l'ascendant pris sur l'empire ottoman; contre la démocratie française,

l'appui de ses propres peuples, si neufs et si dociles.

Ici donc a dû jaillir la question décisive : Que fera la Russie ?

Lancée vers l'Asie centrale, elle y porte la chrétienté et la civilisation. L'Angleterre est alors désarmée de son oppressif monopole ; l'Autriche s'agrandit, s'affermit ; et entre les deux empires peut apparaître un trône où dormirait plus doucement qu'en France une dynastie nouvelle, qui s'éloignant pacifierait la patrie, qui s'établissant d'un accord général ferait d'un sceptre modeste une limite suffisante à la progression irrégulière des Russes vers le sud-ouest ; tige alors florissante où croîtraient deux fruits aussi beaux que rares, honneur et bonheur.

Mais la Russie toutefois ne peut elle-même se tourner vers l'Orient qu'en s'assurant sous l'aspect contraire. Objet de défiance, elle doit se défier. Or en arrière d'elle, voici l'Autriche qui l'inquiète. A son tour elle inquiète l'Autriche en développant la Prusse ; et l'Autriche se renforce en s'étayant de l'Angleterre ; et l'Angleterre et l'Autriche entraînent d'accord la France dans une ligne où la France perd autant que gagne l'Angleterre ; et ainsi détourné de ses voies, harcelé, mécontent, le Géant russe reporte ses regards et ses pas vers son occident.

Tôt ou tard, il est vrai, l'Occident reprendrait ses conflits avec un empire du pôle. Mais l'Inde ouvre un long répit, et le bénéfice du temps compte parmi les chances de salut.

La sécurité indispensable à la Russie pendant ses luttes en Orient, elle ne saurait l'obtenir que d'intimes connexions avec la France.

De là réciproque intérêt de la Russie et de la France à se confédérer : intérêt dont l'Autriche, aujourd'hui notre alliée nécessaire, serait le nœud; l'Angleterre, l'obstacle; la paix du continent européen, le gage et l'effet.

La France! disons-nous: Mais il y a deux Frances! A laquelle peut s'assortir l'union pacificatrice? L'une professe en théorie le principe héréditaire des couronnes; l'autre soutient en fait le principe électif.

De ces deux Frances, la Russie au fond de son cœur doit répudier celle du droit électif.

Plus de propension aurait incliné la Russie vers le principe héréditaire. Vous en avez pressenti les résultats probables: en territoire, c'était la ligne du Rhin ou de la Meuse; en relations, c'était peut-être une alliance de personnes qui aurait rapproché les deux familles comme les deux empires; qui aurait rallié aux mêmes voies de part et d'autre, le commerce, l'industrie, peut-être l'une et l'autre doctrine sur le grand fait de la religion.

Ces lueurs fugitives de repos et même de grandeur nouvelle, ne les avez-vous pas aperçues s'évanouissant?

Et du bord opposé, n'avez-vous pas vu au contraire accourir l'inimitié meurtrière qu'entretiendra la double antipathie et des personnes et des principes?

N'avez-vous pas même entrevu une évolution de l'artificieuse politique, qui, répudiant à la fois les deux symboles actuels du principe héréditaire et du principe électif, s'ouvrirait pourtant une issue oblique entre ces deux principes, et investirait simultanément du droit d'élection et du droit d'hérédité la postérité adoptive de Napoléon? Vaine ombre de droit; vrai brandon de fait, contre-balancé aussitôt par un autre brandon allumé en Angleterre.

A la suite de cette inimitié ainsi déchaînée, dirai-je alors, parmi des réalités ou des fantômes, n'avez-vous pas distingué, vers le bout de l'horizon, un choc de l'Europe aux prises en France tantôt avec les compétiteurs de la monarchie, tantôt avec les prétentions de la démocratie; la France résistant par un million de guerriers convulsifs; puis la France blessée à mort; puis l'invasion, l'extinction, le démembrement?

Que la vue se trompe en ce lointain: c'est la thèse du doute. — Mais le présent n'admet pas de doute sur le fait que la France est hors de tout système fédératif.

L'évidence établit donc qu'elle n'a pour appui ni force financière, ni force militaire, ni force fédérative.

De cette situation est résultée une autre évidence. Les régulateurs actuels de la France ont demandé: Quelle chance est donc laissée à la durée de notre nouvel empire? — La durée! a dû leur répondre

la sincérité de l'histoire. Si elle était dans vos attributs, nous vous l'avons dit, imitez Omar et incendiez les livres.

C'est le mouvement qui est dans votre essence. Il vous entraîne. L'immobilité serait une contradiction. Marchez donc en avant ou en arrière. Eh! alors, de part ou d'autre, que trouve-t-on ? que reste-t-il ? En avant se présente la république ; en arrière se montre la monarchie héréditaire. Vers laquelle penchera ou tombera l'État, s'il est arraché de sa position actuelle ?

La République !..... C'est la répétition des scènes qui graduèrent la chute de l'Empire romain : avec cette différence que les Huns surgiraient de l'Empire même et qu'ils se donneraient eux-mêmes un troisième Attila, autre *fléau de Dieu,* armé du sanglant despotisme, habile à consommer des ruines, inhabile à fonder un Empire durable : c'est alors que tous les autres Empires s'uniraient encore pour exterminer le fléau, et se distribuer nos décombres.

Le trône direct et transmis d'après les lois antiques!... Il est vrai : trois générations de Rois l'entouraient naguère. L'âge et l'exil ont brisé l'une; deux demeurent réduites chacune à un rameau unique. Tout en repoussant hors de la ligne du droit d'inadmissibles abdications, nous avons considéré au loin ce trône ballotté d'abord entre ses propres appuis, flottant dans la diversité d'opinions contrai-

res : et réellement, si 1831 eût enseveli dans le même cercueil l'année et la révolution de 1830, quels n'eussent pas été, en ces ambiguïtés de situations, de droits, d'âges, de sexes, les flux et reflux d'intrigues ou de sentimens contradictoires? de tels incidens n'étaient-ils pas trop forts pour une société déjà battue par tant de flots contraires?

Le cours des années ultérieures a classé les personnes, les âges, les sentimens : en sorte qu'aujourd'hui nous avons pu découvrir en ce trône adventif un point de jonction qui unirait et la maturité et la vigueur de deux âges différens dans une *association* consacrée par les temps anciens, mais épineuse et compliquée dans les temps modernes.

Néanmoins la prévoyance franchit les contingences actuelles, s'arrête à un point plus reculé dans l'espace imaginaire, et interroge encore le destin ultérieur de la France : Si Henri, dit-elle, remontait au trône de ses pères à un âge où il allierait en lui-même la force de la jeunesse à la maturité d'une raison précoce ! qu'en semble-t-il?

Déjà nous avons précisé ou aperçu les obstacles qui entravent les voies de retour. Où seraient les forces pour les aplanir? Force du dedans? Nulle. Du dehors? Improbable. Appel national? Presque impraticable. Appel militaire par un autre Monck? Possible, mais au temps de Philippe II. Conciliation? Voie où poussent tous les intérêts, mais d'où repoussent les tumultes du cœur humain.

Supposons que ces obstacles soient surmontés; qu'elle soit admise l'hypothèse que la France un jour renoue au point de rupture la filiation directe de ses rois. Élève de l'adversité, mûri par elle et par l'âge, majeur à tous égards, Henri est rendu par la Providence, comme un essai de plus, à la nation française. Sera-ce encore une ancre, un point fixe, un gage d'inamovibilité? Recouvrer le trône est difficile : n'y pas glisser, et ce qui est même chose, reconnaître et fortifier pour se maintenir en son droit légitime les droits légitimes de chacun, *hic labor, hoc opus*. C'est là pourtant une vaste et séduisante éventualité qu'on ne saurait omettre. Régime électif, régime héréditaire, ont même ici des intérêts communs. Reconnaître quelques points qui paraissent accessibles, ce n'est pas abandonner, c'est poursuivre en tous ses détours, la voie obscure où nous incite le salut de la Monarchie à travers toutes les ombres de l'avenir.

CHAPITRE II.

CONSIDÉRATIONS SUR DES MOYENS DE SALUT.

Habitans des vallées de l'Helvétie, quelles mines d'or, quelle illusoire richesse, cherchez-vous dans ces monts sourcilleux, à travers ces glaciers formidables? vos pas s'y sont égarés; vos tristes jours s'y absorbent à gravir les rocs et à glisser dans les abîmes. Ah! peut-être vous scrutez maintenant les sentiers qui vous ramèneraient au hameau natal, doux, riche en culture, abrité des lavanges. Prêts à périr, vous invoquez des guides sûrs. Mais l'aigle des Alpes vous enlèverait en vain sur ses ailes, vous reporterait sans autre effort sous les toits paternels. La même illusion vous ramènerait vous ou vos fils aux mêmes égaremens, si vous ou vos guides vous obstiniez à voir dans le chamois vos brebis, dans les sapins vos moissons, sur la cime des Alpes les trésors de Potosi ou les plantes de l'Arabie.

Que j'adresse ces paroles aux Helvétiens égarés, épuisés, meurtris de leurs chutes, ils répondront: Plaise à Dieu de nous sauver cette fois, et la leçon nous suffira.

Trente millions de Français, peut-être, désabusés de leurs travers, feraient une réponse semblable.

C'est ailleurs que l'obstination a été comme invincible. Entre les heureux du siècle, parmi les chefs surtout et parmi ceux-là mêmes que les leçons du passé ont le plus sévèrement instruits, les invitations précises qui s'attaquent ou à des usages ou à la mollesse ou au sophisme, n'excitent que répugnance ; ou, tout au plus, elles glissent à la surface de la conviction.

Cependant pour qui a reconnu enfin les désastres d'une longue erreur, redresser sa tendance et ses vues, marcher en sens inverse, est le premier moyen de rentrer dans les voies de la fortune, du repos, de la stabilité.

En résumant des observations qui embrassent l'ensemble de nos destinées ultérieures, j'ai dû tout à l'heure contre-peser les chances des monarchies héréditaire ou élective. Mais quoi qu'il advienne de l'une ou de l'autre, il est sur le terrain contesté plus d'une ligne où se confondent des réformes identiquement salutaires.

Durer c'est le vœu de l'une ou de l'autre. Que leur servirait d'être, ainsi que la restauration de 1814, portées au haut de la roue par la fortune, si, pas toujours aveugle et quelquefois justement sévère, la fortune se refuse à les y fixer ?

Que servirent à Icare les ailes de cire que lui façonna son père Dédale ? il parvint à s'échapper du Labyrinthe : mais le téméraire s'élança dans les

airs ; aux feux du soleil, ses ailes fondirent ; il tomba.

Sincères et tristes images des effets qu'ont produits un éclair de prospérité, une longue ignorance, une présomption trop générale!

Que ces effets aient été bien funestes à la nation, à ses ministres, à ses chefs, nos yeux en ont trop déjà observé le spectacle. Les hommes du passé n'ont pu s'en garantir. Plus de mesure, une direction plus sage, seront-elles données aux guides quelconques du temps futur?

M'arrêter à cette question, suspendre un moment la fin de ma course, est la loi que m'impose une force majeure.

Pressé d'éclaircir nos derniers pronostics, je veux courir au terme. Quel est-il? le salut ou la perte? je ne sais encore. Mais puis-je et dois-je demeurer neutre, impassible? et si, dans les détours d'une si longue et si triste route, des considérations propices au salut se rencontrent, puis-je en détourner les yeux? indiquer en faveur du salut commun des plans généraux, n'est pas, on l'a vu, l'objet de ce livre. Ailleurs ou à d'autres la solution complète du problème. Il se développe sous tant de faces! il exige des efforts si divers! l'effleurer néanmoins n'a pas été toujours hors de mon sujet, et maintenant semble être dans mon devoir.

Si la France est destinée à former encore un vaste État, elle ne saurait se soustraire à la nécessité d'être Royaume, d'avoir un Roi et même une famille

royale. N'y aura-t-il donc pas ainsi toujours action et réaction réciproques entre le roi et le royaume? elle est inévitable; et dès lors c'est un rapport de la plus haute importance au salut commun., c'est un grand sujet de réflexions, que le système de vie propre et individuel des princes appelés désormais à régir non plus une seule cité (erreur si funeste!), mais une vaste souveraineté. Ces réflexions, l'aspect comparé de la cour et des provinces m'y rappela jadis souvent. Je les retrouvai dans les reflets de l'histoire; je les revois ici dans mes spéculations sur nos incertaines destinées.

Simple épisode, si la maxime absurde prévaut qu'en France le monarque n'est rien, s'il *règne sans gouverner*.

Considération substantielle, si la monarchie ne peut vivre sans monarque agissant en corps et en âme.

Or donc je dirai que ni le monarque, ni la monarchie ne peuvent, se lançant dans le vague à leur gré, choisir arbitrairement les modes d'exister qui flattent leurs caprices ou leurs goûts. La Monarchie a ses conditions naturelles d'existence; et le monarque aussi, quel qu'il soit, héréditaire ou électif, a des conditions de vie. En vain la France entière ramènerait par la main le fils de la victime de Louvel, *cet enfant de l'Europe*, au trône héréditaire des Capétiens; en vain tous les partis qui sillonnent la France s'uniraient pour courber la ligne droite en

faveur de la branche orléanaise. Les rois de toute race, de toute origine, retomberaient du trône, ainsi que leurs plus proches prédécesseurs, s'ils ne réformaient diverses habitudes ou règles qui, en France, depuis deux siècles, ont subjugué et énervé la personne régnante. Que de ressorts le temps avait usés ou détraqués! mais le grand ressort lui-même avait bien fléchi; et peut-on ne pas reconnaître l'affaissement qui, sous l'ombre d'une régularité extérieure et absorbante, a dénaturé les habitudes de la vie des Princes? Les habitudes sont devenues des règles absolues. Les unes et les autres ont été fatales au monarque; et leur redressement serait pour l'avenir l'une des conditions de la durée.

Premier point à résoudre: plus de capitale. Un Roi en France est roi de toutes les provinces de France; et chacune a droit de vivre, de prospérer, de posséder son régulateur suprême.

L'état nomade n'est pas l'état de la civilisation régulière; et Paris rend le Français nomade. Quiconque aspire à la science ou à la fortune accourt de tous les points, se précipite en ce réservoir unique. C'est le cercle sans circonférence. Il n'y a plus qu'un centre. La vie y bouillonne; la mort glace le reste.

Un foyer domestique, une commune, une province; telle est la synthèse conforme à la nature et à la raison. C'est un tout: il est ample sans être démesuré. Il y a là un cercle complet; et la chaleur y peut agir de la circonférence au cercle, réagir du cercle

à la circonférence. Par delà, excès d'une part et défaut dans l'autre.

Comparez l'Allemand au Français. Pour l'Allemand, la vie habituelle est au foyer; la vie expansive est au chef-lieu de sa province. Il y peut vénérer un chef, étudier des merveilles, agrandir son existence, participer au bien-être général, sans exténuer sa famille, sans déserter ou dégrader le toit de ses pères. Vienne, Berlin, Dresde, Munich, regorgent d'une séve fécondante qu'ils reçoivent et qu'ils renvoient à la source. Pour le Français, Paris fait de l'expatriation une nécessité; et cette oppression n'est pas moins dure à qui l'éprouve que périlleuse à qui l'exerce. En s'élargissant de plus en plus elle devient intolérable. Si la prudence n'y met un terme, tôt ou tard la violence y posera le sien.

Paris est merveilleux, dit-on. — Oui : le père de famille rassemble ses enfans et leur dit : « Voyez les édifices que j'élève. J'y épuise mes ressources. Aussi quelle magnificence! Où les arts ont-ils plus signalé leur génie! » — « C'est superbe », s'écrient les enfans dans l'admiration; et l'heure du repas arrive, et du pain et de l'eau se présentent. — « Et le surplus? » demande-t-on. — « Il n'y en a point », dit le père. « N'avez-vous pas admiré mes chefs-d'œuvre? » — « Hélas! encore faut-il vivre », réplique la famille affamée.

Voilà Paris, le Louvre, d'une part; et de l'autre, le sol de la France et même ses grandes cités. En

ce moment Bordeaux se meurt d'inanition, affamé par le gouffre de Paris allongé jusqu'au Havre.

Heureux le Rhône et la Garonne et la Loire de n'avoir pu être contraints par les rois de Paris à s'épancher dans la Seine! La Seine eût été l'émule de la Tamise; Paris, de Londres. Idée grandiose! Que de journaux et d'orateurs l'auraient exaltée! Il est vrai : le royaume eût été aride; les subsistances, taries; le commerce intérieur, immobile. Mais combien de merveilles nouvelles auraient charmé les spectateurs!

C'est un tel contraste entre l'exubérance et l'insuffisance qui, sous peine de la vie, fait appel à la prudence des monarques, sinon à la violence des provinces opprimées.

Au surplus, Paris merveille du monde matériel, mais fléau de la France et du monde moral, doit être prêt à son sort. Nous avons énoncé quel serait son destin en cas de dissolution monarchique : d'abord Athènes moderne, et ensuite ou Lutèce ou Babel. Ici nous considérons des cas moins graves : nous sondons les hypothèses de salut; et nous disons que, même en celles-ci, la première condition contre les révolutions perpétuelles c'est la déchéance de Paris. A royauté déchue, capitale déchue : telle est en grand la loi du Talion. Il y a pleine et bonne justice. Mais ce n'est pas de punir, c'est de prévenir, qu'il s'agit ici. L'enfant a mis le feu à l'édifice, soit: pardonnez; oubliez; mais enfin enlevez la torche à l'enfance. Ces-

sez et vos Bourguignons et votre Ligue et votre Fronde; cessez les désastres et de Louis XVI et de Charles X et même de Louis-Philippe Ier; car à quelle merveilleuse maladresse de ses forcenés assassins a-t-il dû la vie? et si ces derniers crimes eussent été consommés, quelle secousse générale n'eût pas produite l'étincelle lancée par l'affreux caprice d'un cerveau ou d'une secte (1)?

A cet égard, donc nul dissentiment: les avis abondent; et tous disent à Paris que tous les modes du gouvernement doivent être d'accord pour ne pas fléchir devant même sa ruine éventuelle. Les gouvernemens surtout que n'appela pas au pouvoir le droit héréditaire, sont fermes en ce dessein. « Je veux, disait Napoléon, placer Paris dans un triangle de feu »; et les trois points d'où le feu destructeur devait à son gré dévorer Paris, c'étaient Vincennes, Montmartre, les hauteurs de Chaillot. Sous le règne dont Paris fut en 1830 le générateur, aucun mystère n'a dissimulé l'intention de multiplier autour de Paris les feux et les triangles. On a bien affublé un enfant du titre de comte de Paris; compliment qui, s'il était sincère, serait bien téméraire; il rappellerait trop au vaste royaume quelle fut la limite du comté où régnait sous le même titre Hugues Capet. Mais que

(1) Il est inutile de rappeler que ces lignes ont devancé 1839, et d'affirmer que les événemens de mai 1839 n'y ont pas fait ajouter un mot.

sont un compliment, un hommage de cour, contre le plan qui fait ou fera lentement tisser par la politique judicieuse une ceinture de *forts détachés?* en ce moment, avant la reconnaissance, l'artillerie. Ce fut la branche aînée des Bourbons qui, s'étant faite essentiellement Parisienne, ne put vaincre sa prédilection en faveur de Paris. Mais tout amour déréglé s'use. Paris a *conquis son roi en* 1789, disait le maire de Paris le lendemain de la prise et des meurtres de la Bastille : et voyez comme il a usé de sa *conquête* brutale. Il l'a laissé mourir en 1793, fuir en 1815, bannir en 1830. N'est-ce pas assez? Désormais tout Monarque devra se persuader enfin qu'établir son trône à Paris c'est l'asseoir dans les tourbillons des tempêtes. Louis XIV l'avait pressenti : mais il ne put consommer sa résolution : guerrier, il ne voulut pas trop s'éloigner des frontières; splendide et prodigue, il voulut à Versailles forcer la nature. Ce fut une double faute. Les prolonger serait la troisième. C'est grand dommage d'abandonner les splendeurs de Versailles, les grâces de Saint-Cloud, les beautés de Fontainebleau, les charmes de Compiègne, la captivité même des Tuileries, les souvenirs dont l'histoire a parsemé tous ces délicieux ou majestueux séjours. Mais ailleurs sont encore échappés aux Vandales ressuscités tels châteaux de François Ier, des Médicis, des Montpensier; ailleurs est le château où naquit Henri IV; ailleurs, et du Grésivaudan à la Bigorre, et du Rhin à la Loire, et de

la Loire à Vaucluse, sont d'aussi beaux sites et de plus beaux climats : et puis, que sont ces minuscules objets près des scènes qui rappellent un 14 juillet, un 6 octobre, un 10 août, un 21 janvier, l'immobilité d'un 20 mars, le délire d'un 29 juillet! Et notez que les scènes d'attaque ou d'abandon ne sont point accidentelles à Paris : c'est le fruit propre à l'immensité d'une population imprudemment accumulée, nécessairement pervertie ; en partie composée de tribus nomades qui ont faim et soif du désordre ; tour à tour furieuse et calme, mais calme et unie comme la mer qui recèle des abîmes. Londres est plus grand et peut n'être pas moins pervers. Mais Londres est le vampire de l'univers commercial. La mer s'approche de ses murs ; et ses mille vaisseaux qui sans cesse l'alimentent, sans cesse aussi la dégagent, l'évacuent. Londres enfin n'aspire pas à régner. Paris veut vivre et régner ; il ne peut subsister dans son état présent sans exténuer pour lui la monarchie entière : il ne peut régner, sans disposer arbitrairement de la personne du monarque. Il en dispose en saisissant le lit royal, comme un créancier prend la couche de son chétif débiteur. Ce lit des Tuileries est le trône de France! et l'émeute dans une nuit, l'étranger dans huit jours, s'y peuvent étendre et y asservir littéralement tout le royaume! et c'est pour les *arts* et pour l'égoïsme qu'à ce point s'exténue la *grande nation!*

A moins de ressorts violemment et continûment

tendus, l'émeute est à Paris comme en permanence; ses causes sont aussi multipliées qu'actives.

Il en est de générales et terribles : c'est une famine; c'est une contagion. On a vu Paris se mettre en émeute contre le choléra!

Il en est d'inhérentes aux mœurs parisiennes, et, c'est trop vrai à dire, aux mœurs générales des capitales. En celles-là, la stratégie des révolutions trouve à son gré une arme destructive. Avec quel art infernal, Mirabeau et ses élèves ont fait mouvoir au profit des insurrections l'armée de cinquante mille courtisanes, qui forme un des grands élémens de la population parisienne? et si la population féminine a si bien aidé aux révolutions, pensez-vous que l'exubérance masculine leur refusera des bras plus musculeux? Jetez un regard sur la statistique officielle de Paris. Énumérez les naissances qui révèlent l'ordre ou le désordre. Sur trente mille enfans qui chaque année repeuplent la grande ville, dix mille (un bon tiers!) naissent en dehors du mariage. Adultes, que deviennent-ils? quel frein connaissent-ils? Sans foyer, sans foi, sans espoir, sans argent parmi tous les aiguillons des convoitises, iront-ils, avares d'une vie si lourde, reculer pour un crime de plus ou de moins devant un jury d'assises, une baïonnette de soldat, une batterie de canons?

A l'aspect d'un tel nombre et d'un tel danger, observons en passant l'insouciance oisive qui oublie ce danger, qui ne compte plus ce nombre. On se

repose sur le savoir-faire de la moderne Police. Vaine confiance! prévenir d'ailleurs vaudrait mieux que réprimer. La religion fait ce qu'elle peut en recevant les orphelins dans ses hospices, en soignant leur enfance physique. Mais quand vient l'âge où la politique doit réagir contre un péril né des vices sociaux, quel parti sait-elle prendre? quel refuge, ouvrir? quelle voie, frayer? Et ce n'est point de Paris seul qu'en ce moment je considère la population parasite: chaque année, chaque province en voit grossir la foule; et la Philanthropie humaine n'a imaginé contre elle encore d'autre remède que l'infanticide: crime que ses lois punissent et que ses agens commettent! Serait-ce pourtant chose bien épineuse que la répartition des orphelins en huit maisons éparses dans les provinces, quatre pour chaque sexe, dirigées là par des *sœurs* et ici par des *frères;* heureux et sage emprunt fait par la Politique à la Religion? Enfans adoptifs de l'État, ils y arriveraient en la sixième année de leur âge; sortiraient à la douzième; y recevraient les germes de l'ordre, de la soumission, de l'instruction morale. En leurs cœurs s'insinueraient des idées de patrie et de reconnaissance. Admis alors dans la société commune, ils payeraient leur dette à cette patrie, en lui restituant des avances qui ne sauraient être gratuites. Cet âge est celui où se forment les navigateurs, et les orphelins valides iraient alimenter l'une et l'autre marine: mode de recruter nos navires, meilleur probable-

ment que l'*Inscription* française, meilleur certainement que la *presse* anglaise. Entre ces mousses et matelots dégrossis, des talens pourraient surgir et par de nobles services fonder de nobles familles. Les moins robustes acquitteraient la dette de leur enfance par des fonctions légèrement rétribuées dans la police forestière, routière, rurale, urbaine: ils maintiendraient l'ordre au lieu de le troubler; la propriété, au lieu de la ravir. Les plus sédentaires élèveraient à leur tour d'autres orphelins; et reverseraient sur l'avenir les bienfaits du passé; et l'admirable institut de la Salle se reproduirait dans ses propres œuvres. Les orphelines aussi, ou du prix de leurs ouvrages indemniseraient les maisons hospitalières, ou bientôt elles-mêmes admises dans un fécond noviciat, multiplieraient ces maisons; en perpétueraient les services; propageraient les instituts fondés par ou à l'exemple de saint Vincent de Paul et dans nos Antilles et en Algérie et même chez les étrangers et même chez les infidèles: missionnaires de l'humanité, du christianisme, de la civilisation.

Les bâtards transformés de boute-feux en missionnaires, transposés des galères aux navires ou aux hospices, telle serait la puissance d'une idée mise en œuvre par la persévérance. Mais prenons ce qui est, et disons:

De dix mille naissances illégitimes que chaque année apporte à Paris, cinq mille appartiennent au sexe masculin. La moitié atteint à l'adolescence.

Voilà donc entre l'âge de dix-huit à trente ans, vingt-cinq à trente mille jeunes gens, nés, vivans, prêts à mourir, par et pour le désordre ;

Ajoutons cinq mille forçats libérés que les baux du crime leur renvoient des galères pour guides et capitaines ;

Ajoutons les cinquante mille créatures féminines dont le nombre progressif aspire à atteindre celui des quatre-vingt mille Anglaises que Londres dévoue au vice en attendant de les appeler à l'insurrection ;

Ajoutons enfin cette foule d'affamés quotidiens de qui déjà j'ai dit le nombre, l'anxiété, les menaces : ouvriers de tout pays et de tout état qu'une oscillation dans une branche de l'industrie jette aussitôt sur le pavé, mais qui s'en relèvent le poignard ou la torche à la main :

Puis, additionnez les milliers de tels êtres humains : et, quand le vent de la révolte souffle sur ces amas de fétidité, concevez-vous quelles doivent être et la promptitude et l'intensité de la tempête ? et Paris croit pouvoir longtemps se rouler sur des tapis de fleurs !

Enfin Paris est tellement la proie instinctive de la révolte, qu'en son sein existent même des causes accidentelles, imperceptibles, en apparence chétives, que pourtant la plus sage administration peut soulever soudain et presqu'à son insu. Je vais citer un exemple pris entre choses inaperçues et bien

vulgaires. Quoi de plus nécessaire à Paris que l'eau? Quel bienfait plus tentant pour un administrateur que l'art de faire arriver l'eau spontanément en chaque maison? Dès longtemps on s'en occupe; on y voit le chef-d'œuvre de l'édilité. Eh bien! vigilans bienfaiteurs, accomplissez cette œuvre en un jour. Le lendemain, six mille hommes qui distribuaient hier l'eau dans les rues se soulèvent comme un seul homme. Ils donnent le signal; ils attaquent les maisons et les pillent; ils attaquent le trône et le renversent..... Et tel serait le pivot fixe d'une vaste et stable monarchie.

Quel vertige d'ailleurs peut entraîner un gouvernement quelconque à concentrer perpétuellement toutes ses richesses, et je n'entends pas seulement les trésors pécuniaires, ses banques, ses dépôts et ses diamans, mais les richesse morales, ses tableaux et ses bibliothèques, les archives nationales, les actes diplomatiques, les plans de guerre, etc., dans une ville placée constamment sous le canon de l'ennemi? Que sont aujourd'hui les citadelles de la frontières du nord? On les tourne. Dans quelle proportion est aujourd'hui la puissance militaire de la France? dans l'infériorité relative: et c'est dans une cité ainsi ouverte qu'on dépose, en fermant les yeux, et l'action politique de l'administration publique et tous ses documens matériels et moraux! Je dirai en passant que, dès 1816, alors préfet de Bourges, j'insistais envers le ministère du temps

pour faire creuser le canal de Berry (maintenant exécuté), afin, disais-je, de placer en arrière et l'établissement central de l'artillerie et le dépôt général des archives françaises pour les garantir sous le double front de la Loire d'abord, du Canal ensuite : double voie d'ailleurs ouverte à des translations par eau vers l'ouest ou vers le sud, faciles et rapides en cas d'irruption imminente. Depuis lors, la sécurité s'est encore énervée; Bourges serait trop voisin du péril; et je ne sais si Clermont, Tulle, Périgueux, si le milieu montagneux, anfractueux, caverneux du milieu de la France, suffira désormais pour préserver la France des maux dont Paris a si bien su et saurait si bien encore aplanir les voies aux fléaux accourant de tous les points de l'horizon.

Dégrader Paris, c'est l'atténuer, non le détruire : et la prétention de Paris au titre exclusif de capitale n'irait pas sans doute jusqu'à l'induire à prononcer sur lui l'anathème attribué à l'inflexible général des jésuites, alors que sous Louis XV on voulait imposer à son Ordre une réforme moins salutaire : *Sint ut sunt, aut non sint*, disait-il; et il était dans son droit. Mais les Parisiens qui excèdent tous les droits comme ils propagent tous les maux, transigeraient pourtant, contre une destruction absolue, en faveur d'une réduction partielle.

Paris a deux modes d'exister : l'un naturel, l'autre factice. Son mode naturel est délimité par la puissance du territoire qui l'entoure, du fleuve qui le traverse.

Son existence artificielle ne se crée ou ne s'alimente qu'au détriment et au péril de la France entière. Au premier mode appartiennent ménagemens, droit commun et surtout silence des triangles incendiaires. Au mode factice, est due guerre continue, mais lente et sans violence. On s'éloigne; on porte ailleurs, où bon semble, le foyer des affaires; on fait diverger les communications; peu à peu s'écarte alors la population accidentelle. Avec elle s'écoule le nombre excessif des hommes de métier. Le cercle des habitations se resserre; les hôtels externes se convertissent en granges fécondes ou en ruines instructives; et l'on n'entend plus répéter ce mot que j'ouïs en frissonnant dans la bouche du préfet de Paris, un jour où il complimentait le roi Louis XVIII sur la prospérité de son règne : « Et en cette année seule, se sont élevées trois cents maisons nouvelles! » : Exubérance de tête qui transformait en squelette le corps social! progrès synonyme de déclin! déclin précurseur de la chute!

Quel que soit le cours ultérieur des choses présentes, on peut dire que la décadence de Paris est presque aussi certaine qu'elle est désirable. État de légitimité ou de légalité; état de paix ou de guerre : chaque situation l'y pousse.

La légitimité! si elle persistait dans ses faiblesses traditionnelles, vingt ans ne s'écouleraient pas sans que Paris lui-même en fît de nouveau haute et dure justice.

La légalité ou tout gouvernement né d'une révolution! De sa part, nulle indulgence; les triangles, les forts détachés.

La paix! Surabondance de sang, effervescence progressive, qui mettent aux prises les canons des forts et le principe insurrecteur.

La guerre! Irruption et effort des étrangers contre ce point unique où est la vie du royaume. Ils y arrivent par le gain d'une bataille; et alors, ou bombardement ou soumission; par le bombardement, destruction; par la soumission, ruine pécuniaire.

Et si la soumission se termine en conquête permanente?

Ou la grande ville est placée sous la domination étrangère qui accélère ou du moins laisse agir les élémens propres à dissoudre une grandeur menaçante ou importune;

Ou bien la grande ville reçoit une indépendance en diplôme, passe au rang déjà décrit de l'antique Athènes, ce centre du goût, des arts, du parlage, et se termine par l'aspect actuel de l'Athènes turque.

Bref, sans effort de prévoyance, sans excès de justice, sans rigidité de calculs, dans l'intérêt des vrais Parisiens eux-mêmes, non moins peut-être que dans celui des gouvernemens héréditaires ou électifs, on arrive à cet axiome-ci :

D'une part, monarchie et monarque; d'autre

part, Paris tel qu'il est, sont choses incompatibles.

Une objection toutefois se présente en faveur de Paris, et elle a son côté plausible. « Toutes les cités de France, nous dit-on, penchent vers la Démocratie. A Paris du moins la Démocratie bourgeoise est le supplément de l'Aristocratie territoriale. Celle-ci a été partout comme étouffée. La bourgeoisie parisienne en a recueilli, sinon l'esprit, du moins le rôle. Considérez-la en 1830. D'un coup d'œil, elle vit la tendance de la révolution ; d'un coup de force, elle la comprima. »

J'ai déjà noté une nuance entre les velléités conservatrices et les doctrines perturbatrices, des chefs du civisme parisien. Il y a eu, il y aurait encore, en un péril imminent, un point de résistance en la Bourgeoisie armée de l'opulente cité : ne faut-il pas qu'elle s'émeuve alors qu'on va ébranler ses capitaux fictifs, ses richesses mobiles, ses pompeux et fragiles magasins, toute son existence artificielle? Le chaos social est tel qu'en des conjonctures possibles on verrait la Bourgeoisie de Paris, si profondément démocratique, combattre pour l'autel et le trône, pour la noblesse et pour la propriété foncière; car circonstance consolante et déjà remarquée! il est un drapeau qui réunit la Noblesse et la Bourgeoisie : c'est la propriété faite, même en toute nature. Celle-ci attaquée, l'opulence parisienne, clairvoyante parfois, porterait secours à l'ordre général dont elle épuise les faveurs. Mais l'exception n'est

pas la règle : la règle se résume en ces deux considérations.

D'abord, oui, le Parisien veut des distractions, non des subversions. Rire à la chute des temples et des palais; frémir au danger des boutiques, tel est son caractère. Il n'aimera donc que des demi-révolutions. Mais en est-il de stationnaires? Le roc lancé du haut de la colline se fixe-t-il à mi-pente? Si l'Angleterre a vu en son 1688 une convulsion s'arrêter à l'interversion de la dynastie régnante, c'est que la crise fut préparée, dirigée, délimitée, par l'aristocratie territoriale qui inspire de l'ordre au désordre même. S'en fier à la démocratie qui, bourgeoise ou même opulente, est toujours essentiellement impulsive, pour rétablir l'immobilité, c'est s'en fier à l'étincelle pour contenir l'incendie, au zéphyr pour réprimer la tempête.

Et puis, il y a sophisme en ce mot de population parisienne. Le mot est trop collectif. On suppose un tout; on omet la diversité. Si une portion des Parisiens veut l'ordre, une autre portion ne le veut pas, ne peut pas le vouloir. Est-elle donc fictive, est-elle inoffensive, est-elle insuffisante, cette section parisienne dont les pages antérieures ont offert le hideux dénombrement? Et observez qu'elle a son rang dans les derniers échelons de la garde nationale. Elle y est force armée; elle y est force régulière. L'ennemi est donc dans les murs et hors des murs. Le nombre, la règle, les armes, les muscles, tous les genres de

force peuvent donc s'agglomérer dans la section agressive de la population parisienne. Or, si elle parvient à prédominer dans Paris, elle applique à ses propres fins la domination avouée de Paris sur tout le royaume. De ses fameux faubourgs surgit la flamme qui embrase aussitôt Calais et Toulon. Ne l'a-t-on pas vu en 89, 93, 97? Paris serait donc le boute-feu, non la sauvegarde, de la France et de l'Europe. Si la cité résiste aux faubourgs, si la section qui jouit impose à celle qui veut jouir, ce n'est là qu'un temps suspensif.

La question se maintient toujours entre les fils bâtards qui augmentent, les fils légitimes qui décroissent; et elle s'aigrit entre l'indigence et l'opulence, entre la convoitise exaspérée et la jouissance amollie. De part et d'autre, c'est l'intérêt; c'est l'or; il est là, cet or; on le dévore; on le couve. C'est l'objet de l'attaque; c'est l'objet de la défense : eh! pensez-vous qu'en ce choc perpétuel, les rangs des défenseurs, où dix mille braves sont cernés d'un demi-million d'oisifs, résistent longtemps en face de cent mille effrénés et robustes agresseurs?

Tôt ou tard donc la démocratie flottante prévaudrait à Paris sur la démocratie établie; et au fond, l'une et l'autre obéissent au même mobile : aversion pour la supériorité politique. Sur nos têtes, abattons; sous nos pieds, foulons, dit la section savante ou riche. Abattons tout et foulons tout, dit la section ignorante ou pauvre.

Là et là, le trouble et non le calme. Là et là, Révolutions. Tôt ou tard, de l'une ou de l'autre part, désastres pour ce royaume que l'une et l'autre oppriment; et toutes deux nous ramènent à cet axiome indéfectible : de Paris à la Monarchie, incompatibilité.

Ainsi, entre les moyens éventuels de la stabilité, premier point : abrogation d'une capitale.

Second point qui se lie au premier dans les voies de salut, en toute hypothèse : c'est l'abrogation du métier de courtisan et la réduction de la cour au cortége utile. Les formes de l'Asie ne furent point originairement les formes appropriées à la monarchie française; et, nouvelles et étroites, elles ont cessé d'être applicables aux âges modernes. En vain les spéculateurs aspirent à créer du nouveau en France : c'est l'ancien qui sera nouveau ; et, en remontant aux anciens usages comme aux anciens principes, on pourrait atteindre au but proposé et vainement entrevu par les novateurs idéologues, le *renouvellement* de la vraie monarchie. Louis XIV et Napoléon, qui de leurs noms emplissaient le monde, ont pu par exception remplir une cour orientale : et encore aux jours de l'adversité, alors que les princes voient clair dans les choses, à un siècle l'un de l'autre, quel avantage en ont-ils su recueillir? De la gêne sans force, du phosphore sans lumière. Illusion, fugitive dans les mauvais jours, fallacieuse dans les bons, toujours illusion, la cour n'opère que le vide.

On n'y évoque que des fantômes ; et déjà Paris n'offusque-t-il pas suffisamment la vue des monarques ? Paris lui-même a sans cesse la vue offusquée ou distraite. Il ne voit l'humanité qu'à travers le théâtre, le roman, la mode, la boutique, la coterie. L'homme courbé sous le soc de la charrue (et vingt-cinq millions d'êtres humains sont dans cette attitude en France) ne lui est pas connu. Ses livres n'en font ni cas ni compte ; ses salons et ses drames non plus. Enveloppé en ses prestiges, il en forme autour des monarques un nuage épais. Sur ce nuage obscurcissant, la cour survient qui épaissit les ténèbres par un bandeau tissu de main de courtisan. Que peut voir un monarque en de telles ombres ? Il n'entrevoit que des relations factices, et il méconnaît les réalités de travail et de bien-être qui régissent le genre humain. Il s'abuse sur les intérêts matériels et moraux de l'administration publique, sur les intérêts locaux, sur le mérite ou sur le démérite des hommes, des actions, des professions, des familles. De ses mains s'échappent des faveurs jetées au hasard et sollicitées à l'abri de la nuit profonde. Le mensonge consomme l'erreur ; et quand la vérité perce enfin tant d'obstacles, elle n'est qu'importune ; et, fatigués de tant de méprises, les rois tombent dans une vie artificiellement monotone, réglée à la minute, bien littéralement minutieuse, vie indolente, théâtrale, mortelle à eux et à l'État. Qu'au contraire, et tels que les rois de France avant

Louis XIV, tel surtout que Louis XI, ce fameux Louis XI imitable en ce point seul, désormais plutôt nomades que sédentaires, ils parcourent lentement, ils voient, ils écoutent, ils connaissent les hommes et les choses, les cités et les châteaux, les garnisons et les ports de mer, sans vaines parades, sans attirail inutile, sans frais excessifs; séjournant six mois à Marseille, six mois à Nantes ou à Strasbourg ou à Toulouse, à Lyon ou à Tours, à Lille ou à Pau. Tous ces lieux ont leurs habitans; tous ces habitans sont accessibles à l'influence de l'affabilité, de la grâce, de la raison, de salutaires exemples. Les monarques n'y seraient plus le *dieu inconnu*. Vus et appréciés sous la forme des mortels, ils n'en recevraient pas un moins pur encens; et à leur tour ils apprendraient d'abord à inspirer, puis à savourer, l'affection sincère d'une noblesse qui, recrutée sans cesse par la haute bourgeoisie, rendue à sa destination sociale, leur montrerait sans cesse un corps florissant et dévoué d'hommes en qui sont les garans inviolables de l'armée, de la marine, de la magistrature, de l'Église même. Introduits dans la vie civile qu'ils ignorent, les princes s'accoutumeraient à recevoir, non pas toujours les hommages du front, mais les témoignages du cœur. En leurs divers manoirs plus hospitaliers que superbes, ils verraient aux courtisans toujours souples se mêler des amis parfois rébarbatifs. Ils retrouveraient en ceux-ci les *compagnons*, les *comtes*, mots

issus de la même étymologie, COMITES. D'une société où les rangs se rapprocheraient dans leurs apparences, sans se confondre en leurs réalités, pourrait surgir l'intimité qui est à la fois discrète et sincère. L'intimité enseignerait l'art de pénétrer le faux et le vrai. Elle aussi aurait l'art de détendre sur ces fronts augustes des ressorts trop tendus, d'en éclaircir les ombres trop fatigantes. De part et d'autre, on reviendrait de l'Orient; on retrouverait l'antique France..... Oh! qu'ainsi l'esprit public de la nation se reformât par un esprit de famille publique modelée sur la famille domestique ; et de nouveaux et forts liens se pourraient resserrer entre le chef et les membres ; et l'unité nationale parviendrait à se reconstituer autrement qu'en ces paroles attribuées dans un sens trop étendu à Louis XIV : *L'État, c'est moi.*

Des abus et des ennuis naîtraient sans doute en cette façon de régner que j'oserais appeler l'ubiquité royale. Mais les révolutions sont pires que l'ennui ; mais s'il survenait des abus, l'art d'éluder les abus fastidieux manque moins au cortége des princes que le bien-être aux peuples et que le bon ordre à la France excédée; mais le travail est la loi de tous, et il finit par surmonter tout : *Labor improbus omnia vincit.*

Troisième point de la stabilité, lequel se lie aussi et au premier et au deuxième; c'est la liberté rendue ou donnée à de grands corps de provinces :

vœu maintenant général et vœu raisonnable. Pour la plupart des provinces, c'est un droit antique; pour toutes, ce serait une satisfaction. Qu'elles gouvernent les affaires à leur gré, mieux ou pis, là n'est point la question : je pense qu'il y aura du pire souvent; car il est vrai que dans nos provinces les hommes habiles sont rares : tant et si bien, depuis un demi-siècle, Paris les soutire et les consomme! Il est vrai encore qu'en dépit des grands principes, les administrations gratuites, où le calculateur perd son temps qu'il ne veut pas perdre, et où l'homme de bien qui ne calcule point fait des ingrats, sont d'ordinaire délaissées, dédaignées et stériles. Les résultats pourraient donc ne pas briller toujours : des fautes seront faites, des intrigues s'ourdiront, des passions éclateront. Le chemin neuf ira serpenter sur le coteau, au lieu de glisser dans la vallée. L'ingénieur imprimera contre ce méfait un mémoire; le coteau y répondra, et le vallon publiera le sien encore. Pendant que les esprits et les diseurs useront leur fougue en ces débats, le prince et son trône reposeront en paix. S'il veut hasarder quelques avis, dispenser quelques secours, on lui en saura gré; et lui, tranquille observateur de ces paisibles tumultes, il conduira le grand navire alors affranchi de fardeaux importuns; et, soit qu'il dirige, ou par lui-même ou par autrui, des plans de guerre, de négociation, de finances, de législation générale, son ministère pourra le suivre en ses mo-

biles stations, sans trainer à la remorque ni des monts de papier ni des hordes d'écrivains.

Ainsi tour à tour chaque lieu passerait sous les yeux de la personne royale, et de part et d'autre le foyer du patriotisme pourrait s'y ranimer, s'y alimenter encore. Les exclamateurs ne crieraient plus : *France! France! ô belle France! vive le roi!* sans connaître ni roi ni France. A la royauté, le gouvernement dégagé d'entraves ou de surpoids; aux provinces, l'administration; aux États-généraux périodiques, le dépôt des droits qui les concernent et qu'a outrés le gouvernement dit *représentatif;* c'est-à-dire, la haute législation, l'extension des subsides, la surveillance générale des grands et patens abus.

Je nomme les États-généraux sans en examiner le fort ni le faible, l'avantage ou le danger. Mais ils ont existé; conséquemment, ils doivent exister. Contemporains de la monarchie, ils s'associent de droit à sa rénovation. Bien entendu toutefois :

Que leurs assemblées seraient séparées par d'assez longs intervalles, et contenues par des formes conservatrices dont la première est la division précise et insurmontable entre leurs trois élémens;

Qu'à beaucoup d'égards leur rôle *représentatif* se résoudrait en droit de *représentations;*

Qu'elles ne coïncideraient jamais avec un temps de minorité réelle ou de guerre sérieuse : temps où des États-généraux ne sont qu'un levier dangereux mis aux mains de la Faction ou de l'Étranger.

— Tout cela est usé, disent les novateurs empiriques ou les imitateurs exotiques. — Non, il n'y a d'usé que la science de vouloir : eh! convient-il à la génération qui a vu Napoléon changer en un jour les guenilles du Jacobinisme en cour de Louis XIV et les milliers de clubs aussi bavards qu'atroces en une seule assemblée aussi taciturne qu'obséquieuse, lui convient-il de dire que dans l'ajustement des temps actuels aux choses anciennes, du mécanisme de la perte aux ressorts du salut, il y a d'autre difficulté que l'inhabileté. Eh! ces États-généraux, bien réglés, écartés de Paris, quels services n'auraient-ils pas rendus et en 1814 et en 1815 à Louis XVIII, mais à Louis XVIII moins fasciné qu'à l'époque des *notables* où ce prince a plus que personne ébranlé la monarchie! Quel appui encore y aurait trouvé Charles X en 1830, si l'expérience du ministère eût égalé celle du monarque!

Il semble qu'ainsi distribué, avec suite et avec art, le mouvement de vie pourrait rendre au corps de l'État son allure naturelle. Maintenant, législation, administration, gouvernement, tout est pêle-mêle; les trois choses sont garrottées l'une auprès de l'autre; elles rappellent ces statues liées par des chaînes de fer aux pieds d'un cheval de bronze. Effigies et coursier demeurent immobiles; et tout se jette et s'enfonce dans ce moule d'immobilité : l'encre y coule à flots; la parole y déborde, et voilà tout. Tout, jusqu'aux régimens, s'immobilise en d'inextricables

écritures; il est tel corps militaire dont les archives traînantes excèdent en volume et en poids les actes d'un ministre de Louis XIV; et sous cet étrange rapport, moins dangereux pourtant que le vide pécuniaire et que le vide fédératif, la guerre aurait en ce jour une impossibilité de plus. Cette infructueuse végétation, cette stérile abondance, cesseront le jour où, suivant le vœu général et presque unanime, le monarque, simplifiant tous les rouages, réduira l'usage de la parole et de l'écriture, ainsi que l'importance de la capitale, ainsi que la pompe de la cour, au strict nécessaire.

Des aperçus jaillissent l'un de l'autre; mais le cadre est étroit; et le temps presse; et je crains d'excéder ma limite. En faveur néanmoins de l'ordre général, mentionnons un quatrième point, lié implicitement aux trois qui précèdent, plus qu'eux encore indispensable à la prospérité de tout régime possible, et même de l'impossible république : c'est la prédominance rendue au système agricole dans l'ensemble administratif, et son affranchissement des impôts qui, en temps de paix, dessèchent dans ses germes la richesse sociale. Aujourd'hui la capitale l'opprime; l'administration l'étouffe; la rente le dévore; l'ignorance des princes et des ministres le laisse sans défense, ou mieux encore elle en pressure obstinément tous les sucs réparateurs. Un spirituel philosophe que le tour de son esprit ne portait guère, ce semble, à ce genre d'observations,

La Bruyère dit : « On se lève à la ville dans une indifférence *grossière* des choses rurales et champêtres. » Combien plus à la cour ! Sans doute un système raisonnable et libérateur prévaudrait quand le monarque, affranchi lui-même des préventions compressives et de l'indifférence *grossière*, reconnaîtrait de ses yeux où est en France, sous le rapport matériel, la force élémentaire de la prospérité publique. Sans ressusciter Nestor et Laërte, sans aller chercher des modèles en Chine, nous avons vu dans la moderne Europe, en Prusse, Frédéric-le-Grand faire semer de la luzerne et planter des mûriers ; en Angleterre, Georges III s'applaudir du titre de *farmer*, *fermier*, et manger en pain le blé semé, moissonné, pétri, par son fils Georges IV. Que fut auprès de cette science pratique la littérature de Louis XVIII ? Les résultats ont signalé la différence ; et que serait dans la France agonisante un prince dont l'instruction embrasserait plusieurs langues et ignorerait froment et vignes, oliviers, soies et troupeaux ? A cette ignorance pourtant s'attache l'impôt qui tantôt paralyse les nations, tantôt en soulève les masses et brise les trônes.

Aussi, et les études et les travaux du monarque devraient se tracer sur une ligne naturelle, et suivre, en France même, leur cours habituel. Longtemps l'instruction des rois et l'application de leur Conseil furent non-seulement préoccupées, mais absorbées, par la diplomatie étrangère. Il en est ainsi

des empires qui sont en voie de croissance. L'empire français était dans ces crises de développement à l'époque où les monarques voulaient s'approprier l'Italie et la Flandre, entre Charles VIII et Louis XV. Qu'à jamais la France renonce à l'Italie; qu'au contraire, elle parvienne (et, ne cessons de le dire, l'Europe entière y devrait conspirer) à s'incorporer irrévocablement au nord les contrées que le Rhin ou la Meuse limitent. Accomplie alors, finie à ce terme, elle entendra que ses chefs se replient sur son intérieur. Pour eux, la diplomatie ne sera plus qu'un accessoire; ils cesseront, au gré de tous, d'en faire une science plus tracassière qu'efficace, plus bruyante que clairvoyante; ou quelquefois une science cruellement facétieuse, alors, par exemple, que la diplomatie légitimiste délaisse don Carlos, et que la diplomatie libérale révère en Ferdinand VII le droit de léguer ses peuples par testament. Tant étudier à de telles fins, c'est trop de labeur. Que sous un autre et nouvel aspect apparaissent nos lois à l'Europe. Surveiller, conseiller, prévenir : ce genre d'intervention est facile. Seul, il conviendrait à la France complétée. Unie de près à l'Autriche, de loin à la Russie, elle exercerait son rôle pacifique de Balancier : rôle qui en vérité n'est pas objet de haine ou d'ombrage, quand la cupidité en est exclue, quand la sagesse en est l'âme, quand l'ordre général en est le but et le résultat.

Désormais donc, bien moins qu'aujourd'hui où, si en chose de telle gravité j'ose me permettre une telle image, où, dis-je, l'Europe est sans cesse lancée dans un bal politique de figurans en vis-à-vis, en croisés ou chassés; bien moins aussi que dans les quatre siècles antérieurs où la France s'agitait dans sa crise progressive, le monarque français appliquerait au dehors et sa science et son temps. Moins occupé d'ambassadeurs, de dépêches, d'oscillations éternellement renaissantes, il pourrait immobiliser moins sa résidence, moins enchaîner loin du peuple sa vie royale. Deux effets décisifs pour la prospérité publique rejailliraient de cette situation : moins de troupes permanentes videraient le trésor du prince; plus et beaucoup plus de connaissances positives empliraient sa tête.

Arrêtons-nous à ces considérations qui, étendues au loin dans l'avenir, concerneraient la vie personnelle d'un prince appelé à être vraiment le *Rénovateur*.

Beaucoup d'autres réflexions pourraient se déduire ici du caractère belliqueux ou pacifique dont la nature aurait formé les goûts propres d'un autre Télémaque. Bien qu'il faille être instruit des conditions et de certains détails qui font l'amiral et le général, être de sa personne guerrier, général, amiral, ce n'est pas indispensable. On peut y être suppléé: mais rien ne supplée en un roi à la faculté de bien juger : et, pour juger sainement, il faut voir claire-

ment; il faut voir de ses yeux; et pour qu'un roi puisse aller voir de ses yeux, il ne faut pas qu'il se tienne dans les entraves d'une ville, d'une cour, d'une administration absorbante, de systèmes anti-agricoles, antinobles, antivéridiques à tous égards; qui n'ont de religieux et de militaires que les vaines ou incomplètes apparences.

Un roi sans cour, la France sans capitale, la capitale à peu près sans rentes, les rentes sans oppression du territoire, le territoire objet principal de la politique, la diplomatie objet secondaire! au premier coup d'œil ces choses peuvent surprendre: elles placent la royauté dans une attitude nouvelle. Faut-il qu'au terme de nos dissensions, si la Providence leur ouvre une issue propice, faut-il qu'exactement le premier prince appelé à prendre et à soutenir un rôle ainsi dégagé d'accessoires, réalise en sa seule personne l'union imaginaire des dons qui caractérisèrent Henri IV et le père de Louis XV? Faut-il que strictement, pour accomplir le vœu total, il agglomère près de lui, en un seul et même ministère, Richelieu et Sully? Faut-il qu'assez sage pour être et assez heureux pour pouvoir être, invariable dans le choix de ses ministres, il puisse, ainsi que la sage et constante Autriche, rencontrer un ministre principal, un autre Metternich capable de donner chaque jour au travail douze heures dont quatre en allemand, quatre en français, deux en latin, une en italien, une en slave? de telles conditions deviennent bien rudes.

Ailleurs je les ai qualifiées d'indispensables; et ici, où je rejette un regard en arrière sur ma course, j'hésite; j'adoucis un vœu trop expansif, un mot trop tranchant. C'est mettre à trop haut prix les secours et les bienfaits providentiels. Moins suffirait sans doute, même en cet âpre début. Mais toujours est-il certain que dans la voie nouvellement tracée à un monarque français, la route une fois frayée, jalonnée, aplanie, un phénomène ne serait plus nécessaire aux successeurs. Désormais un génie médiocre dans la royauté ou dans le ministère suffirait pour maintenir ces temps plus simples et plus sûrs où le monarque était le premier *homme de la nation* (gentilhomme) et le premier propriétaire; où ses ministres l'accompagnaient partout sans fracas, ne passaient pas six mois par an en serre chaude dans une fabrique de lois, consumaient leurs forces à choses plus utiles qu'à des pugilats de tribune.

Quant aux conditions vitales dont la nation française manque et a besoin, qu'ajouterais-je?

Reparlerai-je du *gouvernement représentatif* tel que les modernes le font, tel que les Anglais eux-mêmes ne l'ont pas? l'année 1830 lui a donné en France des formes encore plus anguleuses. En discuter les actes, en exposer les évolutions et les phases, n'est pas, redisons-le, dans mon sujet. Le présent n'est ici que passage et non station. C'est du passé à l'avenir que j'étends la chaine, mesurant

dans un espace indéterminé la connexion des conséquences avec leurs principes.

Aux périodes qui ont précédé 1830 s'attache le premier anneau de l'importation en France du gouvernement à forme anglaise, à essence démocratique. Examinateur de cette époque où tant d'illusions brillèrent et s'évanouirent, j'y ai vu la corruption progressive dans les chefs, la férocité progressive dans les peuples.

Agités de loin par ce double progrès, les dépositaires de l'ordre social vont-ils y poser une digue? Non; et de jour en jour en France, en Europe même, les chefs vont se troublant, les peuples s'exaspérant.

Imputer les torts aux chefs seuls ne serait pas juste. D'où vient cet isolement dans les rangs irréguliers de la *Conservation?* D'où viennent partout cette mollesse et ce saisissement qui ont pétrifié cent hommes de bien en face de dix coupables assaillans? Je ne sais comment nommer le trouble des chefs et des inférieurs. La politesse dit: stupeur; la franchise dirait : stupidité. Celle-ci fut toujours le grand ressort de la Révolution. Hélas! sous quelque aspect qu'on examine l'état présent de la France, c'est ou la stupidité ou la stupeur qui frappent les yeux; ainsi que dans les hospices voués à la peste, on voit en tous les degrés du mal, sur tous les fronts, la lividité.

C'est le contraire dans le camp ennemi; et la vi-

gueur et l'intelligence donnent une tout autre importance aux artisans de troubles. Leurs voix même discordantes sont entendues.

Exalté par les chocs publics et continus de ses orateurs, de ses passions, des contrastes les plus désordonnés, le peuple de France tel qu'il se forme en ses générations hâtives, comprimera-t-il sa fougue devant les fragiles barrières des fictions représentatives? Abreuvé d'exemples irritans, déniera-t-il lui-même ses appétis brutaux? l'aspect du sang désaltérait-il les tigres à qui les Romains ouvraient leurs arènes? Non; il est naturel que les fruits du gouvernement représentatif deviennent pires après 1830 qu'auparavant. Du passé à l'avenir un triste progrès se révélera en une triste différence. A un peuple dans la verdeur, appartient la férocité prompte; à un peuple dans la corruption, appartient la férocité réfléchie, rusée, légale, armant du glaive des lois ses griffes aiguës et sanglantes, goûtant et savourant ses victimes. C'est la différence du lion à l'hyène.

Si donc l'action générale des levains corrupteurs continue, si la masse populaire en est enfin gonflée et saturée, à la férocité innée s'ajoutera la scélératesse froide, habile et méthodique. Les armes de la société seront tournées contre elle-même. C'en sera fait de toute vertu comme de tout talent libre, comme de toute richesse acquise, comme de toute éminente profession. Haute et moyenne classe, vous serez une

proie égale; l'hyène sera partout. Dans le nombre, sa force; dans le sophisme, ses arguties. Elle règnera; et tels en effet sont à travers les torpeurs de la civilisation, tels sont les progrès de la férocité populaire qu'aujourd'hui même (et je le dirai, dussé-je effrayer la stupide mollesse des cités et des puissances), il n'est déjà plus un Français favorisé ou du rang ou de la fortune, depuis le maître du trône jusqu'au maître du manoir ou du comptoir, à qui en ce moment soit permis de dire : Mon dernier souffle ou le dernier soupir de mon fils, s'exhaleront sur le chevet d'un lit.

Jadis propriété, naissance, beau manoir, beau climat, famille nombreuse, politesse dans les formes et dans les rapports, embellissaient l'existence. Aujourd'hui, rentrez en vous-même, ou observez autour de vous; et dites sincèrement si, pour qui pense et prévoit, ces choses représentent le solide bonheur dans la mesure permise à la nature humaine.

Pourquoi un tel état? c'est que les conditions vitales du corps social sont en défaillance. Ordre *moral*, ordre *matériel*, ordre *politique*, tout souffre, tout se décompose.

Opposez donc à cette décomposition des plans organiques, un régime complet; dira-t-on peut-être. Et en effet des incriminations ne sauvent point un malade ; et des considérations superficielles sur des moyens de salut ne constituent point un régime salutaire.

Je répondrai : Exposer dans un système régulier et circonstancié les voies curatives qui subsistent encore, serait un autre ouvrage, un pénible et précoce ouvrage. Il ne serait pas impossible. J'avoue qu'il fut essayé et plus qu'ébauché. L'abandonner à d'autres temps et à d'autres cadres, s'il y a lieu; sinon, aux flammes; est plus sensé. Introduit en sur-œuvre ici, il excéderait toute mesure; il serait hors de ma route; il serait importun et inopportun. Deux mots uniquement y appliqueront et expliqueront ma pensée. Vous connaissez la Hollande; vous savez comment elle se protége contre la mer et contre les fleuves qui dominent son sol. Qu'une fissure entame ses digues; et l'onde se précipite, inonde les Polders, bat les cités. Dans l'effroi général, l'ingénieur opposera-t-il aux vagues des pelletées de terre? fera-t-il les vaines ordonnances de juillet 1830? il convoquera la masse des auxiliaires, soulèvera des masses d'obstacles, suivra les anciennes dimensions et renforcera les anciennes bases des digues qui ont fléchi.... et alors la Hollande surgira, de nouveau verdoyante et florissante, de nouveau inaccessible aux ravages de l'Océan.

Et vous, quand vous aurez constitué la propriété foncière et sa perpétuité; la noblesse et son recrutement; l'armée et ses officiers; l'Église et l'Éducation; les intérêts industriels et leurs corporations; les États-provinciaux et leurs organes; les États-

généraux et leurs limites;... alors, alors, vous aurez refait vos digues, dompté vos fleuves, garanti vos Polders.

CHAPITRE III.

RÉSUMÉ RÉTROSPECTIF DES CAUSES DE RUINE.

En m'abstenant d'émettre ici les plans explicites, les conseils expansifs, je ne fais que supprimer une vaine pâture jetée trop tôt ou à la rêverie ou à la contradiction. De tous les avis le meilleur, c'est la réflexion sur soi-même. C'est le contraste entre le bien qui a fui, et le mal qui fut, est ou sera; entre le bien qu'on a cherché et le mal qu'on a trouvé. Agglomérer ses impressions, c'est en renforcer la puissance. Une dernière fois donc reportons les yeux en arrière. Plaçons-nous au point milieu des faits passés, des faits présens : et qu'entre le spectacle rétrospectif et actuel la méditation aperçoive soit les desseins réparateurs soit les ruines irréparables.

C'est assez pour nous, observateurs; disions-nous tout à l'heure, en considérant les moyens de salut.

Mais pour la nation active et passive, pour la France elle-même, sera-ce en vain qu'entre les ravages qu'elle a vus ou qu'elle doit voir, nous aurons signalé aux vrais philosophes le déclin du christianisme et même l'affaissement du Déisme, aux vrais

politiques, les erreurs et l'esclavage de l'Éducation; aux vrais savans, l'insuffisance de l'érudition; aux législateurs, la pulvérisation du sol et de la famille par le dissolvant progressif du Code civil; à l'Aristocratie ancienne ou nouvelle, noble ou bourgeoise, je veux dire à qui possède un champ, sa ruine par le dissolvant progressif de l'élément démocratique, je veux dire par le droit légalisé de la force; aux Propriétaires, leur ruine par l'inégalité et par l'inopportunité de l'impôt territorial; aux Industriels, leur ruine par l'appauvrissement du sol et par les chances de désorganisation générale; au Capitalisme et à la Finance leur ruine dans le gouffre du crédit; aux Rentiers, leur ruine dans l'oppression même exercée par la rente qui veut prendre et ne pas rendre; aux Écrivains, le journalisme qui affaiblit, asservit et égare les esprits et dont eux-mêmes subissent le joug, obligés qu'ils sont d'étouffer leurs vrais talens en des cadres étroits; aux Orateurs investis d'un caractère public, l'abus du langage qui, réfléchissant et redoublant l'anarchie sociale, attribue le blanc au noir, le noir au blanc; aux Publicistes qui étudient les mœurs de l'intérieur, l'annihilation du clergé et de la noblesse, élémens primitifs de la monarchie française, conséquemment son essence et condition *sine quâ non* de son rappel à la vie; aux Publicistes qui attachent leurs regards sur l'extérieur, la nullité ou l'extravagance du système fédératif, et par suite, l'abandon actuel et la réaction fu-

ture des autres puissances; aux Parisiens leur sort, s'ils continuent à se croire rois de France et si la France continue à se croire et à se faire sujette de Paris; aux augustes Bourbons eux-mêmes, les dangers de mort auxquels les exposent de part et d'autre leurs dissensions fatales; à la France actuelle enfin et à la jeune génération qui s'y accumule et s'y foule, les passions aveugles dont chacun ose se faire un bouclier contre l'expérience et une torche contre sa patrie?

Sera-ce en vain aussi qu'en aperçus rapides nous aurons signalé aux principaux États de l'Europe leurs propres dangers dans la décadence extérieure et intérieure de la France, habitués qu'ils sont à l'avoir pour pivot de leur propre sort?

En traversant nos ruines, en interpellant de toutes parts les agens de notre destruction, je n'ai point parlé aux Sociétés occultes: et pourtant elles n'ont point été immobiles dans les événemens antérieurs. Convient-il de les placer en dehors des événemens futurs? Ainsi que de nos deux hémisphères l'un est constamment dans l'ombre, existe-t-il réellement sous la société patente, des associations obscures qui aspirent à la précipiter dans les ténèbres pour s'approprier la lumière? Leurs actes n'ont pas été toujours des secrets ni des fictions. Lorsqu'en 1789 détruire la vieille Europe fut l'objet de leurs manœuvres, l'*illuminisme* de l'Allemagne et la *franc-maçonnerie* de l'Occident accoururent en aide et ap-

pui ostensibles et utiles des politiques destructeurs. Lorsque Napoléon essaya de pétrir entre ses mains violentes une Europe nouvelle, le *Tugenbund* se précipita du Danube à la Baltique pour aider efficacement les Rois contre l'ennemi commun. Qu'est-ce que le Tugenbund? l'association des étudians et des prolétaires, de la science et de la force, de l'esprit et des muscles. Que veut-il? Comment ressusciter *Teutonia?* sous quelle forme? A cet égard il se divise. Aux plus doux, une démocratie représentative, souveraine des souverains, suffit. Aux plus forts, il faut une belle et vaste république où chacun fera sa volonté. De ce but exclusif aux triomphes non moins exclusifs du Dominateur de l'Europe, il y avait loin. Napoléon ne voulait voir dans les révolutionnaires comme dans les rois anciens que des sujets. Révolutionnaires et Rois s'unirent donc, l'abattirent; et puis... le Tugenbund s'est-il évanoui? a-t-il été invisible aux fêtes de Warbourg et d'Hambach? a-t-il été immobile en Grèce et en Pologne? a-t-il été taciturne aux chambres législatives de Munich, de Hesse et des autres petits États allemands? n'a-t-il pas son germe progressif dans les tendances du cœur humain, son aliment dans le désordre des croyances, son espoir dans la dissension des Princes? qui sait en quels antres s'aiguisèrent le poignard de Sand, le poignard de Louvel, les trois forfaits qui ont menacé la vie de Louis-Philippe Ier? Le Carbonarisme qui d'abord s'organisa dans la Calabre pour soutenir

Ferdinand IV et renverser Murat, mais qui si vite a pris pour but le renversement de tous les trônes légitimes comme illégitimes, le Carbonarisme n'a-t-il pas assez vite propagé ses bannières? a-t-il manqué à l'Italie? manque-t-il à l'Espagne? manque-t-il même à la Russie; et, s'il y triomphe, que deviennent les pronostics inspirés par l'aspect de cette Puissance?

Et cette autre société, simultanément occulte et publique, qui est accueillie partout et n'est sujette nulle part, qui a son culte et son idiome, qui manie le métal corrosif du monde politique, qui aida aux triomphes de Napoléon, non par les bras ni la bourse, mais par l'agilité d'un espionnage cosmopolite, la société juive enfin, a-t-elle tempéré l'acrimonie du levain actif où sa haine implacable et sourde aigrit et broie les dissolvans des nations encore ou jadis chrétiennes? nos maux allument-ils dans ses yeux une moins sombre joie? et son ardeur à les propager est-elle un des plus tièdes élémens de la propagande généralement subversive?

Mais à quoi bon ces vagues appels? se jouer dans le sang et dans les décombres est le vœu essentiel des Sociétés secrètes dont je ne sais quelle magie noire a furtivement empoisonné l'Europe. Se défendre est le droit essentiel des Sociétés publiques.

Dans les premières, tout n'est pas folie ou faiblesse, malgré les apparences; elles veulent une république européenne et lui consacrent, pour commencer, quatre holocaustes, la Religion, la Royauté,

l'Aristocratie, la Propriété. C'est beaucoup; cela paraît fou : mais là sont les bras; et chacun s'incline sous la prééminence physique qui n'est autre chose que le régime des bras, que la loi du nombre. Dans les sociétés publiques et conservatrices tout n'est pas vigueur, intelligence, prévoyance : et il s'en faut! quelle langueur, quelle incurie, dans les gouvernemens opposés aux agresseurs? que de trônes apparaissent ensanglantés, insultés, accessibles et conséquemment délustrés! que de scissions, que d'isolement, que de passions immorales, dans tous les rangs des défenseurs qui n'ont pourtant d'autre appui que la force morale!

Ramener les premiers du fait au droit, les seconds du droit au fait; désarmer les premiers, armer les seconds; établir le contre-pied de la double tendance où sont entraînés les ennemis et les amis de l'ordre général, est-ce en un mot dans la série des chances probables?

Que des tourbillons de ces passions impies ou tumultueuses s'élèvent simultanément l'ombre de la liberté, et la réalité du despotisme, c'est une loi de l'expérience. Car où la foi s'éteint, le despotisme accourt. Christianisme et liberté vraie, d'une part; Athéisme et despotisme, de l'autre : soyez sûrs de cette concomitance : et en effet, roi, père, mari, maître, ont besoin de s'assurer par des garanties. De là naquit l'esclavage. Mais la religion contient les sujets, les familles, les ateliers. Par elle seule, le

joug se relâche et la liberté respire : et cette génération voudrait simultanément dénier toute garantie et briser tout despotisme! elle voudrait qu'on la laissât libre et de tout faire et de ne rien croire! cruelle cécité! voie close à l'affranchissement, au perfectionnement, à tous les développemens, dont la France nouvelle suit la décevante image! A l'issue de la voie qu'elle suit, est le despotisme brutal. Qu'elle avance; qu'elle renie en tout le droit et invoque en tout la Force, le Nombre, la Majorité : et elle apprendra comme ils sont doux les temps où tout s'appuie sur l'officier ; l'officier, sur le soldat; le soldat, sur son caprice!....

Hélas! et encore le despotisme militaire est mille fois préférable au despotisme populaire : telle conjoncture arriverait où le despotisme du sabre régularisé serait une faveur!

Déplorables Français que bercent tant de songes, prenez l'inverse de ces choses, de ces idées, de ces passions; là est la Vérité; là peut-être encore la Conservation. A d'autres temps, à d'autres hommes, le soin de développer à vos yeux une route nouvelle, pas à pas, la toise à la main. Mon dessein est accompli. J'ai dû suivre et sonder les deux issues qui restent dans la voie où un siècle d'erreurs lança vous et vos pères. L'une, c'est l'abîme ouvert; l'autre un pic hérissé d'obstacles. Là, perte certaine; ici, salut douteux. Tel est le point de partage. Où inclineront vos volontés? où vous délaissera la Providence?

ce dernier examen exige une application méditative. Placé entre votre vie et votre mort, je n'ai plus qu'à proférer, en finissant, le dernier pronostic : solution effrayante, et déjà trop peu flottante, du problème où je suis engagé !

CHAPITRE IV ET DERNIER.

LA FRANCE DOIT-ELLE PÉRIR?

C'est du point de partage que je me retire.... Et là encore, je m'arrête un dernier moment, prêt à disparaître sans retour, comme un voyageur jette un dernier coup d'œil sur la région dont il s'écarte. Objet symbolique ou réel, je ne sais quelle apparition y frappe ma vue et ma pensée. La voyez-vous ici la formidable colonne où sont gravés, par une main divine, ces caractères de feu : TO BE OR NOT TO BE : *être ou ne pas être.* — THAT'S THE QUESTION : *Là est la question?* L'indomptable génie de Shakespeare m'enchaîne à ces mots ; et me presse de ses doutes; et balance encore la solution.

Être ou ne pas être! Affreuse interrogation que s'adresse avant de descendre au tombeau l'homme indécis en sa croyance ou incertain encore de ses destinées !

C'est un horrible spectacle que celui d'une nation, tout à l'heure ivre de combats, maintenant couverte

de plaies dont ses propres mains enveniment ou déchirent les purulentes atteintes; arrivant de nuit à cette voie ténébreuse et double où, là est l'hospice, ici le gouffre; se penchant vers l'asile de salut, se rejetant vers le sépulcre béant, y attachant ses sombres regards, et se disant: *To be or not to be!*

La France agonisante se traîne ainsi dans l'indécision de son sort; et la station, qui lui est impossible, ne la sauverait pas de ses meurtrières douleurs. — S'arrêter! elle ne peut. — Aller! où?

Réduite à de telles angoisses, toutes ses conditions de vie ou de mort balancées, doit-elle périr? ce fut la thèse de ce livre; et le livre a atteint son terme: il en touche les scabreuses et multiples approches: terme fatal où, sinon la certitude, du moins la vraisemblance, doit inscrire la sentence.

Et d'abord comparons; scrutons ce qui fut pour deviner ce qui doit être.

A Rome saccagée par les Gaulois, restaient le Capitole et Camille. A Rome encore aperçue par Annibal, restait Scipion. A Charles VII, restaient Jeanne d'Arc, une noblesse nombreuse et guerrière, un esprit patriotique et monarchique. Alors, ni Rome ni la France ne périrent.

Mais à Rome dissoute par des causes morales, à Rome enfin saccagée par Alaric et par Genseric, que resta-t-il? La vertu de saint Léon? Heureux mais passager accident; il suffit à écarter en Attila un ravageur de plus; il ne restaura pas les ruines an-

térieures. La sagesse de Théodoric? Oui; Théodoric allia au titre de vainqueur celui de Libérateur. Mais au fond qu'était-il? un étranger, un Barbare. Devant lui et son peuple s'évanouissait le fantôme romain. En vain Bélisaire rappelait du tombeau et Scipion et Fabricius; en vain à ses exploits succédaient ceux du valeureux Narsès. Les principes de la vie sociale s'étaient éteints dans la société romaine. L'ancien sénat avait forgé et tendu les ressorts : la tyrannie impériale les énerva sans retour, sans espoir. Pour renaître il fallut mourir. La société comme le Phénix ne put se ranimer qu'en revivant de ses cendres. Le christianisme fit le prodige; Charlemagne y imprima le sceau humain et royal. Mais ce ne fut plus la société romaine, cette immense tribu qui, s'élevant du Tibre, avait plané sur le monde connu.

Appliquez ces faits à la France actuelle. Qu'un saint Léon la protége; qu'un Bélisaire la défende; qu'un Théodoric la gouverne,.... Accidens fugitifs! répits d'un jour!.... et puis, quoi?

Ainsi que les corps sains et jeunes, les États bien constitués peuvent ressentir et surmonter les crises terribles. Mais quelle ressource demeure à la caducité aggravant tous ses maux par les excès les plus propres à détruire son tempérament naturel?

Que reste-t-il à la France usant ses forces caduques à bouleverser sa constitution primordiale!

Jeune, elle trouva dans son régime un remède à ses temps de délire; et maintenant elle porte en son

sein, elle manifeste même avec satisfaction, la double défaillance et du régime naturel qui la fit fleurir et de l'âge viril qui en répara les écarts.

La plupart des chapitres voués en cet écrit à l'investigation du bien ou du mal, dans l'ordre *moral*, *matériel*, *politique*, se sont, on l'a trop vu, terminés par un pronostic mortel.

Voir périr un peuple si brillant, spirituel, courtois, généreux, fort sous les armes et fort dans les lettres; souvent grand, quelquefois sublime alors que le génie religieux et chevaleresque en fit l'embellissement du monde social et la fleur des tribus humaines;

Peuple qui s'estima peu alors qu'il dut s'estimer beaucoup, alors que, par un merveilleux contraste avec ses rivaux d'outre-mer, il apprivoisa et charma le sauvage Algonquin tandis que l'Anglais a désolé et perverti le bénin Indou;

Peuple qui tout à l'heure encore emplissait le monde de sa puissance et de son héroïsme, pour aboutir, il est vrai, à la plus triste issue, dégradé et déchu doublement et par lui-même et par l'exhaussement qu'acquièrent ses rivaux ou voisins;

Peuple trop vain en son déclin, mais aujourd'hui encore riche en hommes qui, pris un à un dans toute classe, soit haute, moyenne, ou vulgaire, mis à l'épreuve hors des arènes politiques, observés même avec défaveur, étonnent par la puissance du bon sens et par le charme de leur bonté, quelque-

fois même par un dévouement surnaturel à leurs semblables;

Le voir périr au moment où des prodiges d'arts matériels et industriels signalaient vers ce point l'essor d'une haute intelligence;

Au moment où, bien qu'il ait perdu un tiers de ses forces de 1789 (ce qu'il ne veut pas comprendre), néanmoins grâce à son poids naturel dans l'équilibre politique, si peu d'extension territoriale manquait à son développement complet, et où dès lors il n'aurait plus eu d'autre sort que le noble destin de tenir en ses mains fermes le caducée de la paix européenne : tandis qu'au contraire l'Europe, imprudemment jalouse, ne célébrera ses funérailles et ne saisira son héritage qu'à travers d'interminables guerres et des millions de morts;

Et le voir périr, ce peuple privilégié, par ses propres vertiges, par le démembrement de Médée;

Périr donc sans retour; cesser d'être : *not be!*

Une perspective si désolante, si abondante en catastrophes inexprimables de toutes dimensions, porte un caractère si effrayant, qu'un tel et dernier arrêt remplit les yeux de larmes et se glace dans la bouche.

Loin de tous ici l'exercice de ce goût humain qui aime à contempler la fragilité des choses humaines; qui se presse au lit de mort des grands personnages, aux exécutions des coupables et aux démolitions des édifices; qui se repait enfin de douleurs, de

destructions, de convulsions. Pitié, grâce, attention encore! La ruine ici entraîne trop de périls communs! Que l'intérêt de tous épie en toute voie un espoir, une lueur, une issue, en deçà de la dernière catastrophe.

Appliquons donc l'examen à d'autres rapports: recueillons-nous. Etres intelligens, dépassons la sphère où circule la politique humaine: appelons-en à des considérations supérieures!

Il n'appartient à personne de dire que la nation française soit nécessaire au monde social vu dans l'ensemble de l'espace et du temps. Rien n'est nécessaire au suprême arbitre des empires. Rien est tout pour l'homme; tout n'est rien pour Dieu. Tout est même comme un néant dans l'espace. Eh! qu'est-ce que l'espace? Chacun imagine y tenir une place infinie; et les nations comme les individus s'amplifient dans leur intime complaisance. Mais pesez les hommes et vous aurez le poids des peuples. Tel homme possède cinq cents arpens de terre arable: le voilà réputé en France grand propriétaire. Il est électeur; il est éligible; il se fait personnage. Son domaine est considérable. Qu'est-ce? une parcelle de commune; cette commune n'est qu'une parcelle du Languedoc; le Languedoc n'était qu'une des trente-trois provinces du royaume de France; la France, embrassant hypothétiquement tout son territoire naturel des Pyrénées au Rhin, n'était qu'un vicariat d'une des préfectures romaines; la

préfecture ne fut sous Constantin que le quart de l'Empire romain; l'Empire romain n'était que la huitième partie du globe; le globe de la terre n'est comparativement au soleil dont il est éclairé, qu'une millième particule. Regardez par delà le soleil, cette étoile qui scintille, à peine visible à l'œil nu : c'est la plus proche des constellations; c'est le Syrius, autre monde : de lui s'échappe une masse de lumière quatorze fois plus forte que les feux du soleil dont l'Afrique est brûlée : eh! à quoi servent les globes, les opaques planètes, les terres, d'un tel monde sur qui s'épandent ces torrens de feu? qui le sait? Plus loin que le Syrius, on ne sait où, étincellent et roulent mille et dix mille différens mondes imperceptibles. Plusieurs ne forment qu'un petit point lumineux: le plus fort télescope y parvient difficilement : et, chaque fois que l'optique agrandit la puissance du regard, il aperçoit le triple, le décuple, le centuple, de ces mondes innombrables. Tous ces tourbillons enflammés ne sont plus que des gouttes dans un océan de feu. Ils circulent dans les déserts de l'espace sur des lignes déterminées à chacun par la volonté qui les fit. Leur vitesse est inexprimable, et pourtant elles emploient des siècles à parcourir leur orbite; et pendant que notre éblouissant et chétif soleil termine en une année, suivant l'illusion vulgaire, son cours qui nous paraît immense, il faut à d'autres soleils cinq cents ans pour décrire leur

courbe, versant toujours, n'épuisant jamais, les flots de leur splendeur..... Ah! redisons avec l'aigle de Meaux : *Que nous ne sommes rien!*

Nous sommes quelque chose *par l'intelligence*, rayon plus pur de l'esprit infini pour qui lancer dans l'espace éthéré tous ces mondes matériels ne fut qu'un acte infime, si l'on peut dire ainsi, de toute-puissance. L'Être doué d'une lueur d'intelligence les domine. Il s'approche un peu plus de la source suprême, de cette majesté qui créa tout et fut incréée.

Qu'est donc en cette immensité de la matière, le Français vaniteux, soit prince ou manœuvre, soit individu, soit peuple? Qu'est la France entière considérée dans sa prétendue nécessité pour la combinaison physique et politique des sociétés humaines éparses dans ce globe étroit, où tant d'autres nations la précédèrent, où sous l'empire romain elle occupa si peu de place, où aujourd'hui tant de terrain demeure vide ou obscur? Et ce terrain fût-il sous nos yeux enfoncé dans une mare de sang, ne reverdirait-il pas tôt ou tard sous d'autres végétaux et sous d'autres peuples?

C'est du côté de l'intelligence, c'est dans le monde intellectuel, qu'il convient d'examiner si la durée de la France est nécessaire, est convenable, est inutile ou même funeste.

Un fait remplit l'histoire des hommes : c'est : *le Médiateur promis et donné*. De la Création à nos jours tout pivote sur la promesse et son effet. Un mot aussi

dit tout. C'est le Christianisme. Immense dans le plan, exigu dans les moyens, il semble à la fois se jouer et des masses et des atomes.

Quels atomes constituèrent son établissement? Dans l'empire romain, la Judée! Dans la Judée, Nazareth! Dans Nazareth, un personnage issu d'une race déchue, qui, se restreignant d'abord à une vie ignorée, n'en sort que durant trois années et qui n'appelle à lui que douze hommes plus ignorés encore! Ces hommes, vivant de leur pêche et prêts à mourir sur des gibets, s'en allant de leurs bourgs inconnus renverser Jupiter, Bacchus et Vénus, et la grande Diane d'Éphèse, et la Mythologie grecque, et tout le Paganisme romain et toute l'idolâtrie humaine! Cent fois un si étonnant spectacle a été dépeint; et toujours il est nouveau, toujours incompréhensible; il rappelle toujours le dilemme insoluble de saint Augustin, ce victorieux Christianisme ou s'établissant par des prodiges ou présentant lui-même le plus éclatant des prodiges.

Des atomes passez aux masses : les siècles ne sont plus dans l'ordre divin qu'un poids léger, un atome d'un autre genre. Voltaire s'étonnait du nombre d'hommes encore étrangers au Christianisme et de l'inefficacité envers eux d'un fait tel que le sacrifice expiatoire d'un Dieu-homme; et le siècle même où il vivait, ce fameux *dix-huitième* siècle, si abondant en destructions, si avide de compter parmi les ruines, dont il faisait son œuvre et sa joie, le Christianisme

lui-même; ce même siècle, dis-je, vit s'accroître de soixante millions d'âmes la population chrétienne; et le siècle antérieur l'avait vu s'augmenter de cinquante autres millions; et ainsi de siècle en siècle l'accroissement a été continûment progressif (1).

En considérations de ce genre, il faut porter la vue par delà le hameau qu'on habite et le préjugé qu'on embrasse. Du hameau il faut voir la grande cité; de la cité, la France; de la France, l'Europe; de l'Europe, l'Univers.

Il faut aussi songer que, si l'athéisme a fait en Europe, en France, à Paris, des conquêtes, le Mahométisme finit les siennes et que l'idolâtrie n'en fait nulle part. Or l'athéisme est un accident. Il n'y eut jamais, il n'y aura jamais, de nation athée et permanente. Ces qualifications s'excluent. Tout peuple athée s'évanouira dans la poussière ou rebroussera son cours. S'il remonte le cours des âges, il rencontrera ou le Christianisme ou l'idolâtrie. Qu'il re-

(1) A ceux qui croient le christianisme en déclin, je livre un tableau de sa marche progressive : tableau que j'emprunte à des auteurs protestans.

Siècles.	Nombre de chrétiens.	Siècles.	Nombre de chrétiens.
1er	500,000.	11e	70 millions.
2e	2 millions.	12e	80 ———
3e	5 ———	13e	85 ———
4e	10 ———	14e	90 ———
5e	15 ———	15e	100 ———
6e	20 ———	16e	125. ———
7e	25 ———	17e	185 ———
8e	30 ———	18e	250 ———
9e	40 ———	19e	260 ———
10e	50 ———		

prenne l'idolâtrie, il n'y a pas impossibilité, mais il n'y a nulle probabilité. Incorporer ici au nombre des nations chrétiennes la France actuelle, alors même que ses révolutions, ses chefs, ses livres, ses crimes, ont jeté dans sa population flottante les habitudes négatives de l'athéisme pratique, c'est seulement prévoir que le sol où sommeillent tant de Français, recevra des peuples nouveaux ou verra reverdir le peuple français sous l'influence du Théisme chrétien.

Le temps est dans Dieu. Océan pour nous, le temps, si prolongé qu'il soit, est moins qu'une goutte d'eau en l'Océan divin. Voltaire évaluait la durée à la manière des hommes. Faible mortel! il enveloppait dans l'étrécissement de la vue humaine l'œuvre divin; et il assignait au développement de cet œuvre l'orbite de quelques siècles, ainsi que les Juifs lui donnaient pour but la restauration d'un trône chétif. Autres sont les Conseils, autre est l'œil, de l'Être qui vécut et vivra *les siècles des siècles*. Entendez-vous ces mots retentir en leur épouvantable profondeur? Qu'est-ce qu'un *siècle de siècles?* Dix mille ans. Et le genre humain n'a pas vécu encore les deux tiers d'un tel siècle! et pourtant le chant de l'Église se joue de cette expression insaisissable qu'il reproduit sans cesse à l'imagination éperdue! la Providence en fait sa mesure; elle y assouplit à son gré, comme une molle argile, la brève et ductile histoire des humains. Après la chute du premier de ces humains, l'Être qui créa l'homme

lui promit un réparateur : et entre la promesse et l'effet, il jette comme une bulle d'air quarante de nos siècles vulgaires. Du Sauveur aux temps fugitifs où nous passons, combien comptez-vous ? Pas dix-neuf siècles. Trois s'écoulèrent entre la mort du Christ et la profession publique du christianisme. Au bout des dix siècles qui suivirent Constantin, apparaissent l'imprimerie et la boussole, ces deux leviers que Dieu livre à l'homme pour rapprocher les distances respectives entre les esprits et entre les corps : et puis, de cette époque à la nôtre, l'horloge du temps n'a pas sonné six autres fois ces petites périodes que nous appelons siècles. En soi que sont ces minutes de l'Éternité ? Concevez dans l'avenir cinq ou dix siècles encore imperceptiblement échappés de la durée de l'Éternel. Ils n'accompliront que la moitié de l'intervalle mesuré entre Adam et Jésus-Christ : et alors pourtant, selon toutes les apparences, l'Amérique du Nord remplira son cadre ; l'Amérique du Sud aura réparé les plaies du jacobinisme et délimité ses empires indigènes ; le Continent et les îles Antarctiques seront peuplées ; l'Afrique, pénétrée ; l'Asie, renouvelée ; au fond de cette Asie, la Chine immense aura vivifié par la société chrétienne son ancienneté immobile et sa langue insociable.

Il y a si peu de temps qu'aux yeux de Virgile les Anglais étaient invisibles, nuls, « absolument séparés du monde ! »

« *Et penitus toto divisos orbe Britannos* »;

Et aujourd'hui, quand le printemps de 1839 ne brille pas encore, la Grande-Bretagne dispute avec la Moscovie, autre fruit de siècles bien plus récens, à qui maîtrisera de l'Indus à l'Euphrate le sceptre des Darius.

Que dans peu le monde civilisé soit plus vaste qu'aujourd'hui, nul doute. C'est alors que le christianisme, embrassant le genre humain, dégagé sans doute aussi des accidens de Photius et de Luther; victorieux de Mahomet, de son étroit déisme et de ses voluptueuses illusions; portant çà et là des corps mortels aux restes encore nombreux de l'idolâtrie et du fétichisme; c'est, dis-je, en cette circulation de siècles nouveaux et de peuples renouvelés, que le christianisme s'acheminera de plus en plus vers l'accomplissement de sa fin intellectuelle. Où n'atteindra-t-il pas? en quelle parcelle du globe le grain du sénevé n'aura-t-il pas montré sa tige d'abord si faible : tige qui sera toujours battue par des orages et toujours éminente? Tel est son destin. Tous les hommes n'y doivent pas chercher leur abri : mais son abri doit être ouvert à tous les hommes dans la série des âges; et vingt ou trente siècles qui paraissent larges à nos étroits compas, disparaissent dans l'incommensurable action de l'Être des êtres.

Pronostiquer fermement la dilation immense du

christianisme au moment où la France a cru pouvoir l'étouffer et l'éteindre, c'est ou se tromper beaucoup ou dévouer la France à de sévères représailles.

L'erreur n'est pas dans le pronostic. Mais elle fut longtemps dans le philosophisme français. Infirmes humains, nous vivons beaucoup dans la région des apparences. Nous croyons voir des corps; nous voyons des ombres; et, faute d'embrasser l'ensemble, nous accordons aux illusions ou aux transitions la confiance exclusivement due aux réalités et à la durée. Ce fut une ombre jetée par le XVIIIe siècle sur la France et sur d'autres fragmens européens que le déclin, que la chute du christianisme. Il est vrai : son flambeau semblait à peine soutenu par quelques forts esprits et par la foi vulgaire. Il était là pâlissant et comme vacillant dans le vide. Mais vous aussi, considérez dans nos cités les fêtes publiques; sur le soir, leurs illuminations ont resplendi. Revenez au milieu de la nuit; l'éclat n'est plus; les lumières pâlissent de toutes parts. Quelques lampes solitaires reluisent encore : elles s'éteignent. Triste en votre solitude, plus vous avancez vers l'horizon où le soleil a disparu, et plus l'épaisseur des ténèbres vous enveloppe. En est-ce fait du jour? non. Que ne tournez-vous les yeux vers l'Orient? c'est la nuit qui va finir; c'est l'aurore qui déjà rougit le point opposé; c'est l'astre du jour qui va reparaître dans l'espace et de ses feux inonder l'hé-

misphère. Le moment s'avance où l'Orient politique sera pressé entre les deux tribus qui l'étreindront; l'une la tribu Slave, en descendant du septentrion par les trois larges issues qui s'ouvrent, le Caucase, l'Euxin, la mer Caspienne; l'autre, la race Américaine, en traversant l'Océan pacifique: la première, portée par l'attrait général qui fait réagir l'espèce humaine du Nord sur le Midi et par le mobile spécial d'un fanatisme singulier dont l'obéissance est l'élément; les Américains, entraînés au delà de toutes bornes par une impulsion plus lente, mais plus régulière et non moins irrésistible: cette population américaine, géométriquement progressive, s'avançant par les forêts, par les fleuves, par les lacs; atteignant les rivages de son Océan, et de là relancée dans notre ancien continent pour en changer les destins: Slaves et Américains, se rencontrant un jour à travers le *céleste* et fragile empire des Chinois! deux peuples, l'un guerrier, torrent impétueux; l'autre cultivateur et pacifique, mais coulant en fleuve débordé, plus calme et non moins irrésistible; l'un et l'autre aventureux; deux tribus innombrables qui, puisant sur un sol neuf la force physique, dans l'antique catholicisme l'exclusive vérité et sa force morale, affranchiront le genre humain, non des passions, non des erreurs dont il est tributaire, mais du scepticisme où notre Occident flotte, mais de l'Athéisme où la France se dissout.

Je dis qu'elles embrasseront la vérité du catholi-

cisme. En Amérique Luther s'évanouira dans l'instruction religieuse, dans la liberté civile, dans l'immensité des espaces; en Russie la nuance qui sépara Photius de Rome aura perdu son importance. Au contraire : le catholicisme sera dans la nécessité de ces deux conquérans. Car il n'est donné qu'à lui de féconder les intelligences; lui seul frappe aux cœurs; lui seul éclaire et subjugue les esprits. Sans lui nul frein, que l'oppression et ses brutalités: et ce frein est fragile. Sans lui donc, entre ces centaines de millions d'Asiatiques conquis et non soumis, quelle sécurité goûteraient l'une ou l'autre de ces vastes Tribus neuves qui de l'Inde à la Chine formeraient les cadres de la civilisation renouvelée? demanderaient-elles le ciment de l'édifice à des négations?

Voyez d'une part dans les sociétés bibliques et dans les missions protestantes quelle disproportion entre l'immensité des efforts pécuniaires et la stérilité des effets pénétrans et permanens? où resplendissent les clartés répandues sur les insulaires de la mer du Sud, sur la belle O-Tahiti, même en cet immense Indostan où la puissance britannique a pourtant rencontré bien des esprits susceptibles de culture et où elle envoie des navires chargés de fétiches? vente, achat, trafic; toujours l'esprit sec du négoce. L'esprit onctueux et pénétrant du catholicisme n'est point là; les fruits que lui seul fait mûrir n'y sont point. Et en effet deux axiomes sont bien divergens:

l'un que le christianisme vit de spiritualité; l'autre, que l'industrialisme, vit de la matière : deux principes qui peuvent n'être pas inconciliables, mais dont le dernier ne peut prédominer sur l'autre sans en flétrir les fleurs et en dessécher les fruits, en d'autres termes sans exciter les passions au lieu de les calmer. Or ce dernier principe est celui du Protestantisme et le mobile de ses efforts civilisateurs.

D'autre part observez ou imaginez de quel dégoût sont ou seront pour des peuples novices les rites exclusifs qui surchargent l'Église grecque et dont elle est ordinairement inhabile à justifier les motifs.

Serait-ce avec ce vague du Protestantisme, ou avec cette aridité du Grécisme, que les conquérans identifieraient en eux les spirituels Persans, les voluptueux Indous, les inflexibles Chinois? Exact et précis dans ses doctrines, mesuré et indulgent dans ses actes, le Catholicisme seul pourra offrir aux anciens peuples d'Asie la croyance où l'esprit se repose. En lui les vaincus trouveront la vérité; les vainqueurs, la sécurité : mais en cette voie vers le but où fleurira la paix commune, il faudra que les vainqueurs précèdent les vaincus. Un Cyrus affranchira d'abord les consciences; un Constantin ensuite promulguera la vérité reçue et accomplie.

Et vous, lecteur qui maintenant vous reposez en ces hauteurs de l'avenir, dites s'il vous est possible d'apercevoir au loin sur l'infimité du sol que Paris a couvert, une arène chétive où tel homme dispute

en telle tribune un tel ou tel portefeuille et prononce une syllabe appelée *moi!*

Et nous tous alors, nous peuple français, acteurs impuissans ou spectateurs oisifs en ces renouvellemens du globe, retomberons-nous dans les ténèbres qui couvraient les Gaules ou dans l'obscurité importune qui, telle qu'un soir nébuleux, a assombri depuis un demi-siècle nos jours de bonheur et de gloire? Nation et empire, auront-ils consommé leur durée historique?

Sans doute, à contempler les volontés de la Providence dans les faits de l'histoire ainsi que dans le droit de la justice, on peut penser qu'ils doivent disparaître ceux qui, appelés à être instrumens de l'œuvre divin, ou trahissent leur mission, ou l'ont finie dans leur sphère marquée : et à ce terme aboutissent les peuples comme les individus : grains ou monticules de sable, que fait cette nuance aux yeux du Très-Haut?

La vérité est une. La Vérité, c'est Dieu même. En maintenir la foi et le culte, c'est le plus beau lot de l'homme; c'est aussi le plus grand destin d'un empire. Que la France ait eu, après que l'empire de Rome se fut enseveli dans ses propres décombres, mission de tenir en Europe le sceptre moral, qui le niera? Les faits proclament sa mission. Sitôt qu'elle apparaît, elle en remplit le monde. En Italie, elle arrête les Ostrogoths destructeurs de l'empire d'Occident; sur le Rhin elle repousse les hostilités de la

Germanie encore idolâtre et sauvage. Sur les Pyrénées, c'est l'arianisme du Visigoth, c'est le déisme de l'Arabe, qu'elle renverse en ses grandes victoires. Seule entre les nations barbares, elle conserve sans interruption sa foi et sa loi, sa conquête, sa liberté. Un dessein plus auguste que des invasions vulgaires paraît la diriger. Si elle marche le sceptre en main, c'est à la tête de la chrétienté qu'elle se tient. Nous avons observé déjà qu'honorée la première par toutes les puissances, elle ne cédait la primatie qu'à une fiction, au titulaire de la couronne impériale, alors que cette couronne idéale et figurative émanait d'États formés de débris de Rome. Certes alors, du titre impérial l'infirme Brésil n'avait pas fait une parodie, ni la naissante Russie une traduction de son Czar. L'on proclamait le *Saint-Empire Romain*. A ce nom seul la France inclina son front. C'était pour elle et pour toute l'Europe rajeunie un insigne hommage rendu par l'âge moderne à la vieillesse des temps passés, par les barbares vainqueurs de l'Empire romain à la majesté du vaincu : et encore, on le sait, la grande ombre de Rome ne fut évoquée du tombeau, qu'à la puissante voix du monarque français Charlemagne ; de sorte qu'en cédant la prééminence au souverain quelconque dont le front portait la couronne impériale, la France ne faisait que révérer son propre ouvrage, qu'exprimer son adhésion à la continuité du saint-empire relevé de ses mains en Occident, et considéré comme un lien commun des

nations actuelles. On sait aussi, on sait comme en ce long cours de destinées diverses elle a justifié son rang et accompli sa magistrature. La première, elle était entrée dans le sein de la catholicité; la première, après avoir opposé au mahométisme la victorieuse épée des chefs carlovingiens, elle entraîna l'Europe à le poursuivre en Asie sous les inspirations de l'ermite Pierre. Elle polit les mœurs par la chevalerie; elle écarta Photius; elle repoussa Luther. Adhérant sans écart à la vérité, point unique, pendant que des milliers de courbes se décrivaient autour d'elle, elle a servi ou pu servir de type aux doctrines soit religieuses, soit politiques de l'Europe, disons de l'espèce humaine.

Mais à la fin ont éclaté et les erreurs et les malheurs; et la croyance et la puissance sont tombées d'une chute simultanée; et l'on a pu se demander : En est-ce fait de la mission française?

Lorsque Dieu voulut mettre un terme à la captivité d'Israël, « il envoya Cyrus », dit l'Écriture : après que l'œuvre destinée à Cyrus fut exécutée, la dynastie de Cyrus disparut. L'œuvre des Romains fut de rallier en un faisceau les peuples épars pour faciliter la promulgation de l'Évangile; il se fit : puis on n'a pu trouver nulle part un seul Romain. L'œuvre des Barbares du Nord fut de dissoudre la société romaine, descendue au dernier terme de la perversité; il s'accomplit : puis la civilisation a brouillé les races, et effacé, sauf quelques vestiges,

jusqu'aux divers noms des peuples barbares. La mission de Mahomet fut double; il dut châtier à son occident les peuples non moins énervés sous le christianisme que sous l'idolâtrie, et propager à l'Orient la notion élémentaire de l'unité divine : et ces choses faites, voici maintenant l'islamisme, immobile dans l'ordre spirituel, arrêté par Sobiesky en son dernier essor militaire, enveloppé par le christianisme, refoulé de toutes parts, repoussé vers sa dissolution. Aux Juifs, mission fut de produire celui qui dut être médiateur entre l'homme et Dieu; aux Samaritains, leurs ennemis implacables, mission de garder concurremment avec les Juifs, et par un inflexible contrôle, les livres où étaient déposés les titres de la Médiation divine. La fonction des Samaritains est finie; ils ont disparu. Les Juifs eurent mission ultérieure de constater, par leur existence, que le médiateur avait fait son œuvre. Leur existence dure, contre toutes les lois de l'histoire; et ils existent et ils existeront tant qu'ils n'auront pas compris et fini leur rôle. Chargée à son tour de maintenir en Europe la foi chrétienne et catholique, la France invariablement exacte depuis Clovis jusqu'à Louis XIV, s'est lassée. Elle a fait bien plus que déserter son poste; elle est entrée dans les rangs ennemis; elle a frappé sa propre milice; et naguère même, quand la Providence lui rendait ses prospérités, elle a reculé peu à peu dans l'ordre moral jusqu'à toucher, on l'a vu, aux

cercueils de l'Athéisme, aux confins du néant. Qu'alors, humiliée d'abord par les autres souverains et ravalée au rang de sa lettre abécédaire, elle ait peu à peu rétrogradé jusqu'à l'infériorité relative; qu'elle descende, qu'elle se précipite jusqu'à l'impuissance, jusqu'à la subversion, jusqu'à la dissolution; n'accomplira-t-elle pas à son tour le châtiment de la justice divine? Dépositaire de l'ordre religieux et moral, elle a trahi ou nié son dépôt. Cette pure et belle littérature de Louis XIV a été flétrie par des mains brutales; cette langue universelle, instrument de perfection sociale, destinée à être, en quelque sorte, l'organe de la vérité et le porte-voix de la civilisation, transformée en glaive de destruction générale, a propagé jusqu'au bout du monde et propagera jusqu'à bien des générations, le Jacobinisme politique, le scepticisme religieux, le cynisme des mœurs. En quel pays lointain lit-on aujourd'hui Bossuet et Malebranche? Où n'a-t-on pas lu Voltaire et Rousseau? Où maintenant ne descendent pas en France les livres malfaisans et les drames hideux dont la presse et les théâtres français essaient de saturer les esprits blasés? La science, il est vrai, n'est plus si hostile, si résolument impie; elle ne va plus scruter les zodiaques; elle hésite en ses perquisitions géologiques; et même il arrive que l'astronomie, que la chimie, que surtout l'histoire investigatrice des temps primitifs, désabusées de l'arrogance, s'abaissent jusqu'à l'hommage. Mais si les

savans sortent de l'arène, les masses n'y vont-elles pas entrer? L'éducation, semence de l'avenir, n'est-elle pas captive, opprimée, systématiquement dévoyée? Et ne tend-elle pas à précipiter les générations qui suivent vers les écueils où leurs aïeux ont subi le naufrage? En France, en un mot, où est la propension décidée de la doctrine publique, de ses dépositaires, de ses actes? Et hors de France, la domination des armes n'a-t-elle pas tendu au même but impie que la domination de l'idiome? Les victoires sur terre, le commerce sur mer, sont-ils allés naguère, vont-ils encore, réfléchir au loin les lumières de la vérité ou les incendies de l'erreur?

Sans doute il est utile à la civilisation générale d'avoir une langue universelle; il est glorieux pour la langue française d'avoir obtenu cette prérogative. Mais quand le bienfait se convertit en préjudice, la gloire en opprobre ou en péril, qui maintiendra la durée? A la puissance grecque, à l'Empire romain, survécurent quelque temps la langue d'Homère et celle de Virgile. Peu à peu elles tombèrent dans la région obscure des langues mortes. Des peuples nouveaux proclamèrent de nouveaux idiomes: et maintenant que la France voit sa langue se corrompre comme ses mœurs, comme son empire politique, imaginerait-elle que cette langue fût un besoin pour le genre humain, une garantie de salut et de vie pour la société jadis florissante d'où elle se propagea? Eh! sûrement, la postérité recueillera les

œuvres qui ont signalé ses grands génies. N'a-t-elle pas soustrait à l'oubli les génies grecs et latins? S'ils revivent par l'étude, ils ont perdu néanmoins le privilége de l'habitude commune, de l'usage général. — « Ravivons le grec ancien; épurons et agrandissons le slave; éveillons même les beautés qui dorment dans l'arabe. Que du nord poli de l'Afrique énergique, de l'Asie harmonieuse, organisées par des évolutions successives en nouveaux empires, jaillisse une langue sociable, agréable, abondante, utile et non funeste au commerce des hommes. Mais que l'idiome usuel des Français, perverti en instrument de mort, meure; qu'il cesse d'abuser la société vivante; que ses presses et ses théâtres et ses tribunes ne soient plus entourés que de silencieux déserts. » Telle est la malédiction lancée sur la France par la Société qu'elle trouble et ne dirige plus, par la Civilisation occidentale dont notre langue décompose aujourd'hui l'ordre politique et la vie morale. Oh! qui n'a recueilli des peuples voisins ce cri de douleur? Qui ne croit l'entendre au loin des générations qui s'approchent?

Frappé de ces vues, inquiet de ces questions, parvenu à la sphère où la raison se tient plus haut que la politique, je prête l'oreille, et il me semble entendre la voix qui domine et juge les empires. « Oui, répond-elle, oui, j'ai mis un terme à la mis-
« sion des Français. Mes dons ne leur servent plus
« qu'à infatuer leurs semblables, qu'à infester le

« monde. Pis que l'erreur, le doute, cette paralysie « immense, s'épand sur le globe en contagion dont « leur capitale est le foyer et leur langue le véhicule. « Ils ne peuvent ni me croire ni me renier; ils ne « savent ni commander ni obéir. La foi du Français « est passée au mal; son énergie, à l'inertie ou à la « destruction. Il a invoqué le néant; dans des orgies « infernales, il a crié : *Vive la mort!* Qu'il subisse « les étreintes de la mort. »

Parole inexplicable! nous l'avons tous ouïe dans toutes nos provinces. *Vive la mort!* a été un cri spontané et simultané de la tourbe populaire en 1815, durant la crise napoléonienne et jacobine. Quelle frénésie a pu rallier ces deux mots! vivre avec la mort! cri de l'enfer! vœu du délire! supplice de Mézence! La mort y tue la vie : et tel serait donc l'arrêt suprême! tel il tomberait de ces hauteurs que gravit l'intelligence humaine, essayant de suivre la Providence dans les voies où les empires décrivent leur orbite régulier, leur orbite invisible aux contemporains, mais non imperceptible au flambeau de l'histoire. Et en effet, redescendant de ces régions supérieures à l'arène où se meuvent les causes secondes de notre existence politique, nous n'apercevons que le sceptre sanglant de la démocratie, un long choc de dynasties, une aversion profonde de la part de l'étranger, et cette foule de maximes qui dénaturent en France la société, le gouvernement, l'administration, la famille, la propriété : partout, le mal moral, le mal

physique : nulle issue vers l'ordre conservateur. Partout les symptômes de la destruction. La frayeur les nie; la douleur les repousse; vainement! l'histoire déploie en eux la connexion des effets avec les causes.

Il est vrai que l'histoire nous montre quelquefois des vicissitudes soudaines, les retours brusques d'un peuple égaré, une alternative du crime au bien si subite que l'expérience du passé seule a droit de présenter aux espérances de l'avenir ces faits extraordinaires : l'imagination ne l'oserait pas.

Naguère éclata un grand exemple de ces vicissitudes et de leur promptitude. Il appartient à notre colossale génération. De 1794 à 1801, sept années s'écoulèrent : en cet éclair de temps, la France donna officiellement le spectacle des deux extrêmes de la vie morale : athéisme et catholicisme. Ce fut le flot du fleuve, plongeant dans l'abîme, rejaillissant dans la nue. Voyez en 1794, la France proclamant la plus complète apostasie qui fut jamais, investissant d'ornemens sacerdotaux les animaux immondes, et chantant et hurlant d'un bout du territoire à l'autre dans ses plus pompeuses solennités, ce refrain en chœur et par *bis*, versifié en hymne patriotique :

« Nous n'avons plus besoin de prêtres. »

Les oreilles de mon adolescence ont ouï ces bacchanales. Alors finissait le XVIIIe siècle; et voici que

dès l'aube du XIXe, les chefs impies de cette France impie emplissent les parvis des cathédrales, révèrent les mitres, adorent les autels et chantent des *Te Deum* en faux-bourdon !

De l'adoration de la raison à la Pâque du concordat sur le même autel, par les mêmes hommes, sept ans !

Des sans-culottides jacobins aux ducs impériaux, treize ans ! et toujours les mêmes hommes ! si bien qu'un jeune Français (et je fus admis à ces spectacles de l'extravagance), considérant à vingt ans Cambacérès et Fouché à demi dénudés en leur antre conventionnel, put à l'âge de trente-trois les revoir ornant une cour sous un tout autre travestissement, l'un, Duc de Parme (de Parme !), l'autre Duc d'Otrante ! Dans le hideux repaire, ils siégeaient tous deux en veste et en bonnet ; à la cour ils figurent bardés de cordons et d'étoiles : hier meneurs ignobles d'une plèbe débordée ; aujourd'hui ministres réguliers du plus oppressif Empire ; et cent et mille autres se jouent ainsi en leurs rôles divers ; et les opinions, les systèmes, les actions, se plient et se replient et se retournent dans une semblable opposition !

Non, l'imagination n'inventerait pas un tel revirement. Mais l'histoire l'a inscrit ; et le voilà pour ainsi dire encore sous nos yeux.

Dira-t-on que ce qui fut ne peut plus être ? Nier la possibilité serait un excès : à toute force, un autre

revirement du mal au bien est possible. Mais il y a nécessité de reconnaître la dissemblance des conjonctures. Du point où nous sommes reportez vos yeux en arrière et considérez les trois générations qui occupent la scène d'un tel siècle.

La première avait recueilli de ses pères et épuré dans le malheur les anciennes traditions et les institutions fondamentales ; elle finit.

La deuxième, élevée dans le tumulte des guerres, spectatrice ou actrice dans un choc général de peuples, s'était retrempée sous le joug du despotisme qui, s'il n'inspire pas le goût de l'ordre, le commande ; elle vieillit.

La troisième, que n'ont assouplie ni le malheur ni les combats, jetée sur je ne sais quel immense *forum*, où au choc des glaives a succédé le stérile conflit des paroles, énervée en sa croissance, a mûri sans fleur et vit sans saveur. Elle s'allonge en cherchant le jour ; elle s'étiole.

L'*Empire* trouva la première et grandit avec son appui ;

La *Restauration* s'éblouit de la deuxième, et laissa pervertir la troisième.

Sera-ce dans l'ouragan de *Juillet* que cette dernière repompera les feux du jour vivifiant ; et par un de ces retours inespérés de la mort à la vie, retrouvera la fécondité qui perpétue les forêts et les nations ?

Gardez-vous donc d'inférer que, comme on a vu

ressortir, tantôt de 1789 le délire des esprits, et de 1793 la permanence des échafauds; tantôt de 1800 l'échange des haillons conventionnels contre les manteaux d'hermine, et de 1815 la substitution d'un mécanisme régulier au despotisme militaire; ainsi, du vague intellectuel et de l'énervement physique dont la France est maintenant morfondue, doit par l'effet simple d'un mouvement alternatif ressortir une époque où la séve ranimée reverdira la forêt décrépite. Que le calme succède à l'orage; l'été à l'hiver; et que la nature alors reproduise ses dons, oui, quand la lésion des lois de la nature n'a pas été mortelle. Quand parut le XIXe siècle, l'orage de la *terreur* n'avait encore que courbé les arbres; elle ne les avait pas brisés; elle ne les avait pas déracinés. C'est le vent glacé des temps postérieurs qui a flétri, rongé, abattu, les germes de vie et de reproduction. L'on conçoit que l'arbre courbé réagisse et se relève : mais le chêne aux branches sèches, aux racines mutilées, qu'attendra-t-il? le fer de la cognée.

Émus de douleur et d'effroi, demandez à l'histoire une autre consolation; ouvrez ses archives, et dites-nous qu'il y eut plus d'un exemple d'assez longs intervalles écoulés entre les arrêts de la Providence et leur exécution complète. J'en conviendrai; et nous, entre autres témoignages, il y a cinquante ans que nous durons! Les lenteurs en effet sont conformes à la marche ordinaire de la Provi-

dence en son gouvernement des empires. La durée est son essence : la précipitation lui est donc essentiellement contraire ; et les motifs et les faits confirment cette pensée.

Les motifs : — Tout un corps de peuple n'est pas simultanément pervers et mort comme un cadavre humain. Nous avons déjà divisé l'Europe entière en deux nations plus caractérisées par leurs opinions contraires que les nations politiques ne sont distinctes par des zones territoriales. Nous avons vu, par exemple, la nation révolutionnaire en Europe souhaiter encore plus ardemment que la nation anglaise le revers de l'expédition lancée par un Roi de France contre le plus oppresseur des États barbaresques. La scission est bien plus tranchée en France qu'ailleurs.

Sur le territoire appelé français vivent effectivement côte à côte deux nations bien distinctes, qui se subdivisent encore en huit ou dix tribus.

Là, et n'importe quelles soient la naissance ou la fortune, entre les deux peuples que sépare un ordre d'idées tout dissemblable en religion, politique ou habitudes, vous employez en vain l'idiome français. De part ou d'autre, il est sans valeur ; il manque de sens. Deux interlocuteurs dont l'un Bramine, l'autre Bas-Breton, se comprendraient mieux respectivement. Non-seulement les vœux diffèrent du tout au tout ; mais les idées mêmes diffèrent et conséquemment les mots figuratifs des idées. Le mot

fanatisme signifie, là, qui abat les croix; ici, qui les révère. Le fanatique de France applaudit au gouvernement de Prusse qui appelle *fanatisme* la généreuse résistance des Archevêques de Posen et de Cologne à ses ordres transgresseurs et à des *destitutions* insensées. Sous la plume de l'historien jacobin, le *règne de la Terreur* prend une sorte d'éclat; tandis qu'au contraire, dans les souvenirs ou dans l'esprit de tout homme de bien, de tout homme de sens, ce *régime* fut aussi ténébreux qu'exécrable. Suivant que l'on considère les prestiges ou les résultats de l'art militaire, Napoléon fut un héros ou un fléau. Deux idées contraires surgissent donc ou d'un seul nom ou d'un seul mot. S'il y a similitude dans le son, il y a opposition dans l'intelligence. En ces pages que je viens de tracer, ma plume a exprimé l'idiome de l'esprit religieux : c'est dire qu'elle a parlé un langage peu familier à la politique vulgaire. Eh bien! j'entends déjà s'élever les cris sauvages : c'est de l'illuminisme! c'est du moyen-âge! — Philosophes d'hier! ah, vous ne comprenez point!.... Et vous jouez sur les mots! et vous appelez *illuminisme* le regard élevé vers les cieux, du même droit qu'un autre interlocuteur, philosophant dans l'autre idiome, appellerait *idiotisme* les regards fixés sur la terre!

Nul doute en effet qu'un tel langage ne soit plus inintelligible que du grec ou de l'arabe à quiconque est membre de cette nation révolutionnaire ou ré-

volutionnée, si bien résolue à placer, quoi qu'il advienne, quoi qu'on lui dise, l'élément vital dans la force, dans la matière, dans l'or qui s'entasse et dans l'heure qui passe. Pour cette nation distincte, l'ordre spirituel et la durée providentielle sont lettres closes. Elle les appelait *préjugés* au temps de la *terreur*. Aujourd'hui elle paraît connaître que la traduction est mauvaise; mais elle ne sait quel sens attacher à ces mots vagues; elle n'en sait pas la langue. Or, c'est là précisément l'ignorance qui motive sa réprobation. En vain elle possède en ce moment la supériorité du nombre et de la puissance. Indifférente ou hostile aux lois divines, elle les repousse, et la Providence lui réserve la peine due à cette opposition pervertie.

Tout au travers de ce grand peuple révolutionné, à côté de lui, au milieu de lui, est la section française de l'autre nation, qui vit de souvenir et d'avenir, qui sait distinguer et unir l'ordre temporel, l'ordre spirituel. On la retrouve éparse en toutes nos provinces, même en toutes nos cités. A elle appartiennent plusieurs âmes célestes. Leurs voix douces montent vers le suprême Être. Dans le débordement qui, en ce tourbillon général, les entraîne aussi, elles lui crient : Nous périssons ; nous vous invoquons. *Inundaverunt aquæ : dixi : perii. Invocavi nomen tuum, Domine.*

Que ces accens puissent adoucir le souverain juge, et obtenir pour un temps la réponse : *ne timeas!* Qui

en oserait nier la consolante portée? Loin de nous ces esprits bornés qui bornent l'infini. Il n'est pour la philosophie qu'une logique; et appliquée à l'infini, lancée dans les évidences de la métaphysique, la logique nous montre de toute sa certitude, que « nous sommes en Dieu, que nous vivons et nous « mouvons en lui. » *In ipso vivimus et movemur*, dit saint Paul. — *Les esprits sont en Dieu comme les corps dans l'espace*, dit Malebranche : et le Philosophe explique l'Apôtre. Dieu donc nous embrasse en nos deux substances. Il nous voit, nous touche, nous entend, nous pénètre. Si tout n'est rien pour lui, peu aussi lui est parfois beaucoup. Un vœu inaperçu des hommes peut suspendre son bras; un grain de sable peut arrêter cet océan. Mais en professant ces hautes vérités, en invoquant l'exception dont la demande accordée ou non est sûrement ouïe de qui entend tout; sachons bien que Dieu peut ailleurs qu'en ce globule terrestre correspondre aux vœux conservateurs. Sachons qu'il ne brise pas facilement les formes de ses plans généraux; et en considérant quelle a été dans le cours de la révolution l'inefficacité de la résistance du bien au mal, je ne sais comment repousser la douloureuse croyance que l'immuable arrêt fut porté dès le principe.

Il est vrai : le mal n'a pu établir son règne sans susciter quelque résistance. Mais quels revers constans ont frappé ses adversaires! et n'y a-t-il pas

en cette constance fatale quelque chose de surhumain? Vous vîtes la retraite des alliés en Champagne, l'expédition de Quiberon, le 18 Fructidor. Les fautes qui provoquèrent ces désastres sont-elles concevables? L'abandon de la Vendée à ses propres forces était-il naturel? Les faiblesses dont la Restauration imprégna presque tous les esprits s'expliquent-elles? Des deux armées sans cesse en présence dans cette dernière période, le parti vaincu, abattu, sans moyens, sans autre ressource que l'opposition de l'effronterie à la stupidité, criait à l'autre : « Gardez-vous d'avoir de l'artillerie : nous « vous attaquerions »; et le parti vainqueur s'en allait répétant partout, dans sa surnaturelle bonhomie : « Oh! gardons-nous bien d'avoir notre ar- « tillerie, ils nous attaqueraient; ne soyons pas « Ultrà » : et quand ce pronostic d'agression s'accomplit si vite à Rambouillet, peut-on encore donner aux revers essuyés par les défenseurs du bien une explication naturelle? Durant quarante années, aux voix douces s'allièrent rarement des voix fortes, ou bien celles-ci furent étouffées par une volonté plus forte encore. C'est là en France l'histoire anticipée de la section conservatrice. N'est-ce pas l'histoire de sa condamnation fatale?

Veuille pourtant la divinité, en faveur des voix pures, atermoyer son arrêt. Libre à chacun d'espérer et de mesurer l'intervalle. Mais lui en demander le rappel, solliciter d'elle le déplacement des

causes secondes qui l'exécutent, c'est probablement trop croire que ses bontés envers l'innocence intervertissent l'ensemble de ses lois providentielles.

— *Les faits* du genre humain confirment aussi l'espoir aux lenteurs de l'exécution. Entre le déicide et la catastrophe qui en fut le châtiment, Jérusalem vécut quarante ans. Constantin avait porté un coup mortel à la puissance romaine, en transférant de Rome à Byzance le centre de l'Empire : ce fut déserter l'Italie ; ce fut énerver l'Empire en face des Barbares qui assaillaient toutes ses frontières ; et néanmoins, soixante ans encore après Constantin, Théodose portait dignement la couronne impériale ; et soixante-dix ans passèrent avant qu'Alaric livrât Rome au sac et aux flammes vengeresses. L'autre Empire eut aussi en Orient son temps d'arrêt, son intervalle de propitiation. Bajazet battait déjà les murs de Constantinople, quand par une sorte de prodige, l'invasion subite des Mongols en Asie mineure y rappela Bajazet, l'arracha à son triomphe, et le jeta, vaincu à son tour, dans les fers ou sous les lois de Tamerlan. L'Empire grec obtint de cet incident le répit d'un demi-siècle. Deux héros chrétiens, le Hongrois Huniade, le Grec Scanderberg, y brillèrent comme des éclairs de salut : inutile héroïsme ! infructueux répit ! Les Grecs n'en continuèrent pas moins de disputer sur la lumière du mont Thabor, de se déchirer pour les *verts* et les

bleus; et les Français, s'ils sont voués aux mêmes destins, s'ils sont favorisés par de semblables rémissions, eussent-ils aussi leur Théodose, leur Narsès, leur Huniade, en continueraient-ils moins, comme corps de nation; dans l'ordre religieux, l'athéisme taciturne ou le théisme blasphématoire; dans leurs relations mutuelles, le support admiratif envers les méchans, l'acrimonie envers les bons et même la jalousie meurtrière des bons envers les meilleurs; dans l'établissement politique, leur Code civil qui s'acharnant à pulvériser simultanément jour par jour la famille et la terre, ne laissera bientôt au fond du sépulcre social qu'une poussière impalpable; leur horreur pour toute hiérarchie; leur enthousiasme pour l'anarchie; leurs momeries électorales; leurs débats constitutionnels; leur mise aux voix d'iniquités flagrantes; leur fabrique de lois marquetées du noir au blanc et du blanc au noir; et ces disputes véritablement étonnantes de portefeuilles ministériels encore plus insipides que les cochers verts et bleus du Bas-Empire?

Laissez donc, laissez vos décevantes illusions et sur les chances d'un retour subit du mal au bien et sur les répits plus ou moins longs que la Providence impose à ses arrêts. C'est un dur et inflexible moniteur que l'Histoire. En réfléchissant l'avenir dans le passé, elle nous montre que les empires, blessés à mort, se peuvent traîner dans des angoisses intermittentes, mais finissent par subir leur destin fatal

quand eux-mêmes ont accompli ou répudié leur mission spéciale, la cause essentielle de leur existence.

Une dernière observation de l'histoire, une autre loi sensible de la Providence, atterrent ma pensée. Elles sont d'une vérité profonde et triste. Dans l'ordre de la nature physique, Dieu a voulu que la destruction fût l'élément de la production. Non-seulement l'alimentation des êtres vivans, non-seulement la fécondité de la terre, naissent de cette loi; mais les langues elles-mêmes, que l'homme a successivement parlées, en dérivèrent. Son application se retrouve dans la chute et l'origine des empires, dans la dissémination des cultes sacrés et même profanes. La chute de Constantinople sous les catapultes de Mahomet II civilisa l'Italie, et la révolution française, a, dit-on, propagé par la dispersion du clergé en Angleterre et en Amérique les germes réparateurs du catholicisme desséché sur le sol français. Or sait-on à quelle fin, dans le système inconnu des arrêts divins, peut servir la destruction lente ou violente d'un peuple qui peut-être a vécu son temps, qui peut-être (et non, hélas! sans de longs massacres) doit donner naissance à d'autres peuples et à d'autres événemens combinés en Europe ou en Asie suivant l'ordre général; mais enfin qui, par les efforts extraordinaires et continus dont il est depuis cinquante ans, lui et ses chefs, poussé à se détruire en suicides insensés, paraît

moins diriger son libre arbitre vers sa propre durée que subir la loi des destructions reproductrices, en même temps qu'il exécute sur lui-même un ordre réprobateur, une sentence suprême?

L'Agonie est son état actuel; il est susceptible d'intermittences; la durée en peut être plus ou moins prolongée... Qu'ajouterai-je?... la Mort en paraît être le terme.

Telle est la pensée dernière qu'au point décisif de partage entre la perte ou le salut, m'inspire l'aspect de cette colonne où j'ai lu inscrit le formidable problème : *To be or not to be.*

Je finis... Ma mission à moi, est aussi terminée: car il m'a semblé en avoir une; et si longtemps témoin, acteur, observateur, des temps prodigieux où j'ai vécu, en jetant enfin sur ma patrie de derniers regards, je me suis senti comme entrainé sans dessein préalable, sans calcul, sans autre objet que l'éventualité de la conservation, à remplir un devoir. On connaît maintenant l'étymologie du mot si mal compris, *gentilhomme;* il n'y a point de hasard dans les rangs sociaux; il ne doit point y avoir non plus d'omission dans les actes. Gentilhomme et chrétien, j'ai donc accompli un devoir en payant un tribut.

Quel tribut! quelle effrayante et pénible tâche! Ni obstacle ni crainte ne l'ont arrêté. Pressé par un instinct dominateur, j'ai fait effort pour apporter au sein d'une nuit profonde une lueur, un rayon de clarté!

Il est vrai que le reflet a fait ressortir autour de la Monarchie française de menaçans dangers, un déclin rapide vers le gouffre, au fond du gouffre le monstre de la destruction attendant sa proie. Mais le péril est-il dans le flambeau qui le découvre? Il est dans les faits qui le produisent.

Que n'ai-je pu, au contraire, heureux investigateur des destinées de la France, fortuné tributaire en consolantes perspectives, apercevoir et montrer au haut de la pente ces mots gravés sur la colonne d'airain, ces mots indélébiles: *To be, always to be:* les traduire en français par le mot *immortalité;* les reproduire en latin: *Sedet æternumque sedebit?*

Ah! certes, Babel n'aurait pas donné à ma plume assez d'idiomes pour proclamer le salut, si ma foi appartenait au Génie Sauveur. Mais elle n'est point dans ma conscience; elle n'a pu se représenter en mon langage.

La génération de mon âge n'a plus rien à prétendre: car elle n'a su ou pu rien reprendre, rien défendre. Si je l'ai appelée colossale, c'est en la considérant montée sur les faits gigantesques accomplis sur son passage. Mais en définitive les faits énormes qu'elle vit depuis les États-généraux de 1789 jusqu'à la chute de Napoléon en 1814, furent et en son esprit science morte, et en ses mains instrument stérile. J'ai dit tout à l'heure qu'impuissante et vieillie elle avait accompli son temps.

Assez aussi j'ai caractérisé la génération inefficace

qui nous suit. C'est cet âge répandu de vingt-cinq à cinquante ans. Aujourd'hui dominateur en nombre et en force, il veut substituer à la science des faits l'abondance des mots ou les nuages de l'imagination. Tantôt tête haute et superbe, il se perd dans ces nuages; tantôt tête baissée et humiliée, il marche comme à travers les ténèbres des catacombes. Il y tâtonne; il s'y tourmente dans l'inanité; et là, comme a dit énergiquement le poëte,

« Il ne voit que la nuit, n'entend que le silence. »

Condamné à l'obscurité par toutes les causes qui l'épaississent, depuis le fanatisme qui voudrait incendier le passé jusqu'au prestige qui embellit les monstres, il porte çà et là des pas tortueux. Son obtusion est obstinée; son jour même est ténébreux. Il s'éblouit d'une étincelle; et s'il en est frappé soudain, il s'irrite au lieu d'accourir vers l'issue. En ses classes diverses, l'objet varie, non le mobile ni les impressions; s'agit-il des lionceaux de la classe inférieure? en leurs yeux chatoyans luit la sombre lueur qui dévoue la haine au prêtre et l'envie au banquier; s'agit-il de la classe dominante? l'orgueil est de plus. Aveugle, elle appelle *obscurant* quiconque porte à ses regards un éclat de lumière. Dans l'une et l'autre fraction, c'est l'âge également égaré par ses passions et par ses préjugés, soit qu'il aspire aux nues ou qu'il s'enfonce dans les abimes.

Sous divers rapports, bons ou méchans s'y discernent à peine; il est, lui aussi, frappé d'impuissance.

Aussi est-ce à la génération ultérieure que j'ai adressé de loin mes paroles. Je ne sais s'il lui sera donné de démentir l'anathème d'Horace, trop exactement gradué :

> « *Ætas parentum pejor avis tulit*
> « *Nos nequiores mox daturos*
> « *Progeniem vitiosiorem.* »

Je ne sais s'il lui sera permis de remonter la pente naturellement fatale. En ce moment, elle croît à l'ombre de nos maux; elle y respire un air qui lui pèse. Puisse-t-elle s'en dégager avec la vigueur de l'âge! Ce n'est pas nous qui la verrons agissante: mais c'est elle qui doit voir ou le salut si elle rebrousse le cours du temps, ou la catastrophe si elle dérive dans le torrent du siècle actuel. Ébauche de notre avenir, elle est aperçue dans le lointain comme une ombre secourable qui en quelque sorte se glisse à travers les angoisses de l'agonie : et ce fut d'abord un regard hasardé vers elle qui m'inspira mon texte.

Que cet écrit parvienne à son adresse, je ne saurais l'affirmer. Peut-être en ce fracas d'écritures et de paroles, de systèmes et de volontés, d'empires qui s'entre-choquent vaincus ou victorieux, peut-être il va s'évanouir comme la brise du soir ou comme un

dernier reflet de l'astre de vérité prêt à se plonger au sein d'un océan d'erreurs et de malheurs.

Il est plus certain qu'il enflammera des passions ou occultes ou éclatantes. Je n'ai épargné ni les personnes ni les opinions. Eh! vraiment quelle a dû être la puissance de conviction dans l'homme qui seul affronte tout un état social, une capitale dominatrice et ses molles mœurs et ses fausses idées, un siècle fasciné, tant de professions fières de leurs positions prises; et qui encore, chemin faisant, lèse sans ménagement et tant de personnes même honorables, et tant d'opinions même flottantes?

Entre les personnes lésées, apparaissent et des amis et des adversaires.

Ainsi qu'un des Horaces mis en présence des destins de Rome; ainsi qu'Edmond Burke quand les premiers feux de la révolution sillonnèrent la fausse route où s'obstinait son ami Fox., je n'ai pas dit à d'anciens amis : *Je ne vous connais plus*. Mais je n'ai point écarté d'eux un coup d'œil sévère. Inflexible en ma route, j'ai dû y heurter plusieurs compagnons d'armes; et leur sombre inimitié suivra désormais mon austère franchise.

Censeur non moins rigide de mes adversaires, je ne serai pas pour mon repos non plus redescendu dans leur arène. Il en est dont l'estime et même l'amitié tempéraient l'hostilité politique. Après le combat, on s'était reconnu, salué, honoré. Désormais plus d'égards, plus de mesures. L'intolérance, aux

Libéraux ; la violence, aux Modérés ; l'inertie ou la passion sourde ou la sombre envie, aux Hommes de bien : contraste qui fait le code du jour. J'ai dû le subir. Lourd fardeau ! Mais pourquoi, blâmant les lâches flatteurs des princes, aurais-je lâchement flatté les particuliers, les professions et les peuples ?

Chose au surplus qu'on remarquera peut-être : j'ai censuré plus, j'ai ménagé moins, les noms des auxiliaires que ceux des adversaires, de l'ancienne Monarchie.

Encore, pourquoi ?

Loin de moi (j'en ai dès le principe fait profession), loin la vaine affectation d'une inique impartialité. Aurais-je à dessein ou en aveugle tiré sur les rangs où j'ai l'honneur d'être ? Au contraire ; et mes atteintes se dirigeaient naturellement en face. Car redisons-le : malheur à qui n'est point partial en faveur de l'ordre ! Malheur à qui dispensant le miel et l'absinthe, se croit juste en donnant le miel aux mauvais, l'absinthe aux bons ! Tel est un des travers de notre siècle. Sous le dehors d'une fausse modération, il désunit la force, il pervertit l'équité. J'ai vu cela ; et toutefois mon animadversion exprimée, non contre de dignes hommes, mais contre leurs grands torts ou leurs grandes fautes, n'est que trop justifiée.

C'est qu'en effet, dans l'ordre intellectuel, rien n'est pis que l'inconséquence. Elle dévoye la raison humaine. Plus d'une fois, j'ai senti ma raison

plus blessée par l'homme de bien tirant du bien le mal que par l'homme de mal exprimant du mal ses justes conséquences;

C'est encore que, dans l'ordre moral (et j'ai fait de cette maxime l'épigraphe des ministères royalistes), *la corruption du bien est le pire des maux;*

C'est enfin que, dans l'ordre naturel, le goût exige de chaque arbre son fruit. Il est tel arbre dont le seul ombrage empoisonne. On le sait: on détourne la tête; on passe outre; on fuit. Mais comment ne pas marquer du signe réprobateur cette vigne et ce figuier qui ont produit le suc de l'aconit?

Quant aux opinions émises sur tant d'objets divers, combien plus encore l'âpre sincérité a choqué les opinions ou préventions qui asservissent la France? Un cri d'angoisse contre la réduction des richesses privées et publiques, d'opposition à l'impôt foncier, de réprobation sur les rentes, d'anxiété sur les destinées de l'industrie et du commerce, c'était beaucoup déjà; car c'était tendre à ébranler les bases actuelles du système matériel. D'autres percussions ont réagi contre les étais mêmes de l'ordre moral; et ce Clergé qui çà et là s'ignore, cette Noblesse qui s'oublie, cette Propriété qu'on pressure et qui s'immole; cette Magistrature qui dérive vers la servitude au gré des flots alternatifs du peuple ou de la tyrannie; le Journalisme habilement armé contre le mal et ne sachant effacer en faveur

du bien et des défenseurs du bien la moindre de ces nuances factices dont ses fragmens se colorent; cette Université pétrifiant l'avenir comme les gelées meurtrières qui tuent le printemps,.... faut-il donc tout rappeler?.... Toutes ces choses, tous ces hommes, brillans en leurs parties saines, laisseront-ils impunément scruter leurs fractions défectueuses?

Des pronostics attachés au système politique, combien plus vivement encore rejaillira l'aigre intolérance! Là ces corps délibérans, sans maîtres, sans doctrines, et non sans l'orgueil qui s'évapore en illusions; là ces ministres sans lendemain et sans nombre; là, ces dogmes opposés, ces dynasties rivales, dont le conflit embrase ou embrasera l'Europe. Qu'ont-ils recueilli d'une plume sincère? le blâme qui domine la louange, le doute sur la durée au lieu de la foi en leur éternité. Sous les yeux de la France éveillée a dû passer le miroir qui réfléchit ses faiblesses, financière, militaire, fédérative; et jusqu'en ses combinaisons de pactes extérieurs, j'ai dû hardiment heurter ce qui est, présenter l'Angleterre en emblème d'oppression et d'opprobre; considérer au contraire l'Autriche, notre antique ennemie, en amie nécessaire et sûre, et la Russie, objet d'effroi, en moyen éventuel de salut. Or autant de mots ou de sujets, autant de contradicteurs plus ou moins exaltés dans leur opposition, plus ou moins échauffés dans leur censure.

Trois de ces mots, trois de ces objets, seraient

suffisans pour soulever les deux *reines du monde*, la Presse et l'Opinion. Dans la sphère religieuse, j'ai montré un nouvel univers social se développant au sein du Catholicisme triomphant et de la Papauté indépendante. Dans la sphère des hiérarchies, j'ai montré la noblesse héréditaire comme une émanation de la nature et comme le pivot de toute monarchie; hautain et ferme appel contre ce moderne et hideux préjugé qui, en la méconnaissant, mine à la fois la propriété territoriale, la famille domestique, la société politique, le passé et l'avenir, la France et l'Europe. Il n'est pas enfin jusqu'à la hiérarchie des intérêts matériels, où je me sois abstenu de coordonner les rangs, de renverser les injustes prétentions de l'erreur ou de la vanité. L'humble Agriculture y a repris la primauté. On l'a revue supérieure, à l'industrie son ouvrière; au commerce, son agent; à l'or, son signe. En ses mains, on a vu la subsistance des nations; sous ses chaumières, la force militaire qui protége au dehors; dans ses mœurs, la dissémination des peuples plus nécessaire à la tranquillité commune que leur agglomération, et l'esprit d'ordre qui conserve le foyer domestique, et l'esprit de famille qui régularise la famille sociale.

A ces idées ou à ces reproches, j'entendrai s'élever la clameur vulgaire : « Non, non : nous sommes en progrès »; et j'y pourrais répliquer : Marcher en ligne droite c'est avancer; il y a progrès. Marcher

dans un cercle, c'est rétrograder vers le point du départ; il n'y a qu'agitation. Enfance et caducité, ces deux termes du cercle de la vie humaine se touchent. Que l'homme en vieillissant se dise : J'avance : il dit vrai ; et plus il avance, plus il touche à la débilité originelle. — Autre réplique, s'il le fallait : je répondrais au progrès hypothétique : Prendre un abîme pour un but, c'est marcher, mais marcher à sa perte.

En un mot, plusieurs des vérités que j'énonce ne paraîtront que des paradoxes. Comment donc, si ce livre échappe à l'obscurité, échapperait-il à l'explosion et des mécontentemens personnels et des professions jalouses et des contradictions virulentes?

S'y attendre est prudence ; y répondre, serait abus. A moins que la vérité sur des faits ne fît d'un nouveau témoignage une nécessité impérieuse, que le silence soit désormais une loi. La polémique entre hommes vivans sur des objets si vifs est plus irritante qu'instructive ; et j'attendrai, muet au fond de l'oubli, le jugement de la génération à qui j'adresse mes vœux, mes avis, mes regrets, vers qui j'élève je ne sais quelle vague et lointaine espérance :.....

L'Espérance, dernier souffle qui finisse avec l'homme, qui s'évanouisse avec les empires!

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

DU TROISIÈME VOLUME.

Pages

LIVRE VII. Du système politique de la Restauration. 1

Chap. 1er. De divers actes de Louis XVIII. . . . . *Ib.*

— Cent-Jours et leurs suites. 13

— Position de M. le Dauphin dans le Midi. . . . 18

— Traité de 1815 : cession de territoire. 33

— Dissolution de la Chambre de 1815. 35

— Loi électorale. — Mort de M. le duc de Berry. 38

2. Du ministère dit Royaliste. 45

— Substitution du pouvoir démocratique des députés au pouvoir monarchique des préfectures. 50

— Progrès de la corruption comme moyen de gouvernement. 63

— Rappel de la Judicature sur la scène politique. 71

— Vues sur le système électoral. 79

— Finances sous l'administration royaliste. . . . 86

— De la Bourse. — De l'hérédité des offices. . . 87

3. Du gouvernement royal, jusqu'à 1830. 103

— Progrès de l'élément démocratique : ministère de MM. de Martignac ; de la Bourdonnaye. 105

— Ministère de M. de Polignac. — Alger. 110

— Résolutions du Roi Charles X et de ses ministres. — Rambouillet. 114

Pages

Chap. 4. Des suites immédiates de la révolution de 1830 et de l'abdication du Roi Charles X. . . . 127
— Nullité du fait de l'abdication. 131
— Nullité du droit de l'abdication. 145
5. De la Royauté après la révolution de 1830. . . . 162
6. Du principe héréditaire relativement à la branche aînée de la maison de Bourbon. 169
— Des chances ouvertes à sa résurrection. . . 180
— Des entraves de la Royauté héréditaire, dans l'hypothèse de sa résurrection. 203
— Situation et difficultés ultérieures. 209
7. Du Principe électif relativement à la branche cadette de la maison de Bourbon. 215
— Scission du Principe électif en trois sectes ou branches. 224
— Progrès réels obtenus par Louis-Philippe Ier. 237
— Avénement de Philippe II : différences substantielles. 246
— De l'ancienne jurisprudence sur la successibilité au trône de France, relativement à la descendance puînée de Louis XIV. 283
— De la réconciliation entre les branches émules. 293
8. Considérations sur la famille capétienne. . . . 294
— Son immensité. — Son déclin. — Sa nécessité. 296
Livre IX. De la force extérieure et fédérative de la France. 310
Chap. 1er. Des alliances continentales. 310
— Au nord de l'Europe. 317
— A l'est et au centre. 319
— Au midi 328
— Espagne et Amérique du Sud. 330
2. Des alliances maritimes. 342
— Angleterre. 344
Livre X. Des moteurs actuels de l'Europe. . . . 354
Chap. 1er. Principaux États européens . . . . . *Ib.*
2. Du levier *religieux* : Papauté. 358

Pages.
— Protestantisme prussien 367
— Nécessité d'une assistance politique et pécuniaire en faveur de l'État pontifical. 372
Chap. 3. Du levier *commercial*. 382
Angleterre. — Hollande et Prusse. — Autriche. *Ib.*
— Passage aux Indes par le Danube. 402
— Conséquences du mouvement commercial. . 407
4. Du levier *dynastique*. — Du levier *politique*. . . 414
— Effets actuels du conflit occulte entre les anciennes et nouvelles dynasties. . . . . *Ib.*
— Effets éventuels du conflit politique entre les divers États de l'Europe, sans y comprendre la Russie ni l'Orient. 424
5. De la Russie. 435
— Nature et objet de son principe religieux . . . *Ib.*
— Nations d'origine slave. 437
— De l'Église grecque 438
— De la nation et de l'Église arméniennes. 449
6. Suite de la Russie : nature et objet de son principe conquérant. 453
La Baltique. — Le Bosphore. — Le Caucase. . . *Ib.*
— De la progression de la Russie vers l'Indostan. 466
— Intérêt de l'Occident à cette direction. . . . 472
— La Russie accessible par deux points 474
— Alliance de la France avec l'Autriche et avec la Russie. 477
— Du démembrement de la Turquie d'Europe : destination d'un Royaume de Thessalie. . . 481
— De la force intrinsèque de la Russie, sous le rapport de l'armée, des finances, et de l'ordre intérieur. 487
— De l'avenir de la Russie 506
7. Des conséquences envers la France de sa faiblesse fédérative 510
— D'une alliance matrimoniale entre les familles royales de France et de Russie. 513

Pages
— De l'inimitié entre la Russie et la France. . . . 524
— D'une dernière Coalition et du démembrement de la France. 530
Livre XI. Conclusion 543
Chap. 1er. Rapport des observations antérieures avec l'objet de l'ouvrage. . . . . *Ib.*
2. Considérations sur des moyens de salut. . . . 559
— Point de capitale : nécessité, pour Paris même, de restreindre Paris 563
— Provinces. — États-généraux 583
— Prééminence de la propriété territoriale. . . . 587
3. Résumé rétrospectif des causes de ruine . . . 598
— Sociétés secrètes. — Société juive. 602
Chap. 4 et dernier. La France doit-elle périr?. . . . 606
— Jugement tiré de l'ordre *moral, matériel, politique*. 609
— Jugement tiré de l'ordre providentiel. . . . 611
— Progrès et durée du Christianisme. 613
— Mission que la France a reçue, accomplie,... terminée! 623
— Lenteurs et intermittence dans l'exécution de l'arrêt fatal. 634

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

ERRATA.

Pag. 173, lig. 2, *lisez :* la gloire des lettres ?
231, — 27, *lisez :* et réciproquement inspirait.
435, *au lieu de* Chapitre II, *c'est* Chapitre V.
453, Chapitre III, Chapitre VI.
510, Chapitre IV, Chapitre VII.

MAG 2004796

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google